



La francophonie nord-américaine

Sous la direction de
YVES FRETTE
ÉTIENNE RIVARD
MARC ST-HILAIRE

PLAN

of the

Settlement at Pointe des Chênes

from the Report of

J. LEE ESQRD AGENT

Not to be taken from Actual Survey



Abbadie de Saint-Castin Achin Adair Ainslie Albert Albert-Alcine Alie Alie Allaire Allard Allouez Alphonse Alphonse Altidor Altidor Amiot Amior Amirault dit Tourangeau Amoureux Amyot Ancelin Ancilil Angers Ango dit Choisy Anselme Anselmo Apart Arcand Arcement Archambault Ardoin Ardouin Arel Arguin Arizin Arnaud Arnoux Arostequy Arpin Arquette Arseneault Arseneault Asselin Auberjonois Aubin Aubrey (Aubry) Aubuchon Aubut Auclair Aucoin Audet Auger Aumont Aulin Avisse Avril Babin Babineau Baby Bachand Bacon Bail Baillargeon Baillon Baker Balfa Barada Barbeau Barbin Barrette Baril Barnard Barr Barré Barrette Barrieau Basin Basquiat Bastarache Bastien Baucher Baudoux Bayard Bazin Bazinet Beaubien-Miranda Beauchamp Beauchemin Beauchesne Beaudoin Beaudreault Beaudry Beaulé Beaulieu Beaumont Beaune Beauparlant Beaupré Beauregard Beauvais Béchard Bequette-Ribault Bédard Bégin Beland Bélanger Belcourt Belisle Beliveau Bellaire Bellau Bellavance Bellec Bellefeuille Bellehumeur Bellemare Belley Bellevue Belotte Benac Bené Benoit (Benoist) Bérart (Berard) Berger Bergeron Bergevin Bernard Bernatchez Bernier Berthier Bertin Bertrand Bérube Besner Bessette Bibeau Biel Bienvenu Biffle Bigaouette Bigras Billard Bildeau Bineteau Biron Bisson Bissonnette Blain Blais Blaive Blanchard Blanchard dit Gentilhomme Blanchet (Blanchette) Blanco Blay Blondeau Blouin Bloutin Bodard Boies Boileau Bolly Bois Boisbrian Boisclair Boismé-Boisseau dit Blondin Boisvert Boivin Bolduc Bonnayer Bonneau Bonnette Bonnier Bonnière Bonsall Bonvouloir Bordeleau Borduas Borel Bossier Bottineau Bottineau Bouchard Boucher Boudinot Boudreau Boudrias Bouillon Boulanger Boulay Boulet Bouliane (Boulianne) Bourassa Bourbeau Bourcier Bourdages Bourdain Bourdeau Bourg Bourgeois Bourget Bourneuf Bournival Bourque Bourret Boursier Bousquet Boutal Bouchillotte Bouchillier Boutin Boutot Bouvier Boyer Branchu Brassard Brassaud Brasseur dit Mathieu Braud (Brautic, Breau, Breaud, Breault, Breaux, Bro, Brot, Brough, Brown, Brun, Bruneau, Brunel (Brunelle), Bru, Cadotte, Caillabet, Caisay, Calix, Carville, Casavant, Castonguay, Champigny, Champlain, Chapau, Charron, Chartier, Chartrand, Chermault, Cherubin, Chevalier, Cheres, Choumar, Chouveau (Chomte, Comtois, Constantine, Cousy, Coutant, Coutu, Couture, Subercase, d'Helencourt, D'Os, Daudelin, Dauphinais, David, De Villegaignon, Decatur, Degagné, Demers, Denis (Denys), Derouin, Desjardins, Desjarlais, Deslandes, Desruisseaux, Dessurault, Desr, Doriot, Dorval, Doucet, Doyon (Dubuque), Dubuis, DuCharme, Dumont, Dumontier, Dumouche, Durand (Durant), Durocher, DuFalardeau, Falcon, Fargeau, Faul, Fleury, Floreal, Fluet (Fluette), Fournier, Fradet (Fradette), Fra, Fugère, Fuseau, Gaboury, Gagné, Gastineau, Gaudet, Gaudette, Genest, Germain, Giard, Gibeau, Goudre, Goulet, Gourgues, Goy, Grondin, Grosvalet, Groulx, Gu, Guernette, Guertin, Guilbert, Gu, Guyon, Haché, Haché dit Gallin, Heenok, Hénaik, Hénault, Henna, Jacques, Jalbert, Janelle, Jarda, Joncas, Joubert, Jourdain, Jovin, L'Hirondelle, La Badine, La Cor, Labbé, Labelle, LaBeouff, Laberg, Laclède, Lacombe, Lacoste, La Laframboise, Lafrance, Lafrenie, Lamothe, Lamour, Lamoureux, Langlois, Lanier, Lanoie, Lanou, Larocque, Larose, LaRouche, Lar, Lavault (Laveaux), Laventure, La Laverdure, Le Gallienne, Le Gard de Beaubassin, Le Neuf de Bois, Lecours, Lecul, Lecuyer, LeDoux dit La Rozette, Léger dit La Roz, Lenchantin, Lenoir, Leonard, L, LeVasseur, Levebvre d'Anger, Le Loranger, Loras, Lorette, Lorim, Maheu, Mahier, Mahiet, Mailh, Marchand, Marchessault, Marc, Marsollet, Martel, Martin, Mar, Melancon, Melanson dit La Rap, Metivier, Meunier, Meyer, Mich, Miranda, Mireaux, Mius d'Entree, Saint-Germain, Montcalm, Mor, Morpain, Morrier, Motut, Moul, Noël, Nogue, Nolan, Nolin, No, Ossant, Otis, Oudy, Ouellet (O Paquin, Paradis, Paré, Parent, P, Pelletier, Pélouquin, Pepin, Pépin, Peyroux, Phaneuf, Phillion, Pica, Pinet, Pinal, Pion, Pitre, Pitre d, Poitevin dit Parisien, Poitras, Po, Pratte, Préjean dit Le Breton, P, Pruneau, Puger, Pugnant dit De Regimbal, Régis, Réhel, Remy, R

DIRECTEURS DE L'OUVRAGE

Yves Frenette est professeur titulaire et directeur de l'Institut d'études canadiennes à l'Université d'Ottawa. Il a signé deux livres et plus de 80 chapitres et articles. Il a en outre dirigé ou co-dirigé une quinzaine d'ouvrages collectifs.

Étienne Rivard, géographe, est coordonnateur au CIEQ-Laval. Ses incursions en études francophones sont essentiellement le reflet de ses travaux sur les Métis, le métissage et les relations entre autochtones et allochtones.

Marc St-Hilaire, professeur à l'Université Laval, est spécialiste de la géographie historique du Québec. Il est l'auteur de nombreuses contributions sur la population québécoise ainsi que sur la genèse des paysages nord-américains.

AUTEURS

Samuel P. Arseneault, Université de Moncton

Nicole Barrieau, Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques (ICRPAP), Université de Moncton

Béatrice Craig, Université d'Ottawa

Annick Fouchier, Centre de recherches d'histoire nord-américaine (CRHNA), Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Yves Frenette, Institut d'études canadiennes, Université d'Ottawa

Gaétan Gervais, Université Laurentienne

Anne Gilbert, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF), Université d'Ottawa

Jacques Henry, University of Louisiana

Nathalie Kermaal, Université de l'Alberta

Alain Laberge, Université Laval, CIEQ

Jean Lamarre, Collège militaire royal du Canada

Nicolas Landry, Université de Moncton

Nicole Lang, Université de Moncton

Sara Le Menestrel, École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Jack I. Little, Université Simon Fraser

André Magord, Institut d'études acadiennes et québécoises, Université de Poitiers

Marcel Martel, Chaire Avie Bennett Historica en histoire canadienne, Université York

Mario Mimeault, historien et professeur d'histoire au secondaire retraité

Fernand Ouellet, professeur retraité, Université York

Roberto Perin, Collège Glendon, Université York

Normand Perron, Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS-Urbanisation, Culture et Société

Stéphane Plourde, Université de Moncton

Audrey Pyée, Collège Glendon, Université York

Étienne Rivard, Université Laval, CIEQ

Yves Roby, Université Laval, CIEQ

Yvan Rousseau, Université du Québec à Trois-Rivières, CIEQ

Alain Roy, Bibliothèque et Archives Canada

Sylvie Roy, Université de Calgary

Marc St-Hilaire, Université Laval, CIEQ

Matteo Sanfilippo, Università degli Studi della Tuscia, CIEQ

Robert A. Stebbins, Université de Calgary

Guillaume Teasdale, Université de Windsor

Cecyle Trépanier, Université Laval

Bertrand Van Ruymbeke, Université de Paris VIII

Cécile Vidal, École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et Centre d'études nord-américaines (CENA)

François Weil, École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

oussard Brousseau Brûlé Brun ana Caber Cadieux Cadorette Caron Carrier Carrière Carrière Chamerlain Chamberland Champagn Charlevoix Charon Charpenier Chauvin Chenard Chenewort Cholete Chopin Choquette Chrobert Collette Comeau Cominot Courtemanche Cousineau D'Amboise D'amours D'Auger de se Dansereau Daoust Darche rigny De Meulles de Veniard de Delisle Delpé Delpy Demaric Desgagnés Deshaies Desites Desrochers Desroches Desrosiers Dompierre Donais Doré Donon Dumont Dubos Dubrûlé Dubuc Hamel Duhon Dumais Dumas ne Duquet (Duquette) Durance er-Blais Fabares Fabray Fafard Fiset Flandreau Fleurette Fleur us Foucher Fougère Fourcade Frotte Frigault Frigon Froment Garneau Garnier Garon Garreau s Gelineau Gendreau Gendron rdin Goguen Gosselin Gosselin Grenier Grenon Grignon Grisé tette Guérin Guérin dit Laforge Guire, Guy, Guy dit Tintamarre Hebert, Hébert dit Manuel Humbert Huot Jabouin Jacob ur Jolin Jollier Joly (Jolys, Jolie) Juac) L'Enfant L'Étoile L'italien ndrye La Vigne Labadie Labat aise Lachance Lachey Lachney Lafontaine Laforme Lafortune Lamarre Lambert Lamontagne er Langevin Langlade Langlais e Larivière LaRoche Larochelle rizon Lavadie Lavalee Lavallette Bouchillier, Le Caron, Le Clerc dit t, Le Menestrel, Le Mire, Le Neuf, erc (Leclair), Lecote (Leconte), ur, Légare, Legault, Léger, Léger, mire, Lemoine, LeMond, Lemrie, Lessard, Letendre, Letourneau, iveau, Loiselle, Lombard, Long, onne, Magnan, Magoffin, Maguy, Manseau, Maranda, Marceau, Marquette, Marquis, Marsan, Maurault, Mayrand, Mazerolle, vil, Messaguay, Messier, Methe, llard, Millette, Milot, Mimeault, rgeon, Monière, Monmellian dit ce, Morin, Morissette, Morneau, quin dit L'Étoile, Nault, Nicolle, D'Neale), Orillon dit Champagne n), Papineau, Paquet (Paquette), yette), Paysan, Pelchat, Pellerin, -Seine, Petitpas, Petrin, Pettitte, Pinard, Pincer dit Lapince, Pinel, Sable, Poirier, Poissant, Poisson, Poulin, Pouliot, Poupart, Poyer, Provost (Provo), Prudhomme, Ratte, Raymond, Reed, Regeas, r, Riel, Riese, Rimbeau, Riopelle,

(Riopel), Rioux, Rivard, Rivest (Rivet), Roberge, Robert, Robertson, Robichaud, Robidas, Robidoux, Robillard, Robitaille, Roby, Roch, Roche de Mesgouez, Rocheleau, Rochette, Rochon, Rodohan, Rodrigue, Rodrigue dit de Fonds, Roger, Rohatyn, Rolland, Roquefeuille (Rockefeller), Ross, Rouange, Rouer, Rouillard, Rouleau, Roulier, Rouse, Rouse dit Languedoc, Rousseau, Roussel, Roussy, Routhier, Roux, Roy, Ruelle, Ruest, Rullier, Sabourin, Saindon, Sainsevain, Saint-Etienne de la Tour, Saint-Julien de la Chaussée, Saint-vallier, Salinger, Salois, Samson, Sansaricq, Sanscartier, Sansouci, Sarrazin, Saulnier, Saumure, Saurette, Sauvage dit Forgeron, Sauvage dit Michaud, Sauvageau, Sauvé, Savard, Savary, Savoie (Savoy), Savoy-Doucet, Scott, Segala, Seguin, Semer, Semeur, Senay, Senécal, Senesac, Serreau de Saint-Aubin, Serrier, Sévigny, Sévigny, Sicard, Sicot, Simard, Simeus, Simon dit Boucher, Simoneau, Sire, Sirois, Soileau, Sonnier, Sossamon, Soucy, Soulard, Soulé, Soulevant, St-Denis, St-Georges, St-Germain, St-Hilaire, St-Martin, St-Maurice, St-Pierre, St-Amand, St-Denis, St-Laurent, St-Onge, St-Pierre, Ste-Marie, Surette, Surin, Sylvain, Sylvestre, Taché, Taillon, Talbot, Tardau, Tanguay, Tardif, Tassé, Tauzin, Tellier, Terres, Weymann, Terriot, Tessier, Testard dit Paris, Terrault (Téreau), Thébeau, Théberge, Théoret, Thénault (Thérin), Theroux, Theriault, Therpin, Thibault (Thibeault), Thibert, Thibodaux (Thibodeau), Thiboutot, Thiffault (Tifault, Tifo), Thoreau, Thuette, Tillard, Toews, Tondreau, Touchette, Thourin, Tourigny, Tourneur, Tougissant, Toutant de Beauregard, Trahan, Tremblay (Tromble, Trombley, Trombly), Trempe, Trépanier, Triel dit LaPerrière, Trigane, Trottier, Trouillot, Trudeau, Trud, Turcot (Turcotte), Turgeon, Turpin, Vachon, Vadeboncoeur, Vadenais, Vaillancourt, Valentine, Dubourg, Vallée, Vallières, Vallois (Valois), Vanasse, Varesse, Artan, Vaugier, Vautour, Veillet, Veillette, Veilleux, Vénables, Vermette, Verrier, Vescot, Vézina, Vidal, Vienneau, Viger, Vigier, Vigneau, Vilgrain, Villandre, Villatte, Villeneuve, Villeray (Villers), Vincent, Vincent dit Clément, Violette, Vitter, Vizenor, Voghel, Walker-Marchand, Wildenstein



La francophonie nord-américaine

Sous la direction de
YVES FRENETTE
ÉTIENNE RIVARD
MARC ST-HILAIRE



**Presses de
l'Université Laval**

QUÉBEC 2012

CATALOGAGE AVANT PUBLICATION DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
ET BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Vedette principale au titre :

La francophonie nord-américaine

(Atlas historique du Québec)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7637-8958-3

1. Amérique du Nord francophone - Histoire. 2. Géographie de la population - Amérique du Nord francophone. 3. Amérique du Nord francophone - Émigration et immigration. I. Frenette, Yves, 1955- . II. Rivard, Étienne, 1973- . III. St-Hilaire, Marc, 1956- . IV. Collection: Atlas historique du Québec.

E49.2.F8F72 2012

970.004'41

C2010-942546-4

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES DE LA COUVERTURE

RECTO

Saint Paul – La Société Saint-Jean-Baptiste à Saint Paul, Août 29, 1915. Archives provinciales de l'Alberta, collection Oblate, OB8200

VERSO

Orléans, 2010. Photo : Émilie Lapierre Pintal, CIEQ
Veüe et Perspective de la Nouvelle Orleans en 1726 [DÉTAIL].
Jean-Pierre Lassus. Centre des Archives d'Outre-Mer, (CAOM)
FR CAOM 04DFC71A
Famille Turcotte, première famille arrivée à Amos, 1911
[DÉTAIL]. Société d'histoire d'Amos, Fonds Pierre Trudelle,
P028/P032

Carte de l'établissement de Prairie des Chiens selon le rapport de J. Lee Esquire., Agent, &c, 1860 [DÉTAIL].
Newberry Library, Map2F G4124.P7G46 1820.L4 1860

Phare aux couleurs de l'Acadie au village de Neguac, 2009.
Village de Neguac
Sortie des travailleurs, Amoskeag Mfg. Co., Manchester, New Hampshire, 21 mai 1909 à 18h00. Lewis Wickes Hine.
Library of Congress, Washington, LC-DIG-nclc-01810

MERCI AUX ORGANISMES ET CENTRES D'ARCHIVES QUI ONT CONTRIBUÉ À ILLUSTRER CET OUVRAGE
EN NOUS OFFRANT DE REPRODUIRE PHOTOGRAPHIES, CARTES ANCIENNES ET GRAVURES À TITRE GRACIEUX

Acadian Memorial Louisiane

Archives de la ville de Montréal

Archives des Filles de la
Sagesse, Ottawa

Archives des Sœurs du Bon-Pasteur
de Québec

Centre d'archives Musée des Filles
de Jésus, Trois-Rivières

Centre de documentation et d'études
madawaskayennes, Université de
Moncton, campus d'Edmundston,
Nouveau-Brunswick

Centre de la francophonie
des Amériques

Centre de recherche en
civilisation canadienne-française,
Université d'Ottawa

Cité collégiale d'Ottawa

Collège Boréal en Ontario

Université de Saint-Boniface, Manitoba

Festival du voyageur, Winnipeg,
Manitoba

Kansas State Historical Society, Center
for Historical Research

L'Arche Musée et Archives, Saint-Pierre
et Miquelon

Mackinac State Historic Parks
(colonial Fort Michilimackinac),
Michigan, États-Unis

Modern Languages Department.
Regiopolis-Notre Dame Catholic
High School, Kingston, Ontario

Mouvement Montréal Français

Mouvement national des
Québécoises et des Québécois

Parcs Canada, Lieu historique
national de Grand Pré

Parcs Canada, Lieu historique national
du Canada du Fort Beauséjour

Paroisse Sacré-Cœur de Welland ,
Ontario

Site historique et Archéologique
de Pabos, Québec

Société d'histoire de Sherbrooke

Société historique de Lourdes, Manitoba

Société historique de Saint-Boniface,
Manitoba

Village de Memramcook,
Nouveau-Brunswick

Village de Neguac,
Nouveau Brunswick

Ville de Québec, Service
des communications

© Les Presses de l'Université Laval, 2012

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Dépôt légal (Québec et Canada), 4^e trimestre 2012.

ISBN 978-2-7637-8958-3

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	VII
INTRODUCTION Par Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire	1
CHAPITRE 1 LES PREMIERS FOYERS DE PEUPEMENT, 1604-1763	5
PRÉSENTATION	7
L'ANCIENNE ACADIE, 1604-1754 Par Yves Frenette et Stéphane Plourde	9
LA DÉPORTATION, 1755-1763 Par Yves Frenette	15
PLAISANCE ET L'ÎLE ROYALE, 1658-1758 Par Nicolas Landry et Nicole Lang	17
LA PÉNINSULE GASPÉSIENNE, 1530-1760 Par Mario Mimeault	25
L'OCCUPATION DE LA VALLÉE LAURENTIENNE Par Alain Laberge	31
POSTES, MISSIONS ET MÉTISSAGES DANS LES PAYS D'EN HAUT Par Nathalie Kermaol	37
Les Canadiens du détroit du lac Érié, 1701-1800 Par Guillaume Teasdale	40
LA COLONIE DU MISSISSIPPI Par Cécile Vidal	41
LE PAYS DES ILLINOIS, 1673-1818 Par Cécile Vidal	51
LE REFUGE HUGUENOT, 1562-1780 Par Bertrand Van Ruymbeke	59
CHAPITRE 2 LA FRONTIÈRE COMMERCIALE ET AGRICOLE, 1763-1860	65
PRÉSENTATION	67
LES NOUVELLES ACADIES DE L'ATLANTIQUE, 1763-1871 Par Yves Frenette et Stéphane Plourde	69
LE MADAWASKA, 1785-1870 Par Béatrice Craig	73
Le portage du Témiscouata Par Étienne Rivard	78
MIGRATIONS ET ETHNICITÉ EN LOUISIANE Par Étienne Rivard	79
LES IMMIGRANTS FRANCO-EUROPÉENS Par Matteo Sanfilippo	83
L'ÉTABLISSEMENT DES CANADIENS FRANÇAIS DANS LES CANTONS DE L'EST Par Jack I. Little	89
ESSORS ET TRANSFORMATIONS DES TERRITORIALITÉS FRANCO-MÉTISSES Par Nathalie Kermaol et Étienne Rivard	95
SUR LA PISTE DE SANTA FE, 1721-1880 Par Alain Roy	101





CHAPITRE 3 LES GRANDES MIGRATIONS, 1860-1920	107
PRÉSENTATION	109
ESSOR DÉMOGRAPHIQUE ET MIGRATIONS DANS L'ACADIE DES MARITIMES, 1871-1921 Par Stéphane Plourde et Yves Frenette	111
CANADIENS FRANÇAIS, FRANÇAIS, ANGLO-NORMANDS ET ACADIENS DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT Par Mario Mimeault	115
L'ÉMIGRATION CANADIENNE-FRANÇAISE VERS LA NOUVELLE-ANGLETERRE, 1840-1930 Par Yves Roby avec la collaboration d'Yves Frenette	123
LES CANADIENS FRANÇAIS DU MIDWEST AMÉRICAIN Par Jean Lamarre et Marc St-Hilaire	133
DU QUÉBEC VERS L'ONTARIO Par Fernand Ouellet	143
LA COLONISATION DU NORD-EST ONTARIEN Par Gaétan Gervais	149
DIVERSIFICATION CULTURELLE ET DISPERSION SPATIALE DANS LES PLAINES DE L'OUEST Par Étienne Rivard	155
NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, 1890-1914 Par Audrey Pyée	159
LA QUESTION DES TERRES MÉTISSÉS, 1870-1975 Par Nathalie Kermaal	165
LES MIGRANTS FRANÇAIS ET LEURS COMMUNAUTÉS AUX ÉTATS-UNIS Par François Weil	169
L'immigration franco-européenne aux États-Unis, 1899-1910 Par Étienne Rivard	172
FRANÇAIS ET CANADIENS FRANÇAIS EN CALIFORNIE Par Annick Foucrier	173
LES TRANSFORMATIONS DE LA POPULATION FRANCO-LOUISIANNAISE Par François Weil	179
LE CONTEXTE DE FONDATION DES COMMUNAUTÉS DE LA DIASPORA CANADIENNE-FRANÇAISE Par Yves Frenette et Jean Lamarre	181
LA PAROISSE ET LA SURVIVANCE Par Yves Roby	185
La Congrégation Notre-Dame aux États-Unis Par Marc St-Hilaire	194
LA MUTUALITÉ D'ASSURANCE À L'ÈRE DES MIGRATIONS CANADIENNES-FRANÇAISES Par Yvan Rousseau	195
LES CONFLITS ECCLÉSIASTIQUES, 1860-1930 Par Roberto Perin et Matteo Sanfilippo	199





CHAPITRE 4 LES ANNÉES DE TRANSITION, 1920-1960	207
PRÉSENTATION	209
LES FRANCO-TERRENEUVIENS Par André Magord	211
UNE ACADIE EN RECOMPOSITION Par Étienne Rivard et Stéphane Plourde	215
LES NOUVELLES TENDANCES MIGRATOIRES DES QUÉBÉCOIS Par Normand Perron	219
LES PROGRÈS DE LA POPULATION FRANCO-ONTARIENNE Par Fernand Ouellet	225
Population métisse dans l'espace rural des Prairies, 1941 Par Étienne Rivard	230
LES FRANCOPHONES DU POURTOUR NORD-OUEST, 1786-2000 Par Yves Frenette	231
LE CANADA FRANÇAIS À L'ŒUVRE Par Marcel Martel	233
CHAPITRE 5 LES RECONFIGURATIONS, 1960 À NOS JOURS	239
PRÉSENTATION	241
LES STRATÉGIES IDENTITAIRES FRANCO-LOUISIANAISES Par Sara Le Menestrel et Jacques Henry	243
L'ACADIE CONTEMPORAINE Par Samuel P. Arseneault, Nicole Barrieau et Cécyle Trépanier	251
UN ESPACE FRANCO-ONTARIEN EN PLEINE TRANSFORMATION Par Anne Gilbert	257
WELLAND, ONTARIO, 1829-2005 Par Sylvie Roy	263
LES RESTRUCTURATIONS D'UN ESPACE FRANCOPHONE DANS L'OUEST CANADIEN Par Étienne Rivard	269
L'IMMIGRATION, L'IMMERSION ET LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE FRANCOPHONIE Par Robert A. Stebbins	275
LES MUTATIONS DE LA FRANCOPHONIE CONTEMPORAINE Par Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire	281
NOTES	287
BIBLIOGRAPHIE	289
SOURCES STATISTIQUES, BASES DE DONNÉES ET FICHIERS GÉOGRAPHIQUES	303





REMERCIEMENTS

Par une fin d'après-midi d'avril 2000, à la sortie d'un atelier marquant le départ à la retraite de l'historien Yves Roby de l'Université Laval, le géographe historien Serge Courville invita et convainquit Yves Frenette et Marc St-Hilaire (Étienne Rivard se joignit plus tard à l'équipe) à élaborer un projet d'atlas historique sur la Franco-Américanie de la Nouvelle-Angleterre. Faisant montre de témérité, nous décidâmes très rapidement d'élargir le projet naissant à l'ensemble du continent nord-américain.

Dans sa phase d'élaboration, nous avons bénéficié des conseils judicieux de plusieurs collègues, au premier chef Gratien Allaire, Maurice Basque et Yves Roby. Puis nous avons recruté des collaborateurs dont nous voulons une fois de plus souligner l'apport. Ils furent à la fois généreux et patients, se pliant aux contraintes éditoriales et aux nombreux délais impartis à la production d'un ouvrage comme celui-ci. Dans un monde où la progression de la carrière dépend largement du nombre de publications et de la vitesse à laquelle elles paraissent, leur participation à cet atlas historique témoigne de leur dévouement à la diffusion du savoir.

Nous sommes aussi redevables au Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), dont l'équipe a fourni un soutien indéfectible à l'atlas de ses premiers balbutiements jusqu'au produit final, en passant par les longues étapes de conception, de rédaction et de révision. Outre le CIEQ, d'autres centres de recherche et de nombreux dépôts d'archives ont contribué à cet atlas, notamment en nous accordant le droit de reproduire du matériel iconographique. C'est grâce à eux si une trame iconographique aussi fournie accompagne la trame textuelle de l'ouvrage.

Bonne lecture !

ONT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE L'OUVRAGE

Direction scientifique
Marc St-Hilaire, CIEQ, Université Laval,
Yves Frenette, Université d'Ottawa
et **Étienne Rivard**, CIEQ, Université Laval

Direction artistique
Émilie Lapierre Pintal, CIEQ, Université Laval

Mise en page, graphisme des cartes
et traitement de l'iconographie
Émilie Lapierre Pintal, CIEQ, Université Laval
avec la collaboration de **Marie-Andrée Perron**

Traduction
Jean Léveillé

Formatage des textes
Amélie Audet, CIEQ, Université Laval

Recherche documentaire complémentaire
Étienne Côté, CIEQ, UQAM

Recherche iconographique
Émilie Lapierre Pintal, **Jeannette Larouche**
et **Stéphane Harrisson**, CIEQ, Université Laval

Conception cartographique
Marc St-Hilaire, **Étienne Rivard**
et **Philippe Desaulniers**, CIEQ,
Université Laval

Cartographie
Philippe Desaulniers, CIEQ, Université Laval*

Révision linguistique
Anna Olivier, Athéna Rédaction
avec la collaboration d'**Amélie Audet**,
CIEQ, Université Laval

Correction d'épreuves
Anna Olivier, Athéna Rédaction

Soutien administratif
Louise G. Lalancette et **Ginette Olivier**,
CIEQ, Université Laval

* Sauf indication contraire



THIS Certifies that *Paul de La Roche* appeared Personally this Day, before his Majesty's Court of General Sessions of the Peace for the County of *King* and took the Oath of Allegiance and Fidelity to His Majesty according to the Forme, prescribed by the Statute in that behalf made, in the Presence of the Justices of the Peace for the County of *King* in the County of *King* in the Province of *Quebec* this *eleventh* Day of *May* 1798.

J. Buchanan Clerk of the Peace
in the County of *King*
Clerk of the Peace



INTRODUCTION

Par Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire

EXPLORER LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE, C'EST ABORDER LES RIVALITÉS QUI POUSSENT LES EMPIRES COLONIAUX À SE DISPUTER LE CONTRÔLE D'UN CONTINENT, C'EST SUIVRE LES PRINCIPALES TRAJECTOIRES MIGRATOIRES QUI SONT À LA SOURCE DE L'ENRACINEMENT FRANCOPHONE, C'EST SILLONNER FLEUVES ET RIVIÈRES POUR PÉNÉTRER LES UNIVERS AUTOCHTONES, C'EST OBSERVER L'ÉVOLUTION DES SITES DE PEUPEMENT, GRANDS ET PETITS. EXPLORER LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE, C'EST AUSSI SONDER L'ANGOISSE DE LA MARGINALISATION ET LA MENACE DE L'EXTINCTION, MAIS EN CONTREPARTIE SAISIR LES DYNAMIQUES CRÉÉES PAR LA DIVERSITÉ, LA RÉSILIENCE ET LA VITALITÉ.

Francophonie et francophones

En interaction avec les civilisations autochtones, la francophonie est, avec l'anglophonie et l'hispanophonie, l'une des principales composantes du paysage culturel de l'Amérique du Nord. Elle fut mise en place dans la mouvance de l'expansion européenne dans les Nouveaux Mondes, qui transposa, en l'adaptant, la culture française. Des trois univers culturels, la francophonie souffre aujourd'hui de la comparaison, étant minoritaire partout sauf au Québec. Elle demeure néanmoins une réalité vivante, qui bat à des rythmes variés selon les contextes économiques, politiques et sociaux dans lesquels elle baigne.

Nous utilisons les termes de « francophone » et de « francophonie » au sens large, c'est-à-dire respectivement de locuteur du français et d'aire linguistique, indépendamment des variantes phonétiques et lexicologiques. Nous nous éloignons ici également du caractère institutionnel ou absolu que peut revêtir le concept de francophonie. Ce que nous analysons, ce sont les

locuteurs du français et l'aire dessinée par leur répartition changeante sur le continent. Nous nous intéressons ainsi aux colons français d'avant la chute de la Nouvelle-France ; à leurs descendants acadiens, canadiens-français, créoles et huguenots ; aux migrants franco-européens qui sont venus par vagues occuper des parties du territoire nord-américain ; aux Métis issus de la rencontre avec les peuples autochtones ; aux derniers immigrants en titre, originaires d'Afrique et des Antilles, qui se sont déplacés dans la mouvance de la décolonisation et de la mondialisation.

Fondements historiques et géographiques

Construit selon une perspective résolument diachronique, l'ouvrage permet de saisir les grands moments de l'évolution de la francophonie nord-américaine depuis les débuts de la présence française au tournant du XVII^e siècle jusqu'à l'aube du XXI^e siècle. Il ne saurait toutefois être question d'appréhender tous les phénomènes

et nous avons privilégié les faits de migration, de peuplement et d'occupation du territoire. Une telle approche permet d'étudier, dans un premier temps, les relations entre la France et l'Amérique du Nord, puis les rapports qu'entretiennent les régions du continent entre elles.

Cette approche privilégie donc les acteurs agissant à échelle fine plutôt que les institutions qu'ils mettent sur pied et qui les encadrent tout à la fois, même si on ne peut ignorer les contraintes sociopolitiques et socio-économiques influant sur les stratégies individuelles, familiales et communautaires. Les planches traitent ainsi pour l'essentiel des faits de mobilité géographique, de formation des communautés locales ou régionales, d'insertion des francophones dans des territoires plus ou moins densément peuplés et organisés, ainsi que des rapports avec les autres groupes. Par ailleurs, si elles prennent de l'importance à la fin de l'ouvrage, les expressions culturelles ou identitaires demeurent peu traitées dans

l'ensemble. C'est que l'atlas ne porte pas sur les imaginaires et les représentations des francophones d'Amérique du Nord, mais plutôt sur les dimensions historiques et géographiques de leurs fondements, au contraire d'autres travaux synthétiques, notamment le recueil pionnier dirigé par Dean Louder et Éric Waddell (1983).

Un découpage en cinq périodes

Nous avons divisé l'ouvrage en cinq chapitres correspondant à autant de périodes dans la genèse et l'évolution de la francophonie nord-américaine. Au sein de chaque chapitre, c'est une logique spatiale qui intervient, de la façade atlantique vers l'intérieur et l'Ouest. Dans un premier temps, nous observons la mise en place des foyers de peuplement à l'époque de l'empire français. Puis nous assistons au déploiement continental des francophones, à la mesure de l'expansion de la frontière commerciale et agricole entre le milieu du XVIII^e et le milieu du XIX^e siècle. Le troisième chapitre est le plus long, portant sur les grandes migrations dont sont issues la plupart des communautés francophones contemporaines à l'extérieur de l'Acadie, du Québec et de la Louisiane. Elles

sont suivies par une période de transition pendant laquelle les phénomènes étudiés précédemment continuent sur leur lancée, mais montrent aussi les signes avant-coureurs de la reconfiguration du dernier demi-siècle.

Toutefois, nous n'avons voulu imposer ni à nos collaborateurs ni à leur sujet la tyrannie de la périodisation, ce qui explique que quelques planches et encarts ne s'insèrent pas parfaitement à l'intérieur des cinq grandes périodes. Au début de chaque chapitre, une introduction offre un contexte de la période et en présente les grandes tendances.

Visions multiples des dynamiques spatiales et identitaires

Cet ouvrage est le premier de la collection *Atlas historique du Québec* à inscrire la réalité québécoise dans un cadre géographique et social plus large. Son défi est de mener à bien une synthèse géohistorique à même la spécificité des lieux et des communautés ayant composé la francophonie nord-américaine à diverses époques. L'approche privilégie la diversité des échelles d'analyse – continentale, nationale, régionale et locale –, une perspective qui se prête

particulièrement bien à l'observation des mouvements de population, car ceux-ci mettent en évidence à la fois les lieux de départ et d'accueil, leurs rapports ainsi que les réseaux de divers types se tissant dans l'espace. C'est aussi en jouant avec les échelles d'observation que les collaborateurs à l'atlas font découvrir aux lecteurs toute la richesse et la diversité de l'expérience multiséculaire des francophones d'Amérique du Nord.

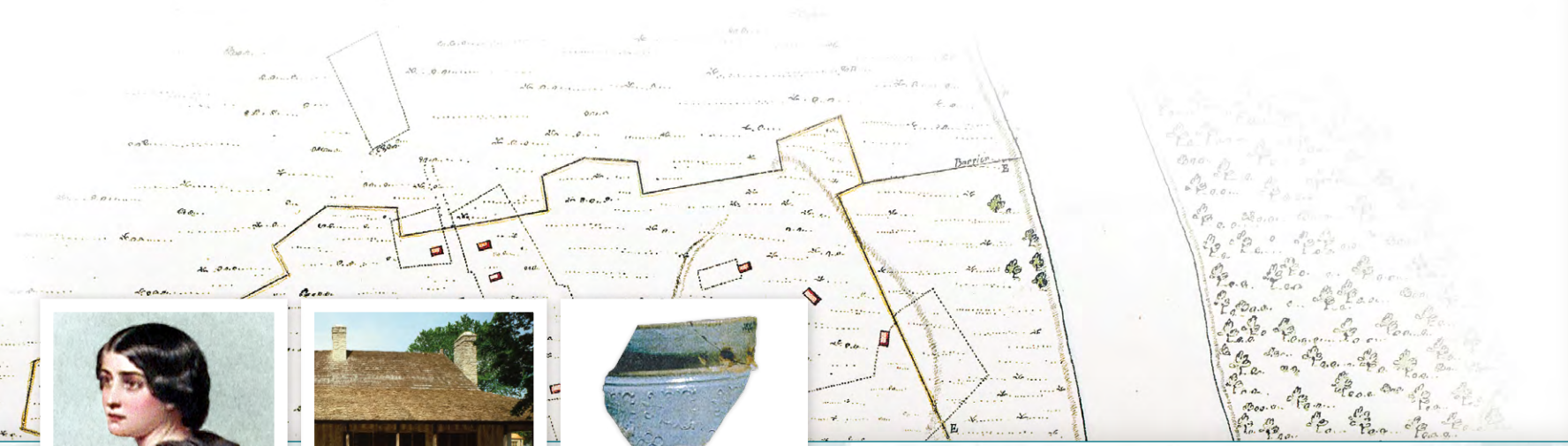
Spécialistes d'une période, d'une région ou d'un aspect de la francophonie nord-américaine, nos 33 collaborateurs et collaboratrices œuvrent au Québec, au Canada, aux États-Unis, en France et en Italie : ils sont historiens, géographes, sociologues, anthropologues ou ethnologues ; de Fernand Ouellet à Audrey Pyée, ils représentent quatre générations intellectuelles qui ont accumulé une somme de connaissances et une capacité d'analyse impressionnantes. Grâce à eux, *La francophonie nord-américaine*, il faut l'espérer, suscitera de nouvelles recherches sur les dynamiques spatiales et identitaires qui sont à l'œuvre à la grandeur du continent.



N. Maison de l'ouvrier.
 O. Tabac.
 Parques des ouvriers, aux Cotonniers, et au milieu de laquelle
 sont et sous fond.
 Sédan de Souffle.

N. Maisons de l'ouvrier.
 O. Maison de l'ouvrier chargé de son de la barrière.
 P. Les forges, l'armurer, & le fusiller.
 Q. Le four.
 R. Baraque des apothicaires, et des garçons Chirurgiens.
 S. Populac.

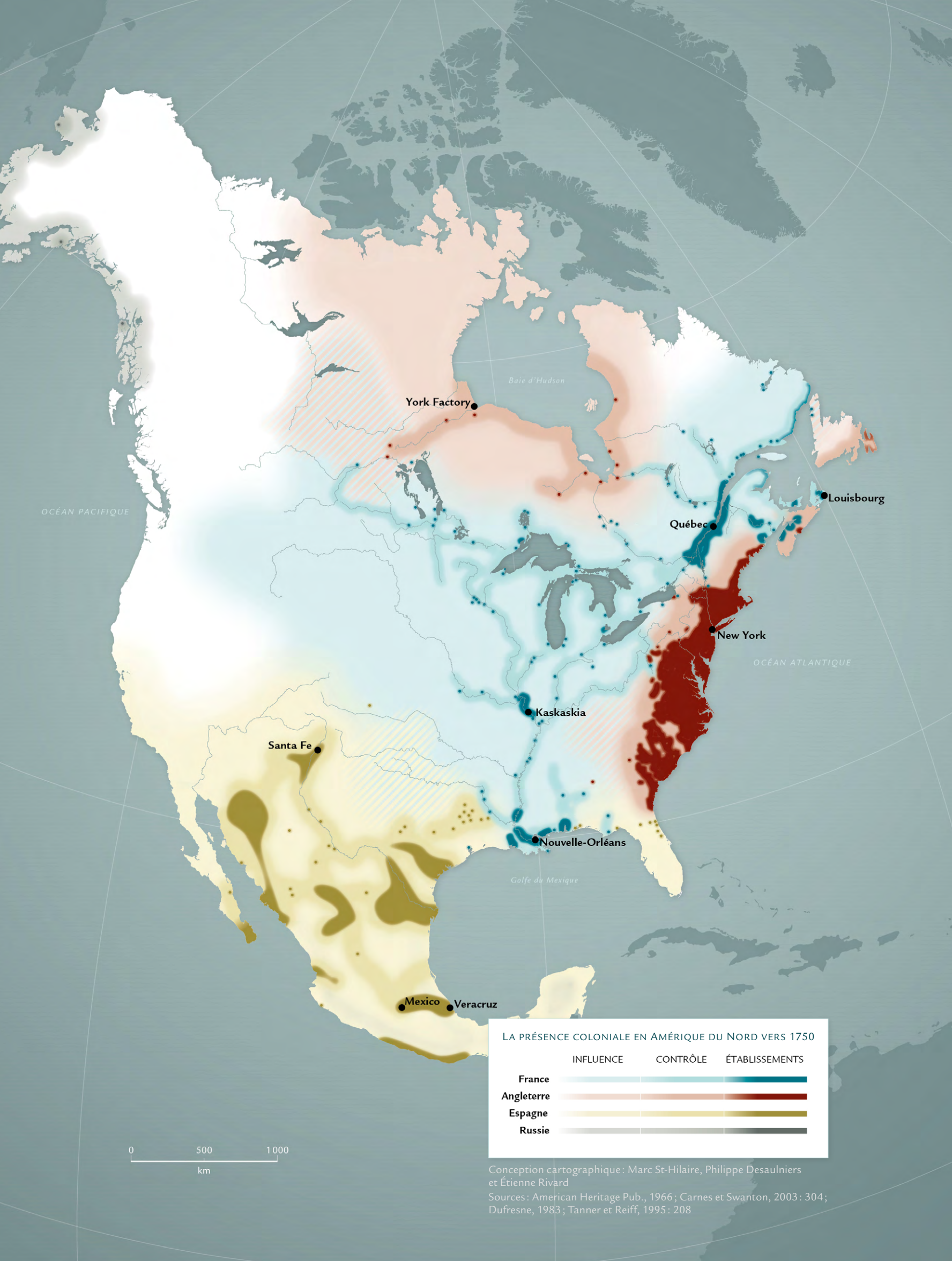
T. Chaloupe sur le passage de la rivière.
 V. Chaloupe venant de charger la chaloupe.
 X. Ruelle relative pour faire l'usage.
 Y. Maisons de terre bonne terre, que l'on dit
 de la direction de la compagnie.



Les premiers foyers de peuplement

1604-1763

- ▶ **L'ANCIENNE ACADIE, 1604-1754**
Par Yves Frenette et Stéphane Plourde
- ▶ **LA DÉPORTATION, 1755-1763**
Par Yves Frenette
- ▶ **PLAISANCE ET L'ÎLE ROYALE, 1658-1758**
Par Nicolas Landry et Nicole Lang
- ▶ **LA PÉNINSULE GASPÉSIENNE, 1530-1760**
Par Mario Mimeault
- ▶ **L'OCCUPATION DE LA VALLÉE LAURENTIENNE**
Par Alain Laberge
- ▶ **POSTES, MISSIONS ET MÉTISSAGES DANS LES PAYS D'EN HAUT**
Par Nathalie Kermoal
- ▶ **Les Canadiens du détroit du lac Érié, 1701-1800**
Par Guillaume Teasdale
- ▶ **LA COLONIE DU MISSISSIPPI**
Par Cécile Vidal
- ▶ **LE PAYS DES ILLINOIS, 1673-1818**
Par Cécile Vidal
- ▶ **LE REFUGE HUGUENOT, 1562-1780**
Par Bertrand Van Ruymbeké



LA PRÉSENCE COLONIALE EN AMÉRIQUE DU NORD VERS 1750

	INFLUENCE	CONTRÔLE	ÉTABLISSEMENTS
France			
Angleterre			
Espagne			
Russie			

0 500 1000
km

Conception cartographique: Marc St-Hilaire, Philippe Desaulniers et Étienne Rivard
Sources: American Heritage Pub., 1966; Carnes et Swanton, 2003: 304; Dufresne, 1983; Tanner et Reiff, 1995: 208

PRÉSENTATION

LE PEUPEMENT DU CONTINENT NORD-AMÉRICAIN PAR LES FRANÇAIS S'INSCRIT DANS LA VOLONTÉ DES PUISSANCES EUROPÉENNES DE CONTRÔLER L'ESPACE DU NOUVEAU MONDE À PARTIR DU XVI^e SIÈCLE POUR DES RAISONS À LA FOIS GÉOSTRATÉGIQUES, ÉCONOMIQUES ET RELIGIEUSES. DANS LE SILLAGE DU PORTUGAL, DE L'ESPAGNE ET DE L'ANGLETERRE, LA FRANCE JETTE ALORS SON DÉVOTÉ SUR LES AMÉRIQUES, D'ABORD AU BRÉSIL ET EN FLORIDE, DEUX ENTREPRISES COLONIALES QUI SE SOLDÈRENT PAR UN ÉCHEC, PUIS DANS LA PARTIE SEPTENTRIONALE DU CONTINENT.

Au début du XVII^e siècle, elle s'installe tour à tour à Terre-Neuve, en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent. Cette dernière région devient rapidement le cœur de la Nouvelle-France et c'est à partir d'elle que s'effectue la pénétration de l'intérieur du continent nord-américain, amenant les Français jusqu'au golfe du Mexique et aux montagnes Rocheuses. Toutefois, les établissements français sont fragilisés par les rivalités coloniales, notamment avec l'Angleterre. Pendant un siècle et demi, la côte française de Terre-Neuve et l'Acadie péninsulaire seront ainsi ballottées entre les deux grandes puissances, avant d'être définitivement conquises par les Anglais en 1713, ce qui incitera la France à coloniser l'île Royale et l'île Saint-Jean. Le conflit franco-anglais atteint son paroxysme au milieu du XVIII^e siècle alors que la

population acadienne est déportée (1755) et que tombent l'une à la suite de l'autre toutes les parties du territoire français d'Amérique, jusqu'à la conquête définitive de la Nouvelle-France en 1760, officialisée par le traité de Paris trois ans plus tard.

Pendant ces 200 ans de colonisation française, l'occupation effective de l'espace fut très mince, colons et établissements étant concentrés dans la vallée du Saint-Laurent et, dans une moindre mesure, en Acadie et en Louisiane. Même dans ces principaux foyers de peuplement, l'immigration demeura faible et la population crût lentement, alors que les postes de l'intérieur, à la fois établissements militaires, lieux de commerce des fourrures et têtes de pont pour l'évangélisation des autochtones, étaient en général modestes et

dispersés. Ce ne fut qu'au XVIII^e siècle que le peuplement atteignit une certaine maturité en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent, pendant que la Louisiane en était encore à ses premiers balbutiements.

Participant de courants et de processus migratoires à l'échelle du nord-ouest de la France et du monde atlantique, la colonisation de l'Acadie et de la vallée du Saint-Laurent s'appuya sur des politiques et des entreprises de colonisation qui se sont conjuguées à l'environnement naturel (notamment la présence de baies, de fleuves et de rivières) et aux stratégies familiales des colons pour favoriser un mode de peuplement marquant la francophonie nord-américaine longtemps après la Conquête britannique et se répercutant jusqu'aux confins du continent. Dans ces territoires voués à

EN PAGE DE GAUCHE La Nouvelle-France revendiquée par Paris recouvre un vaste territoire – la moitié du continent – sur lequel la couronne française exerce en fait des droits et une présence variables. L'occupation effective et continue du territoire déborde peu la vallée laurentienne et la côte de la baie Française (baie de Fundy). Sauf peut-être la Louisiane en fin de régime, les établissements coloniaux sont plutôt ponctuels et visent à contrôler les voies fluviales. Au-delà, le contrôle français est très indirect, passant par les nations autochtones alliées qui restent souveraines dans leurs territoires. La présence coloniale – commerciale, missionnaire ou militaire – y est épisodique.

LA PÉNINSULE ACADIENNE, VERS 1750



Source : Daigle et Leblanc, 1987

Porte d'entrée du continent, le golfe Saint-Laurent, et par extension la péninsule acadienne, s'impose rapidement comme enjeu économique (notamment pour les pêches) et politique. Les conflits coloniaux que cette situation attise culminent avec la Déportation des Acadiens en 1755.



la traite des fourrures, la France assit son contrôle sur un système complexe d'alliances avec les nations amérindiennes, ce qui favorisa l'émergence d'un métissage culturel et biologique, plus particulièrement dans la région des Grands Lacs, dans les plaines de l'Ouest, au pays des Illinois et en Louisiane. Dans cette dernière colonie, le paysage démographique comprenait également une importante population d'esclaves africains, ce qui ajouta encore à la complexité des relations sociales. Enfin, on comptait parmi les premiers francophones nord-américains des exclus dont les communautés allaient se développer à

l'extérieur de la Nouvelle-France. En effet, des protestants, les huguenots, trouvèrent refuge au sein des sociétés composant les colonies britanniques, notamment au Massachusetts, au New York, en Caroline du Sud et en Nouvelle-Écosse.

La Nouvelle-France constituait donc à cet égard un prolongement de la France, seuls les catholiques y ayant droit de cité. Les textes qui composent le premier chapitre de cet ouvrage font ressortir bien d'autres exemples de transferts démographiques, sociaux, culturels, politiques et religieux de la métropole vers ses colonies nord-américaines. Toutefois, ils illustrent

aussi que la Nouvelle-France se distinguait de la mère-patrie de plusieurs manières et que, comme dans toutes les sociétés créoles, y émergèrent de nouvelles identités. Lorsque la Nouvelle-France cessera d'exister après 1763, les descendants des premiers francophones essaieront et façonneront de nouveaux lieux de destination, en même temps qu'ils seront façonnés par eux.

L'ANCIENNE ACADIE, 1604-1754

Par Yves Frenette et Stéphane Plourde

L'ORIGINE DU MOT ACADIE REMONTERAIT À 1524 LORSQUE L'EXPLORATEUR GIOVANNI DE VERRAZANO SURNOMME « ARCADIE » LA BAIE DE CHESAPEAKE. FRAPPÉ PAR LA VÉGÉTATION ABONDANTE QU'IL DÉCOUVRE DANS LA RÉGION, IL LUI DONNE AINSI LE NOM DE CETTE CONTRÉE IDYLLIQUE DE LA GRÈCE ANCIENNE. L'USAGE FERAIT DISPARAÎTRE LA LETTRE « R » PENDANT LE XVII^e SIÈCLE (DAIGLE, 1993 : 2)¹.

Premières tentatives de colonisation

À cette époque, des milliers de pêcheurs viennent chaque printemps aux « terres neuves » et plus avant dans le golfe du Saint-Laurent. C'est cependant le commerce des fourrures qui sédentarise les Français dans la région atlantique. En effet, comme ses concurrents, le royaume de France s'estime incapable de mener seul des projets de colonisation et il s'appuie sur l'entreprise privée pour ce faire. Le roi concède ainsi un monopole commercial à une compagnie, qui, en échange, est responsable d'assurer le peuplement. Les marchands Troilus de la Roche de Mesgouez et Jacques Noël sont les premiers à bénéficier de ce privilège d'exploitation entre 1577 et 1588, le premier fondant l'établissement de l'île de Sable (1598-1603). Ils sont suivis par Aymar de Chaste, puis, au décès de ce dernier en 1603, Pierre Du Gua de Monts, en société avec d'autres marchands, fonde à son tour une compagnie de traite et reçoit du roi Henri IV le titre de lieutenant général « des côtes, terres et confins de l'Acadie, du Canada et autres lieux en Nouvelle-France », s'engageant à y établir des colons et à évangéliser les autochtones.

L'année suivante, Du Gua de Monts fait affréter trois navires, recrute des hommes de métier, des artisans, des soldats, des prêtres et des notables, en tout 80 personnes, pour établir un

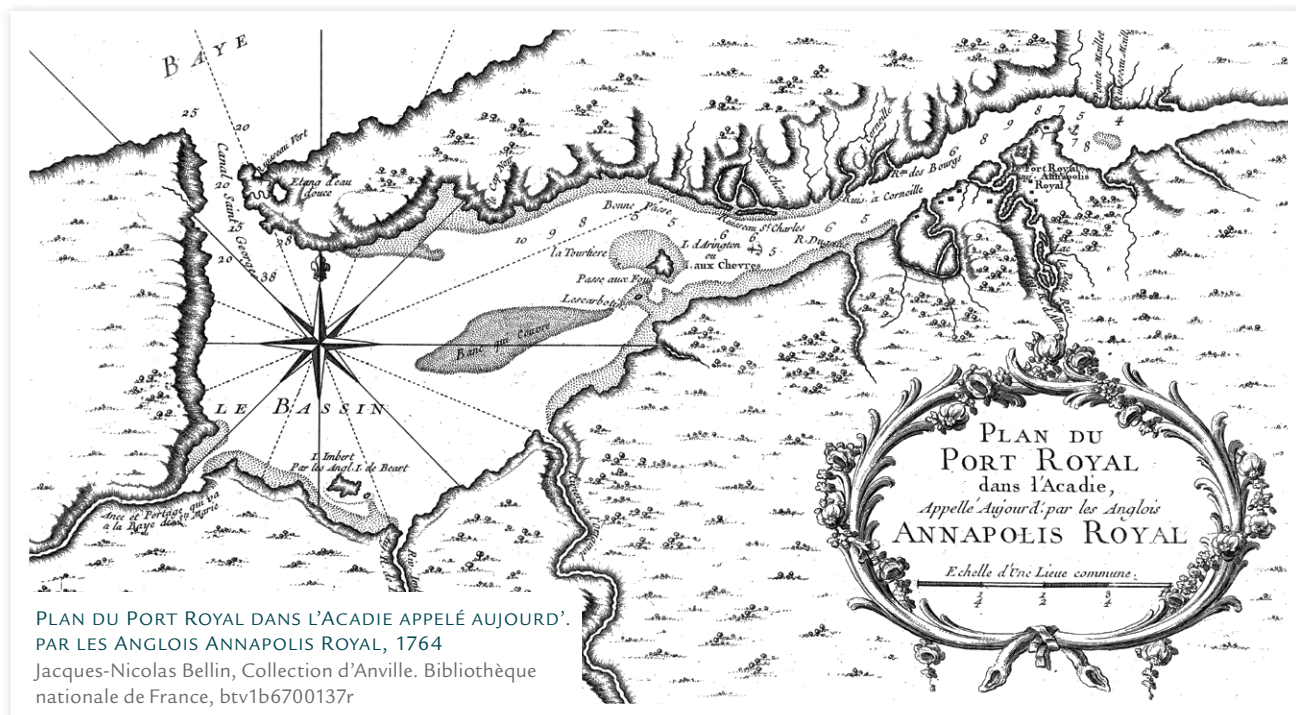


poste de traite au Nouveau Monde. Au mois de mai 1604, la flotte arrive à La Hève, sur la côte sud de l'actuelle Nouvelle-Écosse. Accompagné de Samuel Champlain, Du Gua de Monts longe la côte de l'actuel Nouveau-Brunswick et traverse la baie Française (baie de Fundy) ; il pénètre ensuite dans une rivière où est située une île qui répond, en raison de son emplacement, de son mouillage et de ses richesses naturelles, aux attentes des colonisateurs français. Ceux-ci la nomment île Sainte-Croix. Du Gua de Monts et ses compagnons procèdent immédiatement à la construction d'un fort. L'habitation Sainte-Croix compte une douzaine de maisons, une cuisine,

un magasin, un réfectoire, une chapelle. On y aménage des jardins et on y sème du blé. Le 6 octobre, les Français sont surpris par la première neige de la saison et par les rudesses qui s'ensuivent. L'hiver 1604-1605 est atroce, une pénurie d'aliments et d'eau fraîche entraînant la propagation du scorbut, qui élimine sur son passage la moitié des colons.

Au printemps 1605, on décide donc de déménager la colonie. Après avoir envisagé d'autres lieux possibles d'implantation, Champlain et François Gravé du Pont, lieutenants de Du Gua de Monts, choisissent sur la rive nord du bassin d'Annapolis un endroit propice à la colonisation qu'ils

▲ LE CANADA FAICT PAR LE S^r DE CHAMPLAIN [...] AVEC LES NATIONS VOISINES ET AUTRES TERRES NOUVELLEMENT DECOUVERTES, SUIVANT LES MEMOIRES DE P. DU VAL, GÉOGRAPHE DU ROY, 1677 [DÉTAIL]
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection cartes et plans, P213,P7



nomment Port-Royal. L'hiver suivant, une dizaine de Français sont fauchés par le scorbut. En 1606, le commandement passe aux mains de Jean de Biencourt de Poutrincourt. Ce dernier fait construire un moulin à eau, aménage des champs propices à la culture du blé, organise la traite des fourrures et gagne la confiance des Malécites du fleuve Saint-Jean. Mais en 1607, une révocation du monopole de traite de Du Gua de Mons, due aux pressions de ses concurrents, force les colons à rentrer dans la métropole. Trois ans plus tard, Biencourt de Poutrincourt obtient une autre concession de la Couronne et revient à Port-Royal afin de reprendre le commerce des fourrures. Port-Royal devient le chef-lieu de l'Acadie.

En 1627, le roi Louis XIII accorde à la Compagnie des Cent Associés le monopole du commerce des fourrures en Amérique pour une durée de quinze ans, en échange de quoi l'entreprise s'engage à y établir 4 000 colons, à développer la colonie et à convertir les Amérindiens. Isaac de Razilly, un officier de marine, est nommé lieutenant général du roi en Nouvelle-France. Il prend la direction de trois navires ayant à leur bord des colons et des soldats, établissant son quartier général à La Hève, où il fait construire un fort. De Razilly reprend aussi Port-Royal, passé aux Anglais

depuis 1613. Au moment de son décès en 1636, la Compagnie des Cents Associés est aux prises avec une série de problèmes administratifs; elle cesse d'exister en 1663 lorsque le gouvernement de Louis XIV prend directement le contrôle de la Nouvelle-France.

Des familles souches fécondes

Lentement, à partir de Port-Royal, une population originaire de France prend racine sur les rives de la baie Française et, secondairement, en d'autres points de la région atlantique. L'immigration est faible et elle s'effectue essentiellement pendant une quinzaine d'années, soit entre 1635 et 1650, alors que quelque 50 familles s'implantent. Au cours du demi-siècle suivant, pas plus de 400 personnes ne feraient souche en Acadie, et presque toutes avant 1672 (Leblanc, 1983 : 138). Mais la croissance naturelle est vigoureuse. Hormis une famine à Port-Royal en 1699, la population est en grande partie épargnée par les trois fléaux meurtriers de l'Époque moderne : la guerre, les famines et les épidémies. Ainsi la population double-t-elle entre 1671 et 1686, passant de 420 à 885. Puis, on observe un accroissement important : à la veille de la conquête anglaise, en 1713, la population de l'Acadie compte 2 300 personnes (Roy, 1975). La longue période de paix relative qui s'ensuit profite aux Acadiens sur le plan démographique,

la population faisant plus que quintupler pour atteindre le nombre de 14 000 en 1755 (White, 2005 : 55). C'est que le taux de fécondité est relativement élevé et la mortalité est faible. En effet, selon Gisa Hynes, les couples mariés à Port-Royal dans la première moitié du XVIII^e siècle ont en moyenne 6,75 enfants, dont les trois quarts franchissent l'âge adulte (Hynes, 1985 : 9).

Le peuplement s'effectue en petits noyaux, généralement de cinq à dix familles, souvent apparentées. Par exemple, en 1672, Jacques Bourgeois, établi à Port-Royal depuis le début de la décennie de 1640, émigre dans l'isthme de Chignectou, situé près de l'embouchure de la rivière Mésagouèche (sur la frontière actuelle entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick). Accompagné d'une quinzaine de colons, il fonde la colonie Bourgeois, qui prend de l'ampleur en 1676 avec l'arrivée du seigneur Michel Leneuf de La Vallière et de colons du Canada. La nouvelle seigneurie reçoit le nom de Beaubassin; elle se développe rapidement. Autre exemple : à la recherche de nouvelles terres, certains pionniers de Port-Royal décident de partir pour le bassin des Mines. C'est ainsi que Grand-Pré voit le jour en 1682, lorsque Pierre Melanson, son épouse Marguerite Mius d'Entremont, Pierre Thériault, ainsi que des parents et



REFERENCES
 A. the English Fort, siting above
 etc., called Fort-Lawrence.
 B. a Creek where they land
 provisions &c. for the use of the
 Fort.
 C. Wind-mill Hill.
 D. the French-Fort and Settlement
 called Beau-Sejour.
 E. a French Settlement, called
 Tantamar.
 NB. the French at present are
 possessed of all North of the River
 Masiquash; the double-line

A PLAN OF CHIGNECTO (CALLED ALSO BY THE FRENCH BEAU-BASSIN) AT THE HEAD OF THE BAY OF FUNDI UPON THE ISTHMUS OF ACCADIA SHEWING THAT HARBOUR WITH ITS RIVERS, THE SITUATION OF THE ENGLISH FORT AND FORT POSSESSED BY THE FRENCH, JUNE 1755 [DÉTAIL]
 Library of Congress, Geography and Map Division, g3432c.ct001306



▲ LA CHAPELLE SAINTE-ANNE DE BEAUMONT
 À MEMRAMCOOK, 1998
 Village de Memramcook

Les Acadiens ont profondément marqué le paysage agricole de la baie de Fundy par l'élaboration d'un système complexe de digues appelées aboiteaux. La carte ci-dessus met ce système en évidence, ici représenté par les lignes doubles autour de la baie et de ses principaux cours d'eau.

amis, s'y installent. La région connaît une expansion démographique considérable et devient le grenier à blé de l'Acadie.

L'agriculture au cœur de la vie acadienne

Ainsi l'agriculture enracine-t-elle les colons sur les pourtours de la baie Française et du bassin des Mines. Leur vie quotidienne est modelée par le cycle des saisons, qui conditionne toute l'activité. Au mois d'avril et de mai, onensemence les champs de foin, de blé, d'avoine, de seigle et d'orge, et on plante des légumes comme les

carottes, les navets, les choux et les oignons; on fait pousser des pommiers et des cerisiers, des arbres importés de France, alors que les canneberges, les bleuets et les groseilles à maquereau qui poussent à l'état sauvage sont cueillis par les femmes et les enfants à la fin de l'été. C'est pendant cette saison que l'on moissonne le foin et que l'on tond les moutons, dont la laine sert à confectionner chaussettes, gants et chapeaux qui tiendront les familles au chaud durant l'hiver. Lorsque l'automne approche et que la saison de croissance tire à sa fin, on moissonne le blé et l'avoine, les

hommes sillonnant les champs pour récolter les céréales. La moisson est une période joyeuse, un temps où l'on remercie Dieu pour l'abondance de Sa Nature, un temps où les familles profitent brièvement de journées moins chargées, après le dur labeur du printemps et de l'été. Cependant, ce répit est de courte durée, car l'hiver approche et les vents froids et mordants ne tarderont pas à souffler du Nord. Il faut alors labourer les champs et, comme le fourrage pour l'hiver manque souvent, on doit parfois abattre jusqu'à trente ou quarante pour cent du bétail; la viande

débitée en quartiers et salée sera soit vendue, soit conservée pour les mois à venir. Les femmes et les filles plus âgées ont la lourde tâche de mettre fruits et légumes en conserve, alors que les hommes et les garçons passent le plus clair de leur temps dans les endroits boisés de la ferme, coupant des arbres pour le bois de chauffage. Parfois, ils délaissent la forêt pour aller pêcher le saumon ou l'anguille, qui abonde dans les rivières pendant l'automne. Lorsque l'hiver est bien installé, on ralentit quelque peu, mais il reste malgré tout le bétail à nourrir, les licous, rênes et charrettes à réparer, et les outils à aiguiser. Pour les femmes, la routine incessante des repas à préparer, des habits à réparer et du soin des jeunes enfants ne s'arrête jamais (Wicken, 1994 : 221-222).

Sur ce fond commun, chaque établissement se développe dans un environnement particulier. La disposition des bâtiments reflète le paysage, que ce soit dans une vallée abritée, comme les prés autour de Port-Royal, ou sur la rive sauvage du sud de la baie de Cumberland. Dans la plupart des lieux, les maisons semblent être éparpillées sur un espace assez vaste. Entre le cap Blomidon et Pisiquid, la disposition des demeures reflète un environnement comprenant la mer, les marais et les rivières, navigables grâce à la marée. Le paysage de Beaubassin est similaire : les établissements profitent des possibilités plus larges offertes par l'isthme et les collines ondulantes séparées par des ruisseaux. Au premier abord, les terres se ressemblent toutes ; néanmoins, les prés endigués à Grand-Pré sont plus doux et plus abrités que les marais salants de Tintamarre, fouettés par le vent, situés à deux ou trois cents kilomètres au nord (Griffiths, 1997 : 50-51).

La coopération, ciment de la vie sociale

La coopération fait partie intégrante de la vie acadienne : dans les travaux de la maison et de la ferme ; dans la construction et l'ameublement des habitations ; dans les tâches domestiques telles que le tissage, le tricot, la couture et le raccommodage ; dans la chasse et l'apprêt des peaux pour

le commerce ; dans l'éducation des enfants ; dans l'apprentissage des techniques de pêche. L'entraide rend supportable et même parfois agréable une existence faite de travail ininterrompu (Griffiths, 1997 : 53-54).

Ce sont sans doute la construction et l'entretien des digues, certaines étant longues de cinq kilomètres, qui constituent les meilleurs exemples de cette coopération. En effet, œuvrant en milieu maritime sur des terres d'alluvions, les cultivateurs innovent, en adaptant des techniques européennes. Ils construisent des aboiteaux, qui permettent d'exploiter les marais salés. Le système est formé de quatre parties : un canal, une tranchée, une conduite d'évacuation ou dalle munie d'un clapet de bois régulant le flux de l'eau salée dans les marais, et une digue.

Dans presque tous les établissements, une hiérarchisation sociale a cours et, contrairement à une idée qui a la vie dure, il y a peu de métissage entre les Amérindiens et les Acadiens, le ratio hommes-femmes étant équilibré chez ces derniers. Toutefois, dans les postes éloignés où la traite des fourrures est importante, les mariages entre Européens et femmes autochtones sont plus répandus. Les Acadiens s'y trouvent isolés, et des raisons d'ordres économique et géographique incitent à ces mariages. Par exemple, en 1708, Marie Mius, la fille micmaque de Philippe Mius, épouse Jean-Baptiste Guedry, fils de colons installés à Mirligueche. Même si Marie et son époux résident à l'extérieur des villages micmacs, elle rend probablement souvent visite à ses parents ainsi qu'à ses frères et sœurs, puisqu'ils habitent à proximité. Dans ces lieux périphériques, le français est habituellement la langue de communication ; cependant, comme les enfants grandissent dans des communautés mixtes, il n'est pas rare que, une fois adultes, ils parlent une langue autochtone avec autant de facilité que le français (Wicken, 1994 : 252-255).

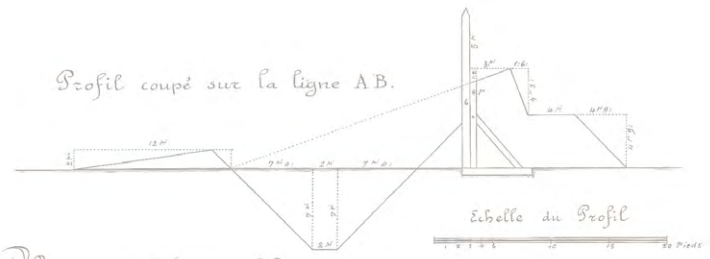
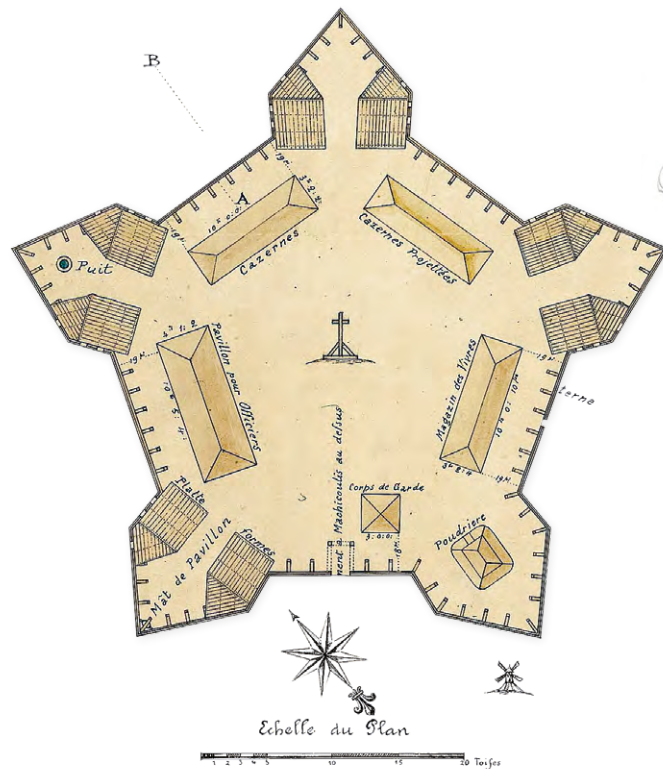
L'Acadie, enjeu stratégique

Plus que tout autre territoire français d'Amérique, l'Acadie est partie prenante de la géostratégie des grandes puissances européennes. Les habitants sont ballottés entre la France

et l'Angleterre, les deux royaumes revendiquant tous deux la façade atlantique de l'Amérique du Nord. Dès 1613, une flottille commandée par Samuel Argall quitte la Virginie et met le cap sur l'Acadie ; les corsaires détruisent l'établissement des jésuites situé à l'île des Monts Déserts (dans l'actuel Maine), avant d'incendier une bonne partie de l'Habitation de Port-Royal. L'Acadie devient donc anglaise par droit de conquête, mais en pratique elle demeure française, des colons écossais n'arrivant qu'en 1629. Ces derniers construisent un petit fort près de Port-Royal et un autre au Cap-Breton. Toutefois, des hivers rigoureux et des attaques françaises ont raison de leur colonie.

En 1631, le roi Louis XIII nomme Charles de Saint-Étienne de La Tour gouverneur et lieutenant général du roi en Acadie, même si celle-ci est nominale sous juridiction anglaise. Pour protéger sa zone d'influence contre les Anglais qui en convoitent les fourrures, Saint-Étienne de La Tour ordonne la construction d'un poste de traite fortifié à l'embouchure du fleuve Saint-Jean. La signature du traité de Saint-Germain-en-Laye, qui restitue l'Acadie à la France en 1632, encourage les activités commerciales françaises. Saint-Étienne de La Tour, qui craint les attaques de son rival Charles de Menou d'Aulnay de Charnisay, agrandit son fort et y établit plusieurs dizaines d'engagés. En 1645, Menou d'Aulnay de Charnisay profite de l'absence de Saint-Étienne de La Tour pour attaquer, mais il est repoussé. Quelques mois plus tard, il frappe à nouveau et s'empare du fort. Toutefois, Saint-Étienne de La Tour en reprend possession au décès de son rival en 1650. Il doit cependant faire face à de nouveaux concurrents, notamment le marchand rochelais Emmanuel Le Borgne et l'entrepreneur tourangeau Nicolas Denys. Cependant, Saint-Étienne de La Tour trouve une alliée en la personne de Jeanne Motin de Reux, veuve de Menou d'Aulnay de Charnisay, qu'il épouse en 1653.

L'année suivante, Robert Sedgwick, commandant en chef de la flotte de la Nouvelle-Angleterre, attaque l'Acadie en guise de représailles pour les activités des corsaires français. À la



Plan du Fort de Beauséjour situé sur le Continent du Canada dans le fond de la Baye française

Contrairement à la plupart des « forts » qui parsèment le vaste territoire de la traite des fourrures ailleurs en Nouvelle-France, ceux qui encerclent l'Acadie après 1713 sont de véritables forteresses destinées à résister aux assauts de l'ennemi anglais. Ils témoignent ainsi de l'importance stratégique de cet espace-frontière entre les deux empires coloniaux.

◀ PLAN DU FORT DE BEAUSÉJOUR SITUÉ SUR LE CONTINENT DU CANADA DANS LE FOND DE LA BAYE FRANÇOISE, 1751 [DÉTAILS] Louis Franquet. Bibliothèque et Archives Canada, n0000709

tête de quatre vaisseaux, il s'empare des postes de Pentagouët, de Saint-Jean et de Port-Royal. Cette conquête plonge l'Acadie dans une période de stagnation. De 1654 à 1670, le territoire est partagé entre une administration anglaise quasi inexistante et une série d'entrepreneurs français, dont Le Borgne et Denys, qui prétendent chacun être le seul maître de l'Acadie. La faible présence anglaise n'éloigne donc pas les marchands français de la région, mais celle-ci accueille très peu de nouveaux colons. Les Acadiens fréquentent les « Anglois » de la Nouvelle-Angleterre, qui sont à la fois partenaires commerciaux et conquérants, comme en fait foi l'expression « nos amis les ennemis ».

Trois ans après la signature du traité de Breda en 1667, l'Acadie repasse à la France. Hector d'Andigné de Grandfontaine arrive alors en Acadie avec le titre de gouverneur. Il fixe son centre administratif au poste fortifié de Pentagouët, à l'embouchure de la rivière du même nom, sur la côte de l'actuel État du Maine, son objectif étant de renforcer les positions françaises face aux prétentions territoriales de la Nouvelle-Angleterre. Toutefois, il s'avère incapable de contrer les intrusions commerciales anglaises.

Dans les années 1680, les attaques franco-abénaquises contre les éta-

blissements frontaliers de la Nouvelle-Angleterre poussent la colonie du Massachusetts à attaquer la Nouvelle-France par voie terrestre et maritime. Ces expéditions militaires sont dévastatrices pour l'Acadie. En 1690, sir William Phips, qui commande une flotte et 736 hommes, met le siège devant Port-Royal, qui capitule. Phips force les Acadiens à prêter serment d'allégeance à la Couronne anglaise, après quoi il pille les établissements; comme il s'agit d'une expédition punitive, il n'occupe pas la colonie; de plus, les autorités du Massachusetts n'ont pas à ce moment de visée expansionniste. L'attaque laisse toutefois les habitants de Port-Royal dans un sentiment d'insécurité et contribue à l'émigration vers les régions des Mines et de Beaubassin, qui ne sont cependant pas épargnées. En 1697, le traité de Ryswick stipule que les puissances belligérantes doivent rendre les territoires conquis. L'Acadie redevient donc officiellement française.

Encore une fois, les expéditions militaires franco-canadiennes contre les établissements isolés de la Nouvelle-Angleterre et les rivalités dans le domaine des pêches encouragent les « Bastonnais » à frapper un grand coup pour faire disparaître la présence française et papiste en Amérique du Nord-Est. L'Acadie est de nouveau une

cible privilégiée. Le 6 juin 1707, une expédition de 1 600 hommes menée par le colonel John March attaque Port-Royal. Le gouverneur de l'Acadie, Daniel d'Auger de Subercase, et les habitants transformés en miliciens ripostent et résistent à l'assaut. Toutefois, les déprédations commises par l'ennemi ruinent de nombreux habitants. Le 20 août, March attaque encore et il subit encore une fois un échec. Trois ans plus tard, Francis Nicholson et Samuel Vetch préparent une autre offensive contre Port-Royal. Le 5 octobre 1710, ils débarquent devant la capitale de l'Acadie avec plus de 3 500 hommes. Après quelques jours de combat, D'Auger de Subercase et les Acadiens cèdent. Le gouverneur négocie une capitulation honorable qui sera signée le 13 octobre. Elle donne le droit aux habitants de conserver leurs biens et de demeurer à Port-Royal, à condition de prêter serment d'allégeance à la Couronne britannique; faute de quoi, ils disposent de deux ans pour quitter les lieux. Les autorités anglaises occupent la ville et la rebaptisent Annapolis Royal, en l'honneur de la reine Anne. L'Acadie devient la Nouvelle-Écosse et Samuel Vetch en est nommé le gouverneur. Au cours de son mandat, il s'impose aux Acadiens et menace de déporter les récalcitrants. L'Acadie anglaise vient de naître.

Le traité d'Utrecht et ses conséquences

Pour mettre fin à la guerre de Succession d'Espagne, qui s'éternise depuis 1700, l'Angleterre et la France signent un traité de paix à Utrecht, aux Pays-Bas, en avril 1713. La France cède la baie d'Hudson, l'Acadie péninsulaire et Terre-Neuve à l'Angleterre. Elle conserve cependant les îles Saint-Jean (île du Prince Édouard) et Royale (Cap-Breton) ainsi que des droits de pêche à Terre-Neuve. Le territoire de l'actuel Nouveau-Brunswick fera l'objet d'une dispute entre les deux puissances. Un article du traité permet aux habitants de quitter l'Acadie dans un délai d'un an. Dans une lettre, Anne, reine d'Angleterre, permet aux Acadiens de prolonger ce délai, mais sans plus de précision, ce qui va provoquer beaucoup de confusion. L'occupation de Port-Royal donne lieu à une recrudescence des migrations au profit du bassin des

Mines et de la région de Beaubassin. Ainsi la population de la région de Grand-Pré passe-t-elle de 1 031 à 3 736 habitants entre 1714 et 1737.

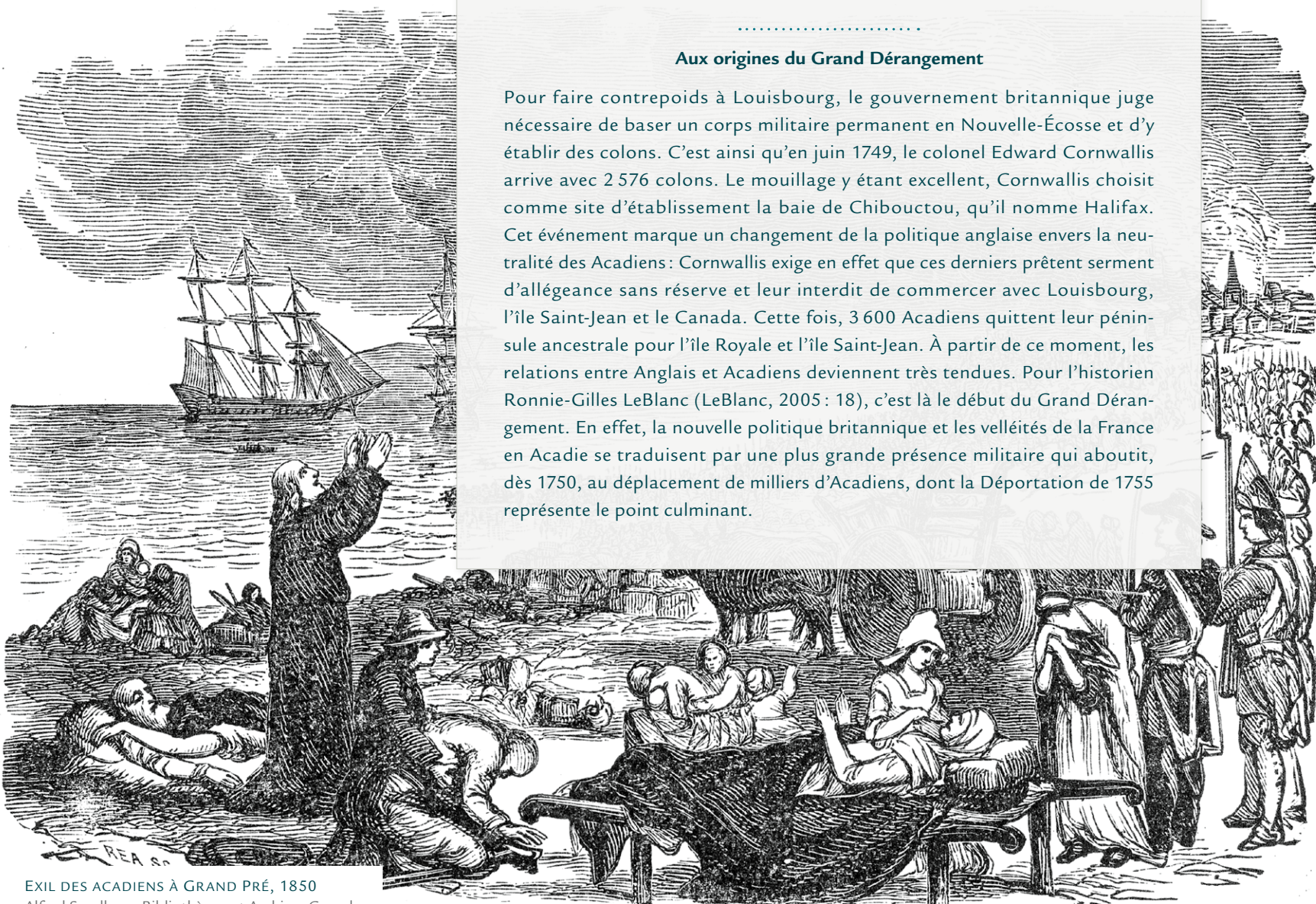
La France mise sur la construction d'une forteresse à l'île Royale pour rétablir son commerce poissonnier et pour protéger l'entrée maritime de son empire colonial en Amérique. En 1713, Louis XIV fait déménager à l'île Royale les pêcheurs et la garnison française de Plaisance (Terre-Neuve). Quatre ans plus tard, Philippe d'Orléans, régent du jeune Louis XV, ordonne la construction de Louisbourg. En 1737, la forteresse est, après Québec et Montréal, la troisième ville en importance de la Nouvelle-France avec une population totale, civile et militaire, de 2 006 âmes.

Avec le même objectif en tête, la France colonise l'île Saint-Jean. En 1719, le comte de Saint-Pierre obtient ainsi la concession de l'île « pour y établir des habitants et une

pêche sédentaire de morue ». Afin de recueillir les sommes nécessaires à la fondation de l'établissement, il crée la Compagnie de l'Isle Saint-Jean et recrute dans la métropole 300 colons qui accostent à Port-Lajoie en août 1720. Fort endettée, l'entreprise cesse ses activités à la fin de 1724. De nombreux habitants migrent alors à l'île Royale ou retournent en Europe. En contrepartie, de petits groupes d'Acadiens viennent se fixer à l'île Saint-Jean; en 1735, celle-ci compte 432 colons; treize ans plus tard, il y en a 735. Tombée aux mains des Anglais en 1745, l'île est rendue à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle trois ans plus tard. Une période d'immigration en provenance de l'Acadie péninsulaire commence alors. Toutefois, la très grande majorité des Acadiens choisit de demeurer dans la péninsule: en dépit des incitations des autorités, l'île Saint-Jean et l'île Royale n'ont pas bonne presse.

Aux origines du Grand Dérangement

Pour faire contrepoids à Louisbourg, le gouvernement britannique juge nécessaire de baser un corps militaire permanent en Nouvelle-Écosse et d'y établir des colons. C'est ainsi qu'en juin 1749, le colonel Edward Cornwallis arrive avec 2 576 colons. Le mouillage y étant excellent, Cornwallis choisit comme site d'établissement la baie de Chibouctou, qu'il nomme Halifax. Cet événement marque un changement de la politique anglaise envers la neutralité des Acadiens: Cornwallis exige en effet que ces derniers prêtent serment d'allégeance sans réserve et leur interdit de commercer avec Louisbourg, l'île Saint-Jean et le Canada. Cette fois, 3 600 Acadiens quittent leur péninsule ancestrale pour l'île Royale et l'île Saint-Jean. À partir de ce moment, les relations entre Anglais et Acadiens deviennent très tendues. Pour l'historien Ronnie-Gilles LeBlanc (LeBlanc, 2005: 18), c'est là le début du Grand Dérangement. En effet, la nouvelle politique britannique et les velléités de la France en Acadie se traduisent par une plus grande présence militaire qui aboutit, dès 1750, au déplacement de milliers d'Acadiens, dont la Déportation de 1755 représente le point culminant.



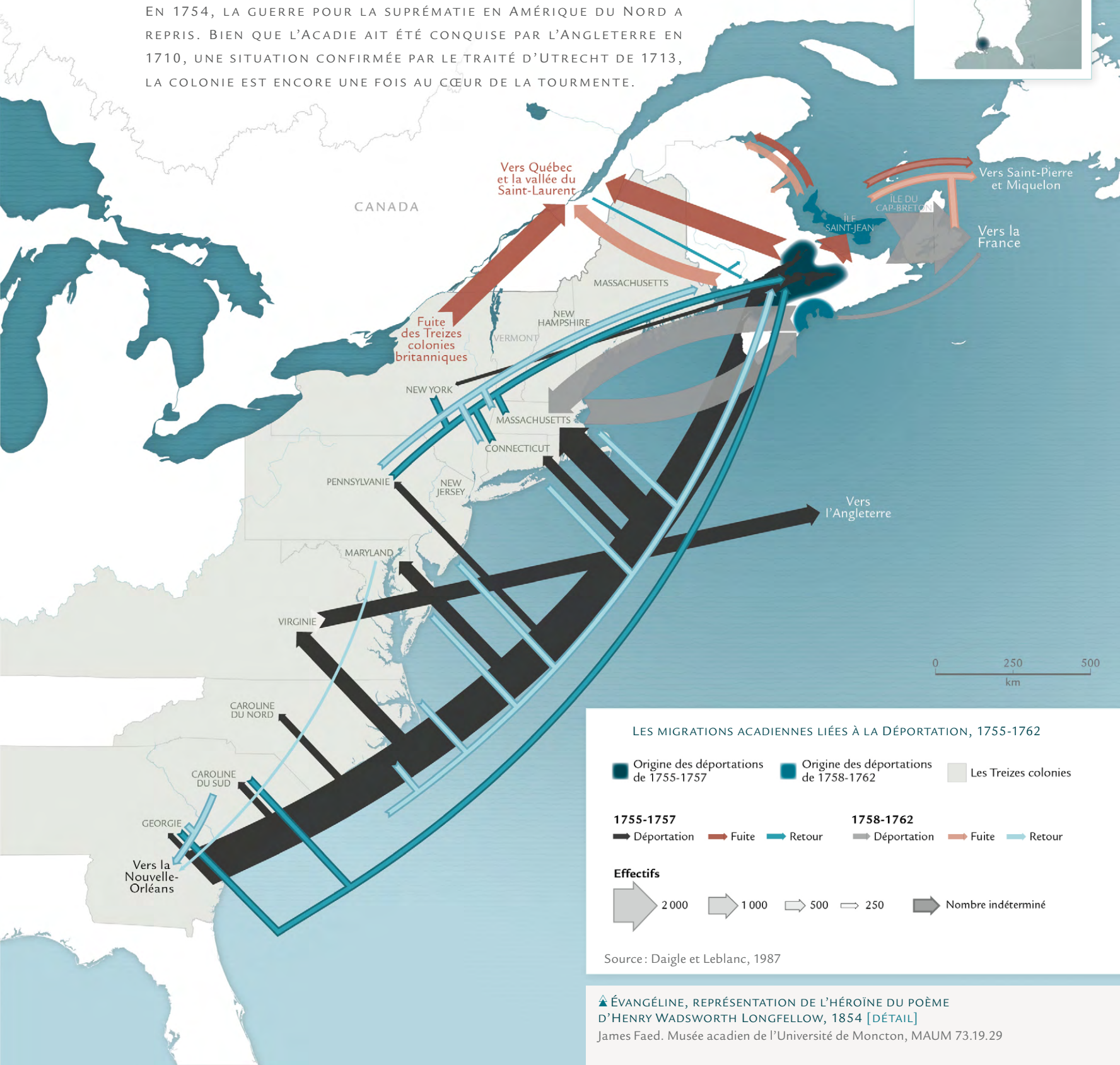
EXIL DES ACADIENS À GRAND PRÉ, 1850
Alfred Sandham. Bibliothèque et Archives Canada,
C-024549

LA DÉPORTATION, 1755-1763

Par Yves Frenette



EN 1754, LA GUERRE POUR LA SUPRÉMATIE EN AMÉRIQUE DU NORD A REPRIS. BIEN QUE L'ACADIE AIT ÉTÉ CONQUISE PAR L'ANGLETERRE EN 1710, UNE SITUATION CONFIRMÉE PAR LE TRAITÉ D'UTRECHT DE 1713, LA COLONIE EST ENCORE UNE FOIS AU CŒUR DE LA TOURMENTE.



LES MIGRATIONS ACADIENNES LIÉES À LA DÉPORTATION, 1755-1762

- Origine des déportations de 1755-1757
- Origine des déportations de 1758-1762
- Les Treize colonies

1755-1757 **1758-1762**

- ➔ Déportation
- ➔ Fuite
- ➔ Retour
- ➔ Déportation
- ➔ Fuite
- ➔ Retour

Effectifs

- ➔ 2000
- ➔ 1000
- ➔ 500
- ➔ 250
- ➔ Nombre indéterminé

Source: Daigle et Leblanc, 1987

▲ ÉVANGÉLINE, REPRÉSENTATION DE L'HÉROÏNE DU POÈME D'HENRY WADSWORTH LONGFELLOW, 1854 [DÉTAIL] James Faed. Musée acadien de l'Université de Moncton, MAUM 73.19.29

LOCALISATION DES ACADIENS, 1763

LIEU	Nombre	LIEU	Nombre	LIEU	Nombre	TOTAL 12 618
Massachusetts	1 043	Caroline du Sud	280	Angleterre	866	
Connecticut	666	Georgie	185	France	3 500	
New York	249	Nouvelle-Écosse	1 249	Québec	2 000	
Maryland	810	Rivière Saint-Jean	86	Île-du-Prince-Édouard	300	
Pennsylvanie	383	Louisiane	300	Baie des Chaleurs	700	

Source: Leblanc, 1979: 115

En juin 1755, des troupes du Massachusetts assiègent et prennent les forts Beauséjour et Gaspereau que les Français ont érigés en 1751 sur l'isthme de Chignectou, région disputée par la France et la Grande-Bretagne. Elles y trouvent de nombreux miliciens acadiens, qui affirment avoir été forcés par les Français à défendre lesdits forts. Charles Lawrence, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, croyant voir là la preuve que les Acadiens ne sont nullement neutres, ordonne la déportation de ces « rebelles ».

Au début de juillet, Lawrence reçoit à Halifax des délégués de la baie Française (Fundy) et leur enjoint de jurer allégeance inconditionnelle au roi George II. Leur refus sert de prétexte à la Déportation, envisagée depuis au moins l'année précédente et jugée d'autant plus impérative par les autorités britanniques qu'elles peuvent profiter de la présence en Nouvelle-Écosse d'un corps expéditionnaire venu de Nouvelle-Angleterre.

Au cours de l'été et de l'automne, Lawrence procède donc à la dispersion des familles, au pillage des établissements, puis à la déportation des Acadiens. Les habitants sont expulsés de leurs villages et de leurs terres; les Britanniques incendient les fermes et mettent la population sur des

navires, à la pointe de la baïonnette et dans une atmosphère de panique, voire de terreur. En raison de la malnutrition et de la propagation de maladies sur les navires, beaucoup de déportés périssent en cours de route. Des milliers de personnes errent pendant des années, sinon des décennies, par le monde atlantique.

En premier lieu, c'est le dépeuplement de l'Acadie péninsulaire. La plupart des déportés sont éparpillés dans de nombreuses localités à travers les treize colonies américaines, qui ne réservent pas un accueil des plus chaleureux aux nouveaux arrivants, c'est le moins qu'on puisse dire. La Virginie utilise des fonds publics pour remettre sur des navires en partance vers l'Angleterre les 1 100 exilés dont on l'a gratifiée. C'est avec empressement que les dirigeants de la Caroline du Sud et de la Georgie encouragent, voire aident, ceux qui veulent bien retourner par la mer en Acadie. Quelques exilés repartent, par voie de terre, vers le fleuve Saint-Jean. Entre 1755 et 1757, près de 2 000 personnes trouvent refuge à l'île Saint-Jean. Un second contingent de 1500 Acadiens s'enfuit vers Québec et la vallée du Saint-Laurent.

Mais la guerre force un grand nombre d'Acadiens à se déplacer de

nouveau, au fil des victoires britanniques. Ainsi, le 8 juin 1758, le général Jeffery Amherst et un corps expéditionnaire de 27 000 hommes débarquent à l'ouest de Louisbourg pour attaquer la forteresse défendue par 7 000 miliciens et soldats réguliers. Le 26 juillet, la forteresse capitule: l'île Royale devient territoire britannique et on déporte 3 500 personnes en Grande-Bretagne et en France. Les réfugiés de l'île Saint-Jean connaissent le même sort. L'année suivante, la capitulation de Québec amène 200 déportés à retourner en Acadie, après avoir prêté serment d'allégeance au roi d'Angleterre, mais on les jette en prison. La plupart d'entre eux, ainsi que d'autres Acadiens capturés lors d'escarmouches au Cap Sable et à la baie des Chaleurs, sont envoyés en France. L'année 1762 marque la dernière expulsion massive: 1 500 individus sont envoyés vers Boston. Au total, ce n'est pas moins de 10 000 personnes qui ont été déportées.

Pour échapper à ce sort cruel, plusieurs milliers d'Acadiens prennent la fuite à travers les forêts, où ils chassent, pêchent et cueillent des racines. Ces exilés volontaires, véritables réfugiés, partagent avec leurs compatriotes déportés des conditions d'une grande précarité.

En 1763, la déportation des Acadiens est terminée, mais le Grand Dérangement, lui, ne l'est pas. En effet, à l'exception de ceux établis dans la vallée du Saint-Laurent et en Louisiane, par choix ou par obligation, les déportés se déplaceront à nouveau, plus d'une fois pour certains, avant la fin du siècle. Il n'est donc pas surprenant que le peuple acadien se perçoive comme errant et que, malgré un enracinement en de nouveaux lieux, il soit toujours en quête d'un pays, la mémoire collective maintenant la date de 1755 comme point de départ d'une grande épopée.



DÉPORTATION. SCULPTURE COMMÉMORANT LA DÉPORTATION DES ACADIENS AU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE GRAND-PRÉ (N.-É.), 2007
Photo: Yves Frenette

PLAISANCE ET L'ÎLE ROYALE, 1658-1758

Par Nicolas Landry et Nicole Lang

AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE, IL Y A DÉJÀ PRÈS DE 200 ANS QUE LES PÊCHEURS EUROPÉENS FRÉQUENTENT LES BANCs DE MORUE DE TERRE-NEUVE. CE SONT LES BASQUES QUI ONT FONDÉ PLAISANCE, NOMMÉ AINSI EN L'HONNEUR D'UNE VILLE D'ESPAGNE. ELLE DEMEURE COLONIE DE PÊCHE FRANÇAISE JUSQU'EN 1713. L'ÎLE ROYALE ET LA FORTERESSE DE LOUISBOURG PRENNENT ALORS LE RELAIS JUSQU'EN 1758¹.

Plaisance : naissance et développement de la colonie française

Dès le XVI^e siècle, les pêcheries deviennent une activité économique internationale. Les Portugais, les Français, les Normands, les Espagnols et les Anglais sont déjà familiers avec le littoral de l'île, dont la baie de Plaisance. L'existence de ce havre comme refuge pour les pêcheurs de France est donc déjà connue en 1658 lorsque la métropole nomme Nicolas Gargot premier gouverneur de Plaisance.

De nombreux avantages poussent la France à occuper formellement ce poste de pêche pour mieux concurrencer les Anglais. L'endroit est libéré des glaces tôt au printemps et l'activité y débute plus rapidement que dans les baies du Sud. C'est aussi un endroit où il est possible de se réfugier en allant ou en revenant du Canada, de l'Acadie, des colonies anglaises ou des Antilles. Nous pouvons partager l'histoire de la période coloniale française de Plaisance en quatre : de 1658 à 1670, des débuts difficiles ; de 1670 à 1690, l'essor, avec la présence progressive d'administrateurs coloniaux ; de 1690 à 1702, l'épanouissement ; de 1702 à 1713, une nouvelle période difficile, en raison de la guerre et du blocus anglais.

En dépit de sa petite population et de sa garnison modeste, Plaisance est bien davantage qu'un simple fort pour les navires français. C'est une colonie



PLAN DU FORT DE PLAISANCE, VERS 1715 [DÉTAIL]
Newberry Library, Ayer MS map 30 sheet 98

à part entière, dont l'économie repose entièrement sur la pêche à la morue et le commerce. Les activités de pêche sont partagées entre les navires métropolitains et les habitants-pêcheurs, qui embauchent des pêcheurs-engagés venant de France chaque année. Un certain nombre d'habitants-pêcheurs deviennent marchands et parfois même corsaires. L'une des principales difficultés rencontrées par la colonie au cours de son histoire réside dans l'absence de ravitaillement régulier. Dépourvue d'activité agricole, Plaisance importe tout ce dont elle a besoin de France et, à un moindre degré, du Canada, des Antilles et de la Nouvelle-Angleterre. Les marchands métropolitains qui viennent à Terre-Neuve désirent réaliser d'importants

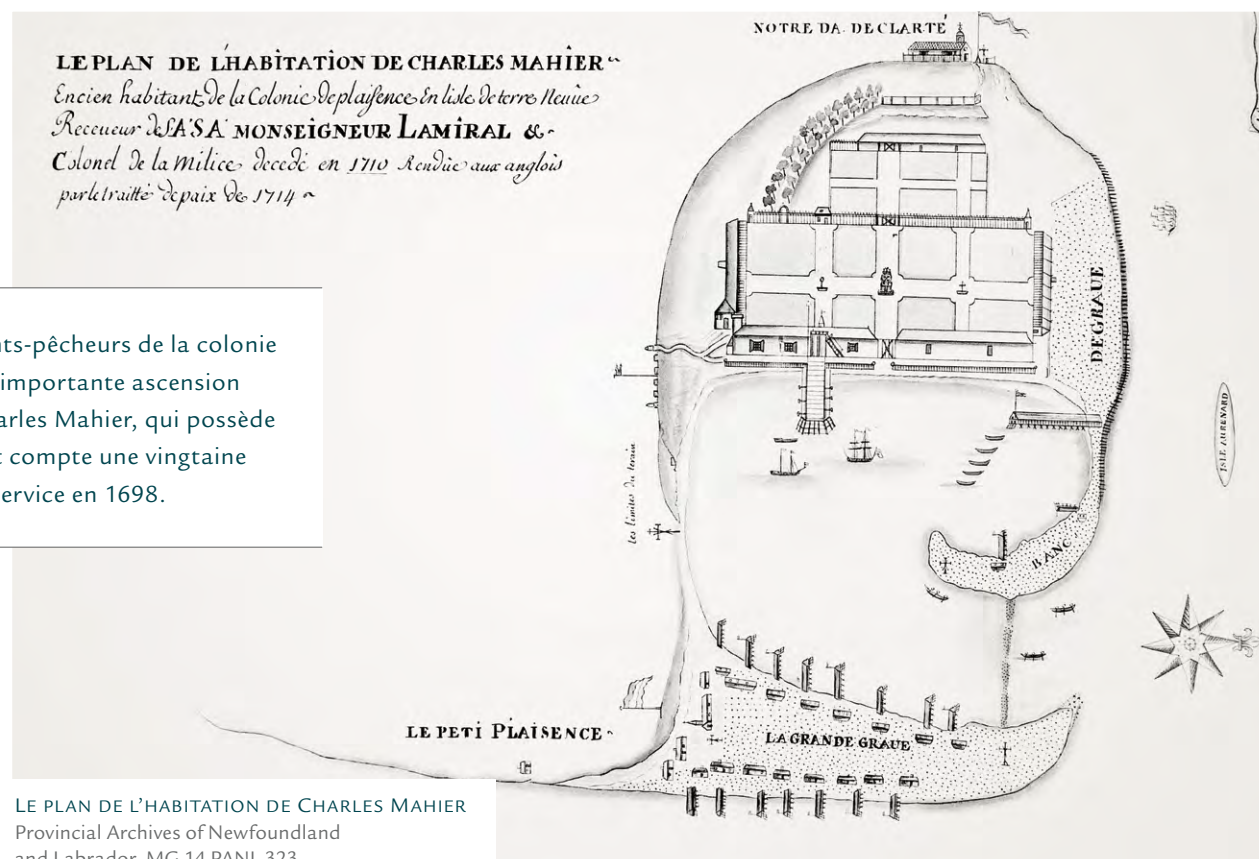
profits et ramener une bonne cargaison de morue sèche. Détenant le monopole de l'approvisionnement auprès de la garnison et des habitants-pêcheurs, ils exigent parfois des prix exorbitants. Bien qu'à compter de 1706 environ Plaisance retire une large portion de son approvisionnement annuel de Québec, les produits de la Nouvelle-Angleterre sont présents dans la colonie et s'obtiennent à meilleur prix que ceux de France. Ce commerce existe déjà en 1676 et se prolonge au-delà de 1690, permettant probablement à la colonie d'éviter la famine.

En 1700, le budget total de la colonie se chiffre à 34 844 livres. Par la suite, on parle de 41 000 livres en 1701, 52 000 livres en 1704 et de 60 000 livres

LE PLAN DE L'HABITATION DE CHARLES MAHIER

*ancien habitant de la Colonie de Plaisance en l'île de terre Neuve
Receveur de SA MAJESTÉ MONSIEUR LAMIRAL &
Colonel de la Milice, decedé en 1710 Rendue aux Anglois
par le traité de paix de 1714*

Parmi les habitants-pêcheurs de la colonie ayant connu une importante ascension sociale figure Charles Mahier, qui possède sept chaloupes et compte une vingtaine d'engagés à son service en 1698.



LE PLAN DE L'HABITATION DE CHARLES MAHIER
Provincial Archives of Newfoundland
and Labrador, MG 14 PANL 323

annuellement de 1707 à 1709. Sur ces montants, les fortifications reçoivent entre 2 500 livres et 5 000 livres chaque année de 1695 à 1699, 10 000 livres de 1700 à 1702 et 20 000 livres annuellement jusqu'en 1713. Mais il faut dire qu'une bonne partie de cet argent sert à acheter des matériaux dans les ports de France et n'est pas dépensé entièrement sur place.

Lorsque Terre-Neuve est cédée à l'Angleterre en 1713, les habitants de Plaisance peuvent choisir de retourner en France ou de s'installer dans la nouvelle colonie française de l'île Royale. Au printemps de 1714, le gouverneur commence à organiser les départs. À l'aide de trois navires du Roi et de navires marchands, la majorité de la population est transportée à l'île Royale. On parle d'un groupe comprenant 116 hommes, 10 femmes et 23 enfants. Dans la nouvelle colonie, ces familles d'habitants-pêcheurs reçoivent des droits de propriété gratuits, comparables à ceux qu'ils abandonnent à Plaisance.

La vie militaire à Plaisance

En 1662, Plaisance a un fort avec de simples remparts de terre renforcés de pieux en bois avec 4 canons (32 en 1667). En 1698, l'artillerie compte au moins 54 canons et trois mortiers. Les munitions se chiffrent alors à 2 605 boulets, 500 bombes et 13 « milliers » de poudre à canon. En 1687 débute la construction d'un bâtiment royal qui sert à la fois de fort et de maison du gouverneur. C'est entre 1690 et 1703, en raison des guerres contre l'Angleterre, que les fortifications de Plaisance se multiplient et s'améliorent. Les Français érigent une série d'ouvrages fortifiés aux endroits jugés les plus propices à la défense de la colonie : un fort sur le plateau à l'est de Plaisance, une palissade autour de la ville, le fort Louis du côté nord du goulet, le fort Royal sur la montagne, une petite redoute sur le Gaillardin ainsi que plusieurs petites batteries s'échelonnant du port jusqu'à l'embouchure de la baie.

Tout au cours de l'histoire de Plaisance, il n'y a pas un seul gou-

verneur qui ne se plaigne du manque de soldats ou de leur médiocrité. Les désertions sont nombreuses, surtout chez les recrues que la métropole envoie de force ou sous des prétextes fallacieux. La qualité du recrutement est d'ailleurs fort discutable puisqu'on compte souvent des nains et des invalides. À la fin de 1693, la garnison compte une soixantaine de soldats contre 250 vers 1711. À la fin du XVII^e siècle, le gouverneur Jacques-François de Monbeton de Brouillon estime que la colonie a besoin d'au moins 300 militaires pour assurer une défense efficace. Pendant plusieurs années, la garnison n'a pour logement que des structures en piquets calfatés de mousse et recouverts d'écorces d'arbres. L'arrivée du gouverneur Daniel Auger de Subercase est bénéfique pour la garnison, puisqu'il accorde des congés d'ancienneté à quelques soldats et se débarrasse des indisciplinés. La participation de la milice, des alliés micmacs et des corsaires renforce grandement la garnison en temps de guerre. Au chapitre

Traité d'Utrecht

L'article trois de ce Traité, est le seul qui fait mention de L'Isle de Terre neuve, Il est conçu en ces termes.

L'Isle de Terre neuve, avec les Isles adjacentes, - apparteniront désormais, et absolument à la Grande Bretagne, et à cette fin, Le Roy très Chrétien fera remettre à ceux qui se trouveront à ce commis, dans ce Pais là, dans l'espace de sept mois, à compter du jour de l'échange des ratifications de ce Traité, ou plutôt, si faire se peut, La Ville, et le fort de Plaisance, et autres Lieux que les François possèdent encore, dans la dite Isle, sans que le Roy très Chrétien, ses héritiers, ou successeurs, ou quelqu'un de ses Sujets, puissent désormais prétendre qu'aucun de ces lieux, ou en quelque partie que ce soit, sur la dite Isle, et les Isles adjacentes, en tout, ou en partie, il ne leur sera pas permis, non plus, d'y fortifier aucun lieu, ni d'y établir aucune habitation en façon quelqueconque, si ce n'est des Echaffauts, et Cabanes nécessaires, et usités pour sécher le Poisson, ny aborder dans la dite Isle, dans d'autres tems que celui qui est propre pour pêcher, et nécessaire pour sécher le poisson, dans la quelle

EXTRAIT L'Isle de Terre neuve, avec les Isles adjacentes, appartiendra désormais, et absolument à la Grande Bretagne, et à cette fin, Le Roy très chrétien fera remettre à ceux qui se trouveront à ce commis, dans ce Pais là, dans l'espace de sept mois, à compter du jour de l'échange des ratifications de ce Traité ou plutôt se faire se peut. La Ville et le fort de Plaisance, et d'autres Lieux que les François pourraient encore posséder dans la dite Isle sans que le Roy très chrétien, ses héritiers ou successeurs ou quelqu'un de Ses Sujets, puissent désormais prétendre quoique ce Soit, et en en quelque tems que ce soit sur la dite Isle et les Isles adjacentes, en tout, ou en partie, il ne leur sera pas permis non plus d'y fortifier aucun lieu ni d'y établir aucune habitation en façon quelqueconque, si ce n'est des Echaffauts et cabanes nécessaires et usités pour sécher le Poisson, n'y aborder dans la dite Isle dans d'autres tems que celui qui est propre pour pêcher et nécessaire pour sécher le poisson [...]

▲ ARTICLE 13 DU TRAITÉ D'UTRECHT, 1713
Bibliothèque et Archives Canada, e001301020

des salaires, on sait qu'en 1696, le gouverneur reçoit 1 200 livres, un capitaine de compagnie 1 080 livres, un chirurgien-major 500 livres, un enseigne 480 livres et un lieutenant 360 livres.

Les corsaires pratiquent la guerre de course à partir de 1692. La France n'a pas les ressources navales lui permettant de garantir la sécurité des colonies. Les corsaires ne sont actifs que lors des conflits et demeurent soumis à l'autorité royale. Les capitaines corsaires doivent déclarer leurs prises et partager leur butin avec les armateurs, leurs équipages et le Roi. Avec les officiers de la marine marchande, les armateurs, les administrateurs et les officiers royaux, les capitaines corsaires forment une petite élite socio-politique.

C'est le 25 février 1690 que 45 flibustiers de Ferryland, sous la conduite de Herman Williamson, envahissent Plaisance par terre. Après avoir tué deux soldats, ils s'emparent de la population et de la garnison qu'ils emprisonnent pendant six semaines dans l'église. À

l'automne 1692, les Anglais attaquent à nouveau sous le commandement du Commodore Williams avec cinq navires et des équipages totalisant près de 800 hommes, face aux 50 soldats français aidés de pêcheurs basques. Le 23 septembre, la flotte se retire sans avoir pu briser la résistance des assiégés. Le 28 août 1693, c'est au tour de Francis Wheeler de se présenter devant Plaisance avec 19 navires. Ce sera finalement la maladie et le mauvais temps qui convaincront la flotte de se retirer vers le 3 septembre. Quant aux Français, ils utilisent Plaisance comme base offensive contre la côte anglaise de Terre-Neuve en 1692 et en 1694. En 1796, Brouillan mobilise une frégate et huit navires pour attaquer les postes anglais. Bien qu'il ne prenne pas Saint-Jean, il s'empare d'une trentaine de barques, fait plusieurs prisonniers et saisit des milliers de morues.

Au début du XVIII^e siècle, les Français mènent aussi des attaques contre les établissements anglais (en 1702, 1705 et 1709). Quant aux Anglais, ils menacent Plaisance en 1703 et

entament en 1708 un véritable blocus visant à affamer la colonie française. Ce blocus est maintenu en 1711 et 1712 : l'été, une vingtaine de navires surveillent la baie. Bien que les historiens maintiennent que la colonie manque de vivres durant cette période, il n'en demeure pas moins que plusieurs prises anglaises sont amenées à Plaisance par des corsaires français. Leurs cargaisons ont sûrement pour effet de soulager la population.

Habitants-pêcheurs, engagés et marchands

Selon le premier recensement de Plaisance, en 1671, les 74 habitants de la colonie sont majoritairement originaires de l'île de Ré et de La Rochelle. En 1685, Plaisance compte 588 personnes : 153 résidents et 435 engagés. En 1698, une quarantaine de familles demeurent dans la colonie et la plupart des femmes y sont nées. La moitié des concessions de grave enregistrées en 1698 sont entre les mains des mêmes propriétaires en 1713. En 1698, Plaisance se subdivise en trois quartiers :

celui du fort, qui compte quatre habitations et une grave pouvant accommoder quarante chaloupes, un hôpital et un four à chaux; la grande grave, à droite du goulet, avec 25 habitations qui emploient une centaine de chaloupes et enfin la Pointe-Verte, qui compte cinq habitations et une grave pouvant recevoir vingt chaloupes.

Les données de sept recensements menés entre 1671 et 1710 démontrent le peu de progrès démographique. Pour la France, ce qui compte avant tout est d'avoir un noyau d'habitants sur place avec une garnison et des fortifications, afin d'affirmer la présence française et son grand intérêt envers les pêcheries de Terre-Neuve. De 76 personnes en 1671, la population résidente passe à 119 personnes en 1687, 208 en 1698, 205 en 1706, 265 en 1710 et 252 en 1711. En moyenne, les couples de Plaisance ont 4,1 enfants. Parmi les plus anciennes familles de la colonie, notons les Zémard, Pick, Baudry, Beaulieu, Vignaud et Mahier. En moyenne, les filles sont âgées de presque 18 ans à leur premier mariage. Nous n'avons cependant pas de données pour les hommes.

Chaque établissement de pêche ou « habitation » compte au moins une maison, un magasin à marchandises et à provision, des cabanes pour les équipages d'engagés, l'équipement de pêche, et le sel. Entre 1694 et 1698, l'étendue moyenne des graves passe de 912,75 toises carrées (3 467 m²) à 1 004,5 (3 816 m²). En 1698, les habitants possèdent un total de 177 chaloupes, soit une moyenne de 4 chacun. Les salaires des pêcheurs-engagés, le coût des marchandises et des outils de pêche et de la traversée des engagés chaque année sont autant de dépenses causant souvent un endettement assez élevé envers les marchands métropolitains. Sauf pour les années 1704 et 1711, la moyenne d'engagés par famille varie entre 3 et 6,8 (contre 14,1 chez les officiers de la garnison en 1706). En combinant plusieurs activités économiques (pêche, commerce et course), quelques habitants-pêcheurs de Plaisance réussissent à gravir l'échelle sociale pour devenir marchands et même occuper une petite charge publique. Guillaume Delort, Georges de Lasson, André

Carrerot, Joseph Lartigue et la famille Daccarrette en sont des exemples. En plus d'être impliqués dans les pêches, ils sont marchands et armateurs. Plusieurs habitants leur doivent de l'argent et ils brassent des affaires avec des marchands de Québec, des Antilles et de France.

Une économie fondée sur la pêche à la morue

Dès les années 1660, le gouvernement français s'attend à ce que la population de Plaisance ne se livre pas exclusivement à la pêche et qu'elle s'adonne aussi à l'agriculture, pour éviter de dépendre entièrement du ravitaillement apporté par les navires de France. Bien que quelques habitants cultivent des potagers et gardent des bestiaux, cette activité ne devient jamais assez prospère pour ravitailler la colonie.

Alors que les navires de France se livrent seulement à la pêche d'été, les habitants-pêcheurs peuvent parfois allonger leur saison plus tard à l'automne ou encore débiter tôt au printemps. Ils dépendent des navires métropolitains pour les vivres et denrées indispensables à leur subsistance et au commerce. Ces navires viennent surtout de La Rochelle, de Nantes, de Saint-Malo, de Bayonne, de Brest et de Bordeaux. Des navires anglais de la Nouvelle-Angleterre visitent Plaisance à l'occasion pour acheter du poisson et y écouler des marchandises. Avec le temps, quelques habitants arment eux aussi des navires de commerce qui transitent entre Québec, les Antilles et la France.

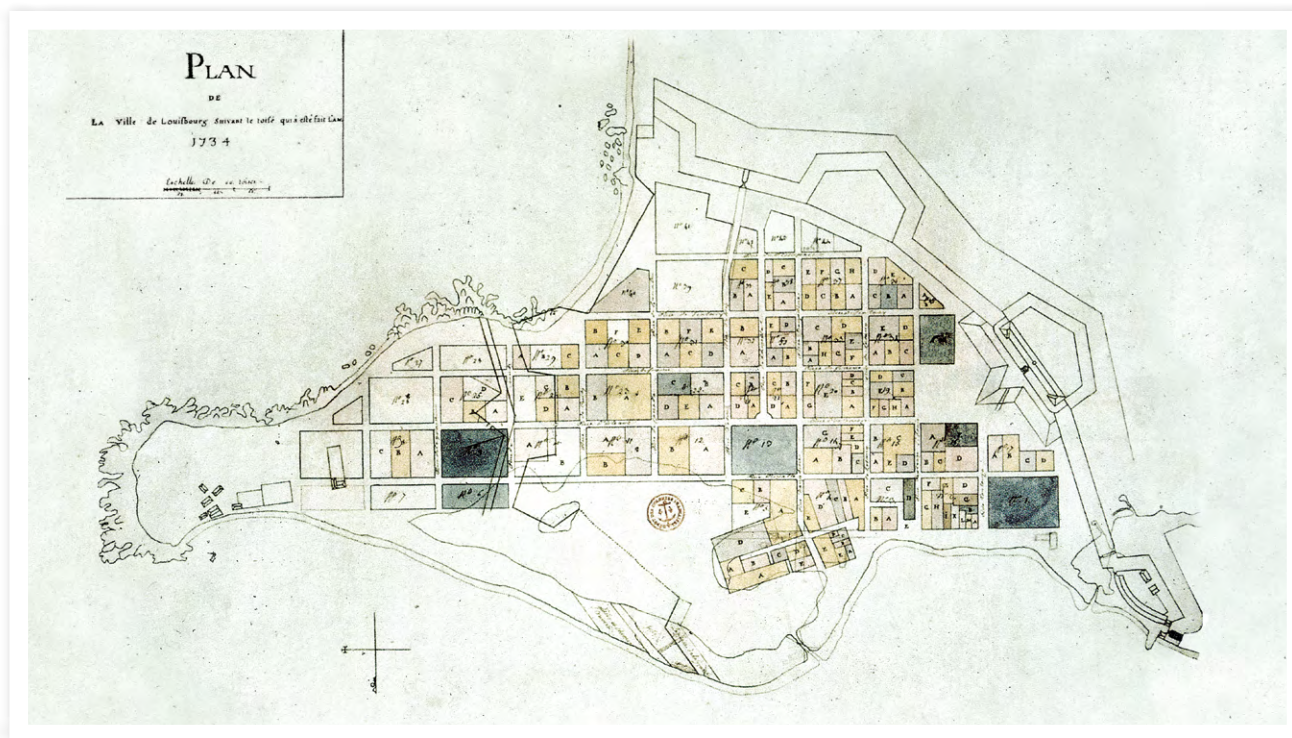
De 1685 à 1699, le nombre de navires métropolitains à Plaisance varie : 48 en 1685, 52 en 1686, 40 en 1698 et 80 en 1699. En 1691, 60 navires métropolitains ramènent 50 000 quintaux (un quintal valant environ 49 kg) de morue pêchés par les 110 à 120 chaloupes des habitants. En 1693, les 60 navires de pêche métropolitains à Plaisance pêchent 140 000 quintaux. En 1703, les navires métropolitains ramènent 71 200 quintaux de morue, en 1704 123 000. En 1703, les équipages se chiffrent à 1 140 hommes, l'année suivante 1 508.

Beaucoup de pêcheurs-engagés partent de France pour venir pêcher

à Terre-Neuve l'été. Mais souvent, cette main-d'œuvre n'est pas assez nombreuse pour répondre à la fois aux besoins des navires métropolitains et des habitants. Tandis que les compagnons-pêcheurs pêchent dans les chaloupes des habitants et des navires métropolitains, les graviers lavent, nettoient, salent et empilent la morue. À bord des chaloupes, l'équipage se compose d'un maître de chaloupe, d'un arimier, d'un bossoin et parfois d'un garçon. Le bossoin vient en second dans l'équipage de chaloupe, autant en expérience qu'en salaire. Il se tient à la proue, est chargé de jeter l'ancre sur le banc de pêche et de guider la chaloupe vers le débarcadère. L'arimier doit disposer les morues dans la chaloupe. Pour les salaires des engagés, le calcul se fait sur la base de 600 quintaux de morue pour deux chaloupes. En moyenne, pour un été de pêche, chaque pêcheur est crédité de l'équivalent d'environ 38 quintaux de morue séchée et salée. Chez les graviers, on retrouve un maître de grave qui dirige les engagés apprêtant la morue. Que ce soit dans la chaloupe ou à terre, le maître est toujours le plus expérimenté. L'équipe compte aussi un saleur, un décolleur et un garçon, ce dernier servant un peu d'homme à tout faire. Ces quatre hommes peuvent fournir l'apprêtage pour deux chaloupes. Une fois la morue nettoyée et coupée, les graviers l'étendent sur des galets ou des vigneaux pour qu'elle sèche. Ils la tournent périodiquement pour la protéger de l'humidité ou d'une chaleur excessive.

Louisbourg et l'île Royale

En 1713, le traité d'Utrecht met fin à la guerre de Succession d'Espagne. En Amérique, la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie sont cédées à la Grande-Bretagne, alors que la France conserve l'île Royale, qui remplace Plaisance à titre de colonie de pêche et de commerce dans le golfe du Saint-Laurent. Les Français déploient des efforts pour peupler l'île Royale et l'équiper d'une infrastructure militaire. L'érection de la forteresse de Louisbourg à un endroit stratégique vise à défendre l'entrée du golfe Saint-Laurent, protéger la colonie de la Nouvelle-France et préparer un



▲ PLAN DE LA VILLE DE LOUISBOURG SUIVANT LE TOISÉ QUI A ÉTÉ FAIT EN L'AN 1734
Collection de cartes, Forteresse de Louisbourg, n° 1734-5

retour offensif pour la reconquête de l'Acadie. Les principaux obstacles liés au site choisi sont les glaces au printemps et les brumes qui se lèvent souvent entre avril et la fin juillet. Louisbourg figure pourtant au premier plan de la politique française qui vise à contenir l'expansion des colonies anglaises.

La forteresse de Louisbourg

Les travaux de construction de la forteresse débutent en 1720. La forteresse coûte plusieurs millions de livres françaises et fournit du travail à de nombreux ouvriers en plus de créer une demande importante pour des matériaux de construction tels le bois, la pierre et l'ardoise. Des ingénieurs militaires français supervisent les travaux de construction et la main-d'œuvre est recrutée en France. Comme à Plaisance et en Acadie, les soldats servent aussi de manœuvres. La forteresse est conforme en tous points à la tradition architecturale militaire française ayant deux flancs et deux faces avec les bastions servant d'ouvrages défensifs faisant saillie sur le mur d'enceinte de la ville. Louisbourg ressemble donc à une ville coloniale française de l'époque et elle devient rapidement une

plaque tournante du commerce de l'Atlantique Nord.

Le gouverneur et le commissaire-ordonnateur régissent la vie de la colonie et correspondent directement avec le ministre de la Marine, responsable des colonies françaises d'outre-mer. Le poste de gouverneur, principal représentant du roi, est toujours confié à des officiers supérieurs de l'armée ou de la marine nés en France. Le détenteur de ce poste, qui est commandant en chef de l'armée et responsable des relations extérieures, doit consulter le commissaire-ordonnateur pour les questions financières, l'ordre public et la justice. Ces dirigeants doivent aussi voir à l'administration de l'île Saint-Jean, qui demeure, de 1720 à 1758, une dépendance du gouvernement de Louisbourg. Comme toutes les villes fortifiées du XVIII^e siècle, Louisbourg a une imposante garnison pour garder portes et corps de garde, et pour patrouiller dans les rues et sur les remparts. Dans les années 1740, les soldats forment environ le quart de la population totale de la ville tandis que vers la fin des années 1750, ils en forment la moitié.

Louisbourg est pratiquement un chantier permanent à cause des modifications des plans initiaux et

des lacunes de l'emplacement, dont la mauvaise qualité des matériaux. Certains ont aussi fait allusion à la corruption des administrateurs qui empochent une partie des sommes allouées à la construction. Malgré ces difficultés, Louisbourg maintient pendant longtemps sa réputation d'être imprenable grâce à ses redoutables fortifications. En effet, les dirigeants français considèrent alors Louisbourg comme le rempart du Canada et l'estiment capable de résister à une attaque de la Nouvelle-Angleterre, et même de décourager une telle initiative.

Le premier assaut contre la forteresse survient en 1745, lors de la guerre de Succession d'Autriche. Poussés par la ferveur religieuse et informés de la situation désespérée dans laquelle se trouve la forteresse, dont les troupes, mal approvisionnées, menacent de se mutiner, des soldats de la Nouvelle-Angleterre partent à l'assaut de Louisbourg. La place forte est conquise après 46 jours de siège. Au grand dam des colons et des soldats de la Nouvelle-Angleterre, la France se fait remettre Louisbourg en 1748 aux termes du traité d'Aix-la-Chapelle. La ville est de nouveau assiégée en 1758 pendant la guerre de Sept Ans. Les troupes britanniques capturent

alors la forteresse en sept semaines. Le facteur déterminant lors de ces deux sièges est la supériorité navale des assiégeants. De plus, la distance entre Louisbourg et la place forte française la plus rapprochée est énorme. Enfin, les fortifications ont des lacunes évidentes que les assiégeants ont le temps d'exploiter.

Une société fortement hiérarchisée

La fondation de Louisbourg assure le peuplement de l'île Royale. Des engagés viennent de France pour les travaux de construction, des militaires pour la défense de la forteresse, des gens de métiers, des commerçants et des professionnels pour offrir les services à la population. S'ajoutent des matelots, des cultivateurs, des pêcheurs et quelques familles acadiennes arrivées de Nouvelle-Écosse après le traité d'Utrecht. La population de Louisbourg passe de 853 en 1718 à plus de 4 000 en 1754.

La société est fortement hiérarchisée. Chacun est conscient de son rang et respecte un code de comportement et de conduite digne de son statut. Environ 13 % des habitants détiennent 73 % de la richesse de la colonie. Il y a peu de nobles, mais un grand prestige est accordé au service dans le corps des officiers coloniaux. Le gouverneur, le commissaire-ordonnateur et le procureur du roi trônent au sommet de la hiérarchie. En dessous d'eux se trouvent les officiers supérieurs de l'armée, qui sont souvent des gens très riches, et parfois de grands propriétaires fonciers. Certains riches marchands acquièrent le même rang social que les officiers supérieurs de l'armée.

Les marchands moins prospères ou de moins bonne famille, les fonctionnaires subalternes et les riches habitants-pêcheurs occupent un niveau intermédiaire. Viennent ensuite les petits propriétaires de boutique, les artisans, les aubergistes et les cabaretiers. Aux échelons inférieurs se trouvent les pêcheurs, les soldats, les serviteurs et les esclaves. En marge vivent les vagabonds, les bourreaux, divers étrangers et les marchands de passage en ville.

Le succès commercial et les liens de parenté entre les membres de différentes classes permettent aux

individus de s'élever dans la hiérarchie. Malgré la rigidité sociale, la mobilité vers le haut est en effet plus grande à l'île Royale que dans la mère patrie. Par exemple, les membres importants de la bourgeoisie ont besoin de puissantes relations dans l'armée et dans l'administration pour réussir dans le Nouveau Monde. Inversement, les membres de l'armée et ceux de l'administration sont intéressés par l'argent possédé par la bourgeoisie. Les liens matrimoniaux tissés entre ces familles permettent ainsi de renforcer leur position sociale et leur fortune. De telles alliances existent aussi à d'autres niveaux de la hiérarchie sociale.

Les femmes de Louisbourg et le mariage

Les femmes sont originaires de Plaisance, de l'Acadie, de Québec ou de France. Il est difficile d'estimer précisément leur nombre, car les recensements ne les incluent pas toutes : les servantes, les esclaves, les femmes des pêcheurs et les autres employées ne sont pas identifiées. Celles qui sont mentionnées le sont car elles sont épouses ou filles d'un propriétaire foncier.

Le mariage est perçu comme le statut normal, toutes les femmes du noyau sédentaire ainsi que les hommes de ce groupe se marient. La plupart des veuves se remarient et certaines plusieurs fois. La majorité des femmes prennent époux pour la première fois entre l'âge de 19 et de 23 ans, pour la seconde fois dans la trentaine. Chez les hommes, l'âge moyen au premier mariage est de 29,2 ans. Les conjoints partagent souvent une même origine sociale.

Le couple vit sous le régime de la communauté de biens : les époux sont responsables des dettes et détiennent conjointement toutes les propriétés et tous les revenus, sauf ceux désignés « biens propres », en fait la part de leurs biens personnels reçue en héritage. L'administration de la propriété est le droit et le devoir du mari, mais la Coutume de Paris est censée assurer la sécurité et un peu de contrôle à l'épouse. Cette dernière conserve des pouvoirs sur ses biens hérités et son mari ne peut en disposer sans son autorisation. L'objectif de la loi est de

protéger la continuité de la prospérité familiale, pas simplement celle des individus.

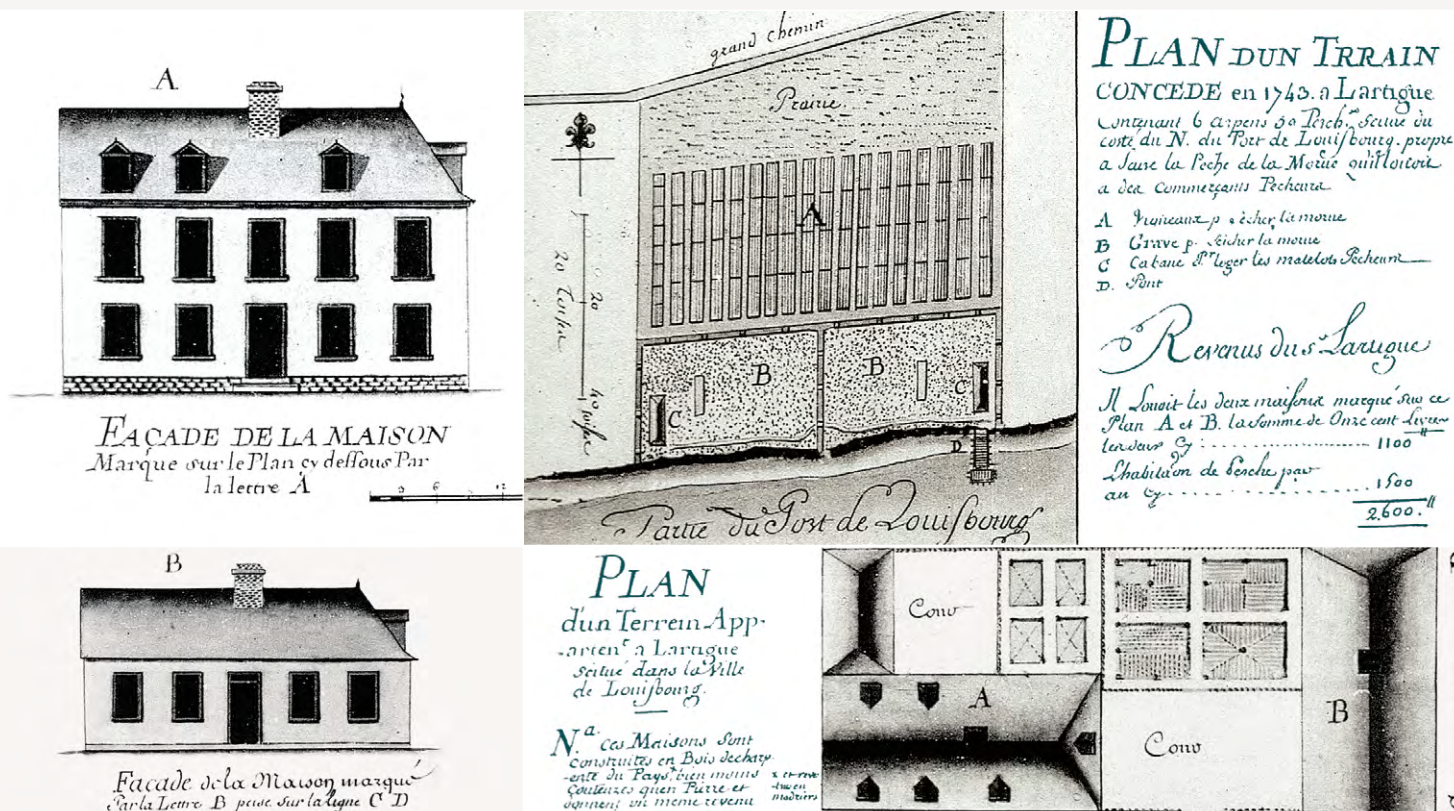
L'Église à Louisbourg

Le clergé de l'île relève de l'évêque de Québec, mais les prêtres exercent leurs fonctions indépendamment de son autorité. Louisbourg et ses avant-ports sont desservis par des récollets de Bretagne, qui reçoivent des gratifications royales pour s'occuper de la population civile et militaire en qualité de curés et d'aumôniers. Dès 1730, il y a normalement quatre religieux à Louisbourg : un curé au service des civils et trois aumôniers pour satisfaire les besoins des patients de l'hôpital du Roi, des soldats de la caserne et de la batterie royale.

Cinq frères de la Charité – Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu – sont aussi présents dans la colonie et desservent l'hôpital du Roi. L'un occupe la fonction de prieur ou de supérieur et les autres sont sacristain, chirurgien, apothicaire et infirmier. Ces frères, selon les règles et coutumes de leur ordre, doivent dire leurs prières matin et soir, ne parler que lorsque c'est nécessaire, respecter les fêtes d'obligation et renouveler leurs vœux fréquemment.

Le troisième groupe religieux à desservir Louisbourg est l'ordre des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Les sœurs ne viennent pas de France, mais du Canada. Fondé par Marguerite Bourgeois au XVII^e siècle, l'ordre se consacre à l'instruction des filles. La première sœur arrive à Louisbourg en 1727, soit plus d'une décennie après les récollets et les frères de la Charité. Six ans plus tard, elle est rappelée à la maison mère et remplacée par trois nouvelles sœurs. Deux autres sœurs et une novice viennent rejoindre ces dernières en 1734. Deux sœurs retournent au Canada à la fin de 1744 et une autre meurt en 1745. Jusqu'à la fermeture de la mission, Louisbourg sera desservie par en moyenne trois religieuses.

Le fait qu'il n'y ait pas d'église paroissiale et que ce soit la chapelle de la garnison qui serve de lieu de culte pour l'ensemble de la population montre le peu d'influence officielle de l'Église. La population de Louisbourg, mouvante, est difficile à administrer



sur le plan religieux. Aucun prêtre ni religieux n'est jamais sorti de ses rangs. L'Église, bien que présente dans la vie quotidienne, ne joue donc pas un rôle social aussi important que cela semble avoir été le cas dans la vallée du Saint-Laurent.

La pêche, le commerce et le secteur des affaires

La pêche demeure la principale activité économique à Louisbourg et ailleurs sur l'île Royale, où au moins 1 000 personnes sont reliées directement ou indirectement à ce secteur économique. À la suite à la colonisation de l'île durant les années 1720, la pêche sédentaire ou côtière reprend rapidement, et même dépasse, la vitesse de croisière qu'elle avait eue à Plaisance. Presque tous les jours, les barques des pêcheurs côtiers et quelques goélettes débarquent des prises au port. Prenant plus de poisson que les pêcheurs côtiers, les bateaux de pêche hauturière ne s'arrêtent dans la colonie que pour tirer profit du commerce.

La prospérité de Louisbourg repose en grande partie sur le poisson, puisque la morue représente de 66 % à 90 % de l'ensemble des exportations,

et cette prospérité demeure jusqu'à la fin des années 1730. Au cours de la décennie suivante, la production des pêcheries sédentaires chute en raison d'un changement dans les habitudes de migration de la morue et de la reprise des hostilités avec les colonies britanniques. Quoiqu'il en soit, l'importance des pêches à Louisbourg est telle qu'elle amène le déclin de l'industrie des pêches dans les colonies britanniques, car les pêcheurs de ces colonies préfèrent venir porter leur poisson à Louisbourg plutôt qu'à Boston pour qu'il soit réexpédié ailleurs.

L'émergence de Louisbourg comme principal port de la Nouvelle-France s'explique par la prospérité croissante du commerce qui marque le début du XVIII^e siècle. Louisbourg constitue l'endroit idéal pour le transbordement de marchandises sur les navires provenant de France, de Nouvelle-Angleterre, du Canada et des Antilles. Vers 1730, plus de 150 navires accostent chaque année dans le port, permettant aux Français de réaliser leur rêve de commerce intercolonial, la forteresse servant d'entrepôt et de lieu d'échanges. Les navires antillais transportent sucre, rhum, mélasse, café et tabac, et rapportent bois d'œuvre,

morue et autres produits alimentaires. De France, on reçoit vêtements, drap, produits de quincaillerie, fournitures destinées à la pêche et à la construction, sel et vin, tandis que la vallée du Saint-Laurent expédie céréales, animaux vivants, bois et légumes. C'est le commerce triangulaire.

Malgré les contraintes officielles du mercantilisme, la Nouvelle-Angleterre est un fournisseur de l'île. Bien que ce commerce soit prohibé, les autorités ferment généralement les yeux sur cette activité, profitable aux deux empires. Les besoins de Louisbourg étant très grands, les marchands français n'arrivent pas à suffire à la demande, alors que les colonies britanniques peuvent fournir du bétail, des denrées et des matériaux de construction. Les marchands de la Nouvelle-Angleterre achètent à Louisbourg des produits des Antilles – sucre et produits dérivés –, qu'ils payent à des prix inférieurs à ceux de Boston; ils y trouvent aussi de la morue et des produits finis de France. D'autres échanges, moins nombreux mais aussi importants, se font avec les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, ces derniers expédiant leur surplus agricole et du bétail. Dans l'ensemble, les douaniers

des colonies britanniques tolèrent ce commerce lucratif, mais les autorités britanniques voudraient y mettre un terme afin d'affaiblir Louisbourg.

La colonie comprend également une foule de petits magasins et d'entrepôts concentrés dans le quartier longeant le quai. Ce secteur bourdonne d'activités pendant la saison de la navigation. Les gens d'affaires exercent leurs activités essentiellement dans les entreprises de pêche, le commerce de gros ou de détail, le courtage maritime, l'approvisionnement de l'État et l'armement des navires. De petits commerçants tiennent des auberges et des cabarets : plus de 75 possèdent un permis d'exploitation, mais plu-

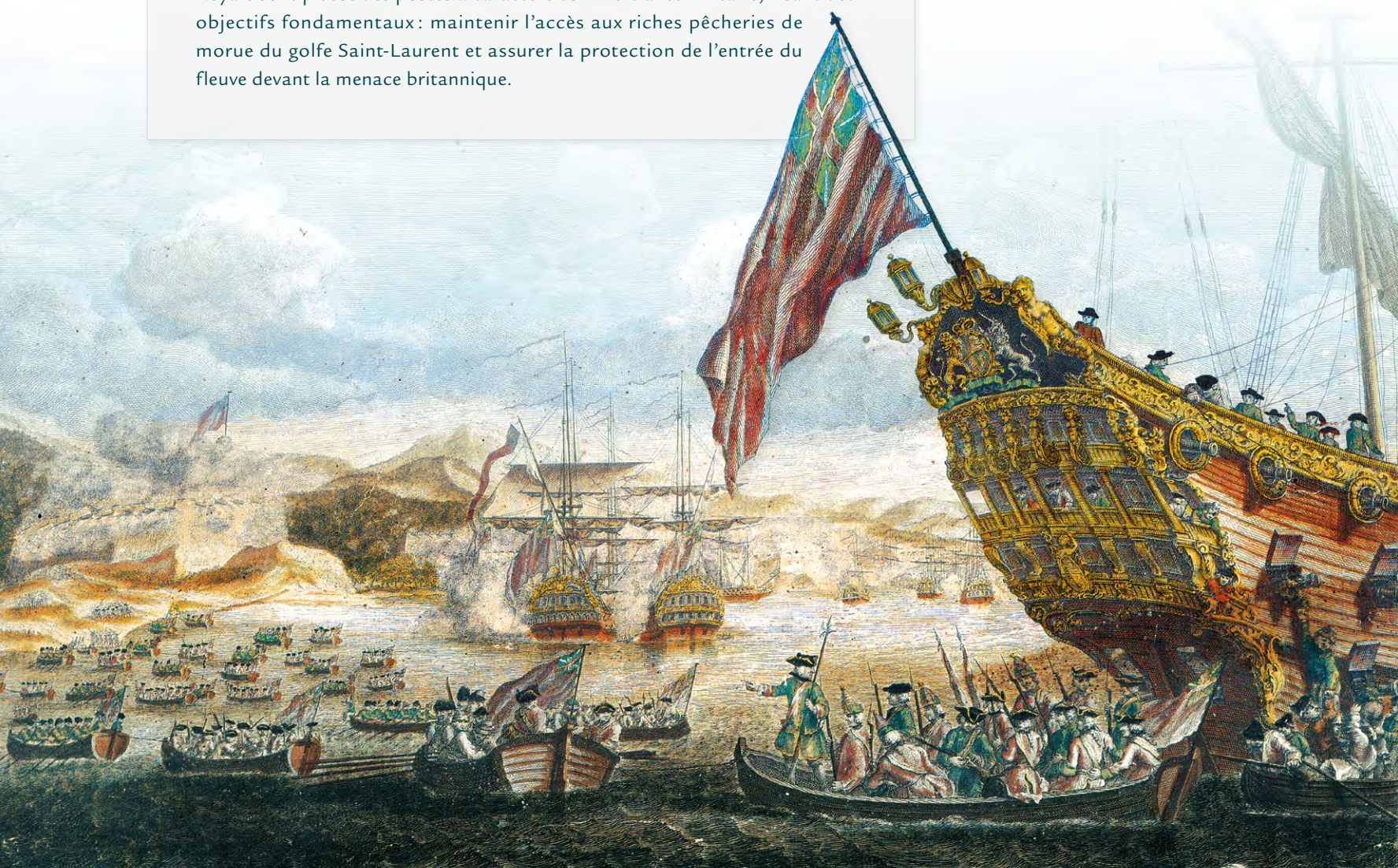
sieurs débits fonctionnent également sans autorisation.

Les hommes ne sont pas les seuls à être actifs dans le secteur des affaires. C'est principalement comme veuves ou comme épouses d'hommes d'affaires que les femmes s'engagent dans ce domaine. La nécessité pour les veuves de subvenir aux besoins de leur famille est le principal facteur expliquant la présence de femmes d'affaires à Louisbourg. La plupart, prenant la suite de leur mari, sont habitantes-pêchuses ou marchandes. D'autres tiennent auberge ou cabaret. La gestion partagée de l'entreprise entre les veuves et leurs fils adultes et assez commune.

Quelques-unes de ces femmes ont collaboré à l'entreprise de leur mari de son vivant. Si dans certains cas cette participation à l'entreprise familiale est ponctuelle, il semble exister un véritable partenariat entre de nombreux époux. Il faut dire que la majorité de ces femmes ne sont pas étrangères au monde des affaires au moment de leur mariage. La plupart sont nées ou ont vécu en Amérique du Nord, dans des colonies ou dans des établissements où les affaires sont au centre de la vie économique, et plusieurs d'entre elles sont issues de milieux familiaux à forte tradition entrepreneuriale.

.....

Alors que l'Acadie et la Nouvelle-France laurentienne constituent des établissements avant tout agricoles, peuplés par des habitants bien ancrés dans leurs communautés, les colonies françaises de Plaisance et de l'île Royale sont plutôt des postes à caractère commercial et militaire, visant deux objectifs fondamentaux : maintenir l'accès aux riches pêcheries de morue du golfe Saint-Laurent et assurer la protection de l'entrée du fleuve devant la menace britannique.



LA PÉNINSULE GASPÉSIENNE, 1530-1760

Par Mario Mimeault

L'HISTOIRE DE LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE DÉBUTE EN GASPÉSIE, CETTE PÉNINSULE SITUÉE ENTRE LE SAINT-LAURENT ET L'ATLANTIQUE : UNE POSITION STRATÉGIQUE, ET QUI, ASSOCIÉE AUX RESSOURCES HALIEUTIQUES ABONDANTES, EXPLIQUE L'OCCUPATION PRÉCOCE DE LA RÉGION ^{1,2}.

La Gaspésie, un espace maritime parfaitement adapté

La Gaspésie s'étend entre le fleuve Saint-Laurent au nord, le golfe du même nom à son extrémité est et la Baie des Chaleurs du côté sud. Son littoral s'étale sur 645 km et donne accès à une contrée intérieure de 53 000 km carrés. Son intérêt pour les pêcheurs réside dans la possibilité de jeter l'ancre à la bordure du continent. Les anses profondes et les vallées échanquées de Mont-Saint-Pierre, Mont-Louis et L'Anse-Pleureuse présentent tout particulièrement des facilités d'installations saisonnières. Le sud de la Gaspésie, également favorable à l'implantation, sera cependant jugé trop éloigné de la ressource halieutique. Ajoutons que les bancs de sable accumulés à l'embouchure des rivières sont pour les pêcheurs à la morue un lieu propice au débarquement et à l'apprêt du poisson. Les graves, ces plages couvertes de galets sur lesquels il ne restera qu'à étendre la morue évidée pour la faire sécher, ne manquent pas. À ces atouts s'ajoute la proximité des bancs de pêche, comme ceux de Miscou, Parent et des Américains, situés à 20 kilomètres des côtes.

Premières mentions

Les marins européens ont d'abord mis le pied à terre à l'extrémité est de la Gaspésie, entre Cap-des-Rosiers



VUE DE LA BAIE DE GASPÉ DANS LE GOLFE DU SAINT-LAURENT, 1760 [DÉTAIL]

Thomas Jeffery. Bibliothèque et Archives Canada, 1997-2-3

et Cap-d'Espoir. Privilégiée tout au cours du XVI^e siècle par les armateurs bayonnais, ceux-ci l'identifient dans les années 1570 à 1600 aux « îles de Gachepé », certains diront « les îles Percées ». Plus précisément, ils désignaient de ce nom l'ensemble des terres et rochers émergés que forment l'île Bonaventure, le Rocher Percé et l'île Plate, tous regroupés à proximité de Percé. On ne sait trop à l'époque si la péninsule fait partie de Terre-Neuve, de l'Acadie ou du Canada. « L'Acadie, écrivent les Jésuites dans leur *Journal de l'année 1659*, est cette partie de la Nouvelle-France qui regarde la mer, et qui s'étend depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Gaspé. » En 1664, quand les armateurs du *Noir de Hollande* envoient leur navire à « la Grand Baye », comme au temps

de Jacques Cartier, celui-ci va en réalité jeter ses filets à Gaspé. Un autre marin, Pierre Allaire, français celui-là et capitaine de *La Marguerite de La Rochelle*, part la même année « pêcher au poisson sec à la côte d'Acadie en la Grand Baye ». Encore en 1742, les autorités françaises écrivent que le capitaine Foulque, de Saint-Jean-de-Luz, a coutume d'envoyer tous les ans un navire « à la pêche de la côte de Terre Neuve dans les ports voisins du Cap d'Espoir », en fait juste à l'entrée de la Baie des Chaleurs.

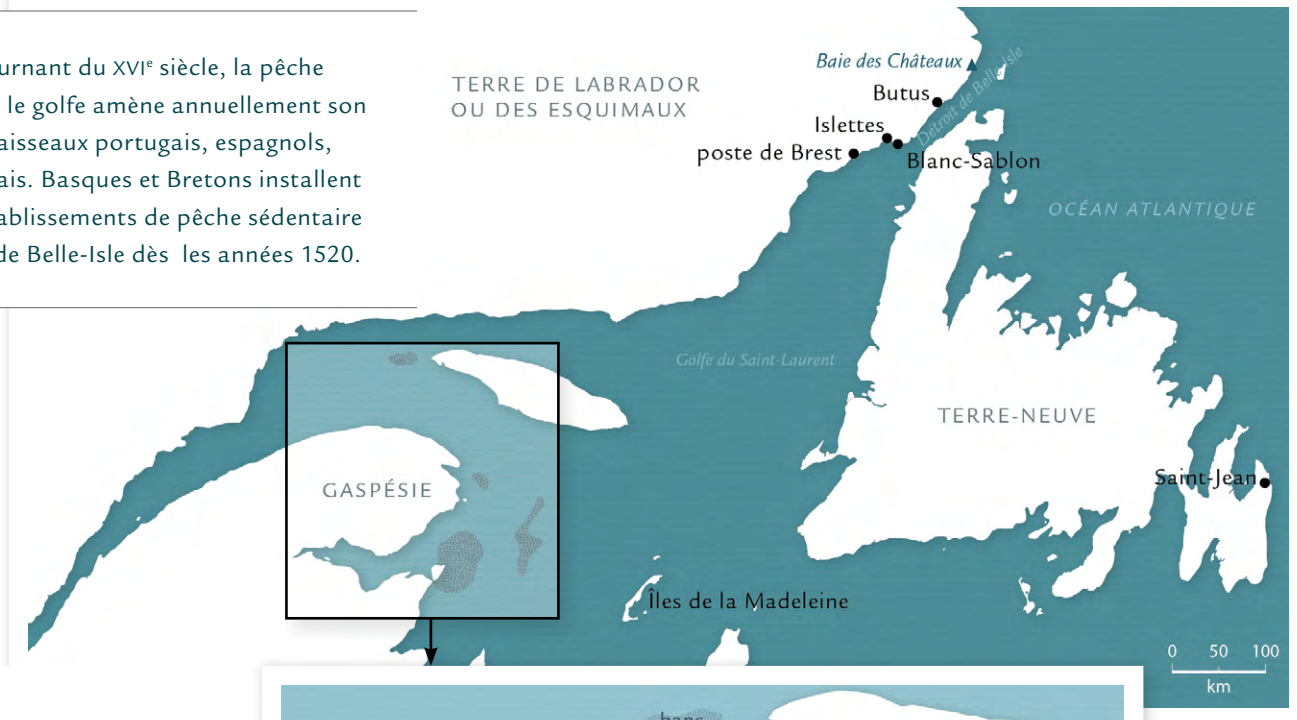
Le golfe Saint-Laurent, un monde hautement convoité

Le mandat de Jacques Cartier a été de signifier l'implantation du fait français sur les terres situées au-delà de la Baie-des-Châteaux (déroit de Belle-Isle).

▲ LA PÊCHE À LA MORUE DANS LE GRAND BANC ET LES CÔTES DE TERRE-NEUVE, VERS 1827 [DÉTAIL]

Paolo Fumagalli, d'après Giuseppe Bramani, d'après Nicolas de Fer. Musée national des beaux-arts du Québec, 1955-543

Pratiquée au tournant du XVI^e siècle, la pêche hauturière dans le golfe amène annuellement son contingent de vaisseaux portugais, espagnols, anglais et français. Basques et Bretons installent des premiers établissements de pêche sédentaire dans le détroit de Belle-Isle dès les années 1520.



Sur la côte de Gaspé, fréquentée par les morutiers dès le premier quart du XVI^e siècle, la pêche sédentaire conduit à la mise en place d'établissements permanents sur tout le littoral au XVII^e siècle. Situés dans les anses bien abritées à proximité des bancs de morues, ils reçoivent au départ les équipages venus de France. Des pêcheurs de la vallée du Saint-Laurent se joignent à eux à partir de la fin du XVII^e, contribuant à asseoir le peuplement de la péninsule avant que l'armée britannique, en route vers Québec, ne rase les établissements existants en 1758.



Source: Mimeault, 2002

L'expédition de Giovanni Verrazano en avait confirmé l'existence en 1524 et attachait à sa partie septentrionale un toponyme sans équivoque quant aux intentions du commanditaire, la *Nova Francia*. Cartier mit à profit une heureuse traversée de vingt jours pour pénétrer plus avant dans la mer intérieure qui s'ouvrait devant lui, plantant quelques semaines plus tard sa croix à Gaspé, découvrant au passage que d'autres marins l'avaient devancé. Les

quelque cinquante mots recueillis par l'envoyé de François I^{er} ne contiennent pas trois ou quatre termes basques bien identifiés?

Plusieurs ports de mer européens avaient envoyé leurs navires avant cette expédition. Bartholémée de Montausier, marchand de Bayonne, ne demande-t-il pas la permission d'armer ses bateaux pour le Nouveau Monde dès 1527? Ces morutiers basques se rendent sans doute à Blanc-Sablon,

aux Islettes ou à Butus, dans le détroit de Belle-Isle, mais ils n'y sont pas les seuls. En ce début de siècle, il apparaît, en effet, que les marches du golfe Saint-Laurent sont partagées par toutes les puissances maritimes de l'Europe, les ressources halieutiques attirant les convoitises et la concurrence, et tout particulièrement la morue. C'est ainsi qu'Espagnols et Portugais ont tenté, avec l'appui du pape Alexandre VI, de se réserver en



LA PÊCHE À LA MORUE DANS LE GRAND BANC ET LES CÔTES DE TERRE-NEUVE, VERS 1827
Paolo Fumagalli, d'après Giuseppe Bramani, d'après Nicolas de Fer. Musée national des beaux-arts du Québec, 1955-543

Pour la préparation du poisson, on utilise des structures faites de billes de bois plantées dans le sol et couvertes d'un plancher ajouré. L'ensemble de la structure est surmonté d'une toile afin de protéger les travailleurs du soleil. Des étales placés au bout de l'échafaud permettront d'apprêter le poisson. S'ajoute, tout près, une salière où l'on couvrira de sel la morue désossée, le temps de lui faire perdre son eau. Des appareils, ou ustensiles dans le langage marin, sont aussi préparés pour laver le poisson, recevoir les foies de morue et en extraire l'huile.

1494 les richesses naturelles de ces terres neuves. Les limites tracées par le Traité de Tordésillas excluaient les Français des bancs poissonneux de l'Atlantique Nord, attribués à ses deux voisins du sud.

Le poste de Brest, implanté depuis peu dans le détroit de Belle-Isle, traduit par sa dénomination le choix des Bretons pour l'entrée nord du golfe du Saint-Laurent. Rappelons que ces marins pêcheurs ne sont d'allégeance française qu'à partir de 1532 et que, par le fait même, ils ont précédé l'envoyé de François I^{er}. Preuve de voyages antérieurs aux années 1530, deux équipages, ceux de *La Catherine de Bénic* et de *La Marguerite de Pornic*, réclament de leurs armateurs des droits sur du poisson capturé en Amérique pendant la campagne de 1523. Ils s'y livraient à une pêche nouvelle, dite côtière ou « sédentaire », parce que faite à partir

d'un établissement fixe. Les Rochelais les accompagnaient dans l'aventure : Cartier en a croisé en 1534, et Jean Le Moyne sillonnait ces eaux onze ans auparavant. Les gens de Bordeaux n'étaient pas en reste, montant plus de deux cents expéditions de pêche entre 1560 et 1580.

D'autres morutiers, portugais et espagnols, s'en tiennent à la pêche hauturière. Ils font une morue dite verte, à peine éviscérée et mise en saumure dans un boucault. Ils ne quittent les grands bancs que pour réparer leurs avaries. Le sieur Jean-François de La Rocque de Roberval trouve plusieurs de leurs équipages en rade à Saint-Jean de Terre-Neuve en 1542. Les Anglais arrivent pour leur part dans le premier quart de ce siècle. Moins nombreux, leurs navires compensent ce handicap par une capacité de charge souvent importante. Plus tard, dans

les années 1590, ces mêmes marins se heurtent à des équipages basques et bretons installés sur les plages des Îles de la Madeleine.

La sédentarisation des pêcheurs français

On a pu établir grâce à des statistiques colligées dans les archives des ports de France que les marchands et bourgeois locaux ont, pour toute la durée du Régime français, commandité plus de huit cents voyages de pêche sédentaire à destination de la Gaspésie. De ce nombre, 294 navires avaient leur port d'attache en Normandie, 214 en Bretagne et 124 au Pays basque. Loin d'être exhaustive, la cueillette de ces données se veut tout au plus indicative d'un courant maritime tourné vers la pêche à la morue depuis le milieu du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Elle présente cependant

l'avantage d'attribuer un ordre de grandeur correspondant à une présence bien identifiée en région.

Selon cette liste, les ports qui envoient le plus de morutiers en Gaspésie sont ceux de Granville et de Saint-Malo avec, respectivement, 280 et 214 navires connus. Les traversées de ces équipages ont surtout lieu pendant les 40 dernières années du régime français. Ainsi, abordent-ils puis occupent-ils les principaux havres de la « côte de Gaspé », un terme générique pouvant tout aussi bien signifier les baies de Gaspé, de Percé, de Grande-Rivière ou de Pabos. Pour leur part, les capitaines de Bayonne (55) et de Saint-Jean-de-Luz (41), mais aussi du Pays basque dans son ensemble (28 voyages d'origine indéterminée), concentrent à partir des années 1720 leurs efforts à l'entrée de la baie des Chaleurs. Il apparaît pour tous ces ports que, après la signature du traité d'Utrecht en 1713, leurs armateurs trouvent dans la péninsule tous les espaces voulus et une tranquillité propice à leurs projets de pêche sédentaire.

Chacun de ces équipages quitte ses quartiers au printemps pour aborder le littoral gaspésien au mois de mai, et si possible avant. Plus d'hommes sont impliqués ici que sur les bancs. Un navire de deux cents tonneaux, raconte Nicolas Denys, entrepreneur en pêche et seigneur de toutes les côtes de la Nouvelle-France de 1653 à 1687, exige vingt-cinq pêcheurs en mer alors qu'en pêche sédentaire il en transporte cinquante. Le premier part pour six mois environ, alors que le second restera à terre pendant huit à neuf mois. Ce personnel et ce temps sont nécessaires parce qu'il faut préparer des installations élaborées pour ce type de pêche et que les opérations de transformation, plus complexes, demandent une main-d'œuvre spécialisée.

Dès le début de la saison, on s'attaque à la construction de quais ou échafauds pour assurer le débarquement et la préparation du poisson. À terre, le capitaine fait construire des logements pour ses officiers et ses hommes. Le maître-valet, ou cuisinier, supervise l'érection de ses quartiers avec l'aide du chirurgien, qui envoie les garçons de grave chercher

le bois nécessaire en forêt. La préparation des graves est aussi assurée par les enfants. Pendant ce temps, les charpentiers montent les chaloupes amenées en pièces détachées ou bien érigent des vigneaux sur les grèves. Les pêcheurs préparent leurs agrès et font provision d'appâts.

Chaque poste de pêche se voit ainsi doté d'installations coûteuses et longues à monter. Il se peut même que deux ou trois équipages aient leur propre site de transformation côte à côte. Aussi, y laissera-t-on à l'automne un ou deux équipiers pour surveiller le poste pendant l'hiver et s'en assurer la propriété au printemps. Le retour au travail pourra susciter des rivalités voire même des accrochages sérieux, comme il y en eut sur les graves de Percé entre Bretons, Basques et Normands dans les années 1680, mais on a vite trouvé les ajustements nécessaires. Le gouvernement français détermine par une Ordonnance de la Marine en 1681 des règles de partage des graves et réserve une zone côtière aux morutiers français de manière à assurer un territoire suffisant à leurs opérations. Celui-ci correspond en gros à la côte dite de Gaspé. Le reste de la péninsule peut être cédé aux entrepreneurs et seigneurs canadiens ou même loué de ces derniers moyennant des redevances préétablies. Cinq ans plus tard, l'intendant Jacques De Meulles, de passage à Percé, renforcera les précédentes dispositions royales en décrétant le premier code de travail du monde halieutique canadien.

L'incidence sur le peuplement gaspésien

La régularité et l'intensité de cette migration de travailleurs ont eu des incidences sur le peuplement de la Gaspésie, comme pour celui de la Nouvelle-France d'ailleurs. Nombre d'immigrants ont traversé l'Atlantique à la faveur des activités de pêche, que ce soit sur leur initiative ou par le biais d'agents recruteurs. Une fois leur passage acquitté en travaillant comme garçons de grave, ces nouveaux arrivants ont gagné en majorité la vallée laurentienne. Par exemple, les demandes de liberté au mariage pour les années 1757 à 1763 montrent que ceux venus au Canada par cette

filière, environ 6 % des requérants, sont demeurés en Gaspésie pendant huit à dix ans avant de se fondre à la masse des coloniaux (Roy, 1951-1952 et 1952-1953). La Gaspésie a profité ainsi d'une main-d'œuvre jeune, apte à se marier quand l'occasion se présentait, et suffisamment stable pour poser les bases d'une économie régionale.

Des Français antérieurement établis à Louisbourg alimentent un second courant d'immigration. Quand les aires de pêche ne suffisent plus autour de l'île Royale, les Joseph Caillabet, Jean Barré, Jean-François Lefebvre de Bellefeuille ou le sieur de Lasenne remontent vers le banc des Orphelins et rejoignent leurs compatriotes de la côte de Gaspé. Les registres de baptêmes, mariages et sépultures de la Gaspésie ainsi que divers documents notariés permettent de chiffrer dans les années 1750, pour le seul secteur de Grande-Rivière, Port-Daniel et Pabos, le nombre de résidents à quelque deux cents.

La pêche, industrie canadienne

À partir des années 1710, les Canadiens se montrent de plus en plus intéressés à la Gaspésie et à son potentiel halieutique. Pêcheurs, maîtres de navire ou de barque, marchands-prêteurs ou marchands forains, entrepreneurs et seigneurs, tous contribuent dans la mesure de leurs possibilités à créer un espace commercial maritime en continuité avec leurs prédécesseurs européens. Cet espace n'est pas seulement géographique, mais aussi économique, social et professionnel. Il s'agit pour eux non seulement de cerner un territoire, mais encore de l'habiter, de l'organiser et d'en assurer une exploitation rationnelle.

Les postes de pêche qu'ils érigent un peu partout sur la ceinture gaspésienne se veulent à l'exemple de ceux antérieurement développés par les pêcheurs venus d'Europe. Habités à l'année, certains montrent une grande vitalité, notamment celui des Lefebvre de Bellefeuille à Pabos, dont les trente années d'existence confirment par elles-mêmes sa rentabilité. Commencée en 1729, seule la guerre de la Conquête jettera cette entreprise familiale par terre. Les critères



▲ LA PÊCHE À LA MORUE À PERCÉ, L'ÉTABLISSEMENT DE P. DENYS DE LA RONDE ET LES INSTALLATIONS DES MÉTROPOLITAINS, 1686
L. J. de Meulles. Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, Service hydrographique, portefeuille 125, division 5, pièce 1, cliché C. 1598

qui déterminent l'établissement de ces postes sont les mêmes que ceux établis par les gens du Vieux Continent et l'Ordonnance de la Marine de 1681. La proximité du banc des Orphelins et la disponibilité des lieux de séchage entre Grand-Étang et Cap-des-Rosiers font de la partie nord du littoral gaspésien un lieu privilégié par les Canadiens. Ces derniers gagnent aussi la Baie des Chaleurs où Pierre Haimard, un marchand de Québec, acquiert la seigneurie de Paspébiac. Un Acadien, Jacques Cochu, se fait concéder celle de Grande-Rivière et deux de ses beaux-frères, René Deneau et Charles Morin, originaires comme lui de Beaubassin, se font respectivement accorder celles de Port-Daniel et de Cloridan.

Une société en gestation

Le bon fonctionnement d'un poste de pêche dépend en outre de structures bien établies, à commencer par les échafauds, mais le cœur de l'établissement demeure la résidence de l'entrepreneur. C'est une construction plus imposante que les autres. Il se peut que celle construite

par Denis Riverin au Mont-Louis en 1699 ait été en pierre, puisqu'il y avait des maçons parmi ses employés. Selon une tradition orale, et transcrite dans les registres de l'endroit après la Conquête, la demeure de Michel Mahiet, le dernier seigneur de l'endroit, était de briques. La maison de Pierre Revol à Gaspé, telle que la montre une gravure de 1758, se compare à toutes celles de la basse-ville de Québec. Confortables, ces habitations permettent aux entrepreneurs de demeurer sur leur domaine avec leur famille. À l'opposé, les conditions de logement des travailleurs de la base sont bien différentes. Ces derniers disposent de maisons plus modestes, faites de planches, mais habitables à l'année, puisque déjà à cette époque des familles ont pris souche sur les côtes gaspésiennes.

Les seigneurs gaspésiens sont l'exemple type d'entrepreneurs dont la présence permanente sur les lieux de travail est de nature à leur attirer plus facilement une main-d'œuvre, mais ce n'est pas une condition nécessaire au succès de l'entreprise. Dans un cas comme dans l'autre, toute une gamme

d'emplois attend les travailleurs sur place. Au sommet de la hiérarchie se trouve un maître de grave, en quelque sorte un gérant ou chef des opérations. Son choix doit s'avérer judicieux, car de cet homme dépend la qualité de la morue et sa valeur marchande. Sous ses ordres immédiats, un commis assume la comptabilité du magasin, note la production quotidienne des pêcheurs et enregistre le départ des stocks de morue. Parfois, il est avantageux pour le seigneur ou l'entrepreneur d'installer un fermier sur son fief. C'est que, dans un contexte où la Nouvelle-France subit les assauts répétés de disettes, l'autosuffisance alimentaire revêt une importance capitale. Sont aussi requis des charpentiers pour construire ou réparer les chaloupes, fabriquer des barils pour récupérer l'huile de foie de morue et entretenir les habitations. Les tâches liées à la transformation de la morue occupent une population aux métiers les plus divers, des trancheurs, des décolleurs, des saleurs, des garçons de grave, etc. Les entrepreneurs canadiens retiennent leurs services sur une base saisonnière (exceptionnellement pour

une année complète) et scellent leur engagement devant un notaire.

La population résidante peut se procurer ses agrès de pêche et ses vivres aux magasins des seigneurs locaux « à un prix qui a cours sur la côte de Gaspé ». Les achats à crédit, comptabilisés pendant toute la saison de pêche, sont acquittés à la fin de l'été en morue « bonne, loyale et marchande », un poisson de première qualité. Dans

les établissements de moindre envergure, les pêcheurs s'approvisionnent à des conditions semblables auprès des marchands forains.

Dans les postes les mieux établis, on retrouve également des missionnaires résidents et des lieux de culte. Dans les années 1740, les habitations, le magasin, la chapelle, les bâtiments utilitaires, les échafauds, toutes ces constructions donnent à certains

points de la côte gaspésienne une allure de petits villages. N'y vivent que des gens impliqués directement dans les pêches. L'entreprise de Michel Mahiet au Mont-Louis en 1758 fournit une bonne idée du personnel requis par un tel poste. On pourrait citer aussi le cas des Lefebvre de Bellefeuille à Pabos.



Parmi les artefacts découverts lors des fouilles sur le site de Pabos figure une grande quantité d'hameçons et de fragments de pots en terre cuite.



CI-DESSUS Un puit servant à fournir de l'eau douce aux pêcheurs mis au jour dans la baie du Grand Pabos.

À DROITE Sur l'île Beau Séjour furent retrouvées les fondations empierrées du foyer de la maison seigneuriale.

.....

En résumé, l'occupation du territoire gaspésien s'est faite en trois temps. Il y a d'abord eu, de 1530 à 1672, une occupation saisonnière des pêcheurs européens marquée par le retour des intéressés à leur port d'attache, en Europe. Puis, peu à peu, de 1672 à 1713 environ, certains d'entre eux ont pris racine en Amérique et mis sur pied des entreprises appuyées à moitié sur une main-d'œuvre européenne et à moitié sur une main-d'œuvre coloniale. Suit la troisième phase d'occupation, de 1713 à 1758, où les habitants de la Nouvelle-France créent leurs propres entreprises. S'appuyant souvent encore sur une expertise européenne pour encadrer leur personnel, ils posent quand même les bases d'une industrie nettement canadienne, donnant du même coup une impulsion à un peuplement en train de prendre forme.

En 1760, l'ensemble de la population établie en Gaspésie devait avoisiner les mille individus, éparpillés entre Mont-Louis, Gaspé et le fond de la baie des Chaleurs. D'origines diverses, tant canadiennes, bretonnes, normandes que basques, ils seront les premières victimes de la Conquête. À ceux-là, s'ajouteront les quelque trois cents ressortissants acadiens réfugiés à Ristigouche en 1760.

L'OCCUPATION DE LA VALLÉE LAURENTIENNE

Par Alain Laberge

DÈS LE SECOND TIERS DU XVII^e SIÈCLE, LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT, QUI CONSTITUAIT ALORS L'ESSENTIEL DU « CANADA », SE RÉVÈLE ÊTRE LE CŒUR DE L'IMPLANTATION FRANÇAISE SUR LE CONTINENT NORD-AMÉRICAIN. CETTE PRÉÉMINENCE N'A PAS ÉTÉ ACQUISE SIMPLEMENT NI FACILEMENT, MAIS ELLE VA JOUER UN RÔLE CRUCIAL DANS LA DYNAMIQUE DE CONSTITUTION D'UNE FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAIN¹.

Des débuts difficiles

Le XVI^e siècle laurentien est véritablement celui des « vaines tentatives ». Rien de très concluant ne ressort en effet des quelques expériences d'hivernement des Français dans la vallée du Saint-Laurent à cette époque, qu'il s'agisse de Cartier en 1535 ou de Roberval en 1541. Dans les dernières décennies du XVI^e siècle, la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent, qui laissait le territoire largement inoccupé, et l'attrait grandissant de la traite des fourrures ne sont pas suffisants pour susciter de nouveaux essais d'installation durable. Tout au plus voit-on un hivernement à Tadoussac en 1600.

Encore, au tout début du XVII^e siècle, les perspectives d'occupation de la vallée du Saint-Laurent ne s'annoncent pas particulièrement brillantes. Venu explorer les lieux en 1603, Champlain, tout en reconnaissant de nombreux avantages à la région, conseille à son patron, Pierre Du Gua de Monts, de choisir l'Acadie pour établir une base d'opérations pour son monopole des fourrures. Ce n'est qu'après avoir constaté les limites des espoirs fondés sur l'Acadie et surtout dans le but de protéger un monopole fragile que Du Gua de Monts décide de se tourner vers Québec en 1608.

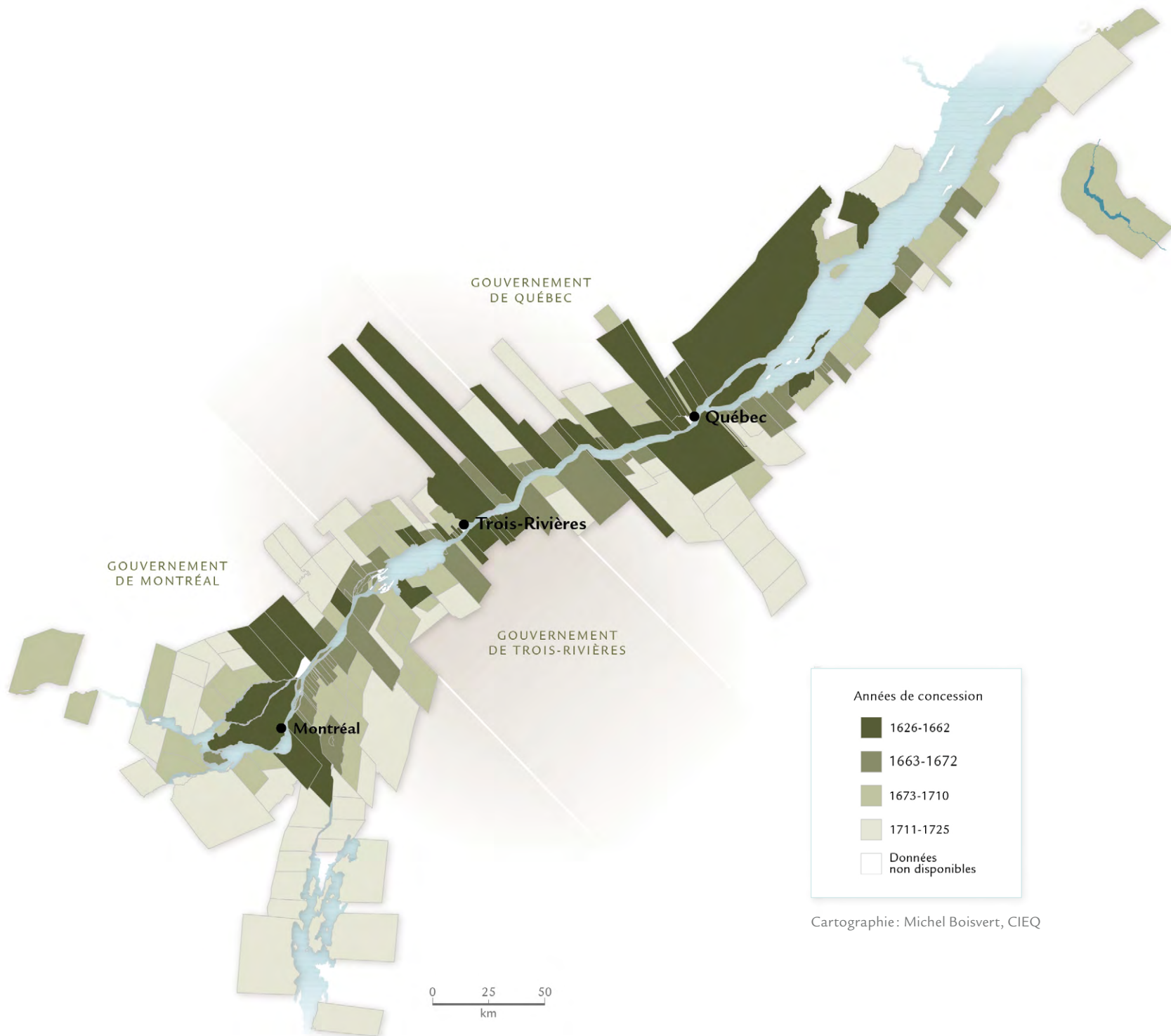
L'établissement de Québec ne correspond pas immédiatement au début du peuplement de la vallée laurentienne. Pendant plusieurs années, le poste ne constitue qu'un entrepôt de fourrures où hivernent un nombre variable de personnes, toutes à l'emploi des diverses sociétés de commerce qui se succèdent pour exploiter le monopole de la traite consenti par la couronne française. La facilité avec laquelle les Kirke vont paralyser puis s'emparer de Québec en 1628-1629 révèle bien toute la précarité de ce « comptoir ».

La lente marche du peuplement au XVII^e siècle

Il faut attendre la formation de la compagnie des Cent-Associés en 1627, puis surtout le retour de Québec à la France en 1632 par traité, pour assister à la véritable mise en place d'un processus de peuplement de la vallée du Saint-Laurent. S'amorçant avec l'arrivée des navires en 1633, ce peuplement allait toutefois rencontrer de nombreux aléas. Reposant surtout sur le système de l'engagement de trois ans (d'où le surnom de « trente-six mois » souvent accolé aux engagés), le peuplement laurentien devait être en mesure d'attirer des gens pour qui le Canada ne représentait qu'une destination possible parmi tant d'autres, que ce

soit en France même ou dans d'autres colonies. Difficulté supplémentaire, la perception du Canada en France s'avérait plutôt négative à l'époque, comportant sa part de frayeurs associées, certes, à la traversée atlantique, mais surtout aux Amérindiens et aux rigueurs de l'hiver nord-américain. C'est pourquoi l'on n'assiste pas à des vagues massives d'arrivées d'engagés durant les trente années suivantes. Qui plus est, à ce défaut d'attraction s'ajoute celui de la difficulté de rétention des engagés. En effet, on estime que deux engagés sur trois choisissent de ne pas rester au Canada une fois leur engagement terminé et de rentrer en France, comme le leur permettait d'ailleurs la clause du retour payé dans les contrats de cette époque. Malgré cela, la population du Canada parvient tout de même à franchir le seuil des 3 000 individus en 1663. Si la colonie bénéficie dans la décennie suivante d'apports significatifs constitués d'officiers et de soldats licenciés, de Filles du Roi et d'engagés que l'on retient mieux qu'auparavant, l'immigration subit de fortes réductions après 1672. À partir des années 1680, elle s'alimente essentiellement de l'usage répété du licenciement de militaires des troupes de la Marine envoyées pour assurer la sécurité de la colonie.





Cartographie: Michel Boisvert, CIEQ

La concession des seigneuries se fait de manière assez ordonnée, les terres étant d'ordinaire concédées l'une après l'autre, à partir des trois pôles que sont les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Le système s'étend d'abord aux rives du fleuve Saint-Laurent, reliant graduellement les aires de rayonnement de chacune des trois villes. C'est plus tard que les seigneuries viennent à rejoindre l'arrière-pays. Les réseaux fluviaux restent le principal facteur de cohésion géographique à même de briser un tant soit peu l'isolement des différents milieux ruraux qui se mettent en place.



Cap Santé' côté Nord des Laurent



VUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, 1784 [DÉTAIL]
Collection James Peachey. Bibliothèque et Archives
Canada, 1989-218-2

Tout cela fait en sorte qu'assez tôt, on réalise que la population canadienne sera modeste en termes d'effectifs. Les ministres français responsables des colonies ne manqueront jamais de le déplorer.

L'écoumène laurentien qui est appelé à être investi par cette petite population se caractérise par la présence de trois villes, Québec, Trois-Rivières et Montréal. Celles-ci servent de centres de services et d'échanges et demeurent de taille très réduite durant toute la période. Les perspectives d'un établissement en ville sont très limitées pour les immigrants, à moins de détenir des qualifications professionnelles particulières. La plupart n'ont en fait d'autre choix que de se faire agriculteur, ce à quoi se résigne aussi la grande majorité des individus qui ont cherché vainement à faire fortune dans le commerce des fourrures après la paix de 1667, qui avait ouvert les routes des Pays d'en Haut. C'est donc dans le monde rural que vont s'installer les immigrants, dans les seigneuries qui ont été concédées et qui se succèdent dans l'axe du fleuve Saint-Laurent. Si, en 1663, il y a encore des vides entre les seigneuries, ceux-ci vont être graduellement comblés dans les décennies suivantes, notamment sur la rive sud, longtemps délaissée en raison de la menace iroquoise. À la

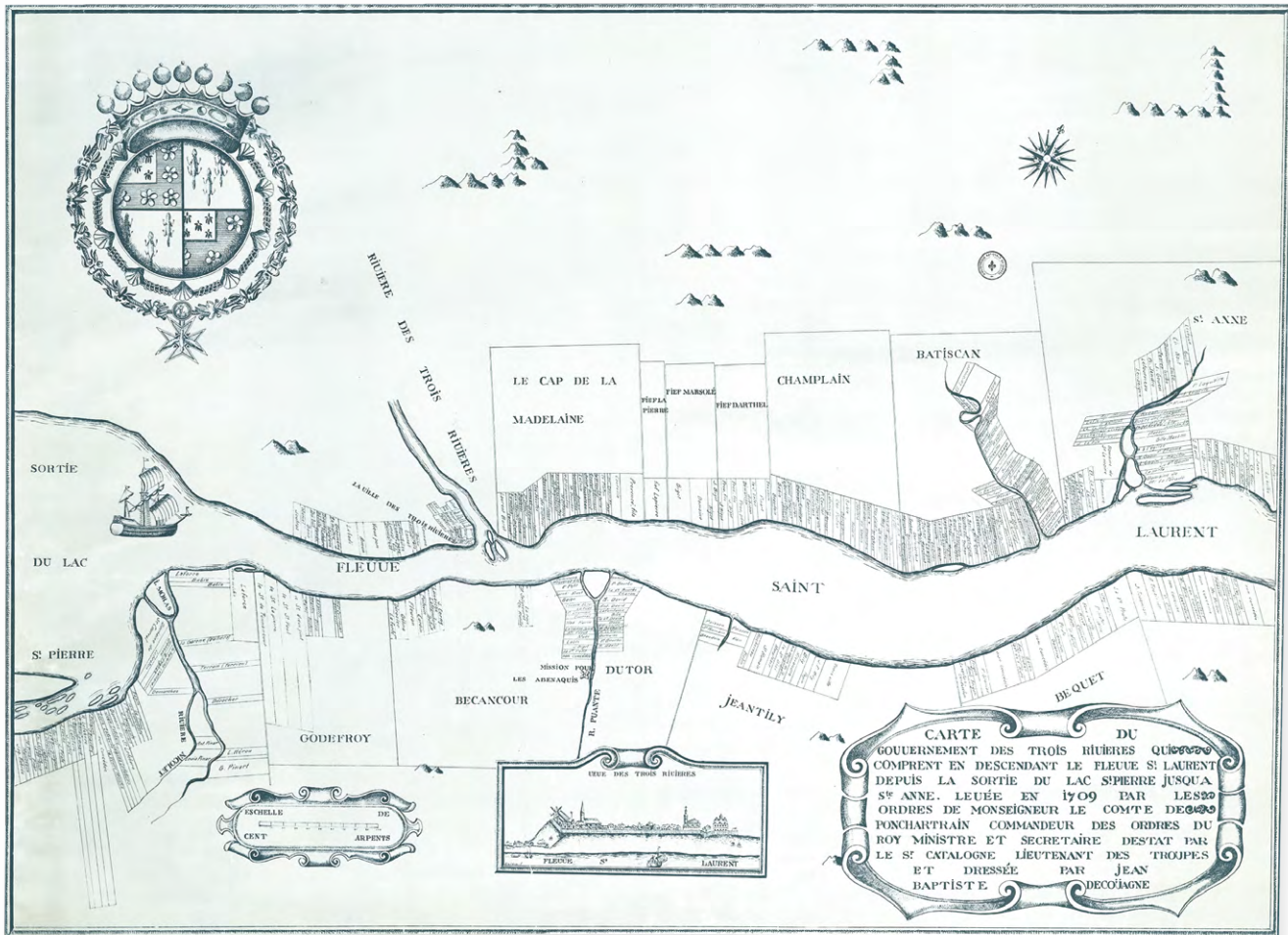
fin du XVII^e siècle, la vallée du Saint-Laurent compte près de 200 seigneuries qui s'étendent de façon continue de l'ouest de l'île de Montréal jusque dans Charlevoix sur la rive nord, et jusqu'à Trois-Pistoles sur la rive sud de l'estuaire.

L'occupation des seigneuries laurentiennes se fait lentement, très lentement. Pour en arriver à bien cerner ce processus, il importe d'abord de prendre conscience de la distorsion constante existant entre le territoire concédé en seigneurie et les zones réellement occupées. Les cartes représentant les diverses seigneuries avec leur géométrie rectangulaire de toutes dimensions ne doivent pas faire illusion. Au XVII^e siècle, la profondeur n'est rien et l'occupation est essentiellement littorale, sur le fleuve lui-même évidemment, mais aussi le long des rivières qui traversent certaines seigneuries. Cette occupation littorale reste discontinue et forme des poches de peuplement au gré des initiatives des seigneurs, de la qualité des sols et de la proximité de la ville. Il en résulte une population très dispersée et une occupation de très faible densité. Compte tenu de la petite population coloniale et du très grand nombre de seigneuries disponibles, cela n'a rien d'étonnant. À la fin du XVII^e siècle, seules quelques seigneuries parmi les

plus anciennes près de Québec, dont Beaupré et l'île d'Orléans, présentent une occupation plus intensive.

On peut dire de l'écoumène rural laurentien de cette époque qu'il constitue un immense front pionnier. Près du domaine qu'il s'est réservé dans une portion avantageuse de sa seigneurie, le seigneur, qui réside rarement sur son fief, concède à des individus des terres en censive, c'est-à-dire payant le cens, une redevance légère mais perpétuelle. La concession est souvent verbale ou sur billet au départ et n'est ratifiée par un acte en bonne et due forme que plus tard, quand le censitaire aura amorcé véritablement la mise en valeur de sa terre. Le scénario de la mise en valeur débute toujours par l'incontournable défrichement de cette terre « en bois debout », une épreuve contre laquelle vont se briser les ambitions de plusieurs immigrants. La plupart n'ont en effet qu'une expérience récente de ce genre de travail, lorsqu'ils étaient engagés, et leur constitution physique n'est pas toujours à la hauteur pour tenir le rythme annuel d'au moins un et idéalement deux arpents défrichés, rythme nécessaire pour obtenir une récolte suffisante pour manger à sa faim. Si, en plus, l'immigrant ne trouve pas à se marier, ce qui est un obstacle de taille avant 1665, il est probable qu'il abandonnera, car une





▲ CARTE DU GOUVERNEMENT DES TROIS RIVIÈRES QUI COMPRENT EN DESCENDANT LE FLEUVE ST LAURENT DEPUIS LA SORTIE DU LAC ST PIERRE JUSQU'À STE ANNE
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection cartes et plans,
G/3451/G46/1709/C383/1921 DCA

conjointe et les enfants qui suivront sont des compléments indispensables, à moyen et long terme, sur une exploitation agricole.

Pour ceux qui persèverent, les années se passent à agrandir la surface cultivable et à pratiquer une agriculture de subsistance fondée sur le blé et les pois. Dans chacune des poches de peuplement qui forment autant de fronts pionniers distincts, on retrouve des caractéristiques communes. D'abord, une forte mobilité dans les premières années de l'installation car, tant que la terre n'est pas devenue un patrimoine substantiel, les colons sont souvent tentés d'améliorer leur sort en vendant leur peu d'arpents défrichés et en investissant le produit de la transaction dans une autre exploitation sur une autre seigneurie, qu'ils jugeront mieux située et plus avantageuse sur un certain nombre de points. Puis, quand les familles comptent des

enfants approchant de l'âge adulte, il n'est pas rare non plus de les voir se déplacer vers des seigneuries où les terres disponibles sont plus abondantes et où elles pourront facilement établir leur descendance, quitte à laisser un aîné sur la terre originale.

Dans les fronts pionniers du XVII^e siècle, on retrouve également une certaine homogénéité des conditions de vie, qui n'empêche tout de même pas l'apparition d'écarts entre les familles, notamment sur le plan des superficies possédées et surtout exploitées. Enfin, la taille réduite des communautés rurales ne favorise pas les formes institutionnelles d'encadrement. Peu fortunés au départ, les seigneurs laurentiens hésitent à investir dans leurs fiefs pour desservir un si petit nombre de familles. En corollaire, ils déploient peu d'efforts pour percevoir des redevances dont le produit, même s'il était payé intégra-

lement, se réduirait à peu de chose. L'encadrement paroissial est lui aussi influencé par la situation démographique et économique des fronts pionniers et l'évêque de Québec a toutes les peines du monde à répartir ses effectifs pour rejoindre adéquatement des fidèles aussi dispersés.

Malgré les lenteurs du peuplement, la population canadienne approche les 20 000 personnes à la fin du XVII^e siècle, dont au moins les trois quarts vivent dans le monde rural. L'augmentation du dernier quart de siècle a largement été le fruit de la vitalité de l'accroissement naturel, qui permet à la population de doubler pratiquement en trente ans. À ce moment, le Canada est nettement la colonie française la plus développée en Amérique du Nord et personne ne va contester qu'il représente le cœur de la Nouvelle-France.



Cartographie: Michel Boisvert, CIEQ

À partir des trois centres que sont Québec, Trois-Rivières et Montréal, l'espace habité s'étend graduellement à la presque totalité des rives du Saint-Laurent ainsi qu'à celles de quelques-uns de ses affluents (Mascouche, L'Assomption, Batiscan sur la rive gauche ; Richelieu, Yamaska, Nicolet et du Sud sur la rive droite).

La maturation du XVIII^e siècle

Au tournant du XVIII^e siècle, l'écoumène de la vallée du Saint-Laurent entre dans une longue phase de maturation. La Grande Paix conclue avec les Iroquois en 1701 signifie qu'enfin les communautés rurales, dans la région montréalaise notamment, vont pouvoir jouir d'une sécurité durable. Au même moment, on assiste à la première vague de canadianisation des campagnes. En effet, le plus gros de l'importante cohorte d'enfants issue des nombreux mariages des années 1665-1675 est maintenant en âge de s'établir et, comme leurs parents, ils deviennent pour la plupart agriculteurs et prennent une terre dans la seigneurie où ils ont grandi ou dans les alentours. C'est d'ailleurs à cette époque que commence l'occupation d'un deuxième rang dans plusieurs seigneuries. Par ce phénomène irréversible et irrésistible, le monde rural

laurentien n'est donc plus un monde d'immigrants. Les premières années du XVIII^e siècle sont enfin marquées par l'arrêt presque complet de concessions de nouvelles seigneuries, un véritable moratoire qui durera plus de vingt-cinq ans. Cela permettra de remplir les vides qui subsistent entre les diverses poches de peuplement dans les seigneuries existantes et qui apparaissent encore sur la carte de 1709 accompagnant le mémoire de Gédéon de Catalogne sur l'état de développement de la colonie.

Les conditions des premières décennies du XVIII^e siècle vont ainsi permettre au monde rural d'émerger de sa phase pionnière. La maturation est visible bien entendu sur le plan physique, ce qui aboutit au « long village continu » observé par le naturaliste Pehr Kalm en 1749. En fait, la jonction entre les poches de peuplement s'est réellement opérée dès les

années 1720. Les aveux et dénombrements, relevés cadastraux produits par les seigneurs à partir de 1723, montrent clairement que les deux rives du fleuve sont bel et bien occupées de façon ininterrompue entre Montréal et Québec et même bien au-delà sur la Côte-du-Sud dans l'estuaire. L'achèvement de l'occupation complète du littoral se double d'une poussée vers l'intérieur des seigneuries où les rangs commencent à se multiplier selon des schémas diversifiés. Ce phénomène incite d'ailleurs des seigneurs à demander des augmentations à l'arrière de leurs seigneuries afin de ne pas manquer de terres à concéder dans le futur. C'est vraiment à partir de cette époque que la profondeur des seigneuries devient une dimension dont on commence à tenir compte.

La maturation de l'écoumène au XVIII^e siècle se traduit également par l'apparition d'une hiérarchie entre

les zones d'occupation. C'est dans les « vieilles paroisses » que l'on retrouve les caractéristiques définissant la maturation. Ces établissements anciens, quelques-uns remontant aux années 1630-1640, les autres, plus nombreux, aux années 1660-1670, se distinguent notamment par une forte capacité de production agricole leur permettant de dégager des surplus et de participer aux exportations de farine vers Louisbourg dans les années 1730. Des familles paysannes des vieilles paroisses en viennent à accumuler un patrimoine important qui leur donne l'opportunité d'établir leurs enfants dans les meilleures conditions possibles. Bien sûr, l'aisance et la prospérité ne sont pas le lot de tous : les vieilles paroisses sont touchées par l'apparition d'une différenciation économique bien plus profonde qu'au XVII^e siècle. Dans les plus grosses paroisses, les exploitants agricoles aisés forment un noyau suffisamment important pour favoriser la venue de marchands ruraux et de gens de métiers qui viennent offrir leurs services. L'arrivée de ces individus est souvent à l'origine d'un embryon d'habitat groupé, d'où émergera un village le moment venu. Cette maturation des vieilles communautés rurales ne se traduit pas simplement en ces

termes. On assiste à plusieurs endroits à un certain durcissement du cadre seigneurial, le seigneur cherchant à imposer un renversement du rapport de force qui avait prévalu jusqu'alors en faveur des censitaires. Perception plus rigoureuse des redevances, obligation de présenter ses titres lors de la confection de papiers terriers, imposition par la suite de nouveaux droits ou réactivation d'anciens, autant d'éléments illustrant la volonté des seigneurs de ne plus laisser les censitaires profiter des largesses du passé.

Si les vieilles paroisses montrent ces signes de maturation, il demeure que dans les marges et en périphérie, on trouve encore des conditions de vie rudimentaires similaires à celles qui existaient au XVII^e siècle. En fait, le front pionnier n'a pas disparu, il continue simplement d'être en mouvement au gré des poussées de peuplement. Le contraste existant entre les vieilles paroisses et les fronts pionniers demeure très marqué.

L'achèvement du remplissage des espaces vides sur le littoral, la poussée dans les rangs de l'intérieur et vers les marges, combinés à l'appétit foncier de nouvelles générations de jeunes Canadiens toujours plus nombreuses, forcent la reprise des concessions de

seigneuries à partir de 1729. Il s'agit là de la dernière expansion seigneuriale de l'histoire du territoire laurentien. C'est ainsi que de nouvelles régions s'ouvrent au peuplement comme le Haut-Richelieu et la Beauce, prenant appui sur des affluents majeurs du Saint-Laurent.

La mobilité qui existait au XVII^e siècle n'a pas cessé au XVIII^e. Elle prend principalement la forme de flux migratoires entre les vieilles paroisses et les fronts pionniers selon des réseaux reposant fortement sur les liens de parenté. On remarque aussi que la recherche d'un lieu d'établissement a poussé des Canadiens au-delà de la vallée du Saint-Laurent, comme à Détroit, dès le début du XVIII^e siècle, et au Pays des Illinois dans les décennies suivantes. Avec la présence d'un certain nombre de voyageurs impliqués dans le commerce des fourrures qui ont choisi d'élire domicile dans les Pays d'en Haut avant et après la Conquête de 1760, ces peuplements extra-laurentiens constituent la première manifestation durable de la pénétration canadienne de l'intérieur nord-américain.

.....

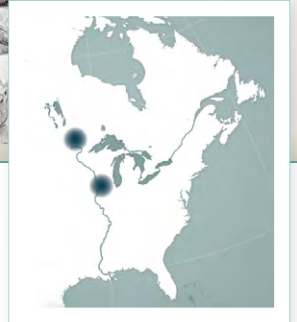
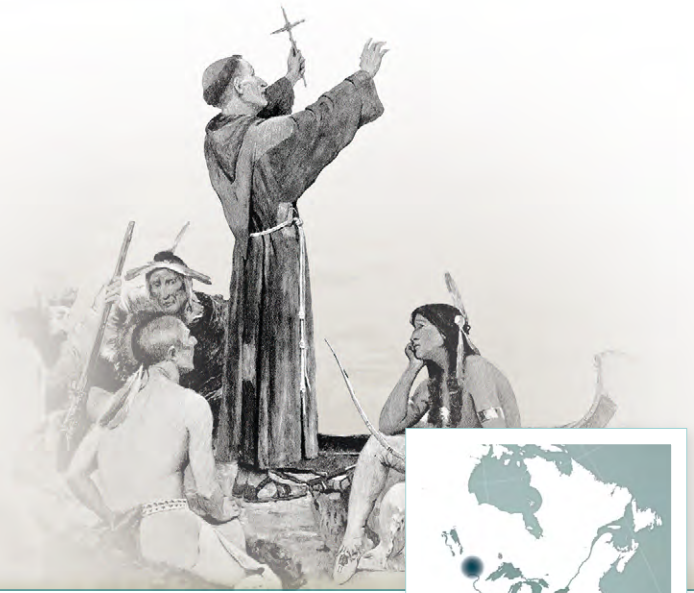
À la fin du Régime français, les 70, 75 ou 80 000 personnes qui composent la population canadienne représentent une masse démographique considérable, compte tenu des conditions dans lesquelles elle s'est développée. Dans l'immédiat, sa forte concentration dans la vallée du Saint-Laurent lui permet de résister à d'éventuels projets d'assimilation mais, à plus long terme, la saturation toujours croissante du territoire seigneurial va l'amener à chercher ailleurs et plus loin son lieu d'établissement et ses modalités de survie. L'expérience migratoire acquise dans les générations précédentes sera alors largement mise à contribution pour faciliter cette nouvelle aventure.



VUE DU BASSIN DE QUÉBEC ET DE L'ÎLE D'ORLÉANS, DE LA POINTE DE LÉVY ET DES CHUTES MONTMORENCY, VERS 1784 [DÉTAIL]
Collection James Peachey. Bibliothèque et Archives Canada, 1989-218-6

POSTES, MISSIONS ET MÉTISSAGES DANS LES PAYS D'EN HAUT

Par Nathalie Kermaal



LA TRAITE DES FOURRURES ASSURE UNE PRÉSENCE FRANÇAISE MARQUÉE DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS ET DU NORD-OUEST, ET CE, MALGRÉ UNE POLITIQUE NE FAVORISANT PAS L'ÉXPANSION D'UNE COLONIE DE PEUPEMENT À L'EXTÉRIEUR DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT. AVEC LE TEMPS, CETTE PRÉSENCE SE FAIT PLUS PERMANENTE, PUISQUE LES MARIAGES ENTRE LES FRANÇAIS/CANADIENS ET LES AMÉRINDIENNES AMORCENT LA NAISSANCE DE COMMUNAUTÉS MÉTISSÉS DISTINCTES.

Quoique le terme « métis » existe, en France, depuis le XII^e siècle, son utilisation est limitée jusqu'à la fin du Régime français (Havard et Vidal, 2006). Le mot « métis » apparaît pour la première fois en 1770 dans une publication métropolitaine, dans laquelle on affirme catégoriquement que « les Métis [...] inférieurs aux créoles, surpassent néanmoins de beaucoup les naturels de l'Amérique » (Jaenen, 1985 : 61). Les Ojibwés utilisaient le mot « wissakodewinmi » qui veut dire « homme des bois à moitié brûlé ». Les Français ont repris la traduction et les ont appelés « Bois-Brûlés ».

Les débuts du métissage en Nouvelle-France

Le métissage ne touche pas les régions de la Nouvelle-France avec la même intensité (Havard et Vidal, 2006 : 378). En Acadie, il aurait été élevé en certains endroits. Selon certains observateurs, la pratique des mariages mixtes y était tellement courante de 1607 à 1675 qu'il était parfois difficile de distinguer les Acadiens des Amérindiens (dans ce cas-ci, les Micmacs et les Malécites) (Dickason, 1985). On retrouve le même phénomène dans le Pays des Illinois. Dans les postes isolés des Pays d'en Haut et de la Louisiane, les militaires comme les coureurs de bois contribuent au métissage (Havard et Vidal, 2006). Au fil du temps, ce dernier fait l'objet d'une politique soit d'encouragement, soit



PLAN DE MISSILIMAKINAK AVEC LA DESCRIPTION DE LA ROUTE DU MISSISSIPI, VERS 1717 [DÉTAIL]
Newberry Library, VAULT drawer Ayer MS map 30 sheet 109

Bien que datée de 1717, cette carte montre l'emplacement du fort abandonné en 1697-1698, situé sur la rive nord de l'entrée du lac Michigan et déplacé sur l'entrée sud du lac en 1712-1715.

de découragement, selon les résultats de l'assimilation des Amérindiens. Les Français ont avant tout « l'espoir de soumettre – à Dieu et au roi – les autochtones, mais ils se résignent à l'alliance » (Havard et Vidal, 2006 : 382).

Dès 1610, Samuel Champlain initie la pénétration française dans l'arrière-pays. Il établit au fil des années des contacts avec plusieurs groupes autochtones et en profite pour faire la promotion de la traite des fourrures. Désireux de consolider ses alliances avec les Amérindiens,

Champlain envoie des jeunes gens ou truchements (interprètes) vivre en pays autochtone. Les plus connus sont Nicolas Vigneau, Étienne Brûlé et Jean Nicolle. Ces hommes ont pour mission d'apprendre les langues amérindiennes, d'observer les mœurs du pays et d'inciter les Autochtones à ramener des peaux pour la traite chaque printemps (Mathieu, 2001). Dans la mesure où ils hivernent dans les camps autochtones – parfois même ils y vivent plusieurs années (Nicolle vit chez les Nippisingues pendant

neuf ans alors qu'Étienne Brûlé passe quatre ans chez les Hurons) – ils adoptent rapidement le mode de vie amérindien ainsi que leur habillement. D'autres, dans le sillage de ces aventuriers de la première heure, intégreront le mariage à une Amérindienne ou à une Métisse aux alliances politiques et économiques, leur accordant ainsi des avantages indéniables au sein de la nécessaire et constante collaboration avec les peuples autochtones (Dickason, 1996).

Politique de francisation ou d'indianisation?

« Champlain, les récollets en Huronie et les premiers jésuites favorisèrent les mariages entre les deux races comme moyen de ne former qu'un seul peuple, mais aussi de favoriser des unions stables et perpétuelles » (Jaenen, 1985 : 58). La politique de francisation des Amérindiens mise de l'avant par les autorités françaises dès le XVI^e siècle et relancée à maintes reprises au siècle suivant provoque au XVIII^e siècle dépit et frustration (Havard et Vidal, 2006). Malgré les multiples tentatives d'assimilation par l'entremise des missions et des pensionnats, cette stratégie se solde par un échec. Toutefois, l'« indianisation » des Français, bien que ne découlant pas d'une politique officielle, s'avère un succès total. En effet, la traite des fourrures favorise les mariages entre Amérindiennes et Français, permettant au voyageur ou au coureur des bois d'avoir accès aux réseaux d'alliances autochtones et lui assurant une meilleure chance de survie grâce au travail indispensable des femmes. Ce sont les « mariages à la façon du pays » qui seront les plus pratiqués, autant dans les Pays d'en Haut que, plus tard, dans le Nord-Ouest. Dans la mesure où les enfants de ces couples sont automatiquement intégrés dans la famille maternelle ou bien, dans certains cas, lorsqu'ils sont baptisés ils « disparaissent » sous un nom français, il est pour ainsi dire impossible d'en déterminer le nombre. D'ailleurs, selon Havard et Vidal, au XVII^e siècle, les Français « ne faisaient pas systématiquement la distinction entre les Indiens et les métis qui formaient une même population et se comportaient de façon identique »

(Havard et Vidal, 2006 : 377). À l'instar de leurs homologues amérindiens, les Métis participent pleinement à la traite des fourrures et servent d'intermédiaires et d'interprètes auprès des Français.

L'idéal d'un « seul peuple » ne donnant pas les résultats escomptés, la France décide d'interdire les mariages mixtes. Ce n'est pas le métissage en soi que les autorités veulent interdire, mais le désordre et le libertinage. En effet, la liberté qu'offrent les Pays d'en Haut attire nombre de Français qui désirent sortir des cadres stricts de la société. Paradoxalement, c'est grâce à cette interdiction que l'on verra naître des communautés métisses distinctes autour des Grands Lacs dans les années 1690, l'idéal d'un seul peuple laissant, peu à peu, la place à l'idée d'un nouveau peuple, voire même d'une nouvelle nation (Dickason, 1985).

Les postes et forts des Grands Lacs au cœur de la traite des fourrures

Soucieuse d'entretenir de bonnes relations avec les peuples amérindiens, de se maintenir dans la région et de manifester sa présence (surtout par rapport aux Anglais), la France établit un réseau de postes et de forts qui se développe sur le bassin hydrographique du Saint-Laurent, des Grands Lacs, du Haut-Mississippi et de la région de la mer de l'Ouest (Havard et Vidal, 2006). Ces postes ont une fonction à la fois militaire, géopolitique et commerciale, puisqu'ils sont aussi des lieux de traite. Ils sont généralement situés à proximité des villages amérindiens, mais aussi de façon stratégique près des détroits, des portages et des cours d'eau, assurant ainsi le contrôle des voies de communication (Havard et Vidal, 2006). Souvent fortifié, le poste « était commandé par un officier et regroupait un petit nombre de soldats, auxquels s'ajoutaient parfois quelques habitants » (Havard et Vidal, 2006 : 436). On compte parmi les plus importants le fort Frontenac sur le lac Ontario (aujourd'hui Kingston), le fort Niagara et le fort Rouillé (aujourd'hui Toronto), le fort Pontchartrain (aujourd'hui Détroit) et le fort Michillimackinac. Aux activités commerciales et militaires s'ajoutent les activités religieuses. Les mission-

naires jésuites (avec les récollets et les sulpiciens) participent activement à l'exploration du continent à travers leur désir de sauver des âmes dans le but de les franciser. Ils fondent plusieurs missions dans l'arrière-pays entre 1665 et 1670, notamment la mission Saint-Esprit à Chagouamigon (1665) près du lac Supérieur, la mission du Sault-Sainte-Marie (1668), la mission de Saint-François-Xavier près de la baie verte et celle de Saint-Ignace à Michillimackinac (1670) (Havard, 2003).

C'est au cœur de l'arène de la traite des fourrures qu'une nouvelle société a pris forme. La chute de la Huronie en 1649 engendra une incursion française vers l'intérieur, les intermédiaires hurons n'étant plus là pour assurer l'approvisionnement en fourrures. La distance à couvrir pour trouver des peaux poussait les voyageurs à hiverner dans les camps autochtones, renforçant ainsi les alliances de traite. Outre les voyageurs autorisés à faire de la traite, en 1700, environ une centaine de « hors-la-loi » ou « coureurs des bois » résidaient dans la région et vivaient avec des Amérindiennes (Peterson, 1985). Étant donné que certains de ces coureurs des bois adoptèrent le mode de vie et de pensée autochtones, ils peuvent être considérés comme des Métis (Ray, 1996a).

Avant la Conquête et l'avènement des grandes compagnies, ce sont des familles métisses indépendantes qui dominent le commerce des fourrures, notamment la famille Cadotte du Sault-Sainte-Marie, qui contrôle la traite dans la région du Wisconsin. D'autres noms célèbres marquent la région, notamment celui de Magdelaine (Marçot) LaFramboise de Michillimackinac qui, après le meurtre de son mari, Joseph LaFramboise, décide de reprendre les affaires, qu'elle mène rondement. À Michillimackinac, on retrace plusieurs générations de Langlade, Bertrand, Desrivières, Amelin, Bourassa, Parent, Amiot, Chaboyer, Aïnse, Blondeau et Chevalier (Peterson, 1985). La mobilité géographique des Métis des Grands Lacs combinée à la politique d'hégémonie française va permettre à la traite des fourrures de se déplacer encore plus loin vers l'Ouest.

Le Nord-Ouest

Les voyages de La Vérendrye et l'établissement de postes de traite favorisent l'émergence de familles métisses dans ce qui deviendra au XIX^e siècle et au XX^e siècle le Manitoba et la Saskatchewan, mais aussi au-delà de ces régions officiellement explorées par les Français, notamment dans l'Athabasca-Mackenzie (Payment, 1998). C'est au cours du XVIII^e siècle que la stratégie d'occupation française du territoire va s'étendre au-delà des Grands Lacs, jusqu'au Nord-Ouest. Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, alors commandant d'un poste de traite sur la rivière Nipigon, entend les Amérindiens parler d'une grande rivière vers l'Ouest. Intrigué et décidé à trouver cette « mer » de l'Ouest, il arrive à convaincre Louis XV du bien-fondé d'une telle mission. La France, toujours désireuse d'étendre son hégémonie en Amérique du Nord et à trouver une route vers le Pacifique, met à la disposition de La Vérendrye et de ses fils des fonds pour qu'ils établissent des postes de traite du lac Supérieur jusque dans l'Ouest.

Le roi leur donne aussi un monopole de traite qui couvre les territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson, fondée en 1670. À l'été de 1732, La Vérendrye, deux de ses fils, quelques voyageurs et des Amérindiens s'enfoncent lentement vers l'intérieur du continent en canot. Cette expédition est guidée par un Cri du nom d'Ochagach. Bien que nous ne connaissions pas grand-chose de la vie de ce guide, il dessine sur une carte (devenue célèbre) la route de canot menant du lac Supérieur au lac Winnipeg (Ray, 1996b). Grâce au savoir amérindien, en dix ans, les La Vérendrye établissent une série de postes de traite dont le fort Saint-Pierre (Rainy Lake), le fort Saint-Charles (Lac des Bois), le fort Maurepas (sur la rivière Winnipeg), le fort Rouge (à la jonction des rivières Rouge et Assiniboine), le fort la Reine (Portage La Prairie), le fort Dauphin (sur le lac Manitoba), le fort Bourbon (sur le lac Winnipegosis) et le fort Pascoyac (sur la rivière Saskatchewan). En 1751, Jacques Le Gardeur de Saint-Pierre (le successeur de La Vérendrye) et ses hommes atteindraient les mon-

tagnes Rocheuses et y construirait un fort du nom de La Jonquière. Quoiqu'on ne sache pas avec certitude si ce poste a existé, certains pensent que le fort La Jonquière était situé près du site du poste de traite de Rocky Mountain House en Alberta alors que d'autres avancent qu'il se situait à l'extérieur de Calgary (Kermoal, 2005). En 1754, Louis La Corne (le successeur de Le Gardeur) construit le fort Saint-Louis à la fourche de la rivière Saskatchewan. Comme par le passé, les Français dépendent de leurs alliés autochtones pour maintenir leur présence et pour mener à bien leurs activités de traite. Bien que cette série de forts permette une meilleure assise territoriale française dans l'Ouest, cela ne semble pas inquiéter outre mesure la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui continue ses activités de traite dans les alentours immédiats de ses postes le long des côtes de la baie d'Hudson. De temps en temps, elle envoie simplement quelques hommes espionner les agissements des Français dans la région (Ray, 1996b).

.....

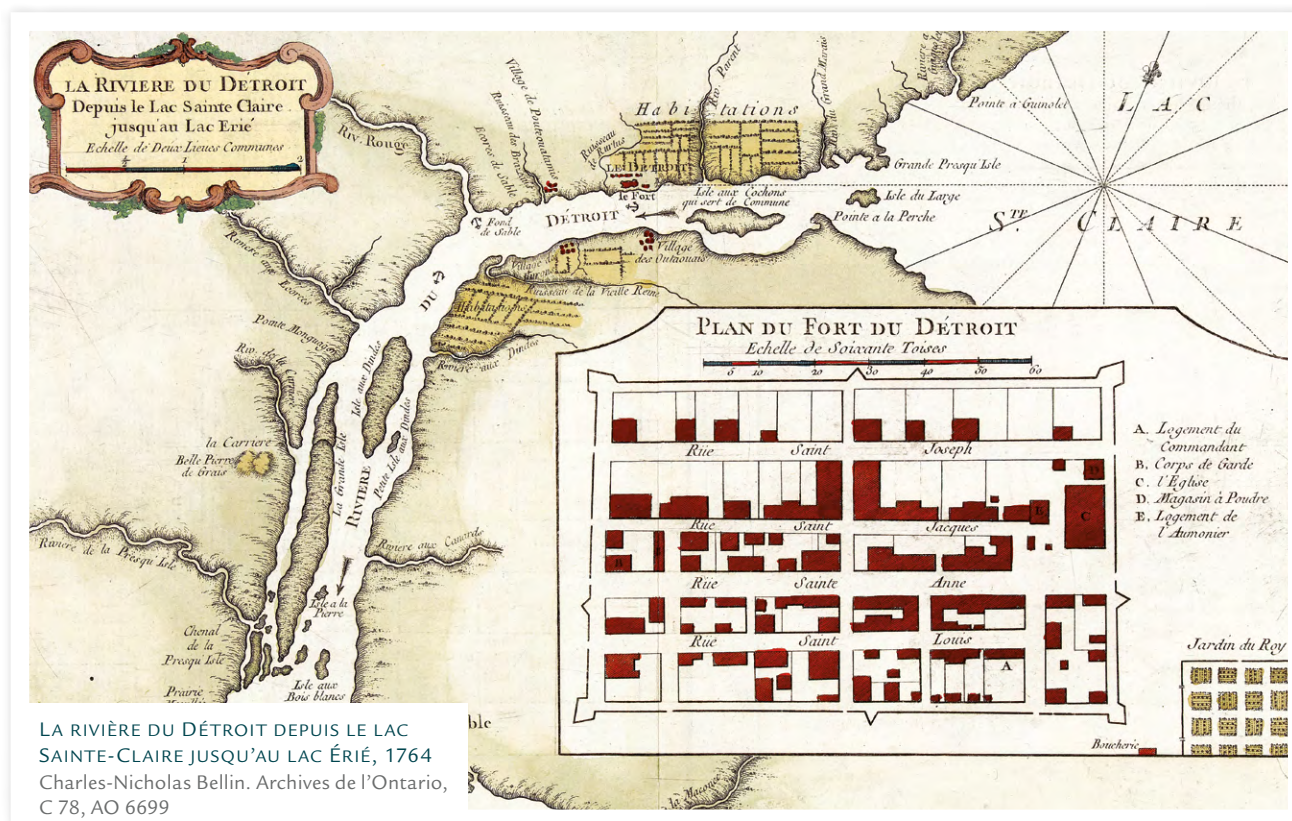
Au XVI^e siècle, l'intégration et l'assimilation des Autochtones dans la société coloniale étaient fondamentales à la bonne marche de l'entreprise des grands empires. Peu encline à stimuler l'émigration de ses propres sujets, la Couronne française favorisa d'abord, avec l'aide des autorités religieuses, l'assimilation des Amérindiens (politique qu'elle nommera francisation) mais, à la différence de l'Espagne et du Portugal, elle tenta de le faire en utilisant le métissage comme instrument d'empire. Dès les débuts du Régime français, l'établissement d'un réseau de missions et de postes, au Canada et dans les Pays d'en Haut notamment, va jouer un rôle crucial dans l'émergence de la traite des fourrures, dans l'interaction avec les autochtones et dans l'apparition du métissage. Au début du XVIII^e siècle, la fin des hostilités répétées avec les Iroquois, suite à la signature de la paix de Montréal en 1701, va présider à l'expansion de ce réseau et de la traite jusque dans le Nord-Ouest, aux pieds des Rocheuses, ainsi qu'à la naissance de communautés métisses.



VUE DU COLONIAL MICHILMACKINAC
À MACKINAW CITY, MICHIGAN, 2000
Mackinac State Historic Parks

Les Canadiens du détroit du lac Érié, 1701-1800

Par Guillaume Teasdale



EN 1701, ANTOINE LAUMET DE LA MOTHE, SIEUR DE CADILLAC, CONSTRUIT LE FORT PONTCHARTRAIN SUR LA RIVE NORD (ACTUEL MICHIGAN) DE LA RIVIÈRE DÉTROIT ET EN DEVIENT LE COMMANDANT. CINQ ANS PLUS TARD, IL Y FAIT VENIR DES FAMILLES CANADIENNES DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT ET LEUR CONCÈDE DES TERRES : EN 1709, L'ON DÉNOMBRERA UNE CENTAINE DE COLONS À DÉTROIT, TOUS RÉSIDANT À L'INTÉRIEUR DU FORT.

En 1707, il s'autoproclame seigneur du lieu, mais, irritées, les autorités coloniales le démettent de ses fonctions en 1710. En 1716, Louis XV annule tous les titres fonciers que Laumet de La Mothe a concédés : plusieurs familles retournent alors dans la vallée du Saint-Laurent. Durant les deux décennies suivantes, Détroit demeure un poste avancé de l'Empire français habité par seulement quelques familles canadiennes et où la traite des fourrures prévaut.

En 1734, les autorités coloniales autorisent à nouveau la distribution de terres en roture par l'entremise des officiers militaires qui se succéderont au poste de commandant du fort Pontchartrain. Quelques dizaines de familles obtiennent ainsi des titres

fonciers du côté nord de la rivière Détroit et ouvrent des côtes sur le modèle des seigneuries de la vallée du Saint-Laurent, dont elles sont originaires. En 1749, avec l'arrivée d'un groupe de familles en provenance de Montréal, la colonisation de la rive sud de la rivière (dans l'actuel Ontario) débute.

À l'aube de la Conquête britannique, 450 Canadiens résident à Détroit, dont près de la moitié sont de sexe féminin. En proportion, ils possèdent autant d'animaux de ferme que leurs homologues de la vallée du Saint-Laurent. Leurs rotures s'étendent sur près de trente kilomètres le long des rives de la rivière Détroit et plusieurs colons y font pousser des arbres fruitiers, notamment des pommiers et des pruniers.

Lorsque la région passe sous juridiction britannique en 1763, la grande majorité des habitants continuent d'habiter sur leurs terres et ils en acquièrent de nouvelles des Amérindiens. Dans la foulée de la guerre d'Indépendance des États-Unis (1776-1783), des milliers de réfugiés loyalistes s'installent en territoire britannique, sur la rive sud de la rivière Détroit et du lac Sainte-Claire. Quant au territoire situé au nord de la rivière, il devient américain en droit, mais il faut attendre l'année 1796 pour que la présence britannique s'estompe. Pendant les décennies qui suivent, la présence anglo-américaine a une influence limitée sur leur mode de vie.

LA COLONIE DU MISSISSIPPI

Par Cécile Vidal

AU XVIII^e SIÈCLE, À L'INSTAR DU RÔLE JOUÉ PAR LE SAINT-LAURENT AU CANADA, LE MISSISSIPPI DEVINT LA COLONNE VERTÉBRALE DE LA COLONISATION DE LA GRANDE LOUISIANE, LA RÉGION SITUÉE AU SUD DES GRANDS LACS ENTRE LES APPALACHES ET LES ROCHEUSES¹.

Les voyages exploratoires

La « découverte » de la « grande rivière » s'était faite dans le prolongement des explorations menées par les Canadiens dans les Pays d'en Haut, les territoires en amont de Montréal, dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Si les missionnaires et les marchands souhaitaient trouver de nouvelles tribus à évangéliser et avec qui échanger des fourrures, les explorateurs partaient à la recherche de mines d'or et d'une voie d'accès à la mer de l'Ouest. Ces mêmes motivations furent à l'origine de l'expédition dont le gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac et l'intendant Jean Talon confièrent la direction à Louis Jolliet et Jacques Marquette en 1673. Le cartographe et le jésuite furent chargés d'explorer le cours d'eau que les Indiens « appellent Michissipi qu'on croit se déverser dans la mer de Californie ». Ils descendirent le fleuve jusqu'à la rivière des Arkansas, puis rebroussèrent chemin, ayant établi que le Mississippi se jette dans le golfe du Mexique et non pas dans la mer de l'Ouest. À son retour à Québec, Jolliet demanda en vain aux autorités l'attribution d'une seigneurie au Pays des Illinois. Le ministre de la Marine, Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seigneley, refusa parce qu'il souhaitait cantonner la colonisation dans la vallée laurentienne et ne pas disperser les faibles forces démographiques et économiques de la colonie.

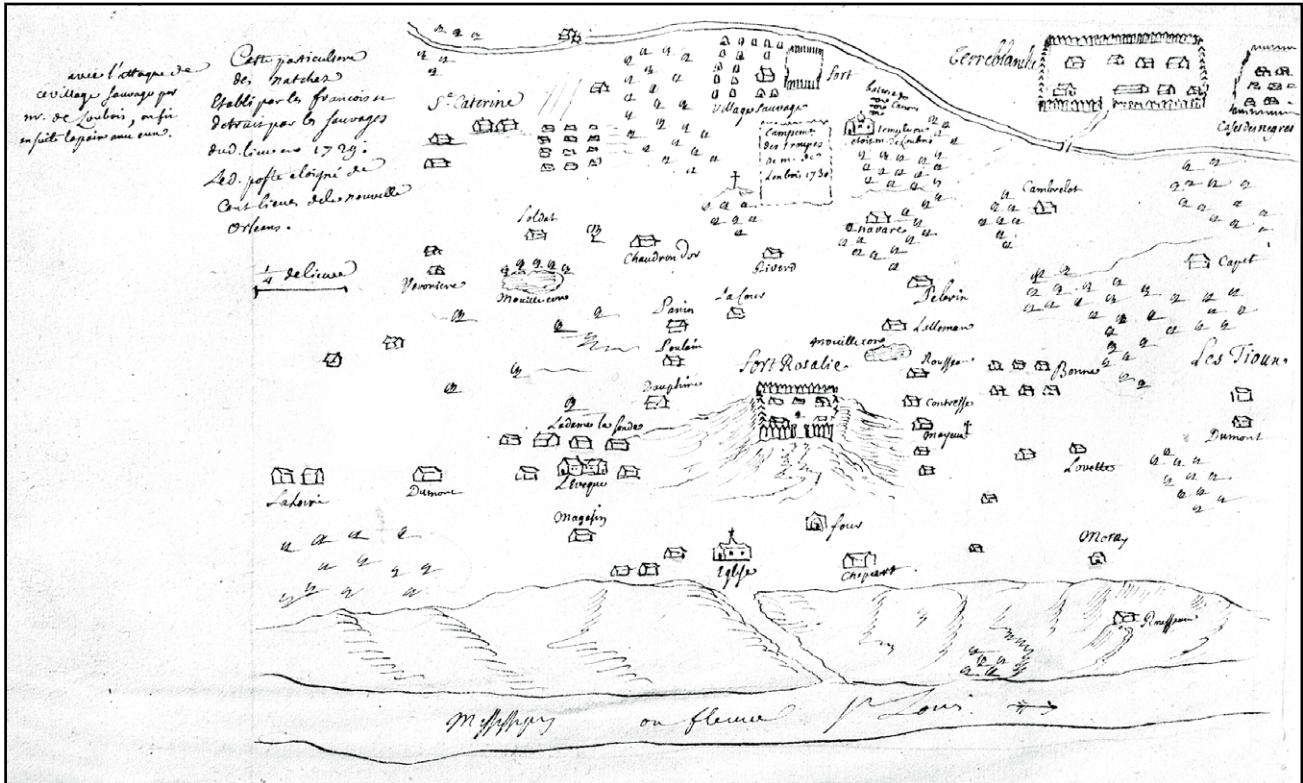
Quatre ans plus tard, l'aventurier rouennais René-Robert Cavalier de La Salle, qui avait déjà entrepris plusieurs voyages de traite au sud des Grands Lacs, se rendit à la Cour de France afin d'obtenir l'autorisation d'explorer l'embouchure du Mississippi à ses frais. Pressé par Frontenac qui était le protecteur et l'associé de La Salle, Colbert accepta sa requête par désir de trouver un port libre de glaces par lequel on pourrait accéder au Canada. En 1678, La Salle retourna à Québec et, l'année suivante, il se rendit au Pays des Illinois, où il construisit le Fort Crèvecoeur. C'est de là que deux ans plus tard partit l'expédition qui atteignit le delta du Mississippi le 6 avril 1682. Trois jours plus tard, La Salle prenait solennellement possession des territoires baignés par le fleuve et ses affluents au nom du roi Louis XIV. Il les baptisa du nom de « Louisiane » en l'honneur du monarque.

À son retour au Canada, le découvreur fut mal accueilli par le gouverneur Joseph-Antoine Lefebvre de La Barre, qui remplaçait Frontenac. Il repartit alors en France afin de convaincre le souverain de la nécessité d'établir une colonie en Louisiane. Arguant de la proximité des mines du Mexique, il obtint de Colbert une commission lui accordant le commandement des terres s'étendant entre la rivière des Illinois et la Nouvelle-Espagne. Cette fois-ci, La Salle tenta d'atteindre le delta du

Mississippi par la mer, mais l'expédition fut un fiasco. En février 1685, l'explorateur et ses hommes débarquèrent beaucoup trop à l'ouest, sur les côtes du Texas actuel. Pendant deux ans, ils cherchèrent en vain le fleuve. Finalement, en mars 1687, La Salle fut assassiné par l'un de ses compagnons d'infortune. Les rescapés finirent par trouver refuge au Fort Saint-Louis des Illinois.

Au début des années 1690, Henri de Tonty, le lieutenant de La Salle demeuré au Pays des Illinois, et quelques officiers canadiens suggérèrent chacun de leur côté de reprendre les projets de l'explorateur normand, mais la Cour ne donna pas suite à ces propositions en raison de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. L'intérêt de la Couronne pour la Louisiane ressurgit néanmoins en 1697, après la signature de la paix, la publication à Utrecht de l'édition des voyages du père Louis Hennepin qui invitait formellement Guillaume d'Orange à s'emparer de ce vaste territoire et l'annonce d'un projet anglais d'occupation de la vallée du Mississippi. Soucieux de devancer les Anglais, le ministre Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain donna au Canadien Pierre Le Moyne d'Iberville, qui avait remporté de belles victoires dans la baie d'Hudson au cours du dernier conflit, la direction d'une petite flotte de deux navires, chargée de prendre





Produite vers 1729, cette carte témoigne des relations parfois tumultueuses entre les autorités coloniales et les populations autochtones de la Basse-Louisiane.

▲ CARTE PARTICULIÈRE DES NATCHEZ ÉTABLIE PAR LES FRANÇOIS ET [FORT] DÉTRUIT PAR LES SAUVAGES DUDIT LIEU EN 1729, LEDIT POSTE ÉLOIGNÉ DE CENT LIEUES DE LA NOUVELLE ORLÉANS, 1730 Anonyme, possiblement Dumont de Montigny. The Newberry Library, MapPhoto France, BSH C 4044-48

possession des bouches du fleuve. La Badine et le Marin, atteignirent la baie de La Mobile le 31 janvier 1699.

Des débuts hésitants

Durant les deux premières décennies du XVIII^e siècle, la colonisation se développa essentiellement sur les rivages du golfe du Mexique. Les premiers établissements littoraux furent marqués par une grande instabilité en raison de la difficulté à trouver un site convenable pour implanter le centre de la colonie, qui changea ainsi à cinq reprises entre 1699 et 1722.

Au cours de cette période, l'émigration de France vers la Louisiane fut insignifiante. À l'origine, en effet, la monarchie ne souhaita pas faire de ce nouvel établissement une colonie de peuplement. Elle lui attribua d'abord un rôle stratégique, celui de bloquer

l'avancée anglaise en direction des possessions espagnoles. Ce rôle s'intégrait dans une politique impérialiste plus large, formulée par Louis XIV en 1701. La Nouvelle-France dans son ensemble, de l'Acadie au golfe du Mexique, devait constituer une barrière à l'expansion anglaise à l'intérieur du continent nord-américain.

La guerre qui éclata en Europe en 1702 eut des conséquences dramatiques en Louisiane. Cette colonie naissante, qui dépendait presque entièrement des envois de métropole, fut abandonnée à elle-même. Entre 1708 et 1711, les communications avec la France furent même totalement interrompues, du fait de la désorganisation de la Marine. Les quelque 200 colons et soldats louisianais ne survécurent que grâce aux Amérindiens. À la signature de l'armistice en 1712, prélude au

traité de paix signé l'année suivante à Utrecht, Pontchartrain envisagea même momentanément d'échanger la Louisiane contre la partie espagnole de Saint-Domingue, mais il abandonna cette idée en raison du rôle stratégique essentiel de la colonie du Mississippi. Toutefois, parce qu'il avait conscience que la Couronne n'avait pas les moyens de financer son peuplement et sa mise en valeur, le ministre décida alors de concéder le monopole commercial de la Louisiane à une compagnie. Celle-ci devait financer la colonisation grâce au commerce avec les colonies espagnoles voisines et à l'exploitation des mines.

C'est Antoine Crozat, conseiller du roi et secrétaire de ses finances, qui fut choisi. Celui-ci se trouvait à la tête d'une fortune considérable qu'il avait acquise dans les offices de finance et dans le grand négoce. En contrepartie

de son monopole commercial, Crozat devait envoyer deux bateaux par an en Louisiane, avec à leur bord vingt jeunes gens des deux sexes et vingt-cinq tonneaux de marchandises pour le service du roi. Très rapidement, il se rendit compte qu'il ne pourrait développer le commerce de la colonie avec une politique migratoire si peu ambitieuse. Il considérait néanmoins que le peuplement relevait de la responsabilité du pouvoir royal et qu'il ne pouvait y contribuer financièrement que dans la mesure de ses moyens. Aussi suggéra-t-il de financer le passage et l'établissement de 400 à 600 colons par an grâce à l'institution d'une loterie en faveur des « pauvres » désireux de se rendre en Louisiane ou au prélèvement de 3 % sur les produits de toutes les loteries du royaume. Son projet fut soutenu par Pontchartrain, mais rejeté par le contrôleur des finances, Nicolas Desmaretz, qui, d'un côté, craignait que le royaume affaibli par la guerre et la misère ne se dépeuplât, et, de l'autre, ne s'intéressait qu'à l'île Royale. Le ministre de la Marine parvint seulement à obtenir l'envoi en Louisiane de deux compagnies supplémentaires, la défense de la colonie relevant de la Couronne et pas de Crozat. L'immigration se réduisit alors à l'arrivée de ces 112 soldats et d'une vingtaine d'ouvriers, en dehors de celle de la vingtaine de jeunes gens prévue par les lettres patentes. Mais, dès 1714, voyant que les profits immédiats n'arrivaient pas, le financier cessa de remplir ses obligations en matière de peuplement.

En 1715, avec la mise en place de la Régence et de la polysynodie, Crozat retrouva cependant un certain intérêt à son monopole. Il voulut alors tirer parti de l'avènement de personnalités nouvelles qui s'intéressaient de près aux affaires coloniales et semblaient enclines à soutenir davantage la Louisiane. Entre 1715 et 1717, il envoya ainsi au Conseil de Marine de nombreux mémoires dans lesquels il mettait en avant l'intérêt stratégique de la colonie contre les Anglais et son potentiel économique. Il soulignait la nécessité de consolider l'occupation du Mississippi, en augmentant les troupes, en fortifiant les établissements et en acheminant des migrants civils. Estimant toujours que le peu-

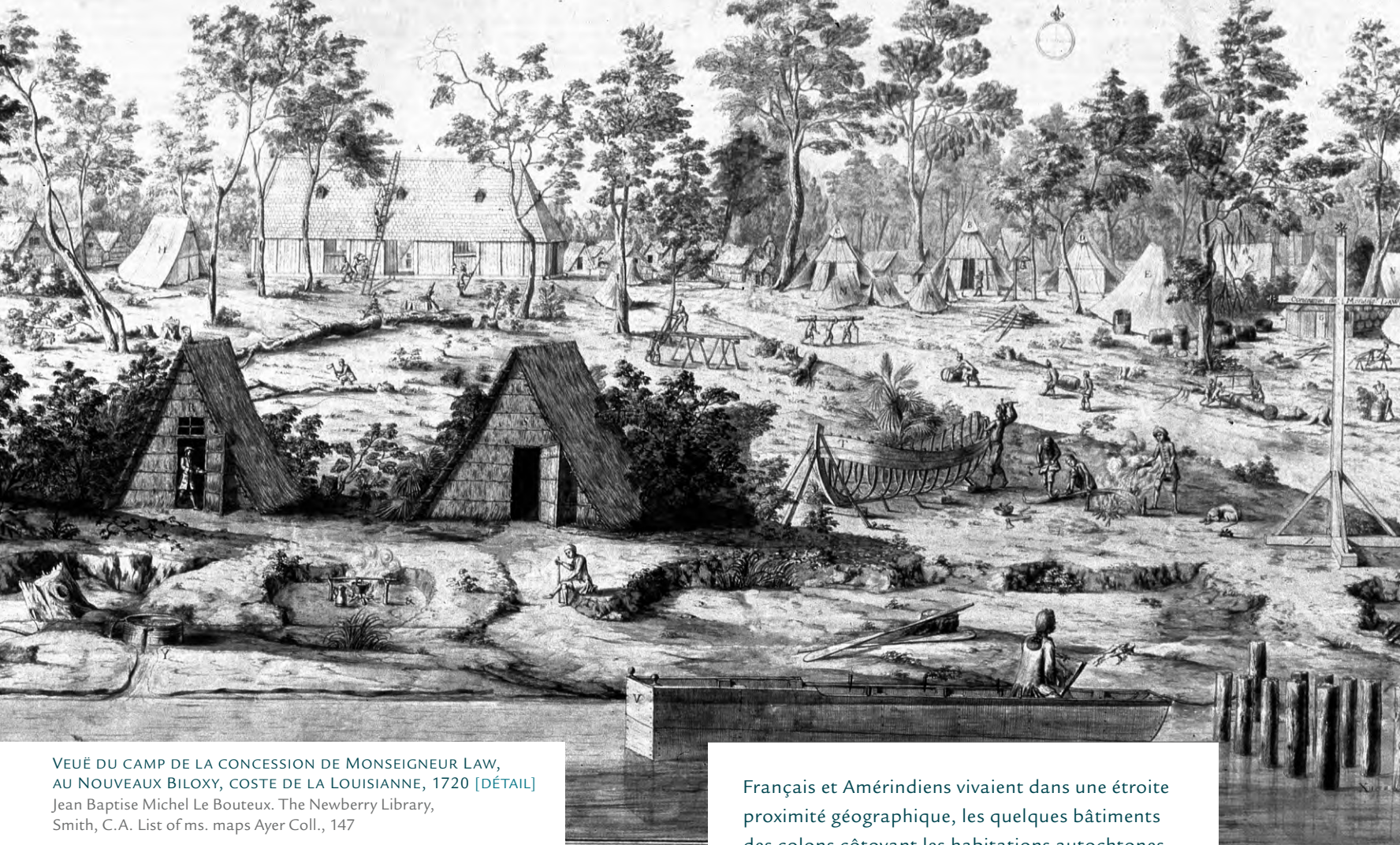
plement relevait principalement de la responsabilité du pouvoir royal, il suggéra d'envoyer en Louisiane des faux-sauniers et des filles des hôpitaux. Ce programme remporta l'adhésion du Conseil, mais la seule réalisation concrète résida dans la levée de quatre compagnies supplémentaires, ce qui permit néanmoins de doubler les forces armées de la colonie et d'établir de petits postes militaires et commerciaux à l'intérieur des terres aux Natchez, aux Natchitoches et aux Alibamons. En revanche, les fortifications de l'île Dauphine furent à peine commencées et les quelques dizaines de faux-sauniers et de filles des hôpitaux qui furent alors recrutés ne parvinrent pas en Louisiane avant la fin de l'année 1717. Cela faisait, en effet, un an que la gestion de la colonie était perturbée par la démission que Crozat avait remise dès janvier 1717, le financier souhaitant déduire les capitaux investis en Louisiane de la taxe de 6,6 millions de livres que venait de lui imposer la Chambre de justice chargée de poursuivre les traitants véreux. Au moment de sa rétrocession, la colonie ne comprenait que 550 personnes, dont 300 soldats. Aux Français s'étaient joints des Canadiens venus avec d'Iberville ou descendus des Pays d'en Haut.

Le peuplement organisé

Malgré le bilan médiocre du régime de Crozat en Louisiane, le pouvoir royal choisit pourtant une nouvelle fois de remettre la colonie entre les mains d'une compagnie. C'est d'ailleurs le financier qui, le premier, avait suggéré cette idée. Le maréchal d'Estrées la présenta au Conseil de régence dès le 11 janvier 1717 et elle fut approuvée, la monarchie n'ayant pas de son propre aveu les moyens financiers de soutenir l'entreprise louisianaise. Le monopole commercial de la colonie fut attribué en août 1717 à la Compagnie d'Occident, fondée par le financier écossais John Law. La Compagnie, qui devait prendre deux ans plus tard le nom de Compagnie des Indes, souhaitait faire de la Louisiane une véritable colonie de peuplement. Ses lettres patentes lui fixaient d'ailleurs l'obligation de transporter au Mississippi 6 000 Européens et 3 000 Africains en vingt-cinq

ans. Elles la rendaient également responsable du recrutement militaire. Si ses pouvoirs étaient importants, ses charges l'étaient tout autant. La Compagnie les accepta, car elle attendait beaucoup de l'exploitation des mines en Haute-Louisiane et de la culture de produits exportables en métropole, tels que le tabac et l'indigo, dans la basse vallée du Mississippi. Depuis déjà plusieurs années, les autorités locales et les colons mettaient en avant la nécessité d'orienter l'effort colonisateur en priorité sur cette vallée du Mississippi, où se trouvaient les terres les plus fertiles et non plus sur le littoral désolé et inculte du golfe du Mexique. C'est pourquoi, dès septembre 1717, la Compagnie décida de fonder une ville sur le fleuve, qui devait servir d'entrepôt à la colonie. Elle la baptisa du nom de Nouvelle-Orléans, en l'honneur du Régent.

Le site de la ville fut choisi en 1718 par Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, qui avait accompagné son frère d'Iberville dès sa première expédition en 1699 et qui était alors le commandant de la colonie. Il le fixa à près de 140 kilomètres de la côte sur la partie convexe d'un méandre du Mississippi, sur sa rive orientale, à proximité du bayou Saint-Jean. L'endroit était un lieu de portage très fréquenté par les Amérindiens. Il était occupé depuis 1708 par une dizaine de colons qui s'y étaient installés sous le commandement de l'officier volontaire Louis Juchereau de Saint-Denis et qui y cultivaient quelques terres ; Crozat avait souhaité y établir un petit poste militaire et commercial. L'intérêt du site était qu'il était accessible depuis la mer par deux voies différentes : le fleuve et son delta, le bayou Saint-Jean et le lac Pontchartrain. Mais les autorités demeurèrent longtemps dans l'incertitude à propos de la possibilité de faire passer des vaisseaux de haute mer par un bras du delta. Le lieu était également marécageux et inondable. En outre, la guerre contre l'Espagne en 1719 focalisa l'attention de la Compagnie sur le littoral. Aussi persista-t-elle très longtemps dans sa décision d'installer le centre de la colonie sur la côte du golfe du Mexique. Finalement, s'appuyant sur les projets de l'ingénieur Adrien de



VEÜÉ DU CAMP DE LA CONCESSION DE MONSEIGNEUR LAW, AU NOUVEAUX BILOXY, COSTE DE LA LOUISIANNE, 1720 [DÉTAIL]

Jean Baptise Michel Le Bouteux. The Newberry Library, Smith, C.A. List of ms. maps Ayer Coll., 147

Français et Amérindiens vivaient dans une étroite proximité géographique, les quelques bâtiments des colons côtoyant les habitations autochtones.

Pauger pour lutter contre les inondations, soulignant qu'un second bateau avait réussi en janvier à franchir la barre de l'embouchure du fleuve et arguant des difficultés immenses que présentait l'aménagement du Nouveau Biloxi, Le Moyne de Bienville réussit à convaincre la Compagnie des Indes de faire de La Nouvelle-Orléans la capitale de la Louisiane en 1722.

Parallèlement à la construction de la ville, des travaux très importants furent entrepris à partir de janvier 1723 afin de permettre aux navires hauturiers de se rendre dans la capitale : on creusa un chenal et le site de La Balise, situé en avant du delta, fut fortifié. La Nouvelle-Orléans devint ainsi le principal port et le centre commercial de la colonie. Les positions littorales perdirent de leur importance.

À partir de 1717, la plupart des colons s'installèrent sur les bords du Mississippi. Comme au Canada, l'appropriation et la mise en valeur

du territoire se firent selon un double modèle, intensif et extensif. Un mode de colonisation compacte se développa au sein de la zone-cœur louisianaise le long du fleuve autour de La Nouvelle-Orléans, tandis que la plus grande partie de la vallée du Mississippi et la vallée du Mobile étaient le lieu d'une colonisation extensive. Dans ces espaces périphériques, la présence française se réduisait à quelques forts destinés à contrôler les voies de communication et les nations amérindiennes voisines, dans les postes de La Mobile, des Alibamons, des Natchitoches, des Yazous et des Arkansas. En revanche, dans la zone centrale de colonisation, une longue ligne de plantations s'étendit progressivement de part et d'autre du fleuve en aval et surtout en amont de La Nouvelle-Orléans sur une distance de 180 kilomètres. Comme dans la vallée du Saint-Laurent, le système du rang fut adopté pour des raisons de facilité de communication. La Louisiane se caractérisait

ainsi par le même type de peuplement en arêtes de poisson que le Canada. Mais le roi proscrivit le système seigneurial dans la colonie du Mississippi et les terres furent donc distribuées par les représentants de la Compagnie des Indes ou du pouvoir royal en franc-alleu. La particularité de l'organisation spatiale en Basse-Louisiane tenait au fait que, même dans la zone-cœur, le peuplement était plus dispersé que dans la vallée laurentienne, où les habitations se succédaient de manière contiguë entre Québec et Montréal. Au nord de la région de La Nouvelle-Orléans, sur le fleuve, se trouvaient, en effet, deux postes séparés, la Pointe Coupée et Natchez, à respectivement 200 et 400 kilomètres de la capitale. Une autre spécificité de l'organisation spatiale en Louisiane résidait dans une occupation du territoire, avec des établissements français et amérindiens situés à proximité, contrairement au Canada où les Français s'étaient installés au XVII^e siècle

sur des « terres veuves », abandonnées par les autochtones au cours du siècle précédent. Dans la colonie du Mississippi, soit les Français se fixèrent près de villages indigènes, soit ils incitèrent les Amérindiens à migrer et à s'établir auprès des implantations françaises. Des villages d'Acolapissas, Chaouachas, Ouachas, Houmas et Chitimachas, par exemple, se déplacèrent afin de se rapprocher de La Nouvelle-Orléans entre 1718 et 1720. La motivation première des Français était de s'assurer une source d'approvisionnement en vivres, les autochtones pouvant en contrepartie se fournir en marchandises de traite. Français et Amérindiens cherchaient aussi à accroître leur sécurité. Ces établissements étaient proches, mais distincts. Lorsque les officiers édifièrent un fort aux Natchitoches en 1716, ils l'éloignèrent ainsi du village autochtone au sein duquel les traiteurs s'étaient d'abord installés dans les années 1713-1714. C'est pourquoi l'historien Joseph Zitomersky (1996) a pu parler d'une « intimité à distance » entre Français et Amérindiens en Louisiane. Néanmoins, quelques missionnaires, coureurs des bois et voyageurs continuèrent à vivre au sein des villages d'été des autochtones et à les accompagner dans leur chasse d'automne.

En dehors du poste des Natchez, cette proximité ne suscita pas d'antagonisme foncier majeur en raison de la faiblesse du peuplement colonisateur. Pourtant, en quatre années seulement, au début de sa régie, la Compagnie des Indes remplit ses obligations en matière migratoire grâce à une campagne publicitaire très active. De fait, les gazettes de France et de Hollande se mirent à diffuser de nombreuses informations sur le Système de Law, la Compagnie et la Louisiane. Entre septembre 1717 et mars 1719, le *Nouveau Mercure* publia ainsi trois relations sur la colonie, présentée comme le nouveau pays de cocagne, qui furent utilisées pour recruter des candidats au départ. Grâce à cet effort de propagande sans précédent, 6 000 émigrants civils partirent pour la Louisiane entre 1717 et 1720. S'ajouta plus d'un millier de soldats, ce qui permit d'augmenter le nombre de compagnies de huit à seize. En dehors de la Guyane entre

1763 et 1765, aucune autre colonie française ne recruta plus d'émigrants en une seule vague migratoire. Celle-ci fut cependant la seule dont bénéficia la colonie tout au long du Régime français.

Parmi ces émigrants civils se trouvaient les 2 400 employés des concessions que la Compagnie des Indes avait attribuées à des sociétés formées en métropole par des marchands, des officiers, des financiers ainsi que des membres de la haute aristocratie, afin d'établir des plantations de tabac ou d'indigo et faire du commerce avec les colonies espagnoles voisines. Ce chiffre incluait les engagés, mais aussi le personnel d'encadrement. Leur passage en Louisiane était financé par la Compagnie. Celle-ci embaucha en outre pour son propre compte 250 engagés. Les employés des concessions et les engagés de la Compagnie formaient ainsi plus de 38 % des émigrants de la période. Il s'agissait pour la plupart de jeunes hommes célibataires recrutés à Paris et dans les ports de La Rochelle, de Lorient et de Port-Louis. Ils provenaient de toutes les provinces françaises, mais une majorité d'entre eux était originaire de la côte ouest. La Couronne tenta de compenser la faiblesse de l'émigration féminine en envoyant quelques 120 « filles à la cassette », des jeunes filles à qui le roi payait la traversée et offrait une dot afin qu'elles se marient dans la colonie.

À côté de ces « filles à la cassette », la Louisiane reçut un certain nombre de « femmes de mauvaise vie ». C'est, en effet, dans cette colonie que débuta l'émigration forcée du royaume vers les territoires d'outre-mer. Cette politique de bannissement constitua un tournant dans la politique migratoire de la monarchie : jusqu'au début de la Régence, ces déportations étaient réputées contrevenir aux lois fondamentales du royaume, mais l'accroissement du nombre de vagabonds et de mendiants, du fait des difficultés économiques que connaissait alors le pays, provoqua un changement en leur faveur dans l'opinion publique. Démarrée timidement dès 1717, l'émigration forcée prit une nouvelle ampleur avec les trois ordonnances de 1718-1719, qui réprimaient le vaga-

bondage. L'objectif de cette politique était double : débarrasser le royaume de ses éléments indésirables et favoriser le peuplement de la Louisiane. Jusqu'au printemps de 1720 furent ainsi déportés environ 1 300 faux sauniers, fraudeurs de tabac, soldats déserteurs, mendiants, etc. Un petit nombre était accompagné de leurs épouses et enfants. Des fils de famille, arrêtés sur lettre de cachet en raison du déshonneur que leur comportement scandaleux faisait peser sur leurs familles, vinrent compléter ces contingents de criminels et de vagabonds. Beaucoup de ces fils de famille étaient des artisans et des ouvriers ou des fils d'artisans et de petits marchands. Des jeunes femmes, en majorité de 20 à 30 ans, de condition sociale souvent modeste, tirées pour la plupart de la Salpêtrière, où elles étaient enfermées pour vagabondage, mendicité, prostitution ou crimes, furent aussi déportées en Louisiane. Ce fut l'une de ces 150 à 160 femmes qui inspira le personnage de Manon Lescaut à l'abbé Prévost.

Avec la multiplication des départs forcés dans les six derniers mois de 1719, les résistances à la déportation, sous la forme de soulèvements ou d'évasions, se multiplièrent. Au début de 1720, le public commença également à manifester ouvertement son hostilité, tandis que se mettait en place une répression encore plus systématique du vagabondage : un corps d'archers spéciaux eut pour mission d'arrêter dans les rues de Paris tous les mendiants et vagabonds. En raison de la bandoulière qui leur servait d'insigne, ces archers furent appelés par la population parisienne les « bandouliers du Mississippi ». Parce qu'ils touchaient une prime pour chaque personne arrêtée, les archers usèrent de violence et de procédés arbitraires. Des enlèvements eurent lieu aussi à Orléans. Dans la capitale, leurs exactions déclenchèrent de véritables émeutes. Face au mécontentement croissant de l'opinion publique, le pouvoir royal interdit en mai 1720 la déportation en Louisiane des vagabonds, mendiants, fraudeurs et autres criminels. À cette date, plusieurs centaines d'entre eux attendaient encore leur transfert au Mississippi ; la plupart

furent finalement transportés vers les autres colonies d'Amérique, aux Antilles ou au Canada.

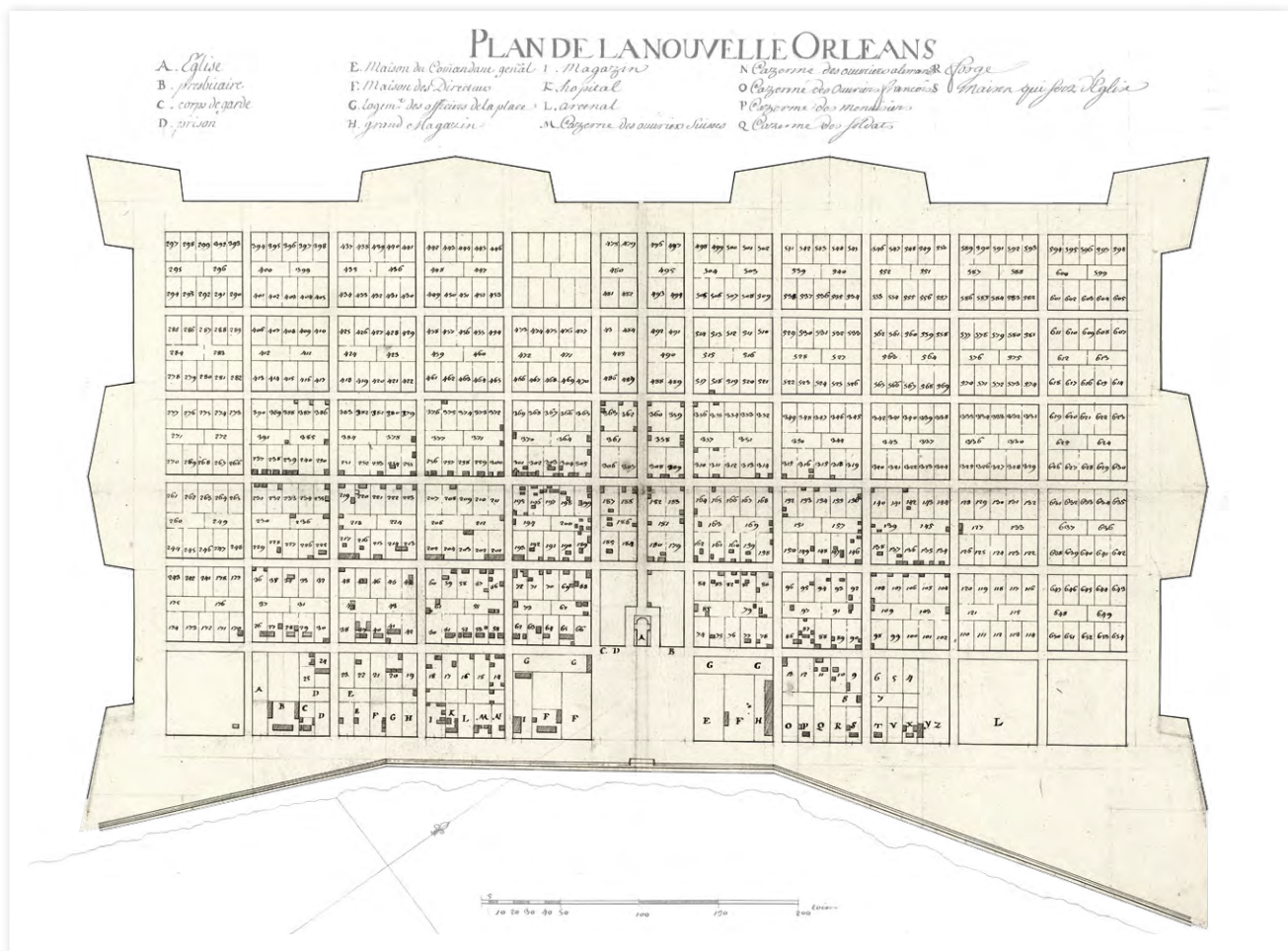
Outre ces émigrants volontaires ou forcés originaires de France, la Louisiane accueillit un nombre important d'étrangers. En 1720-1721, John Law recruta, en effet, quelques familles suisses et environ 4 000 Allemands, des familles de laboureurs et d'artisans originaires principalement de la vallée du Rhin, de confession catholique ou protestante. Mais seulement 1 500 d'entre eux purent émigrer et 300 s'établir en Louisiane. S'ils ne désertèrent pas avant même de partir, nombreux furent, en effet, ceux qui trouvèrent la mort à différents stades du périple : à Lorient où ils attendaient d'embarquer, durant la traversée ou encore peu après leur arrivée dans la colonie. Ces Allemands, installés au nord de La Nouvelle-Orléans dans un lieu qui prit le nom de côte des Allemands, furent rejoints dans les années 1750 par une centaine d'Alsaciens. Une partie d'entre eux avait été arrêtée alors qu'ils essayaient d'émigrer en Allemagne, puis condamnée aux galères ou à la prison à vie, et avait vu leur peine commuée en exil dans la colonie, à la condition d'abjurer le protestantisme. En dehors de ces émigrants civils, la Louisiane reçut une compagnie de soldats-ouvriers suisses en 1720-1721, mais celle-ci fut dissoute quelques années plus tard. En 1732, un détachement du régiment de Karrer, qui comprenait des soldats suisses et allemands de confession catholique et protestante, fut envoyé dans la colonie. Ces colons allemands eurent tendance à se franciser grâce à la formation de nombreuses unions franco-allemandes, les Allemands n'étant pas assez nombreux pour se marier entre eux. De tels mariages concernaient toutes les catégories de la population, y compris les élites de la colonie, à l'instar de Nicolas Chauvin de La Frénière, le procureur du roi à partir de 1763, qui épousa une petite-fille de Charles Frédéric d'Arensborg, le premier commandant de la côte des Allemands, qui était d'origine suédoise. Ces alliances matrimoniales favorisèrent l'adoption de la langue et des coutumes françaises, même si l'allemand ne disparut pas totalement.

Comme le montre le destin tragique des émigrants allemands, la Louisiane tira peu de profit de l'arrivée de ces milliers de colons entre 1717 et 1720. Marcel Giraud (1991) estime, en effet, que 60 % des quelque 6 000 émigrants civils qui partirent alors pour la colonie du Mississippi moururent au cours du voyage transatlantique et, surtout, peu après leur débarquement. Le Moyne de Bienville et la Compagnie des Indes peuvent être tenus pour responsables de cette surmortalité à l'arrivée. Le commandant, en effet, imposa dans un premier temps aux ingénieurs le choix du Nouveau Biloxi comme capitale de la colonie à la place de La Nouvelle-Orléans : les nouveaux colons étaient donc débarqués sur la côte et non pas en amont de l'embouchure du Mississippi. Or, la Compagnie fit preuve d'incompétence et d'imprévoyance. Contrairement à ses engagements, elle n'envoya pas en Louisiane suffisamment de vivres et d'embarcations pour nourrir les immigrants arrivés particulièrement nombreux en très peu de temps et pour les transporter sur leurs concessions sur le fleuve. En outre, elle confisqua leurs denrées personnelles afin d'assurer la subsistance de ses employés et de la garnison. La quantité de vivres et le nombre de bateaux disponibles furent aussi réduits par la guerre contre l'Espagne. Pour faire face à une telle situation de crise, il aurait fallu que les autorités locales prissent des mesures énergiques, mais la prise de décision était paralysée par les dissensions continues qui opposaient les commandants militaires et les directeurs de la Compagnie. En conséquence, les nouveaux venus durent attendre plusieurs mois sur le littoral désolé du golfe du Mexique où les mauvaises conditions de vie, le manque de nourriture, la difficulté à s'adapter au climat et à un nouveau régime alimentaire, l'épuisement et le découragement les rendirent plus vulnérables aux maladies et aux épidémies (scorbut, dysenterie, fièvres). La surmortalité à l'arrivée fut telle que la population ne comptait que 1 800 habitants en 1723. La survie de ces quelques centaines de migrants permit néanmoins à la colonie d'acquiescer un caractère permanent.

À partir de 1721, l'immigration civile en Louisiane s'interrompt presque totalement, alors que de nombreux colons découragés choisirent de rentrer en métropole. La très mauvaise image de la colonie, l'échec du Système et la fuite de John Law, sans compter la politique d'économie que la Compagnie des Indes se mit à appliquer, furent responsables de cette situation. Quelques articles ou mémoires vantant la Louisiane ne purent rien contre les récits des engagés, des chefs de concessions et des matelots de la Compagnie de retour en France. Dans l'opinion publique, la colonie était désormais irrémédiablement associée à la déportation. Comme l'économie de la Louisiane demeura moribonde tout au long du Régime français, que les exportations vers la métropole étaient insignifiantes et que la colonie rapportait encore moins au royaume que le Canada, rien ne put redorer son blason.

Seule l'implication de l'État aurait pu changer cette situation. Mais le pouvoir royal, lorsqu'il reprit le contrôle de la colonie en 1731, après le massacre des Natchez, ne chercha pas à développer une nouvelle politique d'émigration. Son objectif était de conserver la Louisiane essentiellement pour des raisons stratégiques – et cela au moindre coût possible. Le ministre de la Marine dispensa même les navires marchands se rendant à La Nouvelle-Orléans de l'obligation d'y transporter des engagés, afin de favoriser le commerce avec la colonie. Il se contenta d'y déporter quelques faux sauniers et d'autoriser le passage gratuit sur les vaisseaux du roi des familles désireuses de s'y installer. En matière d'émigration civile, en dehors de l'envoi de quelques Alsaciens, rien d'autre ne fut entrepris par le pouvoir royal, qui se contenta d'assurer la défense de la colonie grâce à l'envoi de troupes supplémentaires. À l'exception de la période de la guerre de Sept Ans, la garnison ne compta, cependant, jamais plus de 2 000 soldats. Très peu d'entre eux s'établirent sur place.

Après 1721, la population louisianaise d'origine européenne crût ainsi essentiellement grâce à l'accroissement naturel. La société se développa avec la conclusion d'alliances matrimoniales



▲ PLAN DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, 1722
Library of Congress, Prints and Photographs Division,
G4014.N5 1722.P51

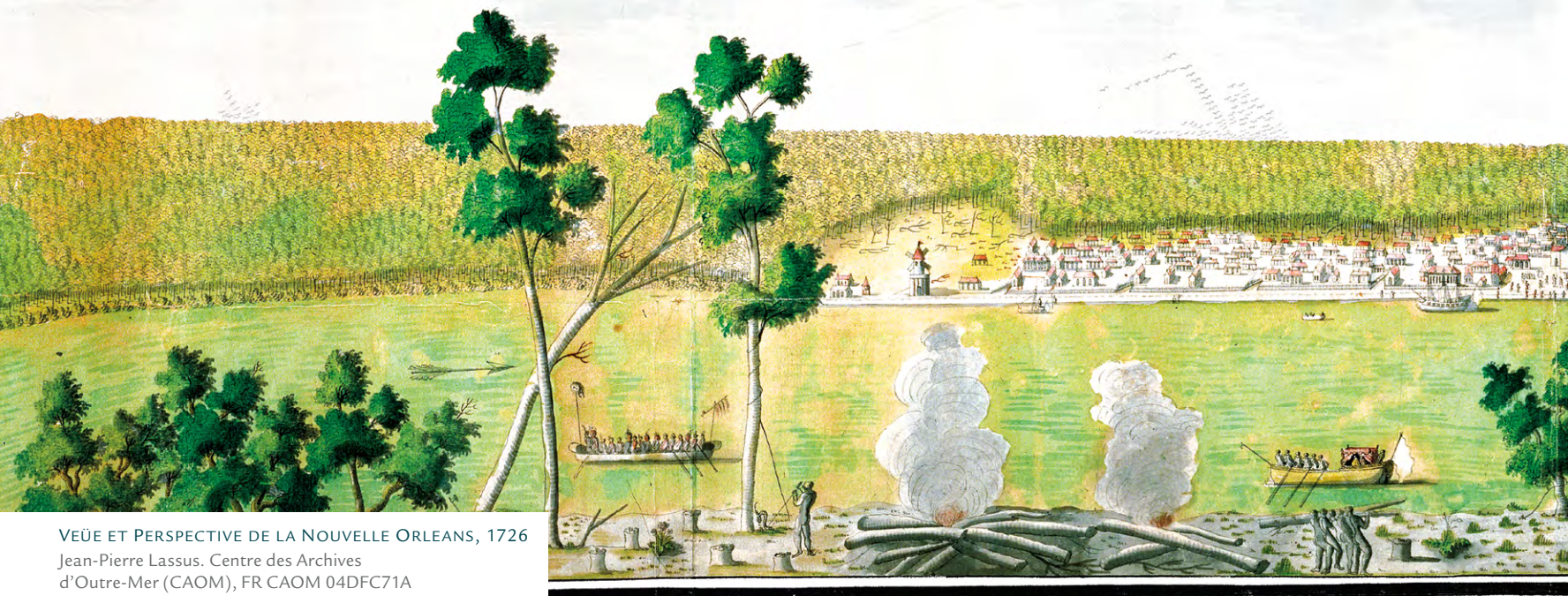
entre les immigrants les plus anciens, souvent originaires du Canada et établis sur place dans les deux premières décennies du siècle, et les nouveaux venus arrivés de France durant la régie de la Compagnie des Indes. D'après les recensements, la population civile d'origine européenne passa ainsi de 1 800 à près de 4 000 habitants entre 1723 et 1769 dans la basse vallée du Mississippi. Cette croissance fut moins élevée qu'au Canada ou en Acadie, en raison de conditions de vie moins favorables et notamment du développement de maladies endémiques comme la fièvre jaune et la malaria. À la fin du Régime français, la taille de la population blanche de Basse-Louisiane était insignifiante comparée à celle de la vallée laurentienne. Afin de pallier le manque de main-d'œuvre, les colons louisianais eurent recours à l'esclavage, celui des Amérindiens tout d'abord, puis surtout celui des Africains.

La traite des Noirs

Comparée aux Antilles et aux colonies continentales anglaises du Sud, la Louisiane reçut peu d'esclaves d'Afrique et la traite intervint seulement sur une période limitée. Pourtant, dès les débuts de la colonie, les autorités et les habitants étaient persuadés qu'elle ne pourrait se développer sans une main-d'œuvre servile noire, en raison de la faiblesse de l'immigration blanche et de la difficulté à réduire les Amérindiens en esclavage. Les esclaves autochtones étaient, en effet, victimes des épidémies et ils s'échappaient facilement : aussi ne furent-ils jamais plus de deux cents en Basse-Louisiane et leur nombre eut tendance à diminuer au cours de la période. À plusieurs reprises durant les premières années du XVIII^e siècle, le gouverneur et le commissaire-ordonnateur tentèrent d'obtenir de la métropole l'autorisation d'échanger ces esclaves

amérindiens contre des esclaves antillais d'origine africaine, à raison de deux esclaves autochtones pour un noir, à l'instar de ce que pratiquaient les marchands et colons de la Caroline, mais le pouvoir royal s'y opposa, un tel échange s'avérant défavorable aux îles. Les quelques esclaves noirs qui parvinrent en Louisiane avant 1719 furent achetés à titre individuel aux Antilles par des officiers et des missionnaires.

La traite des Noirs en provenance d'Afrique ne démarra qu'en 1719, après la cession de la colonie à la Compagnie d'Occident. Celle-ci en détenait le monopole. Au total, la déportation d'esclaves ne dura qu'une douzaine d'années. Après 1731, date de la rétrocession de la Louisiane à la Couronne, la Compagnie des Indes n'y envoya plus aucun bateau : elle voulait se désengager totalement de cette colonie qui ne lui avait rien rapporté. Le Mississippi étant en outre la



VEÛE ET PERSPECTIVE DE LA NOUVELLE ORLEANS, 1726
Jean-Pierre Lassus. Centre des Archives
d'Outre-Mer (CAOM), FR CAOM 04DFC71A

colonie française la plus éloignée des côtes africaines, les traiteurs pouvaient vendre leurs cargaisons plus avantageusement aux planteurs antillais, tout en évitant les risques d'un plus long voyage. En 1743, La Nouvelle-Orléans reçut un dernier bateau négrier en provenance d'Afrique, financé par des fonds privés, mais les entrepreneurs louisianais ne réitérèrent pas cette expérience, à cause de la longueur des négociations de la licence avec la Compagnie, de l'immobilisation des capitaux et de l'importance des risques encourus. La traite ne reprit qu'avec la cession de la colonie à l'Espagne.

Entre 1719 et 1743, quelque 5 700 à 6 000 Africains furent déportés en Louisiane, de sorte que presque autant d'esclaves que de Blancs arrivèrent en très peu de temps dans la vallée du Mississippi avant 1731. La colonie devint ainsi en quelques années une « société esclavagiste », avec plus de 20 % d'esclaves et une économie fondée sur l'esclavage. Deux tiers des esclaves louisianais étaient originaires de Sénégambie, la région située entre les fleuves Sénégal et Gambie en Afrique de l'Ouest, le dernier tiers provenant du Congo-Angola et du golfe du Bénin. De très nombreux Wolofs parvinrent aussi en Louisiane, ainsi qu'un important contingent de Bambaras. Après 1743, la colonie reçut

encore plusieurs centaines d'esclaves provenant des Antilles françaises, du commerce de contrebande avec les traiteurs anglais et de la saisie d'un bateau anglais en 1758, ce qui contribua à diversifier encore les origines ethniques des esclaves.

En raison de la cessation presque totale de la traite après 1731, le nombre d'esclaves noirs en Louisiane augmenta principalement grâce à l'accroissement naturel, ce qui permit la formation d'une importante communauté créole. Vers le milieu du siècle, la colonie du Mississippi commença à se distinguer des Antilles ou du Brésil, où le nombre d'esclaves n'augmentait que par la traite. Elle s'apparentait alors, en revanche, aux colonies britanniques d'Amérique du Nord de la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui connaissaient également un accroissement naturel positif. Si au début des années 1740, la population servile de Basse-Louisiane s'élevait à environ 4 000 esclaves, dont deux tiers nés dans la colonie, le nombre d'esclaves noirs ainsi près de 6 000 individus en 1763. À La Nouvelle-Orléans et dans la région environnante, là où était concentrée la communauté servile, il y avait environ quatre esclaves noirs pour un Blanc en 1731 et deux pour un dans les années 1760.

L'accroissement naturel positif de la population noire en Louisiane était lié à une assez forte fécondité des femmes et à une mortalité relativement faible. Les esclaves luttèrent pour maintenir des unions, tandis que, de leurs côtés, les autorités et les colons encourageaient la formation de familles à l'intérieur de chaque plantation et veillaient à atténuer la dureté des conditions de vie et de travail, en particulier pour les femmes enceintes. Néanmoins, cet accroissement naturel était moins rapide que celui des colons blancs, d'où une diminution de leur proportion au sein de la population globale au cours de la période. Bien que les esclaves noirs fussent plus résistants que les Blancs à la malaria, leur taux de mortalité était, en effet, plus élevé, car ils étaient plus sensibles aux infections pulmonaires, du fait de moins bonnes conditions de vie. En outre, le déséquilibre entre les sexes à l'avantage des hommes influait de manière négative sur le taux de natalité. Durant la période de traite, 2,2 hommes en moyenne étaient arrivés pour une femme. Ce déséquilibre, que l'on retrouve dans toutes les colonies, ne s'expliquait pas tant par la demande des planteurs que par la volonté des marchands d'esclaves africains de garder les captives pour la traite africaine. Dans les années



La Nouvelle-Orléans à ses débuts, les rives du Mississippi restant, pour l'essentiel, à défricher. À l'avant-plan, des esclaves noirs s'activent au défrichage.

1730, il y avait ainsi 40 % de femmes au sein de la population servile adulte en Basse-Louisiane. Ce déséquilibre eut tendance à s'estomper du fait de l'accroissement naturel et d'une forte mortalité des hommes noirs durant les guerres contre les Chicachas. Ainsi, le nombre d'esclaves put-il augmenter de manière importante dans les dernières décennies de la période française.

La créolisation de la communauté servile entraîna le déclin des langues, cultures et religions africaines. Le maintien d'une forte africanisation était pourtant favorisé par le relativement faible degré d'hétérogénéité ethnique et par la concentration d'esclaves sur de moyennes ou grandes plantations autour de La Nouvelle-Orléans. Pendant longtemps, beaucoup d'esclaves conservèrent leur nom africain et ceux qui portaient également un nom français continuaient à utiliser leur nom d'origine au sein de la communauté servile. De nombreux esclaves avaient besoin d'interprètes lorsqu'ils intervenaient dans des procès comme accusés ou témoins. La communauté servile se francisa et se christianisa toutefois de plus en plus avec le temps. Les unions, en effet, ne réunissaient pas forcément des esclaves de même origine ethnique: il était plus facile pour l'enfant créole d'apprendre le français, dont il avait de toute façon besoin pour communiquer

avec le maître, que les deux langues de ses parents. Certains historiens, tels Gwendolyn M. Hall (1992), soutiennent que se développa en Louisiane, comme dans les Antilles, un idiome créole dès le Régime français. Pourtant, comme l'a montré Thomas N. Ingersoll (1999), il semble difficile de conclure à partir des archives judiciaires que les esclaves louisianais parlaient un créole, même si leur maîtrise du français était parfois approximative. Ce n'est vraisemblablement qu'à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, avec l'arrivée des réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans, que se forma un créole louisianais.

Comme dans toutes les sociétés esclavagistes, un important métissage entre hommes blancs et femmes noires se développa également. En 1762, 31 % des enfants esclaves baptisés à La Nouvelle-Orléans étaient ainsi décrits dans les registres paroissiaux comme ayant des origines mixtes, contre 4 % en 1744 et 22 % en 1759. Ce taux de métissage était particulièrement élevé en raison de la composition démographique de la ville et de sa région environnante: la fréquence des relations sexuelles interraciales était favorisée par un nombre équivalent de Blancs et de Noirs (respectivement 51,7 et 48,3 % en ville et 39,1 et 60,9 % dans la basse vallée du Mississippi en

1766). En revanche, contrairement à ce qui se passait à Saint-Domingue à la même époque, la plupart des hommes blancs ne vivaient pas ouvertement en concubinage avec des femmes noires, libres ou esclaves, et ne reconnaissaient pas officiellement les enfants nés de ces unions mixtes. Ainsi, non seulement l'interdiction des mariages mixtes imposée par le Code Noir de 1724 fut-elle respectée, mais le métissage était le plus souvent tenu secret et caché. La Louisiane française correspondait donc parfaitement au modèle développé par l'historien Philip D. Morgan (1998) dans sa comparaison entre la Chesapeake et le Lowcountry. Il a montré que dans les sociétés esclavagistes, le métissage était d'autant plus important que le nombre de Blancs et de Noirs était équilibré, mais qu'il était alors aussi beaucoup moins toléré et ouvert, parce qu'il était susceptible de remettre en cause la domination des Blancs sur le reste de la société. Malgré ce métissage important en Louisiane, un groupe important de gens de couleur libres ne se développa pas sous le Régime français, parce que les planteurs eurent beaucoup de mal à rembourser l'achat de leurs esclaves auprès de la Compagnie des Indes et qu'ils ne purent plus s'en procurer facilement après 1731. À la fin des années 1760, la

population coloniale comprenait donc moins de deux cents Noirs libres, dont 80 % de « mulâtres ».

Un creuset louisianais ?

La colonie du Mississippi se caractérisait ainsi par son multiethnisme. Malgré un fort accroissement naturel, la faiblesse de l'immigration en Louisiane fut telle que la population d'origine européenne demeura réduite et toujours inférieure en nombre aux Amérindiens, lesquels subirent pourtant un dramatique déclin démographique. Les Français, soucieux de contrôler l'immense territoire qu'ils revendiquaient, n'avaient pas d'autre choix que d'entretenir des alliances

avec les Autochtones. Leur colonisation ne pouvait être ni intensive, ni exclusive des autres groupes ethniques dans l'ensemble de la vallée du Mississippi. De fait, que ce soit dans la zone-cœur densément peuplée autour de La Nouvelle-Orléans ou dans les espaces périphériques, les sociétés françaises et amérindiennes vivaient en étroite communion. En outre, la déportation d'esclaves africains mit en contact non pas deux, mais trois groupes ethniques en Louisiane. Comme l'a souligné Joseph Zitomersky (1996), la colonie constituait de la sorte une synthèse entre le Canada et les Antilles, entre un monde franco-amérindien et un

monde franco-africain. Malgré leur orientation esclavagiste commune, elle se distinguait également des Antilles par son faible nombre de personnes de couleur libres. Sous le Régime français, la société coloniale en Louisiane demeura biraciale (si l'on ne tient pas compte des quelques esclaves autochtones). Elle ne se stratifia en trois groupes aux statuts juridiques distincts – Blancs, personnes de couleur libres et esclaves noirs – que durant la période espagnole, avec la croissance des affranchissements, et plus encore après l'arrivée des réfugiés de Saint-Domingue (dont beaucoup de gens de couleur libres) au début du XIX^e siècle.

.....

Ce n'est aussi qu'après la cession de la Louisiane aux États-Unis en 1803 que commença véritablement à apparaître une identité créole parmi les habitants d'origine européenne. Sous le Régime français n'apparaît nulle trace d'un tel sentiment identitaire chez les colons, alors que des tensions existaient entre esclaves africains et esclaves créoles. Si les métropolitains qualifiaient à l'occasion les natifs de la colonie de « Créoles », eux-mêmes furent extrêmement réticents à s'approprier ce terme en raison du mépris qui y était associé. Contrairement à ceux du Canada, les colons, qu'ils fussent nés en France ou en Louisiane, ne formulèrent pas non plus de doléances contre les métropolitains au sujet du commerce ou des charges administratives, militaires ou religieuses. C'est seulement après la cession de la colonie à l'Espagne qu'apparurent de telles revendications. En 1768, les élites louisianaises se révoltèrent, avec l'appui de toute la population locale, contre le gouverneur Antonio de Ulloa, parce que celui-ci avait voulu restreindre le commerce de la colonie à l'empire espagnol. Les révoltés se tournèrent vers Louis XV. Tout en proclamant leur attachement à la nation française, ils se présentèrent pour la première fois comme des « Louisianais ».

L'apparition de l'ethnonyme symbolise parfaitement la double lecture que l'on peut faire de la francité dans les textes des insurgés. Ces derniers étaient obligés de flatter le monarque français et le vocable rappelle précisément la geste coloniale des rois de France, puisque La Salle avait baptisé le bassin du Mississippi du nom de Louisiane en l'honneur de Louis XIV, en 1682. En même temps, l'invention du terme « Louisianais », à l'instar du terme « Américain » dans les Treize colonies ou dans les Antilles, ouvrait également la voie à l'expression d'une identité locale dépourvue des connotations péjoratives de la créolité et à l'essor d'un nouveau patriotisme indépendant de la métropole.



LE PAYS DES ILLINOIS, 1673-1818

Par Cécile Vidal

LE PAYS DES ILLINOIS, AINSI DÉNOMMÉ PARCE QUE LA RÉGION CORRESPONDAIT AUX TERRITOIRES DES TRIBUS ILLINOISES, CONSTITUAIT UN LIEU DE PASSAGE OBLIGÉ ENTRE LE CANADA ET LA LOUISIANE, ET UN VÉRITABLE NŒUD FLUVIAL, L'OHIO SERVANT DE VOIE DE COMMUNICATION AVEC LES COLONIES BRITANNIQUES DE LA CÔTE ATLANTIQUE ET LE MISSOURI JOUANT LE RÔLE D'AXE DE PÉNÉTRATION DES TERRITOIRES DE L'OUEST, GRANDS POURVOYEURS DE FOURRURES ¹.

Premiers contacts : jésuites et Kaskaskias

Avant même son expédition de 1673, le jésuite Jacques Marquette avait déjà rencontré des Indiens illinois dans les missions des Grands Lacs. C'est eux notamment qui révélèrent l'existence de la « grande rivière » aux missionnaires et aux traiteurs qui fréquentaient ces établissements. Partis explorer le Mississippi depuis la baie des Puants (Green Bay) à l'ouest du lac Michigan, Louis Jolliet et Marquette empruntèrent à l'aller la rivière des Renards, puis traversèrent un portage afin d'atteindre la rivière des Wisconsin et enfin le Mississippi. Au retour, ils revinrent sur le lac Michigan par la rivière des Illinois. C'est là qu'ils visitèrent un village de Kaskaskias auxquels Marquette promit de revenir pour fonder la mission de l'Immaculée Conception, sous la protection de laquelle il avait réalisé ce voyage avec succès. Le prêtre séjourna à nouveau au Pays des Illinois en avril 1675, mais il mourut sur la route du retour. Aussi la mission de l'Immaculée Conception ne fut-elle réellement fondée, après le passage de différents religieux, que par le jésuite Jacques Gravier en 1689 ou 1690. Ce long délai s'explique par la guerre que menaient alors les Iroquois contre les Illinois et qui rendait tout travail missionnaire périlleux.

À partir de cette date, la mission des Kaskaskias devint permanente.

Forts et alliances avec les Illinois

Avant la fondation définitive de cette mission, les Français construisirent plusieurs forts dans la région dans le but de pratiquer la traite des fourrures et de nouer une alliance durable avec les Illinois. C'est en 1679 que René-Robert Cavelier de La Salle fonda le Fort Crève-cœur, sur la rivière des Illinois, au sud du lac Péoria, près du campement d'hiver des Kaskaskias, mais le site fut abandonné l'année suivante du fait d'une attaque iroquoise. De retour de son voyage dans le Bas-Mississippi en 1682, La Salle bâtit un deuxième fort, le Fort Saint-Louis, près du village d'été des Kaskaskias, à proximité de l'actuelle ville d'Utica, sur un promontoire rocheux appelé de nos jours Starved Rock. Il réussit à regrouper autour diverses tribus illinoises dans le but de former une confédération contre les Iroquois, les ennemis traditionnels des Illinois. L'alliance conclue entre La Salle, les Illinois et les Miamis, à qui il avait fourni des armes, avait en effet contribué à relancer les incursions des Tsonnontouans, la nation la plus occidentale de la confédération iroquoise, vers le sud des Grands Lacs. En 1690, après la mort de La Salle, la conces-

sion du Fort Saint-Louis fut attribuée à ses lieutenants Henry de Tonty et Marc-Antoine De Liette. De Tonty, alors à Michillimakinac, ordonna au commandant laissé au fort, son neveu Pierre-Charles Deliette, de déplacer le village illinois, comme les Amérindiens en avaient exprimé le désir en raison de la disparition du bois de chauffage et de l'impossibilité de trouver de l'eau sur le rocher en cas d'attaque de leurs ennemis. Les Autochtones choisirent de s'installer près du lac Péoria, accompagnés de missionnaires jésuites. De Tonty vint les rejoindre et entreprit d'édifier un nouveau fort.

Le développement de la concession du Fort Saint-Louis fut arrêté par l'ordonnance royale de 1696 portant sur la suppression de la traite et sur la fermeture des postes des Pays d'en Haut. La Couronne prit cette décision afin de résoudre la crise de surproduction que connaissait le marché de la fourrure et de limiter les dépenses royales, la guerre de la Ligue d'Augsbourg sévissant alors en Europe. En outre, cette mesure satisfaisait le parti jésuite qui se plaignait que les traiteurs constituaient un obstacle à l'évangélisation des Amérindiens et qui rêvait de construire un nouveau Paraguay. Une exception fut faite pour De Tonty et La Forest, mais ils étaient soumis à





▲ A PLAN OF CASCASQUIAS, 1766
Philip Pittman. The Newberry Library, Map2F G4104.K3 1766 P5 1982

des conditions de traite draconiennes. Leur entreprise était ainsi condamnée à périr. En 1703, les deux hommes durent abandonner le Fort Saint-Louis laissé au commandant De Liette, qui dut lui-même le quitter quelque temps après. Le Pays des Illinois était donc abandonné aux missionnaires et aux coureurs de bois récalcitrants.

Concurrence religieuse et migrations des Kaskaskias

Depuis 1673, les jésuites avaient été les seuls missionnaires présents dans le Haut-Mississippi. Cependant, ils durent bientôt faire face à la concurrence d'un autre ordre religieux. En 1698, l'évêque de Québec, Monseigneur de Saint-Vallier, donna l'autorisation aux prêtres du Séminaire des Missions Étrangères de fonder une mission parmi les Tamaroas et les Cahokias. L'année suivante, le père Jean-François Buisson de Saint-Cosme créa ainsi la mission de la Sainte Famille. Les jésuites protestèrent, arguant du fait que ces villages faisaient partie du territoire attribué à leur ordre. Pour marquer leur désaccord, ils envoyèrent deux prêtres, les pères Pierre François Pinet et Julien Bineteau, pour s'occuper de ces Autochtones. Cependant, en 1702, parvint au Pays des Illinois la décision d'une commission ecclésiastique réunie au Canada : les prêtres du Séminaire des Missions Étrangères devaient rester seuls à Cahokias,

les missionnaires de la Compagnie de Jésus n'étant autorisés qu'à suivre les Tamaroas et les autres tribus illinoises dans leur chasse d'hiver. Le jésuite qui était resté sur place dut abandonner la mission des Tamaroas et rejoindre celle des Kaskaskias sur son nouvel emplacement.

En 1699, la fondation de la Louisiane par Pierre Le Moyne d'Iberville avait, en effet, provoqué des changements au Pays des Illinois. Les contacts entre la haute et la basse vallée du Mississippi furent rapidement établis grâce aux voyages de Tonty et du père Gravier. Les Kaskaskias voulurent se rapprocher du nouveau fort à Biloxi pour obtenir des marchandises plus facilement. Lorsque le père Gravier arriva à Péoria de retour de voyage, il les trouva prêts à partir. Il ne put empêcher le départ des Kaskaskias et des Français établis auprès d'eux, mais son action leur permit de se séparer amicalement des Péorias et des Moingwenas demeurés sur place. Les Kaskaskias s'installèrent sur la rive occidentale du Mississippi, en face de la mission des Tamaroas, à l'embouchure de la petite rivière connue maintenant sous le nom de rivière des Pères. Leur chef nommé Rouensa encouragea une partie des Tamaroas et des Cahokias à venir les rejoindre, avec succès. Les Kaskaskias ne restèrent que deux ans et demi à cet emplacement ; ils

émigrèrent de nouveau au printemps 1703, dans le but de se rapprocher du poste de traite que Charles Juchereau de Saint-Denys venait d'établir à proximité de l'embouchure de l'Ohio, près de la ville actuelle de Cairo, Illinois. Ils s'arrêtèrent au voisinage de la rivière des Metchigamias, appelée par la suite petite rivière des Kaskaskias. L'entreprise de tannerie de Juchereau de Saint-Denys fut anéantie par une épidémie qui éclata le deuxième été suivant son installation. Les Kaskaskias, quant à eux, avaient trouvé le site définitif de leur village.

Les débuts de la culture du froment

Avec les Amérindiens et les missionnaires s'installèrent des coureurs de bois. Au lieu de rentrer à Montréal suite à l'ordonnance de 1696 leur interdisant la traite dans les Pays d'en Haut, beaucoup choisirent de demeurer au Pays des Illinois. À l'instar des missionnaires, ils commencèrent à cultiver la terre et à faire pousser du blé, tout en élevant des volailles avec beaucoup de succès. Dès 1708, les autorités de La Mobile envoyèrent à plusieurs reprises des soldats et des voyageurs sur le Mississippi acheter de la farine de blé aux Français installés au Pays des Illinois. Les premières tentatives de culture du froment sur la côte du golfe du Mexique avaient démontré qu'il était impossible d'en

faire pousser pour des raisons climatiques. La Basse-Louisiane ne pouvait donc vivre en autarcie, avec une alimentation fondée sur le pain de froment. Or, elle connaissait alors une période très difficile, étant pratiquement abandonnée par le pouvoir royal occupé par la guerre de Succession d'Espagne en Europe. En 1713, le commissaire-ordonnateur Jean-Baptiste Duclos envisagea même de conclure un marché permanent avec les habitants de Cahokia et de Kaskaskia pour l'approvisionnement en farine de la garnison du Fort Louis à La Mobile. Il fut ainsi l'un des premiers à envisager de faire du Pays des Illinois le grenier à blé de la Basse-Louisiane. En 1715, cette idée fut reprise par Antoine Crozat, détenteur du monopole commercial de la Louisiane.

Espoirs et déceptions de la France : les ressources minières

Cependant, ce ne fut pas la fertilité exceptionnelle et les possibilités agricoles du Pays des Illinois qui attirèrent et captivèrent l'intérêt de la Couronne à son égard, mais ses ressources minières. Dès 1700, les autorités à Biloxi commencèrent à faire état de rumeurs au sujet de mines qui se seraient trouvées en Haute-Louisiane : au Pays des Illinois, dans la région du Missouri ou dans celle de Ouabache. Ces bruits étaient véhiculés par les traiteurs, les missionnaires et les officiers qui séjournèrent dans les Pays d'en Haut. En 1713, Antoine Laumet, dit La Mothe Cadillac, gouverneur de Louisiane, affirma même dans un rapport que l'existence de mines d'or et d'argent était indubitable. En conséquence, le pouvoir royal donna alors l'autorisation à Crozat d'établir un poste à Ouabache, notamment pour y exploiter des mines de cuivre. L'établissement ne fut néanmoins jamais fondé en raison des manœuvres du gouverneur, qui espérait être le seul à tirer profit de ces richesses. En 1715, La Mothe Cadillac entreprit une expédition au Pays des Illinois où il découvrit plusieurs mines qu'il affirma être d'argent. Ce voyage marqua la naissance d'un fantastique mirage minier, grâce auquel la Couronne s'intéressa enfin à ce poste. Le Conseil de Marine donna l'autorisa-

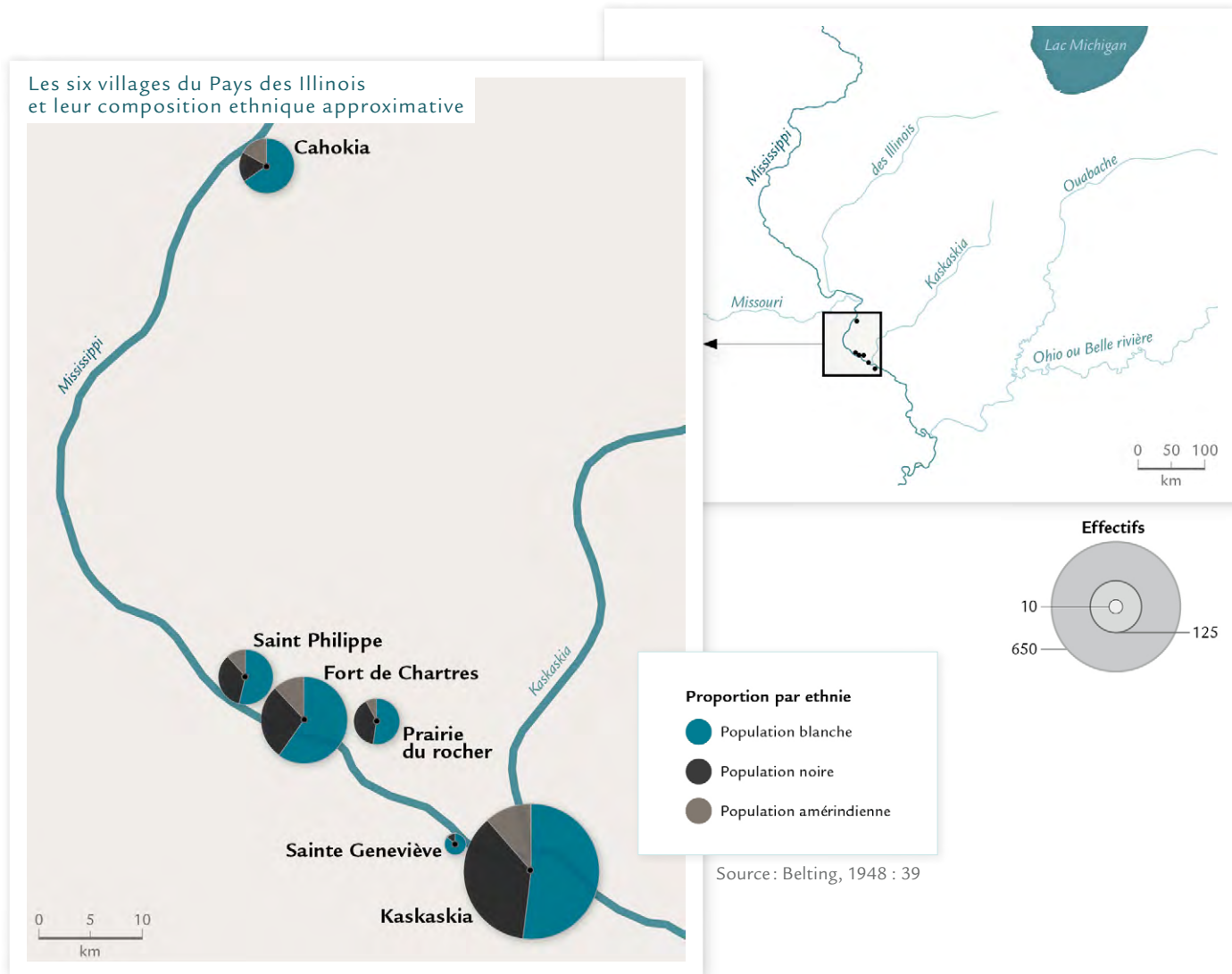
tion à Crozat d'exploiter ces mines nouvellement découvertes, mais le financier n'eut le temps de rien faire. Au début de 1717, déçu par les pertes financières et les investissements sans profits immédiats qu'il avait faits, il décida d'abandonner son privilège sur la Louisiane.

Les mémoires qui proposaient des projets de compagnie pour remplacer celle de Crozat, aussi bien ceux de ce dernier que ceux de son beau-frère Joseph Le Gendre d'Arminy, directeur de la Compagnie de Saint-Domingue, et de Jean-Baptiste Duché, directeur des vivres à Rochefort, dont les avis avaient été sollicités par le pouvoir royal, faisaient tous allusion aux mines du Pays des Illinois, les présentant comme l'une des richesses essentielles de la Louisiane. Le Gendre d'Arminy, particulièrement, les considérait comme la « base de tout l'édifice » et proposait de faire du poste du Haut-Mississippi le « chef-lieu de la colonie ». L'exploitation des mines apparaissait alors comme la raison principale du vif intérêt que portait la monarchie à cette région : elle devait réduire le manque chronique de numéraire du Trésor royal. Un mois après la publication des lettres patentes créant la Compagnie d'Occident en 1717, le Pays des Illinois fut rattaché administrativement à la Louisiane, alors qu'il dépendait auparavant du Canada.

Au printemps de 1719, parvint au Pays des Illinois un détachement de soldats, parti de la côte du golfe du Mexique et commandé par l'officier canadien Pierre Dugué de Boisbriant. Peu après son arrivée, le commandant décida de séparer les villages français et amérindiens à Kaskaskia et à Cahokia afin d'éviter les petites disputes de voisinage. Il choisit également d'édifier un fort à quelques lieues au nord de Kaskaskia, qu'il nomma Fort de Chartres en l'honneur du Régent. À proximité du fort, une prairie fut réservée pour les Metchigamias et un nouveau village français débuta. Au sud-est de Fort de Chartres, dans la prairie du Rocher, l'officier Jacques Sainte Thérèse de Langloiserie reçut de son oncle Boisbriant une large concession qu'il divisa en parcelles, donnant ainsi naissance au quatrième village, celui de Prairie du Rocher. En outre,

les premières prospections minières semblèrent confirmer la présence de mines. En conséquence, la Compagnie confia l'exploitation minière à une société privée. En faisait partie Philippe Renault, un maître de forge originaire de Maubeuge, qui fut chargé de diriger sur place les opérations. Il parvint au Pays des Illinois en mars 1721 et y fonda le village de Saint-Philippe, à quelques lieues au nord de Fort de Chartres, en face de la rivière Meramec où se trouvaient des mines, afin d'assurer l'approvisionnement en vivres de sa troupe de mineurs. Néanmoins, seul du plomb fut extrait de ces mines, aucun or ni argent ne fut jamais trouvé. De surcroît, l'exploitation des mines de plomb était rendue difficile par la guerre des Renards.

C'est pourquoi, à partir de 1724, la Compagnie des Indes, qui n'attendait plus rien du Pays des Illinois, décida d'y réduire considérablement ses dépenses. Elle se heurta à l'opposition du Conseil supérieur de Louisiane qui défendit vigoureusement le poste. Les autorités locales avaient conscience du rôle essentiel joué par le Pays des Illinois dans l'approvisionnement en subsistances des populations et des troupes de la basse vallée du Mississippi. Finalement, après le massacre des Natchez en 1729, la Compagnie perdit tout espoir de retirer quelques profits de la colonie. Aussi décida-t-elle de renoncer à son privilège. Pendant la période de régie royale, à deux reprises, le ministre de la Marine envisagea de rattacher le Pays des Illinois au Canada afin de limiter les dépenses royales. À chaque fois, le gouverneur et le commissaire-ordonnateur argumentèrent contre cette décision, mettant de l'avant la fonction stratégique et économique du poste. Dans les années suivantes, le Pays des Illinois continua d'ailleurs à se développer, comme en témoigne la fondation d'un sixième village, nommé Sainte-Geneviève, sur la rive droite du fleuve, en face de Kaskaskia, à la fin des années 1740. La prospérité du poste, acquise grâce au commerce de denrées agricoles avec le Bas-Mississippi, attirait de nombreux migrants.



Peuplement grâce à un double mouvement migratoire

Le Pays des Illinois se peupla ainsi en vertu d'un double mouvement migratoire: l'un en provenance du Canada, l'autre de la Basse-Louisiane. Tout au long du Régime français, le poste ne cessa d'accueillir des Canadiens, malgré la forte hostilité des autorités de Québec, qui craignaient que la vallée du Saint-Laurent ne se dépeuplât. Des voyageurs, venus de la vallée laurentienne, décidaient de ne pas rentrer à Montréal. Ils trouvaient facilement dans les villages du Pays des Illinois du travail comme engagés pour la traite des fourrures, les travaux agricoles ou les voyages sur le fleuve entre Kaskaskia et La Nouvelle-Orléans. Selon le recensement de 1752, environ 43 % des feux comprenaient ainsi des « volontaires ». Ces engagés pouvaient espérer à terme s'établir comme « habitants ». Les facilités de défrichement de la

prairie, la longueur de la saison végétative, la fertilité exceptionnelle des terres alluviales faisaient de l'agriculture du Pays des Illinois une activité beaucoup moins pénible que celle pratiquée au Canada. La commercialisation des farines et des lards sur les marchés du Bas-Mississippi offrait la possibilité de profits substantiels.

Le second courant migratoire débuta après le rattachement administratif du Pays des Illinois à la Louisiane en 1717 et l'arrivée d'officiers et d'une garnison en 1719. Le poste connut alors un brusque essor de sa population coloniale. Si ces premières arrivées furent organisées par la Compagnie des Indes, par la suite de nombreux habitants, qui trouvaient les conditions de vie trop difficiles au bas du fleuve, décidèrent d'eux-mêmes de s'établir au Pays des Illinois. Les autorités de Basse-Louisiane étaient parfaitement conscientes du caractère très attractif de la région.

Le commissaire-ordonnateur Edmé Gratien Salmon écrivait ainsi en 1732 :

Comme le Pays des Illinois est bon et très vivant, il n'est pas étonnant qu'il s'y retire des habitants de tous les endroits. Il y est monté par le dernier convoi plusieurs voyageurs de La Nouvelle-Orléans, que je ne serais pas surpris d'apprendre d'avoir pris le parti de s'y établir, parce que ce pays-ci est aussi dur que l'autre est aisé à cultiver, joint à ce qu'ils sont là dans une espèce d'indépendance [...].

Il est vrai qu'en plus de profiter de conditions climatiques et économiques très favorables, les habitants du Pays des Illinois n'étaient pas soumis à un contrôle étatique aussi pesant que dans la basse vallée du Mississippi.

En fait, de 1719 à 1731, les Français furent plus nombreux que les Canadiens parmi les nouveaux venus, alors que ce rapport s'inversa après le

retour de la colonie sous régie royale. Jusqu'en 1763, les Français vinrent toujours seuls de Basse-Louisiane au Pays des Illinois, sans relation avec d'autres migrants ou pionniers, et repartirent fréquemment au bout de quelques années. En revanche, si, avant 1719, les Canadiens étaient seulement liés par des métiers et des origines géographiques communes, ensuite les relations familiales jouèrent un rôle important dans leurs mouvements, les migrants venant rejoindre un parent déjà installé, ce qui favorisait la réussite de l'établissement. Après 1732, on assista ainsi à un plus fort enracinement de la population : le recensement de 1752 ne comporte plus que 19 % de migrants contre 43 % en 1726.

Migrations du Pays des Illinois vers la Louisiane

Les départs du Pays des Illinois étaient liés au manque de moyens financiers et surtout à l'incapacité à trouver une femme et à établir des relations de solidarité avec les habitants déjà installés. L'attitude de la Compagnie des Indes à la fin de sa régie dut aussi décourager de nombreux habitants, sans parler des guerres contre les Renards et les Chicachas, qui gênèrent considérablement l'économie de la région en bloquant la traite des fourrures et le commerce avec La Nouvelle-Orléans. Cependant, certains habitants quittaient aussi le Pays des Illinois pour profiter de l'économie de plantation de la Basse-Louisiane. Lorsque le gouverneur Pierre de Rigaud de Cavagnial de Vaudreuil s'opposa au rattachement de la région au Canada en 1748, il affirma que

le bas de cette colonie perdrait encore les habitants du Pays des Illinois [d'anciens voyageurs canadiens] qui après avoir ramassé un fonds suffisant [grâce à la traite des fourrures et au commerce de subsistances avec le bas Mississippi] pour entreprendre la culture des denrées propres pour le commerce de France, vend[aient] leurs établissements aux Illinois et [venaient] s'établir le long du fleuve dans la dépendance de La Nouvelle-Orléans.

Les riches habitants du Pays des Illinois étaient attirés par la possibilité

d'accroître leur fortune en produisant des denrées propres au commerce avec la métropole et par le prestige qui s'attachait au mode de vie des planteurs et des propriétaires d'esclaves de Basse-Louisiane. Pour un pauvre traiteur canadien, la progression vers le sommet de l'échelle sociale au cours de son existence pouvait prendre la forme d'une émigration vers le golfe du Mexique, en passant par le Pays des Illinois, la mobilité sociale épousant la mobilité spatiale à l'intérieur d'un système économique reliant les différentes colonies françaises d'Amérique du Nord.

Les mariages avec les Illinois favorisés par le déséquilibre des sexes

La grande majorité des immigrants qui s'établirent au Pays des Illinois était des hommes célibataires. D'ailleurs, au début de la période, seuls des migrants de sexe masculin y vinrent et s'y installèrent. Comme dans tous les postes de l'intérieur, des relations sexuelles se développèrent entre ces traiteurs et les Illinoises. À partir de la fin du XVII^e siècle, les unions libres furent même en grande partie remplacées par des mariages chrétiens célébrés par les jésuites. Les coureurs de bois cherchèrent probablement à s'assurer ainsi les moyens de vivre et de commercer en toute sécurité au moment où le pouvoir royal voulait les en chasser. Pour les Illinois, comme pour les Français, ces mariages représentaient des gages d'alliance entre les deux peuples. Ces unions étaient rendues possibles par le fort déséquilibre entre les sexes (on comptait alors quatre femmes pour un homme) et par la diminution de la polygamie sous la pression des missionnaires, d'où un plus grand nombre de femmes célibataires disponibles parmi les Illinois. Les jésuites, qui avaient été opposés à ces mariages au Canada au XVII^e siècle, en vinrent progressivement à célébrer religieusement les unions avec des Amérindiennes christianisées, les préférant aux relations de concubinage. Après 1719, l'arrivée d'immigrantes d'origine européenne et le refus croissant des Illinois de donner leurs femmes entraînèrent une diminution du nombre de mariages

mixtes, même s'ils persistèrent jusqu'à la fin du Régime français. En outre, le gouverneur et le commissaire-ordonnateur les condamnèrent sur la base d'arguments racistes et le roi les interdit formellement. Les autorités craignaient que les mariages mixtes ne conduisent à une indianisation des Français plutôt qu'à une francisation des Amérindiens. En fait, avec la séparation des villages autochtones et français, l'augmentation de la population coloniale et du nombre de femmes blanches, la société française du Pays des Illinois se développa et se structura de plus en plus selon le modèle métropolitain. Le métissage culturel fut ainsi beaucoup moins important au Pays des Illinois que dans les Pays d'en Haut. Les femmes amérindiennes et leurs enfants métis étaient intégrés au sein de la société française au prix d'une christianisation et d'une francisation (au moins partielle).

Une main-d'œuvre esclave et noire venue de Basse-Louisiane

Le caractère multiethnique des établissements français du Pays des Illinois était accentué par la présence d'esclaves autochtones et africains. Les premiers ne furent jamais très nombreux, car les habitants leur préféraient les esclaves noirs qui permettaient de pallier le manque de main-d'œuvre agricole et de produire les surplus commercialisables en Basse-Louisiane. Au début de sa régie, la Compagnie veilla à en fournir aux habitants pour le travail des mines et les travaux agraires. Lorsqu'elle commença à se désintéresser de la région à partir de 1724, elle chercha néanmoins à les réserver aux établissements de la basse vallée du Mississippi, en supprimant les achats d'esclaves à crédit pour les habitants de Haute-Louisiane et en les obligeant à venir les chercher à La Nouvelle-Orléans. Après la rétrocession de la colonie au pouvoir royal et le quasi-arrêt de la traite en provenance d'Afrique en 1731, les habitants du Pays des Illinois continuèrent à s'en procurer dans la capitale auprès des autorités ou de particuliers. Ceux-ci profitaient du fait que la mauvaise réputation de certains esclaves n'était pas connue à Fort de Chartres ou à



Les maisons de style « français » possèdent une galerie (porche).
Leur structure est en poutres, soit placées sur une surface horizontale
(« poteaux sur sole »), soit s'enfonçant dans le sol (« poteaux en terre »).
Les murs sont en planches, ou en colombage et crépis.



▲ DÉTAIL DU CELLIER DE LA
MAISON AMOUREUX MONTRANT
LES POTEAUX VERTICAUX EN
CHÊNE QUI S'ENFONCENT DANS
LE SOL, PHOTOGRAPHIÉ EN 1986
Library of Congress, Prints
and Photographs Division,
HABS MO,97-SAIGEN,13-16

Kaskaskia pour se débarrasser d'eux et faire d'importants bénéfices. Cependant, à partir de 1747, l'exportation d'esclaves dans la haute vallée du Mississippi fut interdite par une ordonnance du marquis de Vaudreuil. Le gouverneur souhaitait employer ces esclaves à la culture des denrées exportables en métropole plutôt qu'à celle du froment. Cette interdiction se traduisit par la diminution de la proportion d'esclaves noirs dans la population. De fait, en 1752, les six villages comprenaient 1 385 individus, dont 789 colons d'origine européenne (57 %) et 596 esclaves (32,2 % de Noirs et 10,8 % d'Amérindiens). Bien que les Blancs fussent majoritaires, la société du Pays des Illinois constituait donc une société esclavagiste, d'autant que près de la moitié des feux en 1752 comprenaient des esclaves noirs. Si les habitants pratiquaient une agriculture de type européen avec des techniques comparables à celles employées par les paysans canadiens, le recours généralisé à une main-d'œuvre d'esclaves noirs rattachait le poste au modèle de la Basse-Louisiane.

L'originalité des paysages ruraux

En Nouvelle-France, au milieu du XVIII^e siècle, le Pays des Illinois représentait donc le poste situé à l'intérieur des terres le plus peuplé. Au sein de la Grande Louisiane, il constituait une zone d'implantation agricole très éloignée de la zone-cœur, à une distance d'environ 1 500 kilomètres de La Nouvelle-Orléans. Plus encore que celle de Pointe Coupée et des Natchez, son existence contribuait à différencier l'organisation spatiale louisianaise de celle du Canada où les Pays d'en Haut étaient le domaine de la seule traite des fourrures, malgré la culture de blé à Détroit.

Les six villages du Pays des Illinois s'égrenaient sur les rives du fleuve sur une distance de 90 kilomètres, dans la région appelée de nos jours American Bottom parce qu'y convergent le Mississippi, le Missouri et la rivière des Illinois. Les communications se faisaient par le fleuve ainsi que par une route terrestre, le chemin du Roi, surtout praticable en été, qui sillonnait la rive gauche entre les villages et montait sur le talus au-delà de Saint-Philippe jusqu'à Cahokia. Les Français ne s'installèrent pourtant que sur les terres

alluviales qui bordaient le fleuve et qui étaient limitées par un talus calcaire peu élevé, pour des raisons de facilité de communication et de sécurité. À l'exception de la commune de Prairie du Rocher, ils n'exploitèrent jamais les prairies situées sur les abrupts, malgré les risques d'inondation des terres riveraines du Mississippi. Les débordements du fleuve constituaient d'ailleurs un problème récurrent pour ces établissements, en particulier pour Fort de Chartres, comme en témoignent les reconstructions successives du fort et le déplacement du village, qui prit alors le nom de Nouvelle Chartres au début des années 1750. Par comparaison, le site de Kaskaskia, à proximité de la petite rivière des Kaskaskias, était beaucoup plus favorable, parce qu'il était moins sujet aux inondations et que la rivière offrait un abri naturel aux bateaux provenant de La Nouvelle-Orléans.

Le poste se distinguait en outre par sa structure agraire originale, différente de celle du Canada et de la Basse-Louisiane. Comme dans la vallée du Saint-Laurent ou dans celle du Bas-Mississippi, les champs, incluant les terres en labours, les prés et les

MAISON DE JEAN-FRANÇOIS SAUCIER
À CAHOKIA, CONSTRUITE EN 1716,
PHOTOGRAPHIÉE EN 1934

Library of Congress, Prints and Photographs Division,
HABS ILL,16-CHIG,3-1



VUE ARRIÈRE DE LA MAISON DE
PIERRE DELASSUS DELUZIÈRE À SAINTE-GENEVIÈVE,
CONSTRUITE EN 1793, PHOTOGRAPHIÉE EN 1986

Library of Congress, Prints and Photographs Division,
HABS MO,97-SAIGEN.V,5-5



◀ DÉTAIL DU PORCHE AVANT MONTRANT
LA STRUCTURE DE LA CONSTRUCTION EN
POTEAUX SUR SOLE, PHOTOGRAPHIÉ EN 1986

Library of Congress, Prints and Photographs Division,
HABS MO,97-SAIGEN.V,5-9

ÉGLISE DE LA SAINTE-FAMILLE
À CAHOKIA, CONSTRUITE EN 1799,
PHOTOGRAPHIÉE EN 1949

Library of Congress, Prints and Photographs
HABS ILL,82-CAHO,1-1



réserves de bois, s'étendaient, en effet, en longues bandes étroites et parallèles, perpendiculairement au fleuve. Néanmoins, à l'exception de quelques propriétaires qui avaient obtenu de larges concessions entre Kaskaskia et Fort de Chartres, les habitants ne résidaient pas chacun sur leur parcelle; ils vivaient dans des villages nucléaires. Cet habitat groupé s'expliquait essentiellement par le danger amérindien, plus précisément les conflits avec les Renards et les Chicachas. Les parcelles étaient accolées les unes aux autres, elles n'étaient distinguées que par des bornes et étaient ouvertes, mais l'ensemble était protégé par une clôture. En outre, un terrain réservé servait de commune où étaient enfermées les bêtes, un important élevage de chevaux, bovidés et cochons s'étant développé. Quelques granges furent construites soit sur des parcelles individuelles, soit dans la commune de chaque terroir. Cette structure agraire tripartite était accompagnée de contraintes communautaires: enfermement des bêtes dans la commune des semailles à la récolte, vaine pâture dans les champs après la récolte, entretien de la clôture protégeant les

champs. Cette organisation collective témoignerait d'un individualisme agraire moins virulent que celui des paysans canadiens.

Structure et architecture des villages

Le plan de ces villages était relativement simple: à Saint-Philippe et à Prairie du Rocher, les maisons se situaient de part et d'autre d'une seule rue principale, tandis que Cahokia, Kaskaskia et Fort de Chartres étaient organisés selon un quadrillage plus ou moins régulier. Les blocs étaient divisés en plusieurs terrains carrés ou rectangulaires, entourés d'une clôture de pieux de cèdre, mûrier ou noyer. Outre la maison placée sur le devant du côté de la rue, chaque terrain abritait un grand nombre de dépendances, telles qu'une cuisine séparée, un four, un puits, un poulailler, un pigeonnier, une étable, une grange, une porcherie, un hangar, un logement pour les esclaves, ainsi qu'un jardin potager et un verger. Cela donnait à ces villages un aspect fortement champêtre. Les maisons étaient construites selon quatre types architecturaux. Contrairement à la vallée laurentienne, le type

le moins courant au Pays des Illinois était la maison entièrement en bois, de pièce sur pièce. Les deux types les plus répandus étaient la maison de poteaux en terre et la maison à colombage sur sole. Les maisons étaient parfois couvertes de chaume, mais le plus souvent les toits étaient faits en bardeaux de bois. Imitant les édifices de Basse-Louisiane, elles avaient la particularité de posséder une galerie sur un, deux ou quatre côtés. Elles n'avaient qu'un étage, étaient de taille modeste et comportaient en général deux pièces. Le dernier type architectural était celui des maisons en pierre, souvent plus grandes que les précédentes. Elles étaient fort peu nombreuses et étaient surtout concentrées à Kaskaskia, où se trouvait aussi une église en pierre construite dans les années 1740. Kaskaskia était, en effet, le village le plus peuplé et le plus riche du Pays des Illinois. C'est pourquoi il est parfois qualifié de «ville» dans les archives notariales des dernières décennies du Régime français.

Les mutations d'après 1763

La signature du traité de Fontainebleau en novembre 1762 et du traité

de Paris en février 1763 entraîna des changements importants au Pays des Illinois. Dès que la nouvelle des cessions parvint en Haute-Louisiane, les habitants des villages de la rive gauche commencèrent à quitter la région. Certains descendirent à La Nouvelle-Orléans ; la plupart traversèrent le fleuve et s'installèrent à Sainte-Geneviève ou à Saint-Louis, fondé en 1764 par Pierre Laclède et Auguste Chouteau, en face de Cahokia, au confluent du Missouri et du Mississippi. Les Anglais ne parvinrent au Pays des Illinois que deux ans après la signature du traité de Paris en raison de la « révolte » amérindienne dite de Pontiac. L'installation de l'administration militaire britannique à Fort de Chartres conduisit à la dépopulation

des villages de la Nouvelle Chartres et de Saint-Philippe. En revanche, Cahokia, tenu à l'abri par son éloignement, profita de l'essor de Saint-Louis et prospéra grâce au commerce des fourrures. Quant au village de Kaskaskia, il connut une seconde vague d'émigration après le départ des Britanniques suite à la Révolution américaine, ce qui fit chuter sa population de 70 %. En 1778, la région fut en effet placée sous administration virginienne, puis intégrée à partir de 1782 dans le territoire du Old Northwest. Cependant, laissée alors à l'abandon, elle sombra dans l'anarchie et le chaos. Après 1790, avec le rétablissement de l'ordre, Kaskakia retrouva sa première place. Le territoire reçut de très nombreux immigrants anglophones

venus de Virginie et du Kentucky, qui absorbèrent progressivement numériquement et culturellement la population française demeurée sur place. En 1818, il fut transformé en État et devint membre à part entière de l'Union. Kaskaskia fut la première capitale de l'État, mais les inondations du Mississippi entraînèrent très rapidement le déménagement de la capitale à Vandalia. À la fin du XIX^e siècle, le fleuve changea de cours et emprunta celui de la rivière des Kaskaskias, noyant ce qu'il restait du village. De nos jours, subsistent ainsi très peu de traces matérielles de la période française au Pays des Illinois.

.....

La position de carrefour du Pays des Illinois et la présence de la confédération illinoise avec qui les Français nouèrent une alliance donnèrent à cette région une place stratégique essentielle au sein de l'empire français, les postes étant à même de participer à la défense à la fois du Canada et de la Basse-Louisiane, et de bloquer l'avancée des Britanniques. Les relations que le Pays des Illinois entretenait en même temps avec les deux colonies ne se cantonnèrent toutefois pas à la sphère militaire : elles concernèrent également les domaines démographique et économique. Les villages français se peuplèrent, en effet, grâce à un double mouvement migratoire en provenance du Canada et de la Basse-Louisiane. En outre, s'ils se développèrent à l'origine grâce à la traite des fourrures exportées en métropole via Montréal, ils durent ensuite leur prospérité à une agriculture commerciale esclavagiste, destinée à approvisionner en blé et en lard les marchés de la basse vallée du Mississippi.

LE REFUGE HUGUENOT, 1562-1780

Par Bertrand Van Ruymbeke

LES PROTESTANTS ONT EU DÈS LE DÉPART UN RÔLE DANS LES PROJETS D'EXPANSION ET DE PEUPEMENT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE DU NORD. APRÈS 1685, LES HUGUENOTS S'INVESTISSENT PLUTÔT DANS LA COLONISATION BRITANNIQUE, L'AMÉRIQUE LEUR SERVANT ALORS DE REFUGE¹.

De la Floride huguenote à l'exclusion de Nouvelle-France

Jusqu'au deuxième quart du XVII^e siècle, qui marque le moment de leur exclusion de Nouvelle-France (1627) et le déclin de leur influence dans la métropole, les huguenots participent pleinement à l'élaboration et à l'exécution de multiples projets coloniaux français outre-Atlantique. Alors que marchands et corsaires protestants de Normandie, d'Aunis et de Saintonge sillonnent l'Atlantique et les Antilles, le visionnaire Coligny, un des principaux chefs militaires et politiques huguenots (assassiné lors de la Saint-Barthélemy en 1572), coordonne les deux grandes initiatives coloniales françaises du XVI^e siècle au Brésil et en Floride. L'échec du projet brésilien (1555-1560) est dû tout autant aux dissensions religieuses parmi les colons, aux tergiversations de leur chef Durand de Villegaignon et au manque de soutien de la part de la monarchie qu'à la riposte des Portugais, qui rasant le Fort Coligny construit par les Français dans la baie de Rio de Janeiro.

Coligny monte ensuite le projet d'un établissement en Floride, afin d'établir une tête de pont coloniale française dans les marges septentrionales de l'Amérique espagnole. Il espère contrôler une partie de la façade atlantique du continent nord-américain, créer une base pour la course, sans oublier les motivations

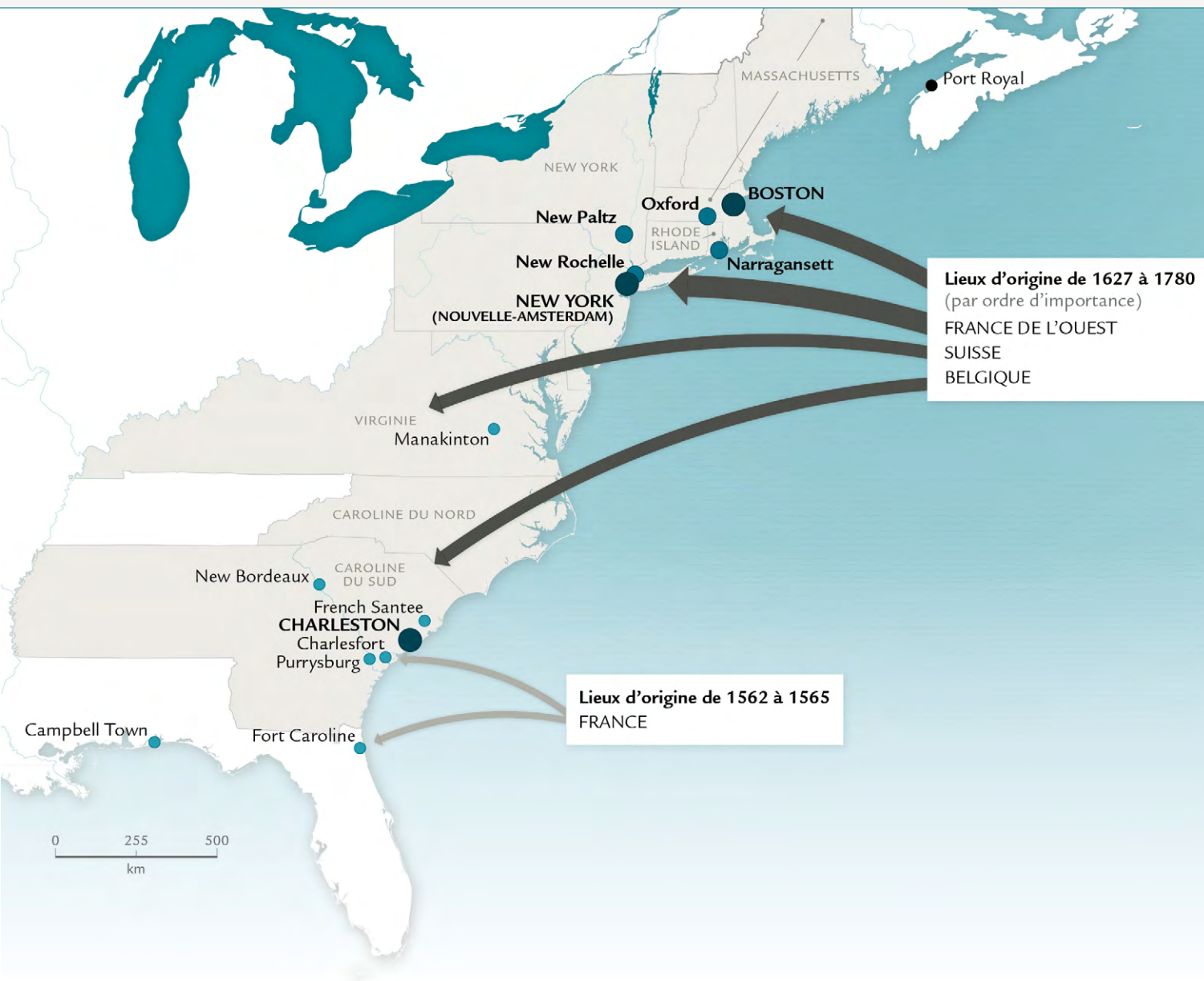
exploratoires et cartographiques, et, de manière marginale, religieuses. L'expérience floridienne (1562-1565) va se révéler un désastre sur le plan colonial et humain.

En 1562, tout juste un mois avant le début des guerres de Religion, Coligny dépêche sur les côtes de la Floride le capitaine dieppois Jean Ribault, à la fois corsaire et chef militaire protestant réputé et aguerri. D'après le récit de voyage de Ribault, *La complète et véridique découverte de la Terra Florida (The Whole and True Discoverye of Terra Florida)* publié en anglais à Londres en 1563, il s'agit uniquement d'un voyage, plus ou moins secret, de reconnaissance, de repérage et d'exploration, voire d'espionnage, de la côte atlantique nord-américaine près d'un demi-siècle après celui du florentin Giovanni Verrazano. Ribault décide néanmoins de construire sur la côte de l'actuelle Caroline du Sud (Parris Island) un fort qu'il nomme Charlesfort en l'honneur du Valois Charles IX, et d'y laisser une petite garnison forte d'à peine une trentaine d'hommes. Obligé de défendre Dieppe contre les troupes royales catholiques dès son retour en France, Ribault ne peut envoyer les renforts promis en Floride avant la paix d'Amboise (1563). La garnison de Charlesfort, abandonnée à son (triste) sort, provoque de plus l'inimitié des Amérindiens et s'entre-déchire. Moins d'une année après le départ de Ribault, les survivants

construisent un navire de fortune pour rentrer en France. Au prix d'énormes difficultés et de souffrances, ils parviennent à rejoindre les îles Britanniques, où ils sont repêchés, interrogés, emprisonnés, puis libérés en échange de troupes anglaises capturées sur le continent.

En 1564, profitant d'une brève période de paix, Coligny se tourne à nouveau vers la Floride et, Ribault étant détenu prisonnier à la Tour de Londres, il envoie une nouvelle expédition sous les ordres du capitaine calviniste René Goulaine de Laudonnière. Plutôt que de s'établir à nouveau à Charlesfort, détruit par les Espagnols cette même année, les Français s'installent au nord-est de la Floride (Jacksonville), à l'embouchure de l'actuelle rivière St. Johns (nommée « rivière de May » par Laudonnière), où ils construisent le Fort Caroline. Quoique plus nombreux et plus déterminés qu'en 1562, les colons, majoritairement des hommes de guerre, échouent dans leur tentative de fonder un établissement durable. Imprévoyants, obnubilés par des rêves de richesse facile, notamment par la découverte de gisements de métaux précieux, impatients d'en découdre avec l'Espagnol par le biais de la course, ils s'aliènent de surcroît les tribus amérindiennes en intervenant dans leurs luttes intestines et en exigeant l'accès à leurs réserves de nourriture lorsque la famine s'abat sur le fort.





En août 1565, alors qu'ils s'apprêtent à abandonner le fort Caroline et à rentrer en France, Ribault arrive avec des renforts. Le répit et l'espoir suscités par cette arrivée providentielle sont cependant de très courte durée. Philippe II d'Espagne, très bien renseigné par un réseau efficace d'espions dans les ports atlantiques français, a préparé sa riposte. Quelques jours après Ribault, Pedro Menéndez de Avilès débarque en Floride avec plusieurs centaines d'hommes avec la mission de déloger les Français coûte que coûte. Après avoir établi sa base dans la future ville de San Augustín, Menéndez prend d'assaut nuitamment le fort Caroline alors que le gros des troupes françaises, embarqué dans les navires de Ribault afin d'attaquer les Espagnols par mer, est dispersé sur plusieurs centaines de kilomètres au sud de San Augustín par une très violente tempête. Laudonnière, l'artiste

et cartographe Jacques Le Moyne de Morgues et une partie des colons restés au fort Caroline parviennent à s'enfuir par mer. Dans les semaines qui suivent la prise du fort, rebaptisé San Mateo par les Espagnols (septembre 1565), les troupes de Menéndez éliminent brutalement Ribault et ses hommes au fur et à mesure qu'elles retrouvent leur trace. Les massacres de Matanzas Inlet (septembre-octobre 1565), « la Saint-Barthélemy américaine », selon la formule osée de Frank Lestringant, au cours desquels les Espagnols exécutent plusieurs centaines de « luthériens », soulèvent un vif émoi en France. Le raid vengeur et meurtrier du capitaine gascon Dominique de Gourgues contre San Mateo et San Augustín en 1568 ne change rien au fait que la Floride demeure possession espagnole.

L'épisode sanglant de la « Floride huguenote » marque la fin d'une époque. La France hésite désormais à

défier Espagnols et Portugais dans leurs possessions américaines et devient plus modeste en matière d'expansion. Les protestants, quoique toujours actifs, s'effacent au fur et à mesure qu'ils deviennent marginalisés en métropole. Ces « vaines tentatives », selon l'expression de Marcel Trudel, débouchent sur une période de réflexion et d'attente au cours de laquelle la monarchie élabore de nouveaux projets coloniaux dans des régions septentrionales très éloignées des possessions ibériques.

L'expansion ne reprend qu'après le rétablissement de la paix, avec la signature de l'Édit de Nantes et du traité de Vervins en 1598. Très entreprenants dans les domaines des pêcheries, des pelleteries, et, plus généralement, dans celui du commerce transatlantique, les protestants jouent un rôle déterminant dans le contrôle progressif de l'Acadie et de la Nouvelle-France sous Henri IV et Marie de Médicis. Le huguenot

dieppois Chauvin de Tonnetuit obtient ainsi le monopole de la traite des fourrures (1598) et, avec ses partenaires armateurs rochelais, finance et planifie la fondation de Tadoussac à l'embouchure du Saguenay (1600). Pierre du Gua de Monts, protestant de Saintonge, nommé lieutenant général d'Acadie, du Canada, et « autres lieux en Nouvelle-France » (1603), contrôle à son tour le commerce transatlantique entre la France et ses possessions nord-américaines et, avec l'aide de Samuel Champlain, fonde Québec en 1608. Au même moment, le huguenot Jean de Biencourt de Poutrincourt, nommé gouverneur d'Acadie en 1606, crée un établissement français à Port Royal.

Cet engagement protestant ne dure guère. Avec l'avènement du cardinal Richelieu au début des années 1620, la France se lance dans une politique coloniale de peuplement et d'évangélisation qui marginalise les huguenots. En 1627, ces derniers, quoique tolérés comme migrants saisonniers, sont officiellement exclus du peuplement de la Nouvelle-France. Cette législation, comme toutes celles de la France d'Ancien Régime, n'est pas respectée à la lettre et des huguenots s'installent malgré tout dans la colonie, mais il est clair qu'une grande partie du réservoir protestant de colons potentiels prend alors la direction des Antilles et, surtout à partir des années 1670, des possessions anglaises d'Amérique du Nord. Sans doute davantage que l'exclusion de 1627, la révocation de l'Édit de Nantes et la promulgation de son corollaire antillais, le Code Noir (1685), lequel interdit aux protestants de commercer aux Antilles, provoquent une cassure.

Un refuge britannique pour huguenots et wallons

Dès les années 1620, huguenots et wallons commencent à rêver de s'établir dans l'Amérique anglo-hollandaise. Suite à l'effroyable siège de La Rochelle (1627-1628), le chef huguenot Antoine de Ridouet, baron de Sancé, cherche, sous patronage anglais, à envoyer des sauniers aunisiens et saintongeais en Caroline (Carolana), colonie nouvellement octroyée par Charles I^{er} à son garde des Sceaux (*Attorney General*), Sir Robert Heath. Fiasco spéculatif

plutôt que réelle tentative coloniale, le projet de cette première Caroline finit dans un procès sans qu'aucun colon, huguenot ou anglais, n'ait émigré.

Dans les mêmes années, un groupe de wallons, calvinistes francophones fuyant les Pays-Bas espagnols, projettent de s'établir en Virginie sous la conduite de Jessé de Forest. Déboutée par les autorités anglaises, une partie du groupe rejoint la Nouvelle-Amsterdam en 1625. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, des groupes de wallons s'installent à New York et le long du fleuve Hudson. Il s'agit d'un flux migratoire plus ou moins continu et d'impact démographique marginal, une centaine d'individus tout au plus. Ces réfugiés, auxquels se mêlent des huguenots à partir de 1670, ont d'abord atteint les Provinces-Unies ou le Palatinat avant de traverser l'Atlantique. Le nom de la communauté huguenote-wallonne de New Paltz ou New Pfalz, dans l'arrière-pays new-yorkais, témoigne de ce séjour outre-Rhin. Durant l'époque hollandaise, leur migration et leur établissement sont financés par la Compagnie des Indes Occidentales, désespérément à la recherche de colons qualifiés pour ses factoreries lointaines. Assimilés par erreur aux huguenots, les wallons sont davantage à rapprocher des colons hollandais avec lesquels ils partagent tout, sauf la langue. Excepté lors des toutes premières années de la colonisation de la Nouvelle-Amsterdam, leur influence démographique, linguistique, religieuse et culturelle reste cependant d'une portée négligeable.

L'essentiel du flux migratoire protestant, environ 2 500 huguenots auxquels se mêle une centaine de Suisses, traverse l'Atlantique sur une courte période suite à la révocation de l'Édit de Nantes, entre 1685 et 1705, la migration atteignant son point culminant en 1687 et 1688. En y ajoutant les quelque 700 à 1 000 réfugiés, dont près de la moitié sont des Suisses, qui arrivent tout au long du XVIII^e siècle, on atteint un total d'environ 3 500 à 4 000 migrants entre 1680 et 1780. Les huguenots s'installent dans chacun des quatre foyers de colonisation britannique : Nouvelle-Angleterre, *Mid-Atlantic*, baie de Chesapeake et *Lower South*. Quoique présents égale-

ment individuellement dans chacune des douze colonies (la Georgie n'est fondée qu'en 1732), ils créent, entre 1675 et 1702, onze établissements principaux dans cinq colonies : environ 300 personnes au Massachusetts et au Rhode Island, 800 au New York, 700 en Virginie et 500 en Caroline du Sud. À ces dernières s'ajoutent au cours du XVIII^e siècle les communautés de Purrysburg (1732), à majorité suisse, de New Bordeaux (1764) en Caroline du Sud et de l'éphémère Campbell Town (1776) en Floride occidentale britannique.

La connaissance de l'existence des colonies plus anciennes par les réfugiés et les contacts commerciaux étroits qu'elles entretiennent avec Londres et, dans le cas de New York, avec Amsterdam suffisent à influencer les huguenots. Dans le cas des colonies récemment fondées, comme la Caroline du Sud ou la Pennsylvanie, les campagnes de propagande avec publication soutenue d'imprimés rédigés en langue française jouent un rôle important, quoique difficilement mesurable. Au XVIII^e siècle, des individus prennent en charge le recrutement, tel le gentleman-marchand Jean-Pierre Purry pour les migrants suisses ou le pasteur Jean-Louis Gibert pour les réfugiés huguenots en Caroline du Sud, au moyen de publications ou en se servant de leurs réseaux. Les axes de développement de l'économie atlantique conditionnent largement l'origine géographique et le profil socioéconomique des huguenots. Plus des trois quarts des réfugiés à New York et près de la moitié en Caroline du Sud viennent de la façade atlantique : provinces d'Aunis, de Saintonge, de Poitou et de Normandie, villes-ports, comme La Rochelle ou Dieppe, et multiples bourgs côtiers, comme Marennes en Saintonge et Saint-Martin-de-Ré en Aunis. Ce sont, sans surprise, surtout des marchands et des artisans, signe d'une origine majoritairement urbaine ou semi-urbaine. Les premiers représentent un tiers des réfugiés imposables à New York en 1695 et le quart du total établi à Charleston avant 1710 ; les seconds, dont la plupart travaillent le bois et le métal, représentent un tiers des huguenots de Caroline. Un nombre non négligeable

de hobereaux, affublés du titre d'écuyer (*esquire*), sont attirés dans cette même colonie par l'acquisition facile et peu onéreuse de seigneuries (*manors*) assorties de privilèges justiciers, qui ne manquent pas de rappeler celles de Nouvelle-France. La présence d'engagés, phénomène également lié au contexte atlantique, constitue un signe distinctif du Refuge en Amérique du Nord. Difficiles à identifier, car souvent mentionnés par leur seul prénom et n'apparaissant que dans certaines listes de passagers et titres de terre, ces engagés représentent probablement entre 10 et 15 % du total dans les premières années. À la toute fin du XVII^e siècle, les esclaves, progressivement moins coûteux, s'imposent comme la principale source de main-d'œuvre à la fois à New York, en Virginie et dans les Carolines.

Dès les premières années de la migration protestante, des Suisses calvinistes francophones, originaires principalement du Pays de Vaud, se mêlent aux huguenots lorsque ceux-ci traversent leurs villes et leurs villages, avant de descendre le Rhin vers les ports hollandais et de gagner l'Angleterre puis l'Amérique du Nord. Ils sont peu nombreux (en Caroline, par exemple, ils représentent moins de 2 % de la population francophone), mais constituent néanmoins un groupe homogène qui est conscient de son origine distincte, à l'instar des wallons de New York. De mêmes langue et religion que les huguenots, les Suisses s'intègrent parfaitement dans les communautés françaises, tant et si bien qu'ils seront, comme d'ailleurs les wallons, complètement assimilés aux huguenots par les historiens et les généalogistes des XIX^e et XX^e siècles.

Cette migration demeure numériquement marginale au regard de la diaspora huguenote prise dans sa globalité : moins de 2 % du total des exilés. Les réfugiés passent de plus presque inaperçus en comparaison des quelque 100 000 Allemands qui s'installent dans ces colonies à la même période. Cependant, le contexte politico-religieux de l'exode protestant, le profil socioéconomique des migrants, la concentration géographique des communautés huguenotes au sein ou à proximité des centres de pouvoir

coloniaux et, surtout, le calendrier de la migration (à l'aube d'un développement démographique et économique phénoménal) expliquent que, selon l'expression consacrée, les huguenots exercent une influence bien supérieure à leur nombre.

L'intégration dans les sociétés coloniales: la créolisation du réfugié huguenot

Au milieu des années 1680, Boston, New York et Charleston ont toutes leur *French Church*, de même que les six communautés rurales d'Oxford (Massachusetts), de Narragansett (Rhode Island), de New Paltz et de New Rochelle (New York), d'Orange Quarter et de French Santee (Caroline du Sud). Cette vie calviniste, active et méritoire sur bien des points, ne perdure cependant pas. Les communautés se désagrègent dès 1710, excepté les églises urbaines plus riches et plus nombreuses. Elles sont victimes de dissensions internes, de harcèlement de la part de colons britanniques, de la difficulté de recruter des pasteurs calvinistes francophones et, plus généralement, de la raréfaction inéluctable des fidèles en raison de la dispersion des descendants des réfugiés sur de nouvelles terres, de l'exogamie et de la perte progressive de l'usage du français. Leurs membres s'éparpillent dans des Églises anglaises, anglicanes ou dissidentes (congrégationalistes, presbytériennes ou calvinistes), selon les rapports de force au niveau local ou les traditions religieuses de la colonie, et les survivantes choisissent de se conformer à l'anglicanisme. Les membres de la communauté de New Paltz, située dans un milieu largement néerlandophone, rejoignent, quant à eux, l'Église réformée hollandaise.

L'adhésion à l'Église d'Angleterre, choix surprenant voire paradoxal pour des calvinistes réfugiés dans des colonies où règne le pluralisme religieux, ne peut se comprendre qu'en gardant à l'esprit qu'elle est indissociable du processus général d'intégration. Il est également essentiel de souligner que ce choix est loin d'être soudain et qu'il rencontre, localement, de fortes résistances, notamment de la part des laïcs. Il ne peut davantage être compris sans prendre en considération

la nature modérée de l'anglicanisme colonial due à des facteurs structurels et géographiques (absence d'évêques et de tribunaux ecclésiastiques, forte influence laïque au sein des conseils de paroisse (*vestries*), dépendance financière des pasteurs vis-à-vis des assemblées législatives, immensité des paroisses qui distend le tissu clérical, etc.) et à la politique de l'Église d'Angleterre, qui, dans l'Amérique du début du XVIII^e siècle, est globalement minoritaire et doit par conséquent se montrer souple et accueillante afin d'attirer des protestants étrangers en son sein.

Partout où ils s'établissent, les réfugiés sont généralement bien accueillis. Il n'existe pas en Amérique du Nord d'exemples d'émeutes anti-françaises comme en Angleterre. Il y a bien de réelles tensions, particulièrement vives lorsque les conflits coloniaux entre la France et l'Angleterre menacent des zones frontalières, notamment au Massachusetts, en Caroline du Sud et dans l'arrière-pays new-yorkais, mais elles se dissipent vite et n'ont pas ou peu de conséquences politiques. Parfois, les réfugiés sont la cible de discrimination, notamment lors d'élections locales, mais c'est précisément parce que leur intégration politique réussie les amène à prendre parti pour telle ou telle faction, ce qui suscite alors la foudre de leurs adversaires. D'un point de vue social et politique, la naturalisation reste prioritaire aux yeux des réfugiés. Les assemblées coloniales se montrent généreuses et, contrairement à la situation de la métropole où une telle chose ne se produit qu'en 1708, elles votent rapidement des lois de naturalisation collective (*general naturalisation acts*) comme, par exemple, en Caroline du Sud (1697 et 1704) et à New York (1683 et 1715).

L'espoir de vivre une vie meilleure, sans les contraintes politiques et religieuses de l'Ancien Monde, mais surtout prospère, est de loin le principal facteur conduisant des centaines de milliers de migrants à traverser l'Atlantique. Pour les réfugiés, de l'engagé à l'écuyer, l'amélioration de la vie matérielle passe d'abord par l'acquisition de terres. Dans les colonies du Sud, le système de concessions

(*headright system*) accorde un nombre défini d'arpents (acres) par colon et permet ainsi aux familles nombreuses et aux émigrants accompagnés de domestiques, voire d'esclaves, d'en acquérir beaucoup. À l'inverse, en Nouvelle-Angleterre, où le système de lotissement (*township system*) empêche l'acquisition de grandes concessions, les réfugiés en obtiennent dans des proportions bien plus modestes. Les huguenots se procurent également des esclaves, notamment en Caroline du Sud, où le climat subtropical et la riziculture créent un contexte propice au développement de l'esclavage au moment où les Français arrivent dans la colonie.

Les populations réfugiées enregistrent dès 1720 de forts taux d'exogamie, contrepartie presque inévitable d'une intégration dont le succès est essentiel pour une minorité d'exilés sans espoir de retour au pays. Cette exogamie reflète le désir ainsi que la capacité de se fondre dans la société d'accueil, mais aussi le manque de conjoints potentiels au sein du groupe. Cette tendance est également accentuée par l'éparpillement des colons vers l'ouest à la recherche de nouvelles terres,

ce qui implique nécessairement un brassage. Elle s'accompagne d'une perte inexorable du français, quoique probablement plus progressive que les statistiques ou les sources ne le montrent, ces dernières ne mesurant pas l'inévitable persistance d'un bilinguisme oral.

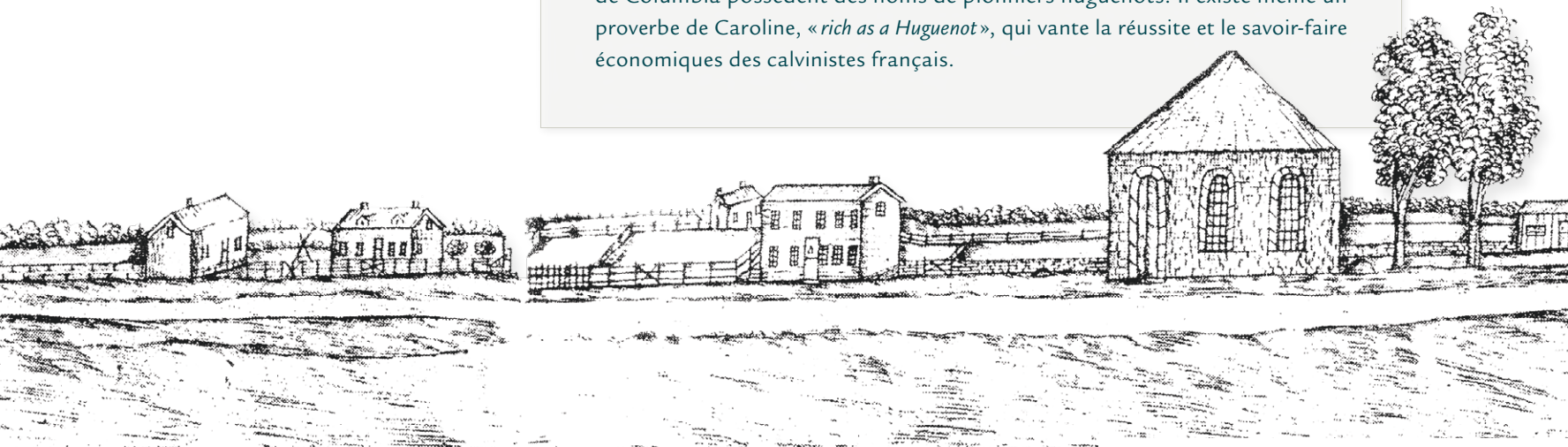
Mémoire huguenote anglophone aux États-Unis

La mémoire du Refuge aux États-Unis, particulièrement sur la côte est, surprend par sa vigueur. Nombre d'Américains savent que des huguenots (terme prononcé *iuguenottz* et généralement précédé de *French* par souci de clarté sans peur de la redondance) ont immigré aux États-Unis à l'époque coloniale. La mémoire collective retient d'ailleurs des chiffres de l'ordre de dizaines de milliers de migrants, ce qui est bien supérieur à la réalité. Il est vrai que l'expérience huguenote correspond parfaitement à l'image idéalisée de Terre promise que les Américains se font de leur pays : les calvinistes persécutés abandonnent familles et biens au nom de leur foi et traversent l'Atlantique où ils trouvent liberté, prospérité et bonheur. Depuis

leur fondation à la fin du XIX^e siècle, les principales sociétés huguenotes aux États-Unis, la Huguenot Society of America (New York, 1883) et la Huguenot Society of South Carolina (Charleston, 1885), ont sagement et avec succès entretenu cette image, en publiant des articles et des ouvrages collectifs vantant l'héroïsme chrétien de leurs ancêtres, en commémorant des dates phares de leur histoire avec des reconstitutions historiques (*live reenactments*), en développant les études généalogiques huguenotes et en érigeant des monuments en l'honneur de ces pionniers français. À titre d'exemple, au cours des années 1920, la Société de Caroline du Sud installa une colonne sur le site de Charlesfort (Parris Island) à l'image de celle laissée par Ribault en 1562 sur les côtes de La Florida et organisa une reconstitution du débarquement des réfugiés du *Richmond*, véritable *Mayflower* huguenot arrivant en Caroline en 1680, alors que la Huguenot-Walloon Joint Commemoration Commission érigeait le Monument des Wallons à Battery Park, à l'extrême sud de Manhattan.

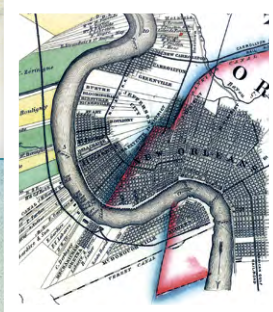
.....

Au-delà de l'œuvre filiopietiste des sociétés huguenotes, la mémoire protestante francophone vit au travers d'un étonnant patrimoine architectural. À Charleston, le touriste se promenant en calèche avec un guide coiffé d'une casquette confédérée, découvre, sans doute avec étonnement, un temple huguenot (*French Church*) en style néogothique du milieu du XIX^e siècle, et la ville de New Paltz exhibe avec fierté ses maisons huguenotes-wallones et son temple huguenot-hollandais du début du XVIII^e. La toponymie huguenote, surtout en Caroline du Sud, constitue un autre témoignage saisissant de cette mémoire. Le nom de Port Royal, donné par Ribault, subsiste toujours, la ville de Beaufort a sa *Ribault Road*, et de nombreuses rues de Charleston et de Columbia possèdent des noms de pionniers huguenots. Il existe même un proverbe de Caroline, « *rich as a Huguenot* », qui vante la réussite et le savoir-faire économiques des calvinistes français.



VUE DE LA RUE HUGUENOT À NEW ROCHELLE DANS L'ÉTAT DE NEW YORK VERS 1798
Source: J. Forbes, 1916

*Church in the Village of New Rochelle
10th Elias Guerin Martin
1798*



La frontière commerciale et agricole

1763-1860

- ▶ **LES NOUVELLES ACADIES DE L'ATLANTIQUE, 1763-1871**
Par Yves Frenette et Stéphane Plourde
- ▶ **LE MADAWASKA, 1785-1870**
Par Béatrice Craig
- ▶ **Le portage du Témiscouata**
Par Étienne Rivard
- ▶ **MIGRATIONS ET ETHNICITÉ EN LOUISIANE**
Par Étienne Rivard
- ▶ **LES IMMIGRANTS FRANCO-EUROPÉENS**
Par Matteo Sanfilippo
- ▶ **L'ÉTABLISSEMENT DES CANADIENS FRANÇAIS DANS LES CANTONS DE L'EST**
Par Jack I. Little
- ▶ **ESSORS ET TRANSFORMATIONS DES TERRITORIALITÉS FRANCO-MÉTISSES**
Par Nathalie Kermoal et Étienne Rivard
- ▶ **SUR LA PISTE DE SANTA FE, 1721-1880**
Par Alain Roy





LE PAYSAGE TOPONYMIQUE DU NORD-OUEST AMÉRICAIN
JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

TOPONYMES		
Présents en 1790 mais non représentés en 1850	Première apparition entre 1790 et 1850	Présents en 1790 et en 1850
● Lieux habités	● Lieux habités	● Lieux habités
▲ Topographie	▲ Topographie	▲ Topographie
▲ Hydrographie	▲ Hydrographie	▲ Hydrographie



Conception cartographique: Étienne Rivard
Sources: Coues, 1895, 1897; Franchère, 1954; Dufresne, 1983; Hind, 1860; Kemble, 1867; Long, 1823; Milton et Cheadle, 1865; Morice, 1912; Petitot, 1891; Quaife, 1921; Rondeau, 1923; Stieler, 1875; Taché, 1901; Thwaites, 1906

PRÉSENTATION

LE TRAITÉ DE PARIS EN 1763 INAUGURE UNE PÉRIODE DE PROFONDS BOULEVERSEMENTS MILITAIRES ET POLITIQUES QUI CHAMBOULENT L'AMÉRIQUE DU NORD JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE ET AFFECTENT FORTEMENT LA SITUATION DU FRANÇAIS SUR LE CONTINENT.

Soulèvements autochtones dans les territoires indiens (1763-1814), Révolution américaine (1775-1783), achat de la Louisiane par les États-Unis (1803), guerre anglo-américaine (1812-1815), réaménagements des frontières entre les colonies britanniques et les États-Unis (1783-1842) sont autant d'événements qui privent, pour des durées variables et exception faite des îles Saint-Pierre et Miquelon, la langue française de sa légitimité sur le continent.

L'espace francophone connaît toutefois une progression importante : en étendue, avec la participation des Canadiens au commerce des fourrures dans l'ouest et le nord-ouest du continent; en intensité, par leur vigueur démographique ainsi que celle des Acadiens et des créoles et, secondairement, par l'immigration de Franco-Européens et d'Antillais blancs et noirs aux États-Unis. Cette



EN PAGE DE GAUCHE Au XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e, l'absence de données fiables rend difficile la cartographie des effectifs francophones. Dans ce contexte, la toponymie est d'un grand secours, car ce sont principalement des guides canadiens et métis qui fournissent l'information géographique aux explorateurs et aux scientifiques, ce qui témoigne de l'antériorité du fait francophone dans les territoires que Britanniques et Américains « découvrent ». Ce sont certains des rapports que ces derniers ont produits, et dont nous avons exclu l'expédition de Lewis et Clark vers l'Oregon (voir à ce sujet Vaugeois, 2002), qui composent les sources de cette carte. Les fluctuations de l'espace toponymique y sont à l'image des mouvements de la population : dans l'Ouest, on assiste durant la période à une expansion des migrants francophones, alors qu'au Pays des Illinois une immigration anglophone massive masque la toponymie du début du XIX^e siècle. À la périphérie des Grands Lacs et en Louisiane, la stabilité du noyau d'avant 1790 est le corollaire du maintien de foyers de peuplement francophones.

expansion est aussi liée à une tradition de mobilité géographique locale, régionale et continentale, héritée du Régime français. Autour des Grands Lacs, dans les Prairies et jusqu'à la lointaine piste de Santa Fé, les Canadiens continuent de tisser des liens avec les autochtones. L'intensité des échanges de tous ordres est tel qu'on assiste à un processus d'ethnogenèse, la naissance du peuple métis, qui contribue aussi de façon marquée à l'empreinte du fait francophone sur le continent.

Mais qu'on ne s'y méprenne pas ! La conquête britannique et l'essor de la jeune république américaine diminuent considérablement la prédominance des anciens foyers de langue française au Pays des Illinois et en Louisiane. Quoique les Canadiens soient partie prenante de la conquête de la frontière agricole et forestière, de l'Atlantique aux montagnes Rocheuses, ils sont marginalisés par le déclin de la traite des fourrures à partir du tournant du XIX^e siècle. Et quel que soit le secteur économique investi par les francophones, ils y jouent le plus souvent un rôle subalterne,

cherchant avant tout à assurer leur subsistance, qu'ils pêchent la morue dans les nouvelles Acadies de l'Atlantique, cultivent la terre dans la vallée du Saint-Laurent, coupent des arbres dans l'Outaouais, avironnent sur les rivières et lacs de l'intérieur, chassent le bison dans les plaines, guident les explorateurs gouvernementaux chargés de reconnaître les territoires de l'Ouest ou accompagnent des convois de colons américains vers la Californie.

Dans ce contexte, la migration sert généralement de stratégie économique, le repli sur la famille de stratégie sociale et le développement institutionnel de stratégie culturelle. Car, partout mais à des degrés et à des rythmes divers, l'anglais s'impose rapidement comme la *lingua franca*. Cette tendance lourde s'exprime dans la cartographie par le retrait progressif de certains toponymes français. Jusqu'à un certain point, la géographie culturelle de l'Amérique du Nord devient étrangère aux francophones entre 1763 et 1860.



SAN FRANCISCO, 1853 [DÉTAIL]
Library of Congress, Prints and Photographs
Division, LC-USZ62-45602

LES NOUVELLES ACADIES DE L'ATLANTIQUE, 1763-1871

Par Yves Frenette et Stéphane Plourde

APRÈS LES DERNIÈRES MANŒUVRES DE DÉPORTATION, LA POPULATION ACADIENNE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE SE CHIFFRE EN 1763 À ENVIRON 1 250 PERSONNES, AUXQUELLES S'AJOUTENT 300 AUTRES À L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD ET 700 SUR LE POURTOUR DE LA BAIE DES CHALEURS.

À l'aube du XIX^e siècle, les Acadiens des trois colonies maritimes (Nouvelle-Écosse, île du Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick) sont au nombre de 8 400. Selon le géographe Robert LeBlanc, ils représentent alors 36 % de la population acadienne totale, l'autre fort contingent vivant au Québec (8 000) (LeBlanc, 1979 : 115, 122). Dans les Maritimes, c'est la colonie du Nouveau-Brunswick, créée en 1784, qui compte le plus grand nombre d'Acadiens (3 730). Elle est suivie par la péninsule de la Nouvelle-Écosse (2 490), le Cap-Breton (1 450) et finalement l'île du Prince-Édouard, dont la population acadienne se chiffre à environ 740.

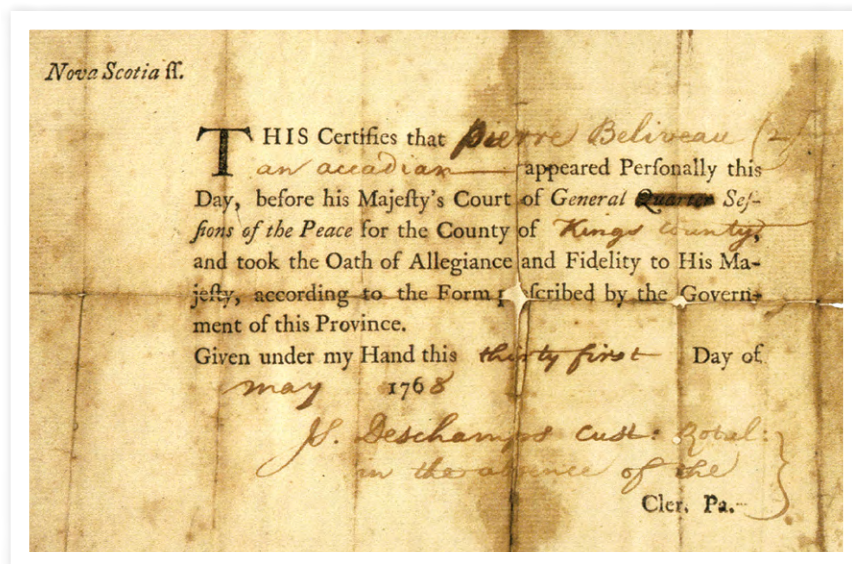
L'accroissement remarquable de la population acadienne des Maritimes est surtout dû au fait que, pendant ces quarante ans, de nombreuses familles déportées ont pris le chemin du retour et se sont reconstituées en des lieux qui sont devenus autant de nouvelles

Acadies. En effet, en 1764, le *Board of Trade* de Londres permet aux exilés et à ceux qui se sont réfugiés en forêt de se réinstaller en Nouvelle-Écosse à certaines conditions : les Acadiens doivent ainsi prêter serment d'allégeance à la Couronne britannique et accepter d'être dispersés en petits groupes ne comptant pas plus de dix familles. De toute façon, traumatisés par la Déportation, ils ne veulent pas s'établir sur leurs anciennes terres, situées près des centres de pouvoir britannique. En outre, des colons anglo-protestants originaires de la Nouvelle-Angleterre, les *Planters*, occupent maintenant la plupart de ces terres. En revanche, plusieurs nouveaux noyaux acadiens se forment à proximité de campements amérindiens. La configuration de ces nouveaux lieux d'établissement dessine une nouvelle Acadie, géographiquement très différente de l'ancienne.



FREDERICTON, NOUVEAU-BRUNSWICK, VU DE LA ROUTE OROMOCTO, 1837 [DÉTAIL]
Robert Petley. Bibliothèque et Archives Canada, R9266-996

▲ FEMME ACADIENNE, CHEZZETCOOK, AVEC UN PANIER D'ŒUFS ET DES CHAUSSETTES EN LAINE TRICOTÉES À LA MAIN, 1859 [DÉTAIL]
Source : Cozzens, 1859



Obligatoire dès le traité d'Utrecht en 1713, le serment d'allégeance prend tout son sens au moment de la Déportation et des retours d'exil qui en découleront.

◀ SERMENT D'ALLÉGEANCE À LA COURONNE BRITANNIQUE ACCORDANT À PIERRE BELLIVEAU LE DROIT DE REVENIR EN NOUVELLE-ÉCOSSE, 31 MAI 1768
 Université de Moncton, Musée acadien, Collection du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, CEA.500.1.6

Dès avant 1770, les Acadiens fondent des communautés à Chezzetcook, près de Halifax, à la baie Sainte-Marie et dans le comté de Yarmouth, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, ainsi que, au Nouveau-Brunswick, dans les vallées de Peticodiac et de Memramcook. Dans les années suivantes, d'autres groupes acadiens s'installent autour des détroits de Canso, en Nouvelle-Écosse, et de Northumberland, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Parallèlement, des déportés de retour s'implantent dans le golfe du Saint-Laurent, notamment au Cap-Breton, aux îles de la Madeleine ainsi que sur l'île du Prince-Édouard, principalement dans sa partie ouest, ou sur les deux versants de la baie des Chaleurs. Enfin, toujours dans les années 1780, des familles acadiennes sont à l'origine du peuplement du Bas Saint-Jean et du Madawaska. L'arrivée de milliers de réfugiés loyalistes en provenance des États-Unis après 1783 accentue le statut minoritaire du peuple acadien.

En plusieurs endroits, le Grand Dérangement ne se termine pour ainsi dire jamais, la question de la propriété des terres hantant les déportés, leurs enfants et leurs petits-enfants. Quelque vingt ans après le traité de Paris de 1763, la majorité des Acadiens sont *squatters*. Le problème est particulièrement aigu à l'île du Prince-Édouard et aux îles de la Madeleine, où de grands propriétaires anglophones oppressent leurs locataires, une situation qui incite les gens à partir de nouveau. On

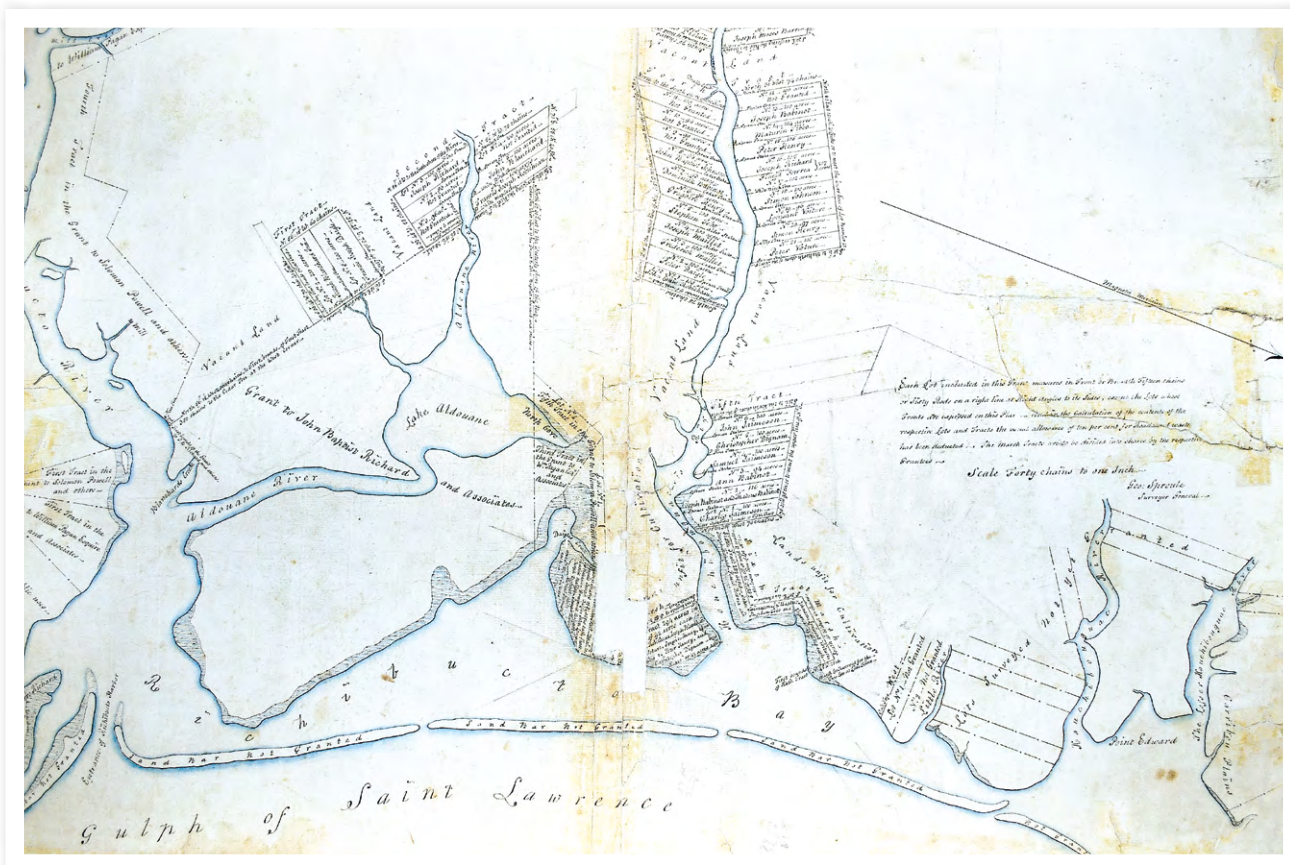
quitte Rustico pour le Cap-Breton, Malpèque pour Baie-Egmont, les îles de la Madeleine pour la Côte Nord, la Miramichi et la Baie Saint-Georges (Terre-Neuve). Ces « déportations successives » font de l'Acadien, selon certains, un être traqué, qui doit toujours se défendre contre les descendants spirituels de Charles Lawrence.

À la population des nouvelles Acadies de l'Atlantique viendront se greffer des effectifs plus ou moins nombreux d'autres origines. Il s'agit d'abord des Amérindiens et des Britanniques qui, comme avant la Déportation, continuent à s'intégrer dans les communautés, mais plus difficilement pour les premiers. En effet, le mépris pour les Micmacs et les Métis divise certaines paroisses, comme l'écrit le missionnaire de Caraquet en 1822 :

Vous savez qu'une certaine partie de la paroisse méprise l'autre sous prétexte que leurs ancêtres se sont alliés avec des sauvages. Certain vieillard passe son temps à composer des généalogies [...] Les Enfants, qui regardent leur père comme l'oracle du pays, répètent ses instructions ; insultent tous les autres [...] les autres se fâchent, la querelle s'élève: et cet été pour la première fois dans ce pays, on en est venu à se frapper à plusieurs reprises ce que je crois tout à fait nécessaire, il faudrait [...] qu'elle [l'évêque] prouvât que Dieu regarde les sauvages comme les autres hommes... (Cité dans Thériault, 1976 : 47)

Aux contributions britannique et amérindienne s'ajoutent divers autres apports. Un peu partout dans le golfe, par exemple, des Jersiais et Guernesiais protestants s'« acadianisent », épousant des Acadiennes, se convertissant au catholicisme et troquant leur patois anglo-normand pour le français acadien. C'est le cas de Charles Delagarde. Arrivé à Shippagan vers 1838 à l'emploi de marchands jersiais, Charles rencontre et épouse Vénérate, fille de Jean-Baptiste Robichaud, quatre ans plus tard. Comme il abjure son protestantisme, il perd son emploi et encourt la disgrâce de ses parents. Lorsqu'il retourne à Jersey pour leur rendre visite, ceux-ci refusent de le voir. Assermenté juge de paix en 1855, il décède peu après. Ses descendants vivent toujours dans la péninsule acadienne.

Également, de nombreux Canadiens français migrent au Nouveau-Brunswick, particulièrement dans les régions frontalières du nord et du nord-ouest. En même temps, la présence de prêtres du Québec contribue à la construction des nouvelles Acadies, quoique les Canadiens français et les Acadiens soient porteurs de cultures distinctes, même s'ils partagent la religion catholique et la langue française. Ces différences expliquent en partie pourquoi les missionnaires ont souvent maille à partir avec leurs ouailles acadiennes et pourquoi la localité de Caraquet est en fait composée de deux communautés : les Acadiens de Haut-Caraquet, qui



▲ CARTE DE CONCESSION, SAINT-LOUIS-DE-KENT, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1805
Centre d'études acadiennes, CT1 Saint-Louis-de-Kent 1805

C'est en 1805 que sont établies les premières concessions à Saint-Louis-de-Kent, sur des terres avec un certain potentiel agricole (le fourrage naturel abonde dans les marais salants). La forme rectangulaire des lots rappelle la vallée du Saint-Laurent. Joseph Babineau est le premier Acadien à s'y installer. Il sera suivi par plusieurs autres en retour d'exil, venant notamment de Gaspésie.

vivent surtout de la culture de la terre; les Canadiens français et les Français de Bas-Caraquet, qui pratiquent la pêche et dont un certain nombre sont métissés.

Enfin, les communautés acadiennes accueillent aussi des réfugiés de la Révolution française et de la France napoléonienne. Plus tard au XIX^e siècle, ce sont des réfugiés et des déserteurs fuyant les navires de pêche français qui s'intégreront aux populations acadiennes du Cap-Breton et des îles de la Madeleine, comme en témoigne la tradition orale. Toutefois, ce sera la côte ouest de Terre-Neuve qui en recevra le plus grand nombre, puisque la France y conserve un droit de pêche jusqu'en 1904.

UN FRANÇAIS CHEZ LES ACADIENS DE PUBNICO

Extrait du journal de François Lambert Bourneuf (1787-1871)

Ce fut avec le cœur navré de chagrins que je quittai Pombcoup, en l'été de 1813, pour venir m'installer aux Grosses Coques chez M. Joseph dit Joppé LeBlanc. Lorsque je fus prêt à laisser ces bonnes gens tout le monde du village s'assembla pour me voir partir. Les femmes chez qui je demeurais semblaient avoir du chagrin en arrangeant mes effets. On aurait dit qu'elles cherchaient quelque chose qu'elles ne pouvaient pas trouver. Les autres se regardaient les unes aux autres le cœur gros. Quant à moi il me semblait que je partais pour mettre mon père ou ma mère au tombeau. Lorsque je partis tout le monde, hommes, femmes et enfants versaient des larmes, et moi qui ai le cœur tendre de mon naturel je pleurais comme un petit enfant. Jamais de ma vie je n'ai plus regretté aucun endroit. Après avoir été trois ans à bord des bâtiments de guerre et trois ans dans les prisons de Halifax, je me trouvai comme en paradis parmi de si bon monde, des hommes, des femmes et des enfants si doux et si affables. Je les remercie de tout mon cœur et que Dieu les bénisse pour moi. Tous les Acadiens sont de bonnes gens, mais les habitants de Pombcoup sont encore meilleurs que les autres. Je les quittai en essayant mes pleurs et il n'y a bien peu de jours sans que je pense à eux, car quoique je sois bien ici je regrette toujours Pubnico.

L'Évangéline, 3 mars 1892



En 1827, la suppression du Serment du test en Nouvelle-Écosse ouvre la porte à la députation acadienne. Amand Landry, représentant de la circonscription néobrunswickoise de Westmorland, siège au Parlement entre 1846 et 1850, 1853 et 1857, et 1861 et 1870.

◀ AMAND LANDRY, VERS 1860
Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson,
Université de Moncton, PA1-2591a

Comme tout peuplement agricole et peut-être plus qu'ailleurs, les nouvelles colonies acadiennes reposent largement sur les réseaux familiaux pour se maintenir. En fait, parce qu'elles sont minoritaires aux échelles régionale et provinciale et que les institutions locales se mettent lentement en place au XIX^e siècle (paroisses, municipalités, commissions scolaires), ces communautés doivent miser presque uniquement sur les relations de parenté et les alliances matrimoniales pour s'ancrer durablement dans leurs territoires respectifs. À Caraquet, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, par exemple, 25 familles se partagent plus de 14 100 acres en 1784, année

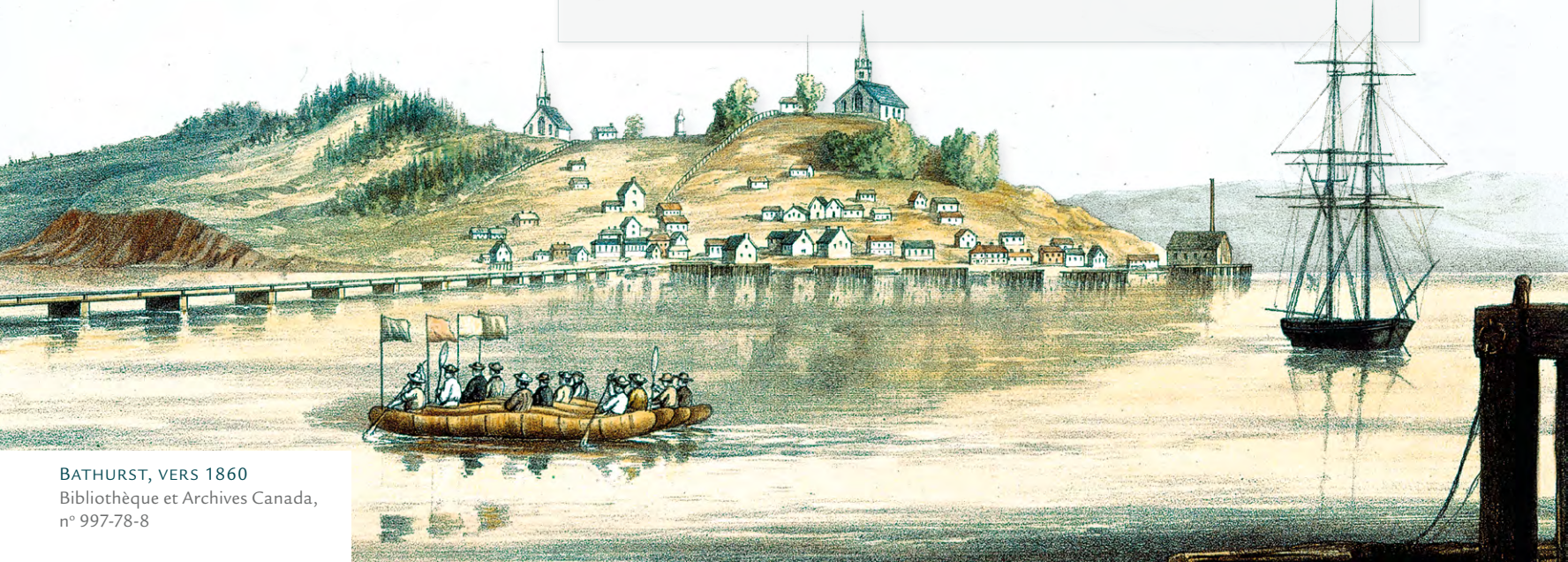
de la première concession de terres publiques dans le secteur (Landry, 2009). À Chimoungoui, dans le sud-est de la province, les 16 premiers concessionnaires de terres en 1806 sont tous sauf un apparentés par le sang ou par alliance (LeBlanc, 2002). Il en va de même dans les colonies voisines de Tidiche et de Cap-Pelé. Les réseaux ainsi mis en place soutiennent les travaux de défrichement et de mise en valeur des terres. Une fois défrichées par la première génération de pionniers, les concessions initiales sont suivies par d'autres pour permettre l'établissement des nouvelles générations, élargissant progressivement l'espace agricole de la communauté.

Les activités agricoles sont cependant bientôt complétées par la pêche et le cabotage, secteurs d'emploi qui sollicitent également les réseaux familiaux.

La croissance soutenue des effectifs démographiques, accompagnée du développement économique fondé sur l'industrie et une plus grande commercialisation des activités agricoles, contribue à l'émergence d'une élite économique et sociale capable de promouvoir les traits culturels acadiens de les affirmer sur la place publique, surtout au Nouveau-Brunswick. La naissance d'un clergé, d'institutions scolaires et d'une presse acadiens témoignent de cette affirmation.

.....

En 1871, dans les deux nouvelles provinces canadiennes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, les Acadiens sont au nombre de 77 740, représentant à peine 11 % de la population totale. Au Nouveau-Brunswick, ils sont 44 907, leur proportion atteignant 15,7 %; en Nouvelle-Écosse, ils sont 32 833 et forment 8,5 % de la population. Quant à l'île du Prince-Édouard, on y compte à peine 9 205 Acadiens (9,8 % de la population de l'île). Cette nouvelle répartition de la population francophone dans les Maritimes explique en grande partie pourquoi c'est le Nouveau-Brunswick qui devient, et de loin, le principal foyer de la renaissance acadienne dans les dernières décennies du XIX^e siècle.



BATHURST, VERS 1860
Bibliothèque et Archives Canada,
n° 997-78-8

LE MADAWASKA, 1785-1870

Par Béatrice Craig

LE TERRITOIRE DU MADAWASKA EST SITUÉ SUR LA PARTIE SUPÉRIEURE DU FLEUVE SAINT-JEAN, À CHEVAL SUR LA FRONTIÈRE SÉPARANT LE NORD DU MAINE ET LE NORD-OUEST DU NOUVEAU-BRUNSWICK. FORÊTS ET ZONES PEU PEUPLÉES LE CIRCONSCRIVENT. AUJOURD'HUI « AU BOUT DU CHEMIN » (LA ROUTE AMÉRICAINE 1 COMMENCE ICI), CETTE RÉGION MAJORITAIREMENT FRANCOPHONE ÉTAIT AUTREFOIS UNE VOIE DE COMMUNICATION MAJEURE ET UN PÔLE ÉCONOMIQUE ¹.

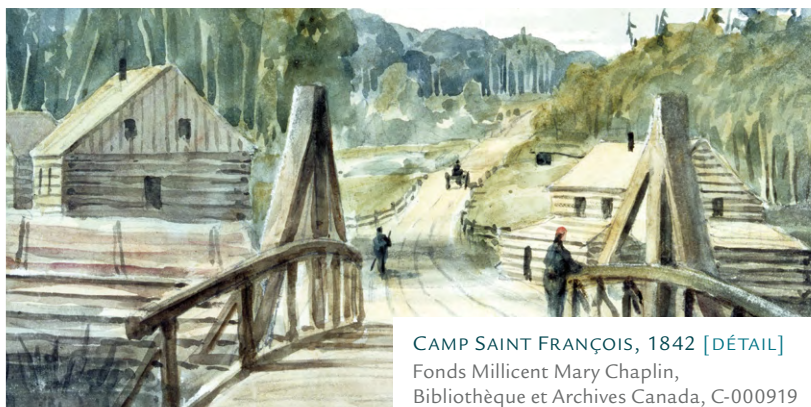
Au XVIII^e siècle, le Madawaska était relié à la vallée du Saint-Laurent par deux portages importants : le premier entre la rivière du Loup et la rivière Saint-François, le second entre Rivière-du-Loup et le lac Témiscouata. Ce dernier, appelé aussi Grand portage, a été beaucoup plus fréquenté après le dégagement du chemin par les autorités coloniales françaises en 1745. On continuait ensuite sa route vers le Saint-Jean par la rivière Madawaska. Amérindiens et Français empruntèrent régulièrement le Grand Portage jusqu'à la construction des chemins de fer, la route du Saint-Jean-Grand Portage étant la seule voie de communication permettant de relier Halifax et Québec en hiver. Il fut d'ailleurs entièrement reconstruit en 1824-1825.

Premiers colons, immigration et délimitation des frontières

Le peuplement d'origine européenne débuta en 1785, quand un groupe de familles acadiennes et canadiennes-françaises, originaires du sud du Nouveau-Brunswick et de la vallée du Saint-Laurent, vinrent occuper des terres au-dessus du Grand Sault, qui coupe le cours du fleuve avant qu'il ne change de direction pour couler vers le sud et la baie de Fundy. La plupart des Acadiens descendaient de familles de Beaubassin/Pisiguit qui avaient échappé à la Déportation

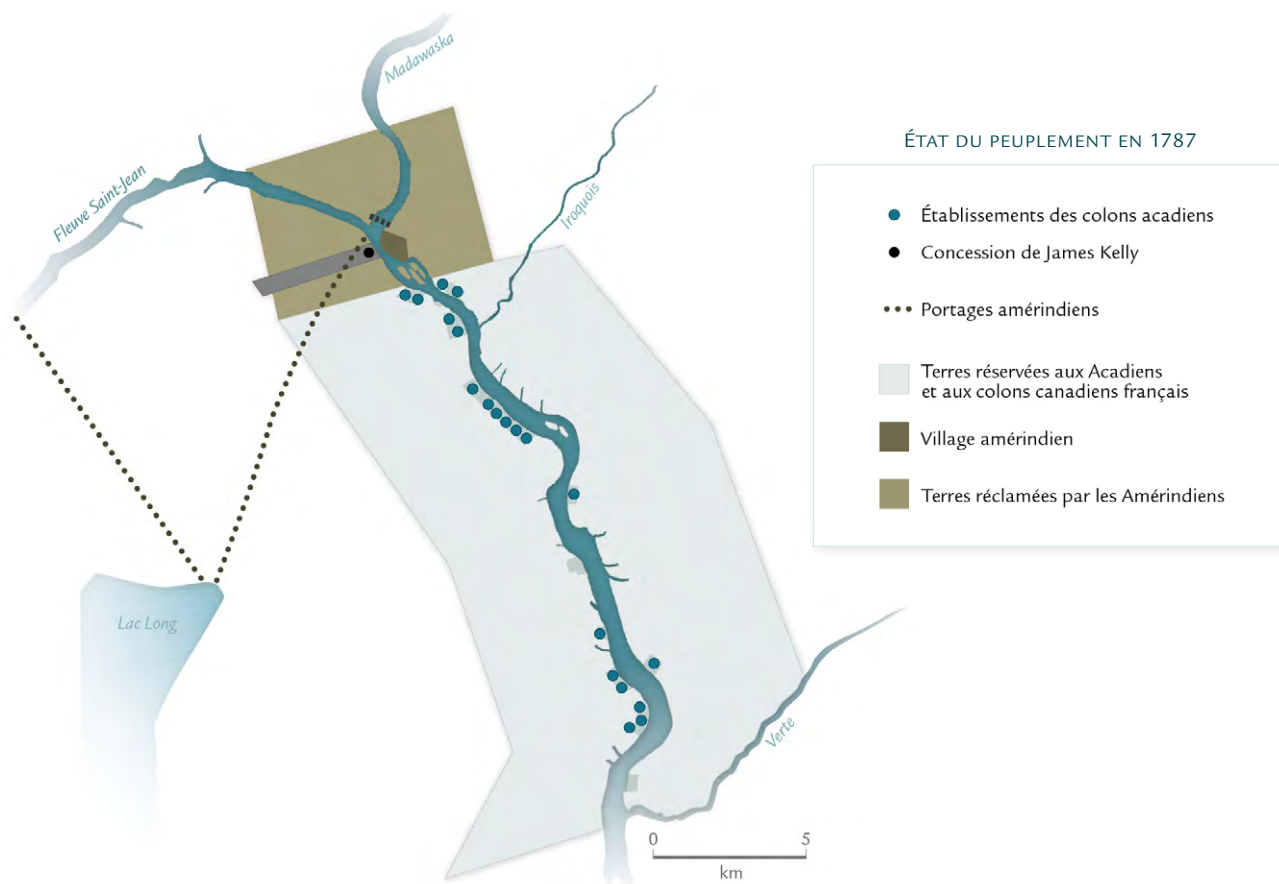
en 1755 ; ils avaient trouvé refuge au Bas-Saint-Laurent, entre Kamouraska et Saint-Vallier, et plusieurs avaient épousé des Canadien(ne)s français(es) pendant leur exil. Après le traité de Paris, ils s'étaient installés aux environs de Sainte-Anne des Pays-Bas (plus tard Fredericton) sur le Bas-Saint-Jean, ou sur la Kennebecassis. Leurs petites colonies furent encerclées d'anglo-protestants après l'arrivée des Loyalistes, interdisant toute expansion future. Les autorités britanniques promirent de généreuses concessions de terre à ceux qui s'ins-

talleraient au Madawaska, où leur présence améliorerait la sécurité des communications postales hivernales entre Halifax et Québec. On y trouvait alors un village amérindien, et les postes de traite de James Kelly, Pierre Duperré et de son demi-frère Pierre Lizotte. La vingtaine de familles qui accepta l'offre fut presque aussitôt rejointe par des parents du Bas-Saint-Laurent. L'immigration en provenance du Saint-Laurent (en particulier de Kamouraska et de Rivière-Ouelle) s'est poursuivie jusqu'au XX^e siècle. Une poignée de Néo-Anglais s'installa



CAMP SAINT FRANÇOIS, 1842 [DÉTAIL]
Fonds Millicent Mary Chaplin,
Bibliothèque et Archives Canada, C-000919

Une halte sur le Grand Portage entre Rivière-du-Loup et le lac Témiscouata était située au nord du lac, là où la route traversait la rivière Saint François.



Source : Sproule, 1787

dans les années 1820 à l'est de la colonie et quelques catholiques irlandais remontèrent le fleuve, épousèrent des filles du cru et furent vite assimilés. Pendant toute son histoire, le territoire est resté très majoritairement francophone, même du côté américain.

Les premiers colons reçurent des terres du gouvernement du Nouveau-Brunswick en 1790 et en 1794. Au début des années 1790, toutefois, un désaccord se fit jour entre les gouvernements américain et britannique concernant le tracé exact de la frontière. La vallée supérieure du Saint-Jean était au cœur du territoire contesté et le gouvernement du Nouveau-Brunswick cessa donc d'y concéder des terres. Cette situation ne mit pas fin à l'immigration en provenance du Bas-Canada et, en 1840, la population dépassait les 3 500 habitants. La querelle frontalière fut réglée en 1842 par le traité Webster-Ashburton : Londres et Washington choisirent le fleuve comme frontière, coupant ainsi la colonie en deux. La population n'en tint pas compte et continua à vaquer à ses occupations comme si de rien n'était. Les termes du traité de 1842, qui garantissait la libre circulation des produits forestiers et agricoles sur le Saint-Jean, avaient de toute façon été choisis de manière

à perturber le moins possible l'économie locale. L'immigration permanente toutefois ralentit après le milieu du siècle, de plus en plus de Bas-Canadiens poursuivant leur route vers le sud de la Nouvelle-Angleterre. En conséquence, la proportion de personnes nées au Bas-Canada dans la population diminua. En 1870, les Madawaska canadien et américain combinés comptaient quelque 15 000 personnes réparties sur un territoire d'environ 110 km de long sur 5 km de large.

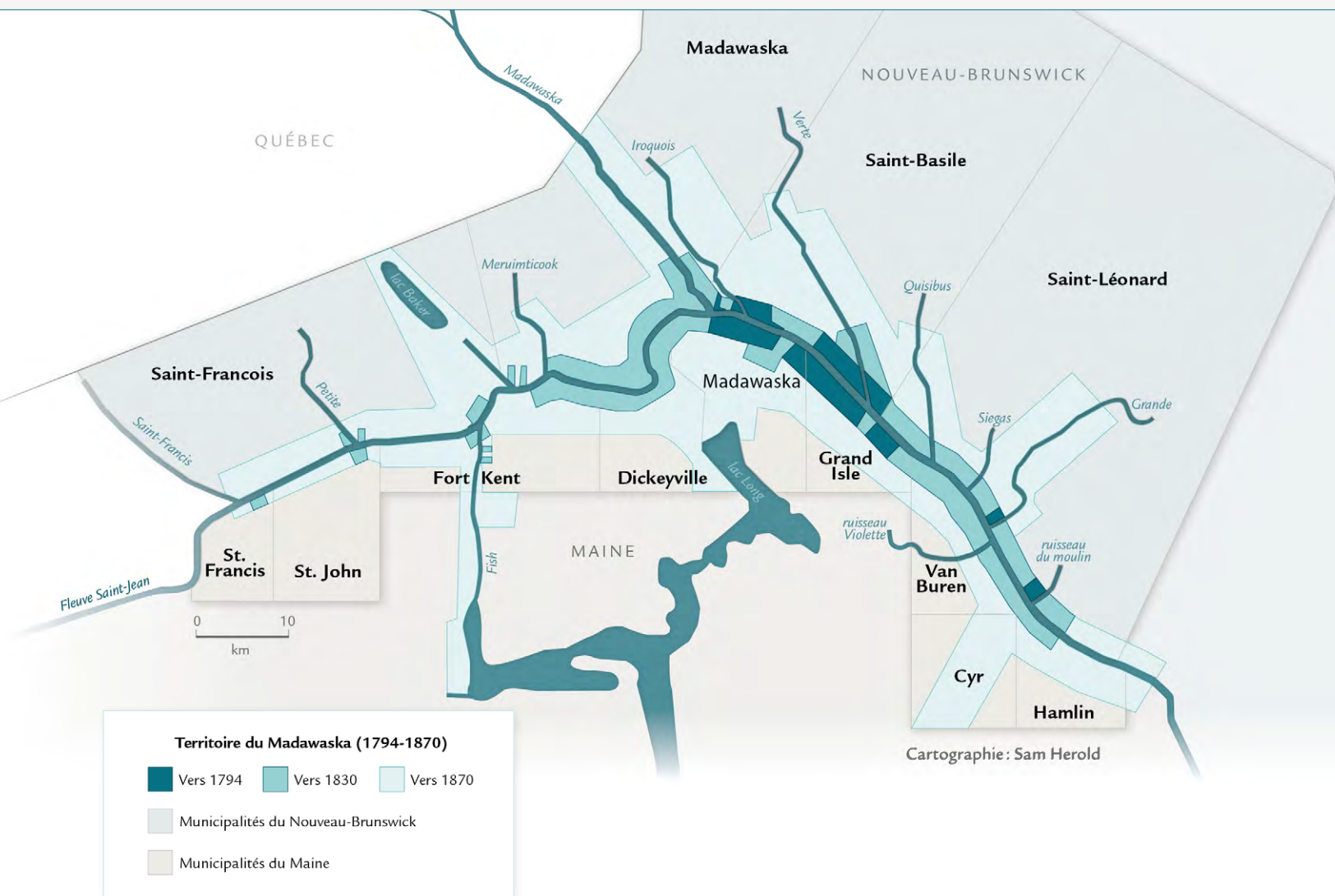
Une croissance économique fondée sur l'agriculture

Jusqu'aux années 1820, l'économie du Madawaska reposait presque exclusivement sur l'agriculture et la traite des fourrures. Les cultivateurs pratiquaient une agriculture mixte, initialement pour leur subsistance, et l'élevage du bétail. L'arpenteur de l'énorme concession d'Alexandre Bingham dans le Maine, Park Holland, visita la colonie en 1790 et décrit les pionniers en ces termes :

Ils ont une église et un prêtre, du bétail, des chevaux, des moutons et des porcs, ils cultivent le blé, l'avoine, l'orge et les pois de même que le lin et le tabac qui, bien que de mauvaise qualité, peut être fumé, ils fabriquent leurs propres

vêtements, etc.. Leurs maisons sont faites de rondins et celles où nous sommes entrés étaient propres et en bon ordre. Ils font une soupe de leur viande à laquelle ils ajoutent oignons et ail, qui poussent à l'état sauvage sur les rives de la rivière. (Park Holland, s.d.)

L'année suivante, le voyageur Patrick Campbell découvrit une agriculture prospère au Madawaska. Selon lui, les agriculteurs faisaient « les meilleures récoltes imaginables de blé, d'orge, d'avoine et de légumes de presque toutes les variétés lesquelles poussent comme un charme (sauf le maïs) ». Les pionniers avaient des potagers où ils cultivaient oignons, navets, choux et « autres produits de jardin ». Campbell indiqua que les pionniers avaient tout ce dont ils avaient besoin, sauf de l'argent, et ajouta ne pas avoir « la moindre idée de l'endroit où ils pourraient en obtenir ». Le marché le plus proche était, selon lui, à plus de 300 kilomètres, ce qui nuisait beaucoup à la vente des produits agricoles. Peu après la guerre de 1812, toutefois, les pionniers commencèrent à expédier d'importantes quantités de blé et de farine. L'arpenteur Joseph Bouchette qui visita le Madawaska une deuxième fois entre 1826 et 1829 signala que d'importants surplus de blé y étaient



transformés en farine et vendus à Fredericton ; les platins bordant le fleuve convenaient particulièrement au pâturage, au foin et à l'élevage de nombreux animaux que les pionniers ne pouvaient pas amener au marché, parce qu'ils ne disposaient pas de moyens de communication appropriés.

Ses observations corroborent les commentaires de Peter Fisher dans son histoire du Nouveau-Brunswick publiée en 1825 : la terre était de bonne qualité et le maïs ne poussait pas à cause de la latitude. En revanche, « le blé, l'avoine, les céréales et autres grains poussent ici très bien. Les habitants sont tous des agriculteurs et leur production est de façon générale supérieure à ce qu'ils peuvent consommer ; ils ont donc un surplus de grain à vendre aux marchands de la colonie ou à envoyer à Fredericton ». John Baker et John Bacon, deux Américains établis au Madawaska, faisaient savoir au gouverneur de l'État en 1827 que « depuis quelques années, on produit des récoltes considérables au

Madawaska, et depuis quelque temps elles sont suffisantes pour les besoins des habitants et ceux des immigrants dans cette région, en plus de permettre l'exportation de quatre à cinq mille boisseaux au Canada ». L'exportation se faisait donc dans deux directions.

Fluctuation des surplus agricoles et croissance commerciale

Le blé se vendait bien sur les marchés provinciaux et le rendement des sols vierges était élevé, sans compter qu'entre 1818 et 1831, le gouvernement du Nouveau-Brunswick versa des primes pour la culture des céréales panifiables sur les terres nouvellement déboisées. Les primes les plus élevées allaient au blé. Tout encourageait donc cette culture du blé et le territoire du Madawaska fut pendant un temps l'un des greniers à grains de la province. Des étés humides et frais, une diminution soudaine de la saison de pousser à la fin des années 1830 et les ravages de la mouche à blé et de la rouille (un champignon microscopique) firent

chuter les rendements de manière catastrophique dans les années 1840. Au cours des trente années suivantes, les agriculteurs cultivèrent du fourrage pour les chantiers, en plus des denrées alimentaires (sarrasin, orge, pommes de terre) dont ils vendaient une partie aux nouveaux arrivés dans la région. Une proportion non négligeable d'agriculteurs réussit à produire des surplus considérables.

Les agriculteurs du Madawaska étaient également, selon les normes nord-américaines, raisonnablement prospères. Entre le début des années 1830 et le milieu du siècle, ils produisaient des surplus commercialisables substantiels dépassant 60 % de la production. Pendant cette période, l'agriculture du Madawaska était donc franchement commerciale et en 1860-1861, les agriculteurs du Madawaska étaient aussi productifs que ceux de l'Ontario. Ils parvinrent à ce résultat en équilibrant production de subsistance, production destinée à un marché local prévisible et captif,



Le plus ancien bâtiment du Madawaska. Sa toiture légèrement recourbée est d'inspiration canadienne-française.

◀ MAISON ROY (1790) AU VILLAGE ACADIEN DE VAN BUREN (MAINE)
Photo: Béatrice Craig

et production destinée à un marché beaucoup plus profitable, mais aussi beaucoup plus instable intégré à l'économie de l'Atlantique : les chantiers forestiers.

Toutefois, à la fin des années 1860, les agriculteurs éprouvaient des problèmes. Les meilleures terres étaient prises et les nouvelles familles devaient défricher des terres peu productives éloignées du fleuve. La productivité des exploitations et, par conséquent, les surplus déclinaient. Les agriculteurs installés sur les rives du fleuve exploitaient encore des fermes commerciales, mais leurs voisins installés depuis peu avaient beaucoup de difficultés à s'élever au-dessus du niveau de la subsistance. Peu après la Confédération, l'agriculture n'avait pas beaucoup changé. Les cultivateurs combinaient encore cultures de subsistance, cultures commerciales et élevage. Selon l'agronome provincial Charles Lugren, le foin, l'avoine, le sarrasin, les pois et les pommes de terre étaient les principales cultures du comté de Victoria, dont faisait partie le Madawaska canadien. Le blé avait un peu repris mais sans retrouver l'importance qu'il avait au début du siècle. Le sarrasin l'avait remplacé. Les pois constituaient « un article de base de l'alimentation, en particulier pour les Français, chez lesquels la soupe aux pois est à juste titre un des mets préférés ». L'avoine était ordinairement excellente et les terres de « toute la région, mais en

particulier les paroisses du bas [c'est-à-dire les paroisses irlandaises], n'ont pas leur égal pour ce qui est de la culture des pommes de terre ». Les plats et les îles donnaient un excellent foin, même si sa qualité était en déclin.

Architecture domestique et vie quotidienne

En 1831, selon les agents des terres Deane et Kavanagh, la plupart des habitants vivaient dans des maisons d'une ou deux pièces faites de bois équarri ; certaines étaient peintes ou couvertes de bardeaux. Les premiers abris en bois rond avaient été transformés en granges. Ces deux Américains affirment que les pionniers importaient leurs outils tranchants de l'Amérique du Nord britannique, mais qu'ils fabriquaient eux-mêmes leurs instruments agricoles ; ils tannaient leur cuir et fabriquaient leurs chaussures et leurs vêtements. Dans sa *Notitia of New Brunswick*, publiée en 1837, Peter Fisher note que les cabanes en bois rond, « dont certaines sont très grandes, étant faites de deux bâtiments joints l'un à l'autre », étaient encore très nombreuses mais que les maisons en bois équarri commençaient à être populaires. Les pionniers faisaient venir leur sel et leurs produits manufacturés de Fredericton et des Canadas. Les vêtements, faits « de tissus grossiers, de futaine et de lin », étaient fabriqués sur place. Ceci ne voulait pas dire qu'on ne suivait

pas la mode, d'autant plus que les cotonnades étaient disponibles chez les marchands de la région. Au début des années 1840, certains habitants confectionnaient aussi des vêtements qui étaient vendus à Fredericton. Isaac Stephenson, qui habitait à l'époque au milieu de la vallée du Saint-Jean, se rappelle que

À Hartland et à Spring Hill, dans mon enfance, j'ai vu les produits de la forêt passer en un flot interminable de radeaux, les chalants hâlés par les chevaux chargés de fournitures destinées aux fermes, les canots des Indiens et des Blancs et les pirogues des Acadiens apportant au marché les vêtements faits à partir de la laine de leurs propres troupeaux de moutons et le sucre provenant des érablières.

Les femmes prenaient aussi part à la fabrication de produits destinés aux marchés : le Madawaska était un important producteur d'« étoffe du pays », tissée à la main et combinant ordinairement une chaîne de coton et une trame de laine. Son prix élevé pouvait rapporter aux tisserandes un revenu appréciable. Comme la plupart des régions acadiennes du Nouveau-Brunswick, le Madawaska était aussi renommé pour ses étoffes de lin. Lugren notait que dans le comté de Victoria, le lin était cultivé principalement par les Français, « qui savent très bien tisser une toile de bonne qualité, solide et durable ».

Exploitation forestière

L'exploitation forestière avait officiellement commencé durant la saison de 1823-1824 et continua sur sa lancée jusqu'à la « panique de 1873 », en dépit de la querelle de frontières qui mit fin à la coupe légale après 1825. Les gouvernements américain et britannique se mirent d'accord pour imposer un moratoire sur les permis de coupe dans la région. Les États-Unis n'étaient absolument pas en mesure de faire respecter l'interdiction et le gouvernement du Nouveau-Brunswick préférait faire payer une amende aux bûcherons plutôt que chercher à mettre fin à leurs activités. Ce que la signature du traité rendit possible, ce fut l'exploitation à grande échelle des ressources forestières du haut Saint-Jean. L'industrie forestière était toutefois une activité très incertaine, aux fluctuations considérables et davantage susceptible de conduire à la faillite qu'à la fortune. Ceci n'empêcha pas de nombreux aspirants entrepreneurs, venant du sud du Maine et d'ailleurs en Nouvelle-Angleterre, du sud du Nouveau-Brunswick et du Bas-Canada de tenter leur chance. Les Américains et les Néo-Brunswickois se livraient à la coupe des deux côtés de la frontière. Quelques Madawaskayens francophones, tous agriculteurs,

s'adonnaient aussi à la coupe pour leur propre compte.

Contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres régions, les agriculteurs du Madawaska ne semblent pas avoir souffert des conséquences de l'industrie forestière, et ce pour plusieurs raisons. Initialement, ils cultivaient du blé destiné à l'extérieur de la vallée et non pour les camps. Ce n'est qu'après la succession de mauvaises récoltes de blé qu'ils se tournèrent vers ce marché. Ensuite, contrairement aux Canadiens pris dans le « système agro-forestier », ils ne cultivèrent pas les terres peu productives avant les années 1870. Ils avaient de plus le choix des débouchés : si les chantiers ne suffisaient pas ou si les prix qu'ils offraient étaient trop faibles, il restait les nouveaux agriculteurs (composés d'immigrants et de jeunes mariés Madawaskayens et représentant un tiers de la population totale pendant toute la période) et, s'il le fallait absolument, certains produits étaient envoyés en bas du fleuve. En 1848, lorsque le commerce du bois s'effondra, le prix de l'avoine, au Madawaska, tomba de 2/6 à 1/8 (la moitié de la valeur qu'elle avait deux ans plus tôt), mais il était encore possible d'en vendre, signe de l'existence d'un marché local. Enfin, aucun exploitant ne monopolisait l'industrie

forestière de la région, comme les Price au Saguenay ou les Hamilton sur la rivière des Outaouais. Au Madawaska, les entrepreneurs se concurrençaient. Les plus puissants profitèrent de leur situation non pour exploiter la population locale mais pour écarter leurs rivaux. Les agriculteurs apprirent très vite à jouer de ces rivalités.

L'industrie du bois constituait toutefois le seul lien entre les agriculteurs du Madawaska et l'économie atlantique. Les commerçants n'achetaient à peu près pas de produits locaux, à l'exception de fourrage, et se faisaient payer en espèces, recueillant ainsi des sommes considérables. Les agriculteurs gagnaient cet argent en vendant des marchandises aux chantiers ou aux personnes qui y travaillaient en hiver. En retour, la population locale achetait à l'extérieur des denrées de première nécessité (farine de blé, porc, poisson), des textiles (surtout des produits en coton), des chaussures, des accessoires vestimentaires (y compris, dans les années 1860, des cols en papier et des crinolines), des outils et des articles domestiques de toutes sortes, y compris des innovations comme des lampes à huile de paraffine.

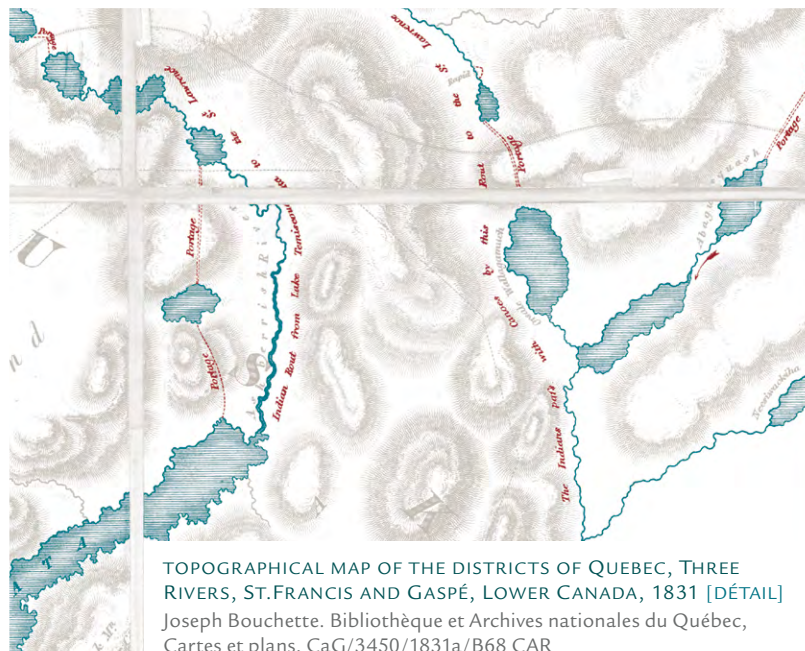
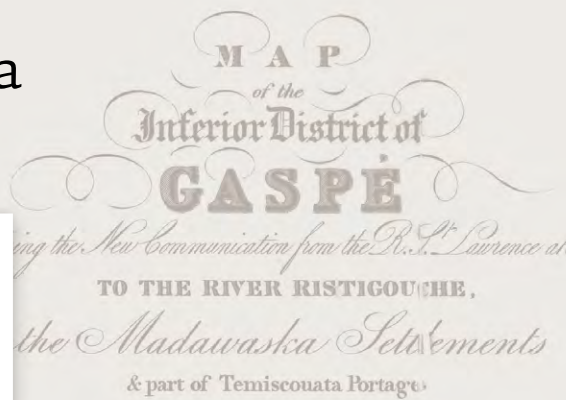
.....

Sa situation géographique, ses ressources et son statut juridique, incertain pendant la majeure partie du début du XIX^e siècle, placèrent le Madawaska à cheval sur trois régions : la « colonie forestière » du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Angleterre et le Bas-Canada. Pionniers, bûcherons et hommes d'affaires de ces trois régions s'y rencontraient. L'économie de la haute vallée du Saint-Jean fut très tôt commerciale, grâce aux excédents de la production agricole et elle fut monétarisée dès le milieu du XIX^e siècle. La vallée ne dut qu'indirectement sa prospérité au commerce de produits comme le bois, et le marché local des produits alimentaires et du textile joua un rôle important.



Le portage du Témiscouata

Par Étienne Rivard



TOPOGRAPHICAL MAP OF THE DISTRICTS OF QUEBEC, THREE RIVERS, ST. FRANCIS AND GASPÉ, LOWER CANADA, 1831 [DÉTAIL]
Joseph Bouchette. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Cartes et plans, CaG/3450/1831a/B68 CAR

Le portage du Témiscouata est en fait une série de portages depuis longtemps empruntés par les populations autochtones (micmaques, malécites ou abénaquises) et reliant ce qui deviendra, sous le Régime français, le Canada et l'Acadie. Ainsi, les quelque 1 500 réfugiés acadiens qui gagneront la vallée du Saint-Laurent pour échapper à la Déportation emprunteront ce chemin. C'est sous le Régime britannique que le portage devient un véritable chemin balisé (Courville, Robert et Séguin, 1995) et, dès les premières décennies du XIX^e siècle, des services de traversier assurent les liaisons fluviales. Ce « chemin du Témiscouata » sera aussi utilisé, au milieu du siècle, par la plupart des Canadiens français du Kamouraska, du Témiscouata, de l'Islet ou de Rimouski qui migreront vers la Nouvelle-Angleterre (Roby, 2000).



MAP OF THE INTERIOR DISTRICT OF GASPÉ [...] TO THE RIVER RISTIGOUCHE, THE MADAWASKA SETTLEMENT & PART OF THE TEMISCOUATA PORTAGE [...], 1831 [DÉTAIL]
Joseph Bouchette. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Cartes et plans, G/3450/1831a/B68 CAR



MIGRATIONS ET ETHNICITÉ EN LOUISIANE

Par Étienne Rivard

EN DÉPIT DE LA CESSION DE LA LOUISIANE À L'ESPAGNE EN 1762, LE BILAN DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCOPHONIE DANS LA RÉGION S'AVÈRE, GRÂCE À L'APPORT ACADIEN ET ANTILLAIS, POSITIF JUSQU'À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE. PUIS LA TENDANCE S'INVERSE AVEC L'ACHAT DE LA RÉGION PAR LES ÉTATS-UNIS EN 1803 : L'IMMIGRATION ANGLO-AMÉRICAINE ET ÉTRANGÈRE NON FRANCOPHONE S'IMPOSE DE PLUS EN PLUS, DÉMOGRAPHIQUEMENT ET CULTURELLEMENT.

L'arrivée des Acadiens

Entre 1765 et 1785, le portrait de la Louisiane est passablement modifié par l'affluence d'un peu moins de 3 000 Acadiens issus de la diaspora, qui arrivent par vagues successives. Bien qu'étalé dans le temps, ce mouvement migratoire demeure motivé par une raison récurrente, celle de réunir les familles (élargies) séparées lors de la Déportation. En 1765, la première vague d'importance s'ajoute aux quelques Acadiens établis au poste de Cabanocé le printemps précédent. Elle se compose de plus de 200 personnes provenant de camps de détention à Halifax et ayant fait un court séjour sur l'île de Saint-Domingue. Le gouverneur, Charles Phillippe Aubry, un Français qui assure l'intérim en attendant d'un administrateur espagnol, dirige initialement les nouveaux venus vers le poste des Attakapas (qui deviendra Saint-Martinville) le long du bayou Tèche en bordure de la prairie, plus précisément à Fausse Pointe (aujourd'hui Loreauville), dans une région pratiquement inoccupée, à l'exception de commerçants de fourrures, de quelques éleveurs créoles, d'esclaves et de gens de couleur libres (Brasseaux, Fontenot et Oubre, 1996). Manquant de ressources (notamment de vivres) pour soutenir l'implantation des Acadiens, Aubry est contraint

d'installer les arrivants suivants le long du Mississippi, sur la Côte des Allemands, entre l'Anse aux Outardes et le lac des Ouachas.

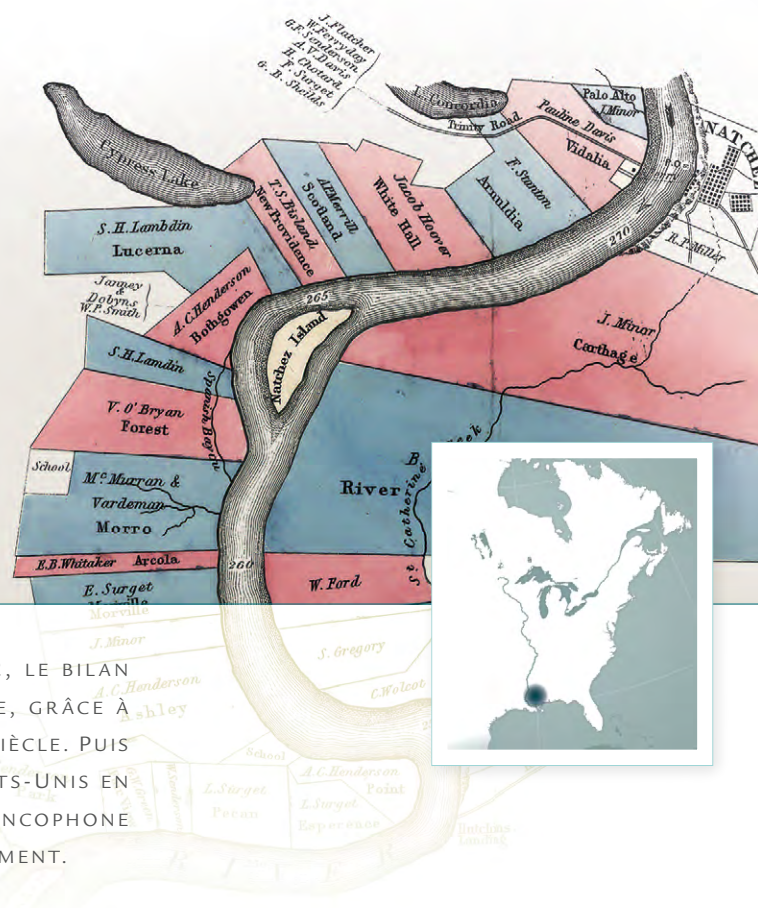
La deuxième vague de migration acadienne survient entre 1766 et 1768, sous l'administration du premier gouverneur espagnol, Antonio de Ulloa. Habité par des motivations militaires et peu réceptif au dessein des exilés acadiens de renouer leurs liens familiaux brisés par la Déportation, Ulloa disperse les nouveaux venus le long du Mississippi, frontière « naturelle » entre les Louisianes espagnole et britannique. Il dirige d'abord, à l'automne de 1766, un premier contingent d'un peu plus de 200 personnes venues du Maryland vers les paroisses d'Ascension et de Saint-Jacques-de-Cabanocé, une région qui sera dès lors connue sous le nom de « Côte acadienne ». L'année suivante, il installe un autre groupe d'environ 200 personnes dans la deuxième « côte acadienne », dans les environs du fort Saint-Gabriel et de la rivière d'Iberville (aujourd'hui le bayou Manchac). Enfin, Ulloa établit, à l'hiver de 1768, d'autres Acadiens plus haut sur le Mississippi, au fort Saint-Louis de Natchez.

En 1785 arrive, directement de France, la plus importante cohorte d'exilés acadiens : près de 1 600 per-

sonnes viennent s'établir sur le bayou Lafourche. Cet affluent du Mississippi offre alors le double avantage d'être situé près des lieux de peuplement acadiens existants sur le fleuve – un rapprochement d'autant plus opportun qu'il procure une aide matérielle et morale favorisant l'adaptation des nouveaux venus –, tout en étant assez éloigné des territoires maintenant états-uniens (Brasseaux, 1987).

Le poids des Créoles de Saint-Domingue et des Français

Malgré leur poids dans le devenir du fait français en Louisiane, les Acadiens ne représentent pas, démographiquement parlant, le groupe d'immigrants francophones dominant. C'est aux Créoles de Saint-Domingue – un mélange fait surtout d'hommes blancs, de femmes esclaves et de femmes de couleur libres – que l'on doit, en fait, l'apport francophone le plus substantiel. Les premiers contingents se réfugient en Louisiane entre 1792 et 1798, à la suite des insurrections d'esclaves dans la colonie française. En 1809, près de 10 000 personnes supplémentaires arrivent de Cuba, où elles s'étaient initialement expatriées lors de ces insurrections. La plupart des Créoles de Saint-Domingue étant instruits et relativement fortunés, ils s'intègrent sans grande difficulté à la





Cartographie: Émilie Lapierre Pinal, CIEQ
Source: Brasseaux, 1987

société créole de La Nouvelle-Orléans, où ils s'installent principalement, et participent à l'essor économique de la ville, faisant de son port le plus important des États-Unis (Cowan, 1998 ; Lachance, 1988).

Enfin, La Nouvelle-Orléans est aussi le théâtre, pour une bonne part du XIX^e siècle, d'une immigration constante de Français venus directement de France: on dénombre en 1860 près de 11 000 personnes nées en France. Ces immigrants vont favoriser le maintien des acquis politiques francophones dans la ville et jouer un rôle de digue culturelle devant le flot continu et rapide d'immigrants anglophones et étrangers (Logsdon, 1996).

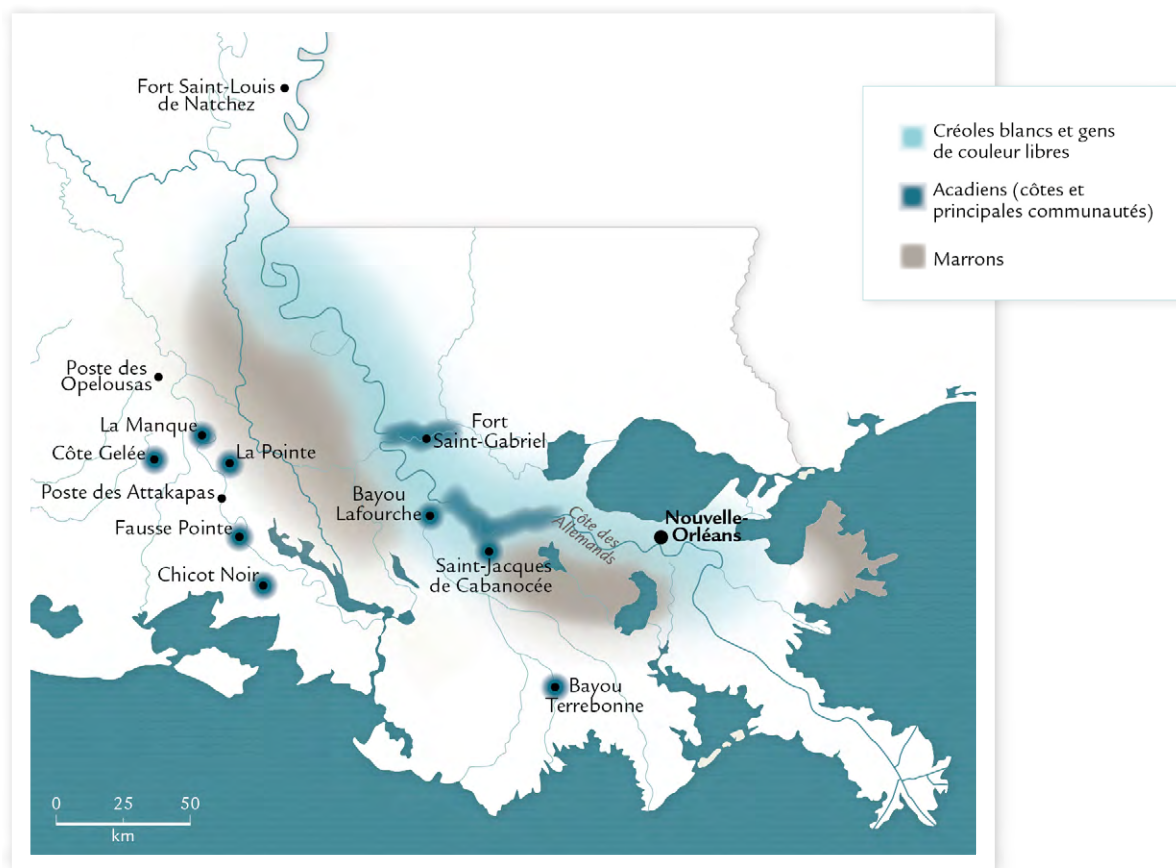
Migrations internes et importance des Marrons

La géographie francophone de la Louisiane est aussi marquée par des migrations internes qui assurent la diffusion du fait français sur le territoire. Ces migrations sont à l'origine d'un certain nombre d'établissements

acadiens et de la croissance de plusieurs autres. Les migrations acadiennes suivent d'ordinaire un schème: un déplacement de proximité, dans une prairie ou une rivière voisine, les migrants profitant ainsi des berges boisées pour se chauffer et construire leurs habitations (Brasseaux, 1987). Les mouvements migratoires infrarégionaux débutent dès les premiers temps de l'immigration acadienne. Une épidémie (de fièvre jaune ou de paludisme) force, en septembre 1765, le départ de la plupart des Acadiens du poste des Attakapas où ils étaient arrivés quelques mois plus tôt. Un groupe se dirige vers Cabanocé, alors que d'autres vont coloniser de nouveaux sites à La Manque, à La Pointe, à Côte Gelée (près de ce qui est maintenant Lafayette) et au poste des Opelousas sur la rive ouest du bayou del Puent. La décennie suivante est marquée par plusieurs autres migrations dont certaines – du poste des Opelousas vers la Prairie Bellevue ou de La Manque et La Pointe

vers la rivière Vermillion – résultent de conflits entre Acadiens et Créoles. Dans les années 1780 et 1790, ce sont les bayous Lafourche et Terrebonne qui accueillent la plupart des migrants à l'échelle infrarégionale, notamment ceux venus de la première Côte acadienne et du Bayou des Écores, près de Baton-Rouge.

Les Acadiens ne sont pas seuls à participer à la redistribution du fait francophone. Il en va de même des Marrons, comme on nomme les esclaves en fugue, à la fin du XVIII^e siècle. Ces esclaves forment des communautés informelles à la marge de l'œkoumène louisianais, toujours centré sur les berges du Mississippi et des quelques bayous à proximité. C'est à la périphérie immédiate des plantations, dans les zones de marécage et de cyprès, qu'ils s'installent. Cette proximité leur permet de s'approvisionner grâce à des raids dans les plantations. Les cyprès étant également le site d'exploitations forestières créoles et anglo-américaines, les Marrons



Cartographie: Émilie Lapierre Pintal, CIEQ
Source: Brasseaux, 1987

profitent de la présence des moulins à scie, coupant et équarissant les cyprès en échange d'une rémunération à la pièce. Les réseaux enchevêtrés de sentiers qu'ils mettent en place dans les cyprières, et qu'ils sont souvent seuls à maîtriser, compliquent passablement la tâche de ceux qui ont pour mission de les ramener à leur condition d'esclave. Bien que ces géographies marronnes soient présentes presque partout en périphérie des plantations, c'est dans le « Bas du Fleuve », dans la plaine deltaïque du Mississippi en aval de La Nouvelle-Orléans, que vivent la plupart des Marrons. L'une des communautés les plus influentes, celle de *Gaillardeland* (située dans la paroisse actuelle de Saint-Bernard), occupe un vaste territoire non organisé dans les environs du bayou Marron (Hall, 1992).

Une mosaïque sociale et géographique

Le portrait francophone en Louisiane se complexifie avec l'arrivée des exilés acadiens, d'autant plus que ceux-ci se

mêlent peu aux populations créoles en place. Alors que les premiers ont tendance à vivre sur de petites exploitations agricoles fondées sur la famille et la subsistance, les seconds forment d'ordinaire l'élite politique, militaire et marchande de La Nouvelle-Orléans ou dirigent des exploitations commerciales agricoles (plantations de canne, de riz et d'indigo surtout) ou d'élevage (Dormon, 1983). En outre, le peuplement acadien favorise l'isolement géographique des exilés qui, à son tour, accentue la distance sociale avec les populations créoles. L'isolement géographique découle en partie des politiques de peuplement imposées par les autorités coloniales, mais repose aussi pour beaucoup sur la quête acadienne de réunification familiale. Cet isolement social et géographique est entretenu également par les préjugés de chacun des groupes envers les autres. Voyant souvent d'un mauvais œil l'irruption acadienne sur ce qu'elles considèrent, ancienneté de peuplement oblige, leurs territoires,

les populations créoles brossent un portrait peu flatteur de ces « paysans rétrogrades » et anticléricaux acadiens. En retour, les Acadiens n'hésitent pas à dépeindre les Créoles comme arrogants, matérialistes et « esclavagistes ». Bien sûr, ces « distinctions » socioculturelles ne sont pas étanches, comme en témoigne la tendance chez certaines familles acadiennes à se lancer dans l'exploitation marchande des plantations et dans l'usage d'esclaves (Brasseaux, 1987).

L'achat en 1803 de la Louisiane par les États-Unis et l'arrivée progressive mais soutenue de migrants anglo-américains et étrangers ne contribuent en rien à la diminution de cette distance sociale, bien au contraire. Ces changements démographiques confirment l'orientation marchande de l'économie louisianaise et accentuent les préjugés créoles envers l'économie paysanne pratiquée par la plupart des Acadiens. Les divisions socioéconomiques au sein de la population acadienne sont accentuées : si la grande majorité des

Acadiens va avoir tendance à se marginaliser encore davantage – ce que confirme la migration dans les premières décennies du XIX^e siècle d'Acadiens vers l'ouest, dans les prairies, ou vers les marais côtiers au sud des bayous Lafourche et Terrebonne – une petite minorité, l'élite marchande acadienne, sera plus encline à s'« américaniser » ou à se « créoliser » (Dormon, 1983).

Émergence d'une culture métissée cadienne

Ces divisions d'ordre socioculturel contribuent à l'émergence d'une culture métissée sur fond d'ethnicité acadienne, la culture cadienne, tout particulièrement dans les enclaves acadiennes – dans les prairies occidentales les plus éloignées du Mississippi, dans les terres marécageuses de la rivière Atchafalaya et du bayou Lafourche, ainsi que dans les marais côtiers (Comeaux, 1978 ; Dormon, 1983). Sous des dehors de société « rétrograde », « traditionnelle » et au sentiment identitaire hermétique, la réalité acadienne se révèle d'une rare flexibilité culturelle. Dès les premiers temps de leur arrivée, les exilés acadiens montrent un sens de l'adaptation culturelle que certains considèrent comme plus aiguisé que

celui des Créoles, notamment dans le domaine agricole (Brasseaux, 1987). Les Acadiens possèdent ainsi une capacité d'« absorption » culturelle qui s'exprime autant par des ajouts à leur culture traditionnelle – pensons à l'incorporation de produits, tels que la semoule de maïs ou la poudre de filé, à la tradition culinaire acadienne ou à l'adoption du gris-gris, une magie d'origine afro-caraïbéenne (Dormon, 1983) – que par l'assimilation d'autres francophones, spécialement les Créoles blancs et les gens de couleur libres qui, en retour, amènent leur lot de traditions africaines et amérindiennes à cette culture cajine en gestation (Frenette, 1998). La « cajination » des non-Acadiens repose aussi en bonne partie sur des critères d'ordre socioéconomique : l'élite anglo-américaine et créole inclut l'ensemble des populations pauvres qui avoisinent les Acadiens dans la catégorie *cajuns* (Brasseaux, 1992).

Le tournant démographique des années 1830

L'immigration massive d'Anglo-américains et d'étrangers (Anglais, Écossais, Irlandais et Allemands notamment) dans les années 1830 et 1840 creuse encore le fossé socio-

culturel entre le monde urbain, celui des plantations (sur le Mississippi, mais aussi sur le bayou Tèche et en amont du bayou Lafourche) davantage créole et celui des enclaves cajines. Ce nouvel apport migratoire favorise l'émergence d'une anglophonie qui touche les communautés francophones du Mississippi – celles de Bâton-Rouge et de La Nouvelle-Orléans surtout –, lesquelles constituent les principales communautés d'accueil des nouveaux arrivants. L'anglais devient rapidement la langue dominante dans l'espace public et économique ; moins du quart de la population blanche de La Nouvelle-Orléans parle alors le français (Cowan, 1998 ; Lachance, 1988). Les enclaves cajines deviennent dès lors les principaux bastions de survivance du fait français, la résolution cajine de se distinguer de l'« Anglo-américain » se couplant aux différences socioéconomiques et à l'ostracisme. L'usage du français persiste d'autant mieux que les Cajins profitent des nouveaux apports francophones et, protégés par les marécages de l'Atchafalaya, ils demeurent majoritaires sur le plan démographique jusqu'en 1870 (Brasseaux, 1992 ; Dormon, 1983).

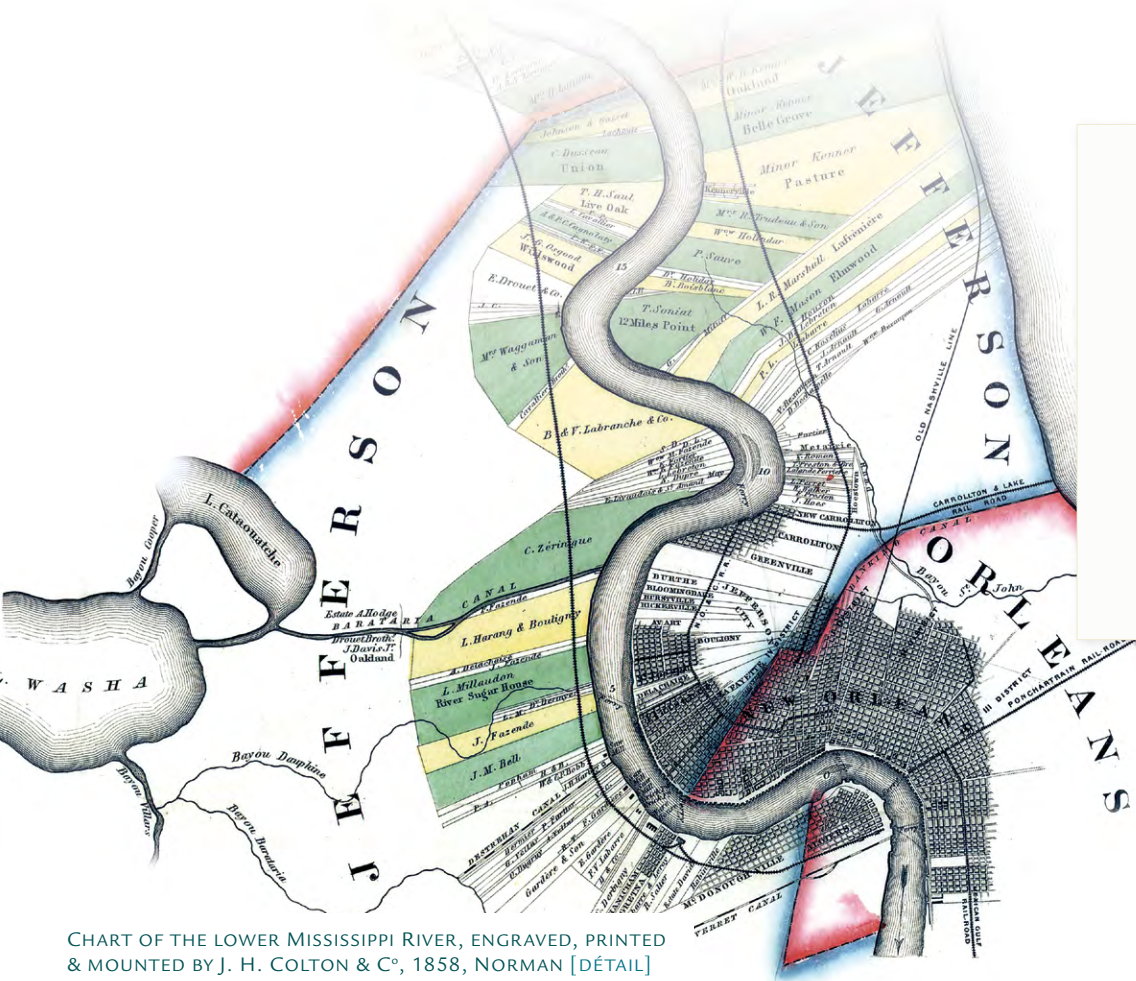


CHART OF THE LOWER MISSISSIPPI RIVER, ENGRAVED, PRINTED & MOUNTED BY J. H. COLTON & C^o, 1858, NORMAN [DÉTAIL]
Marie Adrien Persac. Library of Congress, Geography and Map Division, G4042.M5G46 1858. P4

.....
Aussi majoritaires soient-ils sur le plan démographique, les Cajins, et avec eux l'ensemble des francophones louisianais, se retrouvent de plus en plus marginalisés sur les plans économique et politique, une situation qui menace bien évidemment le maintien du français dans l'espace public et qui, à terme, expose les francophones aux forces assimilatrices anglo-américaines.

LES IMMIGRANTS FRANCO-EUROPÉENS

Par Matteo Sanfilippo

APRÈS LE TRAITÉ DE PARIS DE 1763 COMMENCE UNE NOUVELLE PHASE DES RAPPORTS ENTRE L'EUROPE DE LANGUE FRANÇAISE (FRANCE, PAYS-BAS AUTRICHIENS QUI DEVIENDRONT PLUS TARD LA BELGIQUE, COMTÉ DE NICE, SUISSE ROMANDE, ROYAUME DE SAVOIE) ET L'AMÉRIQUE DU NORD. CETTE HISTOIRE N'EST PAS TRÈS CONNUE, OU MAL CONNUE : CES QUELQUES PAGES CONTRIBUENT À EN SYNTHÉTISER LES GRANDES LIGNES ¹.

Une nouvelle Amérique

Les liens entre la France et l'Amérique du Nord se relâchent après 1763 et les départs vers cette dernière se font plus rares. Toutefois, ils ne cessent pas complètement et, si seulement une vingtaine de Français se rendent au Canada entre 1763 et 1789, quelques-uns vont chercher fortune dans les anciennes colonies britanniques. La Révolution américaine embellit l'image de l'Amérique, mais en dehors de toute liaison avec le Canada et les anciennes colonies françaises. Ce sont les États-Unis qui incarnent désormais l'Amérique, et plusieurs milliers de soldats et marins français se battent contre l'Angleterre, vengeant la défaite de 1760. Rappelons aussi qu'après 1782, tous les militaires français ne repartent pas, ceux qui restent forment de petites communautés. À Boston, par exemple, à la fin de la décennie, on trouve encore une vingtaine de familles françaises : elles achètent l'ancienne église huguenote et la transforment en paroisse catholique de langue française.

À la fin des années 1780 subsistent donc des noyaux de langue française en Amérique du Nord, en dehors des établissements de l'ancienne Nouvelle-France et des communautés acadiennes dispersées. De plus sont

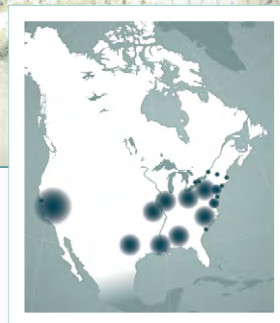
nées de nouvelles, mais très petites communautés d'émigrants français à Boston et à New York (si nous nous fions du moins aux rapports ecclésiastiques envoyés à Rome) et quelques émigrants béarnais sont mentionnés en Californie. C'est une présence éparse et très hétérogène, d'autant plus que ces migrants sont dispersés entre une nouvelle nation, les États-Unis, et des colonies dépendant de l'Angleterre ou de l'Espagne. C'est néanmoins à ces noyaux que se greffent les nouveaux arrivés.

Rêves de colonisation et Révolution française

De fait, même si les immigrants franco-européens ne sont encore pas très nombreux, quelque chose commence à bouger. N'oublions pas que Paris devient alors un centre important pour la diplomatie et l'économie états-uniennes : les hommes d'affaires américains se rendent en France pour y chercher des capitaux, faisant miroiter un nouveau rêve de colonisation de terres vierges et riches. Entre 1783 et 1788, ces projets ne trouvent pas d'écho et les entrepreneurs américains n'obtiennent ni capitaux, ni colons européens, mais la Révolution va tout changer. De fait, la crise de 1789 favorise les plans de nouveaux

investissements outre-Atlantique, poussant des centaines de Français à traverser l'océan.

La plus connue de ces tentatives de colonisation a lieu à Gallipolis, sur les bords de la rivière Scioto en Ohio. Claude-François-Adrien, marquis de Lezay-Marnésia, va y conduire un millier de colons en 1790. Très peu s'installent vraiment, malgré les visées du projet initial, tellement gigantesque qu'on a demandé à Rome de désigner un évêque pour la Nouvelle-France de l'Ohio. Les immigrants découvrent que la question de la propriété des terres n'est pas réglée, que l'hiver est trop dur, qu'il n'y a rien sur place. Quelques-uns s'arrêtent à mi-chemin, d'autres repartent pour la France. En 1795, 92 personnes résistent encore à Gallipolis, mais vers 1810 elles sont presque toutes parties. Entre temps, quelques-uns des anciens « colonisateurs » se sont rendus à la Nouvelle-Orléans, d'autres à Saint-Louis. En 1792, Lezay-Marnésia acquiert avec d'autres Français un nouveau domaine sur les bords de la rivière Susquehanna en Pennsylvanie : il l'appelle Asylum, car l'objectif est d'offrir un refuge à ceux qui quittent la France révolutionnaire et, pendant quelques années, les émigrés français y font effectivement escale.





WILKES-BARRE, RIVES DE LA RIVIÈRE SUSQUEHANNA, 1816
Francis Hall. Bibliothèque et Archives Canada, n° C-003237

Les rives de la rivière Susquehanna, Pennsylvanie, sont le refuge de plusieurs nobles français qui quittent la France révolutionnaire. Ils y fondent Asylum (à un peu moins d'une centaine de kilomètres au nord-ouest de Wilkes-Barre), aussi connu sous le nom de French Town. Cette communauté ne durera que quelques années seulement, mais elle reste tout de même inscrite dans le paysage toponymique aujourd'hui sous le nom du canton Asylum.

À partir de 1800, cependant, les mesures prises par Napoléon facilitent le retour en France et l'établissement est presque complètement abandonné.

Si les essais de colonisation échouent, l'émigration française vers l'Amérique du Nord ne s'arrête pas pour autant. Plusieurs témoignages laissent penser que, pendant la Révolution, 25 000 Français émigrent aux États-Unis, dont ceux qui ont quitté Saint-Domingue. Les historiens sont

encore en train de débattre du chiffre, mais cela donne au moins un ordre de grandeur. Cela n'explique toutefois pas pourquoi cette émigration n'a pas produit de véritable croissance de la présence française. Nous devons tenir compte du fait qu'elle est très hétérogène. À une première vague royaliste, d'ailleurs échelonnée sur plusieurs années, succèdent des arrivées de groupes très différents : révolutionnaires modérés effrayés par les dérapages

de la Révolution, républicains menacés par le coup d'État du Directoire, républicains et royalistes bannis par l'Empire, enfin Français expulsés de Cuba en 1809. La plupart de ces émigrés se dirigent vers les États-Unis. Sur les 25 000 déjà mentionnés, seuls 200 laïcs environ et une cinquantaine de prêtres réfractaires migrent au Canada dans la période 1791-1815. À ces retours s'ajoutent les vétérans belges, français et suisses de deux régiments

1820-1830	8 497
1830-1840	45 575
1840-1850	77 262
1850-1860	76 358
1860-1870	35 986

Détail pour la période 1845-1855			
1845	7 663	1850	9 381
1846	10 583	1851	20 126
1847	20 040	1852	6 763
1848	7 743	1853	10 770
1849	5 841	1854	13 317

Source: compilations de l'auteur

de mercenaires suisses utilisés par les Britanniques durant la guerre de 1812-1814, et qui décident de ne pas se réengager en 1815.

Les lieux d'implantation

Du côté du Canada, rappelons la énième tentative de colonie royaliste. En 1797, les autorités britanniques concèdent quatre cantons dans le Haut-Canada au comte Joseph-Geneviève de Puisaye, mais seule une quarantaine d'immigrants arrive, cinq d'entre eux s'arrêtant à Kingston et les autres s'établissant à Windham, au nord de York. Quant à de Puisaye, il s'installe à Niagara et il ne rend que rarement visite à ses compatriotes de Windham. En 1799, 25 immigrants seulement sont encore là ; deux ans plus tard, de Puisaye lui-même rentre en Angleterre. Aux États-Unis, les émigrants de cette période débarquent dans les ports de Boston, New York ou Charleston, mais ne s'y arrêtent pas. Quelques-uns défrichent les terres du nord de l'État de New York, comme le témoigne le récit de la marquise de la Tour du Pin (*Journal d'une femme de cinquante ans, 1778-1815*), dont le mari s'établit près d'Albany en 1795. Mais la plupart s'installe dans des villes (Boston et New York par exemple) ou à proximité. Environ 3 000 émigrés s'intègrent ainsi à Philadelphie pendant les années 1790, en s'appuyant sur une communauté française dotée depuis les années 1780 d'une presse en langue française (*Le Courrier de l'Amérique*, imprimé à 500 exemplaires, et des publications spécialisées), d'une librairie et même d'une imprimerie.

Le pôle majeur de la France émigrée est donc en Pennsylvanie, mais beaucoup d'immigrés choisissent aussi

les Carolines (où demeurent encore des vestiges de l'ancienne émigration huguenote) ou se dispersent dans le New Jersey, le Delaware, le Maryland et la Virginie. On ne doit pas oublier non plus le rôle de La Nouvelle-Orléans, ainsi que l'ensemble de la Louisiane, mais elles font encore partie de l'empire colonial espagnol, avant d'être reprises par Napoléon Ier et vendues aux États-Unis en 1803. Quoi qu'il en soit, La Nouvelle-Orléans est encore une ville française, ou du moins francophone, et il s'agit aussi d'un des plus grands ports de l'Atlantique : pour les Français, elle demeure l'une des portes de l'Amérique.

Immigration cléricale et franc-maçonnique

Si 99 % des immigrants sont laïcs, n'oublions pas la centaine de prêtres réfractaires qui arrivent pendant les années 1790. Parmi eux seront choisis certains des premiers évêques américains (en 1833 encore, 6 évêques sur 12 sont d'origine française), les autres se chargent de l'éducation catholique. De fait, des prêtres français (plus tard également des congrégations féminines) continuent d'émigrer aux États-Unis dans les premières décennies du XIX^e siècle et, dans quelques cas, les sources témoignent d'une véritable migration, incluant des laïcs. En 1817, Louis-Guillaume-Valentin Dubourg s'embarque ainsi à Bordeaux pour Saint-Louis et il est accompagné « de cinq prêtres, quatre sous-diacres, quelques jeunes clercs, et un petit nombre d'ouvriers » (Turin, 1822 : 8).

La présence et l'importance de cette émigration cléricale pourraient faire penser à un courant d'ensemble fortement religieux, mais les nouveaux

arrivés ne sont pas forcément catholiques. Les Français immigrés pendant la Révolution ou l'Empire développent aussi un réseau anticlérical, se fondant sur un certain nombre de loges maçonniques. Celles-ci ont été introduites à La Nouvelle-Orléans et aux Antilles dans les années 1750 et 1760. Après 1793, les loges de la Louisiane ont été renforcées par l'arrivée des francs-maçons rescapés de Saint-Domingue. Entre temps, la maçonnerie française s'est aussi implantée dans d'autres villes et États américains : Baltimore (1765), Virginie (à partir des années 1780), Philadelphie (dès 1797), New York (dès 1806). Ces fondations créent de nouveaux liens entre la France et les États-Unis, et favorisent soit l'arrivée d'exilés, soit les contacts après 1815.

La présence maçonnique fait contre-poids à celle des prêtres français et augmente les différends à l'intérieur de la communauté immigrée. Celle-ci a déjà vécu l'opposition entre royalistes et républicains d'avant la Restauration en France, et est souvent divisée pour des raisons politiques. Cela accélère d'ailleurs la tendance à s'intégrer à la société locale, favorisant l'abandon des réseaux immigrés, ou à repartir le plus tôt possible pour la mère patrie. La même situation va se répéter après 1848 et surtout après 1852, quand les communautés se partageront entre républicains et partisans du Second Empire.

L'importance des chaînes migratoires après 1815

Après la chute de Napoléon I^{er}, un grand nombre d'émigrés rentrent en France, tandis que Joseph et Jérôme Bonaparte, deux frères de l'empereur,

se rendent en Amérique du Nord, où ils sont vite rejoints par plusieurs membres de leur famille et d'autres « napoléoniens ». Les Bonaparte s'installent au New Jersey, dans l'État de New York et en Pennsylvanie, tandis que d'autres préfèrent La Nouvelle-Orléans. Certains tentent de fonder des colonies bonapartistes beaucoup plus éloignées, comme Démopolis en Alabama ou le Champ d'Asile au Texas : quand ces tentatives échouent, la plupart partent pour la Louisiane ou s'éparpillent dans d'autres États.

Le manque de données nous empêche d'évaluer le nombre véritable de ceux qui sont partis après 1815, mais nous pouvons prendre en compte le fait que la France connaît en 1817-1818 une de ses crises économiques les plus dramatiques, et nous savons que pendant ces deux années plusieurs partent pour des raisons économiques ou par crainte de la réaction royaliste. Les historiens estiment que le solde de ces premières vagues d'émigration est positif : ils se réfèrent à ce sujet aux biographies de ceux qui ont fait fortune outre-mer, comme les Dupont de Nemours. En outre, plusieurs études régionales montrent comment la disette de 1817-1818 relance les chaînes migratoires qui liaient déjà

régions françaises et nord-américaines, comme l'Alsace et la Louisiane, ou encore l'Alsace et les États de New York et de Pennsylvanie.

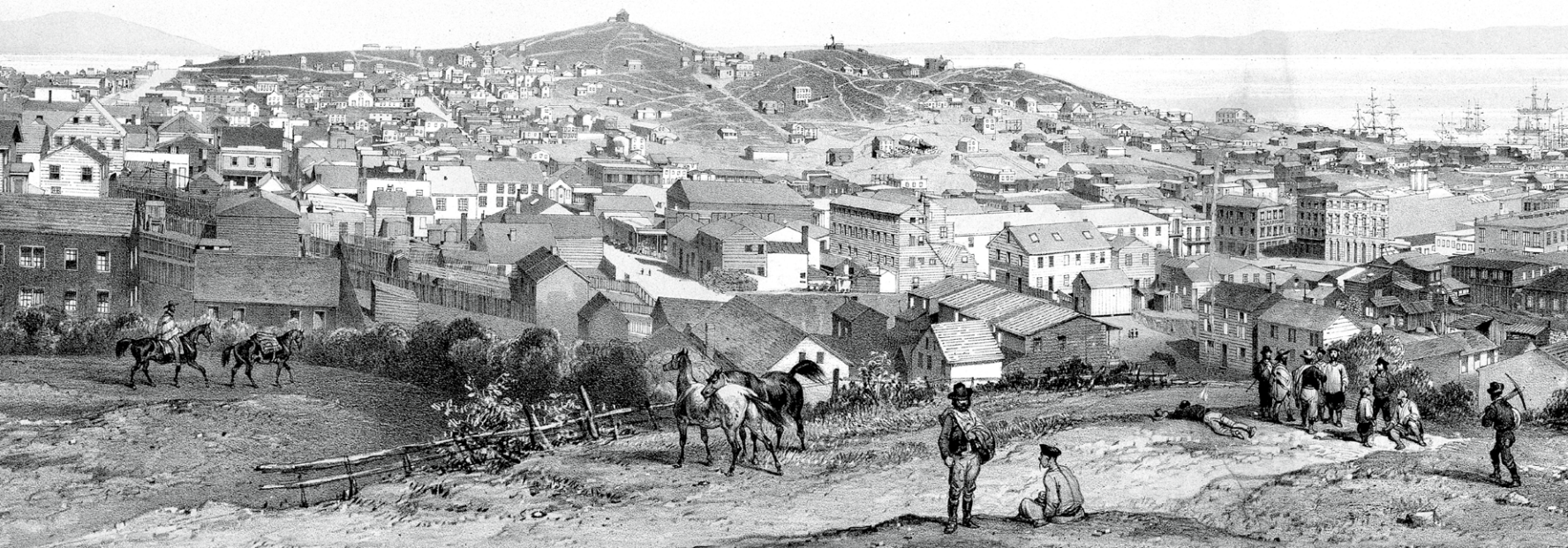
Après 1819, nous commençons à avoir des données plus fiables, en particulier les demandes de passeports et listes des passagers qui débarquent aux États-Unis. Elles montrent qu'une bonne partie des émigrants suivent à rebours la route du coton, c'est-à-dire qu'ils partent du Havre pour débarquer à La Nouvelle-Orléans. En même temps, nous retrouvons d'autres destinations et nous nous apercevons que plusieurs s'embarquent pour New York, où l'évêque catholique signale en 1830 la présence de plusieurs Français. Des études régionales montrent aussi la naissance de petites chaînes migratoires. Vers 1820, des familles provenant de la Haute-Saône, de la Haute-Marne et des Vosges fondent Frenchville en Pennsylvanie. Après 1835, on part de Lorraine, surtout du côté de langue allemande, pour l'Arkansas, l'Indiana, l'État de New York, ainsi que pour les villes de Cincinnati et Détroit et pour le Canada. Il s'agit de petites vagues, mais caractéristiques des régions françaises d'émigration au XIX^e siècle, c'est-à-dire des régions les plus périphériques où l'on parle une

langue autre que le français : l'Alsace et la Lorraine germanophones, les alentours de Bayonne où l'on parle basque.

La Californie, un attrait durable

L'immigration augmente entre 1846 et 1854 en raison de plusieurs facteurs : pression démographique et crise de subsistance dans les campagnes, crise politique après 1848, attrait de la ruée vers l'or en Californie. Celle-ci accueille déjà des Français depuis le XVIII^e siècle. Au XIX^e, des Béarnais émigrés en Espagne participent à la colonisation de la région. Plus tard, quelques Français se déplacent entre La Nouvelle-Orléans, Saint-Louis et la Californie, en s'appuyant sur les communautés francophones existantes, composées de Canadiens, de Français, de Wallons et de Suisses. De plus, l'indépendance mexicaine en 1821 pousse plusieurs émigrants des Basses-Pyrénées ainsi que de certains ports de l'Atlantique (surtout bretons ou girondins) à des allers et retours presque continuels entre le Mexique et la Californie. Quelques-uns décident de rester définitivement dans la région après l'occupation américaine de 1846. Après 1830, des Français travaillent dans les villes de Monterey, Los Angeles et San Francisco (comme médecins et

La Californie accueille sa part des immigrants franco-européens qui s'installent aux États-Unis, soit particulièrement à partir de la fin des années 1840, au moment de la ruée vers l'or. San Francisco, où vivent alors plus du quart des Franco-Californiens, profite de cet essor.



enseignants, marchands et femmes de ménage), ainsi que dans les campagnes (comme viticulteurs et ensuite *rancheros*) et dans les forêts (comme bûcherons et comme entrepreneurs).

À partir de 1848, la ruée vers l'or attire les aventuriers, mais elle est aussi utilisée par le gouvernement français pour se débarrasser d'un certain nombre de quarante-huitards. Certaines sources parlent de 175 000 Français (dont 70 000 femmes) en Californie en 1856, et surtout de l'essor de la communauté de San Francisco. Toujours est-il qu'en 1860, quand la ruée vers l'or est terminée, 7,7 % des Français aux États-Unis (8 463 sur 109 870) résident en Californie et parmi ces Franco-Californiens 2 203 habitent San Francisco.

1848, dernière vague révolutionnaire

La fin des espoirs révolutionnaires pousse aussi plusieurs adeptes de l'utopisme de Fourier à émigrer en Amérique du Nord pendant les années 1840 et 1850. Entre 1842 et 1858, ils tenteront de fonder plus d'une quarantaine d'établissements (phalanstères) et des fouriéristes sont très actifs dans plusieurs villes états-uniennes, notamment à New York et au Texas. C'est au Texas justement que les fouriéristes

donnent vie à une « société de colonisation euro-péo-américaine au Texas » en 1854, dissoute deux ans plus tard, mais qui ouvre la voie à des tentatives plus solides comme la société gérée par Henri Castro, ce dernier persuadant plusieurs Alsaciens, Franks-Comtois et Lorrains de coloniser les terres à l'ouest de San Antonio. Entre-temps, le Texas a aussi vu échouer les tentatives d'installation du mouvement icarien fondé par Étienne Cabet. À la veille de la Révolution de 1848, 69 icariens s'embarquent pour La Nouvelle-Orléans. Ils veulent fonder une communauté dans les environs de Dallas, mais la tentative n'aboutit pas et finalement, en 1850, ils se replient sur Nauvoo dans l'Illinois. L'expérience ne réussit pas vraiment non plus et les icariens vivent dans des conditions épouvantables. Dans les années suivantes, tandis que la communauté de Nauvoo meurt lentement, de nouvelles tentatives ont lieu au Missouri et en Illinois. La plupart de ces essais échouent encore, mais celui de Corning en Iowa dure jusqu'en 1888.

La dispersion des Belges et des autres francophones

La présence française aux États-Unis augmente après 1848 et entraîne aussi

l'arrivée de Belges, Suisses, Niçois et Piémontais francophones. Par exemple, les Belges composent le gros de l'expérience fouriériste de Victor Considerant au Texas. Les Suisses et les Piémontais francophones ne sont pas vraiment nombreux, tandis que Nice devenant française, il sera difficile de la considérer comme un cas à part. En revanche, on peut aisément distinguer les Belges des autres groupes de langue française. En 1850, 1 313 habitants des États-Unis sont nés en Belgique, dix ans plus tard ils sont 9 072. Dans les années 1830 et 1840, l'émigration belge vers les États-Unis ne dépasse pas 1 500 ou 2 000 personnes, dont la plupart proviennent de la province du Luxembourg et se dispersent dans leur nouvelle patrie. Le seul noyau belge est en Indiana, un petit village appelé Léopold d'après le nom du premier roi de Belgique. Dans les années 1850, plusieurs milliers de Belges, en particulier des Brabançons wallons, partent vers le Wisconsin. En même temps, les autorités belges organisent le départ de plusieurs centaines de mendiants, vagabonds et condamnés libérés, utilisant l'émigration comme remède à la pauvreté, mais à la fin de la décennie le gouvernement américain proteste.



SAN FRANCISCO, 1853
Library of Congress, Prints and Photographs
Division, LC-USZ62-45602

Le Canada, une destination boudée

Si, en dépit de son intérêt sur le plan qualitatif, l'émigration de langue française vers les États-Unis est peu importante du point de vue quantitatif, l'émigration vers le Canada et les autres colonies britanniques est encore plus réduite. Quoique les Français qui arrivent au Canada après 1815 ne soient pas nombreux, plusieurs d'entre eux occupent une place importante dans la société canadienne, surtout bas-canadienne. Le *Dictionnaire biographique du Canada* permet

de retrouver un certain nombre de médecins et surtout d'enseignants, de journalistes et d'imprimeurs, des marchands et des peintres. Les Belges ne sont pas plus nombreux et, en 1859, un comité canadien étudiant la problématique de l'immigration suggère d'en attirer davantage en octroyant aux émigrants belges une aide financière pour défrayer le coût du transport ainsi que des terres gratuites. La proposition est approuvée, mais cette démarche ne séduit pas les émigrants belges. Depuis 1850, les autorités

canadiennes s'intéressent à l'immigration française et belge, et cherchent à la solliciter, tandis qu'en Europe on commence à envisager de migrer au Canada. Le gouvernement français ouvre un consulat à Québec en 1859 et, à partir des années 1860, des agents d'immigration canadiens sont actifs en France et en Belgique.

En conclusion, les migrations franco-européennes vers l'Amérique du Nord n'ont jamais été très importantes et il y a beaucoup de retours en France. La plupart des immigrants français proviennent des régions des Basses-Pyrénées ou du Bas-Rhin, les Belges du Brabant wallon ou des Flandres. Cette population se compose donc d'individus qui ne parlent pas toujours français et qui, tôt ou tard, sont confondus avec d'autres groupes. Ainsi, les statistiques américaines de l'époque réfèrent aux taux de mariage élevés entre Français et Allemands à La Nouvelle-Orléans sans comprendre qu'il s'agit de mariages entre Français et Alsaciens. Ou encore la documentation vaticane signale des conflits dans les années 1850 et 1860 entre les évêques de Buffalo et les fidèles germanophones de la paroisse de Saint-Louis, qui sont en fait d'origine alsacienne et qui se servent de leur lien avec la France pour défendre leurs privilèges. L'immigration franco-européenne est donc difficile à cerner, excepté pour certaines arrivées liées à des conjonctures politiques particulières : arrivée de royalistes ou d'autres exilés de la Révolution française, bonapartistes, fouriéristes, icariens et quarante-huitards. Toutefois, une attention excessive portée à ces phénomènes de migration politique ou à certains cas de réussite sociale fait oublier le caractère économique de l'émigration de la première moitié du XIX^e siècle, suivie d'une longue période de présence dans le commerce, les services, l'hôtellerie et la restauration.



THE NEW RAILROAD BRIDGE ACROSS THE SUSQUEHANNA, FROM HAVRE DE GRACE TO PERRYVILLE, MARYLAND, 1866
Library of Congress, Prints and Photographs Division,
LC-USZ62-37849

L'ÉTABLISSEMENT DES CANADIENS FRANÇAIS DANS LES CANTONS DE L'EST

Par Jack I. Little

LA PRESSION DÉMOGRAPHIQUE EST DEVENUE AU DÉBUT DES ANNÉES 1830 UN PROBLÈME DANS LES SEIGNEURIES DU SAINT-LAURENT, DE LA CHAUDIÈRE ET DU RICHELIEU. ELLE SUBSISTE MALGRÉ LA PRÉSENCE D'UNE VASTE ÉTENDUE DE TERRES SITUÉE AU NORD DE LA FRONTIÈRE AMÉRICAINE, SUBDIVISÉE EN CANTONS ET OFFERTE EN FRANC ET COMMUN SOCAGE APRÈS 1792 : LES CANTONS DE L'EST. DES CANADIENS FRANÇAIS VONT PROGRESSIVEMENT S'Y INSTALLER, SURTOUT À PARTIR DES ANNÉES 1850¹.

Les obstacles à la colonisation

Alors que les cantons du sud ont attiré un nombre considérable de pionniers américains au début du XIX^e siècle et qu'il existe plus au nord des poches de peuplement britannique, cette zone est restée moins attirante que le Haut-Canada et le Midwest américain aux yeux des anglophones à la recherche de terres. Il faut dire que ce territoire du nord des Appalaches a une géographie physique très différente de celle des terres basses de la zone seigneuriale. Il jouit certes d'une quantité considérable de bons pâturages, d'une pluviosité abondante et d'un grand nombre d'emplacements convenant à des moulins à eau, mais son développement économique a longtemps été handicapé par l'absence d'un cours d'eau libre d'obstacle menant au Saint-Laurent. On peut mener le bétail en troupeau au marché à l'automne, mais il faut soit charger et décharger plusieurs fois les produits tels que la potasse à bord de barges descendant la Saint-François, soit les transporter en traîneau à Montréal l'hiver.

Cette situation est aggravée par le fait qu'une bonne part des terres des cantons a été accordée à des propriétaires absents à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle,

sans qu'on oblige ces derniers à respecter les conditions d'établissement (résidence, défrichement).

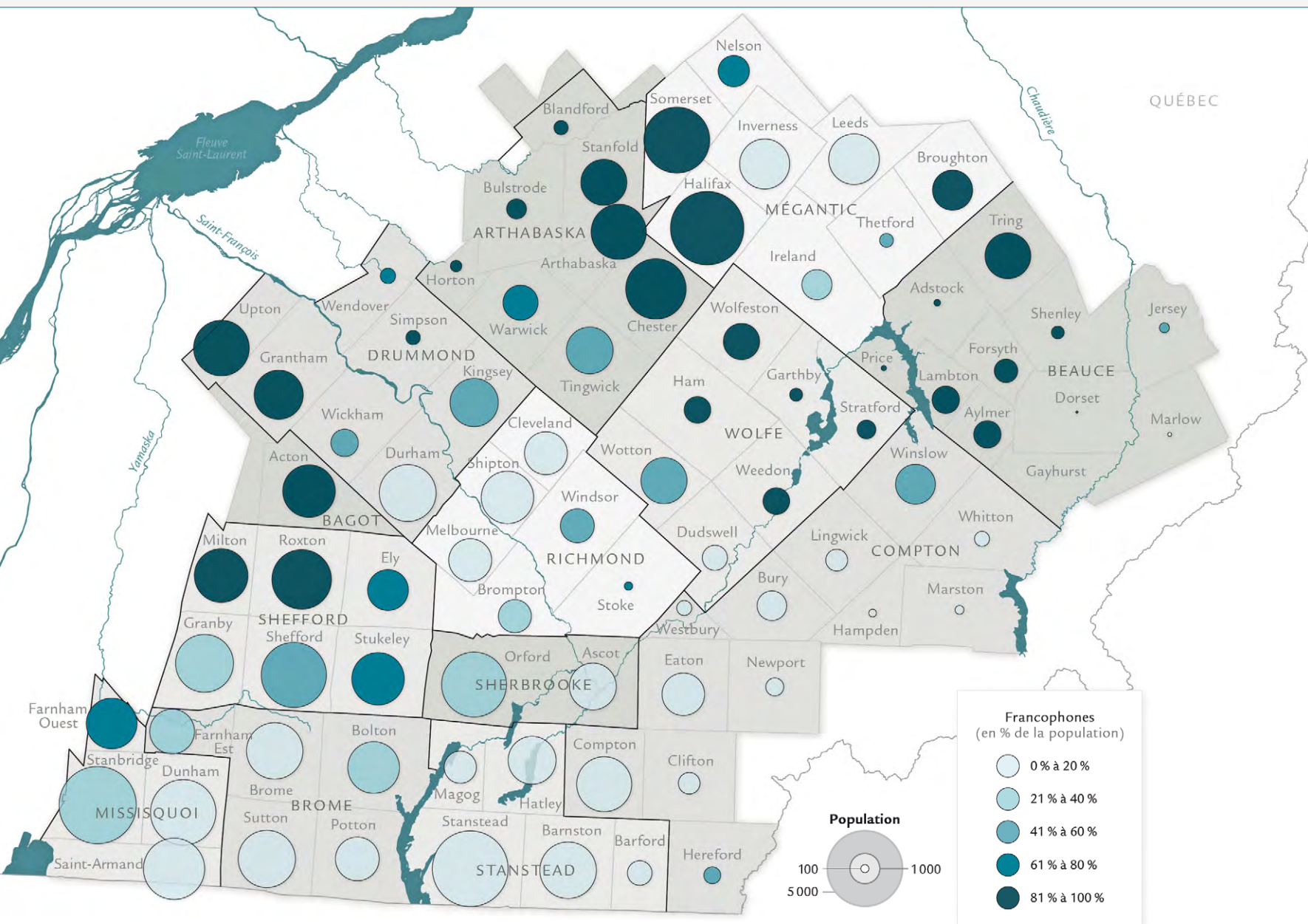
De plus, comme l'illustre le roman d'Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard, le défricheur* (publié en 1862), les colons qui ont commencé à migrer dans les années 1830 des seigneuries de la rive sud vers les cantons du nord, c'est-à-dire les Bois-Francs, ont dû traverser une longue ligne de marécages bordant le piémont.

La situation économique et politique va changer énormément dans la seconde moitié du siècle, mais, au départ, l'expansion des Canadiens français au-delà des limites de la zone seigneuriale fait ainsi face à des obstacles importants. Beaucoup d'entre eux toutefois persévèrent, car le recensement de 1844 révèle la présence de 14 580 Canadiens français dans les Cantons de l'Est, dont environ la moitié vit dans ce qui va devenir les comtés de Drummond, d'Arthabaska et de Mégantic. D'autres, originaires des vallées du Richelieu et de la Yamaska, sont nombreux à coloniser les cantons voisins des comtés de Missisquoi et de Shefford. Enfin, beaucoup travaillent dans les fermes ou dans les villages de la zone auparavant occupée par les Américains.

Lutter contre l'exode aux États-Unis

À cause des obstacles à l'expansion au-delà des seigneuries et de la crise économique, les Canadiens français commencent à émigrer aux États-Unis. Pour eux, l'alternative au travail dans les centres industriels en pleine croissance dans la province est en effet de devenir agriculteurs ou de travailler comme salariés aux États-Unis. Les Rébellions accélèrent cet exode et, en 1849, l'élite nationaliste est si inquiète qu'un comité parlementaire, présidé par P.-J.-O. Chauveau, est constitué pour faire le point. Dans son rapport, le comité souligne que quelque 20 000 habitants du Bas-Canada ont pris le chemin des États-Unis depuis 1844. Environ un émigrant sur trois est journalier, les autres étant fermiers. Ce sont des réfugiés ayant quitté la ville de Québec après l'incendie de 1845, des travailleurs de Québec et de Montréal chassés par les récessions économiques de 1842-1843 et de 1846-1849, des travailleurs forestiers de la région d'Ottawa eux aussi sévèrement touchés par les récessions, des fils d'agriculteurs incapables d'acheter des terres, des agriculteurs criblés de dettes des seigneuries, des agriculteurs démoralisés – malgré une bonne situation financière – par la succession





Sources : Recensement du Canada, 1861 ; Miles, 1860 : 31

POPULATION CANADIENNE-FRANÇAISE PAR DIVISIONS DE RECENSEMENT*
(effectifs et proportion)

	1844	1852	1861
1. Arthabaska	2 408 (77 %)	5 183 (83 %)	11 251 (86 %)
2. Bagot	121 (95 %)	352 (83 %)	2 249 (83 %)
3. Beauce	456 (54 %)	2 782 (87 %)	6 403 (94 %)
4. Brome	454 (7 %)	935 (11 %)	1 644 (13 %)
5. Compton	410 (7 %)	841 (11 %)	1 686 (17 %)
6. Drummond	3 167 (52 %)	5 049 (57 %)	7 592 (61 %)
7. Mégantic	2 050 (35 %)	5 564 (53 %)	9 735 (61 %)
8. Missisquoi	1 947 (17 %)	3 610 (25 %)	4 389 (29 %)
9. Richmond	501 (11 %)	664 (10 %)	1 312 (15 %)
10. Shefford	2 239 (35 %)	5 884 (53 %)	12 034 (68 %)
11. Sherbrooke	379 (15 %)	933 (19 %)	1 419 (24 %)
12. Stanstead	383 (4 %)	781 (8 %)	935 (8 %)
13. Wolfe	65 (12 %)	1 393 (62 %)	5 357 (82 %)
TOTAL	14 580 (23 %)	33 971 (36 %)	66 006 (47 %)

*Exclut les parties de divisions qui ne sont pas des cantons.
Source : Recensements du Canada



VUE DE SHERBROOKE AU CONFLUENT DES RIVIÈRES MAGOG ET SAINT-FRANÇOIS, VERS 1860
Encre du docteur G. J. Bompas. Société d'histoire de Sherbrooke

Profitant du développement du chemin de fer et de sa proximité avec le marché états-unien, Sherbrooke devient rapidement un important pôle industriel, notamment dans le secteur du textile. En 1860, près du quart de sa population est canadienne-française.

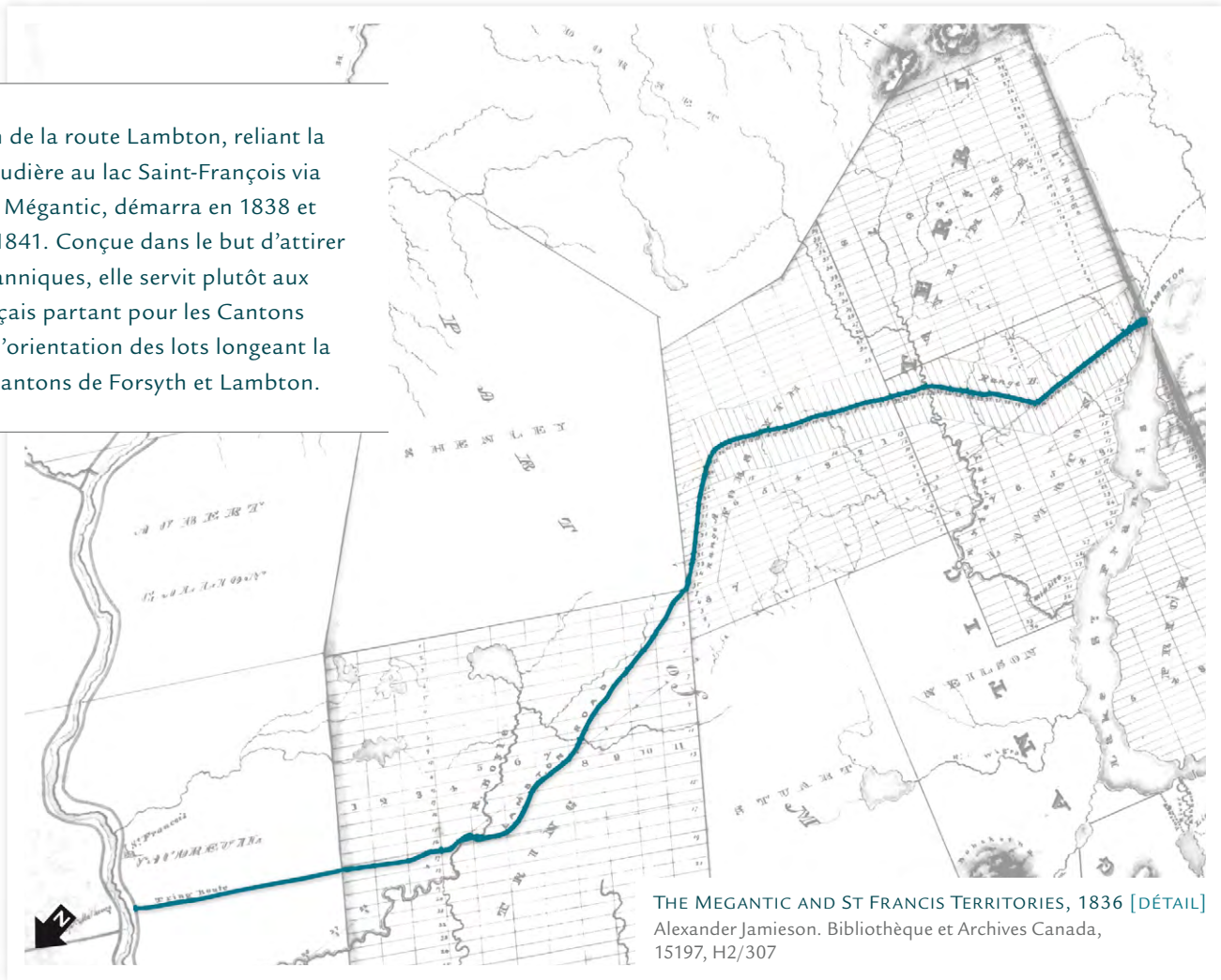
des récoltes déficitaires, des pionniers des nouveaux cantons découragés par l'isolement et les dures conditions imposées par les propriétaires absenteïstes et enfin des artisans ruraux souffrant de l'appauvrissement de leurs clients. Les émigrants incluent de plus, semble-t-il, un petit groupe de jeunes hommes instruits incapables de faire carrière dans des professions libérales aux effectifs pléthoriques ou dans une fonction publique dominée par les anglophones.

P.-J.-O. Chauveau recommande principalement la promotion de la colonisation du Canada-Est par les Canadiens français, cause que l'Église catholique et le gouvernement ont déjà commencé à appuyer

l'année précédente en mettant sur pied l'Association pour l'établissement des Canadiens français dans les Townships du Bas-Canada. C'est une idée du curé de Sherbrooke d'origine irlandaise, Bernard O'Reilly : pour lui, l'établissement dans les cantons est la solution au surpeuplement des seigneuries, à condition de prendre des précautions pour éviter l'assimilation des Canadiens français par la majorité anglo-protestante. Ses plaidoyers passionnés ont amené les jeunes membres radicaux de l'Institut canadien de Montréal à s'unir à l'évêque ultramontain Ignace Bourget afin de fonder cette association. Le parti au pouvoir, dirigé par Louis-Hyppolite La Fontaine, en vient à la conclusion

qu'il n'a guère d'autre choix que de soutenir le projet. De son côté, le gouverneur général, lord Elgin, accorde son entière collaboration lorsque Louis-Joseph Papineau – rentré depuis peu d'exil – profite d'une grande assemblée partisane pour insister sur les crimes commis par les Britanniques contre la nation canadienne-française. L'administration coloniale étant au bord de la faillite, Lord Elgin obtient les fonds nécessaires au projet de colonisation en convainquant la Grande-Bretagne de verser 80 000 dollars en compensation des dépenses encourues pour lutter contre l'épidémie de typhus ayant frappé les immigrants en 1847. Faisant écho aux propos du gouverneur Haldimand dans

La construction de la route Lambton, reliant la vallée de la Chaudière au lac Saint-François via la région du lac Mégantic, démarra en 1838 et fut achevée en 1841. Conçue dans le but d'attirer des colons britanniques, elle servit plutôt aux Canadiens français partant pour les Cantons de l'Est. Noter l'orientation des lots longeant la route dans les cantons de Forsyth et Lambton.



THE MEGANTIC AND ST FRANCIS TERRITORIES, 1836 [DÉTAIL]
Alexander Jamieson. Bibliothèque et Archives Canada, 15197, H2/307

les années 1780, lord Elgin déclare que le gouvernement devrait « remplir la zone frontalière de Français et les terres situées en arrière de Britanniques, qui peuvent ainsi préserver leur amour du foyer et de leurs institutions des influences américaines ».

L'aménagement des routes

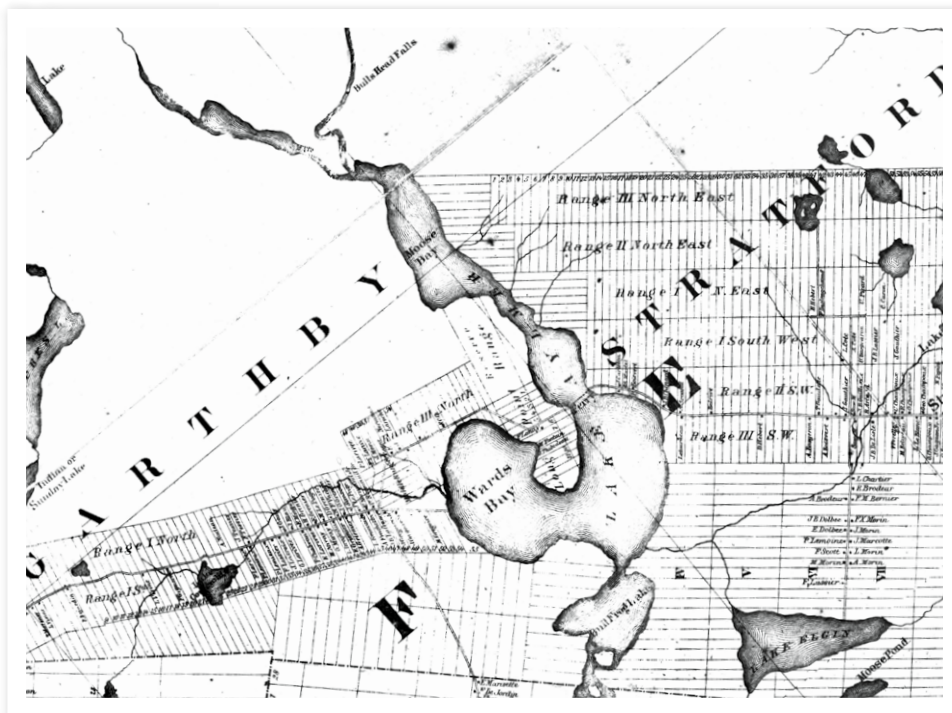
Vite ravagée par des querelles politiques internes, la section montréalaise de l'Association des Townships a néanmoins eu le temps de s'entendre avec la British American Land Company pour fonder un établissement permanent sur les terres de cette dernière, dans le canton Roxton de Shefford. Plus à l'est, la section de Québec coopère au projet de routes de colonisation du gouvernement dans ce qui deviendra les comtés de Wolfe, de Compton et de Beauce. Le but est d'accorder des concessions de cinquante acres

aux pionniers, qui sont également payés pour construire ces routes : cela n'empêche pas les familles qui se sont établies dans cette région isolée, au relief élevé et aux sols minces, de beaucoup souffrir au cours des années suivantes. La population canadienne-française passe, dans le seul comté de Wolfe, de 65 habitants en 1844 à 1 393 en 1852, mais, en raison des mauvaises conditions climatiques et de la fin des subsides gouvernementaux, beaucoup meurent presque de faim. Peu après, toutefois, les pionniers peuvent profiter du marché du bois stimulé par la construction du chemin de fer du Grand Tronc jusqu'à Portland (Maine), de sorte que la population du secteur augmente rapidement durant les années 1850. Malheureusement, le gouvernement subordonne les intérêts économiques des pionniers à ceux de la C. S. Clark & Cie de Portland qui,

grâce aux droits obtenus sur les terres publiques, accapare la majeure partie des ressources forestières du district.

Les effets bénéfiques de la réforme de l'administration municipale

La réforme de l'administration municipale réalisée au début des années 1850 est plus efficace que le projet des routes de colonisation dans la mesure où elle promeut l'établissement et la réussite des Canadiens français. En réponse aux séances de contestation et aux pétitions organisées par les prêtres missionnaires des Bois-Francs, le comité Chauveau de 1849 recommande que la construction des routes soit financée par la vente des terres appartenant à des propriétaires non résidents n'ayant pas payé leurs impôts. Afin de maintenir la pression sur le gouvernement, les douze prêtres desservant la région des



◀ MAP OF THE DISTRICT OF ST FRANCIS, CANADA EAST, FROM SURVEYS [...] UNDER THE DIRECTION OF O.W. GRAY, TOPOGRAPHICAL ENGR., 1863 [DÉTAIL] Bibliothèque et Archives Canada, H2/307/1863 ; Section 2/6

Plutôt que de réparer la route Lambton, impraticable plusieurs semaines par an du fait des crues, le gouvernement provincial prévoit de nouvelles routes de colonisation en 1848, dont le tronçon reliant la route Gosford au lac Aymer. Des lots de 50 acres sont distribués gratuitement par l'Association pour l'établissement des Canadiens-français dans les Townships du Bas-Canada, fondée pour soulager le chômage urbain. La première année, 79 familles s'installent à Garthby et à Stratford.

Bois-Francs publie en 1851 une brochure intitulée *Le Canadien émigrant, ou pourquoi le Canadien-Français quitte-t-il le Bas-Canada*, dont l'idée principale est que les Canadiens français quittent le Canada-Est parce que des spéculateurs font obstacle à la colonisation, surtout dans les Cantons de l'Est. Ils vendent leurs terres à un prix exorbitant, tout en imposant des conditions difficiles aux acheteurs, ou restent anonymes, afin d'éviter les corvées et les impôts sur les routes. Les missionnaires proposent de soumettre toutes les terres non défrichées à un impôt d'un penny l'acre, d'améliorer le réseau routier à l'aide de l'argent récolté et d'obliger les conseils municipaux à faire construire des routes dans leur district et à les entretenir.

Le gouvernement réagit en chargeant un comité, présidé par Thomas Fortier, « d'enquêter sur les causes

qui empêchent ou retardent le peuplement des Cantons de l'Est ». Plutôt que de se concentrer sur la réforme municipale, le comité Fortier propose un impôt provincial s'appliquant à toutes les terres des Cantons de l'Est, l'annulation des premières concessions sous prétexte que les lettres patentes ont été émises illégalement ou sur la base d'allégations mensongères, et l'adoption d'une législation protégeant les squatters d'une expulsion par des propriétaires absents sans que soient prises en compte les améliorations apportées. Le lieutenant de La Fontaine, A.-N. Morin, appuie plutôt une réforme de l'administration municipale s'apparentant à la Loi sur les municipalités (*Municipal Corporations Act*) du Canada-Ouest de 1849, mais La Fontaine autorise Fortier à présenter un projet de loi visant à lever un impôt spécial sur les

Cantons de l'Est pour la construction de nouvelles routes de colonisation. La réaction indignée des pionniers de langue anglaise, qui ont dans une large mesure financé leurs propres routes dans les cantons plus anciens, est conforme aux prédictions d'A.-N. Morin et le projet de loi est retiré.

Par ailleurs, le Conseil législatif n'adopte jamais les projets de loi sur les droits des squatters parrainés par les Rouges. Cependant, le gouvernement commence, en 1854, à verser annuellement des subsides pour les routes de colonisation. Plus important, il commence à accroître les pouvoirs et les obligations des conseils municipaux, allant jusqu'à adopter, en 1855, la Loi sur les municipalités et les routes (*Municipal and Road Act*). Dorénavant, les conseils sont légalement responsables de l'entretien des routes publiques et, contrairement

à ce qui se fait au Canada-Ouest, les terres peuvent être évaluées d'après leur superficie plutôt que d'après leur valeur. Le résultat est que les propriétaires absenteïstes de la région des Bois-Francs s'empressent de vendre leurs terres et que les prix restent limités, malgré la présence du chemin de fer et la croissance rapide de la population durant les années 1850.

La croissance des années 1850

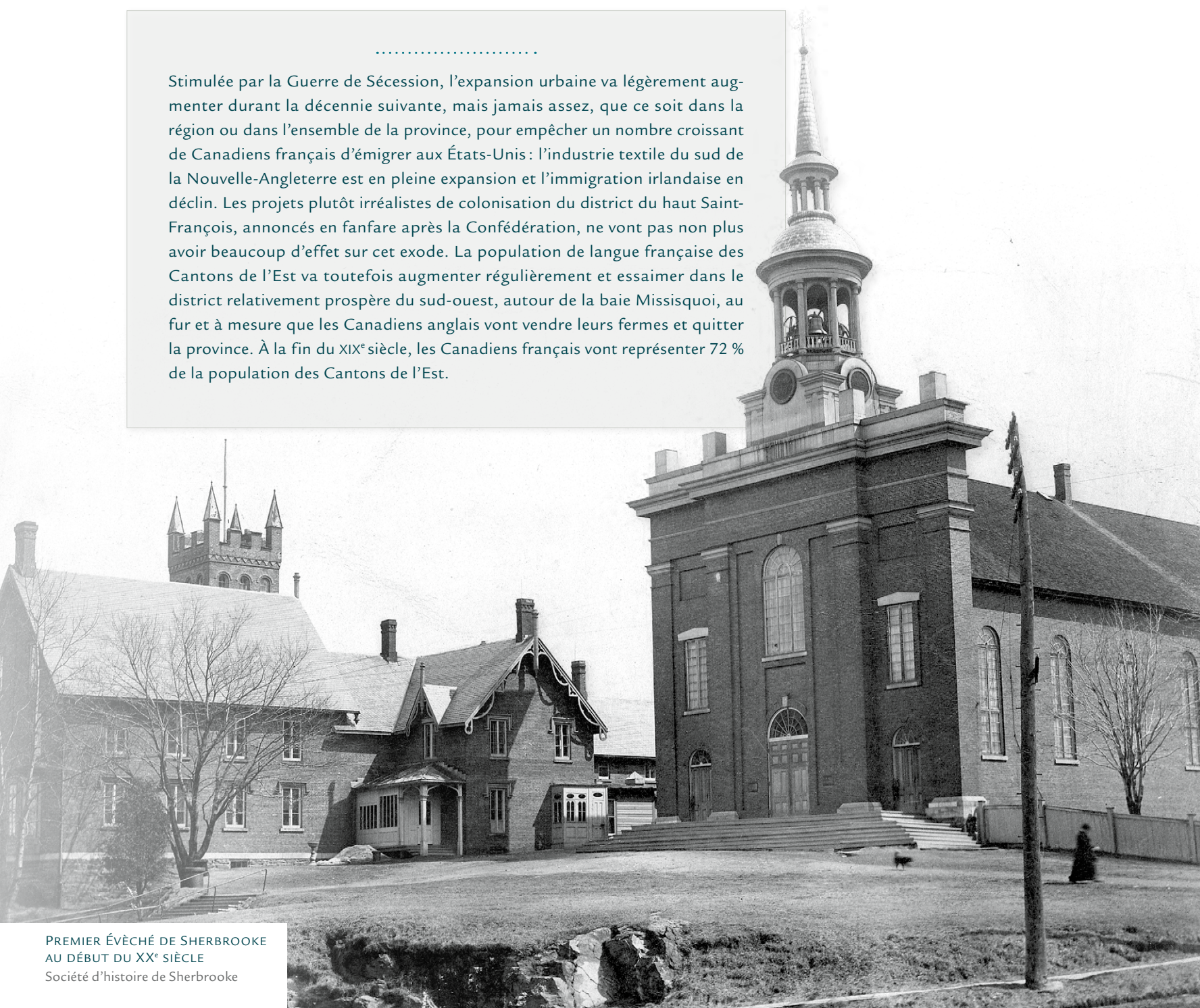
Durant ces années, quelque 65 000 Canadiens français émigrent aux États-Unis, soit environ deux fois le nombre de ceux qui s'installent dans les Cantons de l'Est, où la population de langue française double néanmoins,

passant de 33 971 (36 % du total) en 1852 à 66 006 (47 %) en 1861. Le chemin de fer du Grand Tronc commence à stimuler la croissance industrielle de Sherbrooke, dont la population s'élève en 1861 à 2964 habitants, y compris 24 % de Canadiens français. Certes, les premières ouvrières des filatures de coton et de laine cardée sont de jeunes Canadiennes françaises, mais la plupart des femmes salariées travaillent encore comme domestiques et la majeure partie de l'expansion démographique canadienne-française continue de se faire dans les cantons ruraux périphériques. La population quadruple dans le comté de Wolfe, triple dans les cantons de la Beauce,

double dans les comtés d'Arthabaska, de Shefford et de Mégantic, et augmente de 60 % dans Missisquoi. Au total, la population canadienne-française s'accroît de 24 753 habitants dans les cantons de ces sept comtés. Il y a une certaine tendance à migrer en chaîne vers certains cantons précis, quoique d'autres cantons attirent des familles provenant de diverses paroisses seigneuriales de la rive sud du Saint-Laurent.

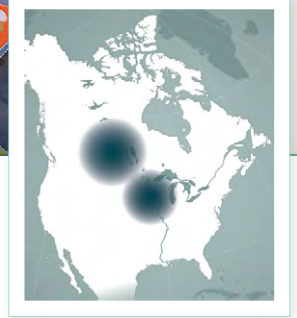
.....

Stimulée par la Guerre de Sécession, l'expansion urbaine va légèrement augmenter durant la décennie suivante, mais jamais assez, que ce soit dans la région ou dans l'ensemble de la province, pour empêcher un nombre croissant de Canadiens français d'émigrer aux États-Unis : l'industrie textile du sud de la Nouvelle-Angleterre est en pleine expansion et l'immigration irlandaise en déclin. Les projets plutôt irréalistes de colonisation du district du haut Saint-François, annoncés en fanfare après la Confédération, ne vont pas non plus avoir beaucoup d'effet sur cet exode. La population de langue française des Cantons de l'Est va toutefois augmenter régulièrement et essaimer dans le district relativement prospère du sud-ouest, autour de la baie Missisquoi, au fur et à mesure que les Canadiens anglais vont vendre leurs fermes et quitter la province. À la fin du XIX^e siècle, les Canadiens français vont représenter 72 % de la population des Cantons de l'Est.



ESSORS ET TRANSFORMATIONS DES TERRITORIALITÉS FRANCO-MÉTISSES

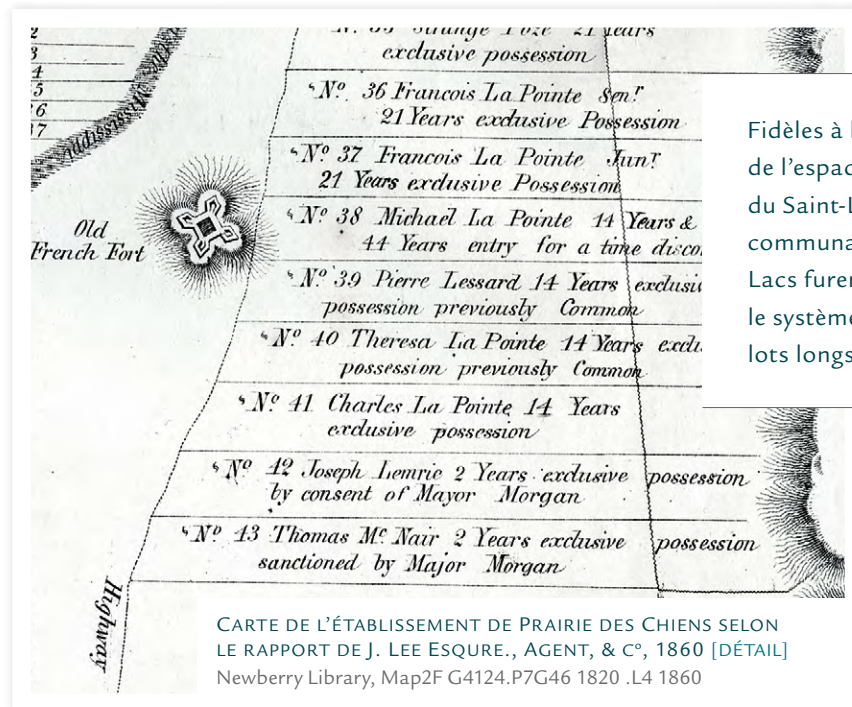
Par Nathalie Kermaal et Étienne Rivard



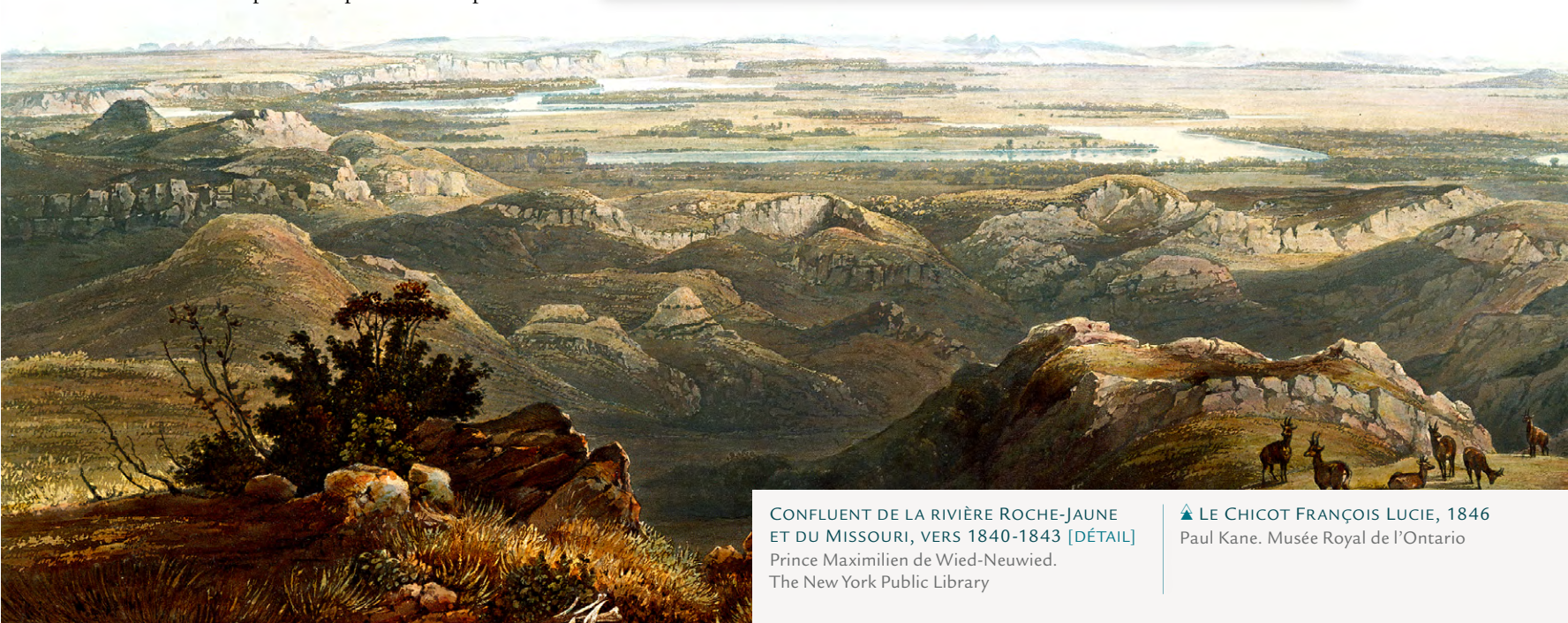
L'EXTENSION DE LA TRAITE DES FOURRURES APRÈS 1763 FAVORISE L'ÉMERGENCE, JUSQU'AUX COINS LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'AMÉRIQUE DU NORD, DE NOUVELLES COMMUNAUTÉS FRANCO-INDIENNES. LES PREMIÈRES AVAIENT PRIS NAISSANCE DURANT LE RÉGIME FRANÇAIS, POUR L'ESSENTIEL DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS. CES COMMUNAUTÉS APPUIENT GLOBALEMENT L'EXPANSION DU FAIT FRANCO-PHONE SUR LE CONTINENT, AVEC CEPENDANT DES VARIATIONS RÉGIONALES.

Maintien de la francophonie et puissance économique métisse aux États-Unis

La cession de la Louisiane française à l'Espagne (à l'ouest du Mississippi, en 1762) et à l'Angleterre (à l'est du Mississippi, en 1763) constitue bien évidemment un événement clé dans l'évolution de la géopolitique continentale. Toutefois, à court terme, elle ne met pas en péril la prédominance socioculturelle et linguistique du fait français dans la région. Le chapelet de localités que forment les établissements français le long de l'axe mississippien – que l'historien Jay Gitlin nomme le « croissant créole » – demeure essentiellement francophone, du moins jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (Gitlin, 2002). Bien sûr, la cession amène certains francophones à migrer : c'est par exemple le cas de plusieurs



Fidèles à l'organisation de l'espace dans la vallée du Saint-Laurent, plusieurs communautés des Grands Lacs furent établies selon le système de rang, sur des lots longs et étroits.



CONFLUENT DE LA RIVIÈRE ROCHE-JAUNE
ET DU MISSOURI, VERS 1840-1843 [DÉTAIL]
Prince Maximilien de Wied-Neuwied.
The New York Public Library

▲ LE CHICOT FRANÇOIS LUCIE, 1846
Paul Kane. Musée Royal de l'Ontario

ÉTABLISSEMENTS MÉTIS AU SUD DES GRANDS LACS, 1763-1830



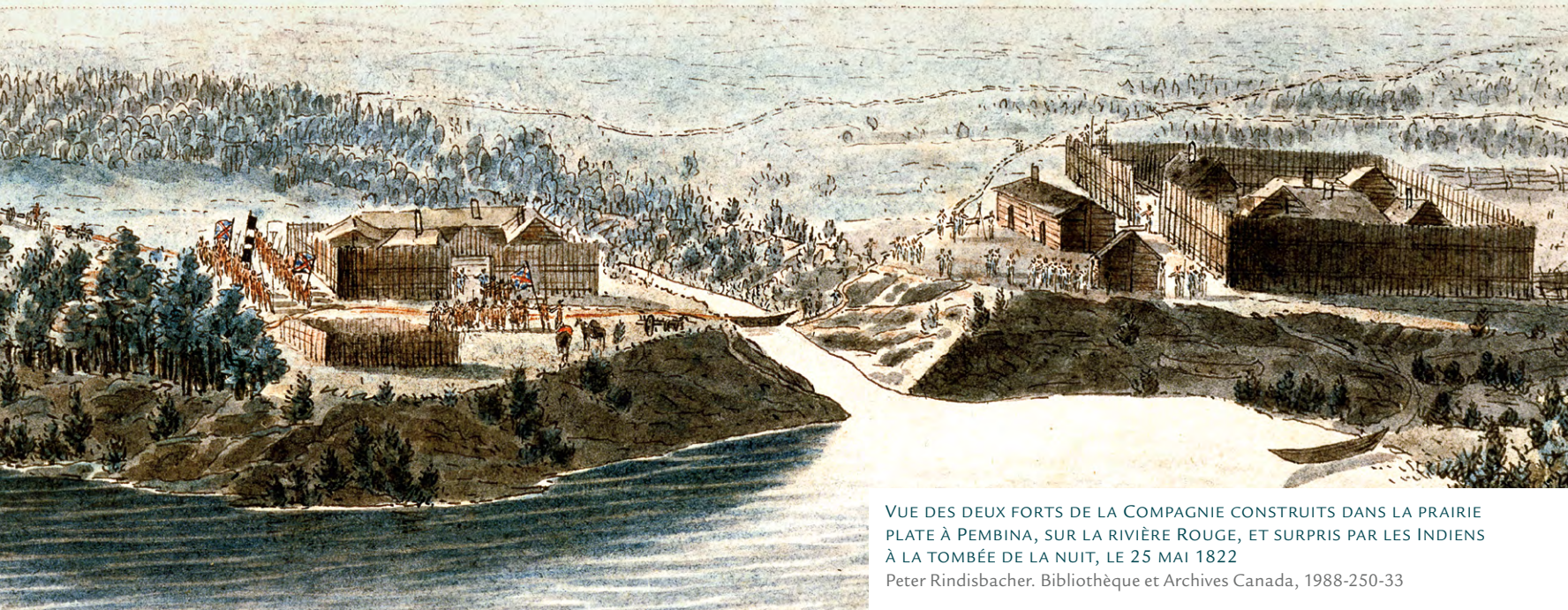
Source: Peterson, 1985

négociants français en territoire anglais ou états-unien (à Péoria et à Kaskaskia principalement) qui traverseront le Mississippi pour rejoindre leurs compatriotes en territoire espagnol, à Sainte-Geneviève ou à Saint-Louis (fondée en 1764 par Pierre Laclède, un Français d'origine) ; c'est également le cas de plusieurs métis de Michilimackinac et de Détroit qui, dans les années 1780, migreront vers des villages environnants (à Baie Verte ou à Prairie du Chien au Wisconsin) ou vers de nouveaux lieux d'établissement, tel Rivière-Raisin au Michigan (Peterson, 1985). Malgré tout, l'influence francophone reste importante partout, même à Détroit où les commerçants anglo-écossais s'intègrent, par mariage, aux familles influentes francophones (Gitlin, 2002). Loin de péricliter, la population francophone s'accroît significativement dans la dernière partie du XVIII^e siècle, tout particulièrement à Détroit et à Saint-Louis (Gitlin, 2002 ; Frenette, 1998).

Les Métis (qu'on appelle aussi « Bois brûlés », « Chicots », « gens libres » ou « Canadiens ») constituent le facteur central de cette prépondérance francophone. Certains d'entre eux sont traiteurs indépendants et commerçants (Thorne, 1996), mais la plupart agissent comme engagés (portageurs, manœuvres ou interprètes) dans les diverses compagnies de traite qui se mettent en place à l'époque. Ils vivent aussi d'échanges ou de produits locaux comme le sirop d'érable ou encore le riz sauvage (Peterson, 1985). Surtout, les Métis sont, en raison de leurs origines mixtes, la pierre angulaire de l'« empire du milieu » ou *middle ground* (White, 1991), cet espace d'accommodation culturelle sur lequel repose pour l'essentiel la traite des fourrures depuis le Régime français. Ce rôle d'intermédiaire culturel, ou de *cultural broker* (Peterson, 1985), s'exprime spatialement par les lieux de peuplement métis, d'ordinaire situés en des localisations stratégiques sur le réseau hydrogra-

phique de la région, sur des lieux de campement, d'échange et de portage anciens et hautement fréquentés : c'est le cas par exemple de Prairie du Chien où près de 400 Métis vivent au début du XIX^e siècle (Faragher, 1992). À la fin des années 1820, on estime qu'il y a près de 15 000 Métis au sud et à l'ouest des lacs Supérieur et Huron, dispersés dans un large réseau d'une cinquantaine de villages liés, économiquement et socialement, à Détroit et à Michilimackinac (Peterson, 1985). S'ajoutent à ce nombre quelques autres milliers de Métis dans le bas-Missouri davantage associés à la traite de Saint-Louis (Thorne, 1996).

Cette position de force qu'exercent les communautés métisses dans la traite des fourrures représente un avantage économique indéniable pour l'élite francophone – « créole », urbaine et commerçante (Brouillette, 1939). Profitant de cet avantage, celle-ci mettra en place de véritables empires familiaux qui se maintiendront sur plusieurs générations, les



VUE DES DEUX FORTS DE LA COMPAGNIE CONSTRUITS DANS LA PRAIRIE PLATE À PEMBINA, SUR LA RIVIÈRE ROUGE, ET SURPRIS PAR LES INDIENS À LA TOMBÉE DE LA NUIT, LE 25 MAI 1822

Peter Rindisbacher. Bibliothèque et Archives Canada, 1988-250-33

Campau de Détroit et les Chouteau de Saint-Louis étant les plus connus. La famille Chouteau, par ses liens de commerce avec les nations osages dans le bas-Missouri, jouera un rôle crucial dans l'extension vers l'Ouest états-unien, de la traite des fourrures à la consolidation des villages francophones existants – Saint-Louis ou Chicago, qui n'est qu'un fort avant 1812 (Frenette, 1998) – ou même dans la création de nouveaux lieux de peuplement permanents tels que Chouteau (appelé aussi Kawsmouth), un poste de traite mis en place en 1822 par François Chouteau à l'emplacement de l'actuel Kansas City.

Déclin de la traite et expansion des territoires états-uniens vers l'ouest

Au tournant du XIX^e siècle, la région est le théâtre d'un important bouleversement économique, soit le recul de la traite des fourrures. Si l'instinct de survie pousse la population en place à développer d'autres activités (la pêche notamment), c'est surtout l'agriculture qui constituera le principal élément de transition économique (Frenette, 1998). Cette transition est favorisée par la poussée soutenue vers l'ouest des fronts pionniers états-uniens. Elle est cependant progressive : même si les pressions coloniales états-uniennes se font sentir dès les premiers instants de l'Union à la fin des années 1780, et à plus forte raison après l'achat de la Louisiane espagnole en 1803, il faudra attendre la fin du conflit anglo-américain en 1814 pour que le mouvement

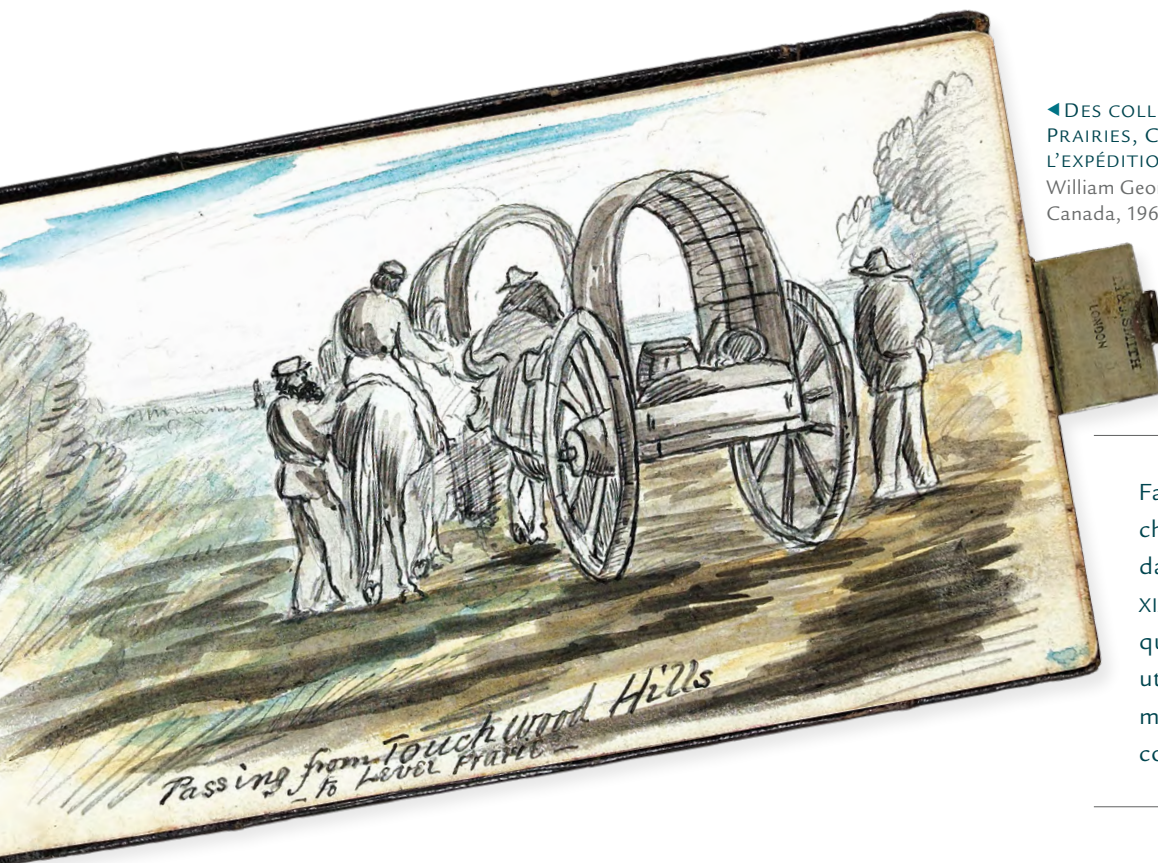
vers l'ouest s'étende. Dès lors, l'Indiana (1816), l'Illinois (1818) et le Missouri (1821) intègrent l'Union, suivis de près par le Michigan en 1837 et l'Iowa en 1846. Dans les décennies 1830 et 1840, le sort des fourrures semble pratiquement scellé. Le Minnesota apparaît alors comme l'un des derniers retranchements de la traite, un sursis qui s'évanouit en 1858 avec l'entrée officielle de l'État dans l'Union.

Cette transition économique et sociale sonne le glas de la prépondérance culturelle francophone dans la région, et cela malgré l'apport de nouveaux migrants, pour la plupart canadiens-français. En apparence, l'élite marchande compose assez bien avec cette transition. Les marchands francophones en profitent pour réinvestir leurs profits issus de la traite, notamment dans le marché foncier et dans les compagnies de chemin de fer. Cependant, les francophones moins fortunés et dont le revenu dépend davantage de la traite, les engagés canadiens-français, mais surtout les Métis, sont largement affectés par les changements socioéconomiques en cours. Au début du XIX^e siècle, pressions foncières, ostracisme et arrivée massive de nouveaux immigrants aidant, plusieurs Métis s'installeront de façon permanente vers l'ouest et le nord-ouest, le long du Missouri et au Minnesota, là où la traite des fourrures subsiste encore. Plusieurs se font alors guides et interprètes auprès des différents explorateurs anglo-américains – c'est le cas notamment de Charbonneau,

Drouillard, Tabeau ou Garreau, lesquels participent à l'expédition de Lewis et Clark en 1804 (Frenette, 1998). Après la décennie 1850, lorsque la vague migrante atteint ces régions occidentales et que le déclin des fourrures se confirme, les Métis sont plus souvent contraints d'intégrer les réserves indiennes – d'abord « métisses », mais ces dernières ne furent jamais réellement en vigueur – ou de se fondre aux populations immigrantes (Thorne, 1996). Certaines communautés métisses se verront même, de manière graduelle, culturellement marginalisées par les migrants canadiens-français qu'elles auront au préalable, bien souvent, attirés et aidés à s'établir. C'est notamment le cas au Minnesota (Gitlin, 2002). D'autres, enfin, rejoindront les rangs des Métis établis à la Rivière Rouge, en territoire britannique (Peterson, 1985). Cet effacement métis – et avec lui la faiblesse numérique relative des immigrants canadiens-français et la prise de contrôle des institutions catholiques par des immigrants irlandais et allemands plus nombreux (Gitlin, 2002) – marquera l'inévitable déclin de la prépondérance culturelle francophone dans la région.

Les communautés métisses du Nord-Ouest et de l'espace boréal

À la fin du XVIII^e siècle, les marchands anglo-écossais de Montréal rétablissent les anciens territoires de traite français dans le Nord-Ouest, auxquels ils adjoignent les districts éloignés de l'Athabaska et du Mackenzie. C'est la



◀ DES COLLINES TOUCHWOOD À LA PLATITUDE DES PRAIRIES, CARNET DE CROQUIS EXÉCUTÉS PENDANT L'EXPÉDITION DES « OVERLANDERS », 1862
William George Richardson Hind. Bibliothèque et Archives Canada, 1963-97-1.19R

Faites exclusivement de bois, les charrettes métisses sont dominantes dans toute la prairie au milieu du XIX^e siècle. Ces charettes et les routes qu'elles empruntent sont d'une grande utilité, non seulement pour les Métis, mais aussi pour les diverses explorations coloniales lancées à l'époque.

Compagnie du Nord-Ouest (CNO) qui y érigea les premiers forts, dont celui du Grand Lac des Esclaves en 1786 pour la traite avec les Dénés. Toutefois, très vite, la rivalité entre la CNO et une autre compagnie, la Compagnie XY, engendra la prolifération de forts dans la région. Cette rivalité prend fin avec la fusion des deux compagnies en 1804.

Entre 1790 et 1821, la CNO engage près de 5 000 voyageurs et hivernants pour mener à bien ses activités dans le Nord-Ouest. Les voyages de ces hommes, qui sont pour la plupart des Canadiens français et des Iroquois, facilitent la formation d'alliances et la naissance d'une population métisse dans cette région. En effet, depuis les postes de traite, de petits groupes d'hommes sont envoyés, toujours plus loin, à la recherche de nations amérindiennes pour l'approvisionnement des peaux, favorisant ainsi l'établissement de relations privilégiées avec les femmes autochtones et le foisonnement des mariages interethniques. Alors qu'il n'y avait que quelques trappeurs métis indépendants avant 1786, leur nombre augmente de manière considérable après cette date, en raison notamment de leur adaptabilité, de leur connaissance accrue des langues autochtones et du développement de leur réseau familial amérindien. S'unissant en communautés et jouant

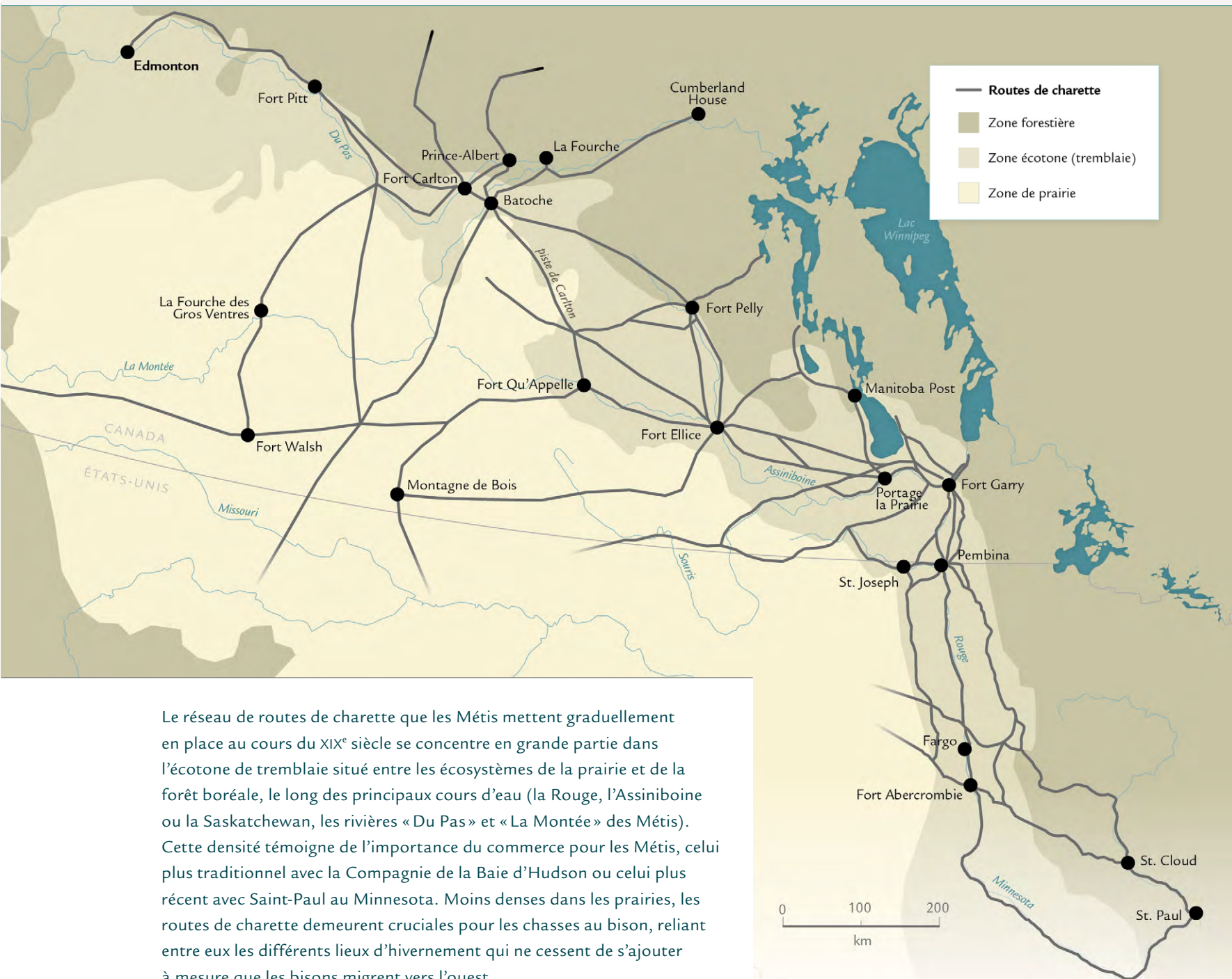
un rôle d'intermédiaires dans la traite, ces Métis développent une identité distincte, empruntant et adaptant des éléments des cultures autochtones et européennes dans leur vie quotidienne. Des valeurs et des coutumes spécifiquement métisses voient bientôt le jour, exprimant cette identité culturelle par l'entremise d'une nouvelle langue, le *mitchif*, ainsi que par des usages vestimentaires, par exemple le capot bleu et la ceinture fléchée.

Restant fortement liés aux compagnies de traite – parfois en tant qu'engagés, mais plus souvent en tant que partenaires commerciaux – les Métis s'installent d'ordinaire le long des routes de transport, à des endroits stratégiques comme les intersections entre chemins et rivières, par exemple au Lac Froid (Cold Lake), au Petit Lac des Esclaves, au Lac La Biche, à Beaver River, à Hay Lake et à Egg Lake. Ils vivent surtout de la chasse, de la pêche et du transport des marchandises. Certaines familles deviennent d'ailleurs célèbres comme les Belcourt, Gladu, Cardinal, Desjarlais et L'Hirondelle. Lac La Biche – poste fondé par la CNO en 1798 au cœur du pays de l'Athabasca –, une des plus anciennes communautés de l'Alberta, est peuplé de familles métisses (telles que les Desjarlais) et canadiennes-françaises – les Ladéroute ou les Ladouceur (Devine, 2004).

Le portage La Loche (situé au nord-ouest de la Saskatchewan) sera pendant longtemps central pour les brigades de voyageurs en partance vers le Mackenzie. De la rivière Rouge et de la rivière Saskatchewan, les frétiers empruntent la piste Carlton jusqu'à l'Île-à-la-Crosse, le lac La Biche et la région de la rivière La Paix, puis par bateau ils continuent vers Le Rabasca (la rivière Athabasca) et la Grande Rivière du Nord (la rivière Mackenzie). Dès 1830, la main-d'œuvre de ces brigades est essentiellement métisse (Payment, 1998; Tough et Magill, 2003).

La Rivière Rouge, « place forte » métisse

La colonie de la rivière Rouge – centrée sur la confluence des rivières Assiniboine et Rouge, en plein cœur du Manitoba – est l'un des peuplements métis parmi les plus anciens en Amérique du Nord et possiblement le plus important, du moins démographiquement parlant, expliquant sans doute la place toute spéciale qu'occupent ses habitants dans l'histoire économique, politique et culturelle du Canada. La Rivière Rouge comprend les établissements métis situés dans les bois de Saint-Vital sur les deux rives de la rivière Sale, à Sainte-Agathe le long de la rivière Rouge, sur la rive nord de l'Assiniboine, ainsi que ceux autour des postes de pêche de Saint-Laurent sur le



Le réseau de routes de charette que les Métis mettent graduellement en place au cours du XIX^e siècle se concentre en grande partie dans l'écotone de tremblaie situé entre les écosystèmes de la prairie et de la forêt boréale, le long des principaux cours d'eau (la Rouge, l'Assiniboine ou la Saskatchewan, les rivières « Du Pas » et « La Montée » des Métis). Cette densité témoigne de l'importance du commerce pour les Métis, celui plus traditionnel avec la Compagnie de la Baie d'Hudson ou celui plus récent avec Saint-Paul au Minnesota. Moins denses dans les prairies, les routes de charette demeurent cruciales pour les chasses au bison, reliant entre eux les différents lieux d'hivernement qui ne cessent de s'ajouter à mesure que les bisons migrent vers l'ouest.

Sources : Dawson, 1859 ; Gilman *et al.*, 1979 ; Lapointe et Tessier, 1986

lac Manitoba et à Grand Marais sur le lac Winnipeg.

La fusion, en 1821, des deux compagnies de traite rivales, la CNO et la Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC), et, conséquemment, la fermeture d'une centaine de postes de traite et la perte d'environ 1 300 emplois, entraînent plusieurs Métis de la traite (environ 15 % des nouveaux chômeurs) à s'installer à la Rivière Rouge et à augmenter ainsi la population métisse déjà sur place, notamment celle venue des Grands Lacs. De 1835 à 1870, la population métisse passe de 600 familles à plus de 2 500, constituant ainsi plus de 80 %

de la population totale (Kermoal, 2006).

Les Métis de la Rivière Rouge vivent d'une économie mixte et saisonnière, mariant agriculture (quelques acres le long des rivières Rouge et Assiniboine), chasse aux bisons, production et commerce de pemmican, pêche et transport de marchandises lié au commerce des fourrures. La variété des moyens de subsistance tient pour beaucoup aux difficultés liées à la pratique de l'agriculture. Entre 1820 et 1870, les mauvaises récoltes se succèdent, tantôt en raison d'invasions de sauterelles, tantôt en raison de sécheresse ou d'inondations. De surcroît,

les marchés pour écouler le grain sont inexistants, exception faite des postes de la HBC qui approvisionnent en grains et en légumes leurs employés. La chasse est donc, pour certaines familles, une question de survie et se révèle souvent beaucoup plus lucrative que l'agriculture (Coutts, 2000).

Déploiement des hivernants vers les Prairies

En 1820, les grandes chasses rassemblaient 540 charrettes de la Rivière Rouge (elles pouvaient transporter entre 360 et 400 kilogrammes de viande) ; en 1840, ce nombre a pour

ainsi dire doublé atteignant 1 210 charrettes. Les Métis partaient de la Rivière Rouge et voyageaient jusqu'à Pembina, un village métis situé le long de la rivière Rouge en territoire états-unien (Giraud, 1984). De là, ils se rendaient jusque dans la région du plateau du Coteau du Missouri (aujourd'hui aux États-Unis) pour y chasser le bison. Les femmes étaient, entre autres, responsables de transformer la viande en pemmican, denrée qui était ensuite vendue aux compagnies de fourrure ou consommée lors de longs voyages. Du fait d'une demande croissante, les Métis augmentèrent la fréquence des chasses. Au départ, ces dernières les rassemblaient deux fois par année, c'est-à-dire en été et en automne; avec le temps, une chasse d'hiver se développa (Dickason, 2002; Foster, 2001).

À partir des années 1840, une demande accrue en produits dérivés du bison, aux États-Unis et dans l'est du Canada, pousse les chasseurs à établir des villages non permanents dans la plaine. Chassant *vers le large* tout l'hiver du fait de la qualité des peaux de bisons bien laineuses de la mi-novembre à la mi-mars, ceux qui habitent à la Rivière Rouge y reviennent au printemps, pour ensuite retourner

chasser en été. La demande en peaux de bison amène certaines familles à rester dans les Prairies plus longtemps, parfois jusqu'à deux ans. En 1840, ce commerce est au cœur de la vie économique des Métis. Ayant contrecarré le monopole de la HBC en 1849, ils peuvent ainsi étendre leur réseau de traite au nord des États-Unis: à Pembina, à Saint-Joseph et à Saint-Paul notamment. En 1855, le père Georges-Antoine Belcourt signale l'existence d'un groupe considérable autour de la rivière Souris et d'un autre autour de la Montagne à la Tortue, sur la rivière Creuse (Giraud, 1984). On en retrouve aussi autour de Oak Lake, Whitewater Lake et Pelican Lake.

Les Métis hivernent aussi sur les bords de la rivière Qu'Appelle ou près de buttes boisées comme la Montagne de Bois (Wood Mountain), la Montagne de Tondre (Touchwood Hills), la Montagne aux Cyprès (Cypress Hills). Par exemple, c'est en 1870 que 75 familles de Pembina, de Saint-Joseph et de Saint-François-Xavier quittent la Rivière-Rouge pour la Montagne de Bois et y installent un campement permanent. Il n'est pas rare que les Métis fassent régulièrement le voyage entre la Montagne de Bois et la Montagne aux Cyprès.

Certains s'établissent dans les riches pâturages de la Saskatchewan du Sud, notamment à la « talle de saules » (Willow Bunch), située à une cinquantaine de kilomètres à l'est du campement de la Montagne de Bois (Giraud, 1984); on y retrouve une trentaine de familles en 1880. D'autres hivernent à Tail Creek ou Lac du Bœuf (aujourd'hui près de Red Deer), le long de la rivière à l'Arc en Alberta, le long des rivières White Mud et Lait et du côté de Judith Basin au Montana. Il en va de même sur le territoire de la Saskatchewan actuelle. Les camps de Prairie-Ronde et de la Fourche des Gros-Ventres (le campement de Petite-Ville) sont les plus fréquentés en 1868 et commencent déjà à prendre un caractère plus permanent. Il existe aussi des hivernements moins importants à Grosse-Butte (Humboldt) et à la Pointe-du-Chien-Maigre près du Fort Carlton. Ces lieux d'hivernement mettent en évidence la rapide diffusion du mode de vie métis, et cela sur un vaste territoire. À l'aube des années 1860, la prairie est, sur les plans culturel et matériel, profondément métisse.

Bien que nées dans des conditions socioéconomiques et culturelles similaires, la traite des fourrures et le métissage franco-indien, les populations métisses ne connaissent pas toutes le même sort. Contrairement aux Métis des Grands Lacs, il faudra plus de temps avant que les Métis du Nord-Ouest aient à faire face à l'empiètement de leurs espaces de vie par des vagues d'immigration massives. C'est sans doute ce répit supplémentaire qui aura permis à ces derniers d'occuper un aussi vaste territoire (faisant bien souvent fi des frontières) et de se développer comme une force culturelle et politique incontournable.

Cela dit, durables dans le temps ou non, toutes les communautés métisses issues de la traite des fourrures auront joué, dans leur région respective, un rôle de pionniers dans la mise en place et le développement des espaces francophones.

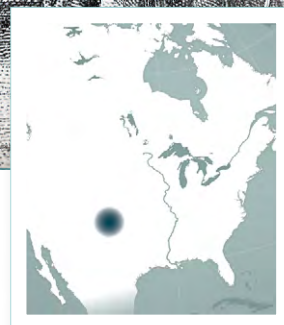


CONFLUENCE DES RIVIÈRES QU'APPELLE ET ASSINIBOINE, 1862
William George Richardson Hind. Bibliothèque et Archives Canada, 1963-97-1.10R

and Assiniboine

SUR LA PISTE DE SANTA FE, 1721-1880

Par Alain Roy



EN 1846, SUSAN MAGOFFIN, ENCORE FORT JEUNE, SE MARIE À UN MARCHAND FAISANT COMMERCE ENTRE SAINT-LOUIS ET SANTA FE ET, LORS DE SON VOYAGE DE NOCES, SE REND AVEC LUI À SANTA FE. SON TÉMOIGNAGE, QUI NOUS LA MONTRE FORT OFFENSÉE PAR LES JURONS DES CHARRETIERS CANADIENS-FRANÇAIS, ATTESTE D'UNE PRÉSENCE FRANCOPHONE SIGNIFICATIVE DANS LE SUD-OUEST AMÉRICAIN. AUJOURD'HUI, DIFFÉRENTES TRACES PATRIMONIALES ET MÉMORIELLES RELIÉES À LA PISTE TÉMOIGNENT DE SON IMPORTANCE ET DE CET APPORT CANADIEN-FRANÇAIS.

Ce récit de voyage, témoignage précieux de la vision d'une jeune femme « bien élevée », nous apprend par exemple que ces charretiers utilisent abondamment « sacré enfant de garce » parmi leurs jurons. Mais les Canadiens français n'ont pas seulement fait entendre leur langue dans cette région. De nombreux lieux témoignent de leur présence, entre autres par la toponymie. En 1855, un voyageur qui emprunte la piste de Santa Fe part ainsi près de Chouteau's Island, peut emprunter le Aubry's Cutting, doit traverser la Canadian River et finit par longer ce qui était auparavant le Beaubien-Miranda Grant. Bien sûr, la présence française n'est pas unique. Au contraire, à cette époque où s'élabore la romance de l'Ouest – les récits d'aventures combinant wagons, plaines arides et combats avec les Indiens –, il apparaît clairement que dans les plaines du Sud-Ouest américain quatre univers s'entrechoquent et s'interpénètrent, ceux des cultures française, anglaise, espagnole et amérindienne. Comme le mentionne l'historien américain R.L. Duffus : « The southwest was a melting pot, into which were thrown Indians, Spaniards, Mexicans, Frenchmen and Americans » (Duffus, 1972 [1930] :

132). Conflits et métissage marquent cette interaction complexe. Toutes ces forces se manifestent autour de la piste de Santa Fe, un ensemble de voies terrestres reliant les systèmes de communication des anciens et nouveaux empires, qu'ils soient français, américains et espagnols.

À la recherche d'une voie 1721-1821

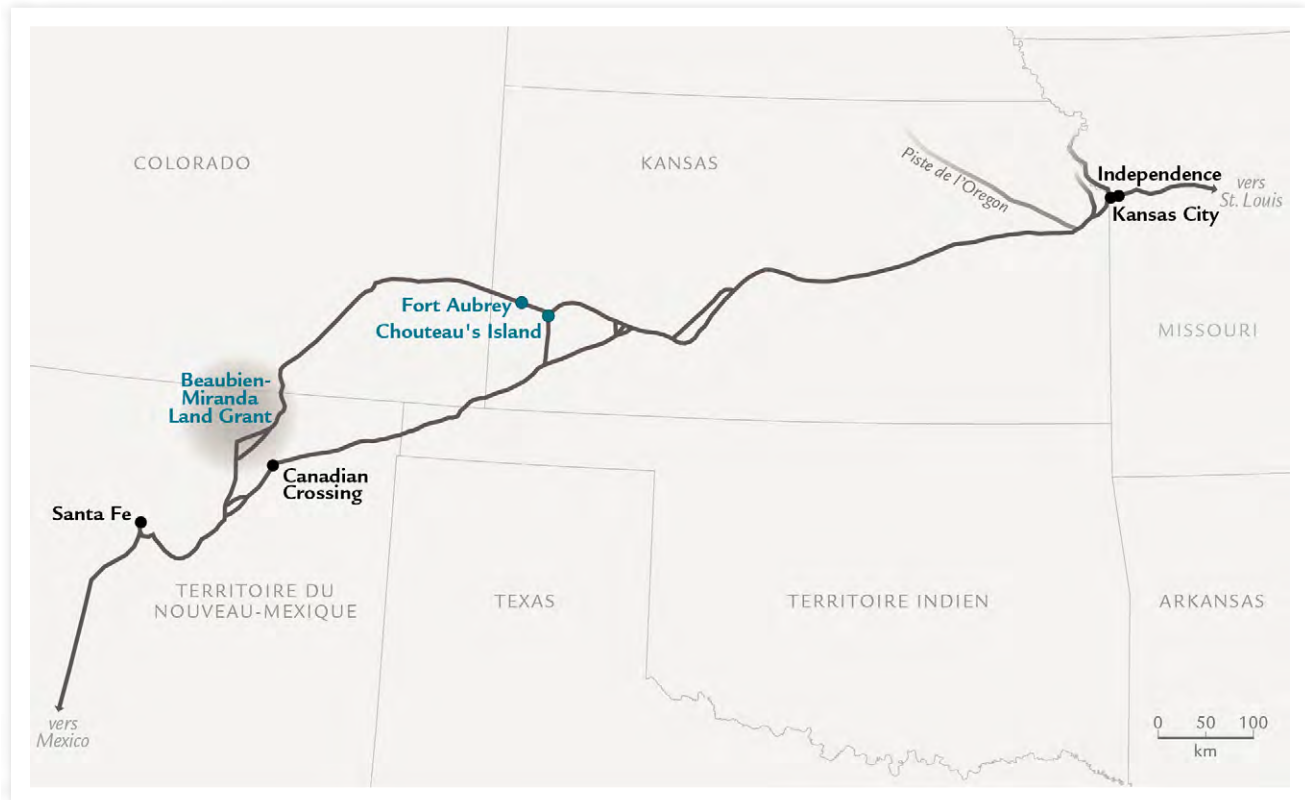
En 1608 – l'année où Québec est fondée – naît la petite bourgade de Santa Fe, qui deviendra deux ans plus tard la capitale du Nouveau-Mexique, la marche septentrionale de l'Empire espagnol. Il s'écoulera encore un siècle avant que ne s'amorce la recherche de contacts entre les deux empires, lorsque l'expansion française se fera en Illinois. Après les explorations de Claude Charles Dutilleul sur les rives du Missouri en 1719, une expédition espagnole suscite l'intérêt français en 1721, l'objectif étant de connaître « quelle route ils ont tenue et quelle distance il y a du Nouveau Mexique au Missouri ». En 1722, Étienne Véniard de Bourgmont est mandaté pour construire le fort Orléans afin de protéger les tribus alliées, mais aussi de « s'approcher des Espagnols le plus qu'on pourra pour lier un commerce

avec eux ». Bourgmont établit le fort en 1724, fait la paix avec les Missouris, Otos, Kansas et Osages puis retourne en France l'année suivante. Quant au fort, il est abandonné dès 1726. Bien que l'on ne connaisse pas son emplacement exact, sa mémoire est entretenue par une plaque commémorative.

Les efforts pour créer des liens avec Santa Fe sont repris quelques années plus tard par les frères Mallet. Pierre et Paul Mallet dirigent un groupe de neuf Français. Partis en mai 1739, ils se rendent dans la capitale du Nouveau-Mexique par une rivière avec le dessein « d'introduire un commerce avec les Espagnols de ce royaume pour l'estroite union qu'il y a entre les deux couronnes de France et d'Espagne ». Ils séjourneront neuf mois à Santa Fe, deux d'entre eux s'y établissant à demeure.

Les efforts français pour joindre Santa Fe vont alors se multiplier. En 1741, Fabry de la Bruyère est envoyé avec mandat de favoriser ce commerce. L'expédition, quoique dotée d'un équipage coûteux et guidée par les Mallet, ne réussit pas à se rendre à destination. Les frères Mallet, de nouveau à Santa Fe en 1750, voient leurs biens saisis et ils sont jetés en prison, le gouverneur réaffirmant son intention d'empê-

LA PISTE DE SANTA FE, 1821-1880



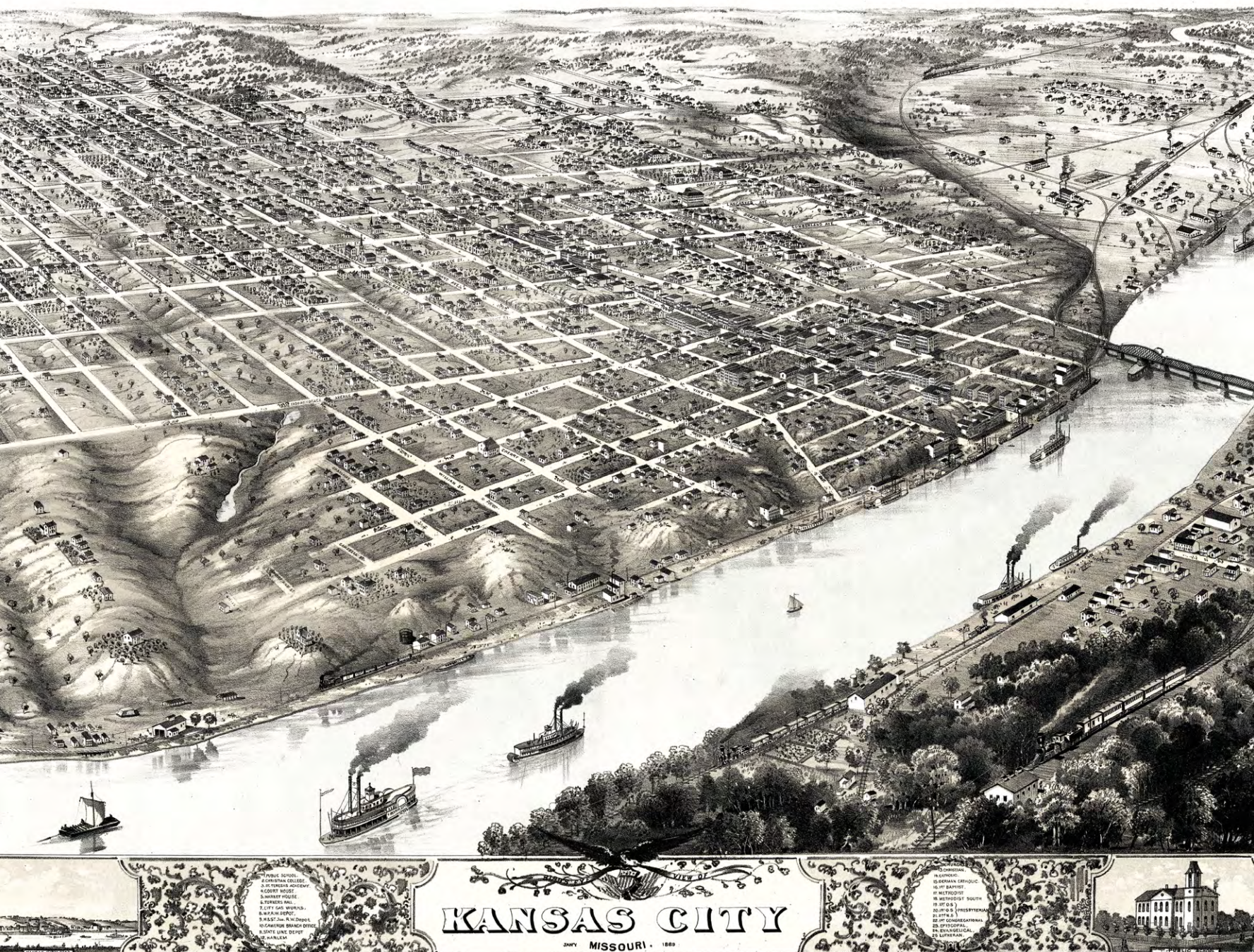
Source : Brown, 1963

Reliant Independence (dans l'État actuel du Missouri) à Santa Fe (Nouveau-Mexique), la piste de Santa Fe constitue un chaînon majeur entre le système hydrographique du Mississippi, avec Saint-Louis comme tête de pont, et le Mexique, via le *Camino Real* ou Chemin royal. En usage de 1821 à 1880, elle couvre 1 900 kilomètres et dessert plusieurs États, traversant notamment le Missouri, le Kansas et le Nouveau-Mexique. Pendant les premières décennies de son existence, l'emprunter, c'est s'engager dans l'aventure : les voyageurs, pour la plupart commerçants ou soldats, sont confrontés à des conditions naturelles difficiles et à un milieu humain inhospitalier, que ce soit celui de l'empire espagnol puis du Mexique ou celui de nations amérindiennes hostiles. Route de commerce, la piste contribue puissamment à l'avancée états-unienne vers l'ouest. Abandonnée au profit du chemin de fer, elle subsiste toujours dans la mémoire : de nombreuses ornières créées par les charrettes, inscrites dans le paysage, sont préservées, tandis que son tracé est reconnu comme « National Scenic Byway » depuis 1987.

cher tout commerce illicite. En 1752, Luis Feuilli et Jean Chapuis tentent également de rejoindre Santa Fe avec un permis d'explorer la route pour le Nouveau-Mexique et d'y exercer le commerce. Le territoire américain porte encore aujourd'hui la marque de ces expériences : la rivière empruntée par les frères Mallet, longue de près de 1 500 kilomètres et traversant quatre États, prend le nom de *Canadian River* et est commémorée par une plaque.

Les tentatives pour tisser des liens reprennent vers la fin du XVIII^e siècle. Cependant, l'établissement d'une voie de commerce permanente est difficile, compte tenu des conflits avec les Amérindiens et de la politique commerciale espagnole. En 1795, la présence croissante de marchands canadiens-français amène ainsi le gouverneur du Nouveau-Mexique à décréter l'arrêt de tout marchand français ainsi que la confiscation de ses biens.

La vente de la Louisiane – et de vastes territoires à l'ouest du Mississippi – en 1803 relance l'intérêt. Dès 1804, un marchand de Kaskaskia envoie un Canadien français, Jean-Baptiste LaLande, pour y commercer, mais ce dernier préfère s'établir à Santa Fe. Afin d'affirmer la souveraineté des États-Unis sur ce vaste territoire, le lieutenant Zebulon Pike se voit confier le mandat, en 1807, d'explorer la rivière Arkansas



▲ KANSAS CITY, MISSOURI, 1869

A. Ruger. Library of Congress, Prints and Photographs Division, G4164.K2A3 1869.R8 Rug 132

et d'espionner ce qui se passe dans les territoires espagnols, notamment dans les monts Sangre de Cristos. Il est arrêté par les Espagnols en février 1807 ; fait à noter, il avait été averti peu avant par deux trappeurs canadiens-français de l'avance de l'armée espagnole. Comme le souligne un historien de la piste de Santa Fe, « It seems to have been the most natural thing in the world that the mountains should be full of French trappers ».

Pike est amené à Santa Fe, puis libéré en juillet. Son aventure aura de larges échos, fournissant de précieuses informations sur la vie à Santa Fe.

L'intérêt commercial et la connaissance de plus en plus fine du territoire favorisent de nouvelles expéditions. En 1816, les commerçants Auguste Chouteau, Étienne Provost et Jules de Mun obtiennent l'autorisation de trapper et de commercer dans les territoires espagnols, notamment à Taos.

Ce privilège leur est retiré l'année suivante, alors qu'ils sont arrêtés et leurs biens confisqués. Sur la route du retour en 1816, ils sont attaqués par des Amérindiens et se réfugient sur une île au milieu de la rivière Arkansas, île qui sera rebaptisée du nom de Chouteau. La mémoire de ce commerçant demeure d'ailleurs vive, une Association Chouteau perpétuant aujourd'hui la mémoire francophone à Kansas City.

Un axe de traite et de commerce, 1821-1846

L'ouverture d'une voie permanente bute toujours sur la volonté de la métropole espagnole de préserver son territoire. Cependant, la guerre d'indépendance mexicaine (1810-1821) change le contexte, les insurgés favorisant l'ouverture du commerce avec les États-Unis. Le conflit prend fin en 1821, un traité étant signé avec l'Espagne le 25 août, puis l'indépendance proclamée le 27 septembre. Mais déjà, quelques jours à peine après le traité, soit le 1^{er} septembre, William Becknell prend la route menant de Franklin (Missouri) à Santa Fe. Il doit sa célébrité – on le nomme « père de la piste de Santa Fe » – non à la « découverte » de la route, mais au fait qu'elle restera à jamais ouverte après lui. Notons qu'à proximité de Santa Fe, il retient les services d'un trappeur canadien-français comme interprète. L'ouverture de la piste ne se concrétise toutefois qu'en 1825, l'adoption d'une loi au Congrès en permettant l'arpentage. Plus que d'une véritable route, il s'agit davantage de pistes empruntant différents trajets approximativement tracés dans la plaine, le désert et les montagnes.

L'ouverture de la piste de Santa Fe en 1821 facilite non seulement le commerce mais aussi la traite des fourrures. Nombre de trappeurs et commerçants commencent à circuler sur la piste : les frères Robidoux – Antoine, Michel et François – effectuent ainsi quatre voyages à Santa Fe entre 1822 et 1825. Étienne Provost fréquente la piste dès 1822, alors que Gervais Nolan et Charles Beaubien arrivent à Santa Fe en 1824. Plusieurs vont s'établir pour faire de la trappe dans les monts Sangre de Cristo, à proximité de Taos et Santa Fe et ce, malgré les protestations espagnoles. Encore aujourd'hui, à Taos, de nombreux patronymes, tels Lavadie, LeDoux et Jeantette, témoignent de cette présence continue.

Nombre de ces Canadiens s'établissent à Santa Fe : Gervais Nolan marie ainsi la fille de Jean-Baptiste LaLande, ce dernier y habitant depuis deux décennies. En 1828, le Mexique facilite la naturalisation, une mesure adoptée par nombre de trappeurs, qui voient ainsi une façon de légaliser

leur commerce. L'intégration dans la nouvelle communauté suit son cours : les frères Robidoux, citoyens mexicains depuis 1829, seront tous deux élus maire de Santa Fe, Charles Beaubien devenant pour sa part en 1841 un prospère marchand. De plus, d'immenses domaines leur sont concédés par le gouvernement : Charles Beaubien devient copropriétaire en 1841 de la concession Beaubien-Miranda, couvrant 1,7 million d'acres, et son fils obtient, deux ans plus tard, la concession Sangre de Cristo, d'un million d'acres. Pour sa part, Gervais Nolan obtient 575 000 acres en 1845. En somme, une petite communauté commerçante se taille un empire. Parallèlement, le commerce sur la piste requiert de plus en plus de charretiers, dont bon nombre de Canadiens français. En 1846-1847, Lewis Garrard entreprend le voyage jusqu'à Santa Fe. Sa caravane comprend un groupe de 18 à 20 charretiers canadiens-français qui, selon son récit de voyage, ponctuent leur trajet autant de sacres que de chansons.

L'intégration américaine, 1846-1880

L'expansion territoriale américaine dans les années 1840 crée une tension importante avec le Mexique, atteignant son point culminant lors de la guerre de 1846-1848, conflit qui se conclut par l'annexion du Nouveau-Mexique aux États-Unis. De plus, les tensions avec les nations amérindiennes, déjà vives auparavant, vont s'accroître. Dans ce contexte, pour protéger la piste, l'armée américaine va édifier les forts Mann (1847), Atkinson (1850), Union (1851), Larned (1859), Lyon (1860) ainsi que Dodge et Zarah (1864), qui complètent le fort Bent, établi en 1832-1833. Or, comme le mentionne l'historien R.L. Duffus, la guerre américano-mexicaine fait de la piste une autoroute nationale par lequel transitent non seulement des biens et du bétail, mais aussi des colons, favorisant ainsi la conquête puis l'intégration aux États-Unis des territoires annexés. Son rôle est aussi accentué par la découverte d'or en Californie en 1848, qui fait de la piste un des chemins menant nombre d'aventuriers vers une éventuelle fortune. Il s'ensuit une progres-

sion phénoménale du commerce sur la piste : en 1848, 3 000 wagons, 12 000 personnes et 50 000 têtes de bétail y transitent ; en 1866, le nombre de wagons atteint 5 000 à 6 000.

L'expansion du commerce favorise également l'arrivée de Canadiens français. C'est ainsi qu'en 1846, François-Xavier Aubry, à l'âge de 22 ans, entre dans le commerce entre Saint-Louis et Santa Fe. Alors que le voyage dure en général trois semaines, il bat des records : en 1847, il fait le lien en 8 jours, puis l'année suivante en 5 jours et 16 heures. En 1851, après s'être rendu en Californie, Aubry découvre un raccourci, le Aubry's Cutoff, près duquel sera établi le fort Aubrey en 1865-1866. Il meurt poignardé en 1854. Ses exploits et son destin tragique assoient sa renommée : on donne ainsi son nom à un bateau à vapeur, le F. X. Aubrey, qui navigue sur la rivière Missouri entre 1853 et 1860. On donne aussi son nom à deux villes, Aubry Town, au Kansas, et Aubrey Landing, en Arizona, toutes deux fondées vers 1857. Mais leur gloire, à l'image de sa propre existence, est tourmentée et éphémère : elles disparaissent dans les années 1880. Il ne reste aujourd'hui d'Aubry qu'un nom de canton au Kansas.

D'autres commerçants profitent également de cette voie royale du commerce pour s'établir à Santa Fe. Les frères Henri et Joseph Mercure quittent Saint-Louis et ouvrent en 1848 le commerce J&H Mercure à Santa Fe, là même où Aubry s'est fait poignarder. Les frères Mercure s'impliquent par la suite dans l'exploration et la prospection minière au Colorado, dont l'échec a d'importantes conséquences sur la santé mentale de Joseph. En 1863, ce dernier se proclame ainsi président de l'État indépendant du Nouveau-Mexique, mais il est interné. Il décède la même année sur la piste de Santa Fe.

Par ailleurs, les Canadiens français déjà établis dans la région poursuivent le développement de leurs propriétés. Gervais Nolan met ainsi en valeur sa concession le long de la piste, y bâtissant un ranch et irriguant les terres. Mais c'est surtout Charles Beaubien qui prospère. Dès l'intégration du Nouveau-Mexique aux États-Unis, il est nommé juge, tout en poursuivant ses activités commerciales et foncières.

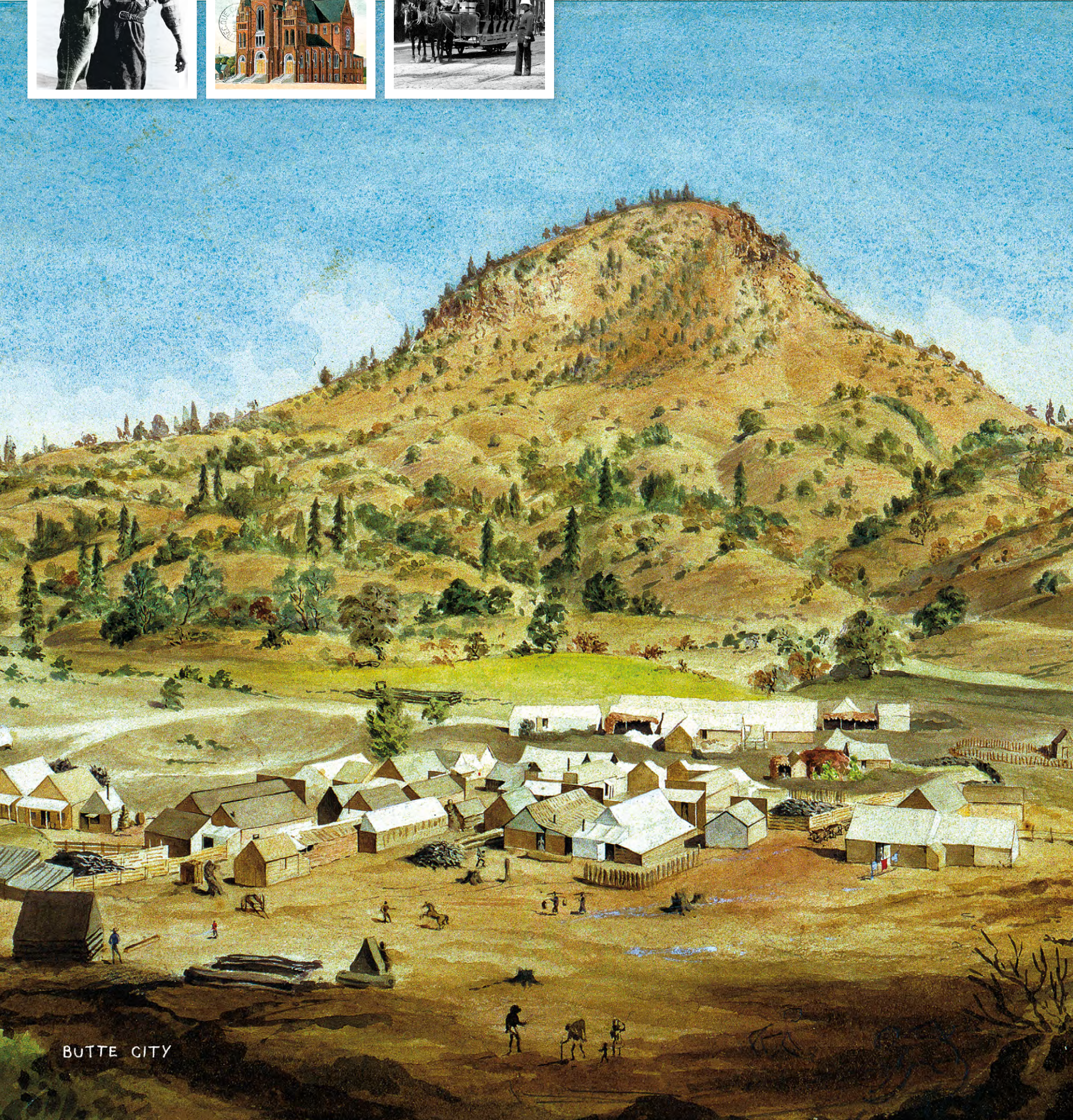
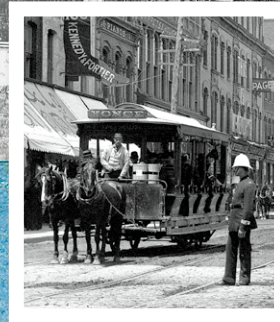
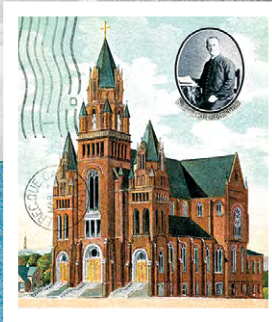
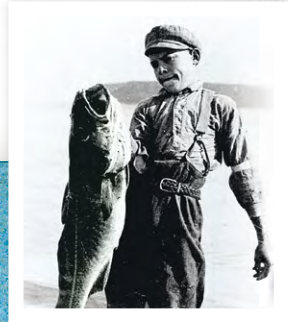
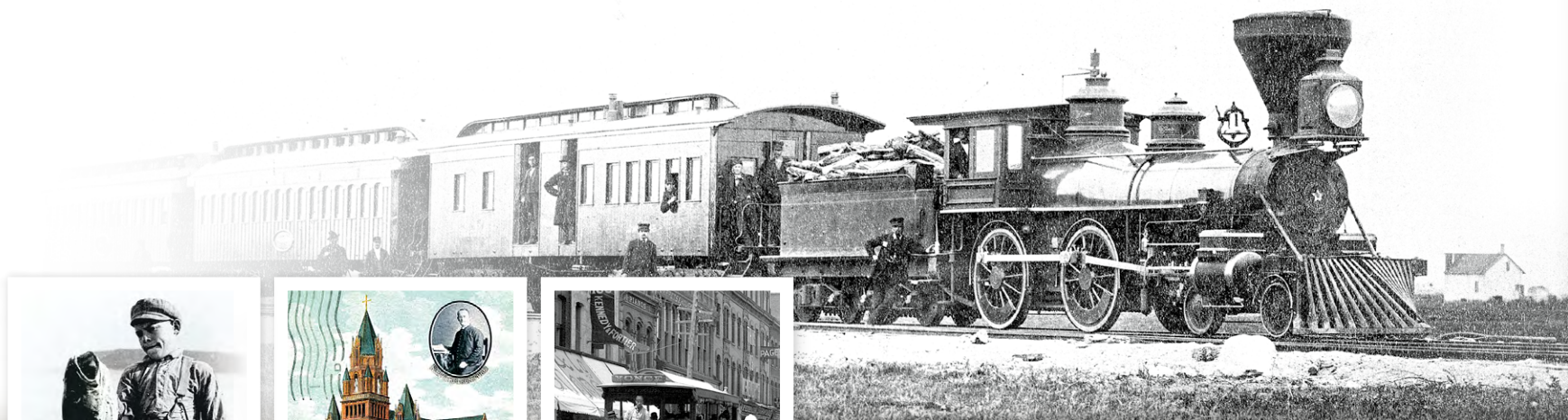
En 1858, désormais seul propriétaire de la concession Beaubien-Miranda, il la transfère à son beau-fils, Lucien B. Maxwell. Maxwell est d'abord établi à Rayado, mais les raids amérindiens l'amènent à s'installer sur le site actuel de Cimarron. La piste longe alors sa propriété sur plus de 72 kilomètres et son manoir, aujourd'hui disparu, est présenté à l'époque comme un palace qui accueille souvent les voyageurs.

La concession est mise en valeur par Maxwell, qui est considéré en 1864 comme le plus grand propriétaire foncier des États-Unis : jusqu'à 500 *peones* sont établis sur ses terres. Fondateur de Cimarron, il y fait ériger un moulin à grain en 1864. Ce dernier est reconnu comme lieu historique en 1968, le district historique de Cimarron l'étant en 1970. Aujourd'hui, le moulin abrite un musée.

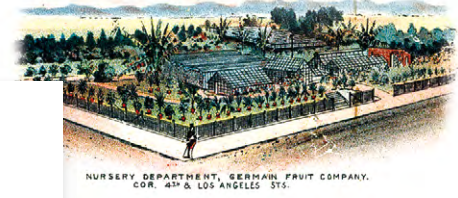
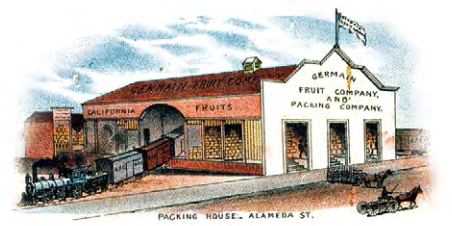
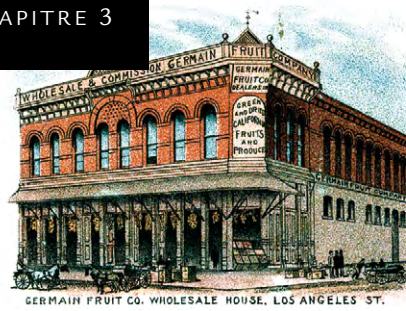
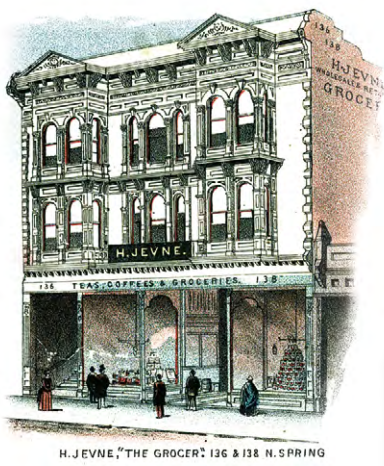
Le développement du chemin de fer dans les années 1870 affecte gravement la circulation sur la piste de Santa Fe : en 1876, même si la voie ferrée ne se rend pas encore à la capitale du Nouveau-Mexique, la circulation sur la piste est à peine la moitié de ce qu'elle était en 1855. En 1880, l'arrivée du cheval-vapeur scelle le sort de la piste.

.....

Disparue de la vie quotidienne avec l'arrivée du chemin de fer, la piste de Santa Fe demeure dans la mémoire américaine comme une épopée contribuant au mythe de l'Ouest. Célébrée dans la culture populaire par de la musique, des récits et des films (1923, 1940 et 1955), elle est commémorée dès le début du XX^e siècle par des associations locales, notamment avec le développement de l'automobile et du tourisme. Aujourd'hui, alors que l'on admet de plus en plus que la « Légende de l'Ouest » dont elle est partie intégrante est le fait d'un brassage de populations et de cultures de plusieurs origines, la reconnaissance plus large du rôle des francophones, et particulièrement des Canadiens français, serait dans l'ordre des choses.



BUTTE CITY



Les grandes migrations

1860-1920

- ▶ **ESSOR DÉMOGRAPHIQUE ET MIGRATIONS DANS L'ACADIE DES MARITIMES, 1871-1921**
Par Stéphane Plourde et Yves Frenette
- ▶ **CANADIENS FRANÇAIS, FRANÇAIS, ANGLO-NORMANDS ET ACADIENS DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT**
Par Mario Mimeault
- ▶ **L'ÉMIGRATION CANADIENNE-FRANÇAISE VERS LA NOUVELLE-ANGLETERRE, 1840-1930**
Par Yves Roby avec la collaboration d'Yves Frenette
- ▶ **LES CANADIENS FRANÇAIS DU MIDWEST AMÉRICAIN**
par Jean Lamarre et Marc St-Hilaire
- ▶ **DU QUÉBEC VERS L'ONTARIO**
Par Fernand Ouellet
- ▶ **LA COLONISATION DU NORD-EST ONTARIEN**
Par Gaétan Gervais
- ▶ **DIVERSIFICATION CULTURELLE ET DISPERSION SPATIALE DANS LES PLAINES DE L'OUEST**
Par Étienne Rivard
- ▶ **NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, 1890-1914**
Par Audrey Pyée
- ▶ **LA QUESTION DES TERRES MÉTISSÉS, 1870-1975**
Par Nathalie Kermaal
- ▶ **LES MIGRANTS FRANÇAIS ET LEURS COMMUNAUTÉS AUX ÉTATS-UNIS**
Par François Weil
- ▶ **L'immigration franco-européenne aux États-Unis, 1899-1910**
Par Étienne Rivard
- ▶ **FRANÇAIS ET CANADIENS FRANÇAIS EN CALIFORNIE**
Par Annick Foucrier
- ▶ **LES TRANSFORMATIONS DE LA POPULATION FRANCO-LOUISIANAISE**
Par François Weil
- ▶ **LE CONTEXTE DE FONDATION DES COMMUNAUTÉS DE LA DIASPORA CANADIENNE-FRANÇAISE**
par Yves Frenette et Jean Lamarre
- ▶ **LA PAROISSE ET LA SURVIVANCE**
Par Yves Roby
- ▶ **La Congrégation Notre-Dame aux États-Unis**
Par Marc St-Hilaire
- ▶ **LA MUTUALITÉ D'ASSURANCE À L'ÈRE DES MIGRATIONS CANADIENNES-FRANÇAISES**
Par Yvan Rousseau
- ▶ **LES CONFLITS ECCLÉSIASTIQUES, 1860-1930**
Par Roberto Perin et Matteo Sanfilippo

OCÉAN PACIFIQUE

Baie d'Hudson

Winnipeg

Québec

Halifax

San Francisco

Chicago

New York

OCÉAN ATLANTIQUE

Saint-Louis

Nouvelle-Orléans

Golfe du Mexique

POIDS DES FRANCOPHONES DANS L'IMMIGRATION, 1910/1911
(par division de recensement)

CANADA
Part des migrants (1911)*

- 0,0% à 2,0%
- 2,1% à 10,0%
- 10,1% à 25,0%
- 25,1% à 50,0%
- 50,1% à 100,0%

ÉTATS-UNIS
Part des migrants (1910)*

- 0,0% à 2,0%
- 2,1% à 10,0%
- 10,1% à 25,0%
- 25,1% à 50,0%
- 50,1% à 100,0%

0 500 1000
km

Conception cartographique: Marc St-Hilaire et Philippe Desautniers

* Les migrants sont définis comme les personnes nées hors province pour le Canada (1911) et nées hors États-Unis pour les États-Unis (1910)

Sources: Base de données IPUMS, 1910; Base de données IRCS, 1911; Dillingham, 1911

PRÉSENTATION

LES TROIS ANCIENS FOYERS DE PEUPLEMENT FRANCOPHONE QUE SONT LE QUÉBEC, L'ACADIE ET LA LOUISIANE CONNAISSENT UNE FORTE CROISSANCE ENTRE 1860 ET 1920, PROGRESSION QUI S'ACCOMPAGNE D'UNE EXPANSION DE L'ÉCOUMÈNE, MÊME SI, DANS LES DEUX DERNIÈRES AIRES, LA POPULATION ANGLOPHONE EST DEVENUE MAJORITAIRE ET RÉSOLUMENT HÉGÉMONIQUE. LA MAJEURE PARTIE DE CETTE PÉRENNITÉ TIENT À LA VITALITÉ DÉMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS FRANCOPHONES, QUI BÉNÉFICIENT LE PLUS SOUVENT D'UN INDICE DE FÉCONDITÉ SUPÉRIEUR À CELUI DES ANGLOPHONES.

Toutefois, essentiellement, ce sont les phénomènes migratoires qui expliquent l'expansion spatiale et la distribution du fait francophone en Amérique du Nord, et ce, à toutes les échelles géographiques. S'inscrivant dans une mouvance atlantique, sinon mondiale, comme en témoigne l'arrivée dans les Amériques de 37 millions de migrants provenant d'Europe entre 1871 et 1914, ces déplacements de population sont intimement liés à la

révolution des communications, que ce soit l'avènement de la navigation à vapeur et du chemin de fer ou les progrès du service postal. Parallèlement, à des rythmes variables, l'industrialisation et l'urbanisation ont un grand impact, même dans les régions les plus éloignées. Il en résulte une intensification sans précédent de la mobilité géographique. L'époque se caractérise par des migrations massives. En Acadie, au Québec et en Louisiane, on

quitte les vieilles zones de peuplement pour s'établir dans de nouvelles, que ce soit sur le front de colonisation, dans les villages en croissance ou dans les villes, en même temps qu'on part à la recherche de meilleures conditions de vie à l'extérieur. Les flux migratoires donnent lieu à la création de nouveaux lieux de francité et redonnent vie à d'anciens. En fait, les territoires francophones qui ne reçoivent pas de sang neuf sont voués à la disparition.

EN PAGE DE GAUCHE La croissance fulgurante de la population nord-américaine, qui fait plus que tripler entre 1860 (35 millions d'hab.) et 1920 (près de 115 millions d'hab.), est largement le fruit des mouvements migratoires, tant internationaux qu'à l'intérieur du continent. Les francophones participent intensément à ces mouvements. Toutefois, hormis au Québec et dans les régions qui lui sont limitrophes, les migrants francophones ont peine à se démarquer des flots d'immigrants qui déferlent sur les États-Unis et le Canada anglais. Aux États-Unis en 1910, les francophones (Canadiens français, Français, Wallons et Suisses romands) arrivent au 10^e rang des communautés immigrantes. Grâce surtout aux Canadiens français qui comptent pour près de 60 % du contingent, les francophones figurent parmi les trois premières communautés étrangères dans cinq États de la Nouvelle-Angleterre et en Louisiane. Ailleurs, leur poids relatif est beaucoup plus modeste (au mieux au 6^e rang) et souvent très localisé. Au Canada, c'est le Québec qui fournit les deux tiers des francophones migrants (nés dans une autre province ou un autre pays), proportion qui diminue d'est en ouest : 85 % des immigrants francophones de l'Ontario sont nés au Québec, mais tout juste 43 % pour ceux en Saskatchewan. À l'échelle internationale, les quelques immigrants francophones (3 % des personnes nées à l'étranger en 1911) optent à 60 % pour le Québec. Ainsi se met en place dès la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e l'une des tendances lourdes des migrations internationales au Canada : il y a relativement peu d'immigrants francophones qui entrent au pays et ceux qui le font choisissent majoritairement le Québec pour s'établir.

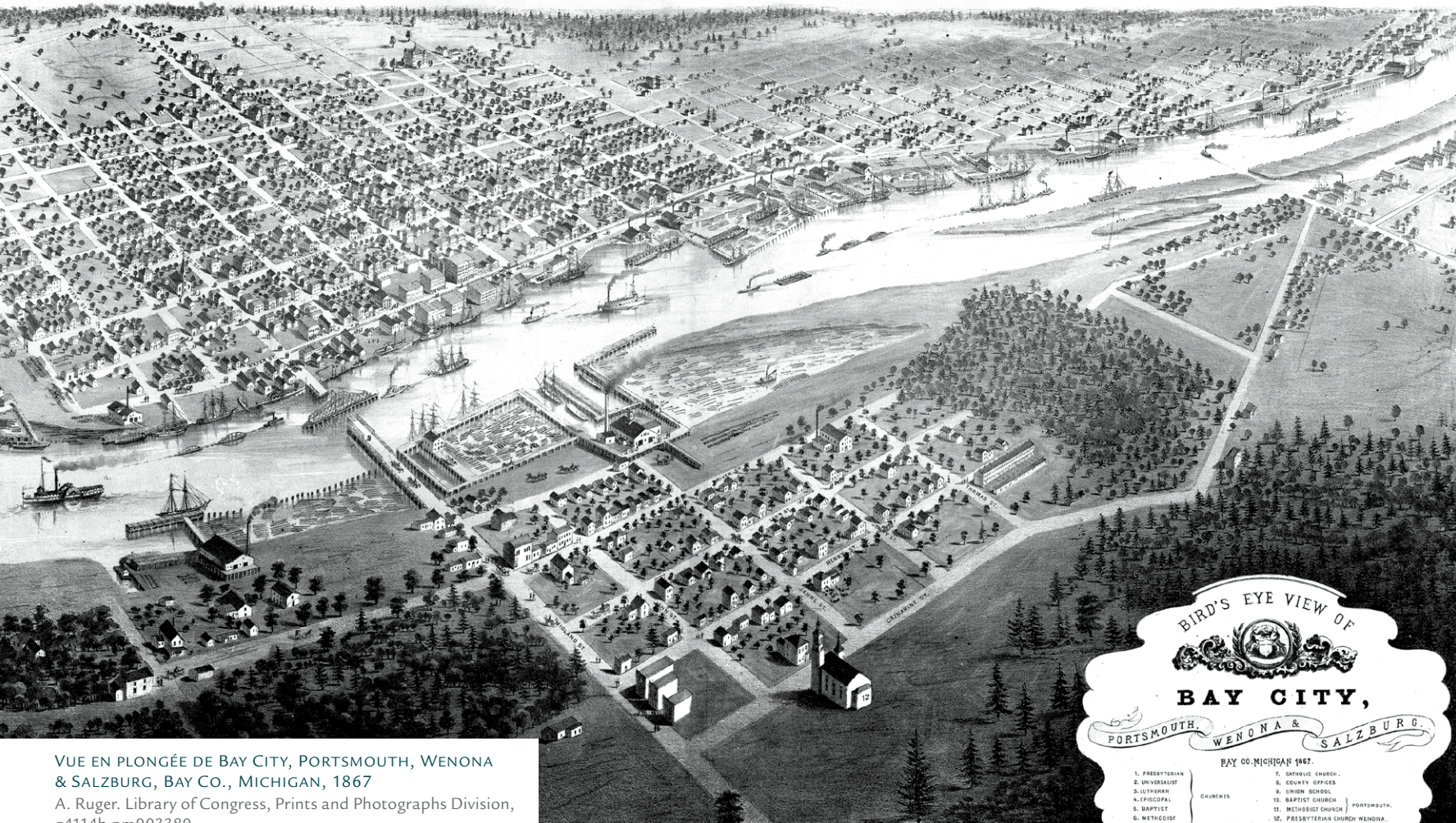
Les Canadiens français sont particulièrement mobiles. À partir des vieilles paroisses le long du Saint-Laurent et de ses principaux affluents, ils investissent les zones de l'intérieur et les villes du Québec. Ils partent pour la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario, le Midwest, les grandes plaines de part et d'autre de la frontière canado-américaine, ainsi que la côte du Pacifique. Souvent leur itinéraire les conduit, à divers moments de leur vie, dans plus d'une de ces aires géographiques. La fréquence et l'ampleur des déplacements des Canadiens français sont telles que l'on peut presque affirmer que la mobilité géographique constitue un élément de leur identité. À mesure de leur appropriation de nouveaux territoires, se développe une géographie mentale qui donne sens au discours messianique d'une certaine élite.

Mais l'Amérique des francophones n'est pas seulement canadienne-française. Les Acadiens, les Anglo-Normands, les créoles louisianais, les anciens esclaves francisés, les Cajuns, les Métis, les Français, les Wallons, les Suisses contribuent tous à sa diversité culturelle. Certaines zones, au premier chef la Louisiane et les Prairies canadiennes, deviennent de véritables creusets où les interactions entre groupes francophones se font tour à tour et parfois simultanément à l'aune de la coopération et du conflit.

Partout, l'élite militante et l'intelligentsia jouent un rôle crucial en mettant sur pied des entreprises de peuplement (sociétés de colonisation et d'immigration) et en créant un réseau institutionnel au sein duquel l'Église catholique occupe le plus souvent la place centrale. De la paroisse fuse une série d'institutions,

écoles, sociétés de secours mutuel, hôpitaux, orphelinats, coopératives, qui encadrent dans le quotidien une grande partie des francophones, dans les villes comme dans les campagnes.

Il reste que, à l'extérieur du Québec, les francophones sont minoritaires et qu'une partie d'entre eux luttent pour l'épanouissement ou simplement la survie de leur communauté, comme le montrent leur résistance, des deux côtés de la frontière canado-américaine, envers des lois et règlements inacceptables pour eux, notamment en matière de droits linguistiques. Leur marginalisation politique se fait cruellement sentir, tout comme leur affaiblissement numérique au sein d'une Église catholique plus soucieuse de rayonnement religieux que de diversité linguistique et culturelle, ce qui n'empêche pas les francophones de savourer des victoires ponctuelles.



VUE EN PLONGÉE DE BAY CITY, PORTSMOUTH, WENONA & SALZBURG, BAY CO., MICHIGAN, 1867
A. Ruger. Library of Congress, Prints and Photographs Division, g4114b.pm003380

BIRD'S EYE VIEW OF
BAY CITY,
PORTSMOUTH, WENONA & SALZBURG.

BAY CO. MICHIGAN 1867.

1. PRESBYTERIAN	7. CATHOLIC CHURCH.
2. UNIVERSITY	8. COUNTY OFFICE
3. LUTHERAN	9. UNION SCHOOL
4. EPISCOPAL	10. BAPTIST CHURCH
5. BAPTIST	11. METHODIST CHURCH
6. METHODIST	12. PRESBYTERIAN CHURCH WENONA.

ESSOR DÉMOGRAPHIQUE ET MIGRATIONS DANS L'ACADIE DES MARITIMES, 1871-1921

Par Stéphane Plourde et Yves Frenette

ENTRE 1871 ET 1921, LES MOUVEMENTS DE POPULATION SONT IMPORTANTS DANS LES TROIS PROVINCES DES MARITIMES LIÉES À L'ACADIE. COMME AU QUÉBEC, LA FORTE NATALITÉ DANS LES CAMPAGNES CONDUIT À DE NOMBREUX DÉPARTS.

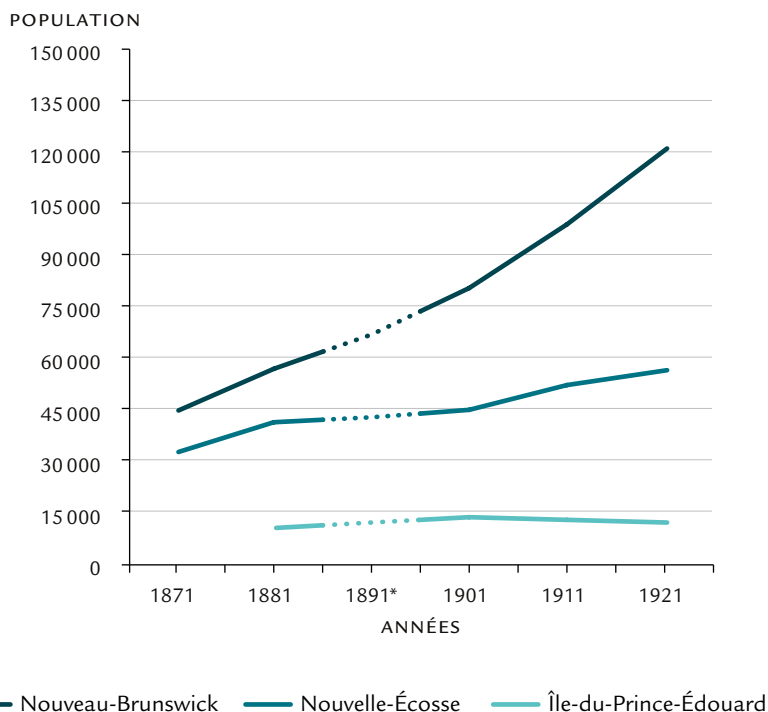


La vitalité démographique

D'après le recensement fédéral de 1871, les Maritimes sont peuplées de quelque 87 000 Acadiens, soit environ 11 % de la population de la région. La collectivité acadienne est forte de 44 907 âmes au Nouveau-Brunswick; en Nouvelle-Écosse, elle regroupe 32 833 personnes, contre 9 205 à l'Île-du-Prince-Édouard. Cinquante ans plus tard, les Maritimes comptent 189 701 personnes d'origine française: 121 111 au Nouveau-Brunswick, 56 619 en Nouvelle-Écosse et 11 971 à l'Île-du-Prince-Édouard, soit 19% de l'ensemble des provinces maritimes en 1921. On présume cependant qu'une partie d'entre elles n'utilise plus la langue de Molière.

L'accroissement de la population acadienne est donc plus important au Nouveau-Brunswick que dans les deux autres provinces. Entre 1871 et 1921, cette population est multipliée par 2,7, alors que le multiplicateur pour les Acadiens néo-écossais s'élève à 1,72. Quant à la population acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, elle fléchit au début du XX^e siècle. Le Nouveau-Brunswick devient ainsi le bastion de l'Acadie, en concentrant les deux tiers de sa population en 1921. Avec 31 % de l'effectif néo-brunswickois, les Acadiens ont désormais un poids démographique assez important pour

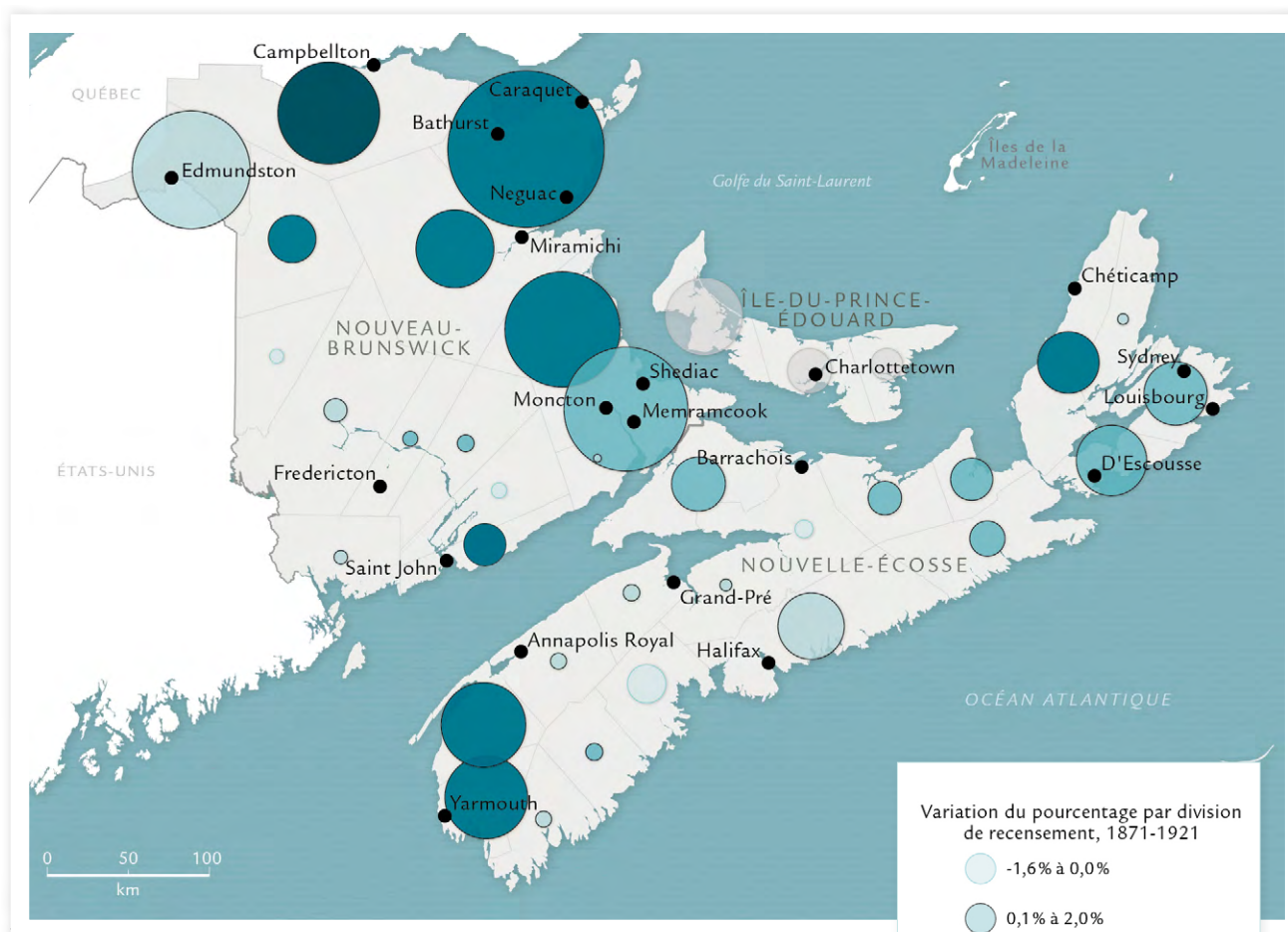
POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE DANS LES MARITIMES, 1871-1921



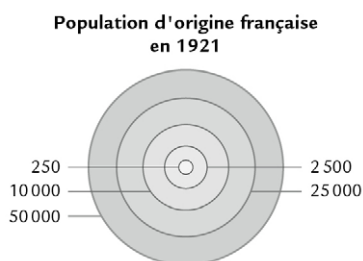
* Les données sur l'origine pour l'année 1891 ne sont pas utilisables.

Sources: Roy, 1980: 178; Recensements du Canada, 1871 à 1921

Le fait acadien progresse inégalement sur l'ensemble des Maritimes. Profitant de mouvements de colonisation internes et de la croissance urbaine qui lui permettent de retenir la majeure partie de son accroissement naturel, le Nouveau-Brunswick fait bonne figure. Il devient alors le véritable « bastion de l'Acadie ».



En dépit de l'émigration, les Acadiens voient leur poids relatif progresser dans l'ensemble des Maritimes, principalement en raison de leur surnatalité.



Source: Recensements du Canada, 1871 et 1921

espérer une amélioration de leurs droits. Cinquante ans plus tôt, ils ne formaient que 15,7 % de la population de la province.

Cette remontée démographique des Acadiens s'explique par leur surnatalité par rapport aux anglophones et par le fait que ces derniers émigrent davantage hors des Maritimes. Mais la vitalité démographique acadienne exerce une pression considérable sur les terres arables exploitées. À chaque génération, ces dernières, qui sont attribuées de façon égale aux enfants mâles, tendent à devenir plus petites. Les familles éprouvent ainsi de plus en plus de difficultés à subvenir à leurs besoins.

L'émigration

Nombre d'Acadiens quittent ainsi la région. Les Néo-Brunswickois francophones sont moins sensibles à l'appel de l'étranger que les Acadiens des deux autres provinces maritimes, ce qui contribue à la croissance démographique remarquable des francophones du Nouveau-Brunswick. À l'inverse, les excédents décennaux moindres des deux autres provinces seraient causés par les nombreux départs transfrontaliers. À l'échelle des sous-régions, il semble que le sud-est du Nouveau-Brunswick et le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse soient les plus touchés par l'émigration. Il faut dire que Boston, plutôt qu'Halifax, joue longtemps le rôle de métropole économique. Ce courant

migratoire est facilité par l'ouverture, dès 1855, d'un service de paquebot entre Yarmouth et Boston. Neuf ans plus tard, un service maritime relie Charlottetown à cette ville.

Certains Acadiens traversent plus d'une fois la frontière canado-américaine. C'est le cas de Narcisse Marchand, de l'île Madame, dont le métier de pêcheur dans son Cap Breton natal est synonyme de pauvreté. Parti en 1923 pour Buffalo, dans l'État de New York, Narcisse travaille aussi un temps au canal de Welland, en Ontario, où son frère est cuisinier dans un camp. Toutefois, Narcisse préfère rentrer en Nouvelle-Écosse:

Quand je fus au canal, puis quand j'ai vu la condition des travailleurs qu'il y avait là, j'ai dit: « Non, le printemps



▲ SCÈNE DE RUE À SHEDIAC, 1920 [DÉTAIL]
Collection Allen Doiron. Archives provinciales
du Nouveau-Brunswick, P117-40

« LE MONITEUR ACADIEN », VOL. V, N° 35, P. 1,
VENDREDI 1^{er} MARS 1872 [DÉTAIL] ▶
Fac-similé réalisé par le Village historique acadien



La ville de Shediac se développe rapidement à partir de la fin du XIX^e siècle, et cela au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Elle profite de sa proximité avec Moncton, ville industrielle en expansion, mais aussi de sa place privilégiée dans les réseaux de transport, notamment ferroviaires. Shediac joue également le rôle de port d'attache pour les traversiers qui font la navette vers l'Île-du-Prince-Édouard.

est arrivé, l'herbe pousse, j'ai parti de chez nous misérable, puis je m'en va pas être venu plus misérable icitte. Je vas pas là ... J'aimerais mieux marcher chez nous d'ici que d'aller là. Souffrir d'un bord, crever de l'autre, ça fait plus de bon sens! Trente-cinq cents l'heure, dix cents par jour dans la vase jusque là dans le Welland. » Il y en a qui ont mouri icitte qui étaient forts comme des géants, puis ils ont crevé à l'âge de 45, 47, 50. Ils étiont finis! C'était pas fit au diable. Les conditions étaient terribles, terribles!

Comme au Québec, l'émigration vers les États-Unis inquiète l'élite laïque et cléricale. Pour Mgr Marcel-François Richard, Le grand obstacle à la colonisation et à l'agriculture en Acadie, c'est la

désertion de plus en plus sensible et inquiétante des campagnes. On s'en va à l'aventure vers un inconnu qui sera pour la plupart une misère noire, sans parler des dangers encore plus redoutables de perdre la foi ancestrale et les traditions nationales. On habite des ateliers, des chantiers, des fabriques où l'on respire un air empesté, où l'esprit se pervertit, le cœur se corrompt, le caractère perd son ressort. Plus déplorable est la situation des pauvres jeunes filles auxquelles un travail opiniâtre fournit à peine le nécessaire à la vie – simples fleurs des champs de l'Acadie – qui ne tardent pas à s'étioler et à périr. (Le moniteur acadien, 17 avril 1906) La principale destination est la

Nouvelle-Angleterre. On ne dispose pas de chiffres sûrs pour évaluer le nombre des départs vers cette région, les statistiques ne distinguant pas les Acadiens des émigrants anglophones. D'après Clarence d'Entremont, entre 20 000 et 30 000 Acadiens arriveraient aux États-Unis entre 1870 et 1940 (d'Entremont, 1984).

Les flux migratoires internes

Mais ce sont les flux migratoires internes qui retiennent davantage l'attention que l'émigration. On peut en identifier deux types : les migrations rurales, les mouvements de la campagne à la ville.

Ainsi, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, au Nouveau-Brunswick, la colonisation acadienne s'oriente du

littoral vers les plateaux de l'arrière-pays. Le chemin de fer qui pénètre en certains endroits à l'intérieur des terres la favorise, tout comme le Labour Act de 1849, qui permet aux colons d'obtenir des concessions s'ils accomplissent des travaux sur les chemins. Ce mouvement sera surtout initié par des prêtres colonisateurs mus par l'idéologie du retour à la terre. Cette idéologie a un écho marqué sur les cultivateurs, mais c'est au coût de beaucoup plus d'efforts que le clergé pourra y faire adhérer les pêcheurs, davantage tournés vers les marchands de l'île de Jersey (Arseneault, 1994). Mgr Marcel-François Richard est le chef de file de ce projet, alors que l'abbé Joseph Paquet donne son nom à une colonie et que l'abbé Louis-Joseph-Arthur Melanson est actif dans le comté de Restigouche. Saint-Paul de Kent et Acadieville voient le jour en 1864 et en 1868. Pendant les années 1870 sont fondées Rogersville, Paquetville et Saint-Isidore. Les villages de Saint-Quentin et

Kedgwick sont créés dans le comté de Restigouche entre 1910 et 1915. Ce mouvement de colonisation de l'arrière-pays connaîtra un second souffle au moment de la crise des années 1930. Le clergé et l'État, comme au Québec, trouveront alors dans le retour à la terre une solution aux problèmes de chômage apportés par la crise économique (Cyr, 1996). Malgré tous ces efforts, les terres de l'arrière-pays néo-brunswickois restent pauvres et incapables de suffire à elles seules aux besoins alimentaires des colons (Arseneault, 1994).

Parallèlement, l'urbanisation fait des progrès. Ainsi, au Nouveau-Brunswick, de petites villes, comme Edmundston et Bathurst, croissent autour de gros moulins à bois, pendant que l'avènement du chemin de fer Intercolonial en 1872 transforme les villages de la côte, avec le développement de l'industrie de la conservation.

Mais c'est surtout Moncton qui profite de l'arrivée du rail en devenant un centre ferroviaire et industriel

attrayant pour les campagnards (Hickey, 1990). L'Intercolonial, qui relie Québec à Halifax, croise à Moncton l'European and North American Railway sur l'axe Shediac-Saint-John. Puis le parachèvement de la ligne Rivière-du-Loup-Halifax en 1876 renforce l'importance de la ville. L'Intercolonial y emploie près de 13 % de la population en 1881, une proportion qui grimpe à 27 % en 1913. Sa position stratégique incite diverses industries à s'établir à Moncton. Quant à la proportion acadienne de la population monctonienne, elle bondit de 15,5 % en 1871 à 30 % un demi-siècle plus tard, passant d'environ 5 000 à 17 500 (LeBlanc, 1996).

.....

La croissance soutenue des effectifs démographiques, accompagnée du développement économique fondé sur l'industrie et une plus grande commercialisation des activités agricoles, contribue à l'émergence d'une élite économique et sociale capable de promouvoir les traits culturels acadiens de les affirmer sur la place publique, surtout au Nouveau-Brunswick. La naissance d'un clergé, d'institutions scolaires et d'une presse acadiens témoignent de cette affirmation.



MARC POITRAS ET SON GRAND-PÈRE
SUR LA RIVIÈRE MADAWASKA, APRÈS 1921
Centre de documentation et d'études
madawaskayennes, 41-51-1-34-188

CANADIENS FRANÇAIS, FRANÇAIS, ANGLONORMANDS ET ACADIENS DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT

Par Mario Mimeault

ENTRE 1860 ET 1920, LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DÉPLOYÉE DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT S'IDENTIFIE À QUATRE NOYAUX CULTURELS : AUX CANADIENS FRANÇAIS DU QUÉBEC, AUX ACADIENS DES MARITIMES, AUX FRANÇAIS MÉTROPOLITAINS AINSI QU'ÀUX ANGLONORMANDS. PARLER DE L'EXPANSION DE CHACUN DE CES ESPACES CULTURELS EN DES TEMPS DE CHANGEMENTS INDUSTRIELS, CE N'EST PAS TANT DÉTERMINER LEUR AIRE D'OCCUPATION GÉOGRAPHIQUE QUE CERNER LEUR DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL¹.

Les Canadiens français de la Gaspésie

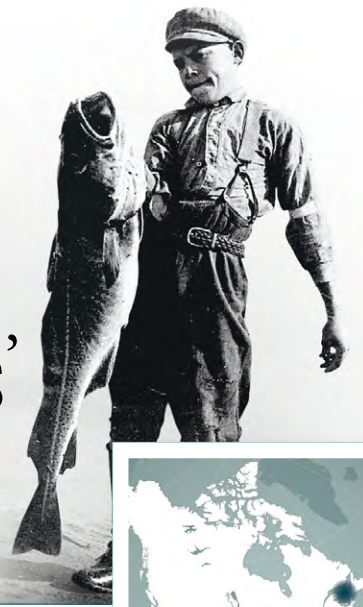
La Gaspésie compte 24 518 habitants en 1860 et 62 340 habitants en 1920. Les Canadiens français qui s'établissent dans la péninsule se concentrent sur son versant septentrional, où ils sont en bonne partie attirés par les compagnies de pêche. Pour la seule année 1869, celles-ci emploient plus de 4 830 pêcheurs et gravières originaires de la Côte du Sud. La politique de colonisation de la province de Québec amène aussi plusieurs personnes dans le secteur de Sainte-Anne-des-Monts. Le résultat est manifeste : sur les 507 pionniers recensés sur la côte nord-gaspésienne entre 1790 et 1890, 357 viennent de la Laurentie. Les recensements révèlent pour leur part que 5 300 Canadiens

français sont concentrés sur la côte nord de la péninsule en 1880 et qu'ils atteignent les 9 500 individus en 1920. Les autres résidents de souche canadienne-française vivent à l'est du comté de Gaspé où, en 1903, ils constituent 60,3 % du bassin de population. Ils descendent surtout de personnes établies dans ce secteur au moment de la Conquête.

Cette population connaît cependant un problème d'exode qui en ralentit la croissance. Le Québec connaît le même problème. Celui-ci voit partir 147 000 habitants en direction des États-Unis et de l'Ontario entre 1880 et 1890, soit 10 % de ses éléments les plus dynamiques. Paradoxalement, vu le peu d'ouvertures offertes sur le marché de l'emploi en Gaspésie, la région

est affectée dans une proportion supérieure. Entre 1871 et 1920, près de 13 000 Gaspésiens quittent le comté de Gaspé. La ville de Gaspé, par exemple, connaît entre 1900 et 1919 une perte démographique allant presque au double. Dix-sept pour cent des Canadiens français nés à cet endroit se marient hors région, une émigration qui se fait surtout au profit des industries montréalaises, et cette tendance s'accroîtra dans les décennies suivantes.

Pourtant, ce ne sont pas les champs d'action qui manquent dans la péninsule. Outre la pêche, l'agriculture prend de plus en plus de place. Alors qu'en 1819 les fermes de la Gaspésie donnent du travail à 789 personnes, elles font vivre 6 621 agriculteurs en 1881. Les statistiques sont à cet



BAIE DE GASPÉ : VUE PRISE DE LA RIVE, LE SAUMON ET LA MORUE EN BOUCAUTS DE LA GASPÉ C^o, VERS 1900
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec), P560,S2,D2,P11515.

▲ PÊCHEUR DE MORUE AVEC SA GROSSE PRISE VERS 1930
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Côte-Nord), P19,S1,SS1,P502



HABITAT DE LA PÉNINSULE DE FORILLON, GASPÉ-EST, 1927
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec),
E21,S110,SS1,SSS1,PP1-37

égard éloquentes pour la côte nord-gaspésienne : 81 des 403 pionniers installés dans ce secteur entre 1870 et 1890 s'adonnent d'abord à l'agriculture et 31 autres joignent cette occupation à la pêche. Le nombre de fermes pour le seul comté de Gaspé est de 4854 unités en 1901 et de 5304 en 1920. Pour leur part, les activités forestières deviennent plus qu'un complément à l'économie domestique. En 1870, vingt-cinq moulins à scie et à raboter sont en activité entre Sainte-Anne-des-Monts et Cap-des-Rosiers. En 1914, le comté de Gaspé en compte vingt-huit, dont seize appartiennent à des Canadiens français. Cinq sont installés à Sainte-Anne-des-Monts, autant à L'Anse-au-Griffon et de même au Grand-Pabos. S'ajoutent à ces unités de production plusieurs usines de pâte à papier après 1900. Entre 1901 et 1920, les employés de la *James Richardson* de Cap-Chat préparent, selon certains, un milliard de cordes de bouleau de quatre pieds destinées à la fabrication des fuseaux de fils en Angleterre. La *St. Lawrence Pulp and Lumber Corporation* à Pabos et la *Great Eastern Paper Company* à La Madeleine, apparues à la fin de la Première Guerre, emploient

des centaines de pêcheurs recyclés en ouvriers d'usine.

Une élite canadienne-française commence à poindre à la faveur de toutes ces activités. Ses représentants sont souvent impliqués dans plusieurs domaines. Théodore-Jean Lamontagne, de Sainte-Anne-des-Monts, fait dans le commerce en gros, l'agriculture, la pêche et la forêt. Édouard Vachon investit dans la coupe forestière et la première étape de la transformation du bois, créant 300 emplois à La Madeleine. D'autres producteurs indépendants se classent au rang de la moyenne et de la petite entreprise, tels Pierre Godbout à Mont-Louis et Germain Dionne à Grande-Vallée. Malgré des obstacles, certaines de ces entreprises s'avèrent durables. Théodore-Jean Lamontagne débute ses opérations en 1858 et ses livres sont toujours ouverts au moment de son décès en 1909. Thomas Tremblay, de Grande-Rivière, œuvre à titre de maître de grave de 1859 à 1878. La famille Plourde de Rivière-au-Renard commence en 1890 des opérations de sciage qui apporteront annuellement de l'emploi à une dizaine de personnes jusqu'en 1980.

Ces entreprises à capitalisation canadienne-française participent au développement régional et, plus encore, contribuent à celui des autres régions. Théodore-Jean Lamontagne fait, en 1877, l'acquisition aux Escoumins et à Sault-au-Mouton d'installations de sciage d'une capacité de transformation de 100 à 125 000 billots par année. Michel Lespérance exploite depuis les années 1840 jusqu'à la fin des années 1860 des établissements de pêche au saumon sur la côte nord du golfe. Grâce à l'effort d'entrepreneurs de ce type et des grandes entreprises anglo-normandes, la communauté canadienne-française de la Gaspésie jouit d'une ouverture quasi unique sur le monde. Lamontagne vend son bois en Norvège, en France et aux États-Unis, Vachon en Angleterre, les moulins de La Madeleine et de Chandler aux États-Unis. Les petits producteurs et les fermiers de la côte accèdent aux marchés extérieurs en louant des espaces sur les goélettes des grands marchands. Certains, comme Jean Lévesque de Sainte-Anne-des-Monts, amènent les produits de la ferme à Québec ou Montréal à bord de leur bateau. Isidore Morin, indus-



Comme ailleurs en Amérique francophone, les communautés religieuses jouent un rôle fondamental dans l'éducation des enfants. Au tournant du XX^e siècle, l'apport des congrégations féminines venues de la vallée du Saint-Laurent s'affirme dans toutes les régions du golfe, comme ici, à Sept-Îles.

◀ ÉCOLE ET ÉCOLIERS DE SEPT-ÎLES, 1922
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
(Côte-Nord), P6,S3,D4,P676

triel forestier de L'Anse-au-Griffon, vend en 1911 son bois aux compagnies installées à Gaspé ou l'expédie vers le Nouveau-Brunswick par voie ferrée.

Pendant que ces chefs d'entreprise se taillent une place dans le monde des affaires, d'autres s'impliquent dans l'administration régionale. Le docteur Pierre Fortin occupe en 1852 la fonction d'inspecteur des pêches pour le golfe Saint-Laurent et le Labrador, avant de devenir le premier député du comté de Gaspé. Cinq des sept représentants fédéraux qui lui succéderont jusqu'en 1920 seront des Canadiens français. Plusieurs congénères œuvrent au sein des conseils municipaux ou agissent dans le cadre de l'appareil judiciaire à titre de juges de paix, registrateurs, protonotaires ou greffiers. La somme de ces carrières impose cependant un constat : ces gens sont des Gaspésiens de première génération, ce qui tend à montrer que la région n'a pas encore produit ses propres développeurs. Pour ce faire, l'apport de certaines institutions lui manque, notamment celui des écoles. Ce volet du développement communautaire est abandonné aux religieuses et religieux.

L'Église catholique ouvre quatorze paroisses dans le comté de Gaspé entre 1859 et 1916. Son réseau lui permet de construire des écoles et de recruter des maîtres hors région, la Gaspésie ne disposant pas d'école normale avant 1924. Déjà à la fin des années 1860, les villages de Cap-Chat, de Sainte-Anne-des-Monts, de Mont-Louis, de L'Anse-au-Griffon et de Cap-des-Rosiers possèdent une ou deux écoles. En 1882, la municipalité de Newport ouvre deux « maisons d'école » et elle en sera à sa sixième quand celle de Pabos sera inaugurée en 1902. Le secteur de Percé bénéficie en 1895 de quatre écoles bilingues à classe unique et de trois écoles françaises. Pour appuyer son œuvre, le clergé fait appel en 1905 à plusieurs congrégations féminines : les Sœurs du Saint-Rosaire à Douglstown, les Filles de Jésus à Cap-Chat, les Sœurs du Bon Pasteur à Grande-Rivière et, plus tard, les Sœurs de la Providence à Chandler. Grâce à elles, le nombre d'institutions croît en force dans le comté de Gaspé. Il s'en trouve cent en 1900, dont la majorité est destinée à la clientèle francophone. Les inspecteurs du gouvernement donnent à partir de 1897 des compléments

de formation au corps enseignant sous forme de conférences. Cette initiative relève la qualité de l'enseignement et contribue à la hausse du taux de fréquentation scolaire. De 49 % en 1855, celui-ci monte à 65 % en 1900 puis à 75 % en 1925. L'école supérieure demeure cependant un privilège réservé aux élites parce qu'il faut sortir de la région.

Au total, la société gaspésienne des années 1860 à 1920 compte des communautés canadiennes-françaises en progression. Plusieurs se trouvent en Gaspésie depuis des générations, mais la plupart débarquent à peine sur le versant nord de la péninsule. Quasiment vierge, ce rude territoire leur offre une multitude d'avenues et ils parviennent à lui imprimer un début de diversification économique. L'industrialisation se pointe à la fin de la période avec l'apparition d'usines de sciage et de moulins de pâte à papier. L'ouverture de la région sur le monde, grâce au commerce international, apporte à ceux qui font montre d'initiative la possibilité de réussir en affaires. Les Canadiens français contrôlent une bonne partie de leurs destinées économiques et sociales,

Les îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey ont fourni une part importante des grandes entreprises dans le secteur des pêcheries, dominé par la Charles Robin & C° dont des cadres se lancent à leur tour en affaires. Parmi eux figure John Le Boutillier, entrepreneur prospère qui deviendra aussi un homme politique influent.



◀ JOHN LE BOUTILLIER VERS 1870
G. Bashford. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec), P1000,S4,D83,PL79-1

▲ LE BANC DE PASPÉBIAC, QUARTIER GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE ROBIN EN 1864.
Thomas Pye. *Canadian Scenery Gaspé*, 1866. Musée de la Gaspésie, 99.28.395

pendant que l'Église investit dans le développement communautaire. Elle assume à travers ses écoles autant la défense de la foi et de la langue qu'elle sert les intérêts de la collectivité. Grâce à son travail, la scolarisation des Gaspésiens d'origine canadienne-française progresse et la prochaine génération pourra compter sur des développeurs issus de leurs rangs.

Les Anglo-Normands

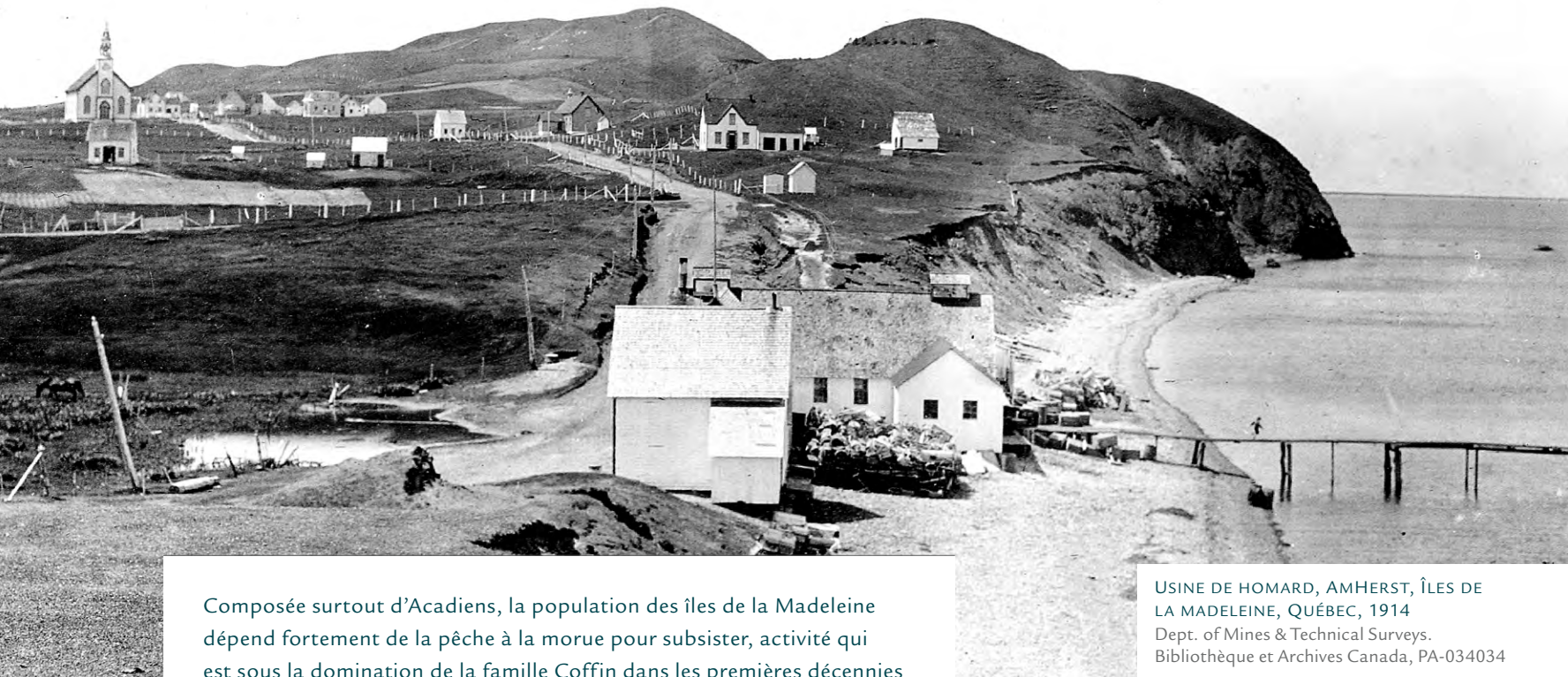
Les Anglo-Normands établis au Canada parlent français, anglais et des patois normands. Difficilement quantifiable, leur présence s'observe dans les zones de pêche et moins dans les régions agricoles comme l'Île-du-Prince-Édouard. Au Québec, les Jersiais et Guernesiais constituent 100 % de la population dans un village comme Grande-Grave ou 50 % à Saint-Georges de La Malbaie, mais en d'autres endroits, comme à Shipagan (N.-B.), ils ne font que 15 % des patronymes et moins de 1 % à Chéticamp (N.-É.). Gens d'affaires et pêcheurs, ils sont présents, dans les

années 1860 à 1920, dans les centres de pêche qu'ils ont fondés. La compagnie Robin, arrivée la première, a formé des commis et ces derniers ont à leur tour créé leurs entreprises. Du nombre, il y a la *John Le Boutillier and Co.*, la *Le Boutillier Brothers* et la *William Fruing and Co.* qui ont établi des réseaux de comptoirs tout autour du golfe. Celui de la compagnie Robin en compte une douzaine, dont les principaux sont à Paspébiac, Caraquet, Shipagan, Chéticamp et Magpie. Arichat, son premier poste en date, donne sur l'Atlantique.

Les compagnies jersiaises imposent à leurs pêcheurs-clients, très majoritairement acadiens ou canadiens-français, un système de vente à crédit très strict. Elles leur fournissent le matériel de pêche et les denrées alimentaires contre un paiement en morue comptabilisée en fin de saison. Certains propriétaires contrôlent en plus l'appareil gouvernemental. En Nouvelle-Écosse, les familles Briand, Hubert, Mauger, Jean et Le Lâcheur occupent tous les postes adminis-

tratifs du comté de Richmond. La situation est la même dans le comté de Gaspé où John Le Boutillier est député, juge de paix, président de la commission scolaire, représentant de la Banque Nationale. Ses fils sont vice-consuls des États-Unis, de l'Italie et du Brésil. Son cousin et concurrent David Le Boutillier est député du comté de Bonaventure, un comté largement acadien.

Les compagnies jersiaises emploient des milliers de jeunes dans leurs établissements de pêche, plus de 4 000 en 1864. Aussi, peuvent-elles être reconnues, à ce titre, comme agents de peuplement. Elles ont, en 1765, amené des pêcheurs de Saint-Pierre et Miquelon à Arichat. En 1774, la Robin a recruté en Bretagne vingt familles acadiennes pour Canso et autant pour Paspébiac. Les pionniers de Chéticamp sont, dans les mêmes années, attirés à cet endroit par les possibilités d'écouler leur poisson chez elle. En 1870, la Robin amène une cinquantaine de graviers pour fonder un établissement permanent à Magpie,



Composée surtout d'Acadiens, la population des îles de la Madeleine dépend fortement de la pêche à la morue pour subsister, activité qui est sous la domination de la famille Coffin dans les premières décennies du XIX^e siècle. À la morue s'ajoutent à la fin du siècle le homard et une agriculture modeste, qui permettent de diversifier l'économie de l'archipel. Sur l'île du Havre-Aubert, qui porte officiellement le nom d'Amherst jusqu'au début du XX^e siècle, la grave est au cœur des activités liées aux pêcheries.

USINE DE HOMARD, AMHERST, ÎLES DE LA MADELINE, QUÉBEC, 1914
 Dept. of Mines & Technical Surveys.
 Bibliothèque et Archives Canada, PA-034034

sur la Côte-Nord, et elle en amènera 117 autres en 1901. Ces embauches sont la preuve que ces compagnies ont contribué et contribuent encore à la fin du XIX^e siècle à l'expansion du français dans le golfe Saint-Laurent.

Leurs relations avec les Canadiens français, conditionnées par des liens d'affaires, sont assez bonnes, bien que marquées au coin de la dépendance et par quelques affrontements. C'est le cas à Chéticamp quand la Robin chasse des Acadiens de ses terres *manu militari* en 1879 ou que des gens de Rivière-au-Renard se soulèvent contre la chute des prix du poisson en 1909. Malgré le fait que les compagnies aient besoin de cette main-d'œuvre et qu'elles doivent faire montre de pondération, leurs gestionnaires sont tenus de garder leurs distances. Il leur est possible de se plier à la directive là où, comme à Grande-Grave et Saint-Georges-de-la-Malbaie, les familles jersiaises sont majoritaires. Ailleurs, comme à Percé, ils se fondent à l'élément anglophone. Dans les villages de Rivière-au-Renard, L'Anse-au-Griffon,

Gaspé, Grande-Rivière et Paspébiac, les Le Scelleur, Dumaresk, Legouffe, Lelièvre ou Le Moignan épousent des francophones. Ce faisant, comme c'est le cas pour François Alexandre à Chéticamp ou Jacques Avy à Shipagan, ils doivent abandonner la religion réformée pour épouser des catholiques, mais, en même temps, ils perdent leur emploi dans le réseau des compagnies jersiaises.

La correspondance des hommes d'affaires montre que les Jersiais parlent spontanément anglais et qu'ils s'adressent correctement aux francophones. En fait, où qu'ils soient, ils adoptent la langue de leur clientèle ou de leurs travailleurs. Comme la majorité de leurs salariés sont francophones, leurs établissements sont des lieux de francophonie. Cela ne signifie pourtant pas que les compagnies anglo-normandes se veulent des promoteurs du fait français. En bonnes citoyennes corporatives, elles paient leurs taxes scolaires, mais, contrairement à la plupart des compagnies forestières de la côte nord du golfe Saint-Laurent, par

exemple, elles ne s'impliquent jamais dans la construction d'écoles ou dans le salaire des enseignants. Jamais non plus, dans les années 1860 à 1920, elles n'engagent à des niveaux supérieurs de leur hiérarchie des Canadiens d'expression française, de surcroît catholiques. Trop proches des populations locales et subordonnés à l'Église catholique, ces derniers eussent mis leur contrôle sur le milieu en danger.

L'île d'Anticosti

On trouve à Anticosti une autre communauté francophone avec ses particularités. Ses habitants, des Canadiens français et anglais, quelques Européens, des Acadiens et des Jersiais, vivent au cours des années 1860 dans une harmonie favorisée par l'éloignement et le petit nombre. Le domaine est privé, mais on les a toujours laissé pêcher. Peu nombreux, ils comptent 67 personnes en 1860 et ils ne seront que 451 en 1921. Les langues française et anglaise sont d'usage courant, mais la première domine à partir de 1900 quand, après avoir acheté l'île



▲ VOYAGE DU YACHT BACCHANTE À L'ÎLE D'ANTICOSTI : EMPLOYÉS À L'INTÉRIEUR DE LA HOMARDERIE (BAIE AUX RENARDS), 1901
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec), P186, S1, D3, P38

en 1895, l'industriel français Henri Menier chasse 70 Anglais de la Baie aux Renards. C'est ainsi qu'au recensement de 1901, la quasi-totalité des Anticostiens, soit 432 personnes sur 442, sont catholiques et de langue française.

Les pêcheurs de toutes les régions du golfe viennent jeter leurs filets autour de l'île d'Anticosti. Ils sont 200 Gaspésiens à le faire en 1869. Des projets de développement dévoilés en 1872 par *The Anticosti Company* attirent une dizaine de familles de Port-aux-Basques (Terre-Neuve) et quelque vingt personnes de la région de Lamèque (Nouveau-Brunswick). Installées à l'Anse aux Fraises aux côtés de Jean-Pierre Doucet, un congénère acadien, ces dernières seront rejointes par des gens de Pabos en 1880. Elles trouvent toutes un débouché pour leur poisson au magasin de John et Elias Collas à la Baie des Anglais.

Avant 1895, l'organisation des petites communautés d'Anticosti est l'œuvre de l'Église catholique. Les Acadiens et les Canadiens français reçoivent à partir de 1860 la visite du curé de Pointe-aux-Esquimaux et un prêtre résidant demeure à la Baie des Anglais à partir de 1874. Deux ans plus tard, l'Anse aux Fraises possède sa cha-

pelle, puis une école, tenue par une jeune Acadienne, est ouverte en 1875 à la Baie des Anglais. La jeune femme enseigne à 43 élèves. Les habitudes changent cependant après l'achat de l'île par Menier. La construction des écoles, le salaire des enseignantes, le coût des manuels et du chauffage sont assumés par sa compagnie. En 1925, celle-ci fera venir les Sœurs de la Charité de Québec à ses frais pour assurer l'éducation des insulaires. Elles ouvriront un pensionnat et tiendront des classes mixtes depuis la première jusqu'à la neuvième année. Menier complète l'encadrement de sa propriété en construisant des églises à Baie-Sainte-Claire et à Port-Menier, les confiant à des Pères Eudistes nouvellement arrivés de France. Il ouvre aussi un hôpital à Port-Menier, paie les services d'un médecin et institue les soins gratuits pour tous.

Parallèlement, Henri Menier prend l'économie de l'île en main. Il construit des routes, un chemin de fer, développe l'élevage, l'agriculture et l'exploitation forestière. Il contrôle les entrées et sorties sur son domaine et le protège du braconnage. Il va de soi, cependant, que les habitants n'ont pas un mot à dire sur son administration. Une seule vision économique prime,

la sienne, et ne prévaut qu'une seule loi, la sienne. D'un autre côté, Menier assure du travail à tous. Les insulaires y paraissent privilégiés, puisqu'ils peuvent vivre dans leur langue. Bien qu'ouverte à toutes les cultures présentes dans le golfe, l'île d'Anticosti devient sans doute à partir de 1900 une cage dorée. Sinon, comment expliquer la stagnation de son bassin de population ou les départs de plusieurs résidents pour le continent?

Saint-Pierre et Miquelon

Saint-Pierre et Miquelon, territoire français depuis 1763, est un petit archipel de 242 kilomètres carrés situé au sud de Terre-Neuve. Il compte neuf îles et îlots dont Miquelon, Langlade et Saint-Pierre, le chef-lieu où se concentre la population. On trouve aussi en 1860 quelques centaines de personnes sur l'île aux Chiens. L'archipel abrite alors 3 000 habitants, un mélange de Bretons, de Normands, de Basques et d'Acadiens. Les Français demeurent sur Saint-Pierre et les Acadiens se regroupent sur Miquelon. Cette population atteint son sommet en 1902 avec 6 423 habitants, puis un déclin la ramène autour de 4 000 personnes en 1920.



SAINT PIERRE ET MIQUELON, 1866
Photo: Edouard Littaye. L'Arche musée et archives

Les années 1860 connaissent un élan économique avec la reprise de la Grande Pêche. Chaque année, 3 500 pêcheurs et marins débarquent de France alors que ceux des îles travaillent comme tiers pour des armateurs locaux. Des industries complémentaires leur apportent une certaine autonomie. En 1900, on trouve à Saint-Pierre une manufacture de cirés pour les marins, une fonderie et une biscuiterie. Il y a des cales sèches sur le Barachois et, tout près, on fabrique des boucauts (tonneaux) et on construit des doris. L'économie locale est toutefois victime d'une crise en 1904. La *French Shore* terre-neuvienne, cédée en 1763 aux Français, est alors abandonnée par la métropole. Résultat : le déclin de la Grande Pêche, l'année suivante, réduit les insulaires à la famine.

En 1900, la ville de Saint-Pierre affiche sa modernité avec des édifices publics, des rues éclairées, un service téléphonique et un aqueduc. Le tracé de ses rues est large afin de minimiser le danger d'incendie, ce qui n'empêche pas quatre feux de dévaster la rade entre 1860 et 1902. En 1860, l'administration locale relève du ministère de la Marine, puis d'un gouverneur civil à partir de 1877. Une élite mon-

tante bénéficie des services d'une presse coloniale. Quinze journaux sont en effet fondés entre 1860 et 1920, depuis *La Feuille officielle* (1865-1905) jusqu'aux éphémères *L'Égalité* et le *Petit Cadien* (1899). Le poste de maire est électif pour chacune des trois communes à partir de 1872 et il en est de même pour le choix du président de la chambre de commerce fondée en 1871. Un médecin-major des troupes coloniales assure le service de santé publique et *L'Œuvre de mer*, un organisme humanitaire, apporte son aide aux marins et pêcheurs en difficulté à partir de 1905.

L'Église est bien présente à Saint-Pierre et Miquelon, mais la nomination des religieux relève des autorités civiles et de Rome. Elle n'a pas un grand ascendant sur la population. Celle-ci participe aux fêtes religieuses ou rituelles, mais bien peu vont aux offices dominicaux. Les prêtres se plaignent d'ailleurs de ce que les parents ne soumettent pas leurs enfants aux exercices de la foi. À l'origine, les Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel, en Bretagne, préparent la relève en tenant des classes de niveau primaire pour les garçons et les filles. Les Pères du Saint-Esprit ouvrent en 1873 un collège de

niveau secondaire pour les garçons, une institution qui devient collège laïque en 1892, au moment de la séparation de l'Église et de l'État en France. À partir de ce moment-là, des écoles communales prennent la relève. Déjà gratuite depuis 1861, l'école devient obligatoire pour tous.

Au total, la société de Saint-Pierre et Miquelon se rapproche de celle de l'île d'Anticosti par son mode d'éducation et son type d'administration, qui laisse peu d'espace à l'influence cléricale. Elle s'en écarte par la place qu'elle cède à la démocratie et aux opinions qui s'expriment par la voie électorale et les journaux. L'archipel se distingue enfin par son appartenance à la France.

Les Acadiens

Les Acadiens prennent une part importante aux mouvements de population francophone autour du golfe. Leur nombre dans les provinces maritimes fait plus que doubler de 1860 à 1920 pour atteindre 187 000 personnes. Au Québec, ils sont concentrés en Gaspésie, aux îles de la Madeleine et sur la côte nord du golfe. Déjà près de 3 000 sur les rives de la baie des Chaleurs en 1800, ils approchent du double en 1860 et du quintuple en 1920. Aux îles de la Madeleine, leur

nombre passe de 2 600 habitants en 1861 au triple soixante ans plus tard. Sur la Côte-Nord, ils habitent plusieurs communautés comme Havre-Saint-Pierre, Mingan et Magpie.

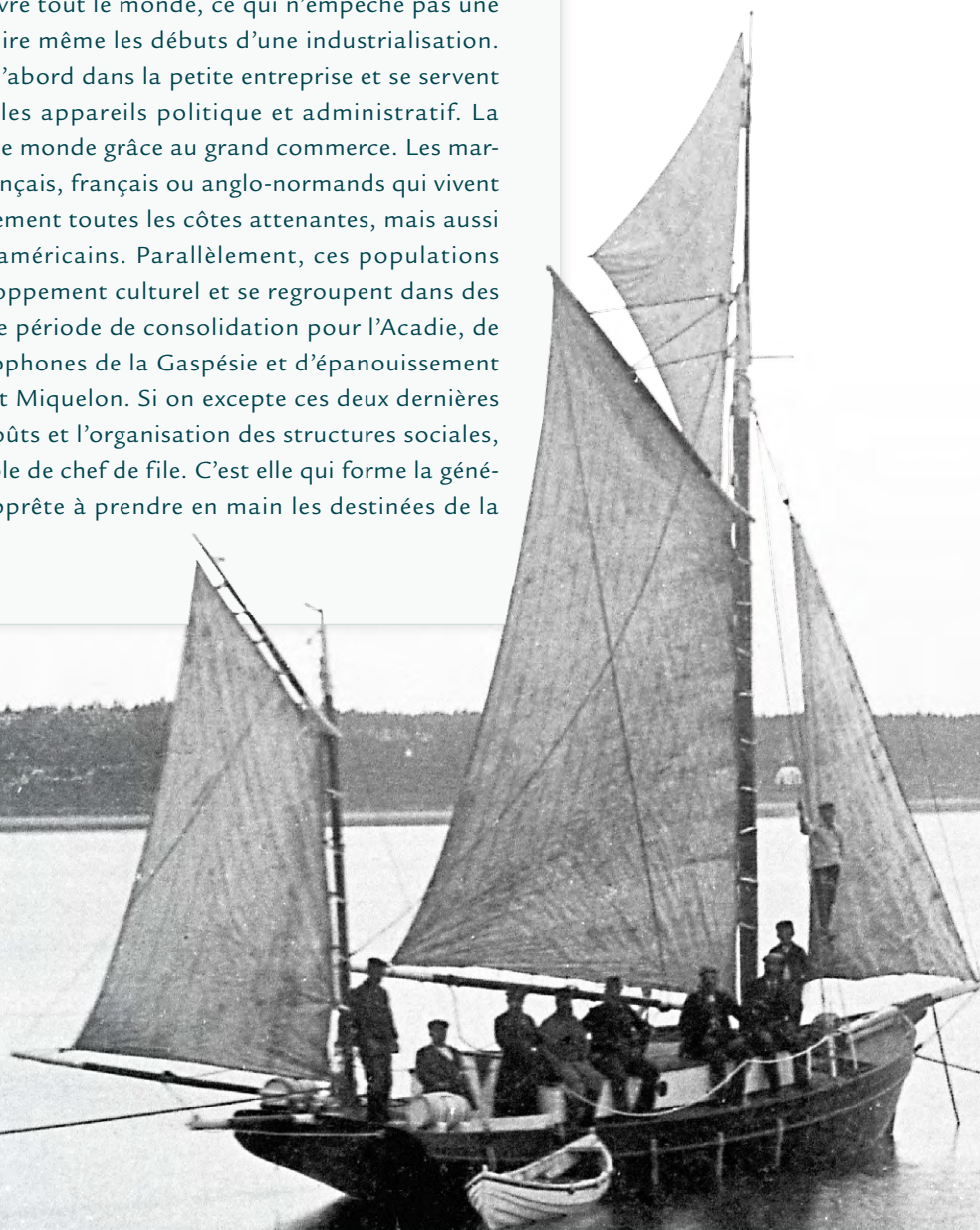
Concentrés au départ dans le secteur agricole, les Acadiens se tournent de plus en plus, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, vers les activités liées aux pêcheries, à la transformation

primaire du poisson, aux transports et au commerce. Une petite élite perce peu à peu une économie et une administration jusque-là dominées par l'élément anglophone. En parallèle, l'effort de dirigeants formés par l'Église permet de poser les bases d'une renaissance acadienne qui déborde les frontières du seul Nouveau-Brunswick. Ces nouveaux

meneurs ont rassemblé dans un discours commun les rêves d'un peuple et façonné dans les différentes parties du golfe Saint-Laurent une société à l'image de ses débuts, catholique et française, avec ses symboles et ses aspirations.

.....

La communauté francophone essaime, entre les années 1860 et 1920, tout autour du golfe du Saint-Laurent et sa population est partout en croissance. L'agriculture et la pêche font vivre tout le monde, ce qui n'empêche pas une diversification économique, voire même les débuts d'une industrialisation. Les francophones s'affirment d'abord dans la petite entreprise et se servent de ce tremplin pour pénétrer les appareils politique et administratif. La francophonie s'ouvre aussi sur le monde grâce au grand commerce. Les marchands acadiens, canadiens-français, français ou anglo-normands qui vivent dans le golfe joignent non seulement toutes les côtes attenantes, mais aussi les marchés européens et sud-américains. Parallèlement, ces populations se donnent des outils de développement culturel et se regroupent dans des associations diverses. C'est une période de consolidation pour l'Acadie, de développement pour les francophones de la Gaspésie et d'épanouissement pour Anticosti et Saint-Pierre et Miquelon. Si on excepte ces deux dernières régions, où l'État assume les coûts et l'organisation des structures sociales, l'Église joue en ce domaine le rôle de chef de file. C'est elle qui forme la génération montante, celle qui s'apprête à prendre en main les destinées de la francophonie régionale.



L'ÉMIGRATION CANADIENNE-FRANÇAISE VERS LA NOUVELLE-ANGLETERRE, 1840-1930

Par Yves Roby avec la collaboration d'Yves Frenette

ENTRE 1840 ET 1930, UN MOUVEMENT MIGRATOIRE SANS PRÉCÉDENT DANS L'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE CONDUIT ENVIRON 900 000 CANADIENS FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS, SURTOUT EN NOUVELLE-ANGLETERRE. JAMAIS PLUS, PAR LA SUITE, N'ASSISTERA-T-ON EN AMÉRIQUE FRANÇAISE À DES MOUVEMENTS DE POPULATION D'AUSSE GRANDE ENVERGURE. QUI SONT CES CENTAINES DE MILLIERS DE PERSONNES QUI QUITTENT LE QUÉBEC ? POURQUOI ET COMMENT PARTENT-ILS ? OÙ VONT-ILS ?

Avant 1860 : de la pression foncière à l'émergence du capitalisme

Premiers départs

La démographe Yolande Lavoie évalue l'émigration nette des Canadiens français vers les États-Unis à 105 000 personnes pour la période qui s'étend de 1840 à 1860 (Lavoie, 1973). Pour sa part, le géographe Ralph Vicero soutient que l'émigration nette vers la seule Nouvelle-Angleterre n'excède pas 22 000 individus pour la même période (Vicero, 1968). Nous ne possédons pas de données fiables pour les années antérieures à 1840, mais nous savons que les départs furent peu nombreux.

Le Québec n'a pas connu de persécutions religieuses ni de bouleversements politiques majeurs qui, en d'autres pays, ont provoqué d'immenses mouvements de population. C'est à peine si quelques centaines de personnes gagnent la Nouvelle-Angleterre à la suite de l'invasion de 1775-1776, de la période d'agitation politique sous le gouverneur Craig (1807-1811) et des rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada. On les retrouve à Rouse's Point, Burlington, Saint Albans et autres villes du Vermont et du nord de l'État de New York.



VUE DE LOWELL, MASSACHUSETTS, VERS 1850
Library of Congress, LC-USZC4-3241

La question de la surpopulation

La population canadienne-française, dont le taux de natalité se situe autour de 50 ‰ habitants, passe d'environ 113 000 en 1784 à 600 000 en 1840. Cela représente une augmentation de plus de 400 %, pendant que la superficie des terres occupées ne croît que de 275 %. Dans l'espace, cela entraîne un courant migratoire vers l'arrière-pays seigneurial et vers les cantons. Cette expansion spatiale de la population ne se fait pas sans tension. Dans les zones seigneuriales où les terres cultivables sont encore disponibles, comme dans la région de Québec, les seigneurs augmentent les cens et rentes, multiplient les réserves dans les contrats concernant le bois de construction et

le bois équarri, ou refusent tout simplement de les concéder dans le but de profiter de la hausse des prix des produits forestiers.

La politique britannique de concession des terres accentue le problème de la surpopulation. En effet, le Bureau des terres, créé en 1792, officialise le système des cantons, dont les terres sont concédées ou vendues à des spéculateurs, des commerçants, des amis du régime. Au paysan sans capital, l'accès des cantons est fermé, d'autant plus que le Canadien français n'est guère enclin à s'aventurer dans des régions où la tenure foncière lui est étrangère et où il n'y a pas d'infrastructure sociale et religieuse. Seuls des colons originaires du Vermont

ÉMIGRATION DU CANADA VERS LES ÉTATS-UNIS, 1860-1900
(nombre approximatif)

PÉRIODES	ÉMIGRATION TOTALE		Vers la Nouvelle-Angleterre (Canadiens français)
	En milliers	Taux	En milliers
1860-1870			52
1870-1880	120	10,1	65-66
1880-1890	150	11,3	102-103
1890-1900	140	9,6	106
1860-1900	410		325-327

Sources: Lavoie, 1973: 78; Vicero, 1980: 6-7

et du New Hampshire connaissent le succès dans les Cantons de l'Est, ce qui contribue à accroître la réputation de territoire étranger de cette région (Frenette, 1998).

Pour garantir à leurs fils l'accès à la terre, des cultivateurs optent pour la subdivision de la terre familiale. Dans certaines régions, l'application répétée de cette méthode favorise l'apparition progressive de journaliers agricoles, les familles éprouvant de plus en plus de difficultés à vivre décemment sur leur terre.

Les changements liés au capitalisme

Toutefois, il ne faut pas exagérer les difficultés engendrées par la croissance démographique. À la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, le développement du capitalisme commercial amène de profonds bouleversements dans les campagnes bas-canadiennes. Il s'agit moins d'une transformation brusque que d'une évolution qui ne se fait pas au même rythme dans toutes les parties du territoire. En fait, tradition et changement coexistent. Le capitalisme commercial prend plusieurs formes. En certains endroits, l'arrivée d'un marchand encourage les paysans à augmenter leur productivité agricole, un processus générateur de différenciation sociale. Les inégalités entre paysans sont présentes depuis la fondation de la Nouvelle-France, mais elles prennent maintenant une nouvelle dimension. Certains ont plus de terre, plus de capital, plus de moyens de production, plus d'argent et moins de dettes. À l'autre extrême, on trouve des ouvriers agricoles qui ne possèdent pas de bien foncier ou qui doivent se contenter d'un petit lopin de terre où ils font pousser des légumes et gardent une vache ou un cochon. Alliée à la

poussée démographique, au développement de l'institution ecclésiastique et parfois à la croissance des industries rurales, l'accélération des échanges favorise aussi l'apparition d'un réseau de hameaux et de villages, dans les seigneuries comme dans les cantons. Au nombre d'une trentaine à la fin du XVIII^e siècle, ces agglomérations dépassent les 200 en 1831, et ce dans la seule zone seigneuriale (Courville et Séguin, 1989).

Dans certaines régions, le capitalisme arrive de façon plus subite, par exemple à Sorel lorsque la Compagnie du Nord-Ouest commence à y recruter des voyageurs dans les années 1790. Pendant trente ans, les départs saisonniers des hommes et des jeunes garçons alimentent la vie socio-économique de cette localité (Greer, 2000). Cependant, c'est surtout le commerce du bois qui amène la révolution capitaliste dans maintes paroisses et régions bas-canadiennes. À partir de 1806, le blocus continental de Napoléon oblige l'Angleterre à se ravitailler dans ses colonies et à instaurer un régime préférentiel favorisant la vente du bois colonial sur ses marchés. Dès 1810, le bois représente en valeur les trois quarts de tous les produits exportés à partir de Québec. Au début, quelques habitants isolés, voyant dans l'activité forestière la possibilité d'augmenter leurs revenus, coupent le bois de leurs terres; puis l'extension de ce commerce entraîne l'ouverture d'un marché local pour les produits agricoles destinés aux bûcherons qui travaillent dans les chantiers d'hiver. Et, naturellement, nombre d'habitants trouvent à s'employer dans les bois et dans les scieries.

Le développement du capitalisme commercial dans les campagnes

du Bas-Canada rend les Canadiens français plus dépendants des cycles économiques et, dans nombre de cas, il en fait des prolétaires à temps partiel ou à temps plein, qu'ils travaillent dans des scieries ou des moulins à farine. Pour une partie de la population rurale, l'effet différenciateur du capitalisme est synonyme de pauvreté. Bien des jeunes hommes n'ont d'autre possibilité que de devenir des ouvriers agricoles. Ils passent d'une seigneurie à l'autre, à la recherche d'un travail hypothétique, n'ayant même pas l'espoir d'un héritage paternel avec lequel ils pourraient acheter une terre (Frenette, 1998).

Survivre durant les années difficiles

À partir de 1830, le Québec connaît une série d'années difficiles. Dans certaines régions, la crise prend des proportions dramatiques. La baisse des rendements suite à une exploitation intensive et prolongée du sol, aggravée par la concurrence de l'Ouest et par les catastrophes naturelles, diminue les revenus de l'habitant. L'appauvrissement des familles, l'arrivée de jeunes gens en âge de s'établir mais incapables de trouver des terres, multiplie le nombre de journaliers agricoles. On ne peut joindre les deux bouts que si tous les membres de la famille contribuent aux revenus. Les femmes jardinent, fabriquent des vêtements, pendant que les hommes, à la recherche d'emplois saisonniers, parcourent la campagne, les villages et les chantiers en forêt, qui pullulent depuis le début du siècle, ou encore sillonnent les campagnes du nord-est des États-Unis, les forêts du Maine et les briqueteries du Vermont. Partir pour les États n'est en effet pour eux



▲ L'AMERICAN WOOLEN MILLS, WINOOSKI, VERMONT, VERS 1907
 Detroit Publishing Co. Library of Congress, LC-D4-15547 L

En banlieue de Burlington (Vermont), les chutes de la rivière Winooski actionnent les premières usines textiles dans les années 1830. Elles passent de mains en mains jusqu'à ce que l'American Woolen Company intègre les installations à son empire industriel en 1901. L'entreprise donne de l'emploi à quelques centaines de travailleurs dont nombre de Canadiens français. L'usine est fermée en 1954, mais les descendants des ouvriers canadiens-français résident toujours dans les environs.

qu'un élément, parmi d'autres, d'une stratégie de survie.

Pour des milliers d'ouvriers agricoles et de jeunes gens, l'exil aux États-Unis devient le seul recours en raison des années difficiles que traversent le secteur commercial et le jeune secteur industriel avant 1860. La crise financière de 1837 en Grande-Bretagne et aux États-Unis multiplie les faillites dans le monde des affaires; la dépression de 1846-1850, aggravée par l'abolition des tarifs préférentiels britanniques sur le blé et le bois et par la concurrence américaine, de même que la crise de 1857, affectent dramatiquement l'activité commerciale et industrielle.

Les paysans les plus dynamiques résistent d'ordinaire assez bien aux difficultés passagères. Ils ne sont pourtant pas à l'abri des coups durs. Pour moderniser, mécaniser leurs exploitations, ils n'hésitent pas à emprunter, ce qui les rend vulnérables. Qu'une catastrophe naturelle entraîne de mauvaises récoltes, que les prix baissent et les voilà souvent incapables de payer leurs dettes.

Selon le rapport d'un comité de l'Assemblée législative créé en 1849 pour

enquêter sur les causes et l'ampleur de l'émigration vers les États-Unis, l'émigration, qui en 1840 se limitait au district de Montréal et à la ville de Québec, aurait gagné, telle une maladie contagieuse, les coins les plus reculés de la province dès 1847. La situation ne fera que s'aggraver durant la décennie suivante (Lavoie, 1979).

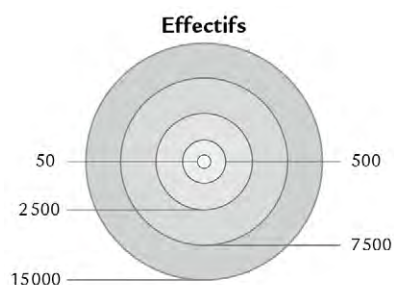
Premières destinations: travail saisonnier agricole et industriel

Les migrants s'établissent là où les conduisent, parfois le hasard, mais le plus souvent les rumeurs de possibilités de travail. Ainsi plusieurs se fixent à Boston en 1811; certaines familles de Saint-Ours s'installent dans les environs de Woonsocket au Rhode Island à partir de 1815, d'autres dans la région de Worcester au Massachusetts entre 1820 et 1840, et d'autres encore à Concord et Manchester au New Hampshire après 1830. C'est toutefois le Vermont et le Maine qui reçoivent la majorité des migrants. En effet, en 1840, 60 % des Canadiens français installés en Nouvelle-Angleterre vivent au Vermont et 30 % au Maine. Dans le premier État, les migrants venus par le Richelieu et le

lac Champlain recherchent les emplois saisonniers qu'offrent l'agriculture, les briqueteries et l'industrie forestière, mais ce sont les villes de Burlington, Winooski, Saint Albans qui accueillent les groupes les plus importants. Au Maine, des déportés acadiens qui ont tissé des liens familiaux avec des Canadiens français de la Côte-du-Sud occupent les vallées de Madawaska et de l'Aroostook. Un autre courant entraîne les Beaucerons vers le Sud. Les uns et les autres viennent faire les récoltes et travailler dans les chantiers de la vallée de la Kennebec.

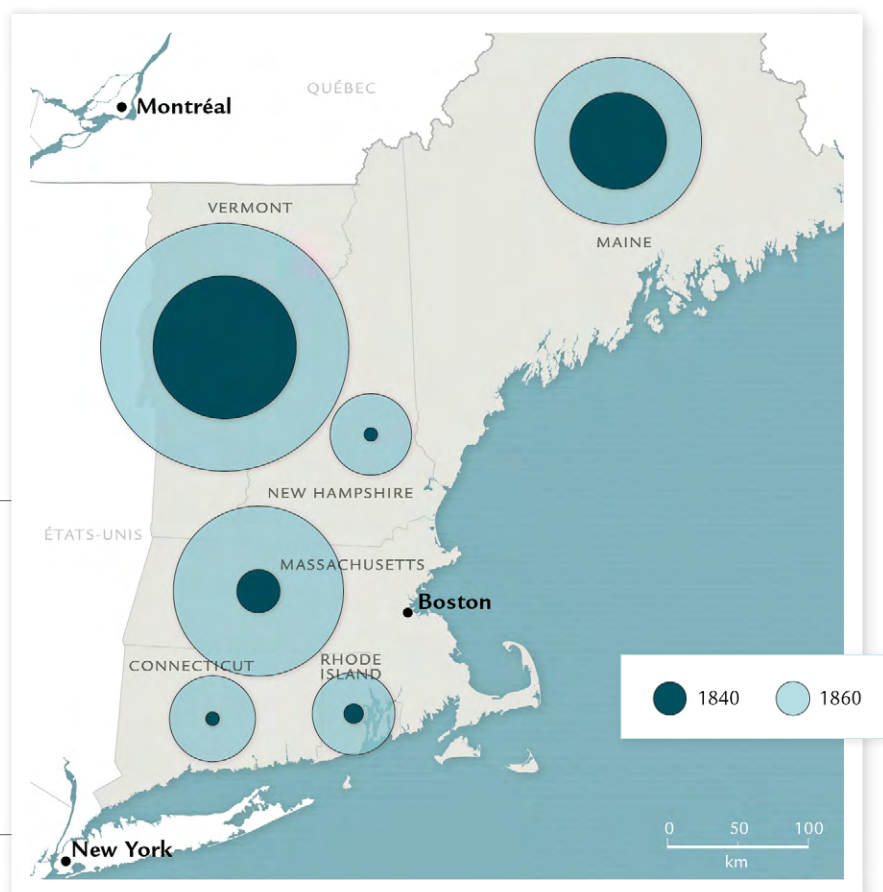
Les révolutions du chemin de fer et de l'industrie

Une tendance nouvelle apparaît entre 1840 et 1860. On constate que les migrants se dirigent de plus en plus vers la partie sud de la Nouvelle-Angleterre, vers les États du Massachusetts, du Rhode Island, du Connecticut et du New Hampshire. Ce phénomène s'explique par les transformations majeures que connaissent l'industrie et l'agriculture de la Nouvelle-Angleterre, de même que par l'apparition du chemin de fer comme moyen de transport principal.



En l'espace de vingt ans, la présence canadienne-française en Nouvelle-Angleterre a significativement augmenté. L'aire de dispersion des migrants s'est sensiblement élargie, débordant les zones jouxtant le Québec pour rejoindre les États plus au sud, au premier chef le Massachusetts, mais également le Connecticut et le Rhode Island.

Source: Vicero, 1980



En effet, les industries du coton, de la laine et de la chaussure connaissent une phase de croissance remarquable. Les plus fortes concentrations d'usines se trouvent dans les vallées de la Blackstone, de la Pawtuxet, de la Connecticut, de la Merrimack et de la Taunton. Le roulement de la main-d'œuvre est considérable dans ces industries. Pour les ouvriers agricoles de la région, les immigrants irlandais et les Canadiens français du Québec, c'est une situation inespérée.

Quant au secteur agricole de la Nouvelle-Angleterre, il entre dans une période de crise. Déjà désavantagés par la nature, de nombreux agriculteurs, incapables de faire face à la concurrence de leurs alter egos de l'Ouest, abandonnent leurs fermes. Les plus dynamiques modernisent leurs exploitations et se spécialisent. Mais à cause des nombreux départs vers l'Ouest et la ville, ces agriculteurs se voient privés, au printemps et à l'automne, d'une main-d'œuvre saisonnière indispensable. Voilà d'autres occasions pour les migrants canadiens-français.

Le développement du chemin de fer renforce l'attrait qu'exerce la partie

sud de la Nouvelle-Angleterre. En 1860, un réseau long de 5 900 km et raccordé en deux points à celui du Québec permet au migrant, pour une somme relativement peu élevée, de se rendre en un jour ou deux dans les principaux centres de la région, au lieu des trois ou quatre semaines requises antérieurement.

Le renforcement des communautés canadiennes-françaises

Au Maine et au Vermont, d'importants contingents de Canadiens français, suivant les voies traditionnelles de pénétration, viennent grossir les colonies de Canadiens français déjà existantes. Plus au sud, la migration en chaîne établit des jumelages entre des villes américaines et des paroisses québécoises, et elle renforce les petites communautés existantes. Ainsi, en 1850, 70 % des Canadiens français de Southbridge au Massachusetts proviennent de Saint-Ours, qui fournit aussi 27 % des migrants de Woonsocket. Quant à Salem au Massachusetts, c'est de Rimouski et de ses environs que vient sa population canadienne-française.

De 1860 à 1900 : l'exode

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et permettent de constater que l'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre a été continue au XIX^e siècle – problème aigu entre 1860 et 1900, et particulièrement critique entre 1880 et 1900. Il n'échappe pas aux contemporains. Une enquête menée en 1892 par É.-Z. Massicotte dans onze paroisses du comté de Champlain permet de calculer qu'entre 1880 et 1892, le taux d'émigration y est de l'ordre de 1,5 % par an (Lavoie, 1980). Une étude des causes répulsives et attractives permet de mieux comprendre l'ampleur du phénomène, son caractère cyclique et les choix de plus en plus permanents que font des individus et des familles entières.

Émigration depuis les campagnes

C'est dans les transformations économiques des campagnes du Québec qu'il faut d'abord chercher les éléments de réponse. Entre 1851 et 1901, la population du Québec passe de 890 261 à 1 648 898. Pendant que plus de 325 000 personnes gagnent la Nouvelle-Angleterre, un grand nombre



OUVRIERS ET OUVRIÈRES TRAVAILLANT À L'AMOSKEAG MFG. CO MILLS
À MANCHESTER, NEW HAMPSHIRE, 21 MAI 1909
Lewis Wickes Hine. Library of Congress, LC-DIG-nclc-01738

L'usine de coton Amoskeag (Manchester, New Hampshire) fut longtemps la plus importante au monde dans le domaine du textile. La compagnie employait couramment de jeunes ouvriers, du Québec comme de l'Europe (Grèce, Allemagne, Suède, Pologne, etc.). Créé en 1904 pour lutter contre le travail des enfants, le National Child Labor Committee entreprend un relevé photographique dans plusieurs États pour alerter l'opinion publique et appuyer son action auprès des législateurs. Parmi les centaines de jeunes ouvriers dont le photographe Lewis W. Hine fait le portrait figurent Eugène Lamy (à gauche), Melvina Proulx et Laura Oclair (Auclair).

délaisse la campagne pour la ville québécoise. La population urbaine, qui n'est que de 16,6 % en 1861, grimpe à 39,6 % en 1901. Ce n'est là qu'un indice, parmi bien d'autres, des bouleversements que connaît le secteur agricole durant la seconde moitié du siècle.

Durant cette période, les progrès de l'agriculture sont indéniables. La superficie des terres occupées et améliorées augmente de 3 318 389 acres (cultures) et de 1 735 897 acres (pâturages) entre 1871 et 1901. Les fabriques de beurre et de fromage poussent comme des champignons : selon le recensement canadien de 1901, le Québec compte 445 beurreries, 1 207 fromageries et 340 fabriques combinées de beurre et de fromage. Ces statistiques rendent compte des progrès de l'agriculture, mais elles tendent à camoufler le prix élevé qu'a dû payer le fermier québécois pour les réaliser.

Les agriculteurs de la vallée du Richelieu, de la plaine de Montréal, des Cantons de l'Est et dans une certaine mesure, ceux de la région de Québec, avantagés par la fertilité du

sol, par la proximité des marchés et des centres d'exportation, par l'existence d'un réseau de transport plus adéquat, modernisent leurs exploitations. Les plus progressistes se spécialisent, augmentent la superficie de leurs exploitations, accroissent leurs troupeaux, améliorent leurs techniques de culture et se procurent un outillage relativement coûteux. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à emprunter à des taux d'intérêt allant de 8 à 12 %. Notaires, rentiers et marchands assument une grande part du crédit par le jeu des billets et des hypothèques. En période de prospérité, lorsque les récoltes sont bonnes et que les prix sont stables ou à la hausse, comme entre 1862 et 1867 par exemple, les prêteurs sont accommodants, l'optimisme règne. Une mauvaise récolte, une baisse des prix sèment l'inquiétude et amènent la négociation de l'emprunt à un taux d'intérêt plus élevé. Mais si la baisse des prix se prolonge comme entre 1873 et 1879, que les mauvaises récoltes se succèdent comme en 1888, 1889 et 1890, que la concurrence sur les marchés internationaux s'accroît, c'est la catastrophe. Le marchand exige

d'être payé sans délai, le détenteur de l'hypothèque s'impatiente. C'est parfois la saisie ou le recours à des prêteurs moins scrupuleux, les usuriers, qui profitent des circonstances pour exiger des taux d'intérêt de 15 ou 20 % et souvent plus. La mauvaise fortune de ces agriculteurs se répercute sur celle des petits propriétaires et des journaliers agricoles, qui comptent absolument sur le travail saisonnier pour boucler leur budget. Beaucoup de ces ruraux choisissent d'aller travailler temporairement aux États-Unis afin d'accumuler rapidement l'argent nécessaire pour payer leurs dettes et recommencer à neuf. Voilà qui fait comprendre le caractère cyclique du mouvement migratoire, et qui explique que les périodes d'intense migration correspondent au retour de la prospérité (1865-1873, 1880-1882, 1891-1893) et succèdent aux périodes de baisse marquée des prix ou à des années de mauvaises récoltes.

Dans les régions plus éloignées du Saguenay, du Lac Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Outaouais, du Témiscamingue, du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, un mécanisme semblable

RÉGIONS	Nombre	%	RÉGIONS	Nombre	%
Beauce – Bois-Franc	268	37,0	Rive nord à l'est de Québec	20	2,8
Rive sud à l'est de Québec	209	28,8	Rive nord entre Québec et Montréal	15	2,1
Rive sud entre Québec et Montréal	96	13,2	Île de Montréal	8	1,1
Cantons de l'Est – Sud du Québec	64	8,8	Ouest et nord de Montréal	3	0,4
Ville de Québec	42	5,8	Province de Québec	725	100,0

Source : Frenette (1995) : 225

débouche sur l'émigration. Dans ces régions, le sol est souvent peu propice à la culture, l'agriculture demeure plus autarcique et la spécialisation est beaucoup moins poussée. Les familles comptent sur le travail en forêt, les travaux de voirie, la construction des chemins de fer ou la pêche pour joindre les deux bouts. Que la demande pour le bois en Grande-Bretagne et sur le marché américain diminue, que le prix du poisson baisse, que les grands travaux publics ralentissent, c'est la ronde infernale du chômage saisonnier, de l'endettement, du découragement et de l'émigration temporaire vers les cieux plus cléments de la Nouvelle-Angleterre. L'émigration apparaît d'autant plus attrayante que la vie dans les zones de colonisation est très pénible.

Émigration depuis les villes

Non seulement les centres urbains du Québec se révèlent incapables d'absorber l'excédent de la population des campagnes, mais ils contribuent même à grossir le flot des migrants vers les États-Unis. Au début du XX^e siècle, la structure industrielle de la province est caractérisée par l'existence d'industries manufacturières classiques (habillement, aliments, tabac, bois et ses dérivés) et le développement d'une industrie lourde (secteurs du fer, de l'acier et du matériel roulant de chemin de fer). Les progrès réalisés entre 1851 et 1901 sont substantiels : la valeur de la production passe d'environ 2 millions à 153,5 millions de dollars. La récession de longue durée, qui frappe le Québec en 1873, ralentit mais n'arrête pas le mouvement d'industrialisation. En

plus de Montréal et de Québec, où se retrouve le gros de la population urbaine, quelques autres agglomérations polarisent l'activité industrielle et jouent en quelque sorte le rôle de métropoles régionales.

Pourquoi partir dans ces conditions ? En fait, les données statistiques dissimulent ici une part importante de la réalité. Durant la récession de longue durée, qui sévit de 1873 à 1896, les grandes entreprises, soumises à une concurrence implacable, ne conservent leur part du marché qu'en ayant recours à la mécanisation, à la concentration, à l'utilisation de techniques de vente plus agressives et surtout au maintien de salaires très bas. Les ouvriers voient souvent leur revenu réel diminuer. Dans certains secteurs, comme ceux du vêtement et de la chaussure, où règne le sweating system, la situation est pire. Les entrepreneurs, qui font transformer partiellement les matières premières dans leur établissement et les confient ensuite à des maîtres artisans ou à des ouvriers qui travaillent à domicile, se disputent âprement les faveurs des marchands détaillants. Parce que ces derniers achètent à qui leur consent les prix les plus bas, les entrepreneurs tentent de réduire leurs coûts de production en baissant les salaires ou, tout au moins, en refusant de les augmenter.

En raison de l'irrégularité de l'emploi, du chômage saisonnier et des salaires peu élevés, les chefs de famille sont incapables d'assurer seuls les besoins des leurs. Le travail de tous est nécessaire pour joindre les deux bouts et il est rarement question d'épargne. Lorsque la maladie

ou la mortalité frappe, bien souvent il n'existe pas d'autre solution que de faire marquer chez le marchand général. Quand les choses vont bien, ce dernier n'hésite pas à faire crédit. Mais lorsque surviennent, pour une période prolongée, le chômage, la réduction des salaires ou encore la diminution des heures de travail, c'est la misère. Comme il n'existe aucune mesure d'aide sociale, c'est la ronde infernale de l'endettement qui s'installe. Parce que les salaires y sont plus élevés qu'au Québec, plusieurs décident alors de séjourner temporairement en Nouvelle-Angleterre dans l'espoir d'accumuler rapidement l'argent pour payer leurs dettes et recommencer à neuf. De nouveau, le processus que nous venons de décrire, et qui épouse étroitement les fluctuations de la conjoncture économique, rend compte du caractère cyclique des mouvements migratoires.

Durant ces années difficiles, la baisse du pouvoir d'achat des ouvriers et des cultivateurs, de même que les départs vers les États-Unis, affectent sérieusement les revenus des commerçants, les honoraires des avocats, des notaires, des médecins et tout le secteur des services en général. Si l'on ajoute à cela le problème de l'encombrement chronique des professions libérales, nous comprenons mieux pourquoi une nouvelle classe d'émigrants apparaît : les chômeurs instruits.

La fascination de la Nouvelle-Angleterre

Il est facile de constater que la tendance observée entre 1840 et 1860 se maintient : servis en cela par le développement rapide du réseau ferro-

viaire, la plupart des migrants gagnent la partie sud de la Nouvelle-Angleterre à un rythme accéléré. La migration vers le Massachusetts, le Rhode Island et le New Hampshire, qui se situe aux environs de 64 % du mouvement en 1860, atteint près de 80 % quarante ans plus tard. Le pouvoir d'attraction du Maine demeure relativement important, tandis que celui du Vermont est presque nul.

En 1860, le Vermont comptait plus de 44 % des Canadiens français installés en Nouvelle-Angleterre, et le Massachusetts 20,8 %, soit à peine plus que les 20 % du Maine. En 1900, le tableau est complètement transformé. On dénombre 48 % des Canadiens français au Massachusetts, 10,6 % au Rhode Island, alors qu'on n'en compte que 13,4 % au Maine et 7,9 % au Vermont. Puisque c'est l'espoir d'améliorer leur situation qui pousse les Canadiens français à migrer, il est normal de les retrouver dans les régions qui offrent le plus de possibilités.

Les industries du textile et de la chaussure, concentrées dans la partie sud de la région, surtout au Massachusetts, se développent à un rythme effréné. Le capital est abondant, l'approvisionnement en matières premières est facilité par le développement du réseau ferroviaire, l'énergie est peu coûteuse et les marchés semblent insatiables. Le nombre de fuseaux, qui croît de 42,5 % entre 1860 et 1870 et de 57 % durant la décennie suivante, témoigne des progrès spectaculaires de l'industrie textile (Galenson, 1985).

Le recrutement des Canadiens français

Ces industries exercent un énorme pouvoir d'attraction sur les Canadiens français, d'autant plus que les progrès techniques rendent possible l'embauche de manœuvres issus du milieu rural. Les entrepreneurs, qui trouvent les Canadiens français habiles, consciencieux, dociles, guère exigeants et peu portés à faire la grève, sollicitent leur venue. Les agents recruteurs qu'ils dépêchent au Québec et qui font miroiter les avantages du travail dans les manufactures invitent les gens à émigrer en famille, les assurant que les enfants en âge de travailler trouveront

à se faire embaucher. Des parents et amis, qui ont déjà succombé à l'invitation, assurent de leur côté les chefs de famille qu'ils trouveront à s'employer comme journaliers dans la construction, les travaux d'égout, d'aqueduc et de déneigement. Beaucoup voient là une chance inespérée : ils croient qu'en mettant à contribution tous les membres de la famille et en réduisant les dépenses au strict minimum, ils accumuleront le maximum d'économies dans un laps de temps minimum.

Une variété de conditions

En 1900, 573 000 Canadiens français vivent en Nouvelle-Angleterre. Ils représentent près de 10 % de la population de la région. Ces statistiques globales peuvent donner l'impression d'une population dispersée et noyée au milieu d'éléments étrangers. Elles sont quelque peu trompeuses : on constate d'étonnantes variations régionales et locales. Quoique les francophones forment plus de 90 % de la population dans certaines localités de la vallée de l'Aroostook, ils représentent par exemple tout juste 8,4 % de la population du Maine. Même phénomène au Vermont : ils forment à peine 11,8 % de la population totale, mais ils représentent 50 % de la population à Winooski, 40 % à Vergennes, 25 % à Burlington et à Saint Albans. Plus au sud, on les retrouve dans les villes moyennes de 25 000 à 100 000 habitants qui forment un large demi-cercle autour de Boston. Les francophones y sont parfois majoritaires, comme à Suncook et Woonsocket (60 %), le plus souvent ils forment une forte minorité, comme à Manchester et Nashua (40 %), Holyoke (34 %), Fall River (32 %), Lowell (26 %) et New Bedford (24 %).

Un mouvement migratoire temporaire

Avant la guerre de Sécession, la migration revêt un caractère saisonnier. Les jeunes gens passent l'hiver dans les chantiers en forêt ou dans les manufactures, l'été dans les fermes et, la saison finie, ils rentrent au Québec avec leurs économies. Partir pour « les États » est un élément d'une stratégie de survie économique et de reproduction sociale, comme l'est le fait de bûcher ou de draver. Après 1865,

on part davantage en famille et pour plus longtemps, mais toujours dans le même but. On assiste ainsi à un mouvement continu de va-et-vient des deux côtés de la frontière, de telle sorte que le géographe Ralph Vicero évalue à 50 % la proportion de migrants qui rentrent au Québec au XIX^e siècle (Vicero, 1971).

En fait, jusqu'en 1880 et même plus tard en certains endroits, les Canadiens français sont des oiseaux de passage, exhibant un taux de sédentarité très bas. En une décennie, les deux tiers de la population des centres canadiens-français sont renouvelés. Apparaît même le terme « coureur de factrie » pour décrire les individus et les familles qui suivent le travail de ville en ville. La pratique est tellement courante que certains marchands engagent des agents pour retrouver ceux qui sont partis sans payer leurs dettes (Frenette, 1988).

La migration épouse le mouvement des marées. Quand la prospérité règne en Nouvelle-Angleterre, la nouvelle gagne rapidement le Québec et c'est l'exode, comme en 1865-1873, 1880-1882, 1891-1893. Par contre, lorsque survient une récession dans l'économie américaine comme en 1873-1879, 1882-1885, 1888-1891, 1894-1896, les employeurs diminuent les salaires, réduisent les heures de travail ou congédient des employés. Les nouvelles voyagent alors rapidement et la migration décline, les retours se multiplient. Au point que les autorités du Québec croient à chaque fois que c'en est fini de la saignée démographique.

Les réseaux, facteur clé de la migration

Lorsqu'un individu, un couple ou une famille prend la décision de quitter une paroisse, le choix d'une destination est conditionné par la présence de parents ou de connaissances à cet endroit, ainsi que par l'âge et le sexe des enfants. Une chaîne migratoire relie rapidement des localités québécoises à des villes de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que des régions du Québec à certains États américains. Par exemple, les migrants du Maine proviennent en grande partie de la Beauce, alors qu'un fort contingent du Rhode Island est

▼ UN RENVIDEUR ET SON ASSISTANT (LÉOPOLD DAIGNEAU), CHASE COTTON MILL, BURLINGTON, VERMONT, 7 MAI 1909
Lewis Wickes Hine. Library of Congress, LC-DIG-nclc-01730



▼ ANNA GRENIER ET SA « MACHINE », CHASE COTTON MILL, BURLINGTON, VERMONT, 7 MAI 1909
Lewis Wickes Hine. Library of Congress, LC-DIG-nclc-01731



originaires des environs de Berthier. Après avoir fait tache d'huile dans une aire géographique québécoise, les réseaux de parenté s'étendent aux États-Unis. Ainsi, respectivement originaires de Baie-du-Febvre et de Deschambault, vieilles paroisses riveraines, les familles Janelle et Marcotte contractent des liens matrimoniaux à Wotton et établissent des branches à Drummondville et à Saint-Georges-de-Windsor, d'où elles envoient des migrants à Lewiston, dans le Maine, pendant au moins une génération (Frenette, 2001).

L'appartenance à un tel réseau de parenté permet aux ménages et aux individus de se mouvoir entre plusieurs endroits des deux côtés de la frontière canado-américaine, assurés qu'ils sont d'y trouver soutien et sociabilité. Ainsi les migrants informent-ils parents et amis restés au Québec des possibilités d'emplois, des salaires et des modalités d'embauche; ils les renseignent sur les meilleures routes à suivre, paient souvent leurs billets de chemin de fer, les attendent à l'arrivée et les présentent aux employeurs. Ils leur ont déjà souvent trouvé un logement, obtenu un crédit chez l'épicier, le boucher et le boulanger. À l'intérieur de ces réseaux, certains individus deviennent de véritables courtiers en immigration. Puis, avec les années, les nouveaux venus trouvent à leur arrivée des institutions, paroisses, écoles, sociétés mutuelles, qui facilitent l'adaptation à leur nouvel environne-

ment. La présence de parents et d'amis au Québec leur procure en outre une sorte de police d'assurance en cas de difficultés économiques ou de problèmes d'adaptation insurmontables.

Par ailleurs, les centres textiles de la Nouvelle-Angleterre sont attractifs pour les unités familiales qui comprennent des adolescents, puisque les gérants des manufactures préfèrent employer surtout des jeunes, en particulier des filles. Les « petits Canadas » comptent ainsi plus de femmes que d'hommes (Frenette, 1995).

Après 1900 : la fin de l'hémorragie grâce à la croissance économique

D'après les données des recensements américains, l'émigration nette des Canadiens français vers les États-Unis se chiffrait à 61 764 entre 1900 et 1910 et à moins de 12 724 pour la décennie suivante (Lavoie, 1979). Même s'il est permis de douter de la précision de ces chiffres, ils n'en révèlent pas moins une tendance, à savoir une baisse considérable de l'émigration canadienne-française vers la république américaine. Les contemporains parlent presque d'un arrêt. Dans son livre sur les débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket, paru en 1920, Marie-Louise Bonier mentionne que, depuis une vingtaine d'années, le Québec garde à peu près tout son monde : « Nous continuons à recevoir un certain effectif annuel de compatriotes, nous en perdons un égal nombre, soit qu'ils retournent dans la

province de Québec, soit qu'ils aillent s'établir dans l'Ouest canadien » (Bonier, 1920 : 78).

Au Québec, comme dans le reste du Canada, les années 1896-1920, marquées par une hausse prolongée des prix, engendrent l'euphorie. De 1896 à 1914, tous les secteurs de l'économie québécoise enregistrent des progrès considérables. Ainsi, la valeur brute de la production agricole est multipliée durant la période, passant de 4,6 millions de dollars en 1900 à près de 88 en 1914. Les tendances déjà observées à la fin du XIX^e siècle s'accroissent. La demande sans cesse croissante des Britanniques pour le fromage, des Américains pour le foin et des consommateurs du Québec pour les produits laitiers, les légumes et la viande, pousse les agriculteurs de la plaine de Montréal, de la vallée du Richelieu, des Cantons de l'Est et de la région de Québec à se spécialiser encore davantage. Pour ce faire, la plupart n'hésitent pas à emprunter. Mais comme les prix sont généralement stables ou à la hausse, ils ne connaissent pas comme leurs prédécesseurs la ronde de l'endettement et de l'émigration. De même, les régions plus éloignées gardent leurs fils plus facilement qu'auparavant : les emplois saisonniers abondent dans ces régions, en raison de la prospérité qui règne dans les industries des pâtes et papiers, du bois de sciage et de chauffage ainsi que de la multiplication des grands travaux publics.

Le secteur industriel progresse lui aussi de façon remarquable. Marc Vallières a évalué le taux annuel moyen de croissance, d'après les données exprimées en dollars constants, à 5,5 % pour la première décennie du XX^e siècle (Vallières, 1973 : 45). À côté des secteurs traditionnels qui continuent de dominer la production manufacturière, les secteurs de l'hydro-électricité, des pâtes et papiers, de l'électro-métallurgie (aluminium) et de l'électro-chimie font la fortune de régions telles que la Mauricie et le Saguenay-Lac Saint-Jean. La prospérité générale permet aux ruraux comme aux citadins d'éviter l'émigration aux États-Unis.

La situation économique en Nouvelle-Angleterre est d'ailleurs moins attrayante que par le passé. Certes, l'industrie textile continue d'y progresser. Le nombre de fuseaux passe de 13 millions en 1899 à 15 millions en 1909 et à 17,5 millions en 1919. Néanmoins, la concurrence très vive des États du Sud – on y paie des salaires en moyenne de 40 % moins élevés que dans le Nord – provoque des changements en profondeur dans cette industrie. Les manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre doivent réduire leurs coûts de production et augmenter la productivité, ce qui a un impact considérable sur l'immigration des Canadiens français. Pour réduire l'écart entre les salaires qu'ils paient et ceux du Sud, ils adoptent une stratégie à plusieurs volets. Quand une baisse sensible de la demande augmente les inventaires et qu'une réduction des prix s'avère insuffisante pour redresser la situation, comme en 1900-1901 et 1903-1904 à Fall River, les patrons en profitent pour faire accepter des réductions de salaires de 10, 15 et parfois 25 %. Par contre, quand les profits augmentent, comme en 1902, et que les ouvriers veulent récupérer le terrain perdu, les patrons luttent farouchement pour empêcher les hausses de salaires. Dans les deux cas, il s'ensuit des grèves nombreuses, rudes et coûteuses. Ces conflits de travail ont un double effet sur le groupe franco-américain : ils découragent la venue d'immigrants et incitent plusieurs nouveaux arrivants à retourner au Québec.

Les manufacturiers s'efforcent ensuite, grâce à l'organisation scientifique du travail et à certaines innovations techniques, d'accroître le rythme du travail et la productivité de la main-d'œuvre. Cela a pour effet, entre autres, de réduire le nombre de femmes dans les manufactures, du moins dans le cas des emplois qui exigent le plus de force physique. C'est pour les remplacer, de même que pour remplacer les enfants tenus éloignés des manufactures par des lois plus sévères et mieux appliquées, que les patrons font de plus en plus appel aux immigrants d'Europe de l'Est et du Sud, qui s'accommodent plus aisément de salaires réduits et de conditions de travail pénibles. La présence de cette main-d'œuvre immigrante non qualifiée, abondante et peu exigeante, de même que la nouvelle législation sur le travail des enfants, rend la Nouvelle-Angleterre beaucoup moins attrayante pour les ouvriers canadiens-français et leurs familles (Ramirez, 1992).

De 1920 à 1930 : de nouveau l'exode

De 1920 à 1930, 130 000 personnes quitteraient définitivement le Québec à destination des États-Unis (Lavoie, 1973). Certaines années, de 1923 à 1926 par exemple, le mouvement prend une telle ampleur qu'il rappelle les pires moments de l'exode du siècle précédent.

Un contexte de crise économique

Jusqu'à 1920, les Canadiens français se croyaient à l'abri d'une telle catastrophe. Pourtant, au début de 1921, la récession frappe le Québec de plein fouet. Tous les secteurs sont durement touchés et le seront pour des périodes plus ou moins longues. La valeur brute de la production agricole chute de 266 millions de dollars en 1920 à 184 millions en 1921, puis 154 et 136 les années suivantes.

La diminution des revenus qui s'ensuit est cruellement ressentie. Faute de numéraire, de nombreux cultivateurs ne parviennent qu'à grand-peine à payer les traites signées pour l'achat d'instruments aratoires ou divers produits. D'autres sont incapables de rembourser au notaire ou au marchand de campagne les sommes

empruntées pour l'achat d'une nouvelle ferme ou l'amélioration d'une ancienne. Comme précédemment, c'est soit le recours à des prêteurs moins scrupuleux, soit la saisie ou la vente de la ferme qui s'impose. Dans les régions où l'agriculture est relativement peu rentable, les difficultés de l'industrie forestière, l'absence de grands travaux publics et la chute des prix du poisson débouchent sur une situation analogue.

Dans le secteur secondaire, l'activité n'est guère plus soutenue. Marc Vallières a déterminé le taux moyen annuel de croissance de la valeur brute de la production manufacturière (dollars constants 1935-1939 = 100) : si l'on se base sur ses calculs, les années 1920 et 1921 sont les plus difficiles, puisqu'on enregistre des taux négatifs de -1,42 % et -1,85 %. La reprise amorcée en 1922 se raffermi l'année suivante avec des taux de 5,17 % et 13,62 % (Vallières, 1973). Par ailleurs, toutes les industries sont touchées, mais de manière très inégale. Ainsi, la crise ne frappe le secteur du tabac et de ses produits dérivés qu'en 1922, 1923 et 1924, et celui des pâtes et papiers qu'en 1931. Durant ces années difficiles, le chômage, les diminutions de salaires, la réduction du nombre d'heures de travail hebdomadaires affectent douloureusement l'ouvrier québécois. Comme au XIX^e siècle, c'est la misère, l'endettement, le recours à l'usurier ou au prêteur sur gages... et l'émigration.

Cette nouvelle vague rappelle par son ampleur les grandes migrations du siècle précédent, mais elle n'en a pas la durée. La reprise économique, lente en 1925, s'accélère rapidement en 1926-1927.

La Nouvelle-Angleterre fascine toujours

Les industries de la chaussure et du textile accueillent encore la majorité des migrants canadiens-français, en dépit du fait qu'elles traversent une phase difficile. En effet, de 1919 à 1929, l'industrie du coton de la Nouvelle-Angleterre décline considérablement, le nombre de fuseaux passant de 17,5 millions en 1919 à 11,2 dix ans plus tard, soit une diminution de 36,2 %. La baisse diffère selon les États : elle est de 4,4 % au New

Hampshire, de 15,8 % au Connecticut, de 24,8 % au Rhode Island et de 37,8 % au Massachusetts. Ce déclin s'explique toujours par la concurrence implacable des États du Sud, qui comptent 17,6 millions de fuseaux en 1929, contre 14 dix ans plus tôt – soit une augmentation de 25,8 %.

Face à cette sorte de regain économique, les manufacturiers réduisent encore leurs coûts de production et augmentent la productivité. Le moyen le plus utilisé consiste, encore une fois, à réduire les salaires de façon substantielle quand survient une récession. Ainsi en janvier 1922, à peine un an après avoir imposé une réduction de salaires de 22,5 %, les manufacturiers annoncent une nouvelle baisse de 20 %. En 1924 et en 1927, la réduction est de 10 % et plus, selon les endroits. Quand la prospérité revient, ils consentent des hausses, mais infé-

rieures aux coupures effectuées plus tôt. Cette politique entraîne une diminution des salaires que des chercheurs ont évalué à 30 % entre 1920 et 1928. Encore une fois, par une organisation plus scientifique du travail, les compagnies s'efforcent d'accroître le rythme du travail et la productivité des travailleurs. Elles réussissent ainsi à réaliser des profits satisfaisants, mais aux dépens des ouvriers. Il s'ensuit un roulement considérable de main-d'œuvre, beaucoup de gens préférant tenter leur chance dans d'autres industries.

Par ailleurs, les lois sur l'immigration abaissent considérablement le nombre des immigrants en provenance de l'Europe de l'Est et du Sud. Elles privent en grande partie les propriétaires de filatures de la Nouvelle-Angleterre de leur réservoir de main-d'œuvre à bon marché. C'est donc avec beaucoup de soulage-

ment que ces derniers accueillent les Canadiens français du Québec, à qui les nouvelles lois d'immigration ne s'appliquent pas.

Bruno Ramirez a montré que ceux qui émigrent sont majoritairement des agriculteurs, des ouvriers agricoles et des journaliers (Ramirez, 2003). Il constate une diminution de la proportion des unités familiales, et donc de celle des enfants dans le mouvement migratoire, et l'augmentation concomitante de la composante adulte, masculine et célibataire, ce qu'il attribue aux transformations que subit l'économie du Québec et qui bouleversent le marché du travail en Nouvelle-Angleterre. On retrouve ces migrants, comme leurs prédécesseurs, majoritairement dans la partie méridionale de la Nouvelle-Angleterre.

.....

La crise économique qui s'ouvre en 1929 met radicalement fin à l'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre. En effet, seuls les travailleurs assurés d'un emploi aux États-Unis ou les personnes qui ont des répondants capables de subvenir à leurs besoins peuvent obtenir des visas pour y émigrer.

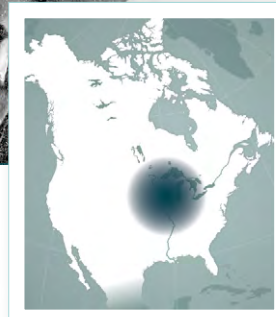


SORTIE DES TRAVAILLEURS, AMOSKEAG MFG. CO., MANCHESTER, NEW HAMPSHIRE, 21 MAI 1909 À 18H00

Lewis Wickes Hine. Library of Congress, LC-DIG-nclc-01810

LES CANADIENS FRANÇAIS DU MIDWEST AMÉRICAIN

Par Jean Lamarre et Marc St-Hilaire



DES CENTAINES DE MILLIERS DE CANADIENS FRANÇAIS QUI ONT PRIS LA « ROUTE DES ÉTATS » ENTRE 1840 ET 1930, UNE BONNE PARTIE, SOIT PLUS DU CINQUIÈME, IGNOR LA NOUVELLE-ANGLETERRE POUR SE DIRIGER VERS LES « PAYS D'EN HAUT », FRÉQUENTÉS SANS INTERRUPTION DEPUIS L'ÉPOQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE. CES LIENS RENOUVELÉS AVEC LE BASSIN DES GRANDS LACS CONDUIRONT PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE MIGRANTS, SURTOUT DU QUÉBEC MAIS AUSSI DE L'ONTARIO, À CHOISIR COMME DESTINATION L'UN OU L'AUTRE DES ÉTATS DE LA GRANDE RÉGION DU MIDWEST ÉTATS-UNIEN¹.

Cernons d'abord le territoire : au Midwest correspondent ici les États limitrophes des Grands Lacs sans façade sur l'Atlantique, soit d'est en ouest l'Ohio, le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, le Wisconsin et le Minnesota. Cette vaste région est progressivement ouverte à la colonisation après la guerre anglo-américaine de 1812-1814, avant que son peuplement ne s'accélère singulièrement après l'ouverture du canal Érié en 1825. Aux pionniers nés aux États-Unis en provenance de la côte Est se joignent, à partir des années 1830, des contingents d'immigrants européens, surtout allemands, mais aussi polonais, scandinaves, hollandais ou belges, auxquels s'ajoutent également des milliers de Canadiens français.

La région abrite en effet 45 000 d'entre eux en 1860 (soit pratiquement la moitié des Canadiens français résidant aux États-Unis à cette date) et près de 190 000 au début du XX^e siècle, soit le cinquième des effectifs canadiens-français outre-frontières. Les différents États de la région n'ont pas attiré les migrants avec la même intensité. L'Ohio et l'Indiana en reçoivent très peu : entre 1860 et 1920, les deux États ne totalisent jamais plus de 7 % des effectifs canadiens-français établis au Midwest. Les autres États en comptent, en revanche, de 12 à 20 %

CI-DESSUS À l'image des premiers Canadiens installés à demeure dans le Midwest, Augustin Grignon est commerçant de fourrures. Établi à la baie Verte (Green Bay, Wisconsin), il contrôle la traite sur une bonne partie de la rivière au Renard (aujourd'hui Fox River) au début du XIX^e siècle.



MAISON DUCHARME ET GRIGNON, VERS 1890
Wisconsin historical Society, 0412000803-1

Maison d'Antoine Grignon, achetée en 1813 des mains de Dominique Ducharme, un autre commerçant de fourrures de la région.

chacun pour l'Illinois, le Wisconsin et le Minnesota, et un peu moins de 50 % pour le Michigan, de loin l'état favori des migrants venus du nord-est du continent.

À la différence du mouvement d'émigration vers la Nouvelle-Angleterre,

qui gagne en volume depuis les années 1850, l'évolution du nombre des départs pour le Midwest montre des signes d'essoufflement à la fin du XIX^e siècle. En cela, et dans les façons de s'établir en sol états-unien, la migration des Canadiens français



Comme ses petits-cousins Joseph et Medor, fondateurs de Bay City, Francis «Frank» Trombley est descendant de Louis-Michel Tremblay, parti de Charlevoix au milieu du XVIII^e siècle pour Détroit et fondateur de la lignée dans la région. À l'image de plusieurs autres membres de la grande famille, Frank s'établit comme cultivateur dans les environs de Détroit. Devant la ferme familiale, entourant une voisine (M. Prell) avec son bébé, se tiennent sa fille Nettie, son épouse Pauline, ses fils Albert et William.

AIRES MATRIMONIALES D'UN ÉCHANTILLON DE 105 PAROISSES QUÉBÉCOISES, 1820-1900

RÉGION DE RÉSIDENCE DU CONJOINT	avant 1841	1841-1860	1861-1880	1881-1900	TOTAL
CANADA					
Atlantique	21,5 %	8,3 %	10,6 %	2,2 %	6,9 %
Ontario	59,7 %	57,7 %	29,9 %	24,5 %	33,0 %
Prairies et Ouest	0,0 %	0,0 %	0,5 %	3,4 %	2,0 %
ÉTATS-UNIS					
Nouvelle-Angleterre	12,1 %	20,8 %	30,4 %	48,0 %	37,0 %
Midwest	2,0 %	5,4 %	15,6 %	12,9 %	11,7 %
Autres régions	4,7 %	7,7 %	13,1 %	8,9 %	9,4 %
Nombre total (100 %)	163	195	427	853	1 638

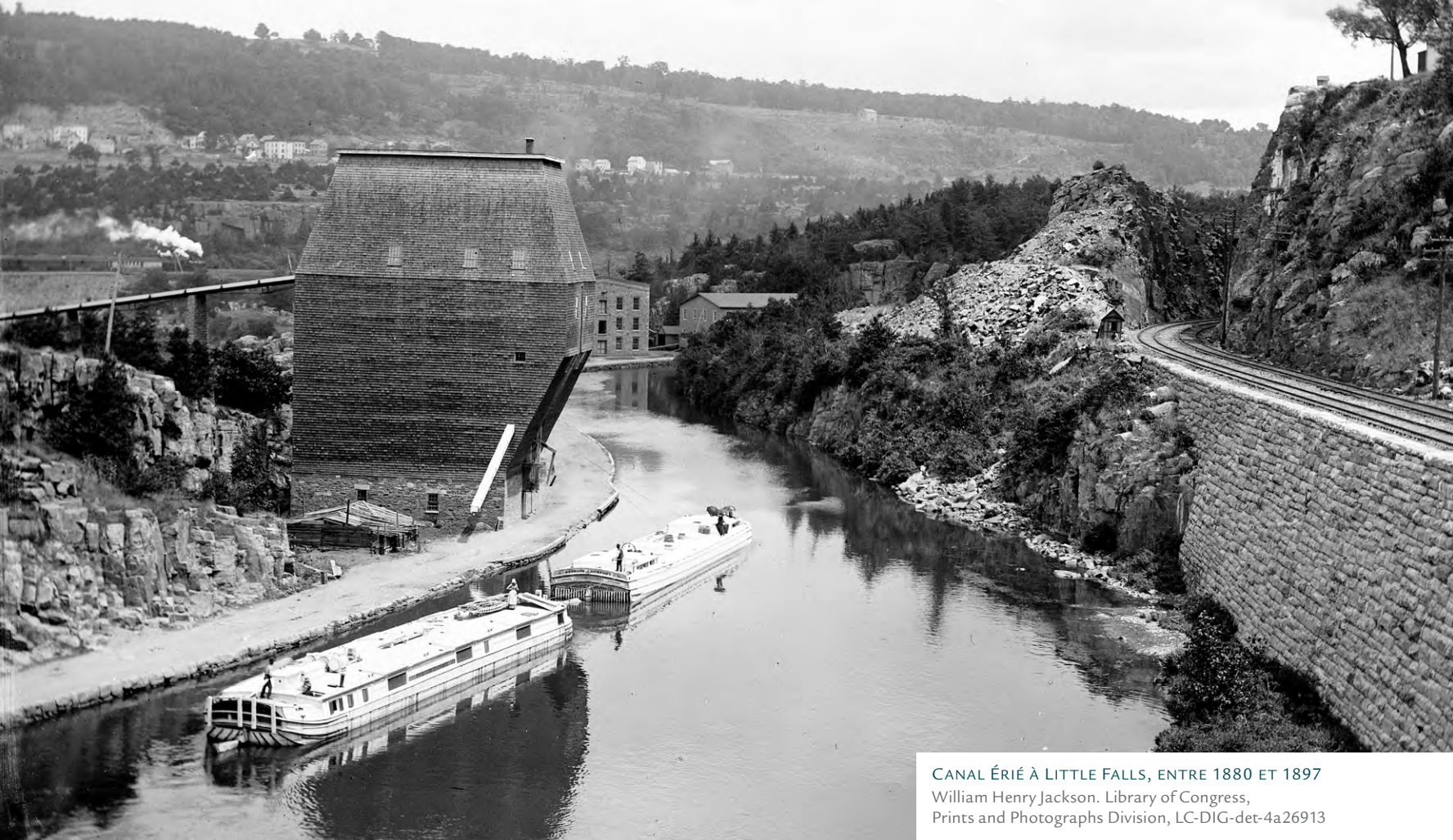
Source: fichier BALSAC, actes de mariage de l'échantillon, 1820-1900

Les changements dans les destinations des migrants québécois se reflètent dans les modifications des aires de recrutement des conjoints masculins épousant des femmes résidant dans l'une des paroisses québécoises d'un échantillon de 105 paroisses rurales ou urbaines (incluant la ville de Québec). Ces aires matrimoniales, limitées ici aux conjoints résidant à l'extérieur du Québec lors de leur mariage, témoignent en fait des lieux d'établissement des migrants: le jeune homme parti avec ses parents revient épouser une femme connue soit avant son départ, soit lors de séjours dans la région d'origine. Si, dans ces échanges de conjoints, la Nouvelle-Angleterre occupe une place importante dès le départ en raison de sa proximité (quelques paroisses de l'échantillon bordent la frontière avec le Maine, le New Hampshire, le Vermont ou l'État de New York), le Midwest compte pour le huitième des résidences hors Québec. La diminution du poids relatif du Midwest à la fin du siècle, en dépit de la progression des nombres, montre bien la montée fulgurante et irrésistible de l'attraction de la Nouvelle-Angleterre sur les migrants canadiens-français.

au Midwest se distingue nettement de celle qui les conduit dans les États industriels du nord-est. Le mouvement migratoire est d'abord marqué par ses bases économiques. Dans le Midwest, l'établissement des migrants se fonde essentiellement sur la mise en valeur des ressources: les fourrures jusqu'au milieu du XIX^e siècle,

l'agriculture à partir des années 1830, la forêt (incluant la transformation primaire du bois) et les mines après 1850. La participation à l'économie urbaine et industrielle ne se fera réellement sentir qu'après 1860, alors que le Midwest entame sérieusement son industrialisation. Si des communautés de bonne taille émergent et permettent

l'établissement d'institutions collectives de langue française (églises, écoles, journaux), elles s'étioleront par la suite, affaiblies par le tarissement du mouvement en provenance du Canada français et, à l'instar des autres groupes culturels déferlant en sol états-unien, par leur intégration progressive à la société américaine.



CANAL ÉRIÉ À LITTLE FALLS, ENTRE 1880 ET 1897
 William Henry Jackson. Library of Congress,
 Prints and Photographs Division, LC-DIG-det-4a26913

La complétion du canal Érié, en 1825, inaugure une nouvelle ère pour l'économie des États des Grands Lacs en les reliant, à l'intérieur des frontières états-uniennes, à la façade atlantique via le fleuve Hudson et le port de New York. Il facilite aussi le déplacement des migrants vers les fronts pionniers du Midwest.

De la traite des fourrures à l'agriculture

Présents dans le Midwest depuis la période coloniale française aux fins du commerce des fourrures, les Canadiens français le demeurent après le déclin de l'activité dans le premier quart du XIX^e siècle. Plusieurs traiteurs, voyageurs ou commis, parfois après s'être unis à des femmes autochtones, s'établissent comme agriculteurs. D'autres se font artisans ou continuent de commercer dans d'anciens postes de traite devenus autant d'étapes dans la marche du peuplement vers l'Ouest. Avec l'ouverture des terres à la colonisation, des « habitants » de la vallée laurentienne en quête de terroirs neufs pour l'installation des enfants suivent les traces des voyageurs et viennent s'établir dans la région. Pour ces migrants, les « Pays d'en Haut » constituent un monde connu : s'ils n'en ont pas fait

eux-mêmes l'expérience, ils en ont entendu parler par les récits de générations d'engagés dans le commerce des fourrures. Empruntant la voie séculaire des commerçants ou tirant profit de la construction du canal Érié (1825) qui en facilite l'accès, des familles rurales s'établissent ainsi au Michigan d'abord, puis en Illinois et dans les autres États. Leur arrivée vient renforcer les communautés agricoles éparses dont la survie depuis la fin de la traite des fourrures dans la région était précaire.

C'est d'abord dans les environs de Détroit, au Michigan, que se concentrent les Canadiens français. Étape obligée pour qui parcourt le système des Grands Lacs, l'emplacement du poste de traite sur la rivière Sainte-Claire est déjà le lieu d'un établissement agricole permanent au XVIII^e siècle. Pendant que le poste devient ville (1815), sa frange

agricole accueille plusieurs familles terriennes, si bien que les comtés bordant la rivière Sainte-Claire compteraient environ 20 000 Canadiens français en 1850. Dès 1809, la paroisse Sainte-Anne, première paroisse canadienne-française du Midwest, est créée dans la ville. Mais l'arrivée massive de coreligionnaires d'autres origines, surtout irlandaise, crée des tensions entre paroissiens et au sein de la hiérarchie diocésaine dont les décisions, à partir des années 1870, contreviendront finalement au développement et au maintien d'institutions catholiques de langue française. L'expérience des Canadiens français de Détroit préfigure une situation que vivront nombre de communautés francophones des villes états-uniennes dans les années subséquentes. En milieu rural, les concentrations canadiennes-françaises à l'échelle locale font que les communautés s'y maintiendront davantage.



COUVENT DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME
 À BOURBONNAIS (ILLINOIS) ENTRE 1883 ET 1910
 Archives de la Congrégation Notre-Dame à Montréal, 328.500

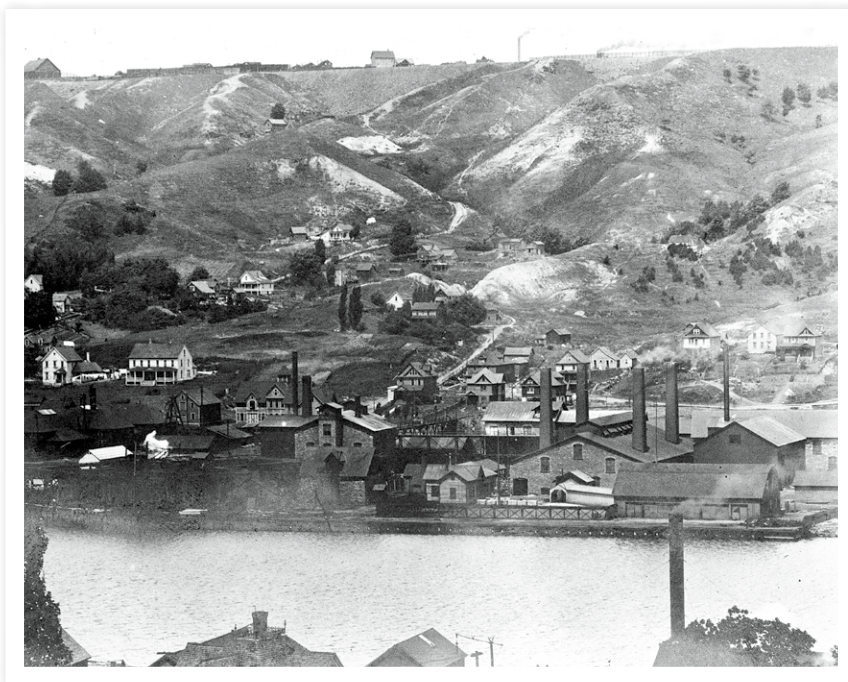
C'est notamment le cas en Illinois, où la colonisation agricole prend réellement son envol dans les années 1840 quand les promoteurs de la colonie de Bourbonnais, fondée par un ancien commerçant de fourrures à une cinquantaine de kilomètres au sud de Chicago, recrutent quelques centaines de familles du Québec. Profitant de l'arrivée du chemin de fer en 1853, qui facilite la venue de nouveaux colons, l'établissement croît rapidement et déborde sur les terres voisines de Kankakee. Une paroisse est bientôt fondée; les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ouvrent une école primaire en 1861 et les Clercs de Saint-Viateur font de même en 1865, école qui deviendra collège universitaire dix ans plus tard. Les terres se faisant plus rares dans les environs, plusieurs familles quittent cependant l'endroit après 1870 pour suivre la progression du front pionnier plus à l'ouest, celles demeurant sur place s'intégrant progressivement à la culture dominante. Ainsi le collège Saint-Viateur met fin à ses activités dans les années 1930.

La marche du peuplement vers l'ouest mène également au Minnesota. Là encore, c'est le commerce des fourrures qui a amené les premiers Canadiens, souvent métissés. Suivant le déclin de la traite, plusieurs s'installent et recrutent des compatriotes en quête de terres neuves. Plusieurs

communautés agricoles voient ainsi le jour, autour de Saint-Paul (dont le premier habitant est Pierre Parent, dit « Pig's Eye ») et le long de l'ancienne route reliant le Mississippi à la rivière Rouge et à la colonie de Winnipeg. Par exemple, la famille de l'ancien trappeur Pierre Bottineau sera très active en créant, à partir de 1850, pas moins de trois colonies entre Minneapolis et la rivière Rouge, la principale étant le long de la rivière Red Lake en amont des Grandes Fourches (Grand Forks) à la frontière avec le Dakota. C'est là, à Red Lake Falls, qu'il décède en 1895, ayant auparavant contribué à l'émergence d'autres communautés canadiennes-françaises à proximité, dont Emardville, Crookston, Huot, Terrebonne et Gentilly, ce dernier établissement pouvant passer en 1915 pour un village de la vallée du Saint-Laurent avec son église, ses écoles, ses commerces et son ensemble d'habitations rurales. On estime à près de 5 000 le nombre de Canadiens français vivant dans les environs au milieu des années 1880, sans compter les centaines d'autres établis plus au nord dans la vallée de la rivière Rouge, notamment à Argyle dont l'église construite en 1916 est pratiquement identique à celle de Gentilly.

Comme au Michigan, en Illinois ou au Wisconsin, la progression de la colonisation canadienne-française

au Minnesota vise l'établissement en agriculture. À l'image du processus qui alimente l'avance du front pionnier au Québec et analysé par Gérard Bouchard pour le Saguenay, ce sont des familles entières qui liquident leur ferme dans des régions où la rareté des terres bloque la reproduction familiale pour acquérir des superficies suffisantes pour établir les enfants. Ceux-ci fournissent la main-d'œuvre nécessaire au défrichage et à la mise en valeur des terres neuves, dont ils vont hériter lorsqu'ils fonderont leur propre famille. C'est ainsi, par exemple, que des dizaines de familles de cultivateurs, possédant chacune une ferme bien établie dans la région de Kankakee en Illinois, arrivent dans le sud-ouest du Minnesota au milieu des années 1880. Ils perpétuent ainsi ce qui inquiète les élites canadiennes-françaises dès les années 1840. Une enquête d'un comité créé en 1849 par l'Assemblée législative du Canada-Uni répertorie alors quelque 2 000 familles ayant quitté la vallée laurentienne pour les États-Unis entre 1844 et 1848, un peu plus de la moitié d'entre elles se dirigeant vers les fronts pionniers de l'Illinois et du Wisconsin et le reste vers les États du Nord-Est (Maine, Vermont, New York). Une seconde enquête réalisée en 1857 confirme ces tendances: les 8 000 émigrants recensés se partagent à peu près également



◀ LA FONDERIE DE QUINCY (MICHIGAN)
AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE, VUE DE
HOUGHTON SUR LA RIVE OPPOSÉE
DU LAC PORTAGE

Library of Congress, Prints and Photographs
Division, HAER MICH,31-HANC,1-174

entre les États du Midwest et ceux du Nord-Est. Au Midwest, les familles optent majoritairement pour les terres agricoles de l'Illinois alors que les célibataires, beaucoup moins nombreux, se dirigent plutôt vers les chantiers forestiers et les scieries.

Par ailleurs, le mouvement de colonisation s'appuie pour beaucoup sur la mise en place du réseau ferroviaire états-unien dans le centre et l'ouest du pays, lequel précède le développement du chemin de fer canadien d'une vingtaine d'années. Ce décalage n'est pas étranger au fait que nombre de cultivateurs canadiens-français dans le nord du Minnesota se recrutent parmi les colons du Manitoba, une des destinations promues par les élites politiques et cléricales québécoises dans leur programme de rapatriement adopté en 1875 pour ramener les émigrés depuis les États-Unis. Autrement, le chemin de fer met aisément les colons québécois potentiels en lien avec le front pionnier américain : le recensement paroissial tenu à Gentilly en 1885 indique que 55 des 142 familles canadiennes-françaises de la communauté sont originaires de six paroisses québécoises. Les autres, comme dans le reste des établissements canadiens-français du Minnesota, proviennent du Manitoba, de l'Ontario, de la Nouvelle-Angleterre, de l'Illinois ou d'autres régions du Midwest. Dans

plusieurs paroisses, leur concentration est telle que le service religieux et l'enseignement primaire se font en français jusqu'aux années 1920 et 1930. À Gentilly, qui fait ici figure d'exception, la messe est célébrée uniquement en français jusque dans les années 1950.

La mise en valeur forestière et minière

Pendant que les familles d'agriculteurs canadiens-français convergent vers le Midwest et que la région se désenclave grâce aux canaux et aux chemins de fer, les ressources forestières et minières des États des Grands Lacs suscitent l'intérêt des entrepreneurs qui investissent pour les exploiter. Leur mise en valeur nécessite une main-d'œuvre nombreuse, besoin que les vagues d'immigrants de toutes origines, dont les Canadiens français, comblent à bon prix.

Ce sont d'abord les vastes zones boisées du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota qui attirent les investisseurs. En fait, aux États-Unis comme au Canada, la frontière forestière se déplace de la même manière que la frontière agricole, d'est en ouest : alors que les États du Maine et de New York comptaient pour près de 50 % de la production américaine de bois en 1840 (en valeur), ils n'en représentent plus que le cinquième en 1860. Ce sont les

États des Grands Lacs qui émergent comme principale région à partir du milieu du siècle, le Michigan se classant au premier rang des États producteurs en 1880, suivi du Wisconsin (le Minnesota se place au quatrième rang, derrière la Pennsylvanie où la récolte, excessive, dessert en partie la production sidérurgique). Comme dans les colonies britanniques, les travaux d'abattage portent d'abord sur le pin blanc (coupe très sélective), avant de se tourner vers les autres essences résineuses pour le bois d'œuvre, l'énergie, les dormants de chemin de fer (coupe moins sélective).

Rompus aux travaux des chantiers et des scieries depuis le début du XIX^e siècle, les Canadiens français sont tout naturellement enclins à participer au marché du travail forestier. Une partie de ceux qui sont déjà présents dans les chantiers du Maine et du nord de l'État de New York accompagne les entrepreneurs qui déménagent leurs installations dans les nouvelles zones forestières. D'autres bûcherons, draveurs, scieurs du Québec et de l'Ontario font de même et des communautés canadiennes-françaises substantielles se créent dans quelques centres de sciage, principalement au Michigan et secondairement dans les environs de Duluth au Minnesota.

Au Michigan, l'expérience des migrants dans les chantiers et les



Comme des milliers d'autres Québécois, Louis Labrosse, originaire de l'île Bizard (Montréal), émigre en 1884 au Minnesota, où il s'établit comme boucher à Saint-Paul. Il pose fièrement avec sa famille, cinq de ses neuf enfants l'encadrant en première rangée (Glodomire, Zélia, Marie, Alzina et Joseph).

◀ FAMILLE DE LOUIS LABROSSE (CANADIENS FRANÇAIS), VERS 1910
Forseen. Minnesota Historical Society, GT3.1 p169

scieries est mise à profit dans les bassins versants des rivières Muskegon (débouchant sur la rive orientale du lac Michigan), au Sable et, surtout, Saginaw (débouchant toutes deux sur la rive occidentale du lac Huron). À l'embouchure de cette dernière, là où les premiers occupants d'origine européenne ont été des trappeurs ou des exploitants agricoles canadiens-français, leurs congénères se concentrent à partir de 1860 dans les établissements voisins de Bay City, Saginaw City et East Saginaw, villes qui abritent de nombreuses usines de sciage. En 1900, avec des effectifs de près de 10 000 personnes, ils représentent 7 % de la population de la vallée. Dans certains quartiers de Saginaw et de Bay City, ils comptent pour près du tiers de la population. Leur nombre permet la création de paroisses nationales (Saint-Joseph à Bay City en 1868 et Sainte-Marie à Saginaw en 1874), d'écoles, de sociétés d'entraide et de journaux (éphémères pour ces derniers). À l'aise dans les travaux associés à la coupe et au sciage, ils occupent des emplois qualifiés dans les chantiers et à l'usine, d'autres œuvrant dans les secteurs de la construction et du commerce. La main-d'œuvre tant dans les chantiers que dans les scieries faisant une large place à des groupes d'immigrants d'autres cultures (britannique et irlandaise, certes, mais aussi allemande, polonaise, italienne...), les Canadiens français sont toutefois rapidement

amenés à communiquer en anglais. Ils se positionnent ainsi pour s'engager dans la vie publique (plusieurs détiennent des postes électifs à Bay City au milieu des années 1880) ou dans l'action syndicale, les travailleurs canadiens-français étant en première ligne lors des conflits ouvriers de 1872 et de 1885. Témoin aussi de leur intégration à la société civile le fait qu'en 1900 près des deux tiers des immigrants chefs de famille ont acquis leur citoyenneté américaine, contre le tiers seulement en 1870.

Le contexte économique prévalant au Michigan se retrouve aussi au Wisconsin et dans le nord-est du Minnesota. Si le Wisconsin attire moins de Canadiens français (moins de 10 000 au début du XX^e siècle, éparpillés autour de Marinette et Green Bay, dans les comtés du nord sur le lac Supérieur et dans le secteur de Chippewa Falls dans l'ouest de l'État), les activités forestières dans la région de Duluth amènent dans les années 1880 une main-d'œuvre relativement nombreuse du Québec, de la Nouvelle-Angleterre et du Michigan. Une première paroisse nationale (Saint-Jean-Baptiste) est fondée à Duluth en 1884, forte, selon les autorités ecclésiastiques, de 900 communiants. Alimentée par une immigration constante, la population canadienne-française tourne autour de 3 000 personnes en 1900, puis près de 3 700 en 1920, dont près du tiers né au Canada. Un peu à l'image de la

Nouvelle-Angleterre, leur concentration donne lieu à la naissance d'un « Petit Canada » en banlieue occidentale de la ville. Ce ne sera pas le seul dans le Midwest, l'activité minière agissant également dans l'établissement de migrants francophones.

La mise en valeur des ressources minérales dans les états limitrophes du lac Supérieur à partir du milieu du XIX^e siècle, facilitée par l'ouverture du canal de Sault-Sainte-Marie en 1855, suscite des mouvements d'immigration importants. Les mines de cuivre et de fer attirent ainsi des milliers de travailleurs étrangers, surtout slaves et scandinaves au Wisconsin, au Minnesota et au Michigan. Les Canadiens français participent aussi à la vague migratoire et c'est encore une fois le Michigan qui en bénéficie le plus. En fait, l'exploitation minière nécessitant un important approvisionnement en bois pour la construction des bâtiments industriels et résidentiels, pour les poutres soutenant les galeries souterraines, pour les chemins de fer, les travaux d'abattage et de sciage conduisent un bon nombre de Canadiens français du Midwest et de l'est du continent vers la péninsule du Keweenaw dans le nord de l'État, où l'extraction du cuivre connaît une croissance fulgurante. La population des trois comtés composant la péninsule (Houghton, Keweenaw et Ontonagon) passe ainsi de moins de 14 000 personnes en 1860 à 42 000 en 1890 pour culminer à 104 000



OUVRIERS DE LA COMPAGNIE MINIÈRE DE HANCOCK/
HOUGHTON, MICHIGAN, VERS 1895-1905
Library of Congress, Prints and Photographs Division,
HAER MICH,31-HANC,1-11

en 1910, les centres miniers absorbant une grande part de cette croissance. Les Canadiens français, qui comptent pour près du huitième de cette population, se concentrent surtout à Lake Linden, entre les deux principales villes minières (Houghton-Hancock et Calumet-Laurium), où ils composent la moitié de la population. Comme ce sera bientôt le cas dans le nord de l'Ontario, peu travaillent dans les mines mêmes, où les Finlandais et les Slaves composent le gros de la main-d'œuvre. À Lake Linden, un autre « Little Canada », ils sont actifs dans le travail du bois, les métiers de la construction et le commerce, un peu comme dans la vallée de la Saginaw. Des paroisses canadiennes-françaises sont créées à Lake Linden (Saint-Joseph en 1871) et à Calumet (Saint-Louis en 1884), avec écoles primaires et sociétés d'entraide (Saint-Jean-Baptiste). Les membres de la communauté participent aux instances locales. Par exemple, François Mailhot, arrivé du Québec en 1881, est chef de police en 1891, année où

trois autres Canadiens français sont élus conseillers du village. Dans les autres villes de la péninsule, toutefois, ils sont plus discrets pour ce qui est des charges publiques. Plus à l'ouest, au Minnesota, les mines de fer au nord de Duluth attirent également quelques centaines de francophones, engagés là aussi dans les secteurs de soutien à l'extraction (bois, construction, commerce). Ils sont toutefois dispersés et leur présence ne donne pas lieu à l'établissement d'institutions nationales. Il en va autrement dans les grandes villes où paroisses et « Petits Canadas » fleurissent.

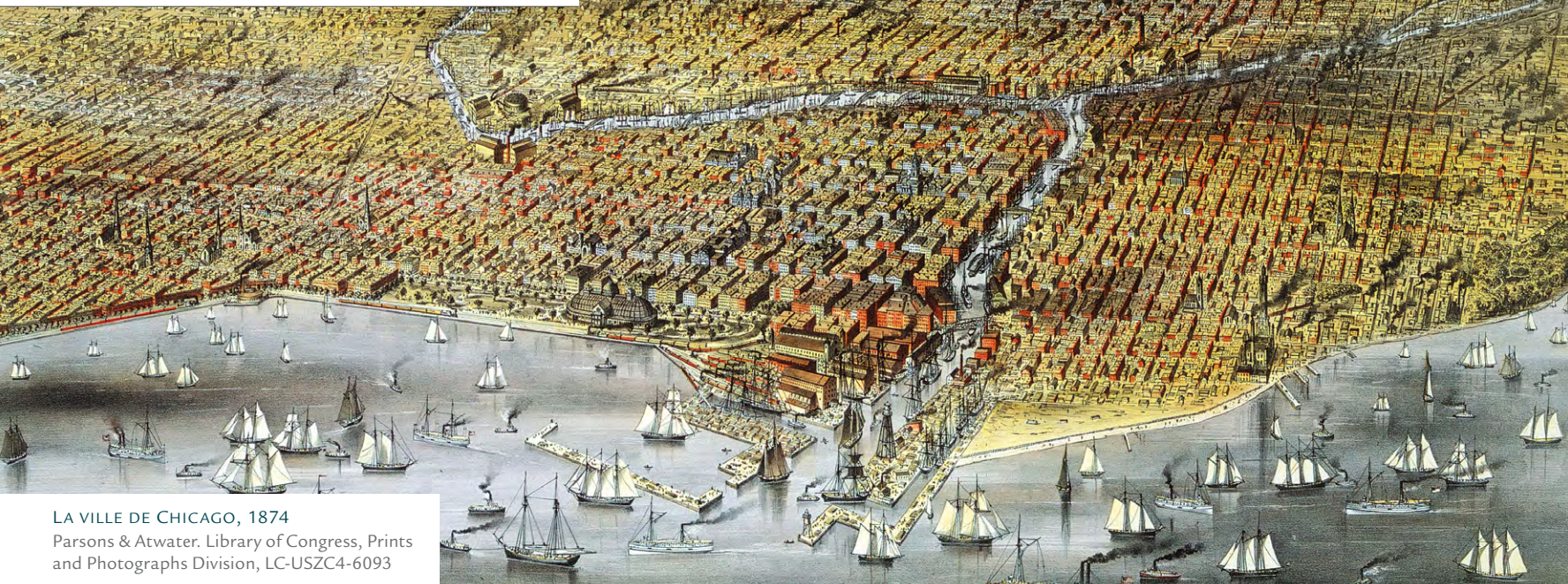
La montée urbaine

Entre 1860 et 1920, le développement des villes du Midwest se fait à une allure difficile à imaginer (et inégale depuis) : en 60 ans, la population totale de Détroit, Chicago et Saint-Paul-Minneapolis est multipliée par 25, passant de 174 000 à un peu plus de 4,3 millions d'habitants. Une telle croissance n'est possible que grâce à des vagues massives d'immigrants. Si

la contribution des Canadiens français à cette déferlante, intense compte tenu de leurs effectifs, constitue un apport modeste comparativement aux nombres issus de l'immigration européenne, elle s'inscrit néanmoins de façon sensible dans le tissu socio-culturel de ces villes.

Outre le cas de Détroit évoqué plus haut, les Canadiens français investissent également Chicago et la conurbation de Saint-Paul-Minneapolis. Dans la Ville des vents, un autre ancien poste de traite établi au début du XIX^e siècle et fréquenté par les Canadiens, l'afflux de congénères amène la création d'une première paroisse francophone dès 1833 (Sainte-Marie). Alors qu'à Détroit l'action des autorités diocésaines a freiné sinon empêché la mise sur pied d'institutions religieuses et scolaires de langue française, à Chicago, c'est la croissance et le remodelage constant du territoire urbain qui auront finalement des résultats similaires. La mobilité résidentielle des Canadiens français, alimentée soit par les changements

Ancien poste de traite, Chicago devient, au début du XIX^e siècle, un des hauts lieux de la marche du peuplement vers l'Ouest. Les Canadiens français s'y établissent en grand nombre, plusieurs paroisses francophones se succédant au fil de la croissance fulgurante de la métropole.



LA VILLE DE CHICAGO, 1874
Parsons & Atwater. Library of Congress, Prints and Photographs Division, LC-USZC4-6093

d'employeurs, soit par leur progression salariale, ainsi que l'arrivée constante de coreligionnaires d'autres origines ethniques, en viennent à marginaliser au sein même de leur paroisse. Pour maintenir leurs services religieux en français, ils doivent demander l'ouverture de nouvelles paroisses dans les nouveaux secteurs où ils se concentrent, ce qu'acceptent les autorités diocésaines. C'est ainsi que sont successivement érigées les paroisses Saint-Louis (1850, devenue irlandaise dans les années 1860), Notre-Dame (1864), Saint-Jean-Baptiste (1882), Saint-Louis-de-France (1886, devenue irlandaise et allemande au début du XX^e siècle), Saint-Joseph (1889) et Sacré-Cœur (1903, devenue polonaise). La plus fameuse sur le plan de l'organisation communautaire est sans doute la paroisse Notre-Dame qui, de 1865 au milieu des années 1880, abrite des écoles et autres institutions francophones comme la société Saint-Jean-Baptiste, qui contribue à l'intégration des immigrants canadiens-français. Malgré ces réussites, la dispersion des effectifs dans les banlieues qui se déploient successivement depuis le centre-ville remet constamment en cause le maintien des

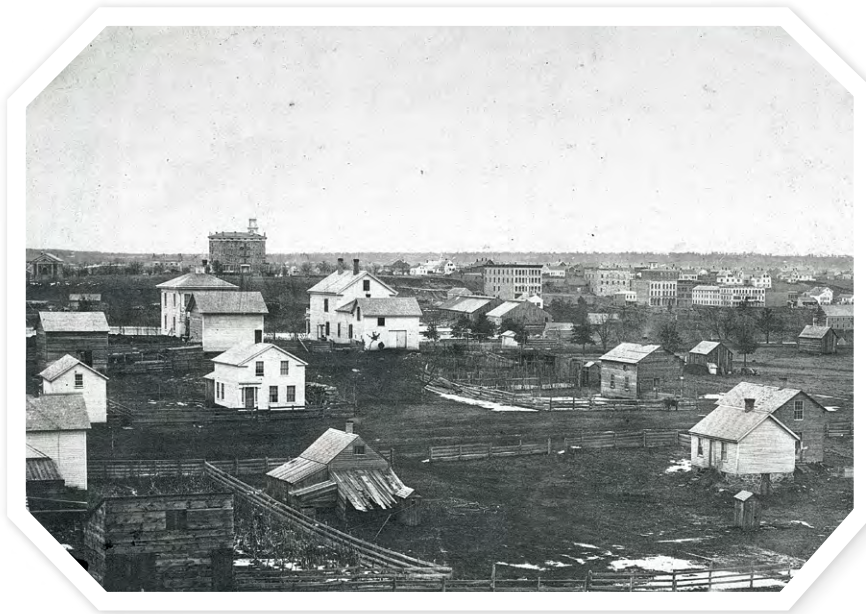
institutions nationales, et ce, même si le nombre de Canadiens français approche les 10 000 personnes en 1910.

La situation est similaire dans les villes jumelles de Saint-Paul (que borde une localité encore appelée « Little Canada ») et Minneapolis, dont la population canadienne-française atteint également près de 10 000 personnes au début du XX^e siècle. La paroisse de Saint-Paul, qui donne son nom à la ville et qui devient siège de l'évêché en 1851, est instituée par le père Lucien Galtier en 1840 pour assurer le service religieux aux Canadiens français de l'endroit. Comme ailleurs, toutefois, l'arrivée de catholiques d'autres origines les conduit à se doter d'une paroisse nationale en 1868 (Saint-Louis-de-France). Avec son école fondée en 1873, celle-ci sera au cœur de la vie communautaire des quelque 4 000 Canadiens français de Saint-Paul au milieu des années 1880. Sa troisième église, construite en 1909, est renommée pour sa qualité architecturale. Du côté de Minneapolis, trois paroisses desservent successivement la population de langue française. C'est d'abord Saint-Antoine-de-Padoue, la paroisse-mère de la ville, érigée en 1849, dont les Canadiens français

se détachent en 1877 pour fonder la paroisse nationale de Notre-Dame-de-Lourdes. Cette dernière, fonctionnant uniquement en français jusqu'en 1917, compte 2 200 fidèles en 1900, et les enfants fréquentent l'école paroissiale ouverte en 1888. Une deuxième paroisse nationale, Sainte-Clotilde, est fondée en 1884, mais connaît une existence éphémère, ce qui fait qu'elle est réorganisée en paroisse Sainte-Anne, non francophone, en 1898. Comme à Chicago, le déplacement des concentrations francophones dans la ville et le ralentissement de l'immigration en provenance du Québec font leur œuvre et les institutions nationales périssent après la Première Guerre mondiale.

Les francophones du Midwest au début du XX^e siècle

Les ressorts de la migration canadienne-française vers les États du Midwest s'affaiblissent dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle. Sur le plan de la colonisation agricole, la course aux terres neuves est terminée en 1890 : le front pionnier s'est déplacé vers le sud et l'ouest des États des Grands Lacs, ce qui limite les possibilités d'établissement pour les candidats à l'émigration rurale. Pour



Lieux de commerce importants pour les Métis jusqu'aux années 1860, Minneapolis et Saint-Paul sont des destinations prisées par les Canadiens français. Plus au nord, les terres fertiles de la rivière Rouge les attirent également en bon nombre.

◀ MINNEAPOLIS, 1862
Minnesota Historical Society,
MH5.9 MP1c p28/

ce qui est des activités de coupe, elles culminent dans les années 1880. Au début du XX^e siècle, ce sont les États du Sud (Carolines, Alabama, Mississippi, Louisiane, Arkansas) qui s'imposent comme centre des activités forestières états-uniennes, tandis qu'émergent les États de la côte Ouest (Washington, Oregon), ces derniers dominant totalement le secteur d'activités à partir des années 1910. Le plafonnement de la coupe et du sciage, combiné aux améliorations dans les procédés de transport des billots et de production en usine, diminue les besoins en main-d'œuvre et réduit d'autant les mouvements migratoires en provenance du Canada français. Les données d'histoire locale indiquent ainsi que plusieurs travailleurs canadiens-français du nord du Minnesota vont suivre la migration des activités forestières vers la côte du Pacifique. Les activités minières connaissent pour leur part relativement peu de développement après 1900. Reste la croissance des centres urbains comme facteur susceptible d'accueillir les migrants, croissance qui se maintient jusqu'à la crise des années 1930. Les Canadiens français y participent dans une certaine mesure, mais leur contribution au peuplement de Détroit, Chicago ou Saint-Paul–Minneapolis est noyée dans les flux d'immigrants européens: si on exclut les immigrants provenant du Royaume-Uni et du Canada anglais, les Canadiens français représentent en 1910 le 7^e groupe ethnique à Détroit, le 11^e à Chicago et

le 8^e à Saint-Paul–Minneapolis. À la différence de la Nouvelle-Angleterre, la structure industrielle de ces villes n'offre pas de créneau de spécialisation manufacturière s'appuyant sur le travail féminin susceptible d'attirer une immigration familiale comme les établissements textiles du Nord-Est. Enfin, parallèlement à l'étiollement des facteurs attractifs du Midwest, l'amélioration des conditions économiques au Québec après 1895 joue en faveur d'une diminution sensible de l'émigration vers les États-Unis.

Participant à la mise en valeur des ressources régionales et à la poussée urbaine industrielle, les Canadiens français du Midwest forment au tournant du XX^e siècle des communautés qui se distinguent à plusieurs égards de celles établies en Nouvelle-Angleterre. Un coup d'œil aux microdonnées rassemblées par le Minnesota Population Center (projet *Integrated Public Use Microdata Series*) à partir du recensement de 1910 permet de mesurer l'ampleur de ces différences.

D'abord, sur le plan des effectifs, le ralentissement des mouvements migratoires vers le Midwest fait davantage porter la croissance démographique sur l'accroissement naturel: 53 % des Canadiens français qui y sont recensés en 1910 sont nés aux États-Unis, contre moins de 45 % en Nouvelle-Angleterre, proportions qui varient peu selon les États. Cela explique que si le Midwest compte 15 % des immigrants canadiens-français de première génération

recensés aux États-Unis, il regroupe 20 % des Canadiens français de deuxième génération. En second lieu, les cohortes de migrants présentent des différences marquées quant à leur composition (âge et sexe). Ainsi, les migrants vers le Midwest ont un âge médian de 45 ans et comptent 135 hommes pour 100 femmes, alors que les migrants vers la Nouvelle-Angleterre ont 35 ans d'âge médian et comptent autant d'hommes que de femmes. Cet écart dans les rapports de masculinité s'explique de deux façons, associées l'une comme l'autre aux stratégies de subsistance et de reproduction des familles migrantes. D'un côté, les familles comptant davantage de garçons auront tendance à choisir le Midwest en raison des possibilités d'établissement agricole pour les fils. De l'autre, dans une perspective d'économie familiale où chaque membre du ménage est appelé à contribuer aux ressources domestiques, la structure d'emploi du Midwest favorise le travail masculin alors que les industries à forte composante main-d'œuvre de la Nouvelle-Angleterre sont friandes de travail féminin: elles peuvent donc attirer les familles sans égard au sexe des enfants, sinon carrément susciter la venue de celles comptant plus de filles. Le taux de participation des femmes à la main-d'œuvre salariée reflète d'ailleurs ce phénomène: alors qu'il ne dépasse pas 30 % pour les immigrantes âgées de 12 à 30 ans au Midwest, il est supérieur à 75 % en Nouvelle-Angleterre, écart qui

se maintient pour les Canadiennes françaises nées aux États-Unis. Sans surprise, c'est le travail dans les usines textiles qui est responsable de cet écart, plus des trois quarts des femmes qui déclarent un emploi œuvrant dans ce secteur industriel. Pour les hommes, une concentration dans l'industrie textile est également présente en Nouvelle-Angleterre, mais moins prononcée que pour les femmes alors qu'au Midwest, seuls les secteurs agricole, forestier et minier présentent une quelconque concentration.

Moins nombreux que ceux de la Nouvelle-Angleterre, les Canadiens français du Midwest constituent néanmoins la majorité des francophones de la région, qu'ils soient originaires du Canada ou d'Europe. Toujours selon les microdonnées du recensement de 1910, ils composent 71 % des personnes de langue maternelle française dans la région (contre 95 % en Nouvelle-Angleterre), suivis des Français (21 %), des Belges (6 %) et des Suisses (2 %). Les proportions des différents groupes varient toutefois fortement selon l'État. Les Canadiens français

représentent plus de 90 % des francophones au Michigan et au Minnesota, 67 % au Wisconsin et 55 % en Illinois, mais moins de la moitié en Ohio et en Indiana, deux états peu prisés par ces migrants. Là, ce sont les Français qui dominent avec respectivement 53 % et 68 %. Les Belges sont nombreux au Wisconsin (16 %, autant que les Français) et en Ohio (14 %) tandis que les Suisses ont un poids relatif non négligeable en Indiana (14 %, autant que les Canadiens français) et en Ohio (7 %). Hors des principales villes, chacun de ces groupes vit relativement dispersé; leurs communautés sont parfois issues d'entreprises de peuplement agricole, comme Vevay en Indiana fondée par des Suisses au début du XIX^e siècle, Versailles en Ohio par des Français dans les années 1830, ou les établissements belges de la péninsule de Door au Wisconsin dans les années 1850. Dans ce dernier cas, c'est un mouvement d'émigration en chaîne directement des campagnes de Grez-Doiceau, au Brabant Wallon, vers les forêts du Wisconsin, mouvement comparable à ceux vécus par d'autres groupes

européens ou par les Canadiens français. Près de la moitié des immigrants francophones européens vivent en milieu urbain. Peu se retrouvent à Détroit et à Saint-Paul–Minneapolis, mais Chicago en accueille plusieurs milliers. Les interactions entre les francophones de différentes origines semblent plutôt ténues. En campagne, les aires de dispersion des immigrants ne se superposent que rarement, mais conduisent néanmoins parfois à la formation d'établissements pluriethniques francophones, comme à Ghent, Green Valley et Marshall dans le sud-ouest du Minnesota où Belges et Canadiens français cohabitent. En ville, ils ont sans doute plus d'occasions de se côtoyer, notamment à l'église, mais disposent d'associations propres: Société Saint-Jean-Baptiste, Union Saint-Joseph ou Société de bienfaisance franco-canadienne pour les Canadiens français; Union française pour les migrants originaires de France. Les différents groupes contribuent néanmoins à la vie culturelle et sociale francophone.

.....

La présence canadienne-française dans le Midwest s'articule ainsi de manière particulière, que ce soit en comparaison avec la Nouvelle-Angleterre ou avec les autres groupes francophones. Héritiers des commerçants de fourrure et des voyageurs, les Canadiens français sont par la suite attirés par la disponibilité des terres, par les occasions d'emploi dans les secteurs forestier et minier et, enfin, par la croissance urbaine. Le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin et le Minnesota ont ainsi constitué, comme la Nouvelle-Angleterre, un prolongement naturel de la vallée laurentienne. Les premiers migrants ont établi des infrastructures d'accueil ayant facilité l'installation des suivants, créant de nouvelles communautés qui essaieront ensuite. Privées de nouveaux arrivants après les migrations initiales, les communautés canadiennes-françaises du Midwest périclitent. Leur poids démographique ne justifie plus le maintien de paroisses nationales, qui sont alors démantelées ou qui s'ouvrent davantage aux autres catholiques. Le fait français recule. Un certain héritage canadien-français persistera, mais se vivra de moins en moins en français.

DU QUÉBEC VERS L'ONTARIO

Par Fernand Ouellet

APRÈS 1830, DES RURAUX DE LANGUE FRANÇAISE, EN RÉPONSE AUX PRESSIONS DÉMOGRAPHIQUES ET À L'EXPANSION DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE DES DEUX CÔTÉS DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS, QUITTENT EN NOMBRE CROISSANT LE TERRITOIRE DE L'ACTUEL QUÉBEC POUR TROUVER DES TERRES ET DES EMPLOIS DANS TOUTES LES RÉGIONS DE L'ACTUEL ONTARIO. COMMENT S'INTÈGRENT-ILS À LA PROVINCE ¹ ?

Les sources

Les données relatives à la croissance de la population canadienne-française en Ontario sont relativement abondantes et diversifiées. En revanche, les recensements nous en fournissent peu sur les migrations interrégionales et interprovinciales. Quant aux données sur les migrations internationales, on ne les trouve que dans le recensement de 1901 et elles ne portent que sur les immigrants en provenance des îles Britanniques, de France et des États-Unis. Parmi ces immigrants, on ne trouve qu'un nombre très réduit de francophones : migrants originaires de France ou de Belgique et Canadiens français ayant émigré d'abord en Nouvelle-Angleterre.

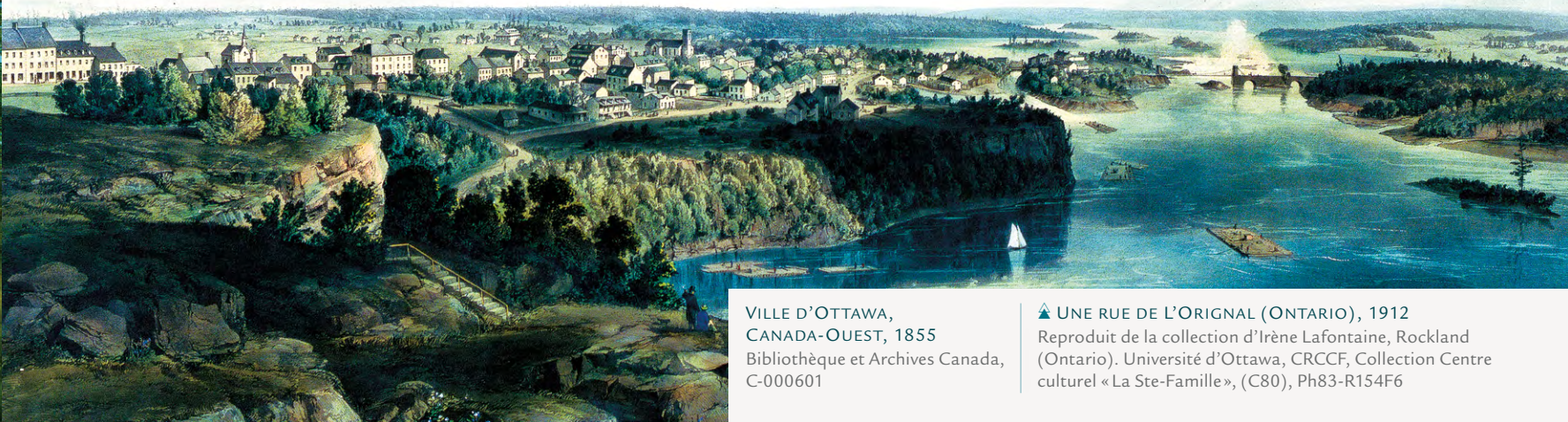
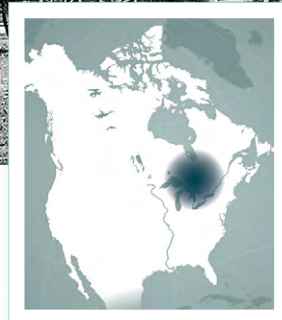
Le nombre total d'immigrants dénombrés au Canada se chiffre en 1901 à 684 671 : 7 % dans les provinces atlantiques, 13 % au Québec, 46 % en Ontario et 34 % dans l'Ouest. Cet effectif ne représente qu'environ le tiers de celui des personnes débarquées dans les ports canadiens depuis 1851.

Il est assez crédible, sachant que la majorité des arrivants étaient, en fait, en transit vers les États-Unis. C'est à partir de ce décompte que nous avons pu établir que, parmi les 88 980 immigrants venus se fixer au Québec à cette époque, 55 086 d'entre eux se sont dirigés vers les zones urbaines de la province, leur pourcentage passant de 38 % en 1851 à 63 % au cours de la décennie 1890 à 1900. Naturellement, la ville de Montréal a constitué le principal centre d'attraction puisqu'elle a reçu 71 % d'entre eux ; la plupart étaient anglophones. Les 33 894 autres arrivants, soit 37 % du total, se sont dispersés inégalement dans les localités surtout agricoles situées dans les anciennes seigneuries et les cantons.

En Ontario, les 260 930 immigrants internationaux présents en 1901 sont distribués tout à fait autrement. Les villages et les villes n'attirent que 67 637 immigrants, soit 26 % de l'ensemble. Même si la part de Toronto dans ce groupe réduit grimpe de 45 % (en 1851) à 60 % (en 1901), cela ne

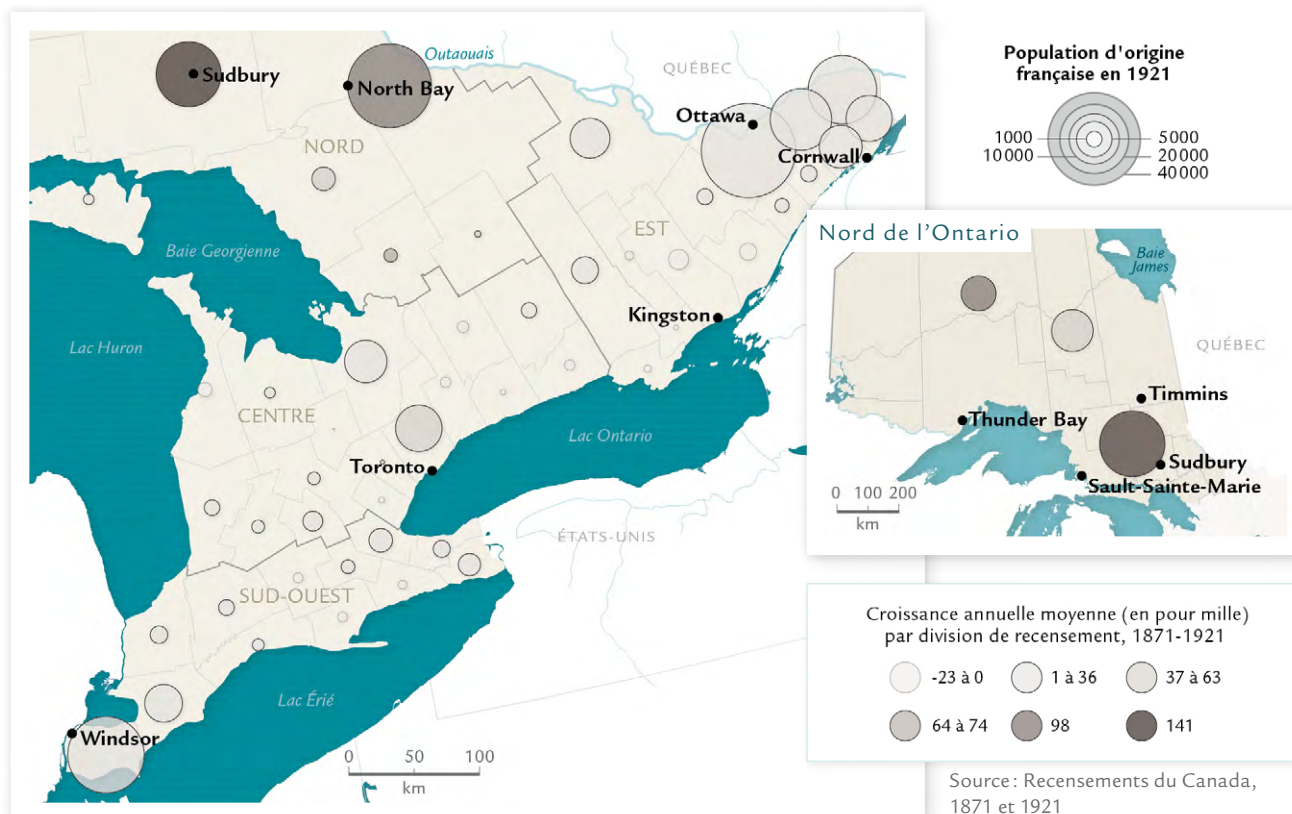
diminue en rien le fait que plus des trois quarts des nouveaux venus ont été en mesure de réaliser leur rêve d'un établissement agricole dans l'une ou l'autre des quatre régions de la province. Mais, au lieu de se répartir également sur l'ensemble du territoire, ils ont opté, dans une proportion de 78 %, pour le Sud-Ouest et le Centre, là où les terres étaient les plus riches et les emplois les plus nombreux. Cette primauté est confirmée par les chiffres tirés de chacun des recensements décennaux de 1851 à 1911. En effet, le pourcentage des personnes nées en dehors de l'Ontario dans ces deux régions se maintient constamment autour de 80 %.

Pour se faire une idée des déplacements de la population canadienne-française du Québec vers l'Ontario, il faut s'en remettre essentiellement aux recensements du Canada à partir de 1871. Avant 1851, les recenseurs avaient certes commencé à faire état du lieu de naissance des personnes dénombrées, mais, à



VILLE D'OTTAWA,
CANADA-OUEST, 1855
Bibliothèque et Archives Canada,
C-000601

▲ UNE RUE DE L'ORIGINAL (ONTARIO), 1912
Reproduit de la collection d'Irène Lafontaine, Rockland
(Ontario). Université d'Ottawa, CRCCF, Collection Centre
culturel « La Ste-Famille », (C80), Ph83-R154F6



Les effectifs francophones sont en augmentation presque partout en Ontario. Leur importance numérique est marquée dans l'est de la province, dont la proximité avec le Québec facilite la migration, et dans le nord, qui accueille nombre de Québécois attirés par les secteurs agroforestier et minier.

cette époque, le Québec et l'Ontario faisaient partie des deux Canadas (puis du Canada-Uni). Ainsi la mention né(e) au Québec ou celle né(e) en Ontario ne figurera jamais dans les recensements ; cela était beaucoup moins problématique pour les anglophones, puisque le gros de leur immigration provenait d'Europe et des États-Unis. Le recensement de 1842 pour l'Ontario est un bon exemple de cette façon de procéder. Sous le titre « né au Canada », il y avait 247 665 anglophones et 13 969 Canadiens français. Par contre, sous le titre « né à l'étranger », 158 720 individus étaient originaires des îles Britanniques, 32 809 des États-Unis et seulement 6 581 d'Europe continentale. C'est donc par le biais de la mention « né(e) au Québec », qui apparaît dans le recensement à partir de 1871, qu'on peut arriver à établir approximativement le volume de

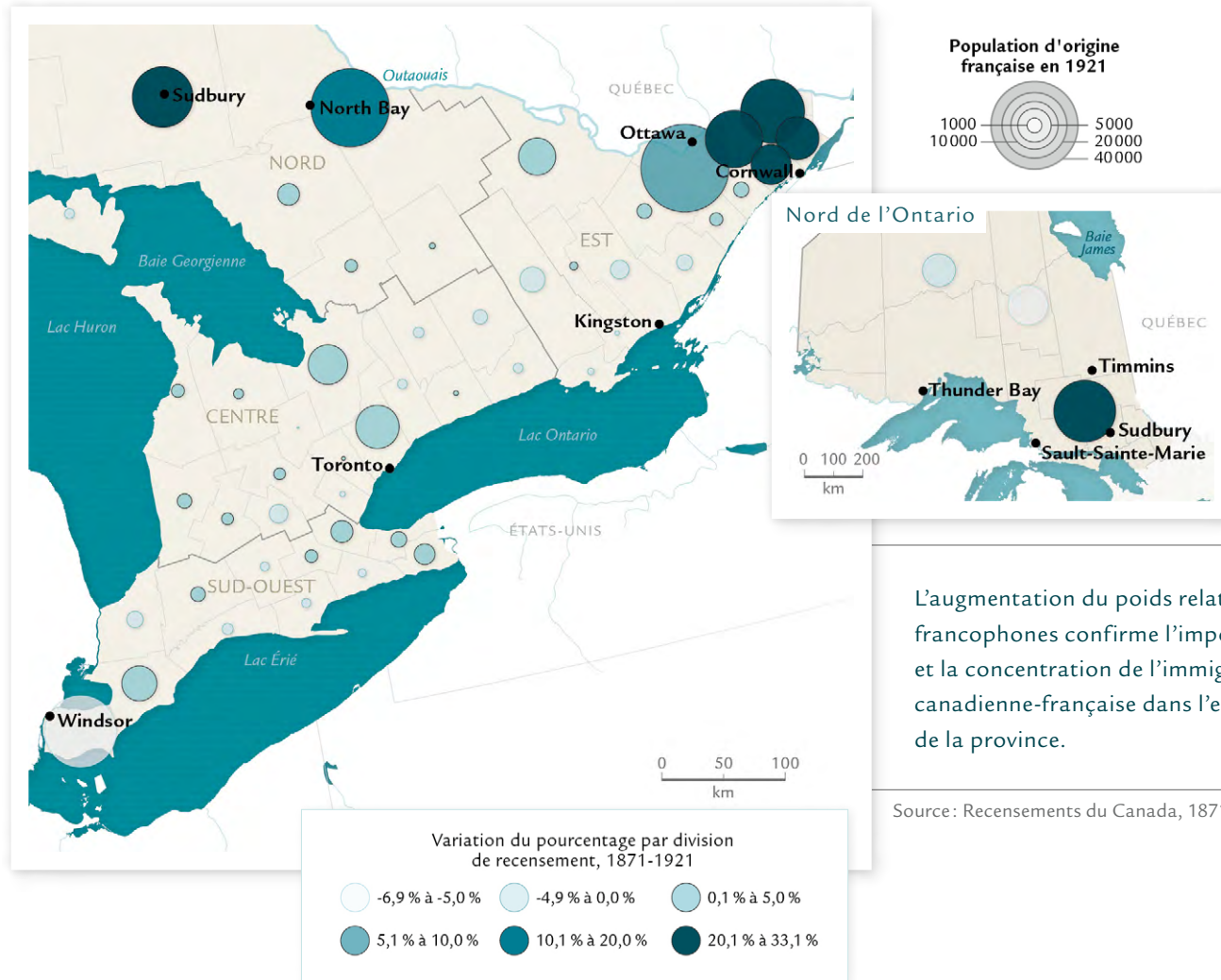
l'immigration nette canadienne-française à la fin de chaque décennie. Mais, pas plus que les mentions « né(e) en Angleterre », « né(e) en Écosse » et « né(e) en Irlande » n'identifient que des Anglais, des Écossais ou des Irlandais, la mention « né(e) au Québec » ne s'applique qu'aux Canadiens français. Cependant, nous avons de bonnes raisons de croire que la grande majorité de ceux qui sont ainsi décrits était canadienne-française.

La marche des francophones en Ontario

La progression de la population totale et le recul de celle née au Québec

Il est clair qu'en général les Canadiens français venus en Ontario au XIX^e siècle n'ont pas été, contrairement aux anglophones, attirés particulièrement par la meilleure qualité des terres dans

le sud-ouest et le centre de la province. Même si un certain nombre d'entre eux prirent cette direction et se trouèrent à renforcer les communautés de langue française de ces régions, la plupart ne firent que déborder le territoire québécois en suivant le plus près possible le cours de la rivière des Outaouais vers l'ouest. C'était là où les conditions étaient les plus propices à la pratique d'une économie agroforestière telle qu'ils l'avaient connue dans leur milieu d'origine. Puis, quand le réseau ferroviaire s'étendit vers l'ouest et vers le nord, et que les ressources minières de ces lieux furent exploitées, les Canadiens français, sans pour autant se convertir largement en mineurs à plein temps, poursuivirent leur chemin en combinant surtout la culture du sol et le travail en forêt. On n'en saurait douter, le maintien de la plus grande proximité possible du Québec francophone fut toujours un



L'augmentation du poids relatif des francophones confirme l'importance et la concentration de l'immigration canadienne-française dans l'est et le nord de la province.

Source: Recensements du Canada, 1871 et 1921

des principaux motifs qui dicta leur cheminement de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à la deuxième décennie du siècle suivant.

Cette tendance est toujours plus marquée parmi les derniers arrivants, c'est-à-dire ceux *nés au Québec*, par contraste avec ceux *nés en Ontario*. Ainsi, en 1911, 82 % natifs du Québec étaient concentrés dans l'Est et le Nord, alors que l'ensemble de la population canadienne-française ne l'était que dans une proportion de 74 %. Le second point est que, partout dans la province, excepté dans le Nord, l'importance du facteur immigration par rapport à la croissance naturelle est allée en déclinant au cours de la période. À cet égard, il a toujours existé un contraste entre la région sud-ouest, au peuplement fort ancien, et les trois autres régions : déjà, en 1871, 67 % des francophones de cette région étaient nés en Ontario. En 1921,

ce pourcentage s'était élevé à près de 90 %. La poussée d'immigration canadienne-française en provenance du Québec entre 1911 et 1921 altère à peine cette tendance régionale.

Les concentrations francophones

Lorsqu'ils arrivèrent en Ontario vers 1850, les migrants canadiens-français du Québec se dirigèrent le plus souvent vers des endroits où leurs compatriotes s'étaient déjà regroupés et avaient formé des communautés plus densément peuplées et organisées. Assez vite cependant, suivant en cela l'exemple des anglophones, ils se sont répandus en dehors de ces endroits privilégiés. Ainsi, le pourcentage des Canadiens français *nés au Québec* ou *nés en Ontario* s'élevait à l'échelle de la province à 58 % en 1871 et à 74 % en 1901. En 1851, il y avait seulement deux comtés, ceux de London et de Brant (région Sud-Ouest), où

ils n'étaient pas présents. Dix ans plus tard, ils étaient représentés dans tous les comtés. En dehors des concentrations, où leur nombre pouvait surpasser les 500 et même les 1 000 individus, on les trouvait dans des localités de toutes tailles, leurs effectifs variant le plus souvent entre 20 et 100 personnes.

C'est dans la concentration la plus ancienne, celle d'Essex-Kent (incluant la ville de Windsor), que les Canadiens français du Sud-Ouest se sont davantage réunis : selon une proportion de 85 % en 1851 et de 83 % en 1921. Par contraste, dans le comté de Simcoe (région Centre), le mouvement de concentration, très faible au début, augmenta de décennie en décennie, passant de 10 % en 1851 à 24 % en 1921. Il en a été de même dans les cinq comtés de l'Est ontarien (Carleton, incluant la ville d'Ottawa, Glengarry, Prescott, Russell et Stormont), où se



CORVÉE D'ENLÈVEMENT DES SOUCHES CHEZ TREFFLÉ COUSINEAU, COCHRANE (ONTARIO), 1920
Reproduit de la collection de M^{me} Hector Lamarche, Cochrane (Ontario).
Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Michael-Begley (P56)

trouvait la plus grosse concentration de francophones de la province, et dont la part régionale passa de 67 à 77 % entre 1871 et 1921. Enfin, la concentration dans Nipissing crût à rythme spectaculaire à la fin du siècle pour atteindre près de 80 % en 1921.

Il va sans dire que la vie dans ces concentrations, par les avantages qu'elle procurait aux immigrants canadiens-français sur les plans linguistique, éducatif et confessionnel, était particulièrement propice à leur enracinement. La concentration d'Essex-Kent, où les descendants des pionniers du XVIII^e siècle se trouvaient en grand nombre, était la plus avancée à cet égard. Malgré un certain apport migratoire entre 1851 et 1871, le pourcentage des personnes nées en Ontario se chiffrait, à cette dernière date, à 80,2 % de la population canadienne-française². Ajoutons à cela les enfants en bas âge dont le taux était encore plus substantiel que celui de leurs aînés. Le même pourcentage augmenta par la suite jusqu'en 1921, alors qu'il atteignit 91 %. S'il existe un endroit dans la province où, au début du XX^e siècle, la dépendance à l'égard du Québec, excepté peut-être en ce qui concerne le recrutement du clergé, s'est estompée et où le sentiment d'appartenance à l'Ontario a pu germer, c'était bien dans le Sud-Ouest. Sans doute pourrait-on en dire autant des habitants de Simcoe, dont le taux

de Canadiens français nés en Ontario passe de 46 % en 1871 à 89 % en 1921.

Cette progression du nombre de Canadiens français nés en Ontario eut aussi lieu dans les cinq comtés de l'Est. En 1871, la proportion calculée à partir du recensement publié atteint 38 % ; elle augmente jusqu'à 70 % en 1921³. Dans Nipissing, où l'immigration avait été une composante plus substantielle de la croissance démographique que dans l'Est, le pourcentage des Canadiens français nés en Ontario progresse, selon le recensement publié, de 23,5 % en 1871 à 54 % en 1921.

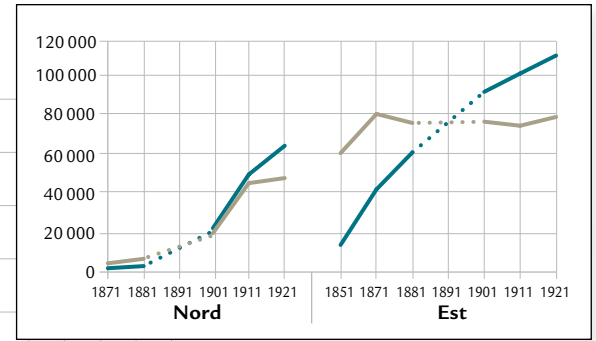
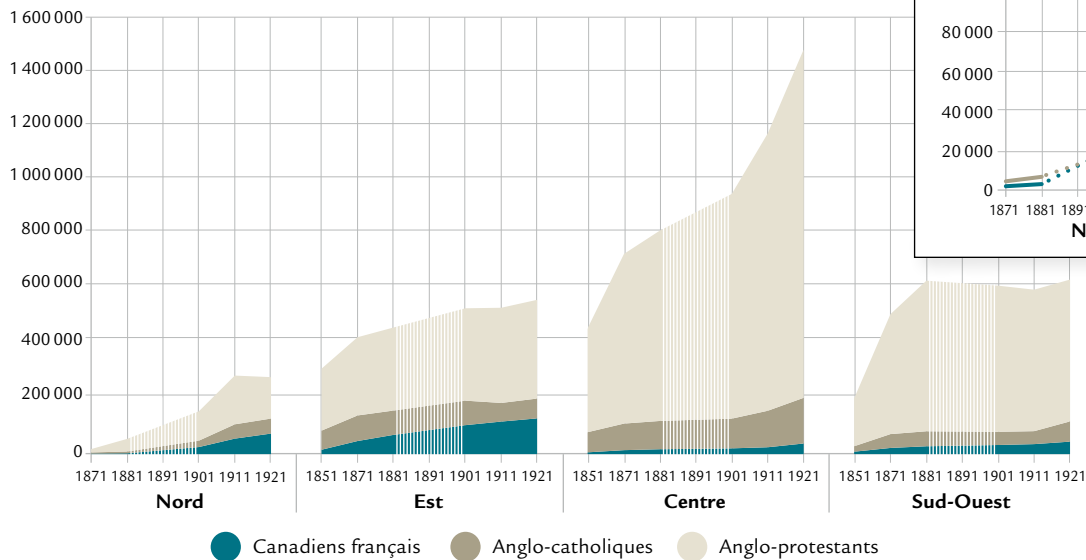
L'enracinement en Ontario, mesuré par la naissance sur place, reflète l'expérience quotidienne des individus dans toutes les classes de la société et il a constitué l'une des conditions préalables à toute prise de conscience identitaire, que ce soit chez les gens ordinaires ou au sein des classes dirigeantes. À cet égard, il existait des différences significatives entre, d'une part, les Canadiens français du Sud-Ouest et du Centre et, de l'autre, ceux de l'Est et du Nord. Les premiers ont vécu éloignés du Québec et l'autorité cléricale a été réduite considérablement après la création en 1870 de l'archidiocèse catholique de Toronto, dirigé par un évêque d'origine irlandaise. Au contraire, dans l'Est et le Nord-Est, non seulement les Canadiens français se sont-ils développés à peu près en perpétuel contact

avec le Québec, mais, pour les encadrer et les y rendre majoritaires, on a créé dès 1847, sous l'autorité de l'évêque de Québec, le diocèse d'Ottawa, dont les frontières chevauchaient les deux provinces et qui, en 1886, a été élevé au rang d'archidiocèse sous obédience québécoise. Ainsi, au départ, les migrants se sont considérés, pour cette raison, et pour bien d'autres, comme des Canadiens français catholiques à la « mode » de leur province d'origine, mais établis en Ontario. Progressivement, jusqu'au début du XX^e siècle, ils en sont venus à se percevoir, selon le discours de leurs classes dirigeantes, comme des Canadiens français catholiques de l'Ontario, dont la « pureté » aurait été constamment mise en danger au contact des Anglo-protestants.

Les Canadiens français en ville

Pas plus que les Canadiens français du Québec et que les autres Ontariens, les Canadiens français de l'Ontario n'ont boudé la ville. À Ottawa, en 1871, ils forment le groupe le plus nombreux après les Irlandais, surpassant les Irlandais catholiques par une marge de 33 %. Dans toutes les régions, leur présence en milieu urbain et au sein de la classe ouvrière, dans laquelle ils sont surreprésentés, n'a cessé d'augmenter. Ainsi, en 1851, leur taux d'urbanisation est supérieur à celui des anglophones dans l'ensemble de

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS CANADIENS-FRANÇAIS, ANGLO-CATHOLIQUES ET ANGLO-PROTESTANTS EN ONTARIO, 1851-1921



Sources: Recensements du Canada, 1851 à 1921 (compilations par l'auteur)

la province: 16,1 % contre 12,9 %. En 1921, ils ont pris un retard sur ces derniers, mais les différences ne sont pas énormes: 48 % contre 58,8 %.

Fait tout aussi significatif, la proportion des personnes nées au Québec a toujours été plus considérable en milieu urbain qu'en milieu rural. L'exemple d'Ottawa, la métropole des Canadiens français de l'Est ontarien, est particulièrement révélateur du fait que, fort souvent, les migrants se sont établis en ville avant de tenter leur chance ailleurs. En 1871, ils comptent pour 85 % des Canadiens français recensés à Ottawa contre 54% dans les comtés ruraux avoisinant la ville. Naturellement, ces taux ont diminué par la suite, au fur et à mesure de l'enracinement des Canadiens français. En 1911, le pourcentage des Canadiens français nés au Québec et habitant Ottawa a ainsi chuté à 52 % dans la ville même et à 23 % dans le reste de la région. En 1921, le pourcentage des habitants de langue française nés au Québec dans les 31 villes ontariennes de 7 500 habitants et plus n'est pas vraiment différent de celui qui prévaut à Ottawa: 49 % contre 52 %.

Environnement ethnique et confessionnel

Lorsque les immigrants canadiens-français pénètrent en Ontario, ils se trouvent plongés, tout comme ceux qui se sont dirigés vers la Nouvelle-

Angleterre, dans une société multi-ethnique et multiconfessionnelle où, dans la pratique, la langue anglaise régit les rapports entre les nombreuses minorités qui la composent. En tant que travailleurs, le plus souvent au service des anglophones, et en tant que producteurs agricoles, ils ne peuvent pratiquer l'isolement culturel au point d'éviter tout à fait l'option du bilinguisme. Comme catholiques, ils sont obligés, beaucoup plus qu'au Québec, de côtoyer non seulement les anglophones catholiques, mais aussi les membres des confessions protestantes.

Quoiqu'ils ne constituent qu'un groupe minoritaire parmi plusieurs autres, ils s'en distinguent par une natalité plus élevée, auxquels s'ajoutent des apports migratoires significatifs. C'est pourquoi, dans toutes les régions de la province, ils sont les seuls à pouvoir accroître presque sans défaillance leur proportion dans l'ensemble de la population. Pendant ce temps, la minorité anglo-catholique voit ses pourcentages et, le plus souvent, ses effectifs décliner entre 1871 ou 1881 et 1911. Quant aux minorités anglo-protestantes, leurs proportions fluctuent peu, excepté dans l'Est et le Nord. Notons à nouveau les répercussions de la hausse des effectifs d'immigrants en Ontario sur les taux de 1911 et 1921 en ce qui concerne les Canadiens français, les Anglo-catholiques et les Anglo-protestants.

De ces données se dégage aussi l'impression que ces trois groupes cheminent d'une façon à peu près autonome sur le territoire ontarien au cours de ces soixante-dix ans. En effet, comme nous l'avons démontré, les Canadiens français sont concentrés dans l'Est et le Nord dans des proportions de 51 % en 1851 et de 71 % en 1921. Pendant ce temps, les Anglo-protestants renforcent leur suprématie numérique dans le Sud-Ouest et le Centre ontariens, dans des proportions de 72 % en 1851 et de 78 % en 1921. Quant aux Anglo-catholiques, bien qu'ils se démarquent nettement des Anglo-protestants, ils se distinguent de plus en plus des Canadiens français: leur pourcentage dans le Sud-Ouest et le Centre passe de 57,4 % en 1851 à 64 % en 1921.

Dans cet univers en mouvement, une aire de solidarité catholique peut difficilement être définie, exception faite de la question des écoles confessionnelles. De fait, les rapports entre anglophones catholiques, plus spécifiquement Irlandais catholiques, et Canadiens français ne cessent de se détériorer au cours de cette période. En 1851, les Anglo-catholiques représentent 85 % de la population catholique dans la province, mais dominant dans toutes les régions: 69 % dans le Sud-Ouest, 92 % dans le Centre et 84 % dans l'Est et le Nord. Étant donné cet équilibre démogra-

phique favorable aux anglophones, on aurait pu s'attendre à ce que la distribution du pouvoir dans l'Église entre les ethnies reflète cette situation. En fait, les structures ecclésiastiques catholiques ontariennes se sont développées entièrement sous la direction des évêques et archevêques de Québec jusqu'en 1870. Pas question, jusqu'à cette date, de créer des diocèses échappant à leur contrôle. Alexander Macdonald, prêtre d'origine écossaise, qui, en 1825, fut nommé évêque de Kingston, un diocèse qui recouvrait toute la province, avait été depuis 1819 le suffragant de l'évêque de Québec et il continua d'en dépendre jusqu'à la fin de son épiscopat. En théorie, c'était à Québec que se prenaient les décisions en ce domaine, mais, de plus en plus, l'influence grandissante des deux premiers évêques de Montréal, grands champions de l'ultramontanisme, eux-mêmes relevant de l'archevêque de Québec, se fit sentir. Leur idéologie, fondée sur une peur presque morbide du libéralisme et du protestantisme, associait intimement la survie des Canadiens français en Ontario à celle de la race et de la langue françaises, ainsi que de la religion catholique. Car, d'après eux, le protestantisme contenait, en plus de ses propres erreurs doctrinales, des germes de libéralisme ayant même contaminé le clergé catholique de langue anglaise. Ainsi, selon M^{sr} Lartigue, il était nécessaire, pour mieux protéger les Canadiens français contre ces périls, d'introduire solidement en Ontario les « usages du Québec » par le biais d'une succession d'évêques d'origine française ou, à défaut de candidats appropriés de cette origine, par l'entremise d'évêques de langue anglaise qui auraient été formés ou auraient au moins séjourné au Québec. Car la représentation assez répandue qu'on se faisait alors du

clergé irlandais était celle d'un groupe plutôt faible sur le plan doctrinal et prenant des libertés avec les « usages » : non seulement avec le rituel, mais aussi avec le port de la soutane, ce symbole de la pureté des mœurs ecclésiastiques. L'évêque de Montréal alla même jusqu'à prétendre qu'un prêtre formé au pays, même s'il était médiocre, serait un meilleur évêque que « la plupart de ces étrangers ».

À vrai dire, les conflits entre Irlandais et Canadiens français constituaient des luttes idéologiques dont l'enjeu était le pouvoir et qui n'engageaient pas seulement les ecclésiastiques de toutes catégories, mais également les dirigeants laïques et les fidèles. Dans l'Est ontarien, plus particulièrement, elles furent encore aggravées par un affrontement pour le contrôle de la main-d'œuvre dans l'économie forestière.

La progression des Canadiens français dans l'Est de l'Ontario, parallèle à celle qui se déroulait au même moment dans les Cantons de l'Est au Québec, suscita après 1880 de fortes réactions parmi les Anglo-catholiques et se répercuta jusqu'à un certain point parmi les Anglo-protestants. Car elle fut alors interprétée dans certains milieux comme une invasion territoriale et culturelle planifiée par le clergé canadien-français et exécutée sur place par des migrants canadiens-français venus du Québec avec plus ou moins l'intention de les chasser. La vérité est que le clergé québécois a vraiment projeté cette expansion des Canadiens français dans l'Est ontarien et qu'il y eut réellement de la part des promoteurs de la colonisation hors Québec un discours sur la marche de la civilisation française et catholique jusqu'au Pacifique. Ceci dit, n'oublions pas que les Canadiens français étaient d'abord venus en Ontario non pour y

convertir les protestants, mais pour y trouver des terres et des emplois. D'ailleurs, en 1921, ils ne constituaient que 8 % de la population ontarienne et 20 % de celle de l'Est ontarien. Qui, dans ces conditions, aurait pu se sentir vraiment menacé? Certainement pas les Anglo-protestants, puisque leur pourcentage dans l'est de la province n'était descendu que de 74 % en 1851 à 64 % en 1921 et que, dans la ville d'Ottawa, leurs effectifs formaient de 38 % à 55 % de la population.

C'est surtout dans la partie la plus orientale de l'Ontario que, après 1880, les Canadiens français, qui exercent une influence dominante dans l'Église catholique, augmentent considérablement leur poids démographique relativement aux Anglo-catholiques. Bien que désavantagés par le système électoral censitaire à cause de leur plus grande pauvreté, ils deviennent un facteur politique avec lequel compter, même dans la ville d'Ottawa. En face d'eux, le seul groupe pouvant vraiment se sentir sérieusement inquiété, parce que déjà dominé à l'intérieur des institutions catholiques, est celui des Anglo-catholiques, particulièrement les Irlandais catholiques. En effet, le pourcentage de ces derniers dans la population totale de l'Ontario diminue de 15,2 % en 1851 à 12 % en 1921 et de 21 % à 14,8 % dans l'Est ontarien. Cette régression est encore plus marquée dans les concentrations canadiennes-françaises : dans Essex-Kent, leur pourcentage décline de 11,7 % en 1851 à 9,6 % en 1921 ; dans Simcoe, il descend de 16,3 % à 8,1 % ; dans les quatre comtés de l'Est, il passe de 28,4 % à 10,2 % et, dans la ville d'Ottawa, il s'affaïsse de 35,1 % à 18,3 %. Dans quatre comtés à l'est d'Ottawa, la population anglo-catholique décline en termes absolus de 6,2 % entre 1871 et 1911.



OTTAWA VUE DE LA TOUR VICTORIA (ÉDIFICES PARLEMENTAIRES),
VERS 1889-1895
Bibliothèque et Archives Canada / William James Topley, PA-008490

LA COLONISATION DU NORD-EST ONTARIEN

Par Gaétan Gervais

PAYS AUX INNOMBRABLES LACS ET RIVIÈRES, AUX GRANDS ESPACES INHABITÉS, À LA RICHE FAUNE ET AUX FORÊTS S'ÉTENDANT À PERTE DE VUE, LE NORD-EST ONTARIEN RESSEMBLE AU RESTE DU BOUCLIER CANADIEN. COMMERCE DES FOURRURES ET ÉVANGÉLISATION ONT ATTIRÉ LES PREMIERS EUROPÉENS DÈS LE XVII^e SIÈCLE, MAIS LE VÉRITABLE PEUPEMENT COMMENCE APRÈS 1880, SURTOUT GRÂCE AU PASSAGE DES VOIES FERRÉES.

Les grands facteurs de développement économique

Le développement de la région s'explique par une série de facteurs qui se conjuguent pendant cinquante ans, entre 1880 et 1930. La construction d'un réseau ferroviaire en est le premier. Bien que la navigation à voile (et plus tard à vapeur) se pratiquât depuis longtemps sur les Grands Lacs, de même que sur l'Outaouais supérieur, c'est surtout le chemin de fer qui ouvrit les vastes régions du Nord à la colonisation. La première voie ferroviaire à traverser le Nord-Est fut le Pacifique-Canadien, construit entre 1881 et 1885. Cette ligne de chemin de fer venait de Montréal, mais les travaux de construction commencèrent à Pembroke: le rail atteignit Mattawa (1881), puis North-Bay (1882) et Sudbury (1883), se dirigeant ensuite vers le nord-ouest, vers Port-Arthur, Winnipeg et le Pacifique, en passant par Chelmsford, Cartier et Chapleau. Le gouvernement ontarien annonça en 1902 son intention de construire une voie ferrée vers le nord, le Témiscamingue-Nord-Ontario (TNO). Cette deuxième grande ligne ferroviaire partait de North-Bay et se dirigeait vers le Témiscamingue ontarien (une voie ferrée reliait Mattawa au lac Témiscamingue depuis 1894, mais du côté québécois). Le TNO

atteignit Cochrane en 1908, point de raccordement avec le National Transcontinental alors en construction. Ainsi, une troisième voie majeure, construite dans les années 1907-1914, traversa le Nord-Est. Le National Transcontinental reliait Moncton et Winnipeg, en passant notamment par Cochrane, Kapuskasing et Hearst. Cette ligne ouvrit de grandes régions à la colonisation, un mouvement de peuplement qui se poursuivit jusque dans les années 1930.

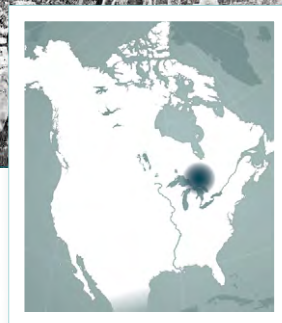
La construction du réseau ferroviaire ontarien favorisa l'émergence du second facteur de développement économique, soit l'exploitation des richesses naturelles, et plus spécifiquement des forêts et des mines. Se déployant sur deux fronts principaux, l'Outaouais et la zone au nord du lac Huron, l'industrie forestière (scieries et papeteries) recruta sa main-d'œuvre tantôt parmi les immigrants, tantôt parmi les agriculteurs. Au début du XX^e siècle, la coupe fut étendue au nord de la ligne séparant le bassin hydrographique du Saint-Laurent de celui de la baie James, dans les régions ouvertes par le chemin de fer National Transcontinental, où l'industrie forestière dominait toujours l'économie. L'exploitation minière, quant à elle, fut ponctuée par les grandes découvertes de gisements de métaux.

Des gisements de cuivre, de nickel, d'argent, de fer et d'or, en plus de nombreux autres métaux moins abondants, furent mis en exploitation.

Le troisième facteur de développement économique repose sur la colonisation agricole. Poussant toujours plus au nord, le gouvernement provincial chercha à ouvrir à la colonisation les nouvelles régions situées au nord de la hauteur des terres – le *Nouvel Ontario*. Les politiques de peuplement amenèrent les gouvernements, les grandes sociétés ferroviaires, les journalistes et intellectuels, la classe politique et la presse à appuyer le mouvement de colonisation. Marginale, l'agriculture opérait des liens symbiotiques avec l'omniprésente industrie du bois et l'industrie minière. Ce ménage à trois permit une certaine gestion de la main-d'œuvre, l'agriculture maintenant des réservoirs de travailleurs auxquels on avait recours, soit sur une base saisonnière pour l'industrie forestière, soit sur une base conjoncturelle pour une industrie minière sensible aux fluctuations du marché des métaux.

La population du Nord-Est avant 1930

La population du Nord-Est de l'Ontario progressa rapidement, passant de 20 320 personnes en 1881 à 147 510 en





Sources : Andrae et Matthews, 1995 ; Bartolomew, 1922



1911 et à 251 712 en 1931. Deux sentiers amenèrent les premiers colons dans le Nord-Est ontarien, le premier remontant la vallée de l'Outaouais vers le Nipissingue et le Témiscamingue, le second passant par la baie Georgienne vers l'île Manitouline et la Rive-Nord. Les colons canadiens-français arrivèrent par la première route. De tous les groupes venus dans la région, la cohorte canadienne-française s'avéra la plus homogène et la mieux encadrée par ses institutions : bien que provenant de différentes parties du Québec, ce groupe était principalement de la grande région de Québec et de l'Est ontarien.

Les Canadiens français comptaient pour un peu plus du tiers de la population de l'ensemble de la région en 1931 (34,6 %), proportion répartie inégalement sur le territoire. Ils représentaient en fait 47,3 % de la population dans le Nipissingue, 41 % dans Sudbury et 39,8 % dans Cochrane. Les plus bas pourcentages se trouvaient à l'île

Manitouline (3,7 %) et dans Algoma (14,5 %), les régions les plus à l'ouest.

À la fin du XIX^e siècle, les élites clérico-nationalistes voyaient la colonisation en termes d'expansion de la présence canadienne-française au pays. Certains, cependant, se méfiaient des agents des Prairies et préféraient orienter les colons vers le nord de l'Ontario, où ils seraient plus forts grâce à la contiguïté avec le Québec.

Les résultats des recensements alimentaient leur optimisme. Entre 1881 et 1931, la population française en Ontario tripla, passant de 102 743 à 299 732, alors que la population provinciale n'avait que doublé (l'Ontario comptait 2 539 771 habitants en 1931). Les statistiques de 1931 apportèrent une nouvelle donnée : la langue maternelle. On constate ainsi que la population provinciale d'origine française s'élevait en 1931 à 299 732 personnes, dont 236 366 qui conservaient le français comme langue

maternelle, ce qui donne un taux de persévérance linguistique de 80 %.

Dans les districts du Nord-Est, il y avait en 1901 une population de langue française de 20 374 personnes, nombre qui s'accrut à 81 012 en 1931, soit une augmentation de 397,6 %. Dans l'ensemble, la population passa de 100 401 en 1901 à 251 712, soit une augmentation de 250 %. Ces chiffres montrent donc que la croissance de la population canadienne-française fut plus grande.

Les grands axes d'occupation

L'œkoumène dans le Nord-Est ontarien ne couvre pas tout le territoire, mais s'étire en trois bandes de terres : le Moyen-Nord, le Témiscamingue et la Grande Zone argileuse. C'est dans ces zones de terres arables que s'implanta la colonisation canadienne-française, surtout dans les secteurs les plus à l'est.

La motivation des personnes qui immigrèrent n'a rien de bien mystérieux, poussées qu'elles étaient par



Le réseau de chemin de fer qui se met en place dès la fin du XIX^e siècle structure profondément la marche colonisatrice en Ontario, notamment l'immigration francophone. Plusieurs toponymes marquent d'ailleurs cette présence.

HOMMES DEVANT LA STATION FERROVIAIRE DE RUEL, ONTARIO, 1912

Archives de l'Ontario, C 278-1

l'ambition d'établir leur famille sur une terre neuve, par l'appât de bons salaires dans les mines ou les chantiers forestiers, par la propagande des gouvernements ou de l'opinion publique, par la volonté d'accumuler l'argent nécessaire pour rentrer dans leur pays d'origine ou par le rêve de faire fortune. Quoique plusieurs immigrants, tant canadiens-français que canadiens-anglais ou européens, s'installèrent dans les villes, dans les villages miniers, dans les villes forestières (où se trouvaient les scieries, plus tard les papeteries) ou industrielles (Sault-Sainte-Marie, Sudbury, North-Bay et Timmins), la plupart optèrent plutôt pour une terre.

Le Moyen-Nord

Le terme de Moyen-Nord désigne une région comprenant d'abord North-Bay et le Nipissingue à l'est, ensuite Sudbury au milieu et, à l'ouest, la Rive-Nord et Sault-Sainte-Marie. La colonisation rurale et le peuple-

POPULATION DU NORD-EST ONTARIEN 1881-1931

DISTRICTS	1881	1901	1911	1921	1931
Algoma	20 320	63 850	73 380	45 572	46 444
	1 562	4 990	14 347	7 629	6 716
Cochrane					58 033
					22 680
Île-Manitouline				10 468	10 734
				505	397
Nipissing		36 551	74 130	34 543	41 207
		15 384	26 277	17 195	19 509
Sudbury				43 180	58 251
				18 762	23 896
Timiskaming				50 176	37 043
				13 943	7 814
TOTAL	20 320	100 401	147 510	184 119	251 712
	1 562	20 374	40 624	58 034	81 012

Population totale

Population d'origine française



CAMP DE BÛCHERONS À BLIND RIVER, 1920
Bibliothèque et Archives Canada, e010691278

ment de cette région commencèrent dans la foulée des activités forestières durant le dernier tiers du XIX^e siècle.

Le Moyen-Nord se développa le long de la voie du chemin de fer Pacifique-Canadien. Le bois resta plus important que les mines, même à Sudbury, jusqu'en 1910. Les basses terres du Nipissingue, qui s'étendent entre Mattawa et Sault-Sainte-Marie, se remplirent avant la Première Guerre mondiale, puis la colonisation stagna.

La population canadienne-française s'installa en partie dans les villes (Sudbury, North-Bay, Sault-Sainte-Marie), en partie dans les villages forestiers, tels que Mattawa, Sturgeon-Falls, Espanola et Blind-River, mais surtout dans certaines régions rurales nouvellement occupées et souvent homogènes. Plusieurs villages franco-ontariens prirent naissance dans la région entre Mattawa et North-Bay, c'est-à-dire dans le Nipissingue oriental (Astorville, Corbeil, Bonfield). Dans Nipissing-Ouest, Sturgeon-Falls

devint le centre de services pour plusieurs villages agricoles, où dominait la population canadienne-française (Field, Cache-Bay, Verner, Lavigne, Warren, Saint-Charles et Noëlville).

À l'intérieur de la Cuvette de Sudbury – dans « la Vallée », comme l'appellent les habitants de la région – on trouve plusieurs villages agricoles qui reçurent une forte immigration canadienne-française. Ainsi surgirent les villages de Chelmsford et Azilda, mais aussi ceux de Blezard-Valley, Val-Caron, Val-Thérèse et Hanmer. Sudbury devint la plus grande ville du Nord-Est, dotée de plusieurs institutions dans les secteurs de l'éducation, des finances, de la santé et du commerce.

Le Témiscamingue

La deuxième région de peuplement recouvre la plaine argileuse du Témiscamingue, dite Petite Zone argileuse, autour mais surtout au nord et à l'ouest du lac Témiscamingue. Cette

zone de peuplement, comme la suivante d'ailleurs, est à cheval sur les territoires ontarien et québécois.

Cette région profita de l'appui de la Société de colonisation du Témiscamingue (1884), parrainée par l'évêque d'Ottawa, J.-Thomas Duhamel. La colonisation se développa surtout du côté québécois. En 1891, le gouvernement ontarien ouvrit vingt-cinq *townships* à la colonisation. Mais les progrès furent lents jusqu'en 1903, quand le gouvernement fit construire le TNO. La vocation agricole du secteur conduisit néanmoins à l'émergence de villages comme Haileybury, New-Liskeard, Belle Vallée et Earleton, foyers ruraux à forte présence franco-ontarienne. La découverte en 1903 des gisements d'argent de Cobalt stimulèrent le peuplement et plusieurs villages, peuplés également de nombre de francophones, furent créés dans les zones minières comme Cobalt, Cobalt-Nord, Elk-Lake, Kirkland-Lake et Larder-Lake.



COBALT CENTRAL MINE, 1908
Bibliothèque et Archives Canada, C-000179

La mise en valeur des gisements miniers amène la création d'établissements, dont plusieurs francophones.

La grande zone argileuse

Enfin, vers le nord-ouest, la troisième aire de peuplement, appelée la Grande Zone argileuse et comprenant la plaine argileuse de Cochrane, occupe l'espace des anciens lacs glaciaires Barlow et Ojibway. La Zone s'étend de Hearst (à l'ouest) jusqu'aux environs de Cochrane (à l'est), se prolongeant loin dans le Nord-Ouest québécois.

On s'y adonna d'abord à l'agriculture, mais de plus en plus à l'industrie forestière (notamment les scieries et la fabrication de papier à Kapuskasing, à Iroquois-Falls et à Hearst). Timmins, la capitale industrielle de cette région, est situé à proximité des importants gisements d'or découverts à Porcupine en 1909. Plus tard, certains immigrants canadiens-français arrivèrent de la province de Québec, en empruntant la voie du National Transcontinental.

On mit sur pied des paroisses à Timmins et à Porcupine. À l'est, on trouve celles de Cochrane, Ramore,

Matheson, Val-Gagné. Au milieu de la partie ontarienne de la Grande Zone argileuse, il existe plusieurs paroisses (par exemple Smooth-Rock-Falls et Moonbeam), s'étendant ensuite vers l'ouest (Val-Rita, Opatatika, Mat-tice et, au-delà de Hearst, Geraldton et Long-Lac).

L'établissement de la communauté franco-ontarienne

L'immigration canadienne-française vers le nord-est de l'Ontario, entre 1880 et 1930, contribua largement au peuplement et à la mise en valeur économique de la région. Malgré sa dispersion sur un vaste territoire, cette population se concentra suffisamment pour permettre l'établissement d'institutions essentielles à sa survie culturelle.

Les familles d'immigrants se regroupèrent selon leurs affinités culturelles et religieuses. Les Canadiens français agirent de même. Leur nombre et leur concentration créèrent une masse

critique assez grande pour soutenir un certain nombre d'institutions indispensables au maintien de la communauté et à l'encadrement de ses membres.

La vie franco-ontarienne s'articulait alors autour des villages, des églises et des écoles. Cette population avait le sentiment de faire partie du Canada français, dont elle constituait une des zones de colonisation ou de peuplement. L'Ontario français formait une communauté qui partageait des valeurs, contrôlait certaines institutions, faisait partie de la « nation canadienne-française ». Outre la famille, les deux questions qui préoccupèrent le plus les immigrants canadiens-français furent les écoles et les églises, indispensables à la transmission, d'une génération à l'autre, de la langue, de la culture et des valeurs religieuses. À cette époque, un Canadien français se définissait à la fois comme catholique et comme français. Pour ces raisons, il n'est guère

NOMBRE DE PAROISSES FRANÇAISES ET BILINGUES
FONDÉES DANS LE NORD-EST ONTARIEN AVANT 1930

DIOCÈSE	Avant 1890	1891-1900	1901-1910	1911-1920	1921-1930	TOTAL
Pembroke	1		2	2		5
Sault-Ste-Marie	3	3	10	3	4	23
Timmins			4	9	4	17
Hearst	1		1	9	11	22
TOTAL	5	3	17	23	19	67

étonnant de constater l'importance des écoles et des paroisses, sans négliger des secteurs comme ceux de l'économie et de la politique scolaire.

L'enseignement dans le Nord commença en 1884, dans le presbytère de Sainte-Anne-des-Pins à Sudbury. Peu à peu, des écoles de rang et de village virent le jour, mais le Règlement XVII (1912-1927), adopté par le gouvernement provincial pour éliminer l'enseignement en français, mit un frein à leur développement. En 1927, le gouvernement autorisa effectivement les écoles « bilingues », où l'enseignement devait être prodigué

dans les deux langues. Les premières institutions de niveau secondaire naquirent au début du siècle. En 1904, les Filles de la Sagesse ouvrirent à Sturgeon-Falls le pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes, qui donnerait deux années du secondaire; puis, en 1929, elles fondèrent à Blind-River l'école Saint-Joseph, qui ferma ses portes en 1965. À Haileybury, les sœurs de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge ouvrirent en 1910 l'Académie Sainte-Marie, qui devint l'école secondaire Sainte-Marie en 1969. Le collège classique du Sacré-Cœur de Sudbury, fondé par les jésuites en 1913, fut une insti-

tution régionalement très importante. En 1957, elle se transforma en Université de Sudbury, fédérée depuis 1960 à l'Université Laurentienne.

Avant 1930, 67 paroisses françaises ou bilingues furent créées dans le Nord-Est ontarien. Les premières décennies du XX^e siècle furent de grandes périodes d'expansion du réseau de paroisses franco-ontariennes (dont 17 dans le diocèse de Sault-Sainte-Marie en 1901-1910, 9 dans Timmins en 1911-1920 et 11 dans Hearst en 1921-1930).

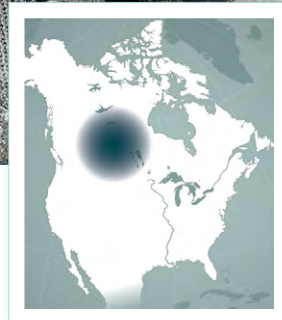


.....

La part canadienne-française dans la mise en valeur du Nord-Est ontarien est considérable. Cette contribution a pris diverses formes, notamment la colonisation des zones rurales, le travail dans les secteurs forestier et minier, ainsi que la participation à la vie sociale et politique de la région.

DIVERSIFICATION CULTURELLE ET DISPERSION SPATIALE DANS LES PLAINES DE L'OUEST

Par Étienne Rivard



SI LA FRANCOPHONIE DE L'OUEST FUT LONGTEMPS RELATIVEMENT HOMOGENE, LA COLONISATION DU NORD-OUEST A LA FIN DU XIX^e SIÈCLE MARQUE LE DÉBUT D'UNE PROFONDE MUTATION : LE NOMBRE D'INDIVIDUS PARLANT FRANÇAIS AUGMENTE, TOUT COMME LA DIVERSITÉ DES LIEUX D'ORIGINE. À LA TRAME MÉTISSE – ET DANS UNE MOINDRE MESURE CANADIENNE-FRANÇAISE – S'AJOUTENT DES ÉLÉMENTS EUROPÉENS.

Au commencement : Rivière Rouge et Manitoba

La première cohorte de colons – si l'on fait bien sûr exception des quelques centaines d'immigrants écossais, irlandais et suisses allemands qui se sont installés à la Rivière Rouge lors de la création de la colonie de Selkirk au début du XIX^e siècle – arrive à la suite du soulèvement des Métis à la Rivière Rouge en 1869 et après la fondation de la province du Manitoba en 1870. Ces deux événements confirment l'entrée du Nord-Ouest dans l'aire d'influence du Dominion du Canada, entrée initiée par l'achat, à la Compagnie de la Baie d'Hudson, des terres du Rupert en 1869. Dès la création de la province, le Dominion complète l'arpentage interrompu par le soulèvement métis et implante, tout en respectant les lots de rivière déjà présents, le système de canton et les droits de concession de propriétés, les *homesteads*, qui constitueront le maillage territorial devant accueillir les colons. Ces

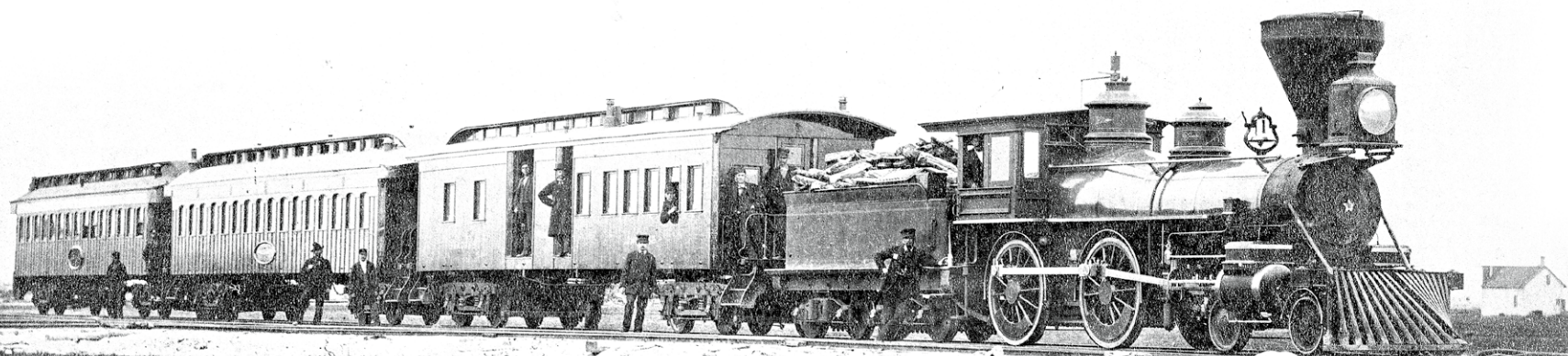
derniers – pour la plupart des Ontariens, des Canadiens français et des mennonites (Friesen, 1987) – ne tarderont d'ailleurs pas à gagner la région par centaines.

Bon nombre de ces nouveaux arrivants s'installent sur des lots de rivière existants ou des lieux de campement métis. Des Canadiens français venus directement du Québec ou bien des États-Unis viendront ainsi s'établir sur la rivière Rouge et ses principaux affluents, les rivières Assiniboine (Saint-François-Xavier, Saint-Eustache), La Seine (Lorette, Sainte-Anne des Chênes) ou La Salle (Saint-Norbert). D'autres, guidés par un jeune abbé français du nom de Jean-Marie Jolys, vont fonder, vers la fin de la décennie de 1870 et à quelque 60 km au sud de Saint-Boniface, la communauté de Saint-Pierre-Jolys, à l'emplacement d'un ancien lieu d'hivernement que les Métis de Saint-Norbert et de Saint-Vital nommaient « Rivière-aux-Rats » (Frémont, 2002).

Vers la même époque, un autre contingent canadien-français ira s'établir au sud-ouest de Winnipeg dans la « Prairie Ronde », du nom que lui donnaient les Métis déjà présents, pour y fonder la communauté de Saint-Léon.

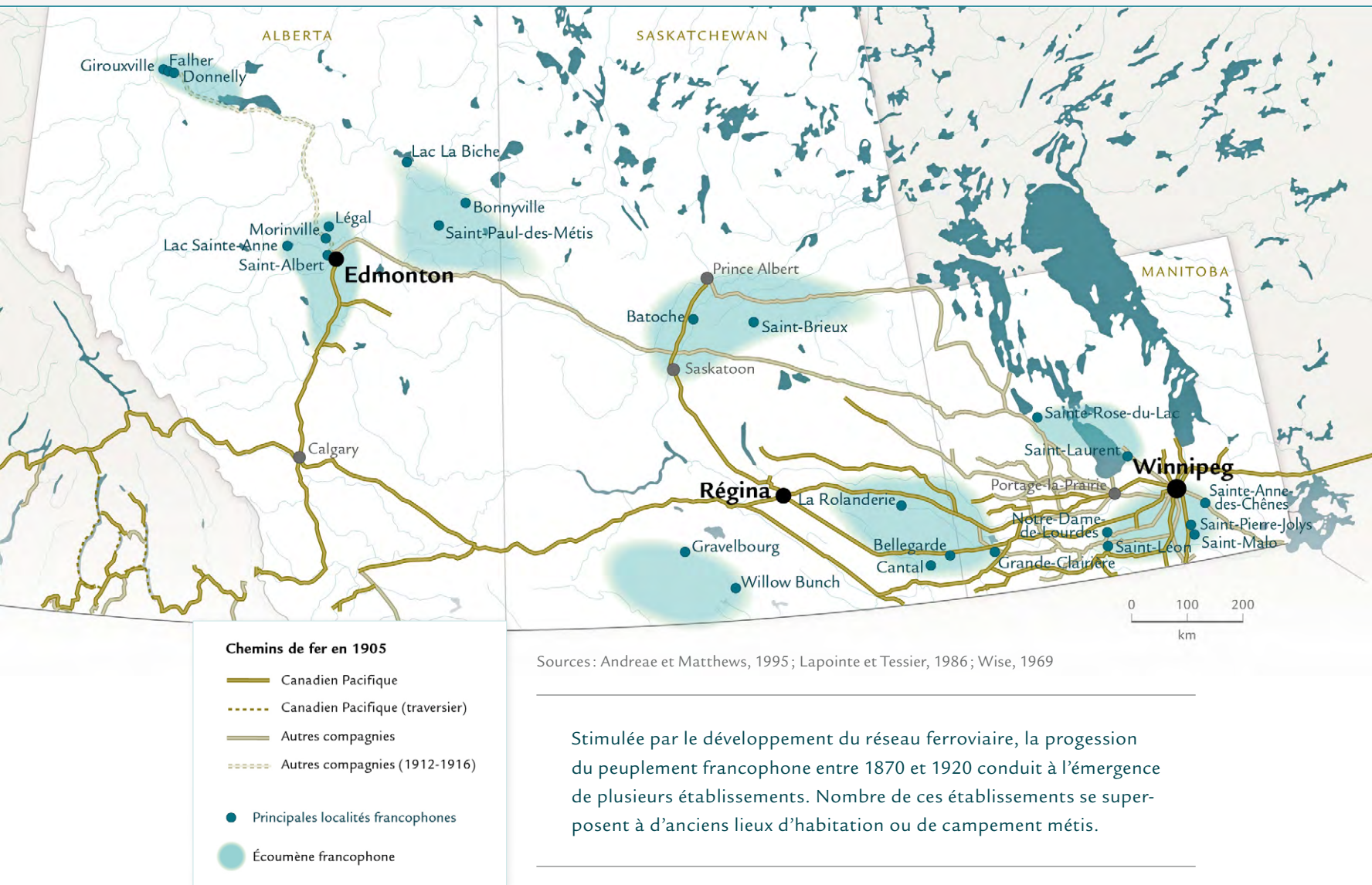
Expansion et diversification migratoire

Cette première vague d'arrivants, qui s'étend surtout sur la première décennie d'existence du Manitoba, attire somme toute une quantité assez modeste d'individus et de familles. C'est surtout entre 1897 et 1920 que la principale vague de colons déferlera sur les Prairies canadiennes. Outre l'amélioration des techniques agricoles (en matière d'irrigation tout particulièrement), la construction de la ligne principale du chemin de fer Canadien Pacifique (elle atteint Winnipeg en 1877 et la Colombie-Britannique en 1885) constituera le principal attrait pour les colons. En plus de faciliter l'accès au territoire et d'ouvrir la future



PREMIER TRAIN À OUVRIR LA PORTION PEMBINA-WINNIPEG DU CHEMIN DE FER DU CANADIEN PACIFIQUE, VERS 1880
Sandford Fleming. Bibliothèque et Archives Canada, C-001173

▲ PIONNIERS FRANÇAIS ALEC LOISELLE ET SA FAMILLE DEVANT LEUR MAISON À SYLVAN LAKE, EN ALBERTA, 1904 [DÉTAIL]
The Glenbow Museum, NA-291-1



Stimulée par le développement du réseau ferroviaire, la progression du peuplement francophone entre 1870 et 1920 conduit à l'émergence de plusieurs établissements. Nombre de ces établissements se superposent à d'anciens lieux d'habitation ou de campement métis.

production agricole des Prairies au marché extérieur, la construction des chemins de fer génère aussi un ensemble d'occasions économiques pour les colons (Lapointe et Tessier, 1986).

Littéralement transportée par l'infrastructure ferroviaire en place, c'est donc vers l'ouest, à partir du Manitoba, que s'étend progressivement la marche migratoire. Signe de cette évolution, le gouvernement fédéral procède à l'ouverture, en 1882, des districts de la Saskatchewan, de l'Alberta, de l'Assiniboia et de l'Athabasca – lesquels seront fusionnés en 1905 pour créer les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Outre l'augmentation substantielle du nombre de colons, c'est surtout la diversité de leur provenance qui caractérise ce boom migratoire. En effet, bien que de nouveaux arrivants affluent toujours de l'Ontario, du Québec et des États-Unis, ces derniers sont vite rejoints par

des immigrants des îles Britanniques, de la France, de la Belgique, ainsi que du sud et de l'est de l'Europe. Ainsi, immigrants français (surtout bretons) et belges (wallons surtout au départ et de plus en plus flamands à mesure que passent les années) viendront s'ajouter aux Métis et aux Canadiens français.

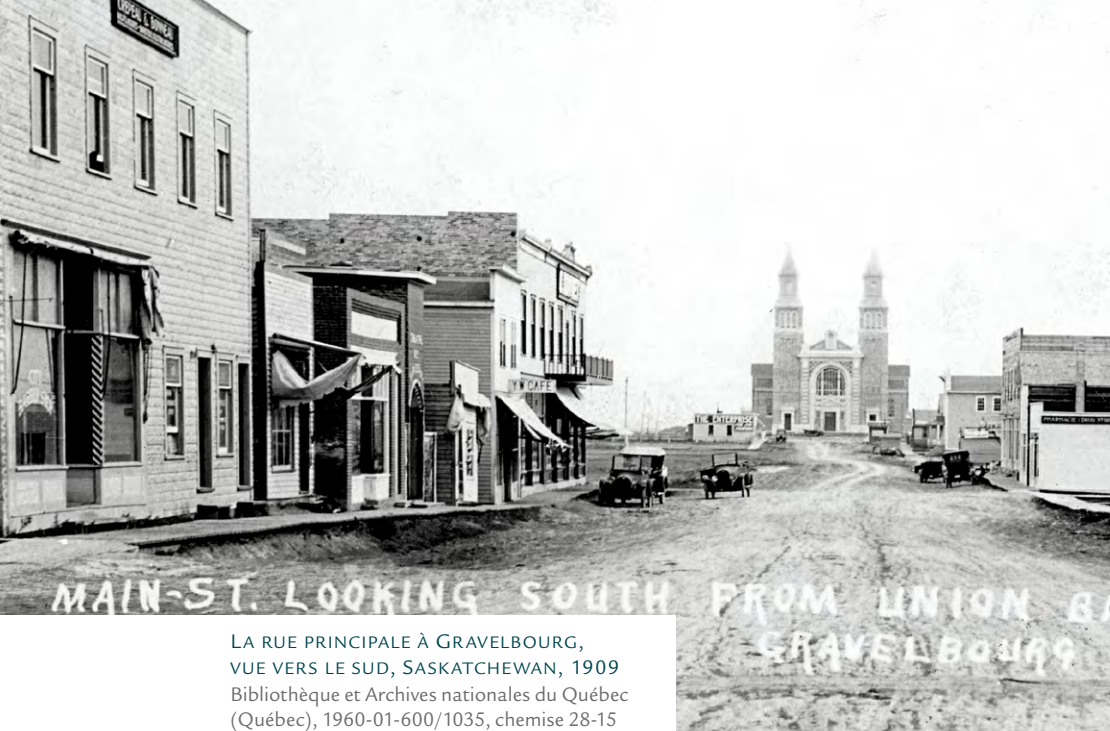
Toutefois, le fait français perd rapidement sa prévalence historique. Conscients des dynamiques en place, les missionnaires catholiques, suivant l'exemple de M^{sr} Alexandre Taché à Saint-Boniface, prendront l'initiative d'organiser le recrutement de colons francophones – en puisant dans les bassins de francophones au Québec, aux États-Unis et en Europe – et, ce faisant, joueront un rôle crucial dans la lutte visant à assurer la place du français dans le Nord-Ouest (Quenneville, 1980). Ils ne seront toutefois pas seuls dans ce combat, puisque plusieurs sociétés de colo-

nisation laïques viendront supporter l'effort missionnaire, parfois même comme partenaires.

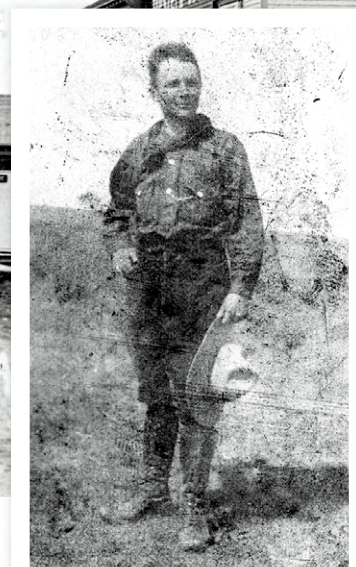
Concentration à l'échelle locale

Fidèles à la tendance générale, prêtres colonisateurs et sociétés de colonisation laïques viseront une stratégie de concentration culturelle en des lieux spécifiques de manière à assurer une certaine présence culturelle à l'échelle locale. De cette stratégie découle le développement, ici et là dans le Nord-Ouest, de régions plus spécifiquement francophones.

C'est le cas au Manitoba. Bien que quelques Belges s'ajoutent aux zones francophones déjà existantes à l'intérieur des limites de l'ancienne colonie de la Rivière Rouge (sur la rivière La Seine, à Saint-Alphonse sur la Rouge et à Saint-Pierre-Jolys sur la rivière aux Rats), c'est surtout à l'ouest de Winnipeg, dans l'axe de la rivière



LA RUE PRINCIPALE À GRAVELBOURG, VUE VERS LE SUD, SASKATCHEWAN, 1909
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec), 1960-01-600/1035, chemise 28-15



▲ ÉMILE GRAVEL DEBOUT DEVANT LA PRAIRIE, GRAVELBOURG, 1906

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec), P347, 1960-01-600/1035, c-27-9

Assiniboine, et dans le nord de la province que la plupart des nouveaux arrivants francophones s'installèrent. Dans les années 1880, Dom Benoît de la congrégation des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception attire des Français, des Belges et des Suisses en plein cœur de la région de la « Montagne de Pembina », soit plus précisément à Notre-Dame-de-Lourdes et à Saint-Claude. À la même époque, l'abbé Jean Gaire fonde avec quelques familles métisses, et plus à l'ouest encore, la communauté de Grande-Clairière. Lorrain d'origine, l'abbé Gaire prendra soin de recruter, en France et en Belgique, plusieurs colons de sa région. Pareillement, nombre de colons français vont s'installer dans des communautés métisses au nord de Winnipeg, à Saint-Laurent et à Sainte-Rose-du-Lac plus particulièrement (Frémont, 2002).

En Saskatchewan, la colonisation francophone se concentre essentiellement dans trois zones (Lapointe et Tessier, 1986). La première se situe juste à la frontière avec le Manitoba, à Bellegarde et à Cantal notamment, et résulte du déplacement de plusieurs colons de Grande-Clairière au début des années 1890. C'est dans cette même région et à la même époque que sera fondée La Rolanderie, rebaptisée plus tard Saint-Hubert,

une exploitation agricole peuplée par des catholiques venus de France et de Belgique. Cette exploitation est financée et organisée dès le départ par des aristocrates français, lesquels finiront par se réunir, en 1889, sous la même enseigne, la Rolanderie Stock Raising Society (Frémont, 2002). La deuxième zone, développée surtout au début du XX^e siècle grâce aux efforts de l'abbé Louis-Pierre Gravel et de son jeune frère Émile, se trouve dans le sud-ouest de la province et gravite autour de Gravelbourg. Alors que l'ecclésiastique est reconnu comme fondateur officiel et organisateur-promoteur principal, c'est au second, laïc et avocat, que l'on doit le plus gros du travail sur le terrain : le choix des terres à arpenter, le soutien aux colons, la construction des principaux bâtiments et la fondation du bureau de poste (Hébert, 1965). Enfin, Français et Canadiens français, menés par Auguste Bodard, secrétaire général de la Société d'immigration française, vont affluer, au tournant du siècle, dans la région centre-nord de la province – dans les anciens fiefs métis du Nord-Ouest –, soit dans les environs de Saskatoon, de Batoche, de Saint-Laurent et de Prince-Albert (Hébert, 1965 ; Lapointe et Tessier, 1986 ; Viaud, 1999).

En faisant abstraction des environs de Calgary – où le travail d'élevage et de ranch attire une population assez importante de Métis et de Canadiens français (Kermoal, 2005) –, l'immigration francophone en Alberta se concentre surtout dans trois zones (Allaire et Fedigan, 1990 : 7). La première est celle du centre, dans les environs d'Edmonton, et repose sur un ancien fond francophone datant de l'époque de la traite des fourrures et essentiellement métis, tout particulièrement à Saint-Albert et à Lac Sainte-Anne (Kermoal, 2005 : 86). Dans les années 1890, au moment de l'ouverture officielle des terres à la colonisation, l'abbé Jean-Baptiste Morin attire de nouveaux colons francophones, des Canadiens français du Québec et des États-Unis surtout, ainsi que quelques Européens, Français et Belges. Ces nouveaux arrivants fondent alors les localités de Morinville (1891), de Beaumont (1895), de Légal (1894), de Rivière-qui-Barre et de Villeneuve (1899). La deuxième zone d'importance, ouverte aux colons vers la fin du XIX^e siècle, se situe dans le nord-est et comprend Saint-Paul (ou Saint-Paul-des-Métis), Bonnyville, Saint-Vincent et Lac-la-Biche. La troisième zone, celle de la rivière La Paix, elle aussi marquée depuis longtemps par des communautés francophones

issues de la traite des fourrures, ouvre ses portes aux nouveaux arrivants francophones dans les années 1920 : sont fondées des communautés comme Girouxville, Donnelly et Fahler, encore à ce jour d'importants centres francophones en Alberta (Kermaal, 2005).

Structure en damier et marginalisation

La dynamique de peuplement francophone des Prairies donne lieu à une structure spatiale en damier, laquelle s'articule autour de deux processus en apparence contradictoires, mais en réalité complémentaires, car opérant à deux échelles spatiales distinctes : un processus de dispersion à l'échelle régionale ou provinciale et un processus de concentration ou de regroupement à l'échelle locale, soit celle de la paroisse, du canton, du lieu ou même celle de la propriété familiale ou *homestead* (Viaud, 1999). Le fait francophone repose donc sur une proximité géographique. C'est la famille, en premier lieu, et la paroisse ou l'Église, en second lieu, qui fondent la solidarité sociale en français (Allaire et Fedigan), pour les groupes

canadiens-français comme pour les franco-européens.

Si l'organisation spatiale de cette population est au cœur du dynamisme culturel qui anime la réalité francophone à l'échelle locale, elle porte aussi les germes des problèmes à venir : l'amplification graduelle de la marginalisation linguistique des francophones de l'Ouest et la menace d'anglicisation qui en résulte (Frenette, 2004). Cette menace bien réelle affecte déjà les autres groupes d'immigrants dont l'origine ethnoculturelle n'est ni francophone ni anglophone (Friesen, 1987). En dépit des efforts réunis des prêtres colonisateurs et des sociétés laïques, l'immigration francophone dans l'Ouest n'arrive pas à soutenir celle plus imposantes d'Ontariens et d'Européens non francophones. Dans un tel contexte, l'anglais a tôt fait de devenir dominant, comme en témoigne d'ailleurs le Manitoba de 1886 dont les trois quarts des habitants sont anglophones (Friesen, 1987).

La marginalisation linguistique du fait francophone à l'échelle régionale et provinciale a des conséquences poli-

tiques malheureuses, comme l'illustre l'adoption au Manitoba, en 1890, de la loi abolissant l'usage du français à l'école (Behiels, 2005). Cette faiblesse du poids politique des francophones s'observe également en Saskatchewan où le droit d'enseignement en français est révoqué en 1931, même si l'on tolère parfois l'enseignement du français à concurrence d'une heure par jour (Denis et Li, 1988). L'Alberta se montre en général moins explicitement hostile envers la pratique du français à l'école. Cela ne l'empêchera pourtant pas, dans les années 1930, de voter des lois aux implications négatives sur l'enseignement du français ; par exemple, la réduction du nombre de divisions scolaires et leur organisation par confession vont avoir pour effet une dilution des effectifs francophones à l'intérieur d'une population catholique à majorité non francophone et une diminution du nombre d'écoles assurant un enseignement en français (Quenneville, 1980 ; Wise, 1969).



La colonisation francophone des Prairies à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle compte des épisodes d'immigration variés, tant par leur ampleur que par l'origine des colons. Le paysage francophone s'est ainsi diversifié avec l'apport non seulement d'Européens, mais aussi de nouveaux contingents canadiens-français. Ces derniers, venus du Québec ou des États-Unis, se distinguent culturellement des premiers Canadiens et de leur progéniture métisse, en dépit des liens de parenté et de confession les unissant.

Aussi, le façonnement d'un espace en damier sous l'effet de la colonisation a des conséquences positives et négatives. La concentration, à l'échelle locale, des effectifs francophones permet de créer un certain ciment social favorable à la pratique et à l'usage du français. En revanche, les francophones se retrouvent minoritaires à l'échelle régionale ou provinciale – l'immigration des francophones restant nettement inférieure à celle des anglophones et des allophones –, là où se joue l'essentiel des relations de pouvoir, perdant ainsi leur poids politique et décisionnel, notamment en matière de politique linguistique. Le maintien du français comme langue officielle dans l'Ouest devient alors difficile.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, 1890-1914

Par Audrey Pyée

AUX ORIGINES DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES, ON TROUVE LA DIASPORA CANADIENNE-FRANÇAISE ET SURTOUT LA MIGRATION EN PROVENANCE D'EUROPE. LA COMMUNAUTÉ MANITOBAINE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES OFFRE UN EXEMPLE DE LA DIVERSITÉ DE CETTE MIGRATION DE LANGUE FRANÇAISE AU CANADA ¹.

Cette communauté est majoritairement peuplée par des migrants francophones. Elle est située à l'extrémité nord de la montagne Pembina, au sud-ouest de Winnipeg. À partir de 1879, des colons, principalement anglophones, s'installent sur les terres de la région mais ils sont éparpillés et ne forment pas de communauté. Les premiers migrants francophones arrivent à partir de 1881 en provenance de l'Ontario et du Québec, certains ayant parfois fait un détour par les États-Unis. Dès 1889 et 1890, d'autres migrants francophones arrivent directement d'Europe et cette vague migratoire sera continue pendant les trois décennies suivantes. Les Français représentent le plus gros contingent de migrants. Des Suisses participent aussi à ce mouvement de population, ainsi que des Belges et des Luxembourgeois.

L'érection canonique de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes se fait en 1891. Les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception (CRIC) en sont les fondateurs. Ils migrent de France dans le but de fonder une maison canadienne pour leur congrégation. Ces chanoines, avec Dom Benoît à leur tête, participent à la construction de la communauté, tout comme les migrants laïcs, et lui imposent des structures religieuses. La communauté est caractérisée par son organisation paroissiale très forte.

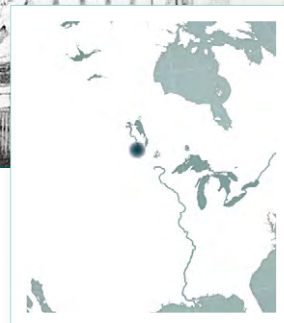
Dans cette étude, la communauté de Notre-Dame-de-Lourdes est définie par ses réseaux de sociabilité et non simplement par ses limites géographiques. Les frontières du village et celles de la paroisse varient au cours des années, les premières s'élargissant et les secondes s'amenuisant, alors que les nouvelles paroisses de Cardinal et Saint-Lupicin sont créées. Ces réseaux sont formés grâce à la vie paroissiale, aux origines géographiques communes des migrants, à leurs liens familiaux, d'amitié et de voisinage, à la langue française et à la religion catholique.

Quelles sont les dynamiques derrière la formation d'une communauté francophone en milieu minoritaire et des réseaux qui la sous-tendent? Comment les processus migratoires se développent-ils et influencent-ils les dynamiques de peuplement? Comment les modèles d'établissement sur la terre et les structures communautaires contribuent-ils à la formation de la communauté entre 1890 et 1914?

Migrations et peuplement

Notre-Dame-de-Lourdes est le produit de multiples courants migratoires francophones vers la Prairie et la composition de sa population reflète les différents efforts pour coloniser la région avec une population de langue française autre que métisse. L'arrivée de quelques migrants en provenance

du Québec et des États-Unis s'inscrit dans le cadre de la campagne entreprise par les élites laïques et ecclésiastiques canadiennes-françaises pour contrecarrer l'exode de leurs compatriotes vers les États-Unis, ainsi que dans le projet de M^{gr} Alexandre Antonin Taché, archevêque de Saint-Boniface, de peupler les Prairies avec des colons francophones. Le clergé de l'Ouest cherche à lutter contre l'influence grandissante des Anglo-canadiens et à maintenir une position d'influence pour la population francophone. Dans ce but, il espère faire venir des Canadiens français du Québec qui sont à la recherche de terres. Il compte aussi diriger le flux migratoire en direction des États-Unis vers le Manitoba et les Territoires-du-Nord-Ouest. Des Canadiens français viennent donc s'établir dans les Prairies et plusieurs seront parmi les premiers migrants francophones de Notre-Dame-de-Lourdes. Les collines de cette extrémité de la montagne Pembina voient l'arrivée de quelques familles du Québec et une des États-Unis dans les années 1880. D'autres Canadiens français arrivent de l'Ontario dans la foulée de la migration massive d'anglophones de cette province vers le Manitoba. Pour plusieurs d'entre eux, le départ vers l'Ouest est une deuxième migration, après un premier départ du





PÈRES de FAMILLE

Songez à votre avenir et à celui de vos enfants

Produits Laitiers

▼ A visiter la ville et vis à la campagne, dit le proverbe. Ce conseil convient tout particulièrement à ceux qui ont des enfants.

☞ Les villes sont encombrées; on n'y trouve pas d'emploi pour tout le monde et la vie coûte terriblement cher. Aux soucis d'argent s'ajoutent les inquiétudes morales et les responsabilités d'élever une famille. La santé morale et physique en souffre.

☞ A la campagne, au contraire, la vie est paisible et sereine. Le cultivateur possède une maison bien à lui, construite pour ses besoins, où, à l'intérieur comme à l'extérieur, les enfants prennent leurs ébats dans l'air pur et le soleil et se développent sous l'œil maternel, à l'abri des dangers de la ville.

☞ Maintenant, veuillez remarquer que les régions dans lesquelles nous vous invitons à venir demeurer vous offrent tous les avantages d'une organisation sociale et religieuse. Vous ne serez pas isolé, comme c'était le cas autrefois: la poste, la presse et même le radio vous tiendront en contact constant avec le reste de l'univers. De bonnes routes ou le chemin de fer vous permettront une expédition facile de vos produits dans les villes et d'en obtenir un prix rémunérateur.

☞ Le Canada a encore un immense domaine inexploité qui n'attend que l'effort du travailleur pour fructifier. Le prodigieux développement agricole du Canada ces dernières années s'accroît sans cesse et l'agriculture vous assure des profits certains. Le Canada vous réserve le plus cordial accueil.

☞ Le Canada dispose, en faveur des colons, de 300,000,000 d'acres de terre arable dont beaucoup sont d'accès facile. Les colons peuvent obtenir des terres à un prix nominal dans les différentes provinces du Canada. Ils peuvent aussi acquérir des terres améliorées à des prix variant de \$20 et plus l'acre, suivant les améliorations et la proximité des marchés.

☞ Pour renseignements, s'adresser à :

L.-A. DELORME CHARENTÉ 207 Rue "THE CALL" WOLVESKICKET, R. 1.	G. CHARETTE CHARENTÉ 207 Rue "THE CALL" FALL RIVER, MASS. R. 1.	C.-A. LAURIER CHARENTÉ 207 45, 411 MANCHESTER MANCHESTER, N. H.	J.-R. RIORDON CHARENTÉ 207 "CLAY MENORIAL" SOUTH MANCHESTER, PORTLAND, ME.
---	---	---	--

AGENTS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Veuillez m'envoyer le bonheur que j'ai pu me procurer.

L'Est Canadien () L'Ouest Canadien ()

Nom _____

Adresse _____ R.F.D. _____

Ville _____ État _____

Écrivez votre nom et votre adresse dans l'encadré ci-dessous.

« Le Canada a encore un immense domaine inexploité qui n'attend que l'effort du travailleur pour fructifier. Le prodigieux développement agricole du Canada ces dernières années s'accroît sans cesse et l'agriculture vous assure des profits certains. Le Canada vous réserve le plus cordial accueil. »

(Extrait de la publicité *Quebec Publicity plan designed to promote repatriation in Canada of French Canadians, Canadian Advertising Agency Ltd., Montreal*)

Québec. D'autres Canadiens français continuent à s'établir à Notre-Dame-de-Lourdes entre 1890 et 1914.

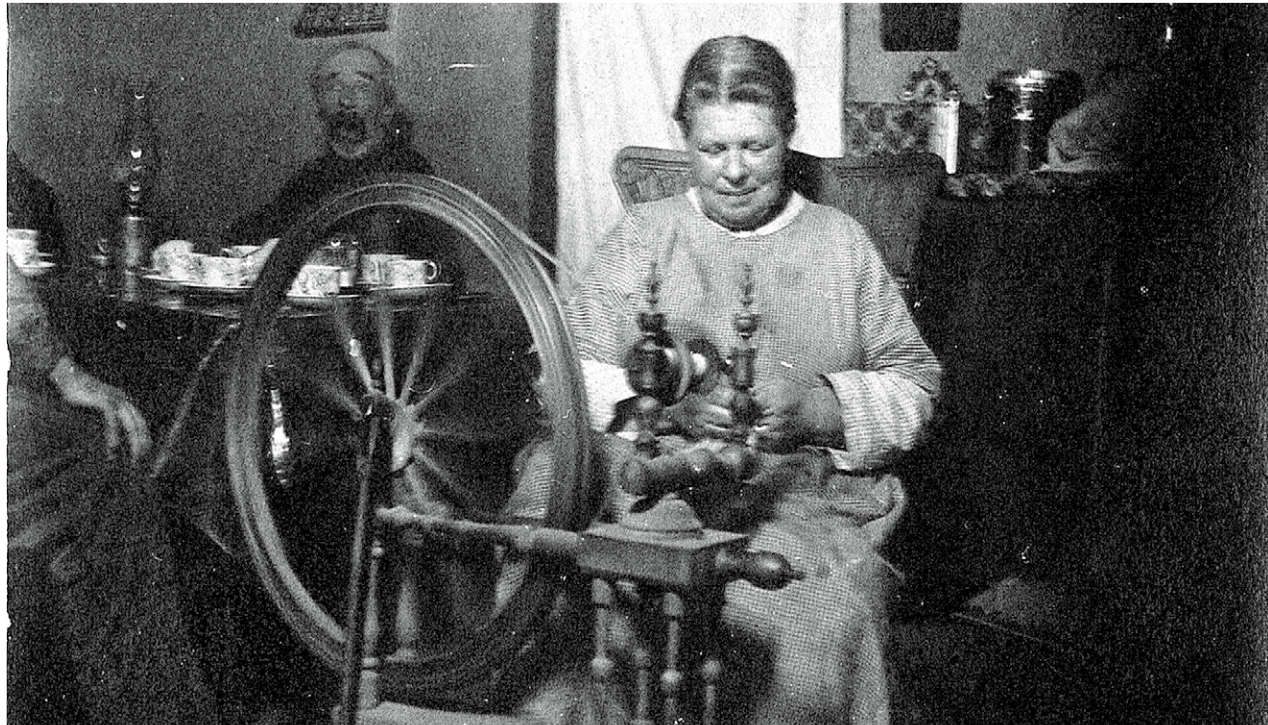
Malgré la présence initiale de Canadiens français, ceux-ci demeurent peu nombreux et les objections grandissantes de l'intelligentsia du Québec à ce mouvement de population n'aident pas à accroître leur nombre. Les promoteurs de la colonisation se tournent donc vers l'Europe dans l'espoir d'augmenter la proportion des colons de langue française. Des efforts de recrutement ont eu lieu dans les années 1880, mais ce n'est vraiment qu'à la décennie suivante que des résultats peuvent être observés, notamment à Notre-Dame-de-Lourdes. Le clergé catholique de la région, avec à sa tête M^{gr} Taché, et les élites laïques travaillent pour établir des liens avec l'Europe francophone et encourager la migration de « bonnes familles catholiques » et d'ecclésiastiques. De son côté, le gouvernement canadien commence aussi à œuvrer pour lancer un

mouvement migratoire en provenance des pays francophones d'Europe. Ces efforts ont pour résultat l'arrivée de Français, de Belges, de Suisses et de Luxembourgeois dans l'Ouest. Leur nombre ne sera cependant jamais assez important pour offrir aux Prairies canadiennes une population francophone pouvant rivaliser d'importance avec la population anglophone. Ces migrants permettent tout de même la création ou l'expansion de nombreuses enclaves francophones, comme Notre-Dame-de-Lourdes.

En 1890, Dom Benoit voyage au Canada pour étudier les possibilités d'établissement à l'étranger de sa congrégation religieuse. Dès son retour en France à l'automne, il fait publier des appels à la migration dans les journaux français et suisses. Il devient par la suite un intarissable publiciste pour Notre-Dame-de-Lourdes, envoyant régulièrement des rapports à la presse française et canadienne sur les progrès de sa paroisse. Il y décrit chaque

fois Notre-Dame-de-Lourdes dans les termes les plus élogieux. Il écrit sur le succès de ses habitants et explique que ceux-ci sont arrivés sans capitaux, bien que ce ne soit pas toujours le cas. Il insiste sur la grande taille des fermes et des terres cultivées, sur les possessions animales et matérielles croissantes, et il démontre que la communauté est chaque année un peu plus prospère. Il soutient aussi que les Français font d'aussi bons, si ce n'est de meilleurs, colons que les « Anglais ». Bien entendu, à ses yeux les Français ont l'avantage d'être catholiques. Notre-Dame-de-Lourdes devient un exemple du succès de la colonisation francophone. C'est la terre qui attire en premier lieu les migrants vers les Prairies canadiennes, mais l'existence de communautés florissantes, prospères et francophones comme Notre-Dame-de-Lourdes contribue à la continuité de ce courant migratoire.

Une fois leur décision prise de s'établir au Canada, les chanoines



▲ GRAND PÈRE ET GRAND MÈRE
À IRÈNE CRITES, S. D.
Société historique de Lourdes

La cellule familiale constitue l'unité de base de la vie en français dans les Prairies canadiennes au tournant du XX^e siècle.

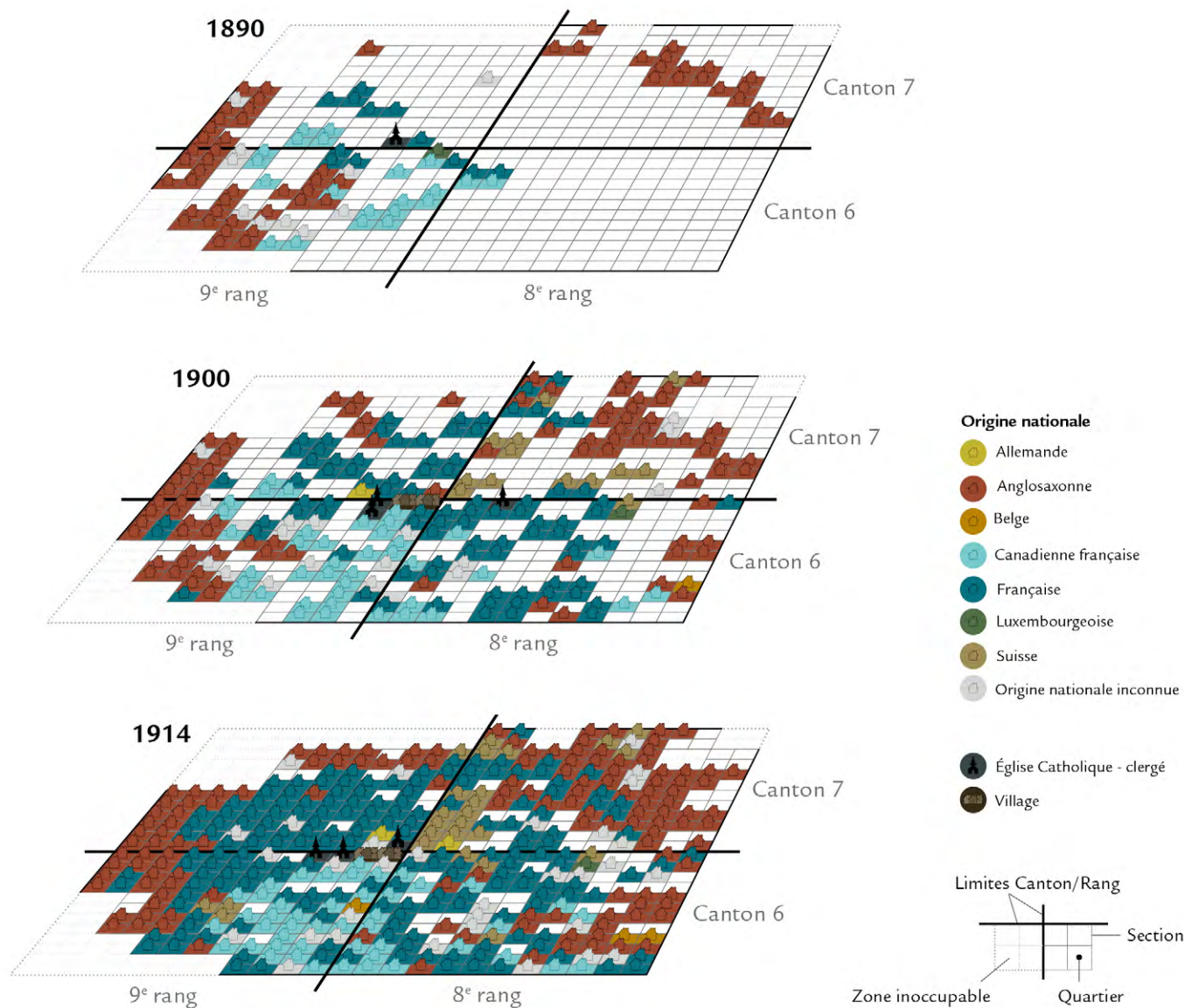
réguliers de l'Immaculée Conception invitent des Français et des Suisses à les rejoindre. Ils organisent des convois de migrants jusqu'en 1895, date à laquelle ils arrêtent tous leurs efforts en faveur de la colonisation. Seul Dom Benoit demeure un ardent promoteur de la migration francophone et catholique dans l'Ouest canadien, et cela pratiquement jusqu'à sa mort. Notre-Dame-de-Lourdes bénéficie donc d'un courant migratoire créé par un réseau ecclésiastique. La venue de Jurassiens français et suisses est par exemple le résultat d'une campagne de recrutement des chanoines dans le Jura, région où ils sont établis jusqu'en 1891. De plus, ce réseau ecclésiastique entraîne la venue de personnes et de familles d'origines sociales aisées. Aucune de ces dernières ne viennent d'une même région ou d'un même lieu. Elles n'ont pas de lien familial ou local avant leur migration. Le seul réseau migratoire auquel elles appartiennent est celui créé par le clergé,

qui a rendu leur venue au Canada possible. Ce réseau entraîne la venue d'autres chanoines et d'une communauté religieuse féminine de France : trois chanoinesses régulières des Cinq-Plaies du Sauveur, originaires de Lyon, arrivent ainsi dans la communauté en 1895 à la demande des chanoines.

Par ailleurs, en dehors de ce réseau ecclésiastique, des migrants européens commencent à s'établir à Notre-Dame-de-Lourdes avant même l'arrivée des chanoines. À partir de 1890, des Français viennent ainsi se joindre aux Canadiens français. Le gouvernement et le clergé catholique canadien recrutent en Europe, mais ne dirigent pas spécifiquement les migrants vers Notre-Dame-de-Lourdes. L'établissement de Français, Suisses et Belges, avant comme après 1890, est donc simplement dû à leur propre initiative et à l'existence de réseaux migratoires organisés autour de leurs origines géographiques communes, de leurs liens de voisinage

et d'amitié, et souvent de leurs liens familiaux. Beaucoup de migrants suivent un modèle de migration en chaîne, mais fragmentaire, puisque seuls de petits groupes partent, et dans des périodes temporelles limitées.

Qui sont les migrants français qui choisissent de s'installer à Notre-Dame-de-Lourdes? Les migrants laïques viennent principalement pour les terres, beaucoup d'entre eux étant des cultivateurs qui cherchent à établir leurs enfants, parce qu'en France leurs fermes sont trop morcelées pour offrir des parts d'héritage suffisantes à leurs descendants. De plus, les revenus de l'agriculture ne peuvent subvenir aux besoins des familles. D'autres migrants sont, en France avant leur départ, commerçants, artisans ou membres des professions libérales; dans leur très grande majorité, ils deviennent agriculteurs à Notre-Dame-de-Lourdes. La venue de personnes appartenant à la petite ou la grande bourgeoisie est officiellement découragée, mais



L'installation des immigrants favorise l'émergence d'une concentration significative de colons ayant le français comme langue commune. En 1890, avant la création de la paroisse et l'arrivée des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, les anglophones sont majoritaires mais sont surtout installés à la périphérie. Des Canadiens français, des Français, une famille belge et une allemande sont aussi établis à cette époque. Dès 1900, les francophones ont rattrapé les anglophones. L'installation des Suisses, Français et Canadiens français est éparse et reflète la disponibilité des concessions gratuites ainsi que les moyens limités des migrants francophones, qui choisissent de bénéficier de la politique d'attribution des terres canadiennes plutôt que d'en acheter.

La situation est différente en 1914 car la plupart de ces concessions ont été octroyées. Beaucoup plus de migrants doivent acheter leur terre; ils doivent par conséquent être financièrement plus aisés que les premiers arrivés. La demande pour la terre s'accroît aussi avec l'enrichissement des premiers migrants, qui agrandissent leurs fermes, ou avec les besoins de leurs enfants qui achètent des terres à Notre-Dame-de-Lourdes.

Graduellement, la communauté francophone se renforce grâce à son occupation groupée du sol qui maintient la population anglophone principalement à la périphérie, si bien que, dès 1910, le caractère de Notre-Dame-de-Lourdes est francophone. Même si les Français sont éparpillés sur les quatre cantons, on les trouve dans des groupes de concessions proches les unes des autres. La situation des Canadiens français et des Suisses est similaire. En dépit des origines diverses, une communauté francophone cohésive est née.

HABITANTS DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES SELON LEUR ORIGINE NATIONALE, 1893-1908

	1893	1895	1897	1899	1902	1904	1906	1908
Canadiens	147	158	211	192	200	250	259	224
Français	231	309	308	384	431	480	507	637
Suisses	78	80	85	83	96	103	154	117
Allemands	11			27	22	14	12	12
Belges	13			16	18		6	27
Belges et Allemands		20	21					
Anglais				1		3	8	8
Italiens						1		
Galiciens						1		
TOTAL	480	567	625	703	767	852	946	1 025

Notre-Dame-de-Lourdes se peuple de migrants français aux origines sociales diverses. D'autre part, ces migrants viennent de multiples régions en France, les groupes les plus nombreux étant originaires du Massif Central, des Alpes, de la Bretagne et des régions de l'Ouest. D'après les statistiques qu'il est possible d'établir pour la période 1893-1908 grâce aux recensements paroissiaux, ils proviennent de 28 départements et d'un nombre encore plus grand de localités. La même remarque peut être faite sur l'origine des migrants canadiens. Peu de familles sont originaires d'un même village. Seuls les Suisses viennent dans leur majorité du canton de Fribourg et d'un petit nombre de localités. Les réseaux migratoires en direction de Notre-Dame-de-Lourdes sont donc multiples. Les pionniers ne sont suivis que par un nombre très limité de leurs *payses*. Le résultat de ce modèle migratoire est que la population de Notre-Dame-de-Lourdes ressemble à un « patchwork » de migrants francophones.

En outre, cette migration est majoritairement familiale. Parmi le groupe d'âge de 18 à 59 ans, 67 % des migrants, hommes et femmes, sont mariés et seulement 32,5 % sont

célibataires. Les autres sont veufs ou veuves. Ils arrivent au Manitoba à différents moments de leur cycle de vie. Certaines familles viennent avec de jeunes enfants, d'autres avec des enfants s'appêtant à quitter le cocon familial. Il semblerait que les migrants canadiens-français et suisses soient aussi majoritairement venus en famille ; cependant, il n'y a actuellement pas de données statistiques disponibles à leur sujet. Cette migration familiale affecte donc le type de communauté que devient Notre-Dame-de-Lourdes. C'est une communauté stable qui est créée par une migration de type permanent. Cette migration est un investissement dans l'avenir des enfants.

Les Français représentent le groupe le plus important suivi par les Canadiens français. Des Belges et des Allemands ainsi qu'un nombre minime d'Anglais, d'Italiens, et de Galiciens sont aussi considérés comme des membres de la communauté par les chanoines et sont ainsi comptés dans les recensements paroissiaux. Le territoire de Notre-Dame-de-Lourdes est aussi peuplé par des anglophones que les recensements paroissiaux ne mentionnent pas. Ces derniers n'étant

pas membres de la paroisse, ils vivent en dehors de ses réseaux de sociabilité. De plus, les Luxembourgeois sont probablement comptés comme étant d'origine allemande ou belge.

Communauté et établissement sur la terre

Même s'il comprend de belles terres, le paysage accidenté de Notre-Dame-de-Lourdes n'est pas un des meilleurs sites pour l'agriculture. La présence d'autres francophones et d'une organisation paroissiale a tout de même séduit de nombreux migrants qui agissent avec une logique similaire à celle de tous les autres groupes d'expatriés : la proximité de personnes d'une même origine ethnoculturelle et partageant la même langue les attire pour le « confort », l'aide et la sécurité que celles-ci peuvent leur apporter. C'est leur langue commune et la religion catholique qui entraînent leur regroupement.

Quels sont donc les modèles d'établissement des migrants et comment se développe cette communauté ? Dès l'établissement des premiers migrants, c'est une communauté agricole qui est fondée à Notre-Dame-de-Lourdes. La recherche de terres est l'une des raisons fondamentales expliquant

leur venue dans les Prairies : l'évolution de la propriété terrienne permet donc d'analyser la communauté de 1890 à 1914, 1890 étant l'année clef dans le début du développement de Notre-Dame-de-Lourdes. Les cartes illustrent l'origine des propriétaires de parcelles de terre. Les années 1890, 1900 et 1914 sont sélectionnées pour illustrer l'évolution de la communauté et des origines ethnoculturelles.

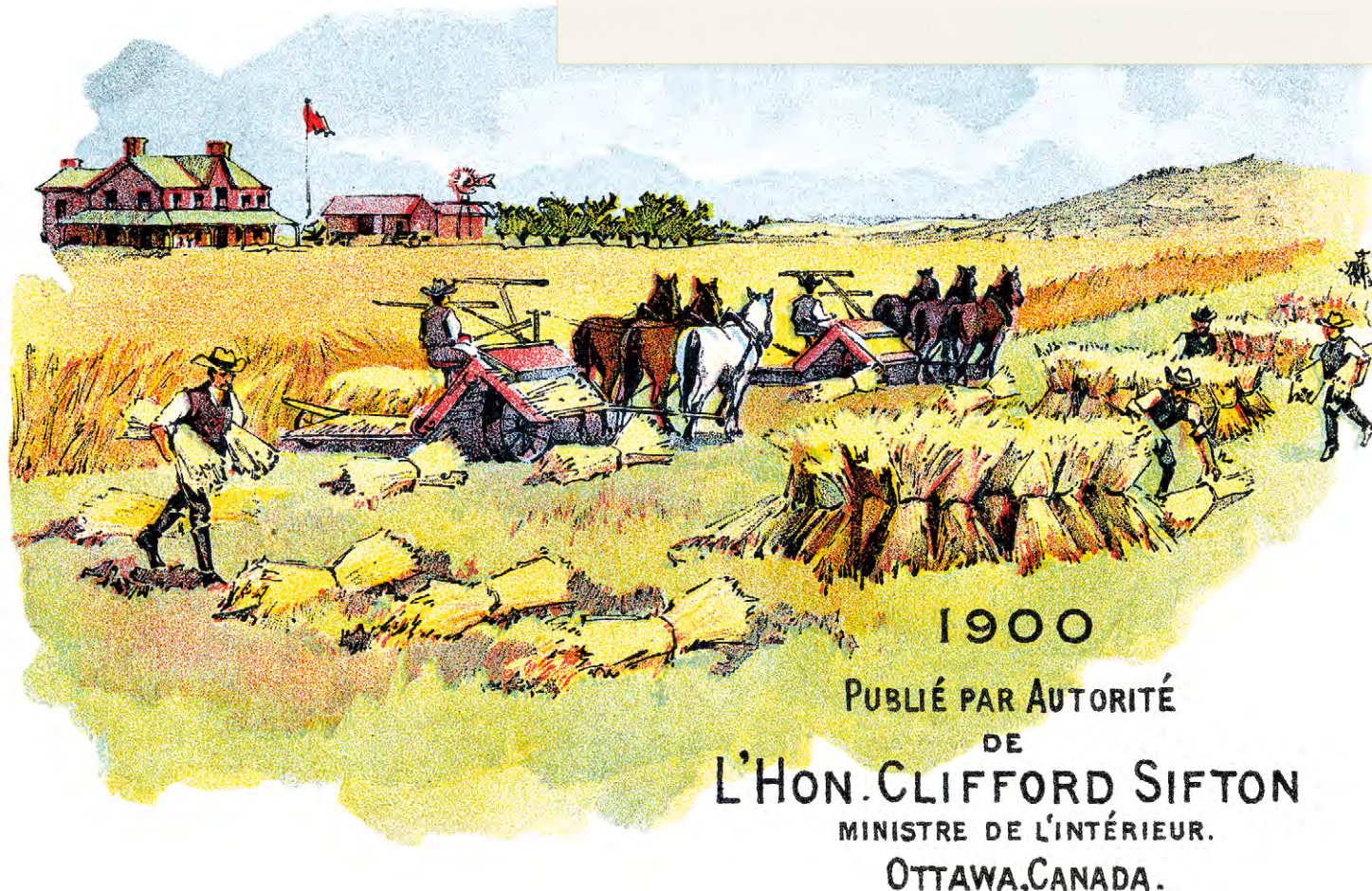
Au cours des années, les structures paroissiales se renforcent et deviennent une caractéristique de Notre-Dame-de-Lourdes. La communauté s'affiche comme une des citadelles de la francophonie et du catholicisme. La paroisse est censée unir les différents groupes ethnoculturels sous l'égide de l'Église catholique

et cela fonctionne relativement bien. Même s'ils ne peuvent convaincre tous les habitants de suivre leur rigueur morale et spirituelle, les chanoines donnent à Notre-Dame-de-Lourdes l'image d'une communauté aux standards élevés de religiosité et ils contribuent grandement à la construction de celle-ci avec leurs institutions et leur vie pieuse. Ils construisent une église, un monastère, une école et un noviciat. Les chanoines desservent un territoire très étendu, soit environ 150 kilomètres. Ils exercent donc une influence chez les catholiques francophones de la région. De plus, en faisant venir des chanoinesses, ils encouragent un idéal de domesticité ainsi qu'un renforcement de son caractère religieux grâce à la création d'un couvent,

qui ouvre de nouvelles options de vie pour les femmes des environs. Les sœurs accueillent dans leur couvent des postulantes et leur font faire leur noviciat. Elles ont aussi pour responsabilité d'enseigner à l'école paroissiale et de libérer les chanoines des tâches domestiques. Toutes ces structures religieuses et l'implication importante du clergé catholique dans la vie des habitants signifient que la vie de la communauté tourne beaucoup autour de la paroisse.

.....

Notre-Dame-de-Lourdes est donc un îlot de la francophonie dans les Prairies canadiennes, une francophonie blanche mais diverse. Les migrations définissent Notre-Dame-de-Lourdes : ce sont elles qui donnent à la communauté ses caractéristiques sociales. Sa formation est le résultat de l'intersection des dynamiques migratoires des laïques et de leurs modèles d'établissement avec les dynamiques migratoires des membres du clergé catholique et la fondation de leurs diverses institutions.



LA QUESTION DES TERRES MÉTISSSES, 1870-1975

Par Nathalie Kermoal



AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE, L'OUEST CANADIEN CONNAÎT DES CHANGEMENTS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES IMPORTANTS QUI AURONT DE PROFONDES RÉPERCUSSIONS SUR LES MÉTIS ET SUR LEUR FAÇON D'APPRÉHENDER LEUR TERRITOIRE. LA COLONISATION AGRICOLE INTENSIVE D'APRÈS 1870 AURA POUR CONSÉQUENCE DE MARGINALISER LES MÉTIS ET D'ENGENDRER UNE VÉRITABLE DIASPORA.

Dans les années 1840, l'Ouest était perçu comme une terre inhospitalière dans l'est du pays. Dans les années 1850, cette image fait la place à une tout autre réalité. L'éventualité d'une annexion américaine des territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson pousse les expansionnistes britanniques puis du Canada-Ouest à penser à la possibilité de « civiliser » les plaines. Un certain nombre de Canadiens (surtout de l'Ontario) sont convaincus que les territoires de la Baie d'Hudson sont essentiels à l'avenir du pays. La publication des rapports des expéditions scientifiques de Henry Youle Hind et de John Palliser, menées en 1857, confirme la vision canadienne que la terre de Rupert peut devenir un paradis agricole.

Mais ce n'est qu'après la Confédération que l'on met en œuvre la colonisation intensive de l'Ouest canadien. En 1869, un accord est signé entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et le Dominion. Une fois l'immense territoire cédé, l'administration canadienne décide de prendre possession de cette nouvelle terre. Sans plus tarder, elle envoie des arpenteurs

qui ont pour mission de transformer la configuration des terres métisses en cantons et sections.

Dispersion des Métis du Manitoba

Face au manque de considération envers les habitants de la région, les Métis décident de créer un gouvernement provisoire, ayant à sa tête un jeune chef du nom de Louis Riel. Les négociations entre le Dominion et les Métis s'avèrent difficiles mais permettent toutefois d'en arriver à un compromis. Les demandes des habitants de la Rivière-Rouge sont, pour la plupart, entérinées dans la Loi de 1870 sur le Manitoba. Entre autres, les Métis doivent recevoir 1,4 million d'acres de terre (567 000 hectares). En 1882, 600 000 acres (243 000 hectares) sont distribués. Les retards incessants dans la distribution des terres et dans la confirmation des titres fonciers existants ainsi que l'attribution des meilleures terres aux immigrants engendrent la dispersion des Métis vers le Nord et dans l'Ouest, certains allant rejoindre des membres de la famille ou des voisins en Saskatchewan et en Alberta. Aux

raisons politiques de cette dispersion s'ajoutent des facteurs purement économiques. Selon Gerhard Ens, du fait de l'implication grandissante des Métis dans le commerce des peaux de bisons depuis les années 1850, l'exode des chasseurs de bisons va continuer jusqu'au milieu des années 1870, moment où le commerce des peaux s'écroule (Ens, 1996). Certains d'entre eux suivent le bison de plus en plus vers l'Ouest (en Saskatchewan puis en Alberta) puis vers le sud, notamment au Dakota et au Montana, mais la compétition est telle que « les autorités américaines tentent d'empêcher les Métis le long de la rivière au Lait afin de préserver ce qui reste de bison pour les Gros-Ventres et les Assiniboïnes » (Kermoal, 2005). La disparition du bison mettra fin à un mode de vie. Ces différentes vagues de migration ont pour conséquence de réduire le poids politique et démographique des Métis au Manitoba. Alors qu'en 1870, ils étaient majoritaires, en 1885, ils ne représentent plus que 7 % de la population de la province.





CI-CONTRE Les Bouviers, installés à Île-à-la-Crosse vers la fin des années 1890, comptent toujours des habitants de l'île parmi leurs descendants.

Établissements en Alberta et Saskatchewan

Les Métis qui quittent le Manitoba vont pour la plupart élire domicile dans les camps d'hivernement existants en Saskatchewan et en Alberta, et ils donnent à ces derniers un trait de permanence. C'est particulièrement vrai pour Batoche et Willow Bunch en Saskatchewan. Dans le cas de Batoche, c'est en 1871 qu'un groupe de Métis décide de choisir un site permanent. Trois ans plus tard, la mission de Saint-Laurent-de-Grandin est désignée comme le centre de la région. Plusieurs contingents de Métis du Manitoba viennent au cours des années renflouer les rangs de leurs congénères. C'est le cas en 1878, puis en 1882 (Payment, 1990). Cette dispersion des Métis de la Rivière-Rouge après 1870 confère aussi un caractère permanent aux villages comme Saint-Laurent, Saint-Antoine-de-Padoue, le Lac au Canard et Saint-Louis. La population de ces communautés incluant Batoche, dans les années 1880, varie entre 800 et 1 500 personnes.

Malgré leur dispersion, les Métis continuent la chasse et la trappe, le fret et la coupe du bois; d'autres se lancent dans l'agriculture et le « ranching »; d'autres encore continuent leurs activités d'interprètes et de guides, surtout dans les régions de l'Athabasca et du Mackenzie.

La situation des Métis va s'aggraver avec la disparition des bisons au début des années 1880. Dans diverses localités (entre autres, Prince Albert, Battleford, Saint-Louis et Batoche en

Saskatchewan; Saint-Albert et Edmonton en Alberta), les Métis, conscients des changements en cours, tentent de faire entendre leurs inquiétudes au sujet de leurs terres par l'entremise de pétitions auprès du gouvernement fédéral, mais en vain. Les Métis de Batoche et des environs, ayant besoin d'aide, font appel à Louis Riel. Ce dernier, exilé depuis quelques années au Montana et occupé à défendre les droits des Métis sur le territoire américain, vient prêter main-forte aux Métis de Batoche et arrive à les persuader de former un gouvernement provisoire. Le gouvernement fédéral répond à ce qu'il perçoit comme un affront en envoyant un corps expéditionnaire dans le Nord-Ouest en 1885. Cette tentative ultime, de la part des Métis, de protéger leurs terres se solde par un échec. Après sa reddition et un procès retentissant et controversé, Riel est pendu pour trahison à Régina, en Saskatchewan, le 16 novembre 1885.

Les conséquences de 1885

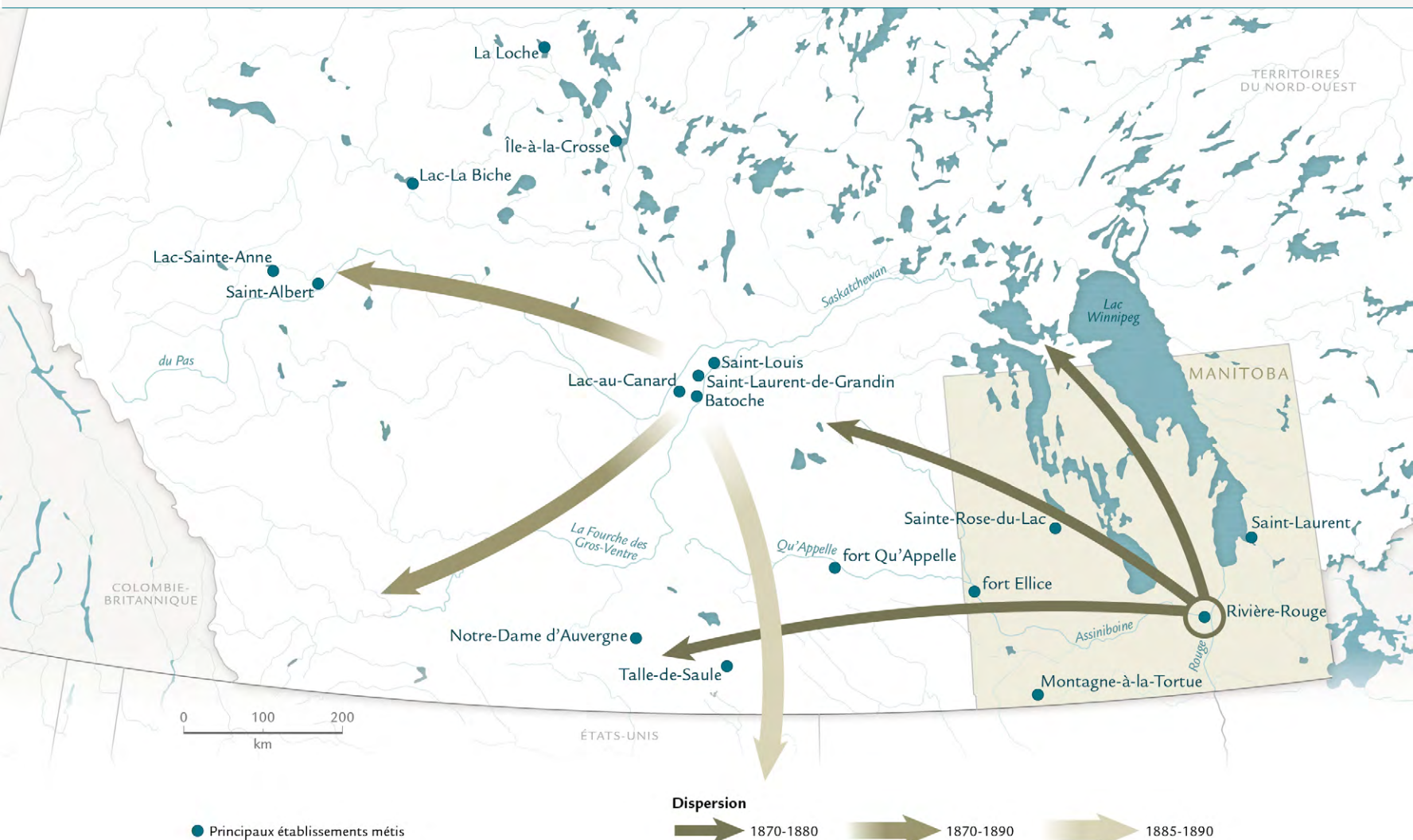
Une des conséquences des événements de 1885 sera d'accélérer le processus des certificats ou « scrips » que les Métis peuvent recevoir en argent ou en terre. De 1885 à 1921, douze commissions sont mises en place pour en assurer la distribution; toutefois, 90 % de ces scrips ne se retrouvent pas entre les mains des Métis mais de spéculateurs ou d'institutions financières (Dickason, 2002). Dépossédés, privés de leur assise territoriale, les Métis se font de plus en plus discrets et se dispersent vers le nord de

la Saskatchewan et de l'Alberta, en Colombie-Britannique et aux États-Unis, afin de vivre une vie plus proche de leurs aspirations en gardant leur culture vivante. Au tournant du XX^e siècle, notamment dans le nord de l'Alberta, les Métis travaillent dans une économie mixte, au rythme des saisons : ils s'adonnent à l'agriculture – pour ceux qui ont une parcelle de terre –, à la pêche, à la trappe, à la cueillette, sont interprètes et guides, coupent du bois, sont employés dans les fermes et dans les missions, sur les bateaux de la rivière la Paix et de l'Athabasca, ainsi qu'à la construction de ces bateaux et un peu plus tard à celle de routes.

De nouvelles communautés voient le jour, comme Kelly Lake en 1910, située à la frontière de l'actuelle Alberta et Colombie-Britannique. À l'exception de certaines familles de descendance iroquoise comme les L'Hirondelle et les Calliou, les Métis de Kelly Lake ont surtout des ancêtres cris. Le site de cette communauté offre de nombreux avantages à ses habitants, notamment une abondance en eau, en bois, en orignaux et autres animaux à fourrure. Dans les premiers temps, ce sont des Métis nés au Lac Saint-Anne entre 1850 et 1890 qui s'installent dans la communauté, puis suivront d'autres Métis poussés par la vague migratoire du début du XX^e siècle (Calverley, site Internet).

Paupérisation et marginalisation

Les Métis sont minoritaires et leur paupérisation les marginalise de plus en plus. Les plus démunis deviennent



Source: Gabriel Dumont Institute, 1994

des squatteurs, près des réserves amérindiennes ou près de villages, vivant de petits boulots saisonniers ou bien encore du fret, de la pêche, de la chasse et de la trappe. Ces activités traditionnelles sont toutefois mises en péril du fait de l'empiètement toujours grandissant de l'agriculture ainsi que des lois de chasse de plus en plus restrictives. De ces *road allowance people* naîtront quelques communautés comme, entre autres, Sainte-Madeleine au Manitoba ou Crescent Lake en Saskatchewan. Dans les années 1930, Sainte-Madeleine compte 250 habitants. Toutefois, les Métis installés là sont considérés par le gouvernement comme des squatteurs, car ils ne peuvent pas payer leurs taxes foncières. Harcelés par les autorités, en 1938, vingt familles sont forcées de quitter le village et leurs maisons sont brûlées. Les Métis décident alors de s'installer sur la rive orientale de la rivière Assiniboine à Saint-Lazare, Selby Town et Fouillard's Corner (Zeilig et Zeilig, 1987).

En Alberta, face à la pauvreté grandissante des Métis, certaines personnes de bonne volonté tentent de trouver des solutions. C'est le cas en 1890, lorsque le père Albert Lacombe, qui a vécu une bonne partie de sa vie avec les Autochtones et les Métis, propose au gouvernement fédéral d'établir une colonie afin d'aider ces derniers à devenir de bons agriculteurs. Le gouvernement fédéral accepte. En 1896, 92 160 acres de terrain sont mises de côté. La même année, trente familles originaires de l'Alberta et de la Saskatchewan s'installent à Saint-Paul-des-Métis; en 1897, leur nombre atteint cinquante familles. Bientôt, les Métis construisent une église, une école, un moulin à scie et une meunerie. Toutefois, cette colonie sera un échec. Le paternalisme des oblats ainsi que le manque d'aide gouvernementale, surtout pendant les années difficiles, ne permettront pas à la colonie de prospérer. En 1908, le bail est résilié et, deux ans plus tard,

la colonie est ouverte aux Canadiens français (Dickason, 1992). Malgré leur protestation, bon nombre de Métis sont obligés de quitter Saint-Paul pour aller vivre dans le nord de la province. Ceux qui décident de rester reçoivent, en plus de 80 acres qu'ils ont déjà, 80 acres de terre supplémentaires (Sawchuck *et al.*, 1981).

Une assise territoriale en Alberta dans les années 1930

Dans les années 1930, c'est au tour du gouvernement de l'Alberta de se pencher sur la question métisse. Du fait de la crise économique et du transfert des terres fédérales aux provinces, les Métis s'inquiètent de voir des fermiers endettés déménager vers le Nord. Afin de protéger leurs terres et d'éviter une nouvelle dépossession, des militants métis arrivent à convaincre le gouvernement albertain d'agir, en mettant en place une commission spéciale (connue sous le nom de Commission Ewing) ayant comme

mandat d'étudier les conditions de vie des Métis et la possibilité de créer une assise territoriale (Dobbin, 1981). En 1938, l'Alberta passe le *Métis Betterment Act* créant onze colonies situées dans le nord de la province. De ces douze établissements, il en reste huit aujourd'hui, dont Fishing Lake/ Elizabeth, Little Buffalo, Kikino, Paddle Prairie, Gift Lake, Peavine et East Prairie. L'Alberta est la seule province à avoir donné une base territoriale aux Métis.

Les tentatives depuis les années 1940

Quand à la Saskatchewan, en 1944, elle « mit à la disposition des Métis pour qu'ils s'y installent huit cantons de la région du lac Vert, qui s'ajoutaient à un certain nombre de fermes métisses qu'elle avait établies au préalable » (Canada, gouvernement du, 1996).

Ces fermes expérimentales se situaient surtout à Lestock, Lebret, Crescent Lake et Glen Mary. Ce programme n'a cependant pas eu le succès escompté puisque les lots de terre étaient trop petits pour développer une agriculture extensive ou ils étaient, tout simplement, peu propices à l'agriculture. En 1940, les Métis abandonnèrent Lestock pour Green Bay. Au lac Vert, la première ferme fut établie en 1965, suivie d'une seconde (ferme de Silver Lake) en 1969. Cinq familles métisses y vivent alors. Toutefois, les fermes du lac Vert n'ont pas dépassé les rendements d'une agriculture de subsistance. Afin d'assurer une certaine viabilité économique dans la région, une scierie fut construite en 1974 (Canada, gouvernement du, 1996).

Dans les années 1940 et 1950, des pêcheurs métis du Manitoba, de la

Saskatchewan et de l'Alberta décident de quitter leurs communautés pour faire de la pêche commerciale sur le Grand Lac des Esclaves. Ceux qui amènent leur famille avec eux s'installent à Hay River. D'ailleurs, certains avaient déjà de la famille dans les Territoires du Nord-Ouest. En 1945, une soixantaine de pêcheurs ont des permis et ils possèdent vingt-deux bateaux. Ils pêchent surtout la truite et le corégone (connu sous le nom de « whitefish »). Pendant une dizaine d'années, la pêche est excellente, mais avec le temps le poisson se faisant rare, les Métis doivent se tourner vers d'autres activités (Dolan, 1998).

.....

Du fait de la diversité des activités économiques entourant la traite des peaux et le transport des marchandises, les Métis ont indéniablement laissé une empreinte sur le territoire. D'ailleurs, les cartes du XIX^e siècle témoignent de leur présence mais aussi de leurs activités commerciales. Au fur et à mesure du temps et des circonstances, l'empreinte devient de moins en moins marquée. Les changements politiques survenus suite à la cession de la terre de Rupert au Dominion engendrent une conception du territoire complètement différente de celle que pouvaient avoir les Métis et les Premières nations. La réalité métisse du territoire axée sur la chasse, la pêche, le transport et les lots de terre allongés bordant les rivières laisse, peu à peu, la place à une réalité coloniale axée sur le concept de la propriété privée sur l'agriculture, le chemin de fer, l'immigration et des lots de terre divisés en cantons et sections. Comme une peau de chagrin, les Métis voient leurs terres s'amenuiser et tomber aux mains des spéculateurs, des développeurs et des nouveaux arrivants. Une certaine hostilité envers les Métis se manifeste. Elle atteint son paroxysme lors des troubles de 1885 à Batoche et elle persistera tout au long du XX^e siècle. En écrasant les voix métisses, le gouvernement fédéral envoie un message très clair : l'Ouest ne sera ni métis, ni francophone. Les migrations métisses du XIX^e siècle engendrent donc l'éclatement de la nation métisse et une dispersion à travers l'Ouest canadien. C'est cette dernière qui rend, surtout après 1885, les Métis invisibles aux yeux du reste du monde. Il est important de souligner que cet exode, qu'il soit d'ordre politique ou économique, se fait à l'intérieur des frontières du territoire de la nation historique métisse, qui, rappelons-le, comprend les trois provinces des Prairies, une partie de l'Ontario, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique et du centre-nord des Etats-Unis. Selon Jean Teillet, ils migrent vers des régions et des terres connues, puisqu'à travers leurs activités de chasse, de pêche ou de transport, ils les ont, par le passé, empruntées, utilisées ou occupées (Teillet, 2008). Si pour nombre de Canadiens l'histoire des Métis se termine avec la pendaison de Louis Riel à Régina, pour les Métis, l'écriture de cette histoire continue, sous la forme d'une vie silencieuse en marge de la société. Malgré les attaques incessantes du monde extérieur, depuis 1885, leur préoccupation première est la survie, mais aussi la préservation, coûte que coûte, de leur culture.

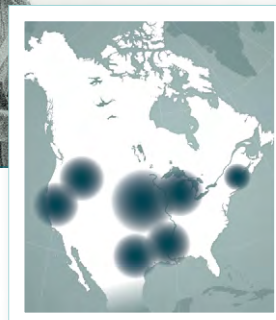


TOMBES DES MÉTIS TUÉS DURANT
LA BATAILLE DE BATOCHÉ, 1885
Bibliothèque et Archives Canada,
C-001714

LES MIGRANTS FRANÇAIS ET LEURS COMMUNAUTÉS AUX ÉTATS-UNIS

Par François Weil

LONGTEMPS MÉCONNUE, LA PRÉSENCE DE MIGRANTS FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE ET AU DÉBUT DU XX^e EST LOIN D'ÊTRE INSIGNIFIANTE. LA FAIBLESSE DE LEUR NOMBRE PAR RAPPORT AU VOLUME TOTAL DE LA POPULATION FRANÇAISE OU DE L'ÉMIGRATION EUROPÉENNE AUX ÉTATS-UNIS EST NUANCÉE PAR LE FAIT QUE LES MIGRANTS VENAIENT D'UN PETIT NOMBRE DE RÉGIONS ET S'INSTALLÈRENT DANS UN PETIT NOMBRE DE LIEUX : LEUR POIDS RELATIF S'EN TROUVA ACCRU¹.



Combien et où ?

Selon les autorités américaines, les États-Unis accueillirent près de 267 000 immigrants français entre 1860 et 1920. Le mouvement, relativement faible au début des années 1860 dans le contexte de la guerre de Sécession, s'accrut immédiatement après la fin des hostilités, avant de baisser à nouveau. Les lendemains de la défaite française dans la guerre contre la Prusse en 1870-1871 et les difficultés économiques et politiques aboutirent à une forte hausse des arrivées dans les années 1873-1877, suivie d'une nouvelle baisse. Après un nouveau pic dans les années 1880 suivi d'une diminution du phénomène dans les années 1890, l'émigration française vers les États-Unis augmenta sensiblement à partir de 1903-1904 jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Les États-Unis comptaient 110 000 individus natifs de France en 1860 (soit pratiquement le double par rapport à 1850), un nombre qui resta stable en 1890 et en 1910, avant de passer à 150 000 en 1920. Il convient d'ajouter à ces effectifs les enfants nés de parents français : 146 000 en 1890, 210 000 en 1910. Au total, les communautés françaises des États-Unis (entendues au sens de la première et de la seconde génération) comptaient plus de 200 000 personnes en 1860, plus de 250 000 personnes en 1890 et en 1900,

et plus de 300 000 personnes après 1910 – des chiffres qui, sans être considérables, sont loin d'être négligeables. De fait, nombre de ces Français étaient concentrés dans un petit nombre d'États et, pour les migrants urbains, dans un petit nombre de villes.

En 1860, 80 % des natifs de France résidaient dans huit États : 59 % résidaient dans un rectangle composé de deux États atlantiques, l'État de New York (20 %) et la Pennsylvanie (8 %), trois États des Grands Lacs, l'Ohio (12 %), l'Indiana (6 %) et l'Illinois (9 %), et un État de la vallée du Mississippi, le Missouri (5 %) ; 14 % résidaient en Louisiane et 8 % en Californie.

RÉPARTITION DU « STOCK FRANÇAIS », 1900, PAR RÉGION
(Effectifs et proportion)

	1 ^{re} génération	2 ^e génération	TOTAL
Nord-Est	40 167 (40,0 %)	45 922 (27,9 %)	86 089 (32,5 %)
Sud-Est	2 136 (2,1 %)	4 346 (2,6 %)	6 482 (2,5 %)
Centre-Nord	29 747 (29,7 %)	68 963 (42,0 %)	98 710 (37,3 %)
Centre-Sud	11 320 (11,3 %)	27 707 (16,9 %)	39 027 (14,8 %)
Ouest	16 913 (16,9 %)	17 323 (10,5 %)	34 236 (12,9 %)
TOTAL	100 283 (100 %)	164 261 (100 %)	264 544 (100 %)

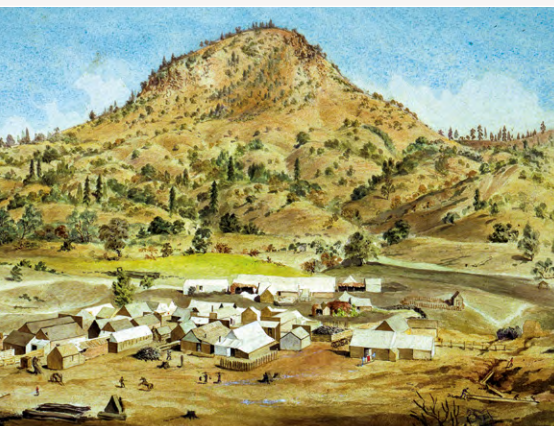
Nord-Est: Nouvelle-Angleterre, New York, New Jersey et Pennsylvanie ;
Sud-Est: du Delaware à la Floride ;
Centre-Nord: de l'Ohio au Wisconsin et du Minnesota au Kansas ;
Centre-Sud: du Kentucky au Mississippi et de la Louisiane au Texas ;
Ouest: Rocheuses, côte Pacifique.

Source: Dillingham, 1911

Quarante ans plus tard, en 1900, le recensement fédéral indiquait la présence sur le sol américain de 100 283 migrants français et de 164 261 enfants américains de migrants français, soit un total de 263 544 personnes d'origine française (selon les critères du temps). Sur les 100 283 migrants français, 70 % résidaient alors dans un rectangle de la Nouvelle-Angleterre au Wisconsin et au Kansas, 13 % dans le Sud et 17 % dans les États des Rocheuses et sur la côte Pacifique. Si l'on affine par grand ensemble régional et en distinguant entre première et seconde génération, on obtient le TABLEAU CI-DESSUS.

▼ LOCALITÉ MINIÈRE DE BUTTE CITY VERS 1854

Library of Congress, Prints and Photographs Division, LC-USZC4-8916



▼ LE MAGASIN « CITY OF PARIS », VERS 1914

Library of Congress, Prints and Photographs Division, HABS CAL,38-SANFRA,135



▼ MONTGOMERY STREET, SAN FRANCISCO, 1866

Library of Congress, Prints and Photographs Division, LC-USZ62-35795



En bas à droite de l'image, des mineurs cherchent de l'or dans une tranchée.

CI-DESSUS Cet immeuble de style « Beaux-Arts », reconstruit après le tremblement de terre de 1906, abrite depuis 1909 la « City of Paris Dry Goods Company ». Il se situe dans le centre-ville, très actif, de San Francisco (À DROITE).

Si 70 % des migrants français de la première et de la deuxième générations résidaient dans les États industriels de l'Est et du Centre-Nord, la première génération tendait plus à résider dans le Nord-Est et la seconde génération dans le Centre-Nord. Enfin, l'attraction de l'Ouest allait diminuant de la première à la seconde génération, tandis que déclinait le Centre-Sud.

La géographie de la présence française aux États-Unis fut donc relativement stable entre 1860 et 1920, mais elle connut deux évolutions qui traduisent des tendances lourdes : la baisse relative du Sud, liée à la faible force d'attraction économique de la Louisiane après la guerre de Sécession ; la montée en puissance de l'Ouest, notamment de la Californie.

Un portrait ?

Les idées reçues abondent sur les migrants français. Pourtant, même en l'absence d'études nombreuses sur les communautés françaises, les données existantes permettent de préciser les profils de ces migrants.

En 1870, plus d'un tiers d'entre eux travaillaient dans des activités de commerce ou de service, un autre tiers dans des activités industrielles et minières, et enfin près de 30 % dans le secteur agricole. Fermiers et ouvriers agricoles résidaient notamment dans l'État de New York et le Midwest (Illinois, Indiana, Ohio).

Les commerçants, les employés et les domestiques étaient nombreux dans toutes les régions d'accueil, notamment dans plusieurs grandes villes comme La Nouvelle-Orléans, New York, San Francisco, Saint Louis (et East Saint Louis sur l'autre rive du Mississippi, dans le comté de St. Clair, Illinois) et dans une moindre mesure Cincinnati, Buffalo et Chicago. Enfin, les activités manufacturières et minières occupaient de nombreux migrants dans l'État de New York, en Pennsylvanie, en Californie, en Ohio, en Illinois, ainsi qu'en Louisiane. La Californie et la Pennsylvanie comptaient ainsi plusieurs centaines de mineurs français. Dans l'État de New York, cette catégorie comprenait des ouvrières et des ouvriers de la confection, des cigariers, des ouvriers de la chaussure, des ébénistes, des mécanos, des couturières, des bouchers, des boulangers, des serruriers, etc. Au total, c'est donc l'image d'une communauté de migrants de la classe ouvrière et de la petite classe moyenne qui domine de très loin.

L'enquête menée à la fin des années 1900 par les membres de la commission d'enquête parlementaire présidée par le sénateur Dillingham confirme cette évaluation pour la période 1899-1910. Sur 115 783 migrants français entrés aux États-Unis durant ces années, parmi lesquels 40 % sans profession (notamment des femmes et des enfants), on comptait quelque

6 500 migrants correspondant aux clichés traditionnels – acteurs et autres artistes, professeurs ou ingénieurs. Mais les gros bataillons des arrivants appartenaient au monde industriel ou à la boutique : mineurs d'antracite à destination de la Pennsylvanie et du Midwest, fileurs et tisseurs attirés par les usines de Nouvelle-Angleterre et du New Jersey, vendeurs, menuisiers, couturières, mécanos, boulangers et bouchers, etc. Plusieurs milliers d'ouvriers agricoles et de fermiers, plus de 12 000 domestiques et gens de maison et presque autant de manœuvres complétaient la liste – témoignage là encore d'une immigration du travail.

Pour autant, en 1860 comme en 1910 existaient, à côté de ces masses de migrants, des élites économiques, peu nombreuses mais plus visibles, qui en vinrent à jouer un rôle déterminant au sein des communautés françaises des États-Unis : des entrepreneurs comme le confiseur new-yorkais Henry Maillard, des banquiers comme François-Louis-Alfred Pioche de San Francisco, etc.

Les communautés

Ces élites françaises des États-Unis furent à l'origine d'institutions destinées à faciliter l'insertion des migrants dans le pays d'accueil, à encadrer leur vie sociale et culturelle et à maintenir leurs relations avec la France. Les institutions dataient pour beaucoup des

années 1820-1860 et furent avant tout renforcées et développées, de manière variable, au cours des décennies qui suivirent. Il s'agissait de journaux comme *Le Courrier des États-Unis* (New York) ou *L'Écho du Pacifique* (San Francisco), d'associations comme les sociétés françaises de bienfaisance de New York ou San Francisco, d'écoles, de sociétés de tir, d'associations régionales, de sociétés de secours mutuel ou d'associations syndicales ou politiques (comme la Société des réfugiés de la Commune de New York, fondée en 1873, et bien d'autres au sein de la militance radicale franco-américaine, dotée de sa propre presse). Bien que les institutions françaises des États-Unis n'étaient pas différentes de celles qui existaient à la même époque dans les autres groupes d'immigrants, elles se concentraient dans le petit nombre de villes ou de comtés où la présence française atteignait une masse critique.

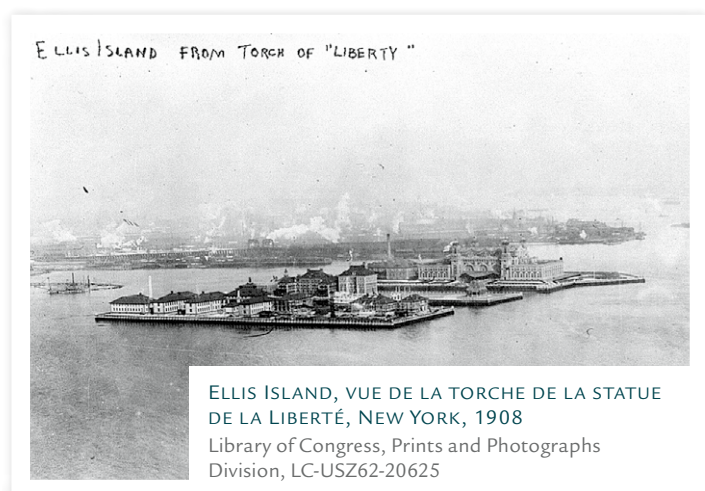
Ces institutions servaient des femmes et des hommes dont le comportement ne semble pas avoir été différent de celui d'autres Européens. Si l'on met à part le cas de La Nouvelle-Orléans, exceptionnel car il s'agit de la seule ville des États-Unis où les francophones furent majoritaires pendant la plus grande partie de la première moitié du XIX^e siècle, les migrants français furent nombreux

à se regrouper dans des immeubles et des rues qui en vinrent à former de petits quartiers français dans les villes américaines. Outre celui de San Francisco, on dispose d'éléments assez détaillés sur le cas de New York, où existait un quartier français dès les années 1840. En 1879, le magazine américain *Scribner's Monthly* publia un long article intitulé « The French Quarter of New York », situé dans le bas-Manhattan, « à l'ouest de Broadway, au sud de Washington Street et au nord de Grand Street ». Résidents du quartier, enseignes des magasins, échoppes et boutiques, cafés et restaurants : tout y était en français. L'auteur de l'article relève que les résidents « parlent français, et préservent bien des coutumes de la mère patrie. Il est remarquable de constater à quel point ils sont isolés et exclusifs ».

Toujours selon *Scribner's*, ces Français de New York pouvaient fréquenter s'ils le souhaitaient l'église catholique ou les églises protestantes françaises ; ils pouvaient adhérer à au moins « vingt associations françaises de bienfaisance » et autres amicales, ou encore lire *Le Courrier des États-Unis*. Le quartier français de New York, en d'autres termes, était le cœur d'une véritable communauté : au recensement fédéral de 1880, New York comptait près de 10 000 résidents nés en France, auxquels il conviendrait

d'ajouter 2 000 personnes supplémentaires à Brooklyn et 3 000 dans les comtés voisins d'Essex, d'Hudson et de Passaic dans le New Jersey – soit 15 000 natifs de France, et un nombre indéterminé de New Yorkais ayant au moins un parent français, soit une communauté française de peut-être 30 000 personnes en 1880.

Là ou ailleurs, les institutions communautaires ne mobilisaient qu'une partie de la population française. Les célébrations du 14 juillet, à partir des années 1880, constituent un bon moyen de mesurer l'existence d'un patriotisme indéniable pour le pays d'origine au sein des communautés françaises (également mesurable par le nombre non négligeable de jeunes migrants français qui choisirent de rentrer en France en 1914 pour servir durant la Première Guerre mondiale) ; dans le même temps, ces célébrations ne réunissaient pas tous les migrants, mais seulement un noyau dont la taille était sans doute relativement plus modeste que dans le cas d'autres groupes d'immigrants. Cela expliquerait le fait que les institutions françaises des États-Unis perdirent une grande partie de leur visibilité et disparurent rapidement et presque complètement de la mémoire collective après 1920.



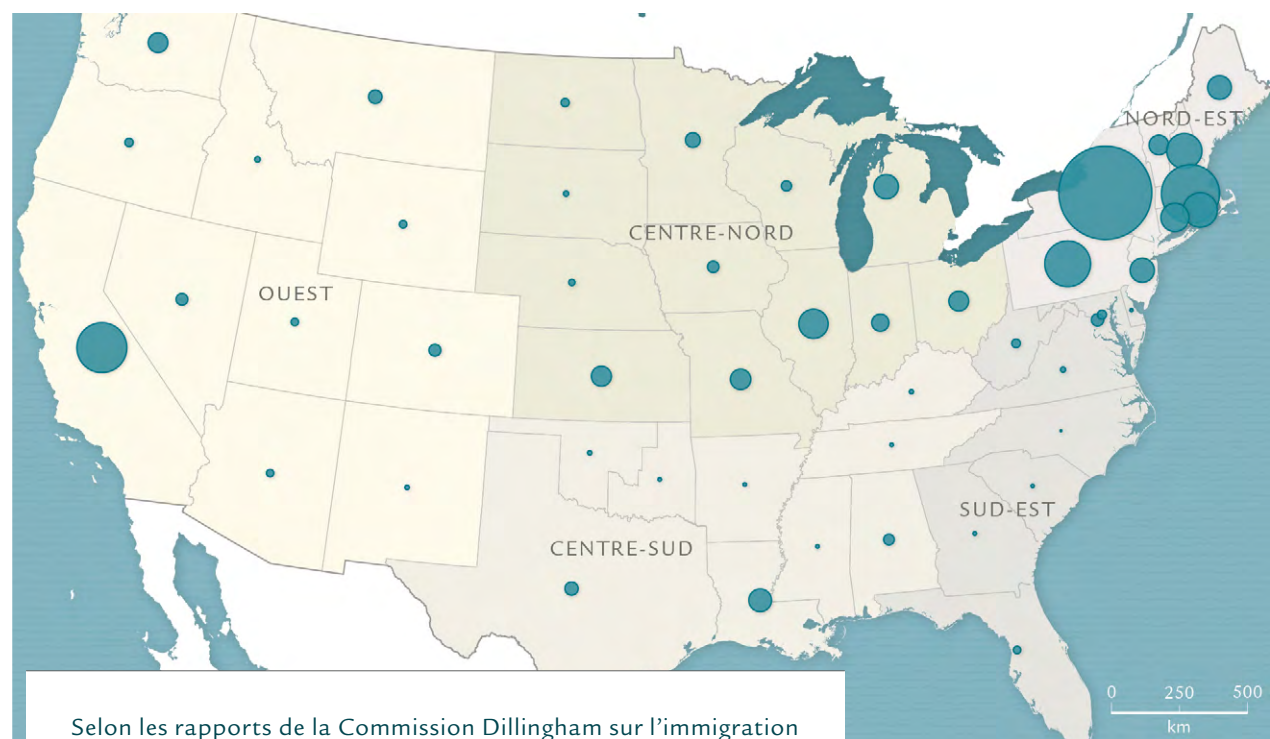
ELLIS ISLAND, VUE DE LA TORCHE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ, NEW YORK, 1908
Library of Congress, Prints and Photographs Division, LC-USZ62-20625



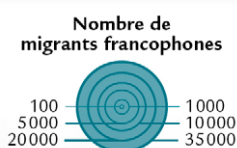
QUATRE IMMIGRANTS ET LEURS BIENS, SUR UN QUAI, REGARDANT VERS LE LARGE, 1912 ▶
Library of Congress, Prints and Photographs Division, LC-USZC4-5584

L'immigration franco-européenne aux États-Unis, 1899-1910

Par Étienne Rivard



Selon les rapports de la Commission Dillingham sur l'immigration (1911), un peu plus de 115 000 personnes d'origines franco-européennes, à savoir française (incluant l'Alsace et la Lorraine, allemandes à l'époque), wallonne et suisse romande, ont migré vers les États-Unis entre 1899 et 1910. Environ 31 000 Canadiens français, arrivés après 1906 et erronément comptabilisés parmi les Franco-européens, viennent toutefois gonfler ces effectifs et comptent pour une forte majorité des migrants dans les États de la Nouvelle-Angleterre. En dépit de ce fait, il reste que les régions urbaines du Nord-Est (New-York et Pennsylvanie, surtout) accueillent le gros de l'immigration franco-européenne. Ailleurs, c'est d'abord la Californie, puis le Midwest (surtout l'Illinois) qui constituent les destinations privilégiées, signe du déplacement du centre de gravité économique vers l'Ouest. La Louisiane exerce toujours un certain attrait, mais beaucoup moins que par le passé.



« FRENCH FETE » : CÉLÉBRATION DE LA « FÊTE DE LA BASTILLE » (14 JUILLET), SANS DOUTE À NEW YORK, VERS 1910
Library of Congress, Prints and Photographs Division, LC-DIG-ggbain-13609

FRANÇAIS ET CANADIENS FRANÇAIS EN CALIFORNIE

Par Annick Foucrier

LA PRÉSENCE FRANÇAISE ET CANADIENNE-FRANÇAISE EN CALIFORNIE EST ATTESTÉE DEPUIS LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE. MARCHANDS, MARINS, ARTISANS ET TRAPPEURS APPORTENT MARCHANDISES ET SAVOIR-FAIRE DANS UN MONDE ENCORE PEU EUROPÉANISÉ. LE FRANÇAIS JOUE ALORS UN RÔLE STRATÉGIQUE ENTRE L'EMPIRE ESPAGNOL ET LES COMPTOIRS QUI MARQUENT L'AVANCÉE DE L'EMPIRE RUSSE JUSQU'AU NORD DE SAN FRANCISCO. LA CONQUÊTE AMÉRICAINE ET LA DÉCOUVERTE DE RICHES MINES D'OR EN 1848 DONNENT AU PAYS UNE FORTE IMPULSION DÉMOGRAPHIQUE EN ATTIRANT DES POPULATIONS DU MONDE ENTIER, DONT DE NOMBREUX FRANCOPHONES VENUS NOTAMMENT DE FRANCE ET DU CANADA FRANÇAIS ¹.

Au moment de la ruée vers l'or, les Français arrivent nombreux, la plupart directement de France. Peu désireux d'apprendre la langue anglaise, ils recherchent ceux qui parlent français. Les Canadiens français, souvent bilingues, sont particulièrement appréciés. Des institutions et des associations sont alors fondées : elles rassemblent les francophones d'origine française, wallonne, suisse et canadienne, chaque nationalité conservant ses particularités. La Californie étant très éloignée, il faut pour s'y rendre disposer d'un capital appréciable ou faire le trajet en plusieurs étapes. Aussi les premiers arrivants sont-ils en moyenne plus âgés et plus instruits que ceux qui les suivent.

Pendant la période 1860-1920, la Californie connaît une transformation démographique profonde : profitant de leur dynamisme économique et de leur attrait pour les immigrants, San Francisco, d'abord, et Los Angeles, ensuite, accèdent au rang de grandes métropoles. Les immigrants s'intègrent dans les institutions fondées par leurs prédécesseurs et en constituent d'autres, appuyées sur des regroupements régionaux. Français et Canadiens français, éloignés de leurs bases culturelles, sont soumis aux pressions

assimilatrices de l'environnement social, en dépit de leur réputation de résistance culturelle.

Les images fournies par les recensements fédéraux

Les recensements fédéraux offrent un portrait utile mais incomplet des populations francophones de Californie (VOIR LE TABLEAU). Ce n'était d'ailleurs pas leur fonction, même si les mouvements d'immigration récente sont minutieusement analysés. Dans ces recensements, les habitants sont classés en fonction de leur lieu de naissance : les Français présents proviennent ainsi de l'immigration récente. Au contraire, un certain nombre de francophones nés aux États-Unis dans des communautés franco-américaines et qui participent de deux cultures ne sont pas visibles. De plus, les intervalles entre deux recensements sont longs, et les conséquences d'événements importants, comme la Première Guerre mondiale qui provoque de nombreux retours au pays, n'apparaissent pas directement. On constate tout de même que la population née en France et vivant en Californie augmente lentement mais régulièrement. Dès 1890, elle est au deuxième rang aux États-Unis,

FRANCOPHONES VIVANT EN CALIFORNIE, 1850-2000

DATE	Nombre de Français	Nombre de Canadiens français
1850	1 546	
1860	8 462	
1870	8 068	
1880	9 550	
1890	11 855	1 352
1900	12 256	2 410
1910	17 407	3 109
1920	20 387	2 306
1930	21 341	7 657
1940	17 696	7 576
1950	18 448	7 990
1960	20 585	
1970	20 919	
1980	23 764	
1990	25 507	
2000	32 279	

Source : Recensements des États-Unis, 1850-2000



Célébrations ou enseignes sont autant de traces
laissées par la présence francophone en Californie.

derrière New York: ces migrants français sont 12 256 en 1900, 20 387 en 1920 (dont 1 864 Alsaciens et Lorrains comptés depuis 1880 dans la population née en Allemagne) et 21 319 en 1930. Cette population est numériquement peu importante et son poids relatif à la baisse (2,2 % de la population californienne en 1860, et 0,8 % en 1900).

Les Canadiens français ne sont comptabilisés séparément qu'à partir de 1890, année pendant laquelle ils sont 1 352. En 1900, ils passent à 2 410, en 1920, à 2 306, et en 1930, à 7 657. Dans les années 1870 et 1880, la forte émigration partie du Québec se dirige vers les usines du Massachusetts ou des Grands Lacs: en 1900, le Nord-Est compte 305 160 Canadiens français, le Midwest 77 019, et l'Ouest seulement 10 791, dont 3 516 dans le Montana.

En 1900, Français et Canadiens français habitent surtout dans les comtés de San Francisco, d'Alameda et de Los Angeles, soit davantage en milieu urbain. Les Canadiens français sont plus urbains encore que les Français: en 1930, les Français âgés de plus de 21 ans vivent en zone urbaine à 77 % (10 % sont dans l'agriculture) et les

Canadiens français à 79 % (5 % dans l'agriculture). Les principales villes où habitent les Français sont par ordre d'importance San Francisco, Los Angeles, Oakland, San Diego et San Jose, tandis que les Canadiens français ont une répartition légèrement différente: Los Angeles, San Francisco, Oakland, Long Beach et San Diego. Los Angeles est leur principale destination dans les années 1920.

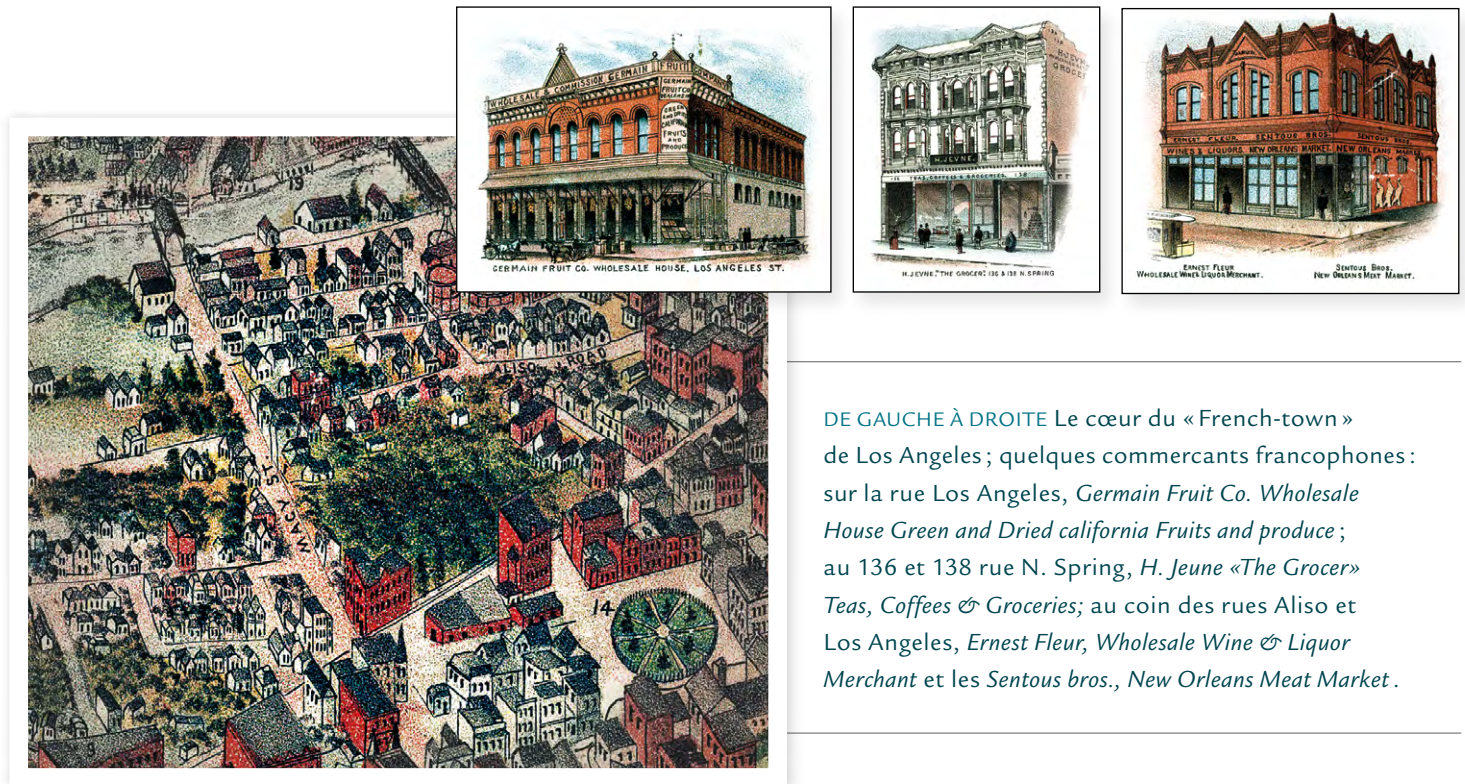
L'héritage de la ruée vers l'or

Selon le recensement de 1870, les Français sont surtout employés dans les secteurs des mines et de l'artisanat; on les retrouve ensuite dans les activités libérales et les services aux particuliers et, enfin, dans le commerce. L'activité la plus importante reste l'exploitation minière. De nombreux francophones vivent encore dans la région des mines, mais les gisements les plus accessibles sont épuisés et les investissements nécessaires ne sont possibles que pour ceux qui disposent d'un important capital. Des compagnies se constituent pour exploiter les filons profonds, transformant les chercheurs indépendants en salariés. Les Français

sont aussi employés dans les services: marchands à San Francisco et, dans les petites villes, domestiques ou exploitants agricoles (de vignobles ou de vergers par exemple). L'hôtellerie, la restauration ainsi que la blanchisserie sont en plein développement, tandis que les vendeurs, les employés de magasin et les charpentiers étaient déjà nombreux dans les années antérieures.

San Francisco connaît, comme les comtés qui entourent la baie, une évolution démographique et commerciale qui en fait l'entrepôt du Pacifique, un lieu d'échange et de consommation actif. Le quartier français de la ville se développe. Là se trouvent diverses institutions de la communauté française, en particulier un consulat, un hôpital, une église catholique, une compagnie de pompiers volontaires, des écoles, des théâtres et divers commerces qui servent le public francophone.

Les Français ont très tôt fondé une société de secours mutuel. La Société française de bienfaisance mutuelle est une société charitable en 1851, transformée en société mutuelle. Pour une cotisation mensuelle modérée, elle offre gratuitement



DE GAUCHE À DROITE Le cœur du « French-town » de Los Angeles ; quelques commerçants francophones : sur la rue Los Angeles, *Germain Fruit Co. Wholesale House Green and Dried California Fruits and produce* ; au 136 et 138 rue N. Spring, *H. Jeune «The Grocer» Teas, Coffees & Groceries*; au coin des rues Aliso et Los Angeles, *Ernest Fleur, Wholesale Wine & Liquor Merchant* et les *Sentous Bros., New Orleans Meat Market* .

▲ LOS ANGELES ET SES ENVIRONS, 1891 [DÉTAILS]
Library of Congress, Prints and Photographs Division,
G4364.L8A3 1891.E6

soins médicaux et médicaments. Elle gère un hôpital, une pharmacie et un service de pompes funèbres pour les plus démunis. En 1869, la société compte 3 887 membres de différentes nationalités, dont 2 601 Français, 60 Canadiens, 47 Belges, 25 Suisses, 291 Allemands, 145 Californiens et 146 Américains. Los Angeles a aussi sa société de bienfaisance mutuelle et, à partir de 1870, son hôpital. Une compagnie de pompiers volontaires, la Compagnie Lafayette des Échelles et des Crochets, est organisée en 1853. En 1866, lorsque la municipalité prend en charge la lutte contre l'incendie, elle est dissoute. Elle compte alors 51 membres.

La population française compte des protestants et des juifs aussi bien que des catholiques. C'est pour ces derniers que l'église française Notre-Dame des Victoires est fondée en 1856 sous l'impulsion de l'abbé Dominique Blaive. C'est la première paroisse nationale de San Francisco. En 1910, une autre église française, l'église Jeanne d'Arc, est fondée au sud de San Francisco, où se sont installés de nombreux Français.

La population française est plus nombreuse à San Francisco (2 203 en 1860 contre 178 à Los Angeles), mais son poids relatif et son importance économique et politique sont plus élevés à Los Angeles. En 1935, un historien américain, J. Gregg Layne, ne craint pas d'affirmer qu'en 1859 « Los Angeles est aussi française que La Nouvelle-Orléans ». Dans les années 1870, la connaissance du français reste un atout important dans les affaires. Encore en 1873, un important marchand de Los Angeles, Harris Newmark, choisit d'envoyer son fils étudier pendant trois ans à Paris chez le grand rabbin Zadoc Kahn plutôt qu'à New York. À Los Angeles, entre le *pueblo* mexicain et la ville anglo-américaine, les rues Aliso et Commercial sont le cœur du quartier français. Les Français y tiennent des petits commerces, des restaurants. Les cuisiniers des meilleurs hôtels sont français. Les Français sont présents dans tous les domaines d'une économie encore embryonnaire mais en voie de diversification : agriculture, culture de la vigne et des agrumes, élevage de moutons, commerce, restauration,

hôtellerie, transport, spéculation immobilière. Partout, les Français acquièrent des terrains pour les besoins de leurs activités économiques et par amour de la terre. Ce projet, quasiment irréalisable en France, est souvent ce qui les a conduits en Californie.

Entre 1854 et 1882 (sauf pendant deux années), au moins un francophone d'origine française, canadienne ou suisse est membre du conseil municipal de Los Angeles. Damien Marchessault, un Canadien français, est élu maire chaque année de 1861 à 1865, puis de nouveau en 1867. José Mascarel, né près de Marseille, arrivé comme capitaine dans les années 1840 et devenu ensuite marchand, obtient le poste de maire en 1865, lorsque la victoire du Nord sur le Sud marque aussi celle du parti républicain qu'il a contribué à fonder à Los Angeles. Mexicains et francophones demeurent à la direction de la municipalité, ce qui n'est pas du goût de certains habitants. Un an plus tard, une annonce prudemment anonyme parue dans une publication locale, le *Los Angeles Semi-Weekly News* du 23 avril 1866,

s'en fait l'écho : « On recherche un candidat à la mairie capable de parler et d'écrire anglais. Signé : De nombreux citoyens ». Jusque dans les années 1870, les francophones conservent à Los Angeles une influence politique que leur permettent leur nombre, leur prospérité et leur enracinement. Prudent Beaudry, un Canadien français dont un frère a été maire de Montréal, conseiller municipal depuis 1873, est élu maire en 1875 avec 90 voix de plus que ses adversaires réunis. L'année suivante, ceux-ci se ressaisissent et Beaudry est battu par le candidat désigné du parti démocrate. La montée en puissance de la « machine politique » et le développement des structures municipales professionnalisent la politique et la fonction de maire.

Les francophones participent activement à l'aménagement de Los Angeles. Jean Louis Sainsevain, né près de Bordeaux et arrivé en 1850, construit treize ans plus tard, en association avec le maire Damien Marchessault, le premier système d'adduction d'eau de Los Angeles. Prudent Beaudry, qui a fait bâtir des habitations sur les collines de Bunker Hill surplombant la *plaza*, développe une ligne de transports urbains pour favoriser les communications. En 1870, il lance une campagne pour transformer en parc un terrain marécageux situé entre les rues Fifth, Sixth, Hill et Olive. Le terrain, propriété de la ville, est fermé et planté, et devient Los Angeles Park (renommé Pershing Square en 1918).

Comme à San Francisco, les Français de Los Angeles ont une Société française de bienfaisance mutuelle et, à partir de 1870, un hôpital au coin des rues College et Hill. C'est un élément de visibilité auquel les Français sont particulièrement sensibles, comme le montrent, à l'occasion de sa reconstruction en 1901, les critiques qui reprochent à un des projets d'avoir l'aspect d'une maison de Nouvelle-Angleterre, certains disent même d'une grange.

Des chaînes migratoires

Parmi les migrants de la grande vague de la ruée vers l'or, certains ont succombé aux maladies et aux accidents, beaucoup d'autres sont retournés en

France. Ceux qui ont choisi de rester en Californie entretiennent des relations personnelles avec leurs familles et leurs amis restés en France. De part et d'autre de l'Atlantique et du continent américain, lettres et voyages maintiennent les contacts. Sur la base de ces liens s'établissent des flux migratoires qui renouvellent la population française en Californie. Séduits par la promesse ou l'espoir d'un emploi, des fils et des filles de petits exploitants agricoles partent rejoindre un frère, un oncle, une tante, des voisins ou des amis. Ces nouveaux arrivants sont plus jeunes, plus ruraux que ceux qui les ont précédés et la plupart sont originaires des quelques régions à l'origine des chaînes migratoires : les Pyrénées occidentales, l'Aveyron et le Champsaur (Hautes-Alpes). Ces migrants quittent surtout les régions de montagne où la pression démographique est la plus forte et où l'attachement aux traditions culturelles est encore vivace. Mais plutôt que la misère, c'est l'ambition qui les pousse à quitter leurs villages et leurs familles.

Les Béarnais vont surtout à San Francisco pour travailler dans les blanchisseries ou dans les triperies, les migrants des Hautes-Alpes et de Haute-Garonne se dirigent vers Los Angeles pour travailler dans les laiteries. Les Aveyronnais se font embaucher dans l'hôtellerie, les Dauphinois deviennent bergers et éleveurs de moutons, tout comme les Basques. D'autres migrants arrivent individuellement des villes françaises, attirés par une économie en plein essor. Ils ont un capital financier ou une formation professionnelle dont ils peuvent tirer parti. À San Francisco, les Français ont investi des créneaux professionnels qui leur sont particuliers, les services, qui forment un secteur dynamique de l'économie californienne. Selon Amaury Mars, en 1898, les Français monopolisent presque le secteur de la restauration et quelques autres professions : marchands de vin en gros, demi-gros et détail, blanchisseurs, laitiers, boulangers, tripiers, fermiers, vigneron, mineurs, coiffeurs, hôteliers, imprimeurs, libraires, maîtres d'hôtel, garçons de restaurant, comptables, employés, manœuvres, etc.

Les jeunes filles n'ont pas de peine à trouver du travail dans une blanchisserie ou chez des particuliers. Jean Gontard remarque en 1920 : « Les bonnes et gouvernantes françaises sont extrêmement recherchées ; elles sont fort rares. » Les nouveaux arrivants sont d'abord salariés, mais ils cherchent à devenir indépendants dès que possible. Le mariage est souvent le moment pour un couple d'acheter une blanchisserie ou un hôtel. Quelques grands magasins, comme la City of Paris et la White House, sont la fierté de la communauté. Il existe aussi une concentration ouvrière au sud de San Francisco (Bay View) autour de deux usines importantes, chacune employant environ 200 ouvriers : Bayle et Lacoste, une fabrique de triperie et d'engrais, emploie de préférence des Béarnais, tandis que Legallet-Hellwig et Cie, une entreprise de tannerie et de mégisserie, recrute dans l'Aveyron.

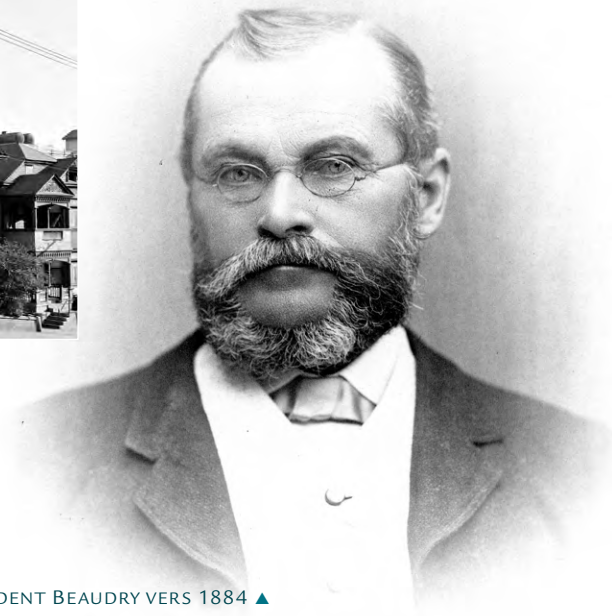
Dans le sud de la Californie, l'arrivée du chemin de fer dans les années 1880 inaugure une ère nouvelle. Des milliers de touristes et d'immigrants profitent de prix favorables, faisant augmenter considérablement les prix des terrains à Los Angeles. Les francophones en place sont nombreux à bénéficier ainsi du boom démographique.

Les Canadiens français qui arrivent en Californie au XIX^e siècle ont souvent vécu un certain temps ailleurs aux États-Unis. Les plus connus sont des médecins formés à Montréal, qui exercent à l'hôpital français de San Francisco ou à celui de Los Angeles : le Dr Hubert Nadeau, né à Marieville en 1838, a pratiqué pendant dix ans à Kankakee, Illinois, avant de s'installer à Los Angeles en 1876 ; le Dr F. P. Canac-Marquis, chirurgien formé à Montréal et à Paris, se fixe à San Francisco en 1900 après quelques années passées à St. Paul, Minnesota. On connaît peu de choses des catégories sociales plus modestes. Des mariages célébrés entre Canadiens français apparaissent dans les registres de l'église française de San Francisco, Notre-Dame des Victoires. Les professions des conjoints relevées entre 1888 et 1893 montrent des emplois dans la construction (charpentiers ou tailleurs de pierre), la blanchisserie (repasseur), ou les services (conduc-

▼ LE « TEMPLE STREET CABLE RAILWAY CAR », VERS 1889
University of Southern California,
USC-1-1-1-12744



▼ LE QUARTIER DE BUNKER HILL, LOS ANGELES,
PHOTOGRAPHIÉ EN 1960
Jack E. Boucher. Library of Congress, Prints and
Photographs Division, HABS CAL,19-LOSAN,17-



PRUDENT BEAUDRY VERS 1884 ▲
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
(Québec), P1000,S4,D83,PB126

Prudent Beaudry, un Canadien français élu maire de Los Angeles en 1875, se fait le principal promoteur d'un développement cossu sur la Bunker Hill (en plein cœur du centre-ville actuel) qui profitera d'un contexte spéculatif favorable engendré par le développement rapide du chemin de fer.

teur d'omnibus). Loin d'être illettrés, tous signent, ainsi que leurs témoins, sauf une conjointe, relativement âgée. Certains manifestent des signes d'américanisation dans les prénoms par lesquels ils se désignent : Guillaume devient William.

L'assimilation

Le pourcentage de Français dans la population étrangère de San Francisco reste stable au début du XX^e siècle (4,2 % en 1900, 4,4 % en 1910 et 4,6 % en 1920). Par contre, bien que leur nombre augmente à Los Angeles du fait de l'accroissement rapide de la ville, leur pourcentage dans la population née à l'étranger diminue et passe de 5 % en 1900 à 2,9 % en 1910, puis à 2,2 % en 1920. Ils quittent le centre-ville pour des banlieues résidentielles, suivant en cela le mouvement des classes moyennes américaines. Le quartier français est peu à peu remplacé par de nouveaux immigrants.

Les mariages unissent le plus souvent des conjoints originaires de la même région, voire du même village. Cependant, des mariages ont lieu entre Français et Américains, ainsi qu'avec des immigrants d'autres nationalités. Selon le recensement de 1890, parmi ceux qui comptent au moins un de leurs parents né en France, le plus grand nombre (1 576) est issu de

parents français et allemands, loin devant le groupe suivant (639) dont les parents sont français et irlandais. Les enfants de couples français-anglais viennent ensuite (522), suivis par les enfants de parents français et italiens (202). Les enfants de parents français et canadiens-français viennent loin derrière (119), un chiffre qui n'est cependant pas négligeable si l'on considère que les enfants de couples canadiens-français et irlandais sont 148, canadiens-français et anglais sont 126, et canadiens-français et canadiens-anglais, 86.

Malgré le nombre significatif de Français naturalisés, la plupart n'apparaissent plus sur les listes d'élus. En octobre 1892, dix délégués sont envoyés à la convention démocrate, et quatre à la convention républicaine, mais aucun n'est choisi comme candidat. Incapables de peser sur les décisions politiques, ils peuvent seulement se mobiliser contre un candidat connu pour son hostilité aux immigrants en général et aux Français en particulier.

À San Francisco, la fondation en 1916 du Club Lafayette a pour objectif de peser sur les décisions politiques de la municipalité et de favoriser la participation aux élections. Il s'agit de former un club composé de Français susceptibles de voter, donc naturali-

sés ou en voie de l'être, ouvert à tous sans distinction d'origine régionale, de classe sociale ou d'opinion politique. Une réunion ouverte à tous les adhérents potentiels a lieu le 5 juin 1916 et le club prend le nom hautement symbolique de Lafayette Political Club, bientôt changé en Lafayette Club. Il offre des cours gratuits pour apprendre l'anglais et la constitution américaine, des conférences, des réunions pour écouter des candidats présenter leurs programmes, et il organise des banquets. Il fournit aussi l'instruction et l'information politique nécessaires pour voter. C'est un élément d'intégration déterminant.

En 1920, pour l'ensemble de la Californie, 53 % des Français âgés de plus de 21 ans sont naturalisés (55 % des Françaises) et, en 1930, les pourcentages sont de 61,2 % pour les hommes et 61,6 % pour les femmes. Par contraste, les Canadiens français sont naturalisés en 1920 à 59,1 % pour les hommes et 61,8 % pour les femmes, et en 1930 à 56,2 % pour les hommes et à 59,4 % pour les femmes. L'augmentation du taux de naturalisation chez les Français montre les effets d'une population déjà installée, tandis que la diminution chez les Canadiens français signale l'arrivée de populations récemment immigrées.

Le maintien des traditions culturelles

La période 1870-1910 est une période de création d'associations, de clubs et de sociétés, et aussi de développement du régionalisme. Jusqu'aux années 1890, aucune composante de la population française n'a suffisamment de force pour se constituer en groupe autonome. La diversité des origines et l'expérience urbaine atténuent les affirmations régionales. L'immigration de la fin du siècle, plus nombreuse, plus rurale, originaire de régions de montagne, favorise l'expression des pluralismes régionaux, certains s'exprimant même dans un dialecte (Alsaciens, Basques, Béarnais, Dauphinois). Les Béarnais, de plus en plus nombreux à San Francisco, créent le 6 janvier 1895 leur propre association, La Ligue Henri IV, une société de secours mutuel ouverte à

tous les Français mais, où seuls « les Français ou les descendants de Français originaires des départements des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, du Gers et des Landes, sociétaires depuis au moins six mois » peuvent être élus au conseil d'administration. Le 14 février 1905, des Alsaciens et des Lorrains fondent la Société Alsace-Lorraine de San Francisco, qui regroupe les ressortissants du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de Moselle ainsi que leurs descendants. La langue officielle est l'anglais, avec possibilité de s'exprimer en alsacien ou en français, quoique de nombreux membres ne parlent plus cette dernière langue.

Les Canadiens français arrivent nombreux dans les années 1920. Ils sont désireux de conserver leurs traditions culturelles. Par exemple, en 1923, Napoléon Bissonnette, après 46 ans passés en Nouvelle-Angleterre,

s'installe à Los Angeles où il organise un chapitre de l'Union St. Jean Baptiste d'Amérique, une association de secours mutuel, fondée d'abord parmi les communautés canadiennes-françaises de Nouvelle-Angleterre en vue de la préservation de la langue française et de la religion catholique. Il existe aussi un Club franco-américain de Long Beach où les Canadiens français sont nombreux. Comme ils l'ont fait dans leurs communautés de Nouvelle-Angleterre, les Canadiens français demandent un service religieux dominical en français. Ils l'obtiennent plus facilement que dans le Nord-Est, où les paroisses nationales sont vues d'un mauvais oeil par les autorités diocésaines irlandaises.

.....

Si l'immigration française en Californie a été très sous-estimée et est mal connue, c'est encore plus flagrant pour les Canadiens français, dont on ne connaît guère que quelques individus, médecins ou avocats. L'immigration des Français comme des Canadiens français se décompose en deux vagues: les pionniers, ayant comme atout leurs capacités et arrivant dans un monde encore peu développé, puis les migrants ayant bénéficié de l'établissement de chaînes de migration, plus jeunes, plus ruraux, moins formés, mais pas moins entreprenants. Ceux qui arrivent à la fin du XIX^e siècle trouvent une économie déjà organisée, sans ressources disponibles, moins propice aux fortunes rapides.

Jusqu'à dans les années 1890, le français est une langue pratiquée dans la ville, puis il reste en usage surtout à l'intérieur de la communauté, voire de la famille. Le bilinguisme est de rigueur. Du fait du nombre relativement faible de Français et de francophones, et de leur meilleure maîtrise de la langue du pays, le français perd de son importance en Californie comme langue à fonction économique. Pour en développer l'usage, le gouvernement français encourage la formation des Alliances françaises. Celle de San Francisco est fondée en 1889.

Dans les années 1930-1940, les quotas, la crise économique et la guerre freineront l'arrivée de francophones depuis l'Europe. En revanche, le nombre de Canadiens français augmentera rapidement. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les Français arriveront souvent individuellement, poussés par le goût de l'aventure, et s'intégreront facilement. Ils auront souvent un projet économique, un conjoint américain, et dès les premiers temps de leur séjour, ils s'adapteront au mode de vie. Munis d'une connaissance suffisante de l'anglais, ils passeront aisément d'une langue à l'autre. C'est une francophonie discrète et fluide, enseignée aux Américains francophiles dans les écoles des Alliances françaises et dans les écoles bilingues.



LES TRANSFORMATIONS DE LA POPULATION FRANCO-LOUISIANNAISE

Par François Weil



LA GUERRE DE SÉCESSION, LA VICTOIRE DU NORD ET L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE BOULEVERSÈRENT LES POPULATIONS FRANCOPHONES DE LOUISIANE : IMMIGRANTS DE FRANCE, NOIRS, ACADIENS ET CRÉOLES BLANCS ¹.

La fin de l'immigration de France

La défaite du Sud consacra l'effacement relatif de La Nouvelle-Orléans du paysage économique états-unien et l'affaiblissement permanent des courants migratoires de France vers la Louisiane. En 1876, le vicomte Paul D'Abzac, gérant du consulat de France à La Nouvelle-Orléans, publia une *Enquête sur la navigation, l'immigration et le commerce français à La Nouvelle-Orléans* qui soulignait la rupture entraînée par la guerre :

La Louisiane fut longtemps considérée par l'émigration française, et surtout par l'émigration du midi de la France, comme une sorte de terre promise. [...] De 1835 à 1860, on constate un courant considérable d'immigration française, en Louisiane, et si la fièvre jaune n'était venue décimer périodiquement ses rangs, notre colonie présenterait aujourd'hui un effectif quatre ou cinq fois plus élevé. [...] Depuis 1860, le courant s'est arrêté. Ceux qui n'avaient pas craint la fièvre jaune ont reculé devant la guerre civile et ses désastreuses conséquences. Depuis quinze ans, notre colonie, n'étant plus alimentée par ses contingents habituels, diminue à vue d'œil.

La Louisiane ne retrouva jamais après 1860 sa capacité d'attraction sur les immigrants français, qui préférèrent s'installer à New York, à San Francisco ou à Buenos Aires plutôt que dans une Louisiane de la Reconstruction aux faibles perspectives



PLANTATION DE COTON SUR LE MISSISSIPPI, 1884
Currier & Ives. Library of Congress, Prints and Photographs Division, LC-USZC4-1065

économiques. L'État comptait environ 12 000 natifs de France en 1870, 10 000 en 1880, 8 500 en 1890, 6 500 en 1900, 5 000 en 1910 et 4 000 en 1920, alors même qu'entre 1870 et 1920 le nombre total de Français aux États-Unis passa d'environ 100 000 à environ 150 000.

Les Noirs

Dans le même temps, la situation des Noirs francophones fut transformée. L'abolition de l'esclavage ne marquera pas la disparition du racisme, même si elle effaça la distinction entre esclaves et gens de couleur libres : si les esclaves francophones (qui constituaient une partie de la communauté servile de l'avant-guerre), désormais émancipés, virent leur situation s'améliorer, celle des gens de couleur libres souffrit de la perte des quelques privilèges que leur situation intermédiaire dans l'échelle raciale leur assurait avant la guerre.

Au cours des décennies qui suivirent, les gens de couleur libres, riches d'une tradition de mobilisation et d'action politiques qui s'était développée durant la première moitié du XIX^e siècle, se placèrent souvent à la pointe de la résistance contre l'imposition forcée de l'ordre racial états-unien. Dans un premier temps, ils s'efforcèrent de préserver les acquis politiques de la Reconstruction et de promouvoir une vision égalitaire des relations raciales. La fin de la Reconstruction mit fin à cet espoir, non à leur mobilisation. Ils luttèrent ainsi vigoureusement contre la légalisation progressive de la ségrégation, en multipliant les actions en justice contre les nouvelles lois. L'une de ces actions, lancée par Homer Plessy, aboutit devant la Cour suprême des États-Unis, qui officialisa la ségrégation en 1896 dans une décision célèbre, *Plessy c. Ferguson*.

Les Cadiens

La guerre de Sécession marqua également une rupture pour les Cadiens. La disparition de l'ordre économique d'avant-guerre se traduisit par l'effacement de la petite élite de planteurs cadiens qui existait auparavant et la paupérisation de nombreux fermiers qui durent se faire ouvriers agricoles sur les terres d'autrui. De rares fermiers parvinrent à résister aux bouleversements ambiants; certains enfants d'anciens planteurs cadiens accédèrent à l'univers des professions libérales. La Louisiane cadienne de l'après-guerre se trouva ainsi socialement divisée en deux groupes: les ouvriers agricoles sans terre, qui constituaient la majorité, et les fermiers et membres des professions libérales, en minorité. En d'autres termes, le spectre des possibilités économiques d'avant la guerre pour les Cadiens des prairies ou des rives du Mississippi se trouva considérablement rétréci.

Cette évolution coïncida avec l'émergence, en Louisiane et ailleurs aux États-Unis, de stéréotypes nouveaux sur les Cadiens. Un journaliste de l'hebdomadaire *Harper's*, Alfred R. Waud, publia par exemple le 20 octobre 1866 un article intitulé «Acadians of Louisiana» qui stigmatisait «ces gens primitifs», «descendants des colons canadiens-français en Louisiane», et les jugeait «sans énergie, éducation, ou ambition». Dans le

contexte de racialisation de la société américaine à partir des années 1860, et tandis que la petite fraction des Cadiens qui avait réussi à préserver leur situation économique était largement cooptée culturellement et politiquement par les élites anglo-américaines, dans leur grande majorité les Cadiens furent vite appelés péjorativement «Cajuns», résultat d'un triple processus de désignation identitaire qui associait la race (ou l'ethnicité, alors notions très proches), la classe sociale et le caractère jugé primitif.

Les Créoles blancs

Les planteurs et les hommes d'affaires blancs louisianais furent également touchés de plein fouet par la guerre. Michel Musson, par exemple, l'oncle du peintre Edgar Degas, était ruiné à la fin de la guerre et ne s'en remit jamais. Nombre d'entre eux, dans les années 1850, étaient sudistes avant d'être américains et ils avaient choisi sans hésiter le camp de la Confédération. La défaite du Sud constitua pour eux l'effondrement de leur univers et ils s'engagèrent au cours des années qui suivirent dans des voies de plus en plus réactionnaires et ouvertement racistes. Musson, et bien d'autres, rejoignirent au début des années 1870 les rangs d'une organisation comparable au Ku Klux Klan, la Ligue blanche, qui luttait, parfois violemment, contre l'ordre politique de la Reconstruction, les Républicains et les Noirs.

Sans doute accueillirent-ils avec satisfaction, quelques années plus tard, l'institutionnalisation progressive de la ségrégation en Louisiane. En réalité, les Créoles blancs étaient bien conscients qu'ils ne pourraient jamais faire renaître le monde qu'ils avaient perdu. Certains, comme les romanciers Alfred et Armand Mercier ou l'historien Charles Gayarré, s'engagèrent alors dans l'élaboration d'une culture aux traits et aux accents particuliers: ultra-conservatrice et raciste, prompte à l'élaboration d'un passé mythique. Ils menèrent cette ultime bataille avec beaucoup d'énergie – créant des institutions culturelles et jetant l'anathème sur quiconque s'opposait à leur lecture du passé. Lorsque le romancier et essayiste George Washington Cable publia une série de romans et de textes à succès dans les années 1880, que les Créoles blancs jugèrent insultants, Gayarré s'en prit à lui avec fermeté en 1885 dans une conférence vite publiée, «The Creoles of History and the Creoles of Romance»: il confisquait le terme de Créole (qui désignait techniquement une personne née en Louisiane, quelle que soit la couleur de sa peau) au profit des seuls «descendants de l'ancienne population française et espagnole» et considérait que les Créoles étaient «les Knickerbocker de la Louisiane».

«Ne[c] plus ultra» indique l'inscription publicitaire apposée sur le chariot de ce jeune vendeur de lait, engagé par les *Oster Brothers* de la rue Frenchman.

.....

La guerre de Sécession marqua bien l'effondrement du laboratoire franco-louisianais des décennies précédentes: mise en place de la ségrégation, tarissement de l'immigration de France, isolation culturelle grandissante des Créoles blancs, élaboration de stéréotypes négatifs sur les Cadiens et difficultés économiques. L'ordre racial de la première moitié du XIX^e siècle, sapé par les tensions entre francophones et anglophones, ne résista pas au choc de la défaite. À sa place s'installa, à partir du milieu des années 1870, un nouvel ordre racial, américain celui-là, qui perdura jusqu'au mouvement des droits civiques.



LE CONTEXTE DE FONDATION DES COMMUNAUTÉS DE LA DIASPORA CANADIENNE-FRANÇAISE

Par Yves Frenette et Jean Lamarre

LA PAROISSE EST AU CŒUR DE LA VIE DES FRANCOPHONES DE LA DIASPORA, COMME ELLE L'EST AU QUÉBEC ET EN ACADIE. SA FONDATION REPRÉSENTE DONC UN MOMENT FORT DANS LA VIE DES MIGRANTS. QUELLES SONT SES CONDITIONS DE NAISSANCE ?

La naissance d'une communauté

En fait, on peut affirmer que la mise sur pied d'une paroisse est synonyme de la naissance d'une communauté donnée, puisque, après la famille, c'est l'institution paroissiale qui constitue le premier lieu d'appartenance et qui représente la première référence spatiale. Encore plus qu'au Québec, c'est le pivot de toute l'activité sociale. L'école, l'hôpital, la caisse populaire s'organisent autour de la paroisse et c'est en son sein que surgit l'action militante en faveur du maintien de la culture d'expression française et de la foi catholique. La paroisse est une véritable enclave en territoire étranger (Frenette, 1998).

Le processus de création des paroisses est assez bien connu. Un petit groupe demande aux autorités diocésaines la mise sur pied d'une paroisse nationale ou à tout le moins mixte, ainsi qu'un curé canadien-français. Parfois, il obtient rapidement gain de cause, parfois il doit réitérer et, à l'occasion, en appeler à Rome.

L'environnement démographique, social et culturel qui amène un groupe de migrants canadiens-français à réclamer une paroisse est toutefois beaucoup moins connu. Voici le portrait de quatre communautés au moment de leur naissance : Bay City au Michigan, Lewiston au Maine, Warren au Rhode Island, Toronto en Ontario.

Bay City, 1868

À partir du milieu du XIX^e siècle, le Midwest américain connaît d'import-

antes mutations économiques. La mise en valeur des ressources forestières et minières au Michigan, au Wisconsin et dans la partie nord-est du Minnesota crée des occasions d'emplois qui séduisent les Canadiens français. Expérimentés, ayant œuvré dans de nombreux chantiers forestiers du nord-est du continent depuis le début du siècle, ils sont tout naturellement attirés par les importants développements forestiers de la région, y compris la vallée de la Saginaw, qui deviendra dans les années 1880 l'un des plus importants centres forestiers du pays.

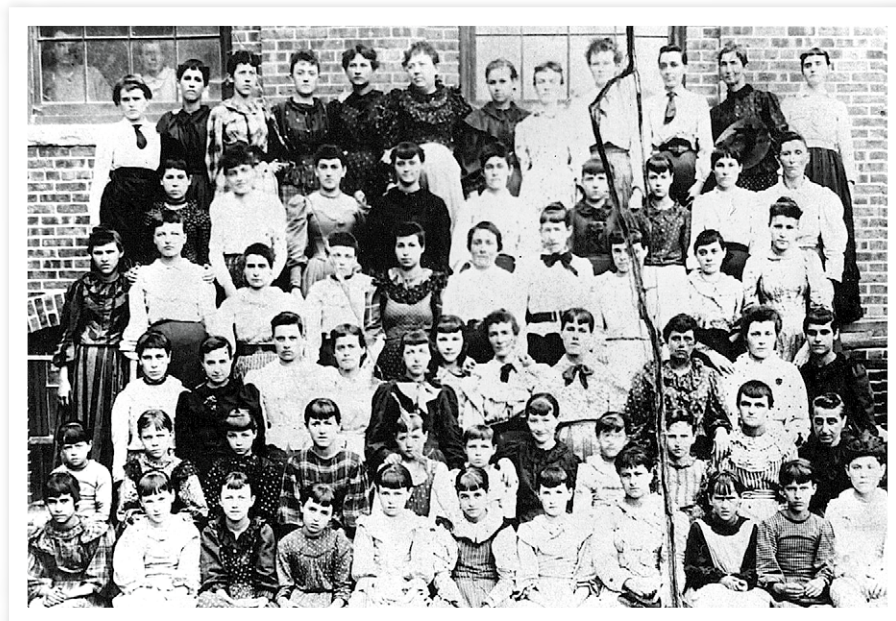
Certains arrivent directement du Québec ; d'autres, des bûcherons, des draveurs et des scieurs de bois du Maine et du New York, accompagnent les entrepreneurs américains qui suivent le déplacement de la « frontière », à l'affût de nouvelles opportunités. D'autres encore, qui sont déjà établis dans le Midwest, abandonnent leur ferme pour travailler en forêt. Ainsi, en 1835, Joseph et Mader Tromble (Tremblay) quittent Détroit pour se rendre à Lower Saginaw, qui deviendra quelques années plus tard la ville de Bay City. Les deux frères sont considérés comme les fondateurs de la ville, étant les premiers à mettre la région en valeur, à en exploiter le potentiel économique et à chercher à y attirer des colons. Toutefois, la migration de leurs compatriotes vers la vallée de la Saginaw demeure timide ; la population canadienne-française ne s'élève qu'à 85 en 1850. L'année suivante, les catho-

liques de Lower Saginaw, en majorité irlandais, sont assez nombreux pour qu'une paroisse soit créée, la paroisse Saint-Joseph (Lamarre, 2000 : 46-47).

À la fin des années 1860, la population canadienne-française de Bay City atteint près de 500 âmes, soit presque 20 % des Canadiens français de la vallée de la Saginaw. Déjà, depuis quelque temps, plusieurs migrants se plaignent du fait que les services religieux offerts à la paroisse Saint-Joseph sont unilingues. Au milieu de la décennie, ils se considèrent assez nombreux pour demander aux autorités ecclésiastiques la création d'une paroisse nationale. Cependant, ils doivent exercer de fortes pressions pour convaincre l'évêque de la pertinence de subdiviser la paroisse irlandaise. Après de longues négociations, ils obtiennent gain de cause en 1868 avec la fondation de la paroisse anglo-catholique St. James. Saint-Joseph devient ainsi la première paroisse nationale de la vallée de la Saginaw, avec à sa tête un prêtre originaire de France, l'abbé Gilbert Girard (Lamarre, 2000 : 98-99).

Le recensement fédéral de 1870 donne une idée des caractéristiques de la population canadienne-française de Bay City, peu après la création de cette paroisse nationale. Il s'agit d'une population jeune (52 % des chefs de ménages ont moins de 40 ans) à 90 % originaire du Québec. La moitié des migrants sont arrivés au Michigan depuis moins de dix ans et quelques familles sont passées par la Nouvelle-Angleterre. La communauté est composée à 80 % par





◀ UN GROUPE DE JEUNES OUVRIÈRES
EMPLOYÉES AU MOULIN BATES,
LEWISTON, 1895
City of Lewiston

des ménages, les pensionnaires constituant le cinquième de la population canadienne-française. Ceux-ci sont souvent hébergés dans les familles de compatriotes, ces dernières y trouvant un revenu d'appoint, même si elles peuvent en général compter sur les salaires décentes offerts par l'industrie forestière. Cela explique pourquoi la grande majorité des enfants de moins de 15 ans demeurent à la maison ou fréquentent l'école. Par ailleurs, le nombre d'hommes et de femmes est égal.

À n'en pas douter, ce sont les occasions d'emploi dans le secteur forestier qui ont amené les Canadiens français à Bay City. En effet, 60 % des chefs de ménage y travaillent, alors que 15 % gagnent leur vie comme artisans et 15 % œuvrent dans le secteur des services à titre d'hôteliers, de commerçants d'alcool ou de tenanciers de saloons, ces établissements constituant des lieux privilégiés d'échange d'information au sujet du marché du travail et du prix des terres avoisinantes. L'agriculture, qui attirait auparavant un bon nombre de Canadiens français dans la vallée de la Saginaw, n'occupe en 1870 que 8 % de la population (Lamarre, 2000: 111-112).

Lewiston, 1870

Au même moment, à un millier de kilomètres à l'est, les Canadiens français de Lewiston, dans l'État

du Maine, obtiennent aussi une paroisse nationale. Centre textile en pleine expansion depuis le milieu du siècle, Lewiston a connu une explosion démographique, sa population passant de 1810 habitants en 1840 à 13 614 trente ans plus tard, soit une augmentation annuelle moyenne de 7 %. En 1870, les habitants de Lewiston sont surtout les descendants des pionniers ainsi que de jeunes femmes des campagnes du Maine venues travailler dans les grandes manufactures de coton. À ces « Yankees » s'ajoutent environ 200 ouvriers qualifiés originaires d'Angleterre et un fort contingent d'immigrants irlandais catholiques qui, avec des effectifs d'environ 1 600 personnes, représentent 12 % de la population du centre urbain. Pauvres et conspués, les Irlandais ont mis sur pied la paroisse Saint-Joseph en 1857 (Frenette, 1989: 75-78).

C'est là que les premiers Canadiens français pratiquent leur religion à partir de la fin de la décennie 1850. Pendant une dizaine d'années, ils ne sont qu'une poignée, ne totalisant encore qu'une vingtaine de personnes en 1868. Mais commence alors une immigration massive qui amène dès l'année suivante presque 1 000 migrants canadiens-français à Lewiston. Insatisfaits des services qu'ils reçoivent à l'église Saint-Joseph et hostiles à leurs coreligionnaires irlandais, qui le leur rendent bien,

les nouveaux venus obtiennent une semi-séparation en 1869 lorsque les autorités diocésaines de Portland leur accordent l'usage du sous-sol de l'église et leur envoient un prêtre flamand capable de s'exprimer en français. Ce régime ne dure pas, puisque dès juin 1870 la paroisse nationale Saint-Pierre est fondée avec à sa tête un prêtre du diocèse de Saint-Hyacinthe (d'où proviennent plusieurs migrants), l'abbé Édouard Létourneau (Frenette, 1989: 94-95).

Les Canadiens français de Lewiston sont, au moment de la création de la paroisse Saint-Pierre, des étrangers dans un pays étranger. Ils n'ont pas encore le poids du nombre pour négocier leur présence avec la majorité anglo-protestante, ne représentant que 7 % de la population. De plus, ils constituent un groupe instable démographiquement, puisque les deux tiers quitteront la ville dans la décennie qui suit. Enfin, contrairement aux migrants qui les suivent pendant un demi-siècle dans le centre textile, ils ne peuvent s'appuyer sur un réseau de parenté très étendu.

Mais la famille nucléaire les encadre. En effet, les trois quarts des 100 ménages recensés en 1870 par le gouvernement fédéral américain sont des ménages nucléaires (père, mère, enfants). Le reste est composé d'individus qui vivent dans des maisons de pension (17 %) et de ménages augmentés d'autres individus (9 %).

Malheureusement, comme la source ne précise pas les liens de parenté au sein du foyer, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la place de la parenté dans ces ménages augmentés.

L'industrie textile constitue la raison d'être de la colonie canadienne-française, 80 % de la main-d'œuvre active y travaillant et 90 % des ménages y comptant au moins un membre. Presque tous les enfants actifs (99 %) et toutes les femmes actives (97 %) travaillent dans les manufactures, mais le pourcentage baisse à 41 % chez les hommes et diminue encore chez les chefs de famille (32 %). C'est que certains hommes, habitués à la vie au grand air, refusent l'embrigadement industriel. Surtout, les manufactures de coton sont réticentes à engager des ouvriers plus âgés qui n'apparaissent pas aussi productifs que les jeunes et qui, croit-on, ne constituent pas une force de travail aussi bon marché et docile que les femmes et les enfants.

Contrairement à Bay City, 91 % des individus âgés de dix à seize ans contribuent au revenu familial, et même leurs frères et sœurs plus jeunes vont parfois à la manufacture. Par contre, les femmes mariées ne travaillent pas généralement à l'extérieur du foyer, surtout quand elles vieillissent. Ainsi, dans 86 % des ménages, la mère reste à la maison. Il va sans dire que les tâches des femmes au foyer sont quand même fort lourdes : leurs ménages comptent en moyenne 8,2 personnes, contre 3 pour les femmes qui travaillent à l'extérieur. Plusieurs (28 %) prennent des pensionnaires.

Il n'y a donc pas à Lewiston d'afflux de jeunes hommes seuls, comme c'est le cas pour d'autres groupes immigrants ou ailleurs au Canada français. En raison des pratiques de l'industrie textile et de la propension des « familles à filles » à choisir la Nouvelle-Angleterre comme destination, les femmes dominent la communauté dans un ratio de 149 femmes pour 100 hommes.

Indéniablement, la situation des Canadiens français de Lewiston en 1870 est précaire. Aucun des 100 ménages ne possède de valeur immobilière et seulement trois d'entre eux déclarent avoir plus de

300 \$ en biens meubles et en économies. Quatre individus seulement détiennent un emploi non manuel. Quant aux emplois manuels, ils se trouvent dans 74,5 % des cas dans la catégorie « semi qualifiés » en raison de la prédominance du travail dans les manufactures de coton. Le reste des emplois manuels sont non qualifiés (21,8 %) et qualifiés (3,7 %).

Warren, 1881

Avec Warren, nous sommes en présence d'une vieille ville portuaire située à 20 kilomètres de Providence, capitale du Rhode Island. De son érection municipale en 1747 jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la localité prospère grâce au commerce maritime et à la construction navale, puis elle s'industrialise par l'entremise de l'industrie textile et d'autres d'entreprises connexes. Toutefois, rien de comparable à Lewiston, la population de la ville atteignant seulement 4 000 personnes en 1895.

Au nombre de 25 en 1865, les migrants du Québec sont environ 460 dix ans plus tard. Ils envoient alors une requête aux autorités ecclésiastiques pour obtenir une séparation de la paroisse St. Mary's, à majorité irlandaise. En janvier 1877, l'évêque de Providence y consent, mais il faut que le premier curé, l'abbé Nobert, trouve les fonds nécessaires pour bâtir une église, ce qui est fait en mai 1881. Quatre mois plus tard, la paroisse Saint-Jean-Baptiste reçoit sa charte officielle et l'église est ouverte au culte en novembre 1882. La population canadienne-française de Warren totalise alors 750 personnes réparties dans près de cent cinquante ménages. (Lamarre, 1985 : 94-95).

Contrairement aux trois autres communautés étudiées, nous bénéficions, dans ce cas-ci, d'un recensement paroissial, celui du curé Bernard effectué en 1888 (Forget, 1952). Il révèle que la paroisse compte 209 ménages et 50 célibataires, totalisant 1 191 personnes. C'est une population très masculine, affichant un ratio de 127 hommes pour 100 femmes. La migration est surtout familiale, mais elle n'est pas toujours directe.

Nous constatons également, sans surprise, que les filatures de coton sont

les plus grands employeurs des Canadiens français. La majorité des chefs de ménages travaillent pour la Warren Manufacturing Co., située au cœur du « Petit Canada ». Nous retrouvons également en 1888 un nombre important de migrants œuvrant comme journaliers à la briqueterie Nayatt, située à Barrington, à deux kilomètres de Warren.

Par ailleurs, les Canadiens français sont beaucoup plus stables qu'à Lewiston : 60 % des ménages habitent encore à Warren lorsque le curé Bernard recense de nouveau la population paroissiale en 1895. De façon surprenante, le taux de sédentarité est encore plus grand chez les célibataires, plus de 75 % demeurant à Warren entre 1888 et 1895.

Toronto, 1887

Les francophones de Toronto se démarquent à plusieurs égards. En effet, comparés à ceux de Bay City, Lewiston et Warren, ils évoluent dans un grand centre commercial et industriel. Entre 1851 et 1891, la population de Toronto passe ainsi de 30 775 à 181 215 habitants, une augmentation de presque 500 %. C'est surtout l'immigration de ruraux anglo-ontariens et d'ouvriers des îles Britanniques, incluant un fort contingent d'Irlandais catholiques, qui est responsable de cette poussée démographique. À partir des années 1840, des Canadiens français sont aussi attirés par les possibilités de travail dans la capitale du Canada-Uni (par moments) et de la nouvelle province d'Ontario. Au moment de la création de la paroisse Sacré-Cœur en 1887, les quelque 1 000 francophones de la ville-reine sont fortement minoritaires, ne comptant que pour 0,6 % de la population totale, qui est en grande majorité protestante, et ne représentant aussi qu'un petit pourcentage des catholiques, soit environ 4 % (Careless, 1984 : 109-148; Trudelle et Fortier, 1987 : 21-22).

Alors que la population francophone du Michigan et de la Nouvelle-Angleterre est homogène, provenant presque exclusivement du Québec, elle ne l'est pas à Toronto : selon le recensement canadien de 1891, 9 %, c'est-à-dire 89 personnes, sont originaires d'Europe, essentiellement

de France (7 %). En fait, les natifs du Québec représentent la moitié du total et ceux de l'Ontario 39 %. À cela s'ajoutent 31 individus (3 %) nés aux États-Unis. On trouve même deux personnes originaires des lointains Territoires du Nord-Ouest et de Colombie-Britannique. Tout cela témoigne du pouvoir d'attraction d'une grande ville aux activités économiques variées.

Ce contexte se répercute sur la structure professionnelle. Les francophones de Toronto en 1891 se répartissent en plusieurs catégories. Ainsi les hommes (17 ans et plus) sont d'abord et avant tout des ouvriers qualifiés (43 %), les ouvriers semi qualifiés ne représentant que 17 % du total. Quant aux ouvriers non qualifiés, leur proportion est encore moins grande (12 %). Nous sommes donc en présence d'une population composée en majorité de travailleurs manuels (72 %), mais la présence de 19 commis, de 18 marchands et de 15 professionnels est à noter. On trouve même dans la communauté 23 employeurs, ayant en moyenne 4,6 employés.

Comme ailleurs au Canada français, les femmes au foyer dominant nettement (70 %). Quant aux 89 femmes qui travaillent à l'extérieur, les emplois dans les manufactures ont

la faveur de 32 d'entre elles, l'enlèvement de justesse aux domestiques et ouvrières non qualifiées (28). Outre les 16 femmes francophones détenant des emplois qualifiés, on trouve 3 commis, 3 employées dans le commerce et 7 professionnelles. Moins de 1 % des femmes mariées travaillent à l'extérieur du foyer, une proportion qui monte à 60 % chez les célibataires et les veuves. Le nombre d'enfants sur le marché du travail (16 ans et moins) est minime : 16 garçons, 11 filles.

Les francophones de Toronto sont répartis dans 337 maisonnes; dans 249 d'entre elles, le chef de famille, homme ou femme, est francophone (73 %). La majorité de ces ménages sont nucléaires (56 %), alors que le tiers sont augmentés sans parenté et que 6 % sont des ménages augmentés par des membres de la parenté. De par toute la ville, on trouve 115 pensionnaires. Fait à peu près inexistant dans les trois autres communautés, 8 personnes habitent seules.

Une brève analyse comparative entre francophones nord-américains et européens fait ressortir des différences dans la structure des ménages : seulement 28 % des ménages francophones européens sont nucléaires, contre 67 % chez les Nord-Américains. Par ailleurs, la proportion de pensionnaires est

plus grande chez les Européens : 42 % contre 29 %; même chose pour les personnes vivant seules : 5 % contre 1 %. Il n'y a pas de distinctions importantes dans la structure professionnelle, à quelques exceptions près : 10 % des Franco-Européens occupent des emplois professionnels contre 3 % chez les francophones d'origine nord-américaine; 65 % des femmes d'origine nord-américaine restent à la maison, alors que la proportion est de 54 % chez les Franco-Européennes. En outre, les sept femmes francophones professionnelles sont nord-américaines.

Par ailleurs, la répartition spatiale des deux groupes dans la ville est différente. Les Franco-Européens sont répartis à peu près également dans les neuf quartiers, alors qu'un tiers des francophones nord-américains vit dans le quartier Saint-David. Borné par la rivière Don à l'est, la rue King au sud, la rue Ontario à l'ouest et la rue Bloor au nord, ce quartier abrite plusieurs manufactures, ainsi que la nouvelle paroisse Sacré-Cœur. Les natifs du Québec y sont légèrement moins nombreux en proportion que les natifs de l'Ontario et ceux nés ailleurs en Amérique, ces deux derniers groupes formant respectivement 36 et 35 % de la population.

.....

Dans nos quatre exemples, c'est le nombre de Canadiens français qui semble être le facteur déterminant pour qu'une paroisse nationale soit mise sur pied. Le seuil est d'environ 500 âmes, que les migrants soient arrivés récemment ou non. Par ailleurs, le profil socio-démographique des communautés est intimement lié à la morphologie socio-économique des villes, que ce soit en termes de structure professionnelle, de composition des ménages ou de ratio hommes-femmes.

LA PAROISSE ET LA SURVIVANCE

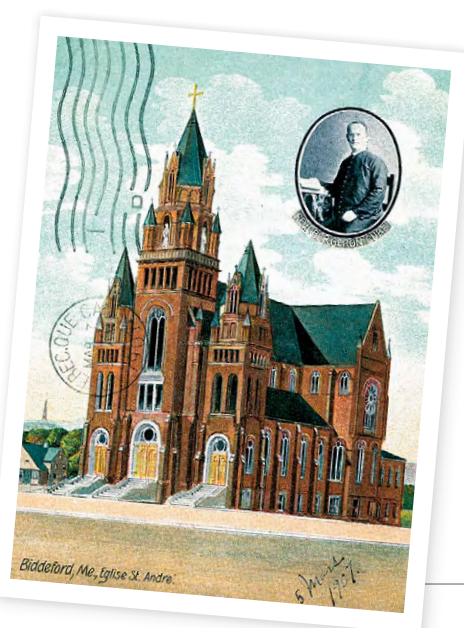
Par Yves Roby

EN 1900, 37 % DE LA POPULATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'AMÉRIQUE DU NORD VIT AUX ÉTATS-UNIS, D'OÙ LA PLACE PRÉPONDÉRANTE QU'OCCUPE ALORS AU QUÉBEC L'ÉMIGRATION DANS LE NOUVEAU DISCOURS SUR LA SURVIVANCE. QUELLE PLACE OCCUPENT LA PAROISSE FRANÇAISE ET SES INSTITUTIONS DANS CE DISCOURS, QUEL RÔLE JOUENT-ELLES RÉELLEMENT DANS LA VIE DES COMMUNAUTÉS CANADIENNES-FRANÇAISES HORS QUÉBEC ?

De 1840 à 1860, des dizaines de milliers de personnes ont quitté définitivement le Québec à destination des États-Unis et de l'Ontario. En 1860, ces émigrés et leurs enfants comptent pour environ 14 % du total des Canadiens français de l'Amérique du Nord. Bien sûr, les autorités du Québec s'intéressent au phénomène, comme en témoignent les trois enquêtes publiques de 1849, 1851 et 1857, mais elles ne s'en alarment pas outre mesure. Toutefois, la situation évolue rapidement. De 1860 à 1900, l'émigration, vers les États-Unis surtout, prend l'allure d'un exode. La donne démographique change alors radicalement. En 1900, sur 2 413 090 Canadiens français et Américains d'origine canadienne-française recensés aux États-Unis et au Canada, c'est à peine si on en retrouve 55 % (1 322 115) au Québec. Autour de 900 000 vivent aux États-Unis, dont 573 000 en Nouvelle-Angleterre, 158 671 en Ontario et 27 700 dans les provinces occidentales du Canada. C'est bien la présence aux États-Unis d'une part aussi importante de cette population canadienne-française qui déconcerte et inquiète le plus les élites catholiques du Québec.

L'exode et le discours de la survivance

À compter de 1865, l'inquiétude qui s'était emparée des élites avant



▲ ÉGLISE ST-ANDRÉ, BIDDEFORD, MAINE, 1907
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec),
collection Magella Bureau, P547,S1,SS2,SSS24,D14

la guerre de Sécession fait place à la panique. Les parlementaires craignent que l'émigration n'entraîne une diminution de la représentation du Québec à Ottawa. Quant au clergé, il voit avec peine partir ceux qu'il considère comme ses enfants et il craint que l'émigration ne sape les bases de son pouvoir, n'affaiblisse sa situation financière et ne pousse à l'apostasie religieuse ceux qui trouvent refuge dans les villes américaines. Tous semblent croire que l'exode menace à plus ou moins long terme la survie même de la société canadienne-française. « Combien de compatriotes aux

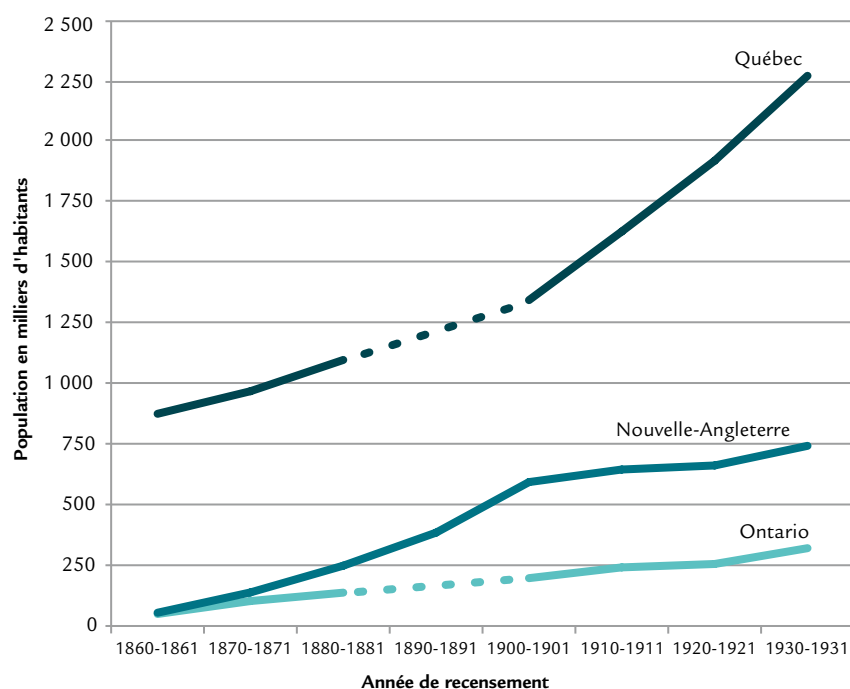
À Mme F. A. Bertrand
38 Richelieu, Québec, Canada
de Mrs Benson, Biddeford, Maine,
États-Unis

Mademoiselles remerciements pour votre dernière reçue, celle ci est une vue de notre Eglise paroissiale quand elle sera terminée je crois vous pouvoir envoyer une vue de notre soubassement J'espère vous relire encore de votre amie
Mrs. Benson

États-Unis, écrit M^{sr} Louis-François Laflèche en 1866, qui, après deux ou trois générations, auront perdu leur langue, peut-être leur foi, et n'auront plus de canadien que le nom, si même ils le conservent » (cité dans Voisine, 1980: 106).

Incapables d'éliminer ce fléau qu'en dépit d'enquêtes répétées ils ne comprennent pas très bien, les parlementaires et les membres du clergé s'efforcent de le discréditer. La presse et à peu près tout ce que le Québec compte de poètes, de dramaturges et de romanciers s'associent à cette campagne. Lâches, fainéants, dévoyés,

ÉVOLUTION DES POPULATIONS CANADIENNES-FRANÇAISES AU QUÉBEC, EN NOUVELLE-ANGLETERRE ET EN ONTARIO, 1860-1931



L'évolution de la population canadienne-française en Nouvelle-Angleterre traduit l'importance de l'exode en provenance du Québec, plus particulièrement dans les années 1890. Au ralentissement de la croissance après 1900 correspond une accélération de la croissance au Québec, à laquelle participent des « exilés » franco-américains de retour dans la vallée laurentienne.

Sources : Recensements du Canada et des États-Unis, 1860-1931

traîtres, déserteurs, autant d'épithètes dont on affuble les émigrés. L'arrêt de l'exode, dû à la crise économique qui sévit en Amérique du Nord de 1873 à 1879, les convainc que le pire est passé; ils espèrent même que la loi de rapatriement votée en 1875 par l'Assemblée législative du Québec ramènera au pays un grand nombre d'émigrés.

Ils déchantent vite. Avec le retour de la prospérité, l'exode reprend de plus belle. En deux décennies, des centaines de milliers de personnes prendront le chemin des États-Unis; des dizaines de milliers d'autres iront rejoindre leurs compatriotes en Ontario et dans les provinces canadiennes de l'Ouest. Au sein des élites québécoises, c'est de nouveau l'incompréhension et la panique. Comme durant les années précédentes, quelques grands ténors de la politique, de la presse, et surtout de l'Église condamnent sévèrement le mouvement et attribuent à ceux qui partent les mobiles les moins nobles. Mais le discours va changer rapidement.

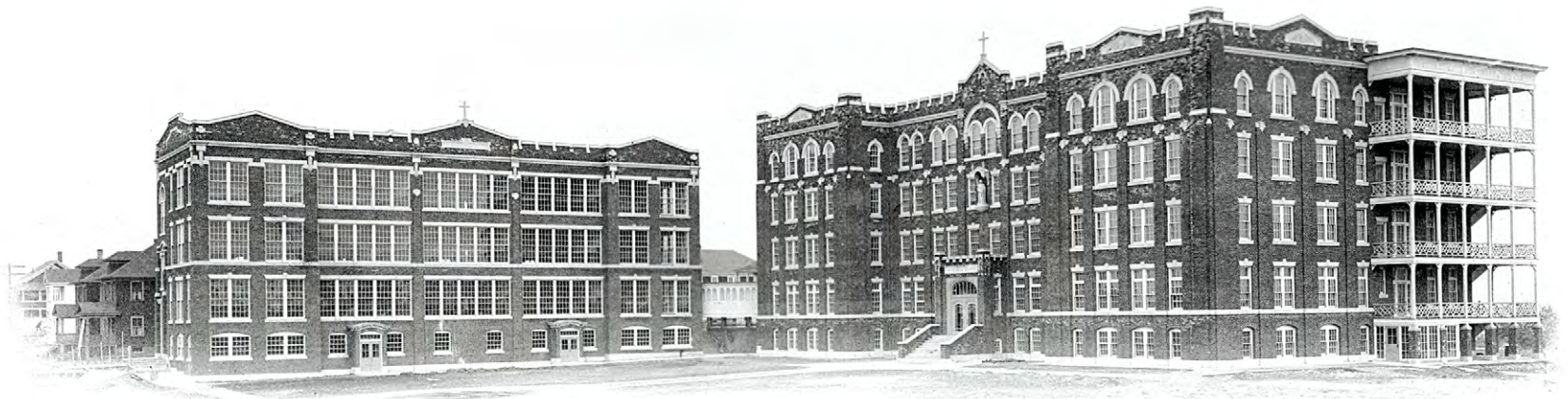
Ce qui se passe étonne et fait réfléchir les élites. Les chiffres ont de quoi les stupéfier. La population canadienne-française de la Nouvelle-

Angleterre, d'à peine 37 420 personnes en 1860, atteint 208 000 en 1880, et 573 000 vingt ans plus tard; plus de 300 000 sont dispersées dans les autres États américains, surtout dans ceux du Midwest. En Ontario et dans l'Ouest canadien, leur nombre passe d'un peu plus de 35 000 en 1860 à 186 000 en 1900. La part du Québec dans la population canadienne-française chute de 86 % à 55 % en 40 ans. Par ailleurs, aux États-Unis comme au Canada hors Québec, les petites agglomérations dispersées et isolées du début sont devenues des centres parfois considérables, où se développe une vie catholique et française très intense. Groupés autour de leurs élites, les Canadiens français hors Québec luttent et s'organisent pour assurer le maintien des traits distinctifs de leur nationalité en terre américaine ou dans leur nouveau coin de pays. Ils recréent un réseau institutionnel centré sur la paroisse, l'école paroissiale, les sociétés mutuelles et la presse francophone.

Comment interpréter cette nouvelle donne? Quel sens lui donner? Tout cela peut-il être l'œuvre de traîtres, de déserteurs, de fainéants, de dévoyés?

Ne faut-il pas « regarder plus haut pour comprendre cette migration étrange »? demande le jésuite Édouard Hamon (Hamon, 1891 : 5). Si l'émigration a lieu, se demandent de plus en plus de gens, ne serait-ce pas que Dieu le veut et qu'il a en vue une mission pour la nation canadienne-française en Amérique? Cette mission ne serait-elle pas d'être ce que les Français ont été pour l'Europe: des pionniers, des messagers de la foi, de la civilisation chrétienne? Dieu, dira Charles Thibault, a jeté les Canadiens français « comme une poignée d'étoiles » pour éclairer « les nations protestantes, plongées dans la mollesse, l'iniquité et le vice » (Thibault, 1887 : 34). « Telle est, selon l'abbé Charles-Démétrius Lévesque, la base, l'âme, l'essence même de notre nationalité » (cité dans Charrette, 1884 : 442).

Les élites canadiennes-françaises voient leurs compatriotes comme « les enfants gâtés » de Dieu, « son peuple de prédilection » (Masson, 1875 : 26), comme une armée de missionnaires lancée à la conquête spirituelle de l'Amérique. Certes, il faut voir dans cette perception des choses un rêve, une utopie qui traduit



▲ ÉCOLE ST-JEAN-BAPTISTE [À GAUCHE] ET ORPHELINAT STE-ANNE [À DROITE], À LAWRENCE (MASSACHUSETT), 1926

Archives des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, PH-G-4,28-01

Copyright by
EMIBAU
LAWRENCE, MASS.
MAY 26 1926



PREMIÈRE CLASSE (FILLES), ÉCOLE ST-JOSEPH, BIDDEFORD (MAINE), 1912
Archives des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec

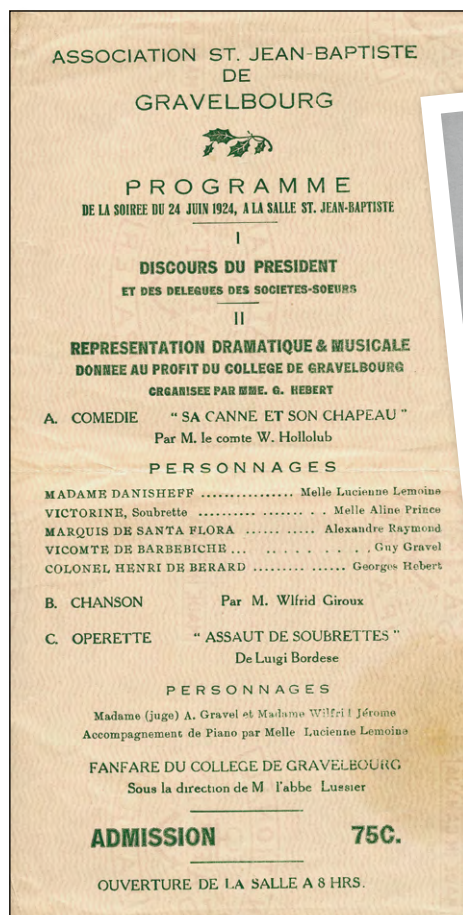
le désarroi et sublime l'impuissance des élites devant l'exode des Canadiens français. Mais ces rêves sont aussi source d'actions. Ils nourrissent la volonté de conquête et de reconquête de territoires nouveaux ou de ceux qui ont été occupés par les conquérants d'hier. « Nous sommes en voie de restituer à la Nouvelle-France d'autrefois l'immense domaine dont nos pères avaient pris possession et qu'ils avaient consacré à l'Église, en y arborant l'étendard de la croix », s'exclame l'abbé C.-D. Lévesque (cité dans Charrette, 1884 : 446). Ils guident les pas de ceux qui voient l'avenir du Canada français dans l'occupation des terres de colonisation du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Ces derniers ne sont-ils pas en train de forger un indissoluble chaînon de race canadienne-française qui leur permettra un jour de donner la main à leurs frères du Manitoba (Dussault, 1983 : 145)? En même temps, ces rêves sont au cœur de l'appui indispensable qu'accordent des milliers de prêtres, de religieuses et de religieux originaires du Québec à leurs frères d'outre frontières. Enfin, ils alimentent la vision d'une sorte d'État culturel,

sans frontières clairement définies, le Canada français, qui englobe alors même les Franco-Américains. Dans cet État, le Québec apparaît comme le château fort et les minorités canadiennes-françaises et franco-américaines comme ses avant-postes.

Comment les Canadiens français, tant du Canada que des États-Unis, pourront-ils réaliser la mission providentielle proposée à leur libre arbitre? En restant eux-mêmes, c'est-à-dire catholiques et français, sinon ils trahiraient. Catholiques d'abord, afin de pouvoir remplir pleinement le rôle qui leur a été providentiellement dévolu. Français ensuite, puisque la langue est essentielle pour conserver la foi dans toute son intégrité, elle en est la gardienne. Ils le resteront à condition de se doter d'un réseau institutionnel centré sur la paroisse et l'école. Car la paroisse aux États-Unis, écrit Edmond de Nevers, est « encore le pays natal » (1900 : 328), elle est la patrie qui a émigré avec les Canadiens français (D'Amours, 1917 : 19). Elle est la forteresse inexpugnable, « la muraille invisible qui s'oppose aux infiltrations étrangères » (D'Amours, 1917 : 109). « C'est la paroisse, ren-

chérit M^{gr} Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Régina, qui a fait la province de Québec ce qu'elle est, c'est la paroisse qui nous gardera notre cachet national » (cité dans Lalonde, 1987 : 190). Quant à l'école, elle est « un coin du Canada transporté dans la paroisse [...]. Sous l'influence de ce milieu, dit le père Louis-Onésime Trigane à ses paroissiens de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, d'Adams (Massachusetts), vos enfants seront formés sur votre modèle; ils seront d'autres vous-mêmes, animés du même esprit, mus par les mêmes affections » (cité dans Hamelin, 1916 : 273). La paroisse et l'école ne joueront toutefois leur rôle qu'à la condition de changer le moins possible.

Pour cela, chacun devra assumer son rôle et respecter ses obligations. Les élites se feront les « chefs de peuple » capables de défendre les intérêts de leurs compatriotes, de réclamer leurs droits et de se faire les bâtisseurs, de même que les défenseurs du réseau institutionnel centré sur la paroisse. Le prêtre en particulier sera, pour reprendre les mots de Joseph Tassé, le guide, l'étoile polaire, le Moïse de la nationalité (Chouinard, 1881 : 369);



◀ ÉMILE GRAVEL ET M^{lle} A. FRÉCHETTE EN COSTUMES DU XVIII^e SIÈCLE TRIOMPHANT DANS L'OPÉRETTE « LA LAITIÈRE DU TRIANON », GRAVELBOURG, 1911
Bibliothèque et archives nationales du Québec (Québec), P347C29P2

◀ PROGRAMME DE LA SOIRÉE DU 24 JUIN 1924, ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE GRAVELBOURG, SASKATCHEWAN
Bibliothèque et archives nationales du Québec (Québec), P347C29P6

c'est « l'ange gardien » que la Providence a choisi « comme l'instrument principal de ses éternels desseins sur l'Église et la société » (Charrette, 1884 : 155-156). Quant aux gens ordinaires, ils devront se soumettre de bonne grâce aux directives de leurs pasteurs, se montrer généreux dans la construction des églises, envoyer leurs enfants à l'école française, appuyer la presse et les sociétés mutuelles canadiennes-françaises. Ils feront de leurs foyers des sanctuaires de la langue française, de la religion et des traditions. Enfin, le Québec devra se rappeler ces paroles d'Honoré Mercier : « Vis-à-vis des Canadiens français des États-Unis, nous sommes la mère patrie (sic). Nous en avons les droits et les devoirs » (cité dans Rumilly, 1958 : 121).

À cet égard, certains membres de l'élite sont d'avis que le Québec devrait garder tous ses enfants, car l'émigration affaiblit la patrie, éparpille les forces vives de la nation. À moins qu'ils ne consentent à revenir au pays, les émigrés ne sauraient participer à la mission que la Providence a assignée aux Canadiens français. Plusieurs, tout en croyant qu'il vaut mieux rester au pays, estiment que s'il faut émigrer,

il est préférable d'aller en Ontario ou dans l'Ouest plutôt qu'aux États-Unis. « Le doigt de Dieu me paraît bien plus visiblement tourné vers d'autres lieux que les États-Unis », affirme le sénateur Thomas-Alfred Bernier, du Manitoba (Charrette, 1884 : 455). D'autres, par contre, voient les émigrés aux États-Unis comme des membres à part entière dans la mission dévolue aux Canadiens français. Reprenant l'image du château-fort et de ses avant-postes, Sir Joseph-Adolphe Champleau déclare aux Franco-Américains de Salem en 1897 : « vous serez aux États-Unis les sentinelles avancées de la patrie commune, le paratonnerre destiné à détourner les orages qui pourraient fondre sur vos compatriotes du Canada » (Bellerive, 1908 : 155). Il leur suffira pour réaliser ce projet de conserver intactes leur langue, leur foi, leurs mœurs et coutumes, leurs institutions.

Comment le rêve devient réalité

Paroisses et écoles, appelées à jouer un rôle capital dans la réalisation de la grande mission dévolue aux Canadiens français, sont créées progressivement. À peu de choses près, le scénario est

toujours le même. Un premier noyau de migrants canadiens-français demande à l'évêque de leur diocèse la création d'une paroisse nationale ou à tout le moins mixte et, pour curé, un prêtre de leur nationalité. Ce dernier point est capital car, croit-on, le prêtre d'une autre nationalité, même s'il s'exprime parfaitement en français, ne « sait pas cultiver dans (les) âmes les saintes affections, les souvenirs pieux du passé [...] qui constituent à la religion le plus puissant des remparts » (Nevers, 1900 : 331). Aussitôt nommé, le curé se met au travail. À peine l'église accueille-t-elle ses premiers fidèles qu'il s'attelle à la construction de l'école. Il s'agit d'une œuvre tellement essentielle que certains croient que, dans bien des cas, une paroisse sans église vaut mieux qu'une paroisse sans école catholique. Car, soutient l'abbé Jean Roch Magnan, « on perd facilement le chemin de l'église quand on n'a pas fréquenté la route qui aboutit à l'école paroissiale » (Magnan, 1901 : 2). À ces curés infatigables, on doit, en Nouvelle-Angleterre, la fondation de 89 paroisses nationales et de 58 paroisses mixtes avant 1900 ; en 1908, 54 983 élèves fréquentent

les 133 écoles qu'ils ont fondées. En Ontario, les chiffres sont tout aussi impressionnants : 62 paroisses françaises ont été fondées avant 1900 ; dès 1891, on compte 83 écoles françaises.

Les églises et les écoles, qui témoignent de la stabilité et de la permanence de la communauté, entraînent la venue d'autres services qui viennent se grouper autour d'elles. Des médecins, des journalistes, des marchands, des entrepreneurs, que l'encombrement des professions libérales et les difficultés économiques du Québec poussent à émigrer, y offrent leurs services tout près. Il en va de même des caisses populaires, à compter de 1908 en Nouvelle-Angleterre et de 1910 en Ontario. Dans les centres plus peuplés, les curés encouragent la fondation de centaines de sociétés mutuelles et de journaux français – près de 200 journaux en Nouvelle-Angleterre et en Ontario au XIX^e siècle seulement. À leur demande et sous leur gouverne, des communautés religieuses créent des hôpitaux, des orphelinats, des asiles, des hospices, etc. Ce sont des communautés religieuses du Québec, de femmes notamment, qui sont les principales artisanes des institutions scolaires et sociales. En 1908, on recense plus de 2 000 religieux et religieuses originaires du Québec en Nouvelle-Angleterre ; leur nombre est proportionnellement aussi élevé en Ontario et dans les provinces de l'Ouest canadien.

La paroisse est une oasis, la communauté paroissiale une grande famille où l'on peut vivre l'essentiel de sa vie en français. Physiquement, elle rappelle le Québec. Bien plus que le décor, c'est la vie que l'on mène dans la paroisse qui rappelle la province, le pays d'origine. Comme au Québec, la paroisse est un lieu de culte, mais aussi un noyau autour duquel gravite toute l'activité sociale et culturelle. Elle permet aux paroissiens d'y satisfaire l'essentiel de leurs besoins, tout en maintenant les contacts avec le monde extérieur à un seuil minimal. Elle favorise la création d'une solidarité qui repose sur des valeurs, des perceptions, des intérêts communs et sur une même vision d'avenir. Le personnage central en est le curé.

On attend tout ou presque du curé. Il dispose d'un pouvoir et d'une autorité considérables. Il adopte une stratégie d'encadrement très serré : il crée une variété étonnante d'associations qui appellent leurs membres à la sanctification personnelle et aux œuvres de charité, il augmente les pratiques et les dévotions et il favorise l'imprégnation par la religion de toutes les facettes de la vie quotidienne ; il s'efforce aussi de contrôler l'éducation et le bien-être social ; même la vie culturelle n'y échappe pas. Comme au Québec, le clergé revendique un rôle prépondérant lorsqu'il est question de définir le destin national des Canadiens français. Convaincus que la Providence réserve à leurs compatriotes hors Québec une noble mission, les prêtres, aidés des élites laïques, rappellent sans cesse les objectifs du groupe, les moyens d'y parvenir et le rôle dévolu à chacun.

La paroisse est aussi le théâtre d'une vie nationale intense. Les indices en sont évidents. Le français est la langue de prédication dans les églises des paroisses nationales ou françaises ; il l'est aussi, quoique de façon moins importante, dans les paroisses mixtes. Les écoles paroissiales sont unilingues françaises au début, rapidement bilingues par la suite. La présence de religieuses et de religieux québécois, l'utilisation de programmes et de méthodes plus ou moins calqués sur ceux de la province de Québec, la place accordée à l'enseignement de l'histoire du Canada, qui exalte les vertus héroïques des découvreurs, des missionnaires et des soldats de la Nouvelle-France, sont autant d'éléments qui alimentent la qualité de la vie nationale des jeunes.

La famille est le lieu de transmission idéal de la langue, des coutumes et des traditions ancestrales. Dans la majorité des cas, on y parle, prie, chante et s'amuse dans la langue des aînés. Dans bon nombre de foyers, le journal français est le lien privilégié avec le monde ambiant. Il raconte ce qui se passe au Québec, transmet les derniers mots d'ordre des dirigeants, rapporte les diverses activités du groupe et rend compte des réussites des compatriotes en affaires, en politique, dans les arts et les sports. Les lecteurs cana-

diens-français s'y reconnaissent avec fierté et y trouvent des motifs d'espoir pour l'avenir.

Les sociétés mutuelles sont aussi des milieux dynamiques. Leurs membres créent et animent les divers clubs sociaux et littéraires, les troupes de théâtre et les chorales qui pullulent dans les communautés canadiennes-françaises. Ces groupes constituent autant de lieux où l'on peut vivre et dire son attachement à la langue française, autant de moyens d'assurer la survie et la transmission des coutumes ancestrales.

L'ampleur des progrès réalisés dans la mise en place du cadre institutionnel centré sur la paroisse et la qualité de la vie religieuse et française qu'on y mène font naître un très grand optimisme. Partout où ils sont en nombre suffisant et où ils sont regroupés dans des paroisses bien à eux, les Canadiens français parviennent à conserver leur identité culturelle. Quel contraste entre aujourd'hui et hier, fait remarquer le docteur Jean-Louis Fortier lors de la convention de Biddeford (Maine) en 1892 : « De simples individus que nous étions alors, ne comptant presque pour rien, nous formons aujourd'hui, messieurs, dans notre pays d'adoption, une nationalité distincte par la langue, les mœurs, les usages » (« La convention de Biddeford », *Le National*, 1892 : 3). Comment les Canadiens français du Canada et des États-Unis ne croiraient-ils pas à la possibilité de s'acquitter de la mission qui leur a été dévolue ?

Des avant-postes vulnérables et menacés de toutes parts

Pour survivre, les minorités canadiennes-françaises hors Québec doivent non seulement se doter d'un réseau institutionnel calqué sur celui du Québec, mais en assurer l'intégrité. Or les élites ont beau voir dans les paroisses nationales des forteresses inexpugnables, la réalité est tout autre. Sous les coups de boutoir de l'épiscopat américain et canadien, des gouvernements des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces canadiennes à l'ouest du Québec, sous les pressions continues des « ennemis de l'intérieur », les murailles de ces forteresses commencent très tôt à se lézarder.

La menace irlandaise

Pour les militants de la survivance, la création de paroisses nationales ou françaises dirigées par un curé de leur nationalité est l'idéal à atteindre. Sortes de ghettos culturels, elles seules, croient-ils, peuvent servir d'assise à la réalisation de la mission providentielle des Canadiens français. Parce que de langue anglaise, les paroisses territoriales sont à éviter à tout prix. Selon le jésuite Édouard Hamon, les paroisses mixtes ne valent guère mieux. « Je considère aussi comme très critique, au point de vue de la langue et de la nationalité, la situation des Canadiens dans les paroisses mixtes, écrit-il. L'école paroissiale, s'il y en a une, est nécessairement anglaise : on n'y enseigne pas le français, les enfants ne parlent qu'anglais entre eux ; la prédication se fait ordinairement, sinon exclusivement, en anglais ; les Canadiens ne résisteront pas à ces influences multiples. Ceux-là aussi deviendront Américains, à moins qu'ils ne parviennent à former une paroisse distincte » (Hamon, 1891 : 114-115). Or, la création des paroisses dépend du bon vouloir des évêques.

En Ontario et en Nouvelle-Angleterre, l'épiscopat, majoritairement d'origine irlandaise, voit les choses différemment. Des évêques favorisent l'assimilation rapide des immigrants catholiques. Ils craignent que l'arrivée massive de ces immigrants dans les dernières décennies du XIX^e siècle, des Canadiens français du Québec en particulier, ne réveille l'animosité des xénophobes de tout acabit, menaçant ainsi du même coup les acquis récents et fragiles de l'Église catholique. Par ailleurs, ces évêques rêvent d'une Église unie, forte, riche, influente. Or, sans l'unité de langue, ce rêve est utopique. Voilà pourquoi ils favorisent la création de paroisses territoriales ou, comme moindre mal, de paroisses mixtes. D'autres évêques, tout en partageant les objectifs à long terme des premiers, craignent que les immigrants ne perdent leur foi si on les pousse à abandonner leur langue, leurs coutumes et leurs traditions. Ils croient donc nécessaire, du moins pour une ou deux générations, d'autoriser la création de paroisses nationales et d'y nommer des curés de la même

nationalité ou de la même langue que les fidèles. Ils sont en quelque sorte partisans d'une assimilation progressive et en douceur.

Lorsque des évêques, trop pressés d'assimiler leurs coreligionnaires, refusent l'autorisation de créer des paroisses nationales, comme à North Brookfield à Notre Dame de Newton (Mass.), à Sainte-Anne de Bristol (Connecticut), ou dans les diocèses ontariens de Kingston, d'Alexandria et de London, ou encore à chaque fois que faisant preuve d'un zèle intempestif, des prélats comme Hendricken (Providence), Walsh (Portland) ou Fallon (London) nomment des prêtres irlandais à la tête de paroisses nationales, c'est la guerre. Il en va de même lorsque ces évêques refusent de remplacer des curés anglophones par des curés originaires du Québec dans les paroisses mixtes où les paroissiens canadiens-français sont en majorité, ou encore lorsqu'ils veulent maladroitement et brutalement s'immiscer dans la gestion des écoles et des finances paroissiales.

Pour obtenir le redressement des torts subis, les Canadiens français font appel à l'État (Maine), aux tribunaux civils (Rhode Island), mais surtout à Rome, provoquant chaque fois des crises d'une rare intensité. Beaucoup en arrivent à croire que s'ils avaient des évêques de leur nationalité tous les problèmes qui les opposent aux autorités religieuses se régleraient d'eux-mêmes. Rome leur accorde parfois satisfaction. Toutefois, devant leur incapacité à obtenir ce qu'ils estiment leur juste part du pouvoir, certains – Jean-Léon Kemmer-Laflamme en particulier – n'hésitent pas à croire à l'existence d'un complot visant à limiter à la province de Québec l'influence canadienne-française. N'est-ce pas à un tel plan qu'il faut attribuer l'absence d'évêques acadiens dans les diocèses de Saint-Jean et de Chatham, les victoires « irlandaises » à Sault-Sainte-Marie, à London (Ontario) et à Burlington (Vermont) (Spigelman, 1975 : 71-84 ; Kemmer-Laflamme, 1910 : 262) ?

Le refus d'autoriser la création de paroisses nationales là où le nombre le justifie et le maintien forcé de paroisses mixtes et territoriales consti-

tuent autant d'atteintes à l'intégrité du réseau institutionnel rêvé par les élites. Ces gestes de l'épiscopat ont-ils pour autant accéléré le processus d'assimilation à l'œuvre au sein des communautés franco-américaines et canadiennes-françaises hors Québec ? Les élites en sont convaincues, mais est-ce si vrai ? Les attaques répétées contre la paroisse et ses institutions en ont fait, aux yeux de ses défenseurs, la clef de voûte du projet de Survivance, la seule institution capable d'assurer la sauvegarde des éléments distinctifs de la nationalité canadienne-française. Pas étonnant que l'on en soit venu à la sacraliser. En renforçant la volonté des plus militants d'assurer coûte que coûte l'intégrité de cette institution contre ses ennemis, tant de l'extérieur que de l'intérieur, peut-être a-t-on au contraire ralenti le processus d'anglicisation.

La menace xénophobe

« Coûte que coûte, il nous faut des écoles paroissiales, c'est-à-dire françaises et catholiques partout où il est possible d'en établir. [...] Hors de là, point de salut national » (Gatineau, 1927 : 3443). Cette exhortation du révérend Charles Boucher, au 18^e Congrès national des Canadiens français des États-Unis tenu à Chicago en 1893, illustre on ne peut mieux le rôle central que jouent les écoles paroissiales au sein des communautés canadiennes-françaises hors Québec. L'appel est entendu.

Au début des années 1890, la plupart des paroisses canadiennes-françaises de la Nouvelle-Angleterre, de l'Ontario et de l'Ouest canadien ont leurs écoles françaises, le plus souvent bilingues. La multiplication de ces écoles, calquées sur celles du Québec, tout comme celle des paroisses nationales, inquiète certains éléments xénophobes, tant aux États-Unis qu'au Canada. Pourquoi ? Il faut rappeler que l'arrivée des Canadiens français s'inscrit dans une sorte de tourbillon qui, de 1860 à 1900, amène des millions d'étrangers aux États-Unis et au Canada. Parce que beaucoup ne parlent pas anglais, sont pauvres et catholiques, ils inquiètent et suscitent du ressentiment. C'est que l'industrialisation et l'urbanisation, avec leurs



▲ VILLAGEOIS DEVANT L'ÉGLISE ET LE PRESBYTÈRE DE LA PAROISSE SAINT-JACQUES D'EMBRUN, EMBRUN (ONTARIO), 1910

Reproduit de la collection de Henri Forget, Limoges (Ontario). Université d'Ottawa, CRCCF, Collection Centre culturel « La Ste-Famille », (C80), Ph83-R111F6

cortèges de difficultés et de problèmes conflictuels, tout comme le chômage chronique et l'érosion des valeurs traditionnelles, créent une profonde anxiété au sein de la population. La présence des immigrants est le signe le plus visible de ces transformations; on en fait des boucs émissaires. C'eût été étonnant que les Canadiens français, qui constituent une partie importante des nouveaux arrivants, échappent aux préjugés et aux mouvements xénophobes de l'époque.

Aux yeux de certains groupes protestants, la croissance et l'influence de l'Église catholique sont les signes les plus inquiétants des transformations que connaissent les États de la Nouvelle-Angleterre et les provinces canadiennes, surtout l'Ontario. À cet égard, les Canadiens français n'ont jamais été aussi visibles. Les paroisses nationales avec leurs églises, couvents, écoles françaises et catholiques se multiplient ici et là. Leur présence frappe d'autant plus les observateurs que les Canadiens français vivent concentrés dans certaines villes ou régions où, s'ils ne constituent pas la majorité de la population, ils en forment une minorité importante. De plus, le discours et les activités des élites

frappent l'imagination. Ces dernières parlent sans cesse de conquête, de reconquête, de mission providentielle, du rêve de recréer un Canada français élargi, même en terre américaine. Tous leurs efforts visent à assurer la survie de la langue française, de la religion catholique et des us et coutumes du Québec. L'école paroissiale semblant l'instrument par excellence pour y arriver, il n'est pas surprenant qu'elle devienne la cible privilégiée des protestants xénophobes, en particulier de l'American Protective Association et des orangistes de l'Ontario, qui se préparent à la grande lutte contre les envahisseurs papistes.

Au Massachussets, plus précisément à Haverhill en 1888 puis à Boston peu après, des protestants luttent pour assurer un droit de regard absolu des commissions scolaires locales sur la création et le fonctionnement des écoles privées. Ils n'obtiennent pas satisfaction, et ces échecs entretiennent leurs craintes et leurs préjugés. Au Canada, les écoles catholiques et de langue française sont la cible des gouvernements provinciaux. Au Manitoba, en 1890, le gouvernement adopte une loi scolaire qui abolit l'enseignement public confessionnel

autorisé depuis 1871. La mesure soulève un tollé de protestations. En 1897, l'entente Laurier-Greenway permet l'enseignement religieux durant la dernière demi-heure de la journée scolaire si les parents le souhaitent, et l'enseignement dans une langue autre que l'anglais là où le nombre le justifie. Cette dernière clause sera abolie en 1916. En 1892, l'Assemblée des Territoires du Nord-Ouest adopte une loi faisant de l'anglais leur langue officielle; en 1901, elle rend l'enseignement en anglais obligatoire sauf pour les élèves de première année du primaire qui ne parlent que le français. Ces mesures sont confirmées lors de la création des nouvelles provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta en 1905. Les Canadiens français de l'Ouest en sont réduits à contourner la loi ou à ouvrir des écoles privées. En Ontario, on observe la même évolution vers l'unilinguisme anglais. En 1885, un règlement décrète que toutes les écoles de la province doivent enseigner l'anglais. En 1890, le gouvernement serre la vis: l'anglais devient langue d'enseignement obligatoire dans toutes les écoles publiques sauf là où les élèves ne comprennent pas l'anglais. Les Canadiens français font de cette

exception une échappatoire pour continuer à enseigner le français à leurs enfants.

Après quelques années de répit, les attaques xénophobes reprennent de plus belle. La guerre de 1914 alimente le scepticisme d'un grand nombre d'Américains sur l'efficacité du *melting pot* à transformer les immigrants en véritables Américains. À moins qu'on y mette de la pression, croient les américanisateurs extrémistes, trop de nouveaux venus resteront des *hyphenated Americans*, des Américains à trait d'union. Au nom de la solidarité, ils demandent aux immigrants de s'américaniser à 100 % : en particulier d'apprendre l'anglais et de n'utiliser que cette langue. En avril 1918, le secrétaire de l'Intérieur, Franklin D. Lane, invite les divers États à statuer que « dans toutes les écoles primaires l'anglais soit la seule langue enseignée et la seule langue d'enseignement » (D'Arles, 1919 : 6). Dès 1918, les États de la Nouvelle-Angleterre se mettent à l'œuvre, provoquant une levée de boucliers chez les élites franco-américaines. Partout elles arrivent à limiter les dégâts. Ainsi, au Connecticut, elles obtiennent l'autorisation d'enseigner le français une heure par jour, dans toutes les classes. Partout, au fil des ans, les Franco-Américains contournent les lois et feront de leurs écoles des institutions vraiment bilingues.

Face à ces menaces, l'attitude de l'épiscopat américain est ambiguë. Parce que les mesures gouvernementales semblent dirigées autant contre les écoles catholiques que contre l'enseignement des langues étrangères, les évêques appuient les militants franco-américains. Mais la réticence des Irlando-Américains à voir l'Amérique s'allier aux Anglais durant la guerre et leur campagne contre la Ligue des nations de Wilson, entre autres, forcent les évêques à faire grand étalage de leur loyauté. En 1922, la National Catholic Welfare Conference défend l'idée que « la langue de l'école catholique est l'anglais » (Robert, 1946 : 227). On reconnaît qu'il peut être nécessaire de permettre que l'instruction se donne dans une langue étrangère, là où la présence d'immigrants nouvellement arrivés l'exige et là où les parents

le demandent avec insistance, mais cela ne saurait être que temporaire. On retrouve cette ambivalence chez certains évêques ontariens.

La croissance de la population franco-ontarienne – elle a presque doublé en pourcentage de la population totale entre 1871 et 1911 – jumelée à un véritable exode des Anglo-Ontariens vers les États-Unis, attise les craintes des orangistes. Ces craintes se nourrissent en particulier du militantisme accru des élites franco-ontariennes, qui se manifeste par exemple lors du grand congrès des Canadiens français de l'Ontario tenu en 1910. L'Association des Canadiens français de l'Ontario, créée à cette occasion, revendique des écoles bilingues à tous les niveaux et soutenues par l'État. Le Règlement XVII, adopté en 1912, est la réponse du gouvernement conservateur de James P. Whitney à ces demandes. Il stipule que l'anglais est la seule langue d'enseignement dans les écoles primaires, à l'exception des deux premières années. Passé ce niveau, le français, qui peut faire l'objet d'enseignement, ne peut plus servir de langue d'enseignement. L'évêque Michael Francis Fallon, de London, et bien d'autres ecclésiastiques, appuient le Règlement XVII en raison, disent-ils, des risques que le système d'éducation bilingue fait courir aux écoles catholiques séparées.

Il s'ensuit une crise d'une rare intensité qui, pendant quinze ans, va empoisonner les relations non seulement entre francophones et anglophones, mais entre les catholiques canadiens-français et leurs coreligionnaires d'origine irlandaise. Tout le Canada français, inquiet de voir disparaître un de ses avant-postes, se porte à la défense des Franco-Ontariens. À noter toutefois que le Règlement XVII ne fait pas disparaître l'enseignement en français, car les Franco-Ontariens maintiennent, sans l'aide de l'État, des écoles catholiques séparées. En 1927, le gouvernement ontarien, de guerre lasse, amende son Règlement XVII et autorise l'enseignement en français dans les écoles publiques et séparées à la condition que l'enseignement de l'anglais soit convenable.

En Nouvelle-Angleterre, comme au Canada anglais, les écoles qu'autorisent les gouvernements sont aux antipodes de ce que préconisaient les penseurs de la survivance, qui y voient une des raisons majeures de l'anglicisation de leurs compatriotes. Aux yeux de plusieurs, cela semble masquer le fait que la plus grande menace à l'intégrité des paroisses et de leurs institutions vient de leurs rangs.

Les « ennemis » du dedans

Pour les Canadiens français qui arrivent de la province de Québec ou qui ne l'ont quittée que depuis peu d'années, la paroisse nationale ou française procure une grande sécurité émotive. Ignorant l'anglais, ils apprécient que le français soit la langue unique à l'église et dans les loisirs paroissiaux, et prédominante à l'école. Que les curés canadiens-français s'opposent à tout changement susceptible de mettre en danger la survie du français ne les heurte nullement. C'est différent pour ceux qui ont choisi de s'installer à demeure aux États-Unis, en Ontario et dans les provinces occidentales du Canada, et dont le nombre, proportionnellement, ne cesse de croître au sein de leurs communautés. Ces gens approuvent volontiers les changements que connaît l'institution paroissiale ; ils les souhaitent même. C'est qu'ils voient dans la paroisse, non pas une forteresse, mais le lieu d'adaptation par excellence à leur nouveau milieu de vie. Pour eux, la connaissance de l'anglais apparaît rapidement comme une nécessité vitale.

Dès le début du XX^e siècle, les élites constatent avec inquiétude que parmi les Canadiens français qui sont nés ou ont vécu plusieurs années hors du Québec, l'usage de la langue française décline sensiblement. En Nouvelle-Angleterre et dans les zones urbaines de l'Ontario, il est fréquent de voir dans les paroisses nationales des jeunes converser entre eux en anglais. Les parents y voient d'ailleurs peu à redire. Certains, que l'ignorance de l'anglais a gênés au début de leur séjour en terre « étrangère », veulent éviter les mêmes difficultés à leurs enfants. Ayant pour la plupart renoncé à retourner au Québec, ils souhaitent leur permettre de profiter au maximum de la nouvelle

vie qu'ils ont choisie; ils croient que le meilleur moyen d'y arriver est de s'intégrer progressivement à la société d'accueil et non de s'en isoler. Ces parents, tout en étant fiers de leur langue et de leurs traditions, insistent donc pour que les écoles préparent mieux les jeunes à leur nouvelle vie et qu'à cette fin, elles fassent une part plus grande à l'anglais. Progressivement, le bilinguisme devient la norme pour leurs enfants.

Là où les Canadiens français sont peu nombreux et sont installés depuis longtemps, comme dans les paroisses mixtes ou bilingues, le statut de la langue française est plus précaire. Beaucoup de jeunes répugnent à parler français, même à la maison. Dans ces foyers, l'anglais devient la langue d'usage et le français est relégué au statut de langue seconde. La «secondarisation» de la langue française n'est souvent qu'une étape transitoire vers

l'unilinguisme anglais. Il n'est donc pas étonnant que, dans ces paroisses, les parents ne s'offusquent pas que l'on n'enseigne que l'anglais à leurs enfants. Durant les années 1920, c'est la situation qui prévaut dans les États du Vermont et du Connecticut. Dans l'Ouest canadien, les Canadiens français qui sont passés par les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, qui ont vécu isolés ou dans les paroisses mixtes, s'anglicisent rapidement. En Ontario, dans le comté d'Essex, la situation est tout aussi sombre. Isolé, victime de l'influence délétère du milieu anglo-saxon et des mariages mixtes, le groupe canadien-français le plus ancien de la province s'assimile à pas de géant. Sommes-nous, demandera le sénateur Gustave Lacasse en 1937, l'avant-garde de bataillons héroïques ou les derniers grognards d'une armée vaincue (Lacasse, 1938: 440)? À vrai dire, il n'y a que dans les zones

rurales de l'Ontario où l'avenir du français semble moins menacé. «Les relations primaires ou même secondaires avec les membres d'une autre ethnie ou d'une autre religion, écrit Roger Bernard, [y] sont pratiquement inexistantes, et les possibilités d'assimilation et d'intégration à la majorité anglaise de l'Ontario sont minces» (Bernard, 1996: 41).

Pour les élites clérico-nationalistes, ces choix de leurs compatriotes sont lourds de sens. En sapant les assises du réseau institutionnel centré sur la paroisse et l'école françaises, ils mettent en danger la survie du fait français dans leurs communautés et compromettent la réalisation de la mission que semble leur avoir dévolue la Providence. Mais elles ne peuvent rien y faire.

.....

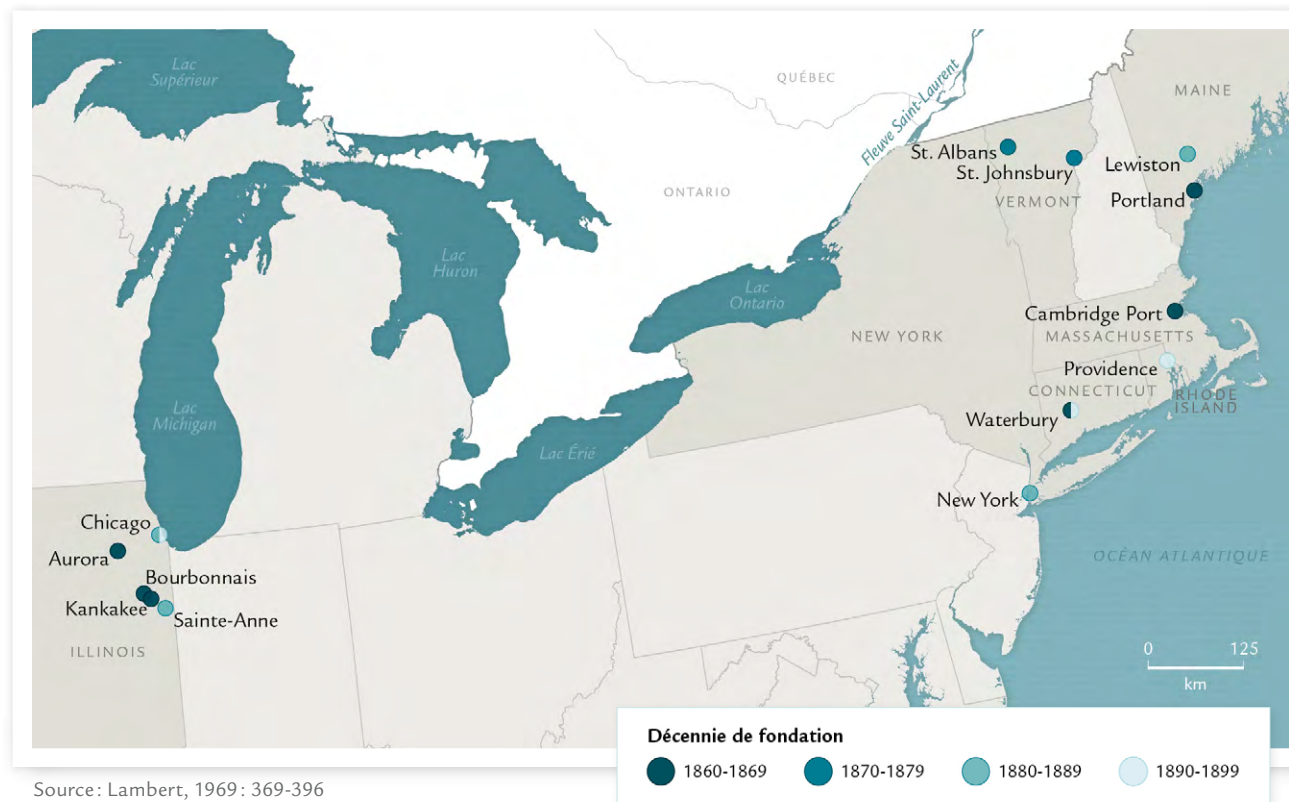
Après 1930, les volontés assimilatrices de l'épiscopat et des gouvernements ne représentent plus une menace réelle, mais on assiste pourtant aux progrès inexorables de l'anglicisation. Dans les premières années, le bilinguisme est la règle, mais les deux langues n'en sont pas pour autant sur un pied d'égalité. Aux États-Unis, le français, qui est la langue maternelle de la majorité, devient progressivement dans les faits une langue seconde et l'anglais, la langue première. Après la guerre, l'anglais s'imposera de plus en plus comme langue unique chez les jeunes. L'impact sur les institutions est majeur. «La paroisse peut être encore "nationale" et "franco-américaine" de nom, mais pas du tout de langue [...]. À de très rares exceptions près, la paroisse n'est plus pour les Franco-Américains un bastion de vie française» (Théroux, 1976). Au Canada français hors Québec, notamment en Ontario, la situation est moins dramatique ou, en tous les cas, elle évolue plus lentement. Très tôt cependant, les migrations internes de la population franco-ontarienne que l'on observe depuis la fin de la crise des années 1930 et que l'on attribue à l'industrialisation et à l'urbanisation, inquiètent. Comme le démontre Roger Bernard, les Franco-Ontariens, dont un grand nombre étaient majoritaires dans les villages ruraux, deviennent minoritaires en gagnant les villes (Bernard, 1996: 50). À moyen terme, l'impact sur l'anglicisation des jeunes et sur le réseau institutionnel est alors susceptible d'être tout aussi dramatique qu'en Franco-Américanie.



ÉCOLE ST-JOSEPH [GAUCHE] ET COUVENT [DROITE], BIDDEFORD (MAINE), 1932
Archives des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec

La Congrégation Notre-Dame aux États-Unis

Par Marc St-Hilaire



Source : Lambert, 1969 : 369-396

Fondée par Marguerite Bourgeoys à Montréal au milieu du XVII^e siècle, la communauté religieuse enseignante de la Congrégation Notre-Dame essaime par la suite dans la vallée du Saint-Laurent, implantant dix-neuf établissements avant 1840. Les religieuses établissent une première école hors Québec en 1841 à Kingston, nouvelle capitale du Canada-Uni. Elles inaugurent ainsi une tradition de desserte des catholiques de langue anglaise presque autant que de langue française. Aux États-Unis, hormis une fondation tardive à New York, les quinze établissements fondés entre 1860 et 1900 se partagent entre le Midwest et la Nouvelle-Angleterre.

Élèves de la distinguée
« finishing school »
St. Albans au Vermont.



VILLA BARLOW, ST. ALBANS (VERMONT), 1896
Archives de la congrégation Notre-Dame de Montréal



LA MUTUALITÉ D'ASSURANCE À L'ÈRE DES MIGRATIONS CANADIENNES-FRANÇAISES

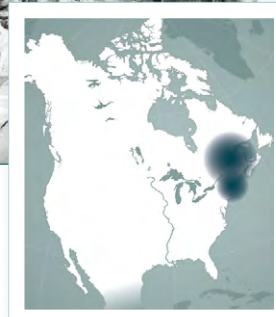
Par Yvan Rousseau

« LE 25 DU COURANT, IL ME FUT DONNÉ DE CONTEMPLER UN BIEN TRISTE SPECTACLE. [...] ILS ÉTAIENT AU NOMBRE DE 400, RECRUTÉS DANS TROIS OU QUATRE PAROISSES. [...] C'ÉTAIT DES EXILÉS QUI DISAIENT ADIEU À LA PATRIE, QUELQUES-UNS POUR TOUJOURS, D'AUTRES POUR UN AN OU DEUX. OÙ ALLAIENT-ILS ? GAGNER QUELQUES PIASTRES AUX ÉTATS-UNIS. PAUVRES JEUNES GENS ME DIS-JE, [...] AUX ÉTATS-UNIS, ILS VONT ÉPUISER LEUR JEUNESSE ET LEUR SANTÉ AU SERVICE D'UN PEUPLE ÉTRANGER ET CE POUR QUELQUES "DOLLARS"... »

Un spectateur, Pierreville, 25 avril 1866
« Émigration », *Le Journal des Trois-Rivières* (4 mai 1866)

« ELLE [LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS] MET EN RAPPORT DIRECT LES CANADIENS FRANÇAIS DU CANADA AVEC LEURS FRÈRES, LES CANADIENS FRANÇAIS DES ÉTATS-UNIS ET RAVIVE AINSI LES SOUVENIRS ET LES SENTIMENTS PATRIOTIQUES. NOS FRÈRES DU CANADA AIDENT NOS MALADES, SOUTIENNENT NOS VEUVES ET NOS ORPHELINS... ET LES MALADES, LES VEUVES ET LES ORPHELINS DU CANADA SONT AIDÉS PAR LEURS FRÈRES DES ÉTATS-UNIS... TOUCHANT SPECTACLE !!! »

J. Ed. Perreault, prêtre, Worcester, Massachusetts, 1^{er} janvier 1900
L'Artisan, vol. 1, n° 1 (janvier 1900)



Entre la désolation de l'observateur du milieu du XIX^e siècle, assistant sans moyens au départ de ses compatriotes vers les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, et le curé célébrant bien plus tard la nouvelle solidarité engendrée par la mutualité d'assurance entre franco-catholiques américains et canadiens, il existe un monde de différences. L'un constate le déracinement; l'autre se réjouit d'une diaspora désormais unifiée par les institutions d'entraide économique. On trouve ici réunis les destins croisés de communautés issues d'un peuple minoritaire poussé à se disperser en Amérique du Nord par la nécessité économique, mais se dotant dans un même mouvement de leviers financiers pour assurer sa survie culturelle. L'histoire de la mutualité d'assurance permet de lire un moment décisif de l'évolution de la francophonie nord-américaine.

De l'entraide populaire à la fraternité d'assurance-vie

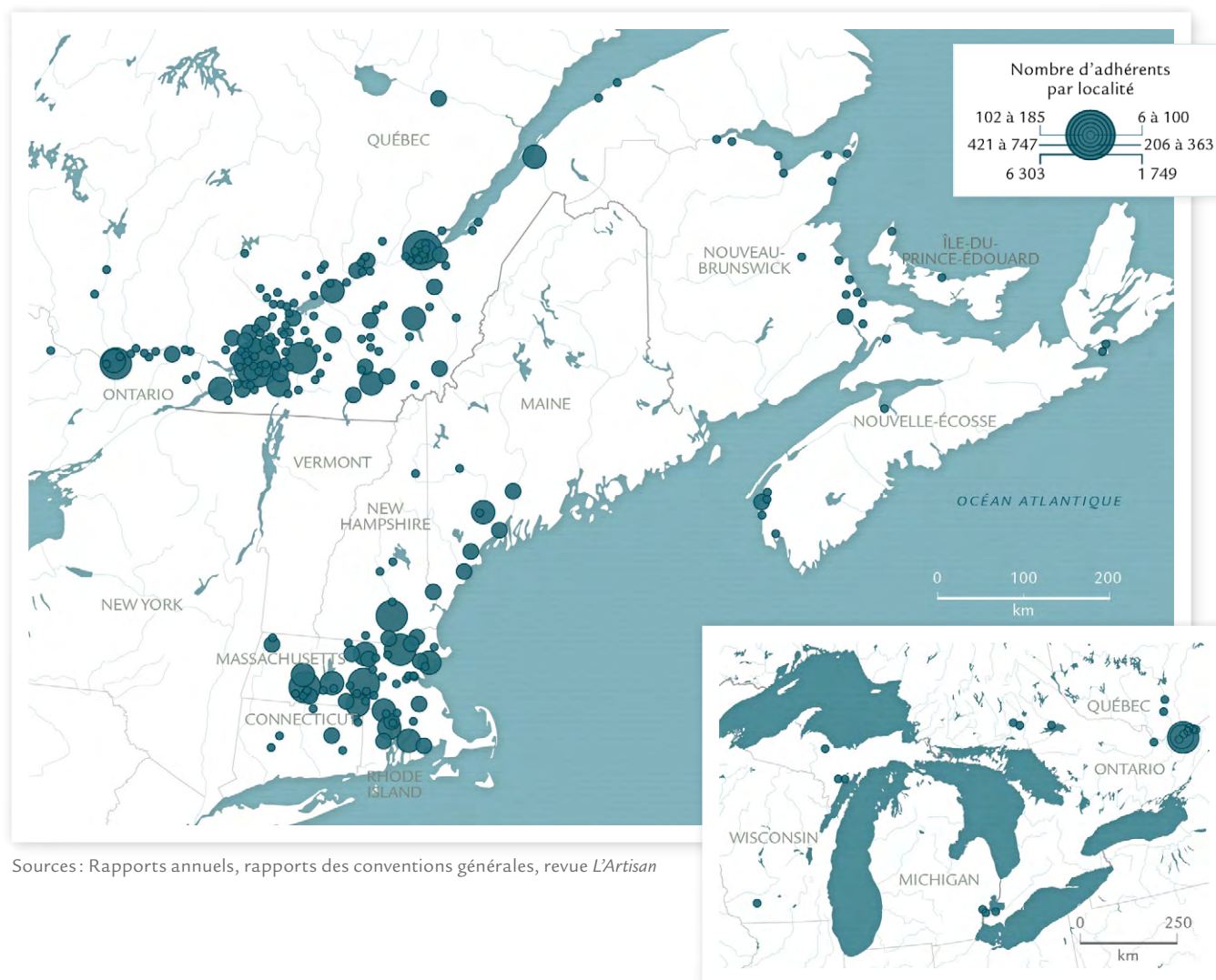
Avec les grandes migrations et l'essor des villes industrielles, les organisations de secours mutuels se multiplient rapidement au XIX^e siècle en Amérique du Nord. Leur dessein est de substituer à la charité des institutions destinées à

cultiver le sens de la prévoyance parmi les classes populaires et à les responsabiliser à l'égard de leur condition. Grâce aux cotisations, elles versent à leurs membres des indemnités en cas de maladie ou d'accident, offrent de petites sommes pour défrayer les coûts des funérailles et assistent les veuves et leurs enfants. Cette protection sociale par l'entraide collective prend appui sur des associations locales dont les ramifications s'étendent aux solidarités de métiers, aux appartenances ethniques et aux confessions religieuses. Elles sont par ailleurs le siège d'une vie sociale intense, dont les manifestations rituelles (initiations, commémorations religieuses et patriotiques, costumes de cérémonie, etc.), l'égalitarisme et l'attachement démocratique en constituent d'importantes marques distinctives (Petitclerc, 2007).

À l'approche du XX^e siècle, ces sociétés de secours mutuel connaissent des difficultés et le mouvement mutualiste se réorganise sous l'égide de grandes sociétés fraternelles. Comme leurs devancières, ces dernières offrent généralement une protection contre la maladie et recrutent leurs adhérents en misant sur les solidarités professionnelles, nationales et religieuses.

En revanche, elles introduisent des modifications majeures, dont l'obligation pour leurs membres de souscrire à une assurance-vie et la canalisation d'une partie de leurs souscriptions dans des réserves financières. D'autres changements non moins importants sont apportés dans la mutualité d'assurance : 1) le recrutement à grande échelle ; 2) la coordination centrale des unités locales des membres (par l'organisation de loges, de cercles ou de succursales) ; 3) la modulation des cotisations en fonction de l'âge et de risques professionnels.

De nombreuses mutuelles canadiennes-françaises vont essaimer ou se réorganiser en sociétés à succursales de part et d'autre de la frontière canado-américaine dans le dernier quart du XIX^e siècle. Parmi les plus influentes figurent l'Union Saint-Joseph du Canada (Ottawa, 1864), les Artisans canadiens-français (Montréal, 1876), l'Alliance nationale (1892), l'Association canado-américaine (Manchester, 1896) et l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique (Woonsocket, 1899). Toutes ces sociétés recherchent l'éventuel assuré et rivalisent d'ingéniosité pour l'attirer dans leurs rangs. Elles misent sur une offre de services à bon mar-



ché, font miroiter l'avantage d'une participation démocratique des assurés au développement de l'association et confèrent une finalité nationale à leurs activités économiques. Aux valeurs promues par l'Ordre des Odd Fellows, The Maccabees ou Royal Arcanum, par exemple, elles opposent celles des mutualistes catholiques de langue française.

Par leur nombre, l'étendue de leurs organisations et les moyens dont ils disposent, les mutualistes en viennent à former l'un des mouvements sociaux les plus puissants de l'Amérique du Nord de l'entre-deux-guerres.

Conquérir l'Amérique francophone

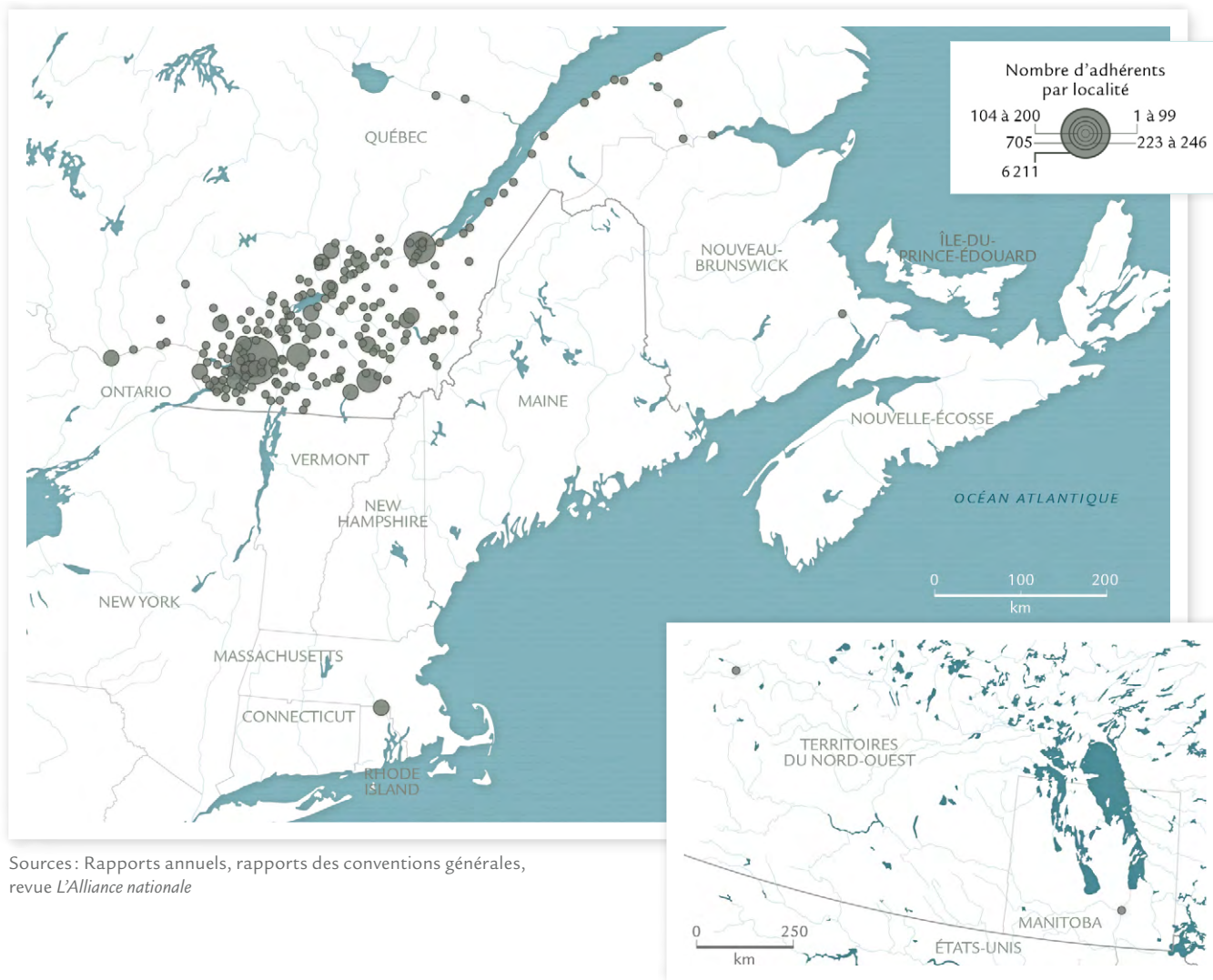
Deux sociétés basées à Montréal, la Société des artisans canadiens-français et l'Alliance nationale, agissent comme porte-étendards de la mutualité franco-catholique dans

ce vaste mouvement. La première est fondée en 1876 sous le nom de Société des Artisans canadiens-français de la cité de Montréal par un groupe de petits entrepreneurs et d'ouvriers de métiers souhaitant ouvrir les rangs de leur association à « toutes les professions commerciales, industrielles et manuelles, réputées non insalubres » (Société des artisans canadiens-français de la cité de Montréal, 1877). L'Alliance nationale, pour sa part, est créée en 1892 par une centaine de Montréalais, recrutés pour l'essentiel parmi les hommes d'affaires, les membres des professions libérales et des représentants éminents du monde politique francophone (Desaulniers, 2002). Toutes deux s'adressent aux collectivités francophones, à qui elles offrent une assurance-vie assortie d'une protection contre la maladie. Au cours des années 1890, la forte

concurrence sur le marché montréalais et les percées effectuées au Québec par les mutuelles états-uniennes et ontariennes amènent les dirigeants des deux associations, avec l'appui de l'Église catholique, à envisager une expansion au delà de Montréal, puis du Québec.

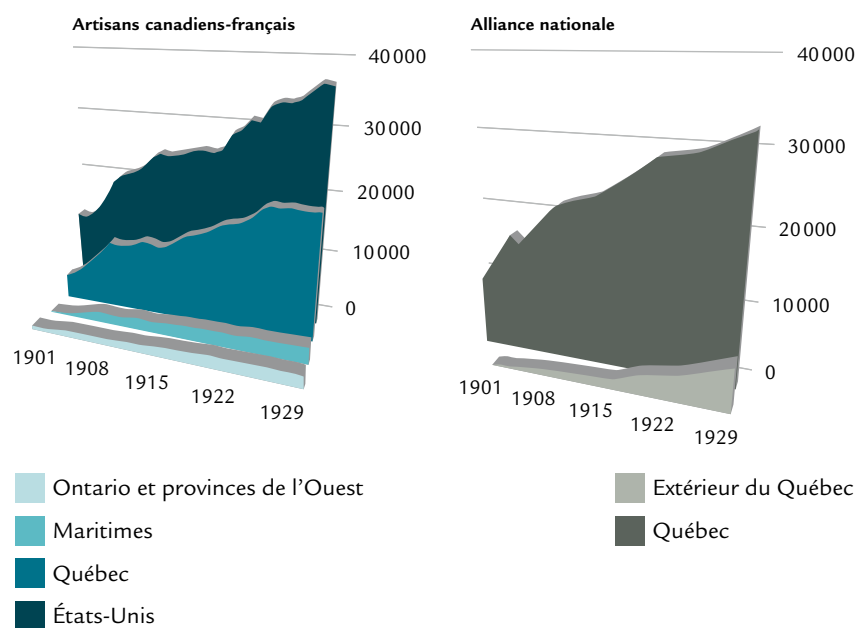
Les Artisans s'y aventurent les premiers en mettant sur pied des succursales à Lévis et à Québec, puis dans les petites villes industrielles du sud-ouest du Québec. Suivent des percées vers les centres francophones de l'extérieur du Québec : d'abord Ottawa en 1894 et, trois ans plus tard, une dizaine de succursales franco-américaines. Elles se multiplient rapidement par la suite. L'Alliance nationale préconise elle aussi la mise en place d'un système de succursales à base paroissiale semblable à celui des Artisans. Dès les lendemains de sa

RÉPARTITION DES MEMBRES DE L'ALLIANCE NATIONALE, 1906



Sources: Rapports annuels, rapports des conventions générales, revue *L'Alliance nationale*

MEMBRES DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS ET DE L'ALLIANCE NATIONALE, 1901-1930 (nombre d'adhérents par grandes régions)



Sources: Rapports annuels, rapports des conventions générales, revues *L'Artisan* et *L'Alliance Nationale*

fondation, des « cercles » sont organisés dans les centres industriels québécois, puis bientôt dans les campagnes. Son engagement auprès des francophones du Canada et des États du nord-est des États-Unis sera toutefois plus laborieux, malgré des efforts et une volonté réitérés.

L'analyse comparative de la répartition spatiale des effectifs des deux fraternelles en 1906 fournit des indications précieuses sur les spécificités de chacune. À l'époque, le nombre de succursales des Artisans se chiffre à 295, tandis que l'Alliance en compte 282. La première présente d'abord un caractère urbain très affirmé, résultat de ses efforts pour desservir les populations de cols bleus des zones les plus industrialisées. Trois grandes aires de recrutement se dessinent à l'examen de la carte : Montréal, Québec et la côte est des États-Unis.

Remarquons par ailleurs la présence d'une quarantaine de succursales desservant les communautés francophones des Maritimes et de l'Ontario. En comparaison, l'Alliance nationale apparaît comme la plus « québécoise » des deux mutuelles. Les ramifications de son organisation à l'extérieur du Québec ne comptent en effet que pour bien peu en 1906, et il faut attendre une quinzaine d'années avant qu'elle ne parvienne à effectuer une percée significative à ce chapitre (10 % de membres hors Québec en 1921 ; 16 % en 1930). En comparaison, les succursales hors Québec fournissent 60 % des membres des Artisans, une proportion qui se maintient jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Plus « québécoise », l'Alliance apparaît également comme la plus « montréalaise » des deux sociétés : elle recrute en effet 40 % de ses adhérents à Montréal, tandis que les Artisans ne le font que dans une proportion de 20 %. La carte permet également de visualiser les efforts déployés par l'Alliance pour s'implanter dans les milieux ruraux, un peu comme si la présence de sa concurrente dans les zones industrielles la repoussait vers les campagnes. La croissance des Artisans et de l'Alliance sera impressionnante pendant le premier tiers du XX^e siècle. En peu de temps, en effet, elles acquièrent la stature de véritables institutions nationales. En 1930, année de leur apogée, les deux organisations réunies s'appuient sur un réseau de 1 320 succursales et bureaux de perception (700 pour les Artisans,

620 pour l'Alliance) et regroupent près de 100 000 membres (respectivement 60 et 40 milliers de membres adultes). Quelque 400 d'entre elles desservent les populations franco-catholiques de l'extérieur du Québec, dont plus de la moitié en Nouvelle-Angleterre.

Ces succursales sont le siège d'une vie de relation intense à l'échelle des paroisses. Elles sont en effet de toutes les activités commémoratives (religieuses ou patriotiques), délèguent leurs porte-étendards aux cérémonies funéraires, animent des comités de visites aux malades, initient les recrues, etc. Toute cette sociabilité locale, à laquelle les revues des deux mutuelles font largement écho, sert à cimenter la cohésion du groupe, à entretenir le sentiment patriotique canadien-français et, bien sûr, à stimuler l'ardeur des troupes dans le recrutement de nouveaux membres.

La lente extinction des succursales

Pourtant, à l'aube des années 1920, les dirigeants des instances centrales des deux mutuelles commencent à se plaindre des succursales locales, évoquant régulièrement leur apathie, leurs coûts de fonctionnement, le manque de zèle des membres dans le recrutement et les fraudes dans l'allocation des bénéfices en maladie. De nouvelles unités territoriales de gestion, appelées secteurs ou districts, sont progressivement introduites et, au cours des années 1940, on revoit de fond en comble l'organisation en succursales. La plus affairiste des deux mutuelles, l'Alliance nationale, devient en 1948

une compagnie d'assurance-vie et ses cercles locaux, qu'elle a déjà remplacés pour la plupart par des « bureaux », sont relayés par des agences d'assurance. Si les Artisans maintiennent leur filiation juridique au secours mutuel, l'arrivée d'une nouvelle génération de gestionnaires à la direction de la mutuelle pendant la Seconde Guerre mondiale se traduit par des réformes internes non moins importantes. Dans les deux sociétés, la transition sera majeure (Rousseau *et al.*, 2003).

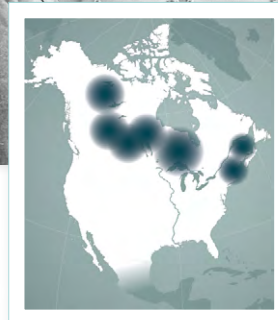
L'abandon des succursales locales tient à des facteurs multiples, parmi lesquels figurent en tête de liste le désengagement des mutuelles à l'égard de la protection contre la maladie (Emery et Emery, 1999 ; Rousseau, 2004b ; Petitclerc et Rousseau, 2005), ainsi que la professionnalisation du recrutement, devenu l'affaire d'« organisateurs », de « recruteurs » et de « propagandistes » de métier. Ils seront bientôt remplacés par des agents d'assurances.

Le tournant plus affairiste amorcé par les grandes sociétés fraternelles pendant l'entre-deux-guerres porte le coup de grâce au projet d'unir la francophonie nord-américaine formulé par les promoteurs de la mutualité d'assurance canadienne-française vers la fin du XIX^e siècle. La présence de ces mutuelles à l'extérieur du Québec chute en effet dramatiquement entre 1930 et 1960 : de 16 à 8 % des affaires dans le cas de l'Alliance nationale ; de 60 à 16 % dans celui des Artisans.



LES CONFLITS ECCLÉSIASTIQUES, 1860-1930

Par Roberto Perin et Matteo Sanfilippo



DE 1860 À 1930, L'ESSOR DE LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE EST PONCTUÉ PAR DES CONFLITS ECCLÉSIASTIQUES DONT L'ENJEU POUR LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE FRANÇAISE HORS QUÉBEC EST LE CONTRÔLE DES PAROISSES ET DES DIOCÈSES. CET OBJECTIF SE HEURTE À L'OPPOSITION D'AUTRES GROUPES ET AUX DIVISIONS INTERNES À CHAQUE COMMUNAUTÉ¹.

Le contexte au Canada

Solidement implantée depuis deux siècles et demi à la suite de la colonisation française et très majoritairement canadienne-française sur le plan démographique, l'Église catholique est un foyer important de conflit ethnique à partir de la Confédération. En effet, la minorité catholique d'origine irlandaise, dont les effectifs augmentent à cause du mouvement migratoire qu'aggrave la famine en Irlande dans les années 1840, exploite ses références linguistiques et politiques avec la Grande-Bretagne pour exiger un droit de préséance au sein de l'institution ecclésiastique. En 1910, lors du Congrès eucharistique de Montréal, le cardinal Francis Alphonsus Bourne, archevêque de Westminster, exprime les ambitions de ce groupe lorsqu'il proclame que l'avenir du catholicisme nord-américain est indissociable de la langue anglaise. Un laïc, Henri Bourassa, le conteste, en avançant la thèse de la langue gardienne de la foi et en évoquant les efforts héroïques que les francophones continuent à déployer pour la conversion du continent. Ces visions contrastées alimentent des affrontements qui éclateront autour de questions comme le statut de certains diocèses, les nominations épiscopales, le caractère ethnique de certaines institutions d'enseignement et de certaines communautés religieuses, et enfin l'intégration culturelle des immigrants allophones. Ces litiges

ont en général lieu entre ecclésiastiques, mais parfois des laïcs, malgré un attachement profond envers leur foi et leur Église, s'insurgent contre la hiérarchie ecclésiastique.

Dans toutes les régions du Canada, les changements démographiques ont un effet sur la composition ethnoculturelle. Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, le nombre d'Acadiens et de Canadiens français augmente sensiblement entre 1871 et 1931 : leur proportion dans la population catholique passe ainsi de la moitié aux trois quarts dans le premier cas, de 27 % à 36 % dans le second cas. À l'opposé, les Prairies connaissent un déclin relatif des francophones et une croissance impressionnante des immigrants allophones. En 1881, les francophones représentent 81 % des catholiques du Manitoba et 66 % de ceux des Territoires du Nord-Ouest. Cinquante ans plus tard, ils ne composent plus que 23 % de la population catholique du Manitoba et 19 % en Saskatchewan et en Alberta. En 1931, les immigrants d'origine européenne constituent les deux tiers des catholiques du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi que 56 % de ceux de l'Alberta. Au Manitoba et en Saskatchewan, les catholiques de langue française demeurent cependant deux fois plus nombreux que leurs coreligionnaires d'origine britannique, alors qu'ils ne les dépassent que légèrement en Alberta.

Ottawa et l'Ontario

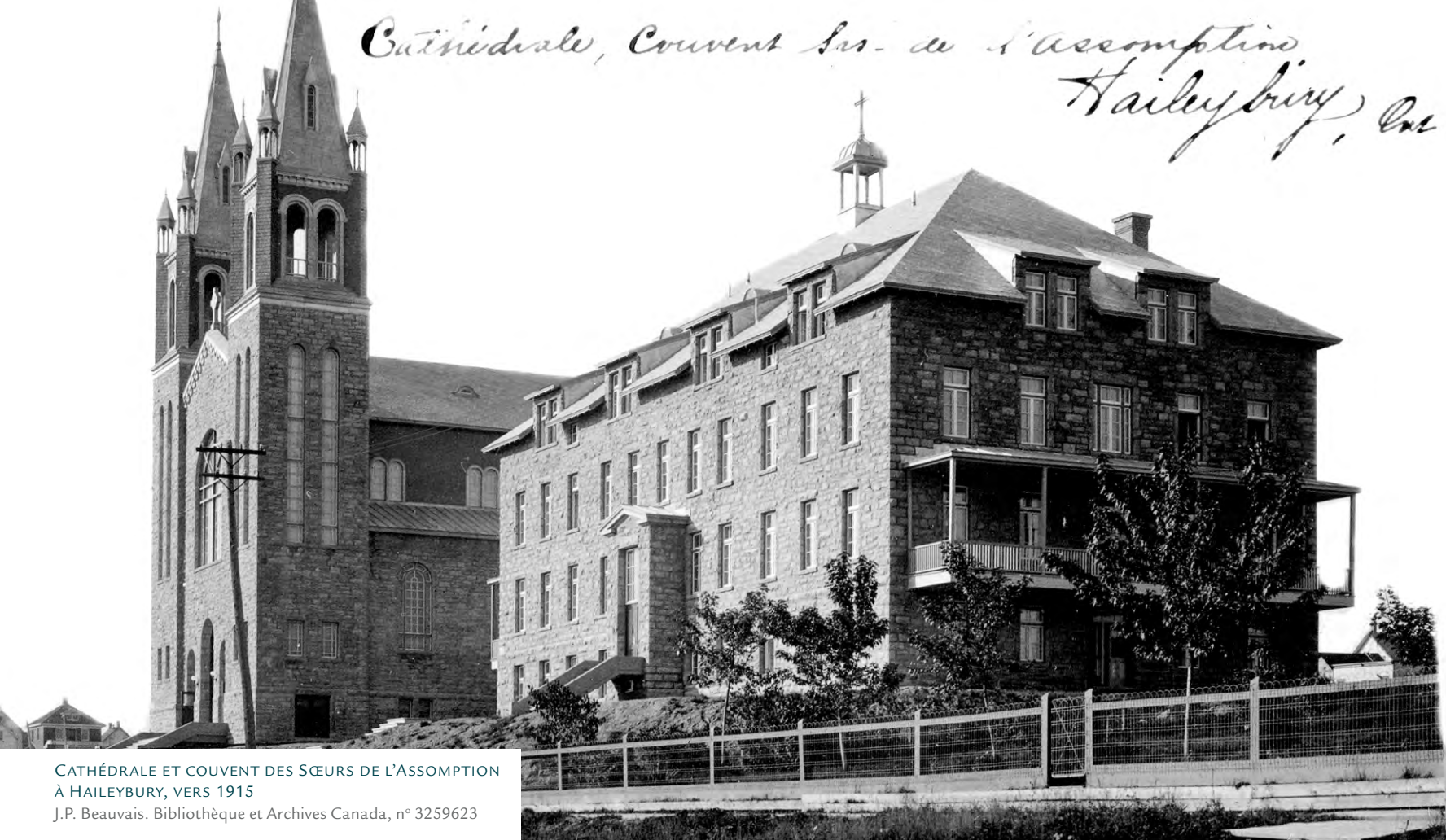
Le premier conflit éclate dans l'est ontarien où les Canadiens français sont en constante progression grâce à un flux migratoire soutenu en provenance du Québec. En 1870 naît la province ecclésiastique de Toronto et ses évêques, d'origine irlandaise, réclament l'inclusion du diocèse d'Ottawa : sa situation géographique et le statut de capitale nationale de la ville nécessitent son rattachement à l'Église anglophone plus apte, selon eux, à transiger avec l'élite politique anglo-protestante. De leur côté, les évêques d'Ottawa, Bruno Guigues (1848-1874) et Joseph-Thomas Duhamel (1874-1909), avec l'appui de leurs homologues québécois, défendent le caractère spécifique du diocèse, lié à son territoire, qui chevauche la frontière québéco-ontarienne, et à sa population mixte, dont l'élément canadien-français est depuis 1871 majoritaire, même dans la partie ontarienne. Leurs vues semblent prévaloir puisque sont érigés, en 1882, le vicariat apostolique de Pontiac (diocèse de Pembroke à partir de 1898) qui enjambe également la frontière provinciale et, en 1886, la province ecclésiastique d'Ottawa, à laquelle est rattaché le vicariat.

Pour endiguer ce qu'ils perçoivent comme un prolongement du Québec en terre ontarienne, les évêques anglophones réussissent, en 1889, à créer une deuxième province ecclésiastique avec siège à Kingston.

▲ HENRI BOURASSA VERS 1900 [DÉTAIL]
Library of Congress, Prints and Photographs
Division, LC-B2-1211-10

▲ JOSEPH THOMAS DUHAMEL,
(ARCHEVÊQUE D'OTTAWA), 1909 [DÉTAIL]
William James Topley. Bibliothèque
et Archives Canada, PA-027444

*Cathédrale, Couvent Ss. de l'Assomption
Haileybury, Ont.*



CATHÉDRALE ET COUVENT DES SŒURS DE L'ASSOMPTION
À HAILEYBURY, VERS 1915

J.P. Beauvais. Bibliothèque et Archives Canada, n° 3259623

Ce « rempart » englobe, entre autres, les diocèses d'Alexandria (1890) et de Sault-Sainte-Marie (1904), confiés à des titulaires de langue maternelle anglaise, quoique leurs fidèles soient majoritairement canadiens-français. L'archevêque Duhamel, qui a besoin d'un deuxième évêque suffragant pour convoquer des conciles, veut adjoindre le diocèse de Sault-Sainte-Marie à sa province ecclésiastique. De leur côté, en 1897, les évêques anglophones proposent vainement d'atténuer l'exiguïté et la précarité financière du diocèse d'Alexandria en lui annexant les comtés de Prescott et de Russell, ce qui limiterait la partie ontarienne de l'archevêché d'Ottawa au seul comté de Carleton. Quoi qu'il en soit, le Saint-Siège renforce le caractère particulier de la province ecclésiastique d'Ottawa. En 1908 et 1920 respectivement, deux nouveaux vicariats, ceux de Témiscamingue (diocèse de Haileybury à partir de 1915) et d'Ontario-Nord, avec siège à Hearst, viendront s'y ajouter. Les francophones de la province ecclésiastique d'Ottawa, constituée

presque entièrement de paroisses mixtes, auront ainsi accès à des pasteurs de langue maternelle française et à des écoles où l'enseignement se fait en français. Au décès de l'archevêque Duhamel et de l'évêque Élie-Anicet Latulippe de Haileybury (1908-1922), des voix s'élèvent à nouveau pour demander la division de leurs diocèses afin que les provinces ecclésiastiques et civiles puissent coïncider.

Les évêques anglophones qui se retrouvent à la tête de diocèses à majorité francophone se montrent plutôt méfiants à l'endroit de ces fidèles, non pas à cause de l'origine de ces derniers, mais des institutions qu'ils cherchent à implanter partout où ils s'établissent. Les évêques préfèrent, quand ils peuvent les trouver, des prêtres bilingues de langue maternelle anglaise, alors que les fidèles exigent des pasteurs parlant *leur* langue. Pour les premiers, l'école doit avant tout favoriser la connaissance de l'anglais dans le but de hâter l'intégration à la société ontarienne. Pour les seconds, elle doit fournir

aux élèves des bases dans la langue et la religion de leurs ancêtres. La petite bourgeoisie francophone, pour qui les communautés canadiennes-françaises sont d'exactes répliques de la culture québécoise d'origine, alimente le climat de tension en dénonçant les évêques assimilateurs.

Crises scolaires et Règlement XVII

Jusqu'au tournant du XX^e siècle, ces disputes intéressent surtout l'épiscopat. Toutefois, les crises scolaires qui secouent le Manitoba de 1890 à 1916 et l'Ontario de 1912 à 1927 aggravent les hostilités ethnoculturelles, qui s'étendent alors au clergé et aux laïcs. Ottawa est la scène d'un affrontement prolongé. Des diocésains anglophones contestent la place qu'occupent les francophones au sein des institutions catholiques, notamment à la tête de l'archevêché. Ils se sentent soutenus lorsque, en 1911, pour la première fois, un ecclésiastique de langue maternelle anglaise (en dépit de son patronyme français, Charles Hugh Gauthier) est nommé archevêque. Quant à l'univer-

sité, fondée, selon eux, uniquement pour les desservir, ils en contestent l'enseignement bilingue, réintroduit en 1901 après une interruption d'un quart de siècle. Ils veulent remplacer par des religieux de langue maternelle anglaise les oblats de Marie Immaculée, la congrégation d'origine française dont dépend l'institution, leur reprochant une connaissance insuffisante de l'anglais. Cette critique, relayée par des catholiques anglophones à travers le pays, cause des tensions ethnoculturelles au sein des communautés religieuses, la plupart étant des fondations françaises ou canadiennes-françaises. Plusieurs connaîtront des scissions linguistiques au début du XX^e siècle. C'est le cas des rédemptoristes (1912), des jésuites et des sœurs de la Charité (1924), des sœurs grises de la Croix d'Ottawa et des oblats (1926).

Le Conseil scolaire catholique, que les Canadiens français dominant à partir de 1906, constitue un autre terrain de conflit à Ottawa. À la suite de son refus d'appliquer le Règlement XVII imposant l'anglais comme seule langue d'enseignement après la troisième année, le Conseil se voit retirer sa subvention provinciale en 1913. Des anglophones qui approuvent cette politique cherchent alors à favoriser la création d'un seul conseil catholique, de langue anglaise. Dans le but d'enlever au Conseil existant toute légitimité, ils suivent avec succès une double stratégie qui consiste à faire appel aux tribunaux afin de le neutraliser et à amener l'électorat anglophone à boycotter les élections scolaires. Même si le Conseil réussit à survivre, on accepte une scission linguistique de facto du conseil scolaire catholique, chaque section s'occupant de l'administration interne et de la gestion de ses écoles, afin de rétablir la paix entre les communautés linguistiques.

Dans le Sud-Ouest ontarien, où la croissance relative des Canadiens français est moins importante, c'est le diocèse de London qui est le foyer de discorde. À Windsor, des paroissiens, mécontents de l'absence du français à l'église et à l'école, semblent satisfaits lorsque, en 1899, des prêtres bilingues sont nommés. Toutefois, la nomination à la tête du diocèse de l'évêque

autoritaire Michael-Francis Fallon (1909-1931), un ardent promoteur du Règlement XVII, ravive la tension. Celui-ci perçoit l'épiscopat et le clergé québécois comme étant à l'origine du nationalisme canadien-français qui, en 1898, aurait provoqué son départ du poste de vice-recteur à l'université d'Ottawa, entraînant un exil de dix ans aux États-Unis. Son grand objectif est donc de rompre l'influence du Québec sur la formation du clergé et le recrutement de prêtres et de communautés féminines desservant les centres canadiens-français du diocèse. Il établit son propre séminaire et remplace par une communauté locale les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, responsables de la formation des enseignants des écoles bilingues.

Ces politiques causent un malaise profond parmi le clergé et les laïcs. Fallon accuse une portion non négligeable de ses prêtres francophones d'obstruction systématique et les persécute publiquement. Ceux-ci en appellent au Saint-Siège au moment où l'épiscopat québécois réclame ou bien qu'un diocèse détaché de celui de London soit érigé à Windsor ou bien que l'évêque soit muté. Fallon reste en place, repoussant la demande de démission que formulent à son endroit les autorités romaines. Par ailleurs, les paroissiens de Ford City, une banlieue de Windsor, s'activent en 1917 pour lutter contre la nomination d'un curé canadien-français qui lui est fidèle. Une émeute a lieu lorsque la police tente de dégager le presbytère qu'ils occupent. Par la suite, alors que certains écervelés complotent d'assassiner l'évêque, la majorité boycotte l'église paroissiale. Même si ces incidents n'ont pas de suite, ils portent un rude coup à l'image des Canadiens français dociles et soumis au clergé!

Les Prairies

L'arrivée massive, avant la Première Guerre mondiale, d'immigrants anglophones et allophones dans les Prairies fragilise le monopole des charges épiscopales, que détiennent depuis plus de soixante ans les oblats de Marie Immaculée. La crise s'amorce dans l'archevêché de Saint-Boniface, l'église-mère de ces vastes contrées, à la suite de l'adoption de la

loi manitobaine des écoles en 1890. Ses dispositions frappent de plein fouet les anglo-catholiques qui, étant minoritaires dans les centres urbains, se retrouvent à la merci d'une majorité protestante intransigeante. Les francophones, qui forment des communautés rurales homogènes, arrivent à mieux préserver le caractère confessionnel de leurs écoles. Pressés de résoudre leurs griefs, des porte-parole anglophones jugent que les archevêques Alexandre-Antonin Taché (1853-1894) et Adélard Langevin (1895-1915), tous deux originaires du Québec, se montrent peu attentifs à leur situation et complètement incapables de transiger avec les autorités politiques. Ils réclament donc un archevêque de langue maternelle anglaise, ainsi qu'une paroisse à Winnipeg à leur usage exclusif.

La présence significative d'immigrants catholiques ukrainiens, polonais et allemands met à rude épreuve la capacité des oblats à desservir ces groupes dans leurs langues respectives. Convaincu que la thèse de la langue gardienne de la foi s'applique autant à ceux-ci qu'aux francophones et soucieux de favoriser la création d'une Prairie multiculturelle qui mettrait en échec le projet d'homogénéisation culturelle des anglo-protestants, l'archevêque Langevin recrute des oblats multilingues d'Europe et encourage l'établissement de journaux catholiques en diverses langues. De plus, il convainc les autorités du Manitoba et de la Saskatchewan de mettre sur pied une école dans chaque province pour la formation de maîtres habilités à enseigner en anglais et dans leur langue maternelle (dispositions de l'accord Laurier-Greenway, 1896). L'archevêque et ses suffragants font aussi appel à des communautés religieuses ayant déjà œuvré parmi les immigrants d'Europe centrale et ils multiplient la création de paroisses linguistiques distinctes.

Cette stratégie se bute toutefois à un problème de taille. En vertu d'une décision romaine interdisant l'immigration de prêtres mariés de rite ruthène, les Ukrainiens du Canada se trouvent pratiquement dépourvus d'assistance spirituelle. Exploitant les sentiments de fierté nationale de leurs compatriotes, certains porte-parole

laïcs accusent l'épiscopat francophone de chauvinisme. Cette critique rejoint celle qu'expriment les évêques anglophones de l'Ontario selon lesquels la hiérarchie oblate est incapable de faciliter l'intégration des immigrants à la culture canadienne-anglaise. En 1908 est créée à cette fin à Toronto la Catholic Church Extension Society, dirigée par un prêtre impérialiste et assimilateur et boycottée, voire combattue, par l'ensemble de la hiérarchie francophone. Ironie d'une convergence de vue entre les champions de l'anglicisation et ceux du maintien de la culture d'origine!

Convaincue par ces critiques, Rome casse le monopole oblat des sièges épiscopaux et divise la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Edmonton devient siège métropolitain en 1912 et est dirigé par un anglophone à partir de 1920. En 1913, le nouveau diocèse de Calgary, où la présence des francophones est minime, est le premier à être confié à un évêque de langue maternelle anglaise. À la suite de la mort de Langevin, l'archevêché de Saint-Boniface est scindé pour créer ceux de Winnipeg et de Régina. Le premier a un titulaire anglophone dès son établissement et le second après 1930, au moment où l'on érige un diocèse de langue française à Gravelbourg. Ainsi, malgré l'opposition farouche et tenace des francophones, les principales villes des Prairies ont des évêques de langue maternelle anglaise à partir de 1930. Pour leur part, les laïcs francophones connaissent des limitations, plus ou moins importantes selon la province de résidence, à l'enseignement de la religion et surtout à l'usage du français comme langue d'enseignement.

L'Acadie

Dans les provinces maritimes, le mouvement de renaissance culturelle à la suite des émeutes de Caraquet en 1875 encourage les Acadiens à revendiquer leurs droits. Toutefois, les diocèses de la région sont entre les mains d'évêques d'origine écossaise ou irlandaise, méfiants envers l'« exclusivisme ethnique ». Même s'ils encouragent la venue de communautés religieuses québécoises et françaises, ils se montrent indifférents, sinon carrément hostiles,

aux structures créées par et pour les Acadiens en matière de pastorale ou d'éducation, ce qu'illustre le sort des collèges Saint-Joseph à Memramcook et Saint-Louis dans le comté de Kent. Le premier devient principalement anglophone, tandis que le second, faute d'appui financier et moral, doit fermer ses portes moins de dix ans après sa fondation. Plus tard, l'évêque de Saint-Jean repoussera la requête des Acadiens de Moncton (qui constituent les deux tiers des catholiques de la ville) en faveur d'une paroisse et d'une école francophones. Il faudra attendre la nomination d'un évêque acadien pour que la question soit résolue.

À l'occasion des congrès nationaux acadiens se tenant entre 1881 et 1907, et au cours desquels le clergé joue un rôle de premier plan, la nomination d'un compatriote comme évêque est réclamée. La lutte s'intensifie dans les années 1890 et surtout après 1902, le Saint-Siège ayant nommé des coadjuteurs de langue maternelle anglaise dans les deux diocèses néo-brunswickois. La cérémonie de consécration épiscopale est qualifiée de « funérailles du peuple acadien ». Une intense campagne de lobbying auprès du Saint-Siège se solde par un premier succès en 1912 : Édouard-Alfred Le Blanc, un Acadien, est nommé évêque de Saint-Jean. Le diocèse de Chatham, avec son écrasante majorité acadienne, doit attendre jusqu'en 1920 avant d'avoir un titulaire francophone. En général, le clergé de langue anglaise s'oppose farouchement à ces nominations.

Le contexte aux États-Unis

Si les États-Unis connaissent sensiblement les mêmes conflits ecclésiastiques, les immigrants provenant du Québec sont beaucoup moins nombreux et sont concentrés géographiquement : selon le géographe Ralph Vicero, 327 000 Canadiens français gagnent la Nouvelle-Angleterre de 1860 à 1900. De 37 420 qu'ils étaient en 1860, ils passent à 573 000 en 1900. Ils vivent surtout dans le sud de la région, mais n'abandonneront pas certains centres du Vermont et du Maine. Ce mouvement se poursuit jusqu'à la crise de 1929. Vers la fin de la Première Guerre mondiale, on

compte environ 700 000 immigrants canadiens-français, et 743 000 dix ans plus tard. Après la guerre, l'augmentation démographique est cependant davantage liée au taux de natalité.

Entre 1860 et 1930 (et surtout après 1900), une bonne partie des immigrants s'assimile, mais la concentration dans des Petits Canadas favorise le maintien d'une culture américanisée distincte, l'appartenance à l'Église catholique et les liens avec les régions de départ n'empêchant pas une identification croissante avec la nouvelle patrie. Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, les immigrants demandent aux évêques catholiques des États-Unis que des paroisses soient confiées à des prêtres canadiens-français. Le nombre de paroisses canadiennes-françaises augmente ainsi progressivement. Francine Roy et Yves Roby dénombrent 16 nouvelles paroisses dans les années 1860, 39 dans les années 1870, 51 dans les années 1880, 31 dans les années 1890, 40 dans les années 1900. Après 1910, ce nombre décroît : il n'y a que 7 paroisses dans la décennie 1910 et 14 dans celle qui suit.

Canadiens français ou Franco-Américains?

Dans l'ensemble, les évêques états-unien se montrent plutôt ouverts aux requêtes des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, mais à partir des années 1880 certains prélats d'origine irlandaise s'opposent à une tendance qui leur semble ralentir ou empêcher l'assimilation des immigrants. S'ensuivent plusieurs conflits, surtout dans le Massachusetts et le Connecticut. Dans les années 1890, cette situation pousse plusieurs prélats du Québec à intervenir. En 1892, Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, présente au Saint-Siège un *Mémoire sur la situation des Canadiens-Français aux États-Unis* (Paris, Librairie de l'Œuvre Saint-Paul, 1892), dans lequel il demande la protection du pape Léon XIII pour ses compatriotes émigrés en Nouvelle-Angleterre. Racine explique aux autorités vaticanes que dans les diocèses de cette région états-unienne un violent conflit oppose les immigrants à leurs nouveaux évêques, parce que ceux-ci, d'origine irlandaise pour la plupart, sont



La cathédrale St. Michael est l'une des plus anciennes églises de Toronto. Construite entre 1845 et 1848 à l'initiative de Michael Power – un prêtre ordonné à Laprairie dans le Canada-Est – et dirigée par la suite par Armand-François-Marie de Charbonnel, un prêtre français, elle fut essentiellement financée par des immigrants irlandais.

◀ ST. MICHAEL, CATHÉDRALE CATHOLIQUE ROMAINE, TORONTO, VERS 1890
Archives de l'Ontario, F 1125-1-0-0-81

mal disposés à l'égard des fidèles qui désirent conserver à tout prix leur langue et leurs traditions. Il rappelle que la barrière linguistique et l'attachement aux traditions empêchent les Canadiens français de tomber dans le piège du protestantisme ou de l'indifférence religieuse. Il invite le Vatican à autoriser les Canadiens français des États-Unis à être desservis par un clergé de langue française et, si possible, d'origine canadienne.

Jusqu'en 1892, la haute hiérarchie romaine méconnaît l'antagonisme dont parle Racine, même si la Congrégation de la Propagande a déjà souligné la nécessité de créer des paroisses nationales dans les diocèses américains et a reçu des signaux d'alarme provenant du Québec et de la Nouvelle-Angleterre au sujet des manœuvres de l'épiscopat d'origine irlandaise, tant aux États-Unis qu'au Canada. De 1880 à 1888, les Canadiens français de Fall River et Central Falls (diocèse de Providence, Rhode Island) et de Ware (diocèse de Springfield, Massachusetts) ont

présenté plusieurs dossiers à la Propagande, mais celle-ci a décidé de ne pas intervenir, en faisant exception pour Fall River, où les immigrants québécois avaient obtenu l'appui de leurs anciens évêques, dont Racine et Louis-Zéphirin Moreau, ordinaire du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Au milieu des années 1890, les pressions venant du Québec se font plus fortes. En 1894, Louis-Nazaire Bégin, archevêque coadjuteur de Québec, demande confidentiellement à Francesco Satolli, premier délégué apostolique aux États-Unis, que le nouvel ordinaire du diocèse de Portland parle français, en soulignant que les Canadiens français constituent la majorité des catholiques du diocèse. Parallèlement, plusieurs communautés canadiennes-françaises écrivent directement à Rome ou à la Délégation apostolique de Washington sans plus passer par les évêques du Québec. Toutefois, ceux-ci n'en continuent pas moins à s'intéresser à leurs « enfants » émigrés au Sud. En 1904, les archevêques de Québec, Montréal et Ottawa

écrivent ainsi à Diomede Falconio, anciennement délégué apostolique à Ottawa avant d'être transféré aux États-Unis, pour demander son aide face à la menace irlandaise. Quatre ans plus tard, plusieurs évêques du Québec signent un document en faveur des catholiques d'origine franco-canadienne aux États-Unis et ce document est reproduit dans les premières pages des constitutions de l'Association catholique de la jeunesse franco-américaine.

L'ingérence du clergé québécois dans les affaires de l'Église catholique des États-Unis provoque une violente réaction des évêques états-uniens qui, à l'occasion d'un voyage à Rome de l'abbé Jean-Baptiste Proulx en 1896, protestent officiellement auprès de la Propagande et de la Délégation apostolique. Ce voyage est aussi à l'origine de vives réactions au sein du clergé québécois, surtout dans le diocèse de Montréal, lorsqu'il s'avère que cette mission, effectuée officiellement pour défendre les droits des Canadiens français de Danielsonville (Connecticut),

est en réalité une mission secrète pour expliquer au Saint-Siège la position du premier ministre Wilfrid Laurier sur la question scolaire du Manitoba.

Au début de leur protestation, les porte-parole des communautés canadiennes-françaises avaient recherché la médiation du clergé québécois, mais, de façon générale et même si les évêques de la Nouvelle-Angleterre continuent à tenir ce dernier pour responsable, l'agitation chez les Franco-Américains naît spontanément d'un mouvement déjà bien enraciné dans la société états-unienne. D'ailleurs, si la hiérarchie parle toujours de « Canadiens français » ou « French Canadians », ceux qui écrivent aux représentants du Saint-Siège se définissent comme Franco-Américains, n'employant le terme de Canadiens français que pour se différencier des immigrants d'origine acadienne. Déjà en 1894, Jules Graton et J. V. Campeau, deux prêtres d'origine canadienne du diocèse de Springfield, déclarent au délégué apostolique Satolli qu'ils sont « Américains » et qu'ils veulent faire de leurs fidèles de « vrais Américains ».

Les requêtes provenant des Franco-Américains retrouvées dans les archives des représentants du Saint-Siège à Washington se divisent en deux catégories, correspondant à deux périodes chronologiques. Dans un premier temps, les lettres et mémoires à la Délégation apostolique demandent la création de paroisses et d'écoles canadiennes-françaises. Dans un deuxième temps, on réclame la protection du délégué pour les paroisses nationales déjà existantes. Les conflits opposent les fidèles d'origine canadienne-française aux évêques d'origine irlandaise, mais des immigrants d'autres origines sont impliqués également, entre autres des catholiques portugais, italiens et polonais. Les évêques rappellent dans leurs lettres à la Propagande et aux autres dicastères du Vatican que le clergé doit desservir des fidèles de langues et de traditions religieuses souvent très différentes, et qu'on trouve de fortes divisions même parmi les immigrants de langue française. De fait, les immigrants francophones sont partagés en plusieurs groupes, dont les Canadiens français, les Acadiens,

les Français et les Belges. Dans certains cas, comme dans la paroisse de Newton (Massachusetts), les deux premiers groupes se battent pour la même cause, mais dans d'autres, ils affichent des intérêts opposés. Les Français ne semblent pas se mêler des problèmes des autres groupes de langue française et surtout ne s'intéressent pas beaucoup aux questions des paroisses, sauf à New York, où ils gèrent leur église et l'école paroissiale depuis des décennies. Pour leur part, les Belges font bande à part et justifient leur position. Lorsqu'un groupe de Wallons demande un prêtre, ils expliquent que celui-ci ne doit parler ni le français de France, ni celui du Canada, parce qu'ils ne comprennent pas ces accents étranges (Archives de la Congrégation de la Propagande, Rome, Nuova Serie, vol. 362 [1906], f. 563). Il est à noter d'ailleurs que la présence belge au sein du clergé francophone est écrasante, stimulée par la création, en 1857, du Collège américain à Louvain. Dans les treize ans suivant son établissement, cette institution envoie 170 prêtres en Amérique du Nord, dont cinq deviendront évêques de diocèses états-unis. Ils profiteront de cette situation pour attirer d'autres compatriotes sur le continent. En 50 ans, le nombre de prêtres belges passe ainsi à 800, auxquels s'ajoutent quinze prélats. Alors que cette présence ne provoque pas de conflit avec le clergé d'origine irlandaise, elle déclenche des rivalités avec celui d'origine québécoise ou française. Les prêtres québécois se plaignent de n'avoir aucun espoir de devenir évêques, tandis que, en Louisiane, ceux d'origine française se sentent froissés par la pénétration de leurs confrères belges dans les diocèses de l'État. Dans le diocèse de Natchitoches, le différend entre prêtres français et belges prend une telle ampleur que, en 1904, Rome doit y désigner comme évêque Cornelius Van de Ven, un hollandais qui parle français, mais qui n'a rien à voir avec les deux groupes en litige.

Chronologie et localisation des conflits états-uniens

La première phase, celle où l'on revendique la création de paroisses

nationales canadiennes-françaises, est la plus longue et implique toute la Nouvelle-Angleterre. Nous avons déjà cité les requêtes à Rome et à Washington des Canadiens français de Saratoga. Elles sont suivies de celles des immigrants à Albany, à Boston, à Fall River, à Hartford, à Manchester, à New York, à Ogdensburg, à Portland, à Providence et à Springfield. Quelquefois, on demande aussi des écoles et, même lorsque cette demande n'est pas explicite, il est certain que l'enseignement en français est l'un des buts de l'agitation. Les arguments présentés au délégué rappellent ceux invoqués par les évêques Racine et Bégin : « La plupart d'entre nous parlent peu et difficilement l'anglais » écrivent les Canadiens français de Newton dans le diocèse de Boston (Archives secrètes du Vatican, Delegazione negli Stati Uniti, IX, Boston 31, f. 25-27). En d'autres mots : si on ne donne pas aux Canadiens français des prêtres de leur langue, on risque de les perdre au profit de l'apostasie, voire des idées socialistes.

Après 1900, les Canadiens français se battent pour que leurs paroisses ne deviennent pas bilingues ou mixtes : ils affirment qu'on doit y parler exclusivement français et ils veulent que Rome fasse pression en ce sens sur la Délégation apostolique (diocèses de Hartford, Providence, Portland, Springfield). Ils voudraient que leurs églises ne soient pas bâties en périphérie des agglomérations urbaines, parce que l'expérience leur enseigne que les fidèles de langue française fréquentent les paroisses irlandaises si la leur est trop éloignée. L'objectif est de gagner le contrôle des diocèses où ils sont les plus nombreux. Après de longs combats, ils atteignent cet objectif à Portland et à Manchester. Les Irlandais réagissent, cherchant à leur faire obstacle au niveau diocésain et attaquant les prêtres canadiens-français des paroisses mixtes (Ogdensburg, New York). Les associations franco-américaines, qui avaient convaincu la délégation de reconnaître leur œuvre en faveur du Denier de St-Pierre, cherchent à exploiter ce succès dans leur lutte contre les catholiques irlandais.

Dans les années précédant la Première Guerre mondiale, l'aire des

conflits s'étend. Canadiens français et Belges du Midwest réclament ainsi des paroisses nationales. L'enjeu ethnique est très différent lorsque, comme au Michigan, les Canadiens français sont minoritaires, comme le sont d'ailleurs les Irlandais, vis-à-vis d'autres groupes. Des problèmes surgissent aussi en Nouvelle-Angleterre après 1910, la majorité des habitants des Petits Canadas étant alors nés aux États-Unis. Ces Franco-Américains réclament plus d'anglais à l'école,

même paroissiale, et considèrent tout à fait normal le phénomène des mariages exogames ou mixtes sur le plan ethnique. Dans cette conjoncture, le programme d'américanisation que le gouvernement fédéral propose en 1918 va jouer un rôle important. Alors que la plupart des évêques avaient aidé les immigrants à protéger leurs écoles de langue française, la National Catholic Welfare Conference déclare en 1924 que la langue de l'Église catholique est l'anglais. La résistance s'organise

alors autour du journal *La Sentinelle*, fondé le 4 avril 1924. Toutefois, elle n'arrive pas à mobiliser la majorité des Franco-Américains, qui restent modérés, d'autant plus que certains prêtres n'aiment pas l'extrémisme des laïcs liés au mouvement sentinelliste. Les écoles et les paroisses deviennent ainsi à la fois des temples de la survie ethnographique et des lieux d'intégration à la société états-unienne.

.....

Ces conflits ont-ils circonscrit l'espace en dehors duquel le fait français ne pouvait exister en Amérique du Nord ? Ont-ils été la cause du taux élevé d'assimilation chez les minorités francophones à l'extérieur du Québec ? Au Canada, en tout cas, ils ont illustré le rejet de « partenariat biethnique » et biculturel qu'épousait avec ardeur Henri Bourassa. Plus généralement, en Amérique du Nord, les francophones minoritaires qui ont tenté de donner à leur culture une expression publique se sont exposés à l'hostilité, sinon au mépris de la majorité anglophone. Les catholiques anglophones, pour leur part, se sont fait les chantres d'une vision monolithique à l'échelle continentale. En mettant l'accent sur les évêques persécuteurs et sur la trahison des coreligionnaires irlandais, l'historiographie nationaliste n'a pas tenu compte de facteurs essentiels comme l'intégration à l'économie de marché et l'influence déterminante de la culture populaire urbaine, essentiels dans le processus d'insertion des minorités dans leur environnement. En fin de compte, le Saint-Siège s'est peut-être plié à une évidence davantage sociologique que politique, en reconnaissant au catholicisme québécois un visage tout à fait français et en renforçant le caractère francophone de ses zones limitrophes, au Nouveau-Brunswick et dans l'est ontarien, là où cette culture avait le plus de chance de s'épanouir. En dehors de ces zones, à Gravelbourg par exemple, il était certes prêt à faire des aménagements spéciaux, mais ni particuliers aux francophones (puisque le Saint-Siège a érigé un diocèse *nullius* pour les germanophones de Muenster), ni immuables. En fin de compte, Rome a rejeté la thèse de la langue gardienne de la foi : en dehors du foyer de langue française en Amérique, l'anglais est une réalité et une nécessité pour l'Église et pour la société.



FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, MINNEAPOLIS, VERS 1907
G.E. Man. Library of Congress, Prints and Photographs Division,
LC-USZ62-107564



Les années de transition

1920-1960

► **LES FRANCO-TERRENEUVIENS**

Par André Magord

► **UNE ACADIE EN RECOMPOSITION**

Par Étienne Rivard et Stéphane Plourde

► **LES NOUVELLES TENDANCES MIGRATOIRES
DES QUÉBÉCOIS**

par Normand Perron

► **LES PROGRÈS DE LA
POPULATION FRANCO-ONTARIENNE**

Par Fernand Ouellet

► **Population métisse dans l'espace rural
des Prairies, 1941**

Par Étienne Rivard

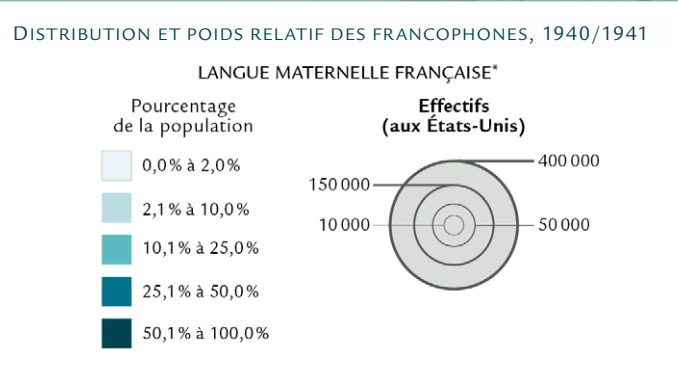
► **LES FRANCOPHONES DU POURTOUR
NORD-OUEST, 1786-2000**

Par Yves Frenette

► **LE CANADA FRANÇAIS À L'ŒUVRE**

Par Marcel Martel





*Données par division de recensement au Canada et par État aux États-Unis
 Conception : Marc St-Hilaire et Philippe Desaulniers
 Source : Base de données IPUMS, 1940 ; Recensement du Canada, 1941

PRÉSENTATION

LES ANNÉES 1920-1960 MARQUENT UNE TRANSITION DANS L'HISTOIRE DE LA FRANCO-PHONIE NORD-AMÉRICAINE, TANT SUR LE PLAN DES RÉGIMES MIGRATOIRES QUE CELUI DES IDENTITÉS. REFLÉTANT EN CELA, UNE FOIS DE PLUS, UNE SITUATION AYANT COURS DANS TOUT L'OCCIDENT, LES GRANDES MIGRATIONS CONTINENTALES ET INTERRÉGIONALES CONNAISSENT LEURS DERNIERS SOUBRESAITS. PENDANT LES ANNÉES 1920, LA NOUVELLE-ANGLETERRE REÇOIT UNE NOUVELLE VAGUE MIGRATOIRE EN PROVENANCE DU QUÉBEC, ALORS QUE L'ÉMIGRATION DE CETTE PROVINCE VERS L'ONTARIO ET L'ÉMIGRATION DES ACADIENS À LA FOIS VERS LA NOUVELLE-ANGLETERRE, LE QUÉBEC ET L'ONTARIO CONTINUENT PENDANT QUATRE DÉCENNIES. MAIS L'AUTOROUTE MIGRATOIRE EST MAINTENANT DEVENUE UN SENTIER.

Ce n'est pas que les populations se sédentarisent : c'est plutôt que leur mobilité s'effectue maintenant, du moins en ce qui a trait au Canada, à l'intérieur des frontières provinciales, en contexte de dépression économique comme en contexte de prospérité. Dans le premier cas, entre 1929 et 1939, Acadiens et Canadiens français d'est en ouest essaient, tant bien que

mal, de défricher dans l'arrière-pays des terres impropres à l'agriculture. Puis le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale amène une reprise économique sans précédent, qui se poursuivra pendant trois décennies et qui s'accompagnera d'une accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation, amorcées un siècle plus tôt. À l'intérieur de chaque province,

l'exode rural s'accroît, alimentant la croissance de Montréal, de Québec, de Moncton, d'Ottawa ou de Saskatoon, ainsi que des villes régionales ou des nouveaux centres urbains nés de l'exploitation des ressources naturelles. Quant aux mouvements interprovinciaux, ce sont en grande partie les écarts économiques qui les expliquent.

EN PAGE DE GAUCHE Le recensement états-unien de 1940 demandant pour la première fois la langue maternelle de toutes les personnes (et non seulement celle des immigrants), il est possible de tracer un premier portrait de la francophonie à l'échelle du continent. L'Amérique compte alors environ 4 800 000 personnes de langue maternelle française, soit 3,5 % de la population continentale. Après des décennies d'échanges migratoires interprovinciaux et internationaux, le Québec regroupe toujours une bonne majorité des francophones avec 57 % des effectifs, l'Acadie et le reste du Canada un peu plus de 13 % et les États-Unis près de 30 %. Là, étant donné la fermeture des frontières à l'immigration lors de la crise des années 1930, les francophones recensés sont pour la quasi-totalité nés sur place ou arrivés avant 1930. Particulièrement nombreux en Nouvelle-Angleterre, ils sont également présents en Louisiane, dans le Midwest et en Californie.

Aux États-Unis, les départs des campagnes sont tout aussi importants et se conjuguent à la désindustrialisation des vieilles régions du Nord-Est et du Midwest au profit des États de l'Ouest et du Sud-Ouest. Il en découle des transferts massifs de population, qui concernent tous les groupes ethnoculturels, y compris les Franco-Américains, pris ici au sens large du terme. Toutefois, la montée en flèche des transferts linguistiques vers l'anglais sème un doute sur le caractère « francophone » des migrations inter-régionales étatsuniennes.

En effet, si le long XIX^e siècle a été celui des migrations, le XX^e siècle a été marqué pour les francophones

nord-américains, à l'exception des Canadiens français du Québec, par la diminution de leur poids relatif et par l'assimilation linguistique, et ce, en dépit d'une institutionnalisation accrue. En fait, les graines d'une mutation identitaire sont semées. Les Canadiens français du Québec sont en voie de devenir des Québécois, ceux de l'Ontario des Franco-Ontariens, et la même provincialisation des identités a cours dans l'Ouest ainsi qu'en Acadie, où s'élargit la brèche entre le bastion francophone néo-brunswickois et les trois autres provinces atlantiques. Quant aux locuteurs francophones des États-Unis, leur américanisation est presque achevée.



DÉPART DE COLONS POUR L'ABITIBI, 1942
Eugène Gagné. Bibliothèque et Archives nationales
du Québec (Québec), E6,S7,SS1,P7242

LES FRANCO-TERRENEUVIENS

Par André Magord

LES ANNÉES 1920 CORRESPONDENT, DANS L'HISTOIRE DES FRANCO-TERRENEUVIENS, À LA STABILISATION DES TROIS COMMUNAUTÉS HISTORIQUES QUI FORMENT LE CŒUR DE CETTE POPULATION : CAP-SAINT-GEORGES, LA GRAND'TERRE ET L'ANSE-À-CANARD. LE PROCESSUS SINGULIER QUI A CONDUIT À LEUR NAISSANCE CONTRIBUE ÉGALEMENT À L'ÉVOLUTION IDENTITAIRE QUI LES ANIME JUSQU'EN 1960.

Les conditions du maintien d'une présence française

La présence française à Terre-Neuve commence dès le tout début du XVI^e siècle (La Morandière, 1962 ; Turgeon, 1986). À cette époque, la religion catholique impose près de cent cinquante jours maigres par an, ce qui fait du marché du poisson une activité très importante : la pêche à la morue sur les Grands Bancs de Terre-Neuve, dite pêche à la morue verte ou pêche errante, prend un rapide essor. Dans les années 1530, avec le remplacement de cette technique par la pêche sédentaire, un grand nombre d'hommes travaille à terre pour le séchage et le salage du poisson. Dès lors, la France et l'Angleterre vont s'affronter pour obtenir le monopole de cette activité lucrative, qui permet en outre la formation de nombreux marins pouvant ensuite être recrutés par les marines militaires. Ce fait est d'importance car en 1713, lors du traité d'Utrecht, la

France, défaite par l'Angleterre, perd Terre-Neuve, mais elle fait en sorte de préserver ses droits de pêche saisonnière et ainsi sa pépinière de marins.

Après 1713, les Français vont donc continuer à utiliser, du printemps à l'automne, les eaux et les plages de la zone nord de l'île. Une activité clandestine se maintient également sur la côte sud, où certaines familles sont demeurées, malgré la disparition du fort militaire de Plaisance (Janzen, 1996). En 1783 (conséquence du traité de Versailles), la zone où les Français gardent leur droit de pêche est déplacée sur la côte ouest, désormais appelée « Côte française ». Au sud, les familles clandestines progressent également vers l'ouest devant la pression des autorités britanniques (Janzen 1987, 2002 ; La Morandière, 1962). Rejointes par quelques Saint-Pierrais ainsi que par des Acadiens en fuite depuis la déportation commencée en 1755, elles sont à la source de micro-

courants de population (Magord, 1995). De cette histoire en marge de l'Histoire officielle naissent plusieurs communautés tout le long de la côte ouest. Toutefois, lorsqu'en 1904 la France abandonne définitivement ses droits de pêche à Terre-Neuve, seules trois communautés, isolées géographiquement sur la péninsule de Port-au-Port, vont perdurer. Une quatrième communauté, La Pointe, existera pendant quelques décennies, puis ses habitants rejoindront l'Anse-à-Canards.

Français en territoire ennemi : les clandestins à Terre-Neuve

L'incongruité du traité d'Utrecht, qui prive les Français de tout droit territorial mais qui leur permet de maintenir une activité économique, est un des éléments qui va engendrer l'installation de communautés francophones en territoire anglais, régulièrement ennemi. Des gardiens sont d'abord



BONNE BAIE (BONNE BAY),
VERS 1930

Archives provinciales de Terre-Neuve
et de Labrador, A 4-116

HOMMES RÉPARANT LEURS
FILETS À CONCHE, 1932

Archives provinciales de Terre-Neuve
et de Labrador, VA 92-319

laissés sur place par les capitaines pour surveiller les installations de pêche pendant l'hiver. Ils sont rejoints par quelques personnes acadiennes et saint-pierraises. Puis une quarantaine de pêcheurs quitteront des bateaux appartenant à la pêche française dans les trois dernières décennies du XIX^e siècle, soit en désertant, soit en négociant avec leur capitaine, pour rejoindre ces familles. Les autorités françaises tenteront plusieurs fois de faire prisonniers quelques-uns de ces déserteurs, dont certains s'étaient engagés à rejoindre la marine royale pour obtenir d'abord une place sur les morutiers, mais si ces persécutions marquent les esprits des locaux, elles ne parviennent pas à les décourager. Les autorités terre-neuviennes, quant à elles, ne se donnent pas les moyens de s'opposer à l'installation permanente illégale des Franco-Terreneuviens. Ces derniers parviennent même à acquérir des terres alors qu'ils refusent toute officialisation de leur statut, soucieux de défendre leur condition autarcique de pionniers. Rappelons à ce sujet qu'avant d'être pêcheurs, ces hommes étaient presque tous des paysans bretons (Sébillot, 1901), participant aux campagnes de pêche pour améliorer leur condition de misère endémique. Ce détail a son importance, car une motivation forte pour ces déserteurs est de pouvoir acquérir des terres, fait inconcevable dans leur milieu d'origine. La plupart de ces hommes fondent des familles en se mariant avec des femmes acadiennes ou, dans quelques cas, saint-pierraises, micmaques ou anglophones. Lorsqu'au début du XX^e siècle les derniers liens avec la France prennent fin, les trois communautés sont démographiquement viables et suffisamment isolées pour maintenir leur spécificité dans une île entièrement anglophone par ailleurs.

Les « Vieux Français » du Nouveau Monde

La nature de la vie communautaire dans les villages va être fortement influencée par la personnalité de ces marins-pêcheurs bretons, surnommés les « Vieux Français ». Marqués par leur passé de clandestins, certains ayant même changé leur nom, ces

patriarches cultivent souvent le secret en ce qui concerne leur vie personnelle en France. Certains échangent secrètement entre eux en parlant breton, langue qu'ils n'apprennent pas à leurs enfants. Ils transmettent par contre un héritage riche en contes, chansons (Thomas, 1983) et talents musicaux (Quigley, 1987), ainsi qu'un goût fort pour l'indépendance, notamment face aux autorités religieuses et aux impôts divers.

La vie est rythmée par les saisons, chacune annonçant son lot d'activités : la pêche, le séchage du poisson, l'agriculture et la cueillette des baies de mai à octobre ; le bûcheronnage, la préparation du matériel de pêche et l'artisanat de novembre à avril. Chaque famille assure son autosuffisance. L'argent est peu présent. Après 1904, les Franco-Terreneuviens troquent, avec des pêcheurs ou marchands de Saint-Pierre, leur morue séchée contre des produits de première nécessité : thé, farine, sucre, alcool, tabac, outils. Les mondes des hommes et des femmes sont souvent séparés. Les hommes pêchent, chassent, cultivent, bûcheronnent et socialisent entre eux dans leurs cabanes de pêche. Les femmes s'occupent de la maison, des enfants, du séchage du poisson, de l'élevage, de la cueillette et de la fabrication d'habits.

La vie culturelle s'anime tout particulièrement en hiver : dans chaque communauté, des conteurs, chanteurs et musiciens animent des veillées. Les répertoires empruntent aux contextes bretons, acadiens et plus largement, celtiques. La virtuosité de ces « divertisseurs » contribue alors à renvoyer au groupe une image valorisante de lui-même. L'un d'entre eux, Émile Benoit, violoniste et conteur, obtient même une réputation nationale à la fin de sa vie.

Une société originale

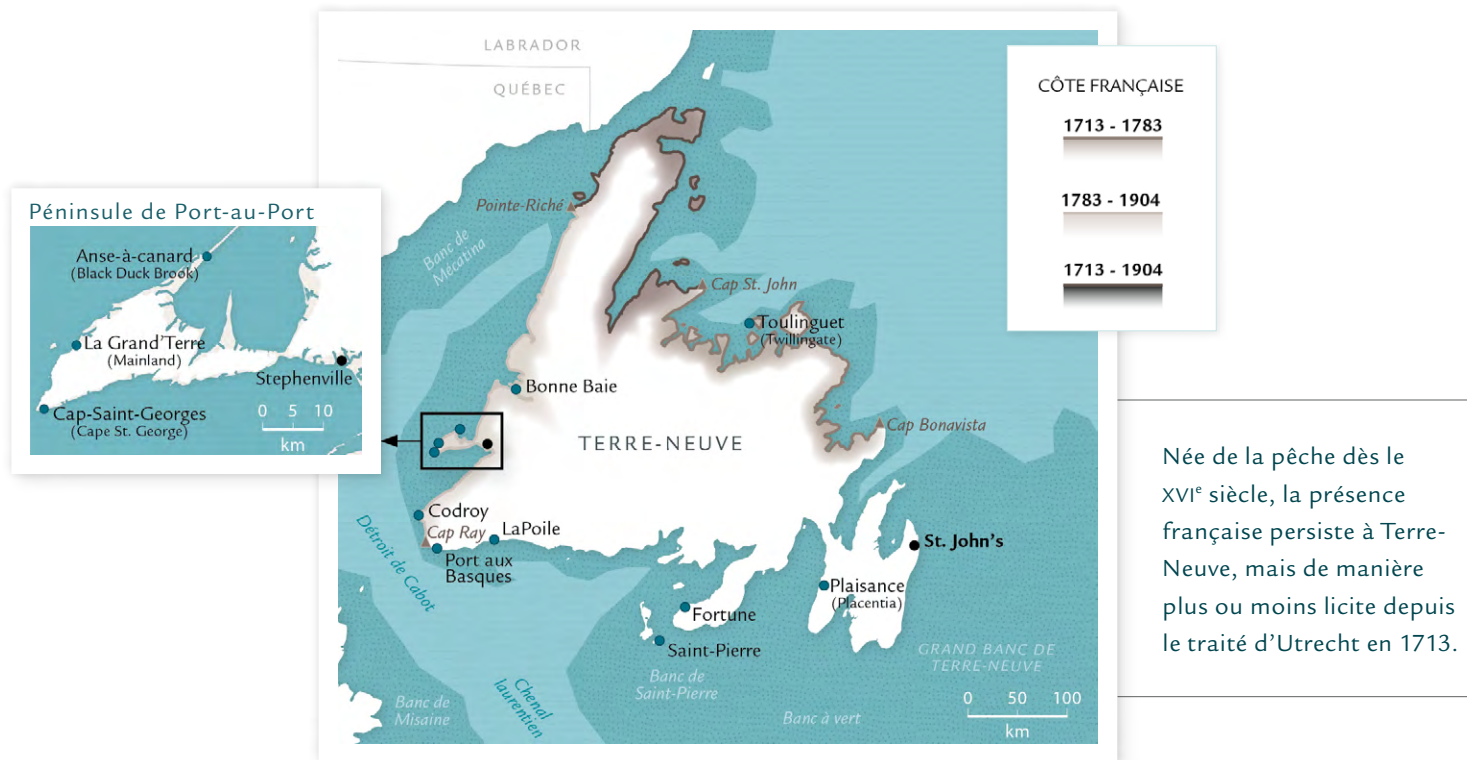
Au sein de la communauté, aucune organisation n'est formalisée. Le respect de la vie privée de chaque famille est une notion forte. Toutefois, un éventail de valeurs oriente la vie en commun. Au besoin, un processus de contrôle social informel vient garantir l'adhésion à ces règles tacites, notamment lors des veillées où le conteur public peut indiquer à une personne,

par le biais indirect de l'humour, que la communauté n'est pas dupe de sa tendance à abuser de l'alcool ou à la paresse, par exemple. Les Franco-Terreneuviens préservent aussi longtemps que possible ce système d'organisation non formalisé. La seule autorité est celle des prêtres, pas toujours bien acceptée par certains patriarches, qui transmettent plutôt leurs valeurs de libres-penseurs.

À partir de 1920, les Franco-Terreneuviens forment donc des communautés bien organisées selon le mode de l'autosuffisance et viables démographiquement. La solidarité vient pallier tout déséquilibre lié aux maladies ou décès accidentels. Les témoignages de ceux qui ont pleinement vécu cette époque font état d'une forte identité collective et d'une vie heureuse, hormis, parfois, la dureté du travail et l'impuissance devant certains problèmes de santé.

L'intrusion de la société moderne

Au début des années 1940, l'implantation d'une base militaire américaine à Stephenville expose les Franco-Terreneuviens à l'influence des relations avec un groupe dominant au mode de vie différent. Les quelques Franco-Terreneuviens qui obtiennent un emploi à la base militaire introduisent au sein des communautés un modèle d'existence qui perturbe fortement la dynamique de vie en autarcie. L'aisance matérielle dont bénéficient les familles de ces employés transforme les objectifs de vie individuelle et, par conséquent, la dynamique communautaire. Chaque élément de la vie communautaire est maintenant évalué comparativement au modèle extérieur, essentiellement matérialiste, de la société moderne (Magord, 1995). En premier lieu, la connaissance de l'anglais devient indispensable pour l'octroi des emplois lucratifs. Certaines familles s'imposent alors l'utilisation de cette langue, convaincues que le français, ultraminoritaire, ne pourra que nuire à leurs enfants. Elles anglicisent ainsi parfois leur nom. Lejeune devient ainsi Young ; Leblanc, White ; Dubois, Woods... Cette tendance à l'anglicisation existait déjà puisque dès les années 1920,



Née de la pêche dès le XVI^e siècle, la présence française persiste à Terre-Neuve, mais de manière plus ou moins licite depuis le traité d'Utrecht en 1713.

l'éducation et la religion, prises en charge par des prêtres anglophones, avaient commencé à ancrer structurellement la langue anglaise dans les communautés. Elle prend rapidement de l'ampleur dans les années 1940.

De plus, lorsqu'en 1949 Terre-Neuve devient la dixième province canadienne, les Franco-Terreneuviens bénéficient tous du système social canadien et ainsi d'un minimum d'argent et d'accès à la consommation. Propulsée par les catalogues puis par la radio et la télévision, la société de consommation entre au cœur des communautés et des foyers, où elle se trouve en concurrence avec la vie sociale et culturelle et la dynamique communautaire. Cette influence pousse les Franco-Terreneuviens à s'identifier au monde extérieur. Une des premières conséquences est une augmentation des mariages exogames, facteur puissant d'assimilation linguistique pour la génération suivante. L'ouverture au monde extérieur expose également les Franco-Terreneuviens à la vision discriminatoire stéréotypée que la population anglophone extérieure aux trois communautés cultive à leur égard. Le surnom de « jacotars », attribué dans ce contexte aux Franco-Terreneuviens, colporte cette perception dévaloris-

sante qui peut se résumer ainsi : les Franco-Terreneuviens sont des bâtards qui acceptent de se marier avec des Micmacs. Ils parlent un anglais et un français bâtards également et ils sont de statut social et économique inférieur. Notons par contre que les familles anglaises qui vivent dans les trois communautés francophones cohabitent sans conflit. Notons aussi qu'après le moratoire de 1992 sur la pêche à la morue, des anglophones de la région, admiratifs du dynamisme des Franco-Terreneuviens face à ce désastre économique, inverseront leur vision au point de souhaiter pouvoir mettre leurs enfants dans les écoles françaises, obtenues dans les années 1980 (Magord, 1994).

Deux modèles contradictoires et paralysants

Les Franco-Terreneuviens se retrouvent ainsi à partir des années 1940 dans une situation complexe où ils ne peuvent intégrer pleinement aucun des deux modèles en présence. Un retour au modèle traditionnel impliquerait un isolement total. Mais personne n'échappe à l'attrait des facilités de la société de consommation. De plus, la disparition des « Vieux Français » prive les communautés d'une partie de

leurs références à la culture d'origine. Maintenir le mode de vie ethnique sur le plan collectif nécessite à ce moment-là un mouvement revendicatif que les Franco-Terreneuviens ne peuvent enclencher pour plusieurs raisons : ils s'exposeraient dès lors au regard et à l'action discriminatoire du groupe dominant, et surtout ils ne maîtrisent pas la pratique collective de l'organisation formelle qu'implique l'action revendicatrice.

L'acceptation totale du modèle dominant n'est pas non plus possible, car les référents culturels et cognitifs ainsi que les valeurs propres restent présents au sein des communautés, dont la dynamique ne peut se calquer d'emblée sur la société dominante, ceci sans compter la part de résistance, voire de visions discriminatoires anti-anglais existant également chez les Franco-Terreneuviens.

La cohabitation de ces modèles de référence contradictoires au sein des villages neutralise la vie communautaire et frappe la dynamique collective d'anomie sociale et culturelle. Un chercheur anglophone se rendant sur place en 1954 décrètera face à cette situation qu'il n'existe plus ni langue ni culture française sur la péninsule de Port-au-Port (Stoker, 1954).

De l'assimilation à la persistance identitaire

S'il est vrai que, sur la scène publique, la langue et la culture franco-terreneuviennes ne s'expriment plus, surtout en présence d'un membre du groupe dominant, différents phénomènes se mettent en place au sein des trois villages. La population semble dès lors s'orienter entre trois types de positionnement identitaire (Magord, 1995).

Le premier sous-groupe, le plus proche d'une situation d'assimilation, ne cherche pas à résister au modèle du groupe dominant. Il s'agit souvent de familles issues de mariages mixtes qui utilisent essentiellement la langue anglaise. Elles participent peu à la vie communautaire. Elles ne s'intègrent pas non plus au groupe dominant, qui continue de les percevoir comme des « jacotars », parlant l'anglais avec un accent. Ces familles se retrouvent isolées, en rupture avec les deux communautés de référence.

Le second sous-groupe est constitué des familles qui ont décidé de maintenir leur identité ethnique. Ces unités familiales, situées en général aux extrémités des villages longeant la côte, s'organisent en véritables enclaves ethniques où le mode de vie spécifique peut être maintenu, tout en échappant à la dévalorisation du modèle dominant. La culture ethnique passe ainsi de la sphère communautaire à la sphère privée (Thomas, 1983). La langue, les référents culturels, les valeurs trouvent ainsi un nouvel espace légitime, restreint mais suffisamment fonctionnel, pour garantir un sentiment d'appartenance et la continuité de ce mode d'existence. Ces personnes acceptent la dimension matérielle et une partie de la culture de la société dominante, mais pour elles « avoir le goût du français » préserve leur orientation de vie propre. Au sein de ces cellules ethniques, la jeune génération trouve une base identitaire forte. Elle échappe à l'anomie sociale et culturelle, et elle maintient une cohérence à son évolution tout en se trouvant moins vulnérable à la discrimination.

Le troisième sous-groupe compte les autres familles qui ne se positionnent pas. Elles ne renient pas leur identité ethnique, mais elles ne participent pas non plus au processus social en place dans les enclaves ethniques. Perçues comme francophones par les anglophones et comme en voie d'assimilation

par les membres des cellules ethniques, ces personnes se retrouvent marginalisées. En l'absence de dynamiques sociales et culturelles, neutralisées sur un plan communautaire par l'anomie, elles n'ont pas de possibilité de faire l'expérience d'une appartenance vécue.

Une illustration de l'ethnicité nord-américaine

À ce stade, l'exemple des Franco-Terreneuviens est très évocateur du phénomène de l'ethnicité nord-américaine. L'avènement de l'économie libérale et de la société de consommation tendait à laisser croire que toutes les autres formes de références ou d'existence étaient caduques. Le mouvement de renaissance ethnique a ainsi été fortement décrié, y compris pendant longtemps par les scientifiques. L'étude du microcosme franco-terreneuvien montre avec précision la réalité du processus humain par rapport aux idéologies et aux stratégies politiques. Face aux bouleversements identitaires que suscite le modèle de la société de consommation, imposé jusque dans les foyers par les médias, les membres des groupes ethniques peuvent capituler et sembler légitimer les dires des tenants de la thèse assimilationniste. Ils peuvent aussi résister et valider ainsi le mouvement de renaissance ethnique propre au Canada et aux États-Unis dans les années 1970.

Fréquentée depuis le XVII^e siècle par les pêcheurs français et faisant partie de la première « côte française », l'île de Toulinguet (du nom d'îlets au large de Brest) voit son nom déformé en Twillingate avec l'établissement de pêcheurs anglophones à partir du XVIII^e siècle.



.....

L'exemple des Terre-Neuviens démontre clairement que si une part de la culture est portée sur le plan symbolique et idéologique, le lien entretenu avec les référents demeure partie intégrante de la façon d'être, de penser et de parler. Il est le garant du sens de cohérence nécessaire à la formulation de postulats existentiels indispensables à toute dynamique collective. Ce phénomène se vérifie à partir des années 1960 quand les jeunes adultes qui ont grandi dans les enclaves ethniques vont organiser le redéveloppement de la vie culturelle et sociale franco-terreneuvienne au sein de leur communauté et provoquer un véritable mouvement de renaissance ethnique (Magord, 1995, 2002).

UNE ACADIE EN RECOMPOSITION

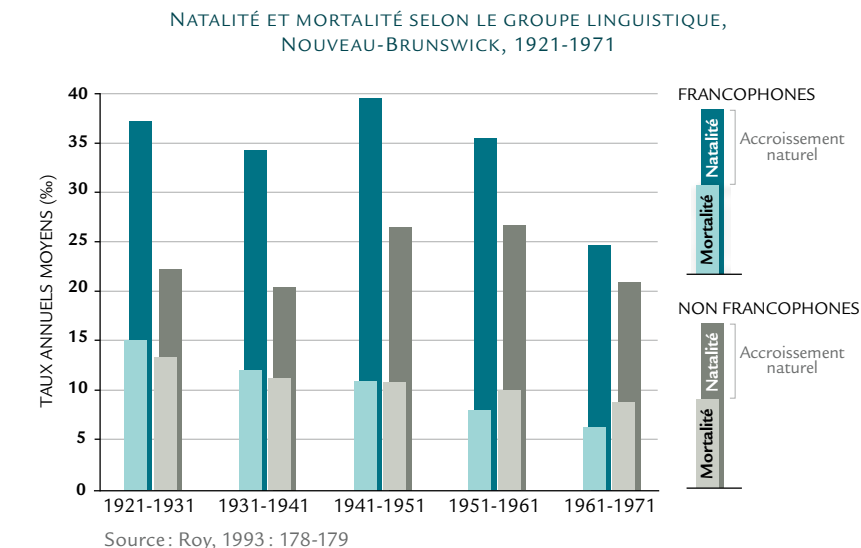
Par Étienne Rivard et Stéphane Plourde



LE PORTRAIT DE LA FRANCOPHONIE ACADIENNE SE DIVERSIFIE ENTRE 1920 ET 1960, SOUS L'EFFET DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET MIGRATOIRES ET DE L'URBANISATION. DES TROIS PROVINCES MARITIMES, SEUL LE NOUVEAU-BRUNSWICK SEMBLE FINALEMENT EN MESURE DE RÉSISTER AUX PRESSIONS ASSIMILATRICES QUI SE FONT SENTIR DANS LA RÉGION.

Portrait démographique d'ensemble

Les chiffres du recensement permettent d'éclairer l'évolution du poids relatif de la population de langue maternelle française entre 1941 et 1961 (cette variable n'est pas disponible en 1921). C'est ainsi que le Nouveau-Brunswick apparaît de plus en plus comme le principal foyer acadien et francophone, avec 35 % de personnes de langue maternelle française en 1961 (la moyenne canadienne est alors à 28 %). On assiste sur la même période à des reculs en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, respectivement de 7 à 5 % et de 11 à 8 %. Cette hausse au Nouveau-Brunswick survient alors que le taux de natalité des francophones se rapproche progressivement de celui des anglophones. La part de la province dans l'espace régional francophone augmente donc entre 1941 et 1961 : alors que les trois quarts des francophones des provinces maritimes vivent au Nouveau-Brunswick en 1941, cette proportion est de près de 82 % vingt ans plus tard. C'est la place qu'occupe la Nouvelle-Écosse dans l'ensemble régional qui accuse



le plus important recul au cours de la période, passant de 20 % en 1941 à 15 % en 1961.

La situation démographique des Acadiens hors du Nouveau-Brunswick apparaît cependant moins dramatique lorsqu'on l'aborde à une échelle plus fine. Quoique les francophones de la Nouvelle-Écosse comptent pour peu à l'échelle de la province en 1941, 71 % d'entre eux se concentrent dans deux

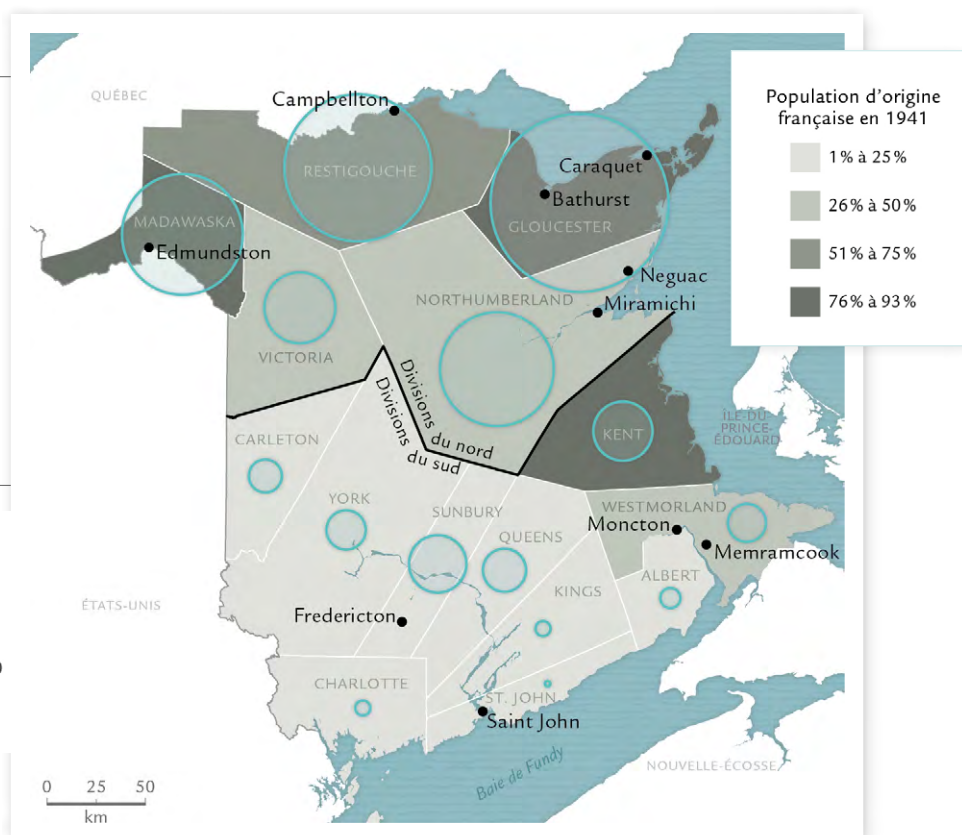
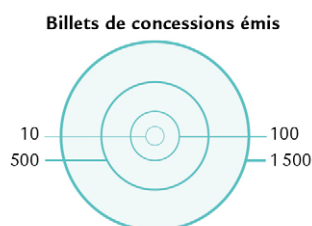
La natalité acadienne surclassant largement celle du reste de la population néo-brunswickoise, l'accroissement naturel francophone fait plus que doubler celui des non-francophones jusqu'aux années 1940. Cet écart s'estompe dans les trois décennies qui suivent.



PANORAMA DE SAINT-JOSEPH DE MEMRAMCOOK (N.-B.), 1924
Voyage du *Devoir* en Acadie, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Québec), P547,S1,SS1,SS5,D63

▲ HOMMES SUR LE QUAI PÊCHANT DES HOMARDS AU FILET ET LES DÉPOSANT DANS UNE CAISSE, BOUCTOUCHE, 1955
Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, P93-KE-62

En 1931, le comté de Gloucester, en majeure partie constitué de la péninsule acadienne, concentre le tiers de ces billets de concession. Les francophones représentent 62 % des habitants du diocèse de Chatham, qui inclut les cinq comtés du Nord (Victoria, Northumberland, Madawaska, Restigouche et Gloucester) ainsi que la portion du comté de Kent au nord de la rivière Richibouctou.



Source: Cyr, 1996: 107,111

régions spécifiques: d'une part, dans l'extrême nord-est de la province, soit les comtés d'Antigonish, d'Inverness et de Richmond (31 % des Acadiens de la province y habitent); d'autre part, dans l'extrême sud-ouest de la province (les comtés de Digby et de Yarmouth) où se regroupent 40 % des francophones néo-écossais. Le poids relatif des francophones dans ces deux régions – 30 % pour le nord-est et 40 % pour le sud-ouest – est ainsi supérieur à la moyenne provinciale; ce sont des taux comparables à ceux observés au Nouveau-Brunswick à la même période. Si la proportion de francophones dans la province accuse une baisse en 1961, leur concentration et leur importance relative restent similaires dans les deux régions. Pour ce qui est de l'Île-du-Prince-Édouard, en 1941, trois Acadiens sur quatre sont recensés dans le comté de Prince, un comté rural de l'extrémité occidentale de l'île, où ils constituent près du quart de la population totale. Ils ont même tendance à se concentrer davantage par la suite, puisque 84 % des francophones de la province y résident en 1961. Leur poids relatif dans le comté a toutefois diminué, passant

à 16 %. Au Nouveau-Brunswick, c'est le nord et la côte est de la province qui accueillent le plus gros des effectifs acadiens, en 1941 (86 %) comme en 1961 (85 %). Des deux zones, la première se démarque par le fait qu'elle abrite la majorité des francophones, soit 56 % en 1941 et en 1961.

Les mouvements de population

Pendant les années 1920, environ 122 000 personnes quittent les Maritimes, dont un nombre appréciable d'Acadiens. Les pertes anglophones liées aux migrations, autrefois importantes, sont plus modérées entre 1920 et 1960. La capacité des régions acadiennes à retenir davantage leurs habitants ne fait donc plus la différence. Depuis les années 1950, les Acadiens du Nouveau-Brunswick partiraient même davantage que les anglophones. Chez les francophones des deux autres provinces, l'émigration demeure importante sur toute la période.

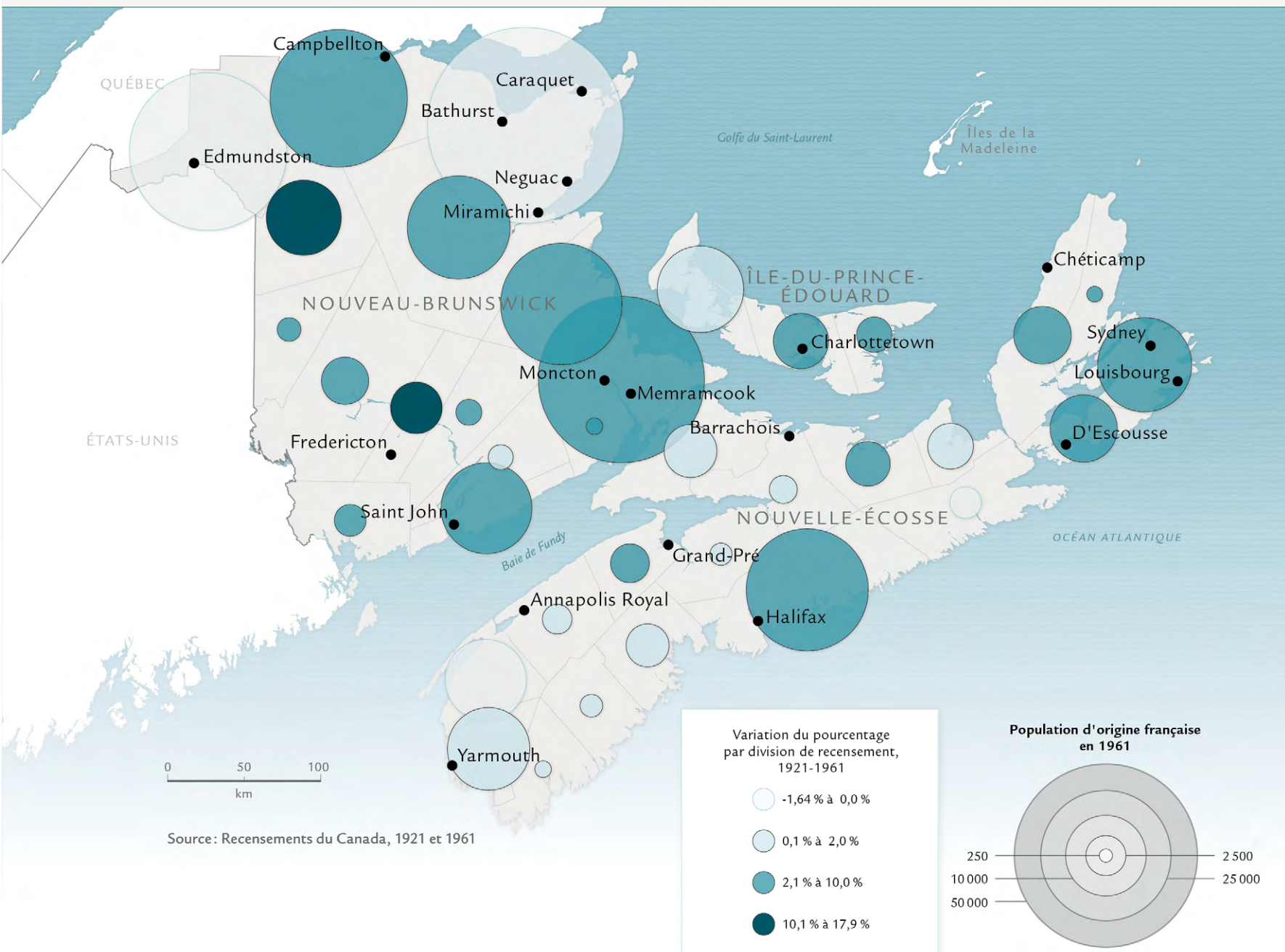
Colonisation au Nouveau-Brunswick dans les années 1930

D'une certaine manière, c'est la crise des années 1930 qui a contribué à

consolider la position dominante du Nouveau-Brunswick en Acadie. En effet, c'est en réponse à la crise et au chômage qui l'accompagne que les autorités provinciales mettent en place un plan de colonisation, auquel s'associe d'emblée le clergé catholique (les « curés défricheurs ») et qui trouve écho auprès des populations acadiennes. Plus de 85 % des concessions de lots à défricher sont ainsi faites dans les comtés du nord de la province entre 1930 et 1939, régions où les francophones sont largement majoritaires (Arsenault, 1994).

L'urbanisation de l'espace francophone

L'urbanisation, en croissance depuis la fin du XIX^e siècle (Leblanc 1996), se poursuit dans la première moitié du XX^e siècle, mais de manière inégale selon les provinces maritimes. La proportion des francophones vivant en ville est tributaire des échanges migratoires avec la campagne: entre 1931 et 1961, elle reste stable à l'Île-du-Prince-Édouard (18 à 19 %), augmente légèrement en Nouvelle-Écosse (23 à 28 %) et double au Nouveau-Brunswick (18 à 35 %). Ces taux d'urbanisation



sont sensiblement inférieurs à ceux de la population non francophone dans ces provinces. Cependant, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard où les Acadiens demeurent en milieu rural, la dynamique de l'urbanisation est beaucoup plus rapide chez les francophones que chez les anglophones. Son effet est surtout marquant au Nouveau-Brunswick, pivot acadien : les francophones comptent pour le tiers de la population à Moncton en 1961. La croissance des effectifs francophones se fait aussi sentir dans d'autres centres urbains, notamment à Edmundston, où près de 90 % de la population est de langue maternelle française. En Nouvelle-Écosse, la faiblesse des effectifs fait en sorte que,

par exemple, Halifax abrite le tiers des francophones de la province, mais que ceux-ci ne forment que 4 % de la population locale. L'urbanisation plus marquée des francophones des Maritimes modifie leur rapport au territoire. Concentrés dans des espaces plus denses, ils sont davantage confrontés aux enjeux sociaux et politiques qui les concernent – et les opposeront d'ailleurs de plus en plus fréquemment à la majorité anglophone – et ils se rapprochent des centres de décision. Engagés dans les modifications de l'espace atlantique, les Acadiens voudront naturellement prendre une plus grande part dans la définition des orientations d'ensemble de leurs collectivités provinciales.

La dynamique linguistique

Depuis le recensement de 1931, la population ayant le français comme langue maternelle recouvre de moins en moins celle d'ascendance française. Une analyse longitudinale du rapport entre ces deux variables du recensement montre une érosion de la francophonie, tout particulièrement en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard. En 1931, la part des individus de langue maternelle française était respectivement de 69 % et de 78 %. Trente ans plus tard, ces proportions ont chuté à 45 % dans les deux provinces. Même le Nouveau-Brunswick, la province la plus acadianisée, semble se défranciser légèrement : 91 % des Néo-Brunswickois

d'origine française affirment avoir le français comme langue maternelle en 1961, contre 97 % en 1931 (Roy, 1980).

La défrancisation est en partie imputable à la faiblesse des structures scolaires publiques acadiennes. Au Nouveau-Brunswick, bien que l'éducation se fasse souvent en français, les classes disposent surtout de manuels en anglais. Les infrastructures à l'Île-du-Prince-Édouard posent problème jusqu'en 1944, alors que 405 des 473 écoles ne disposent toujours que d'une seule pièce (Landry et Lang, 2001 : 242). Il faut attendre 1939 pour que le français soit autorisé comme langue d'enseignement jusqu'en sixième année dans les écoles acadiennes, une concession qui ne s'applique toutefois pas à l'ensemble des matières enseignées.

Les pressions anglicisantes laissent néanmoins place à un certain unilinguisme français. Par exemple, à la question sur l'usage des langues offi-

cielles lors du recensement de 1961, 1 037 personnes du comté de Prince à l'Île-du-Prince-Édouard répondent ne parler que le français. Si elles constituent une très faible proportion de la population totale du comté (moins de 3 %), ces personnes représentent tout de même 16 % de celles dont le français est la langue maternelle. Certes, on ignore le profil de cette population unilingue. Il peut s'agir pour une bonne part de personnes d'âge mûr, relativement peu scolarisées et ayant réussi à assurer leur existence sans avoir à interagir de près avec la communauté anglophone régionale. Il peut s'agir aussi d'une population très concentrée localement. Il reste néanmoins que, dans un milieu très rural, à 85 % anglophone (dont très peu connaissent le français), un francophone sur six n'est pas bilingue. Cependant, le fait que les cinq autres sixièmes des francophones le soient laisse à penser que, dans les zones très minoritaires, plane une menace

certaine sur la vitalité francophone comme l'indiquent les taux de transferts linguistiques. En appliquant le même calcul aux concentrations francophones du nord-est et du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, on constate que 22 % et 17 % des personnes de langue maternelle française y vivent uniquement en français, soit des proportions s'apparentant à celle du comté de l'Île-du-Prince-Édouard. Le comté d'Inverness, au nord-est, abrite à lui seul 30 % des unilingues francophones de toute la province, quatre personnes de langue maternelle française sur dix de ce comté déclarant ne pas parler anglais dans un secteur à 75 % anglophone. Signe que la vitalité francophone est très dépendante de la composition linguistique régionale, c'est au Nouveau-Brunswick que s'affichent les plus hauts taux d'unilinguisme français, spécialement dans le nord, où les deux tiers des francophones ne communiquent que dans leur langue maternelle.

.....

L'affaiblissement de l'accroissement naturel des francophones, l'importance de l'émigration et la dynamique de l'urbanisation diversifient les facettes de l'Acadie dans l'ensemble maritime. Au début des années 1960, son principal foyer se trouve sans conteste au Nouveau-Brunswick, plus particulièrement dans le nord de la province et sur la côte sud-est. La présence francophone, quoique plus effacée, se maintient en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, surtout en milieu rural, où les communautés locales affichent des taux d'unilinguisme non négligeables. Les positions que les groupes francophones occupent dans les différentes parties du territoire préparent le terrain aux actions politiques des décennies suivantes.



OUVRIERS D'UNE SCIERIE, PARMIS LES PREMIERS ACADIENS DE SAINT JOHN, VERS 1925

LES NOUVELLES TENDANCES MIGRATOIRES DES QUÉBÉCOIS

Par Normand Perron

LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE QUI CARACTÉRISE LES PREMIÈRES DÉCENNIES DU XX^e SIÈCLE S'ACCOMPAGNE D'UNE POUSSÉE INDUSTRIELLE DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, DE LA CROISSANCE RAPIDE DES VILLES SUR TOUT LE TERRITOIRE ET D'UNE EXPANSION NOTABLE DE L'ESPACE HABITÉ. LES MOUVEMENTS DE POPULATION QUE CES TRANSFORMATIONS COMMANDENT TOUCHENT À LA FOIS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET LES MIGRATIONS INTERRÉGIONALES¹.



Entre 1901 et 1931, plus de 654 582 personnes arrivent au Québec, dont 292 296 entre 1910 et 1915. En partie à cause des départs persistants vers les États-Unis, le solde migratoire demeure cependant négatif pendant les trois premières décennies du xx^e siècle, cela en dépit de tous les efforts des gouvernements canadien et québécois, y compris ceux qui mènent au rapatriement des Franco-Américains. D'une manière générale, le Québec bénéficie peu du flot migratoire à cette époque et s'il y a augmentation de la population, c'est davantage le fruit de la croissance naturelle.

Occuper le territoire

Le Québec du début du xx^e siècle se transforme avec la poussée de l'industrialisation dans diverses régions et

l'exploitation accrue des ressources naturelles. Pendant ce temps, le projet de poursuivre l'agrandissement de l'écoumène agricole bat de l'aile; il faudra la crise économique des années 1930 pour redonner une nouvelle vigueur à la flamme, laquelle vacillera à nouveau sitôt la reprise industrielle venue. L'occupation de nouveaux territoires au cours des années 1920-1960 ne s'en poursuit pas moins, avec un changement de taille toutefois. Aux mobiles traditionnels de l'exploitation des ressources agro-forestières et, dans une moindre mesure, maritimes, s'ajoute, à compter des années 1920, celui de la mise en valeur du domaine minier du Bouclier canadien. S'ajoute aussi un autre changement notable dans la volonté politique d'occuper le territoire: l'État se fait beaucoup plus présent.

S'il y a toutefois une chose inchangée, c'est bien le mythe du Nord. Au Québec, l'Ouest c'est le Nord, pour reprendre l'expression du géographe Christian Morissonneau (1978). La conquête du Nord, si chère entre autres au curé Labelle dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, reste toujours dans la mire au XX^e siècle. La région de l'Abitibi, les villes de Chibougamau et de Chapais et quelques villes de la Moyenne-Côte-Nord illustrent à la fois la poursuite de cette conquête du Nord et quelques aspects des tendances migratoires des années 1920 à 1960.

Colonisation agricole en Abitibi

D'abord l'Abitibi, une région dont l'appartenance au Québec n'est reconvenue qu'en 1898. Son rattachement au Québec suscite aussitôt un vaste projet de colonisation agricole et d'exploita-



FAMILLE TURCOTTE, PREMIÈRE FAMILLE ARRIVÉE À AMOS, 1911
Société d'histoire d'Amos, Fonds Pierre Trudelle, P028/P032

▲ HOMME FAISANT LES SEMENCES À L'AIDE D'UNE POCHE TENUE EN BANDOULIÈRE LUI SERVANT DE SEMOIR, ABITIBI, VERS 1927
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Abitibi-Témiscamingue), Fonds Canadien National, P213,P7



▲ VUE DE LA 1^{re} AVENUE OUEST, AMOS, VERS 1920
Société d'histoire d'Amos, P013 S2/P-135



▲ SCIERIE BEACHEMIN, AMOS, 1925
Société d'histoire d'Amos, Fonds Société historique d'Amos, P003/P-9



▲ VUE GÉNÉRALE D'AMOS, VERS 1930
Société d'histoire d'Amos, Collection Société d'histoire d'Amos, P013 S2/P-377

ÉTABLISSEMENT DE COLONS SELON LES PLANS DE COLONISATION, 1932-1937

	Abitibi		Province de Québec		% Abitibi/Québec	
	Colons	Personnes	Colons	Personnes	Colons	Personnes
Plan Gordon, 1932-1935	472	2776	976	5956	48,4	46,6
Plan Vautrin, 1935-1937	3341	12305	7419	29411	45,0	41,8

Source: Barrette, 1975: 109 et 142

tion des richesses forestières. Mais la difficulté d'accès au territoire abitibien est depuis longtemps connue, surtout en raison de la ligne de partage des eaux, qui correspond à la zone des hautes terres entre le nord du Témiscamingue et le sud de l'Abitibi. Le bassin versant de l'Abitibi appartient en effet au bassin de l'Hudson. Au nord des hautes terres se situe une zone de basses terres. C'est d'ailleurs dans cette zone de basses terres, en l'occurrence la plus propice à l'établissement de paroisses agro-forestières, que sera construite la section abitibienne du chemin de fer National Transcontinental à compter de 1909.

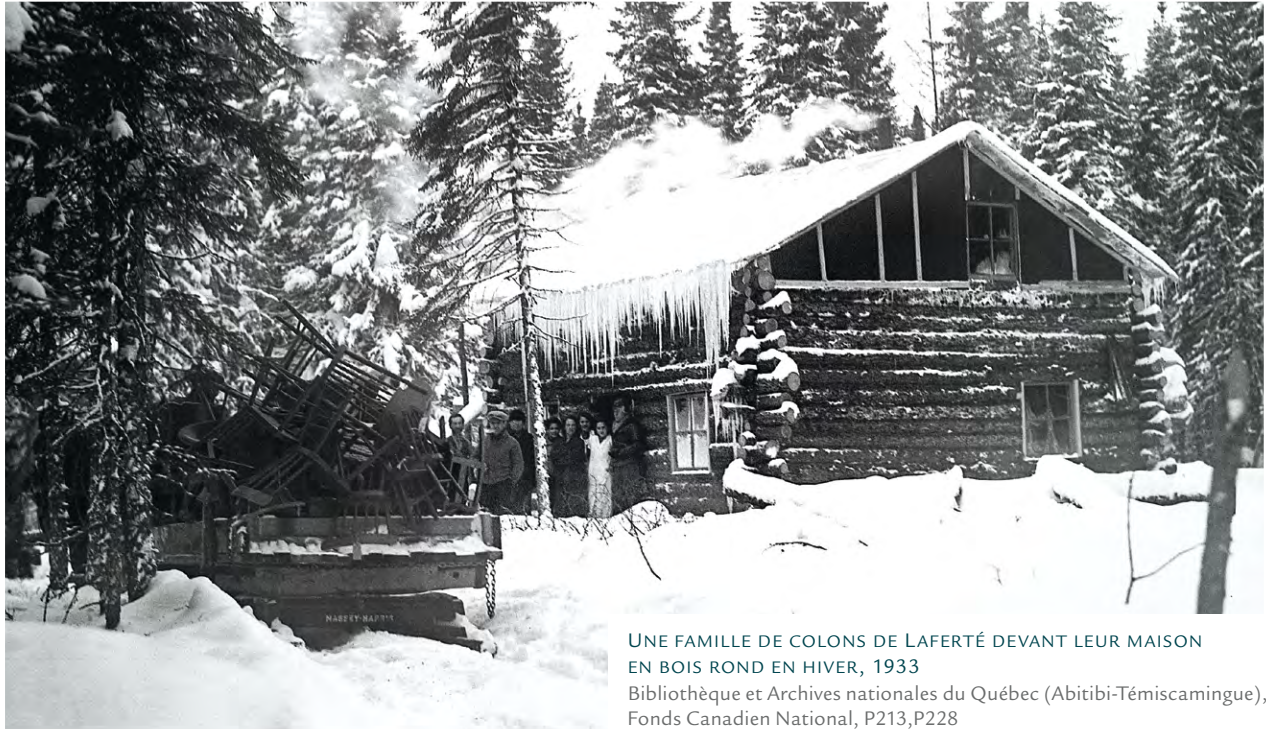
C'est au cri de « Emparons-nous du sol! » et le « Nord, notre salut! » des propagandistes de la colonisation que les colons débarquent en Abitibi dans une première phase de colonisation, qui s'étend de 1912 à 1924. Malgré la conscription lors de la guerre de 1914-1918 qui freine le flux colonisateur

et les difficultés d'après-guerre, c'est quelque 2 388 fermes qui sont dénombrées au recensement de 1921. Visiblement, le mouvement s'essouffle et, 10 ans plus tard, la région ne compte que 2 413 fermes. Mais la population est passée de 9 915 à 19 421 habitants entre 1921 et 1931. Il est évident que l'on ne vit pas seulement de la terre, mais aussi de la forêt dans cette zone agricole. En sont témoins les centres de sciage importants qui se sont développés à Senneterre, Barraute, Amos, Malartic, La Sarre et La Reine, toutes des localités situées dans la zone agricole et desservies par le chemin de fer.

Naissance des villes minières de l'Abitibi

Presque en parallèle à l'Abitibi agro-forestier naît un autre pays abitibien, celui du domaine minier. La zone de massifs rocheux qui sépare le Témiscamingue de l'Abitibi et qui correspond

aux hautes terres attirait depuis longtemps l'attention des prospecteurs et de nombreux rapports faisaient état de son potentiel minier. En 1922, un rapport de l'Ontario Bureau of Mines suggère que la ceinture minéralisée à l'origine de l'exploitation minière dans le nord de l'Ontario se prolonge au Québec. Dès 1925, la société Noranda Mines Limited fait connaître ses intentions d'exploiter les gisements. C'est le signal de départ de la mise en valeur de la faille Cadillac, en particulier dans le district de Rouyn et dans celui de la Vallée de l'Or. La fondation de Noranda, la construction de voies ferrées reliant les gisements au Transcontinental ainsi que l'entrée en production de la Noranda Mines et de la fonderie de cuivre Horne en 1927 marquent véritablement la naissance de l'Abitibi minier. Indépendamment des projets d'établissements agro-forestiers et des effets néfastes de la crise, naît ainsi un front de peuple-



UNE FAMILLE DE COLONS DE LAFERTÉ DEVANT LEUR MAISON EN BOIS ROND EN HIVER, 1933
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Abitibi-Témiscamingue),
Fonds Canadien National, P213,P228

Les plans de colonisation, mis en place par les gouvernements pour répondre à la Crise des années 1930 et au chômage qui l'accompagne, vont faire plus que doubler la population abitibienne dans l'espace d'une décennie. De nature agro-forestière, ce type de développement laisse les colons abitibiens du XX^e siècle dans des conditions matérielles qui ne sont pas, en définitive, bien différentes de celles qui ont marqué l'ouverture des fronts pionniers de l'Outaouais ou du Saguenay un siècle auparavant.

ment dans la faille de Cadillac. Le développement minier est donc porteur de l'occupation d'une partie du territoire abitibien.

La croissance démographique des villes minières est rapide et, en 1951, ces dernières comptent 46 132 habitants, alors que l'Abitibi (division de recensement d'Abitibi à laquelle sont ajoutées les villes de Rouyn, de Noranda et d'Évain) compte 113 000 habitants. Au milieu du XX^e siècle, quelque 41 % des Abitibiens habitent donc dans les villes minières. C'est un monde bien différent de celui de la campagne que peuplent les Canadiens français. Le peuplement des villes minières est aussi l'affaire de Canadiens anglais et d'immigrants européens, en particulier de Polonais et d'Ukrainiens. Ces anglophones et immigrants, soit plus de 1 500 personnes, forment la moitié de la population de Rouyn-Noranda en 1931. Vingt ans plus tard, les immigrants consti-

tuent encore pas moins de 20 % de la population de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or. Ils possèdent une expérience du monde minier qui manque généralement aux Canadiens français. L'immigration pionnière présente donc un visage particulier dans la zone minière. Moins de 20 ans après le début de la colonisation agricole de l'Abitibi, les francophones doivent partager « leur » Nord. De plus, dans un premier temps tout au moins, le peuplement de la zone minière semble se faire indépendamment de l'occupation agro-forestière des territoires environnants.

Une nouvelle période de colonisation agro-forestière

L'époque du peuplement agro-forestier n'est pas pour autant révolue : une nouvelle phase, accompagnée de l'ouverture de paroisses, a lieu dans les années 1930, à la suite de la crise et de l'élaboration de plans de colo-

nisation, en particulier les plans Gordon, initié par le gouvernement canadien, et Vautrin, établi par le gouvernement québécois. Une véritable stratégie de colonisation dirigée domine ces années, ce qui permet à l'Abitibi, en particulier, d'accroître substantiellement ses effectifs, puisque sa population rurale passe de 19 421 à 49 469 entre 1931 et 1941 et que, entre 1930 et 1942, 40 paroisses sont fondées. Cette région est d'ailleurs la grande bénéficiaire de ces plans de colonisation, accaparant un fort pourcentage des nouveaux colons. Mieux soutenus grâce entre autres à l'engagement financier de l'État et bénéficiant d'une meilleure sélection de terres en raison de l'évaluation du potentiel des sols, les colons viennent en nombre d'autres régions du Québec accroître le domaine agricole à proximité de l'axe Senneterre-La Sarre, mais aussi à proximité des centres miniers, dont celui de Rouyn-Noranda, soudant



L'USINE DE LA COMPAGNIE QUEBEC NORTH SHORE PAPER, À BAIE-COMEAU, 1939
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Côte-Nord),
Fonds Société historique de la Côte-Nord inc., P8,S1,P223

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA CÔTE-NORD, 1941-1966

SECTEUR	1941	1951	1956	1961	1966
Ouest: Sacré-Cœur – Betsiamites	7 705	10 839	14 614	15 681	17 620
Centre: Betsiamites – Riv.-au-Tonnerre – Caniapiscau	9 322	16 999	23 100	47 285	70 838
Est: Rivière-au-Tonnerre – Blanc-Sablon	6 689	8 313	9 818	10 221	10 941
TOTAL	23 716	36 151	47 532	73 187	99 399

Note: La population amérindienne n'est pas incluse, parce que difficilement distribuée dans les secteurs. Entre 1941 et 1966, elle se situe entre 1 910 et 3 445 personnes, et est en hausse constante.
Source: Frenette, 1996: 434

ainsi les zones agro-forestières du vieux Témiscamingue et de la jeune Abitibi plus au nord.

En dépit d'une meilleure organisation de la colonisation agricole, les difficultés des colons combinées au développement soutenu des industries minière et forestière conduiront rapidement à une forte déprise agricole. Les villes d'industrie forestière et les villes minières offrent des emplois et une modernité que la campagne a bien du mal offrir à ces colons. En fait, ce sont ici les environs immédiats qui vont nourrir les villes en main-d'œuvre. Dès la fin de la crise, le facteur stabilisateur de l'occupation du territoire est bien davantage l'activité industrielle que la colonisation agricole. La ville joue un rôle important dans les régions neuves de peuplement.

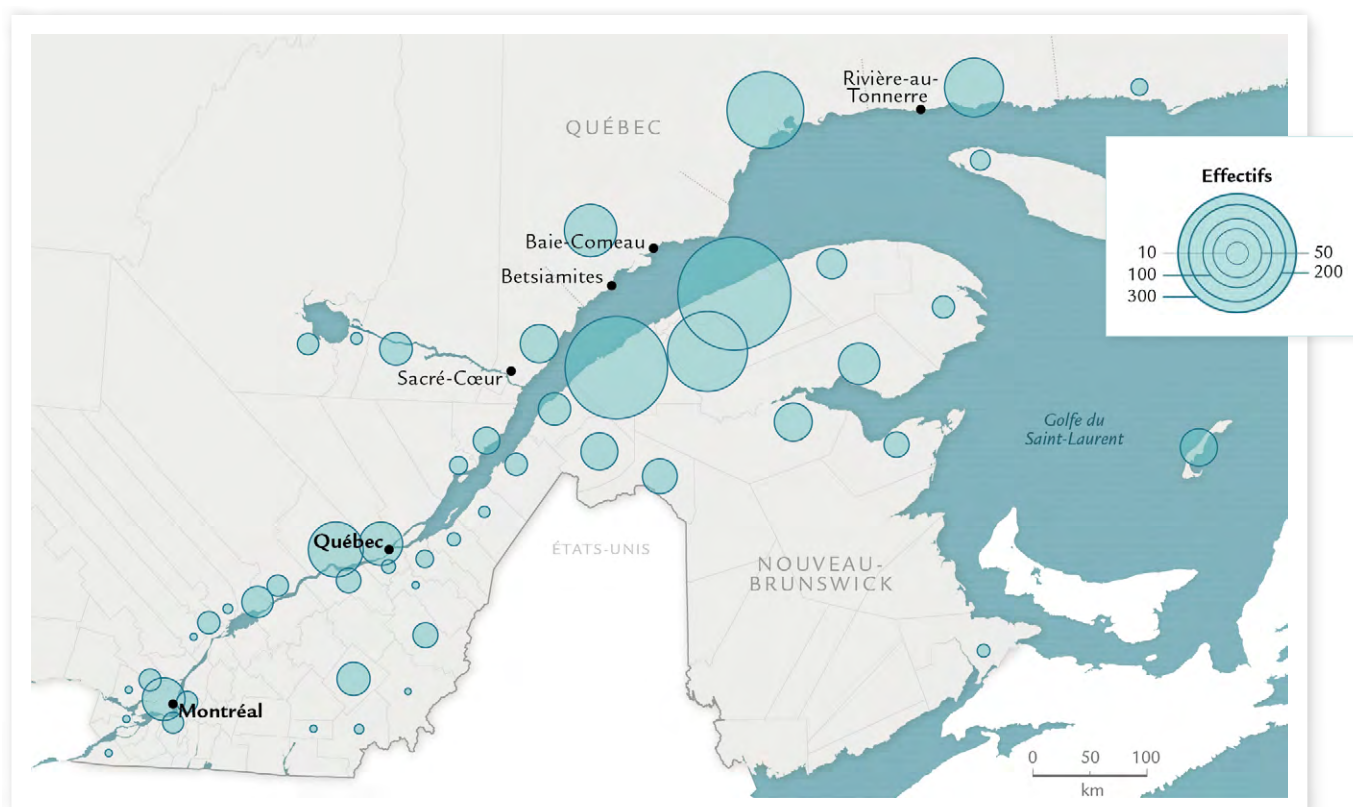
Nouvelles villes sur la Côte-Nord

Ce rôle de la ville, c'est aussi le fait de la Côte-Nord. Jusque dans les premières décennies du XX^e siècle, la Côte-Nord est une région dominée par

de petits villages qui, le plus souvent si on excepte la Haute-Côte-Nord, doivent leur existence à la pêche et aux scieries. Les villages exclusivement forestiers, donc sans assises agricoles, ont même un avenir souvent précaire, comme en témoignent quelques exemples en Haute-Côte-Nord dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les travailleurs dans ces villages sont certes plus sédentaires que ceux qui viennent passer l'hiver dans les chantiers, mais la fermeture de la scierie les oblige généralement à quitter le village, puisque celui-ci perd sa raison d'être.

Comme pour les villes minières de l'Abitibi, la création de milieux urbains sur la Côte-Nord introduit des modifications sensibles dans les tendances migratoires. Jusqu'en 1941, la population se répartit de façon assez équilibrée entre les trois secteurs de la région, chacun comptant 6 700 à 9 300 personnes. Avec la création de nouvelles villes papetières et minières dans les années 1930, il s'ensuit une

croissance considérable de la population après 1941 dans la zone centrale, favorisée entre autres par ses gisements de fer et un contexte géopolitique qui en commande l'exploitation (différend frontalier avec Terre-Neuve relativement à la frontière du Labrador.) Alimentée par le développement rapide des villes de Baie-Comeau, Hauterive, Sept-Îles, Port-Cartier et du secteur du Nouveau-Québec, la croissance annuelle atteint 6 % entre 1941 et 1956 et plus de 10 % au cours des dix années suivantes. Pendant ce temps, l'accroissement démographique dans les deux autres zones est plutôt anémique. Ainsi, entre 1956 et 1966, la zone orientale s'enrichit d'à peine un millier de résidents et l'occidentale de 2000. Le fort accroissement de la zone centrale correspond donc au territoire où se développent des villes accueillant des papeteries ainsi que des alumineries et les villes qui naissent de l'exploitation du minerai de fer ou qui en tirent des retombées.



Source: Byais, 1964: 480

Nouvelles tendances migratoires

Globalement, la fondation et l'expansion des villes nord-côtières favorisent l'émergence de structures nouvelles qui canalisent la migration et en modifient les caractéristiques, ce qu'illustrent les origines de la population de Baie-Comeau et les changements dans les comportements migratoires des Bas-Laurentiens travaillant sur la Côte-Nord.

Dans la relance du développement minier et forestier vers la fin des années 1930, les nouvelles villes, ou la croissance de celles qui existent déjà, s'alimentent à même les milieux ruraux des alentours, sinon à même d'autres régions. C'est le cas des villes de l'Abitibi minier. C'est également le cas de Baie-Comeau, ville papetière et qui verse aussi dans le raffinage de l'aluminium après le milieu des années 1950. Une analyse des origines de sa population en 1956 révèle l'apport des diverses régions au peuplement de cette ville et, en particulier, la contribution des villages nord-côtiers et des comtés de Rimouski, Témiscouata et Matane, sur la rive sud du Saint-Laurent.

Il semble bien aussi que la consolidation des villes autour des industries forestières et minières mette fin aux migrations saisonnières sur la Côte-Nord, un phénomène qui caractérisait particulièrement les travailleurs en provenance du Bas-Saint-Laurent. Aussi tardivement qu'en 1956, en dépit d'une industrie forestière florissante sur la Côte-Nord et l'existence de scieries et d'usines de pâtes et papiers, il subsiste une forte population de travailleurs saisonniers. Une étude sur l'origine géographique des travailleurs de la Québec North Shore révèle la présence d'un nombre considérable de bûcherons en provenance de la rive sud du Saint-Laurent, en particulier des comtés de Rimouski, Matapédia et Matane, travailleurs qui sont des migrants saisonniers. Ils passent l'hiver dans les chantiers et retournent cultiver leurs petites fermes, le printemps venu. Ils vont bientôt abandonner ce va-et-vient et élire domicile sur la Côte-Nord, une tendance favorisée par la professionnalisation du travail en forêt et les services sans cesse croissants offerts dans les villes nord-côtières, mais une tendance

liée aussi au fait qu'en période de non-emploi l'assurance-chômage est souvent préférable à la culture de petites fermes au potentiel limité.

Domination du mode de peuplement lié aux villes minières

Un autre exemple illustre le modèle de peuplement qui est propre aux villes minières et où toute vocation agricole est ignorée ou peu considérée. C'est le cas des villes de Chibougamau et de Chapais, toutes deux localisées aux limites ou tout au moins aux frontières des régions administratives de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces villes naissent dans les années 1950 et leur population provient en majorité du nord du Lac-Saint-Jean et des villes minières de l'Abitibi. Chacune des deux régions fournira par ailleurs une main-d'œuvre très différente: les Jeannois verseront plutôt dans les activités de service et les Abitibiens continueront d'être des mineurs.

D'autres zones minières seront aussi mises en exploitation, comme celles de villes dans l'arrière-pays de la Côte-Nord (Caniapiscau) ou encore celle de Matagami-Joutel vers le début



◀ LA MINE CAMPBELL À CHIBOUGAMAU, 1952
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
(Abitibi-Témiscamingue), Fonds Canadien National,
P213,P412

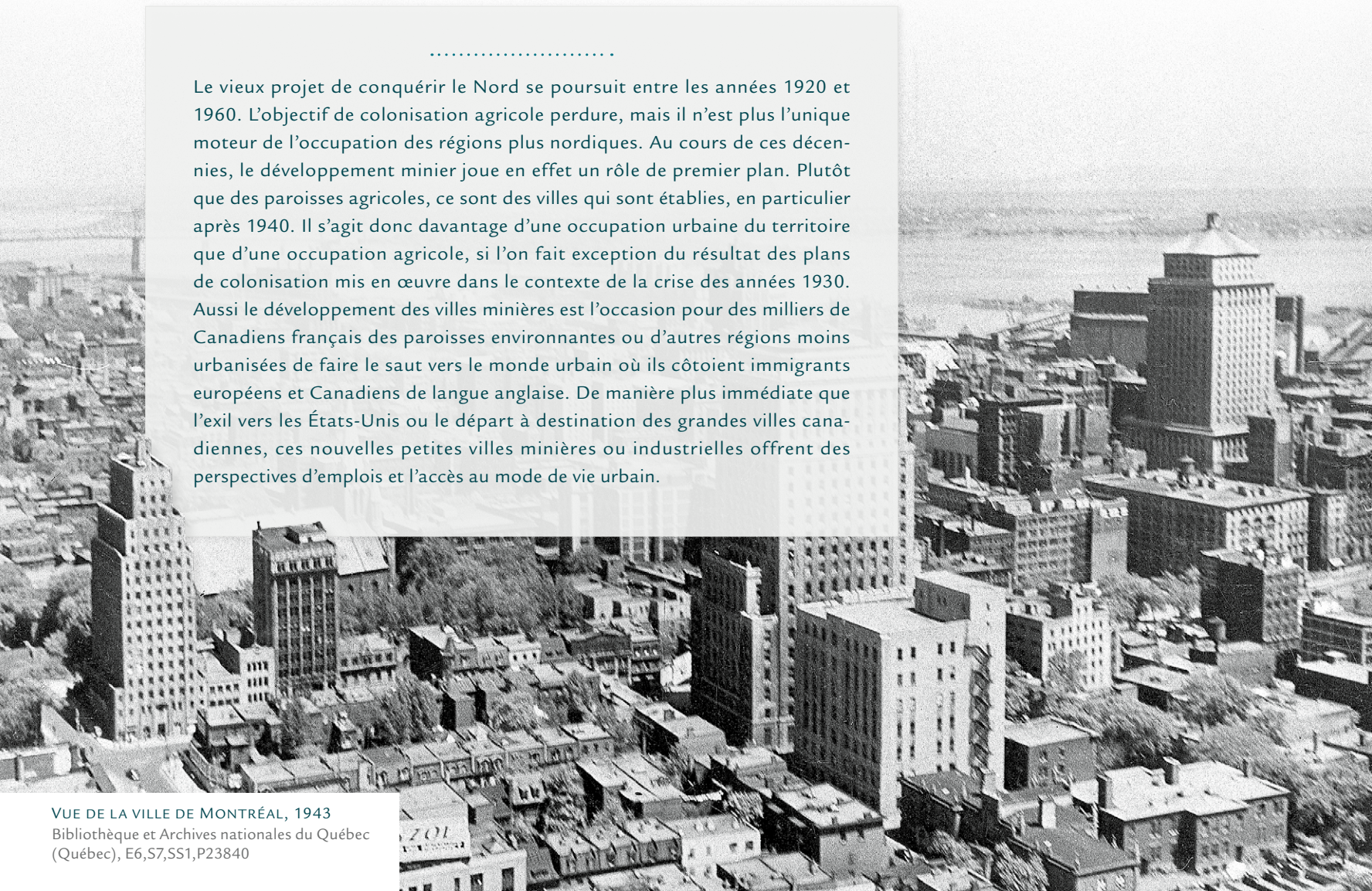
des années 1960. On va encore plus au nord, mais l'expansion minière est totalement dissociée des possibilités d'un terroir agricole immédiat. C'est bien différent du développement minier qui avait été à l'origine de villes sur les hautes terres de l'Abitibi, une zone où le développement agricole et le développement forestier étaient venus, au cours des années 1930, consolider le développement initial. Ainsi, en attendant l'ère des grands ouvrages hydro-électriques qui s'ouvre dans les

années 1970, la conquête du Nord peut se poursuivre en se fondant sur la mise en valeur de la seule ressource minière. Ce développement mono-industriel engendre une prospérité très sensible aux conjonctures économiques, pouvant même conduire à la fermeture de la ville. Après 1960, des périodes de croissance et de décroissance démographique se succèdent souvent dans ces villes minières, phénomène révélant toute la fragilité de cette forme d'occupation du territoire.

La mise en place des villes industrielles et minières de l'Abitibi et de la Côte-Nord entre 1920 et 1960 complète le réseau urbain du Québec. Reliées aux principaux centres par la localisation des sièges sociaux, par les circuits financiers, par les réseaux de transport ferroviaire, routier ou maritime, ces villes qui agissent comme pivots de l'organisation des espaces régionaux dits périphériques contribuent également à la croissance des grandes villes du Sud, au premier chef Montréal qui s'impose plus que jamais comme pôle québécois dominant pendant la période.

.....

Le vieux projet de conquérir le Nord se poursuit entre les années 1920 et 1960. L'objectif de colonisation agricole perdure, mais il n'est plus l'unique moteur de l'occupation des régions plus nordiques. Au cours de ces décennies, le développement minier joue en effet un rôle de premier plan. Plutôt que des paroisses agricoles, ce sont des villes qui sont établies, en particulier après 1940. Il s'agit donc davantage d'une occupation urbaine du territoire que d'une occupation agricole, si l'on fait exception du résultat des plans de colonisation mis en œuvre dans le contexte de la crise des années 1930. Aussi le développement des villes minières est l'occasion pour des milliers de Canadiens français des paroisses environnantes ou d'autres régions moins urbanisées de faire le saut vers le monde urbain où ils côtoient immigrants européens et Canadiens de langue anglaise. De manière plus immédiate que l'exil vers les États-Unis ou le départ à destination des grandes villes canadiennes, ces nouvelles petites villes minières ou industrielles offrent des perspectives d'emplois et l'accès au mode de vie urbain.



VUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, 1943
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
(Québec), E6,S7,SS1,P23840

LES PROGRÈS DE LA POPULATION FRANCO-ONTARIENNE

Par Fernand Ouellet



EN 1921, LES CONDITIONS AU QUÉBEC SONT TOUJOURS PROPICES À UNE ÉMIGRATION DES CANADIENS FRANÇAIS VERS L'ONTARIO, LE MIDWEST AMÉRICAIN, LA NOUVELLE-ANGLETERRE ET L'OUEST CANADIEN. JUSQU'EN 1961, L'ONTARIO CONSTITUE UNE TERRE D'ACCUEIL PRIVILÉGIÉE, DE SORTE QU'UN SECOND ÉPISODE DE MIGRATION QUÉBÉCOISE VERS CETTE PROVINCE CONTRIBUE À LA CROISSANCE DES EFFECTIFS FRANCOPHONES ONTARIENS ¹.

L'accroissement de la population s'accélère dans les deux provinces entre 1921 et 1961. Les taux respectifs de croissance annuelle de la population atteignent 1,9 % en Ontario et 2,1 % au Québec. Étant donné que la natalité et la mortalité déclinent davantage en Ontario qu'au Québec, l'explication repose sur un solde migratoire qui continue forcément, comme il le faisait depuis 1850, d'être négatif au Québec et positif en Ontario. C'est ainsi qu'entre 1921 et 1961, le taux annuel moyen de croissance de la population canadienne-française en Ontario (2,5 %) surpasse sensiblement celui de la population francophone du Québec. Rien de nouveau : la même situation prévalait entre 1851 et 1911.

Une explication par les disparités de la croissance économique

Pendant ces quatre décennies, la population du Québec représente en moyenne 85,2 % de celle de l'Ontario, mais le revenu agricole de la province ne constitue que 35,8 % de celui de l'Ontario. Les rythmes de croissance de la production agricole sont identiques, mais l'écart originel entre les provinces se maintient jusqu'en 1961.

En vérité, l'idée de « retard », si répandue parmi les intellectuels canadiens-français du Québec au cours des années 1950-1970 pour qualifier leur situation collective, reflète une réalité sociale prenante. Car ce sont les Cana-

diens d'origine française qui sont les plus intimement associés au fonctionnement de cette agriculture québécoise tellement décalée par rapport à celle de sa voisine ontarienne. En 1931, le revenu moyen des exploitants agricoles du Québec ne représente que 58 % de celui des Ontariens. Trente ans plus tard, cet écart n'est pas encore réduit. En 1951, le pourcentage des ruraux dont la scolarité est inférieure à 9 ans s'élève à 79 % au Québec et à 65 % en Ontario. Dans les villes québécoises, les francophones sont non seulement surreprésentés parmi les travailleurs non qualifiés, mais ils sont, le plus souvent, associés aux industries dont les salaires sont les plus bas et ils sont sujets à des taux de chômage qui, entre 1950 et 1960, atteignent presque le double de ceux qui affectent les travailleurs ontariens. Quant aux entrepreneurs canadiens-français, il faut noter qu'en 1961, ils ne contrôlent que 15,4 % de la valeur ajoutée dans les industries manufacturières du Québec.

Dans l'ensemble du secteur manufacturier, le Québec affiche en effet une grande faiblesse. Les industries où la province possède un net avantage sont liées à l'exploitation des ressources forestières, plus particulièrement à la pulpe et au papier, auxquelles il faut ajouter les industries du cuir, des textiles et des lainages. La valeur de la production n'atteint que 63 % de celle de l'Ontario. La

chose est encore plus évidente dans le domaine des transports : le rapport Québec-Ontario n'est que de 28,7 %. Sans compter que l'équipement scientifique et culturel de la province, bien qu'en voie de s'améliorer, est loin d'être à égalité avec celui de l'Ontario. On comprend qu'au cours des années 1950, les intellectuels québécois, de plus en plus conscients de ces disparités, réclament non seulement une révolution dans le système d'éducation, mais voient une solution possible aux problèmes économiques collectifs dans une stratégie qui, misant sur le potentiel hydro-électrique de la province et sur les ressources minières du Nouveau-Québec, déboucherait sur le développement d'une sidérurgie, dont le site se trouverait dans la région de Montréal. Sur ce plan, le livre d'André Raynauld en 1961, qui justifie cette orientation, est un signe des temps. C'est d'ailleurs le moment où les paiements de transfert du gouvernement fédéral au Québec commencent à égaler, et bientôt à dépasser, ceux de l'Ontario

L'Ontario, terre d'accueil

De 1911 à 1960, seulement 7,4 % des 2 328 089 immigrants qui arrivent dans les deux provinces prennent pied au Québec. De 1911 à 1939, ce sont 547 654 immigrants (287 428 hommes et 260 226 femmes) qui s'établissent en Ontario. La région ontarienne

▲ ERNEST GAREAU AU VOLANT DE SON TRACTEUR TIRANT UNE CHARGE DE FOIN, QUATRIÈME CONCESSION, NORTH LANCASTER (ONTARIO), VERS 1950

Collection de Germain Gareau, North Lancaster (Ontario). Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Collection Centre culturel « Les trois p'tits points... » (C83), Ph130-NL-1-6-26



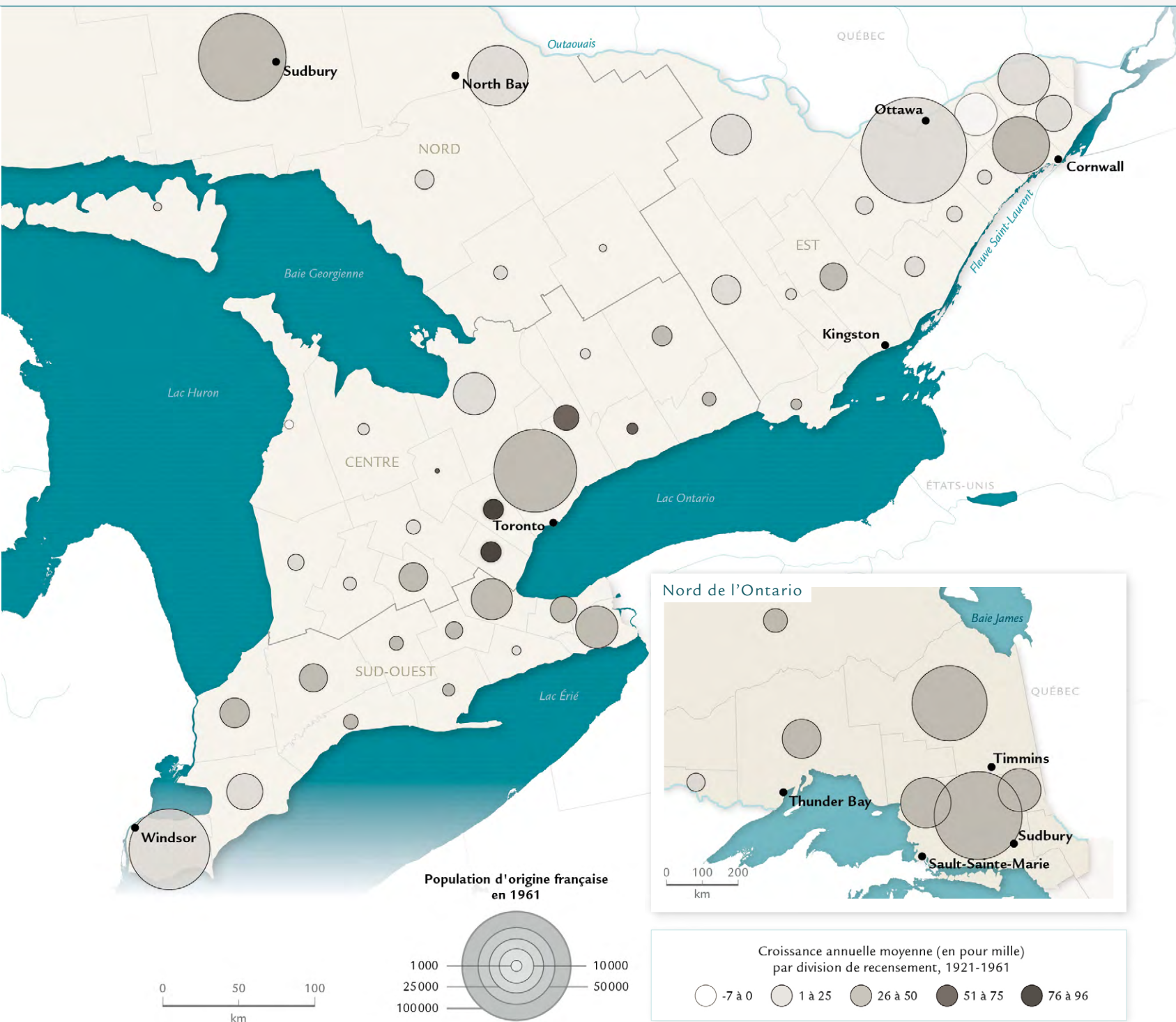
HÔTEL CONSTRUIT PAR JOSEPH BOILEAU, CASSELMAN (ONTARIO), VERS 1922
 Reproduit de la collection de René Boileau, Casselman (Ontario). Université d'Ottawa,
 Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Collection Centre culturel
 « La Ste-Famille » (C80), Ph83-R162F8

LA POPULATION CANADIENNE-FRANÇAISE PAR RÉGION, 1921-1961

	1921	1931	1941	1951	1961
Sud-Ouest					
Effectifs	39 087	47 388	55 706	72 840	89 503
% des CF* de la province	15,7	15,8	14,9	15,2	13,6
% de la population régionale	6,4	6,9	7,8	8,6	8,8
% né au Québec	11,3	12,0	10,3	17,7	15,4
Centre					
Effectifs	33 227	40 177	55 416	87 526	144 399
% des CF* de la province	13,4	13,4	14,8	18,3	22,0
% de la population régionale	2,2	2,2	2,8	3,5	4,1
% né au Québec	46,3	46,0	44,0	56,8	46,8
Est					
Effectifs	111 861	123 700	146 191	168 063	211 114
% des CF* de la province	45,0	41,3	39,1	35,2	32,1
% de la population régionale	21,0	22,2	23,8	23,9	22,9
% né au Québec	30,2	29,0	27,4	30,0	31,4
Nord					
Effectifs	64 190	88 467	116 188	149 248	212 678
% des CF* de la province	25,8	29,5	31,1	31,2	32,3
% de la population régionale	22,6	23,5	24,3	26,6	28,4
% né au Québec	43,8	36,6	29,4	27,5	22,8
TOTAL					
Effectifs	248 365	299 732	373 501	477 677	657 694
% des CF* de la province	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% de la population provinciale	8,5	8,7	9,9	10,4	10,5
% né au Québec	32,9	30,8	27,9	32,3	29,8

* Canadiens français

Source : Recensements du Canada, 1921 à 1961



Source: Recensements du Canada, 1921 et 1961

qui attire le plus d'immigrants est le Centre avec 65 %; loin derrière viennent le Sud-Ouest (16 %) et l'Est (13 %), en laissant très peu au Nord.

Le ratio hommes/femmes montre bien que, depuis 1850 au moins, le caractère familial de l'immigration n'a pas changé et que, dans ce mouvement, les célibataires sont relativement peu nombreux. Le plus souvent, il s'agit de personnes venues rejoindre leur parenté, leurs connaissances ou trouver un emploi. Les données

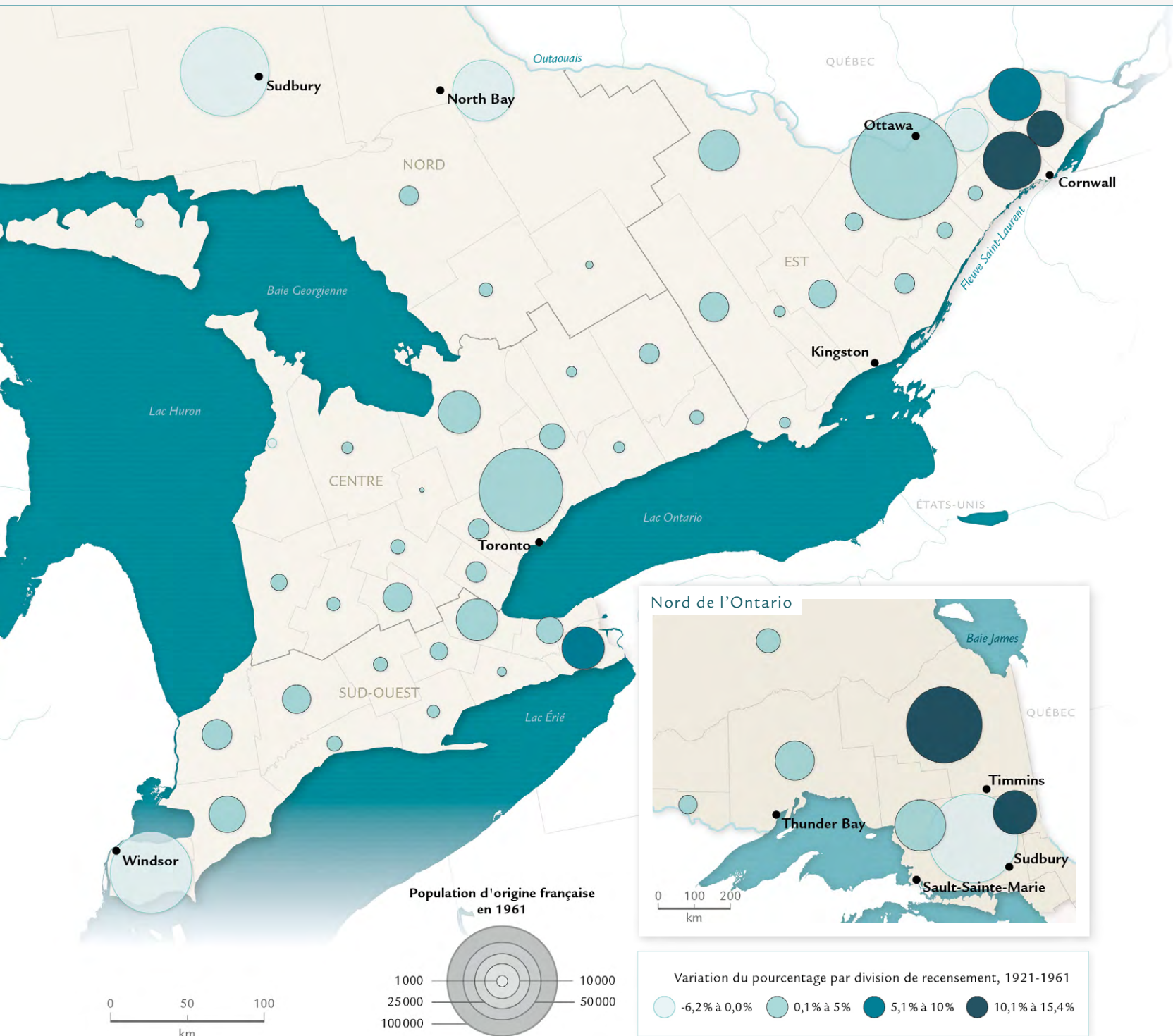
témoignent aussi de la catastrophe démographique représentée par la Grande Dépression: entre 1931 et 1939, les effectifs migrants chutent de 75 % à l'échelle provinciale, recul approchant les 80 % dans le Centre et le Nord.

Une croissance canadienne-française différenciée selon les régions

Sous l'effet des migrations internes et des entrées d'immigrants en provenance du Québec, la population canadienne-française qui, en 1921,

est concentrée dans des proportions de 45,0 % dans l'Est et de 25,8 % dans le Nord ontarien se retrouve, quatre décennies plus tard, répartie également dans les deux régions, dans des proportions de 32,1 % et de 32,2 % respectivement. Dans la même période, cette proportion dans le centre de la province passe de 13,4 % à 21,9 %.

Le dynamisme démographique des francophones contraste avec celui du reste de la population ontarienne



avec une croissance annuelle de 2,5 % contre 1,9 %. Cela est vrai dans toutes les régions de la province. Il faut croire que les Canadiens français, en raison d'un solde migratoire très positif avec le Québec, sont beaucoup moins affectés par la Grande Dépression que les autres Ontariens. En effet, entre 1931 et 1941, la population non-francophone n'augmente ses effectifs que de 9 %, alors que la population francophone s'accroît par une marge de 24,6 %. Il semblerait

aussi que, numériquement parlant, les Canadiens français de l'Ontario bénéficient davantage de l'expansion économique des deux décennies suivantes : entre 1941 et 1961, leur taux moyen de croissance annuelle atteint 2,9 %, contre 2,5 % pour le reste de la population provinciale. Il s'ensuit que les francophones voient leur part dans la population ontarienne augmenter tout au long de la période pour dépasser les 10 % en 1961, année à partir de laquelle elle commence à régesser.

La part croissante des Canadiens français nés au Québec

Entre 1921 et 1961, la proportion des Canadiens français de l'Ontario nés au Québec s'accroît légèrement partout, sauf dans le Nord où elle chute drastiquement. À l'échelle de la province, il en résulte une diminution de cette proportion qui passe de 32,9 % à 29,8 %. Nous estimons le volume net de l'immigration francophone, principalement originaire du Québec, à 131 491 personnes, soit 10,9 % de

l'immigration venue de l'étranger en Ontario. Pendant la décennie de la Grande Dépression, qui frappe durement la province, les arrivées nettes de Canadiens français atteignent 11 845. La moitié d'entre eux optent pour la région du Centre.

Traditionnellement, les immigrants canadiens-français, qu'ils soient établis de longue date ou nouvellement arrivés en Ontario, sont surtout originaires des campagnes et des milieux parmi les moins favorisés. Mais, en 1941, selon les données du recensement relatives aux immigrants issus du Québec, ils sont originaires des villes dans une proportion de 68 %. Parmi ces derniers, les femmes sont légèrement majoritaires, alors que, parmi les immigrants d'origine rurale, elles ne constituent que 43 % des effectifs. Notons que 42 % des immigrants d'origine urbaine s'établissent dans l'Est ontarien et la moitié de ceux d'origine rurale optent pour le Nord. Au total, les francophones ontariens s'urbanisent rapidement. Si à peine 30 % d'entre eux vivent dans des villes de plus de 5 000 habitants en 1921 (contre 45 % chez les anglophones), ils y sont à 50 % en 1961,

soit une proportion semblable à celle des non-francophones.

Avant 1921, les Canadiens français sont répandus partout dans la province, y compris dans la plupart des petites localités. Dans les régions, comtés et cantons où ils ont choisi de se regrouper, ils continuent à le faire vigoureusement jusqu'en 1961. Dans les comtés d'Essex-Kent et Simcoe, où se trouvent les principales concentrations de francophones des régions Sud-Ouest et Centre, ils vont même jusqu'à doubler leurs effectifs. Bien plus, leur marche vers le Nord, qui a donné naissance à deux foyers principaux de peuplement, l'un dans l'Est et l'autre dans l'Ouest, est confirmée puisque leurs effectifs y triplent. Dans l'Est, enfin, la population de la concentration formée des cinq comtés orientaux de la province (Carleton, Glengarry, Prescott, Russell et Stormont), augmente de 75 % grâce à la croissance rapide de la ville d'Ottawa.

Le paysage religieux ontarien

La croissance plus rapide de la population canadienne-française par comparaison au reste de la population a pour effet de donner un élan

aux effectifs catholiques ontariens. Les éléments anglo-catholiques ne sont pas en reste, eux qui avaient décliné de 21,7 % à 16,7 % entre 1871 et 1921, et qui remontent à 19,2 % en 1961. Dans les régions Nord et Est, les anglo-catholiques furent moins nombreux que les Canadiens français après 1871. Cette infériorité numérique se maintient après 1921, mais évolue différemment selon la région : l'écart se rétrécit légèrement dans la région Est (de 6,2 % à 5,6 %), mais s'élargit dans la région Nord (de 6,1 % à 7,3 %). Dans les régions Sud-Ouest et Centre, où se trouvent les plus grandes concentrations d'anglophones, les pourcentages de Canadiens français et d'anglo-catholiques augmentent sensiblement, mais l'écart se creuse en faveur des seconds. Au total, l'accroissement des effectifs catholiques, toutes origines confondues, cause le déclin relatif des effectifs d'autres confessions, très largement composés du groupe très diversifié des anglo-protestants, dans toutes les régions (recul de 79,6 % à 69,8 % de la population pour l'ensemble de la province).

.....

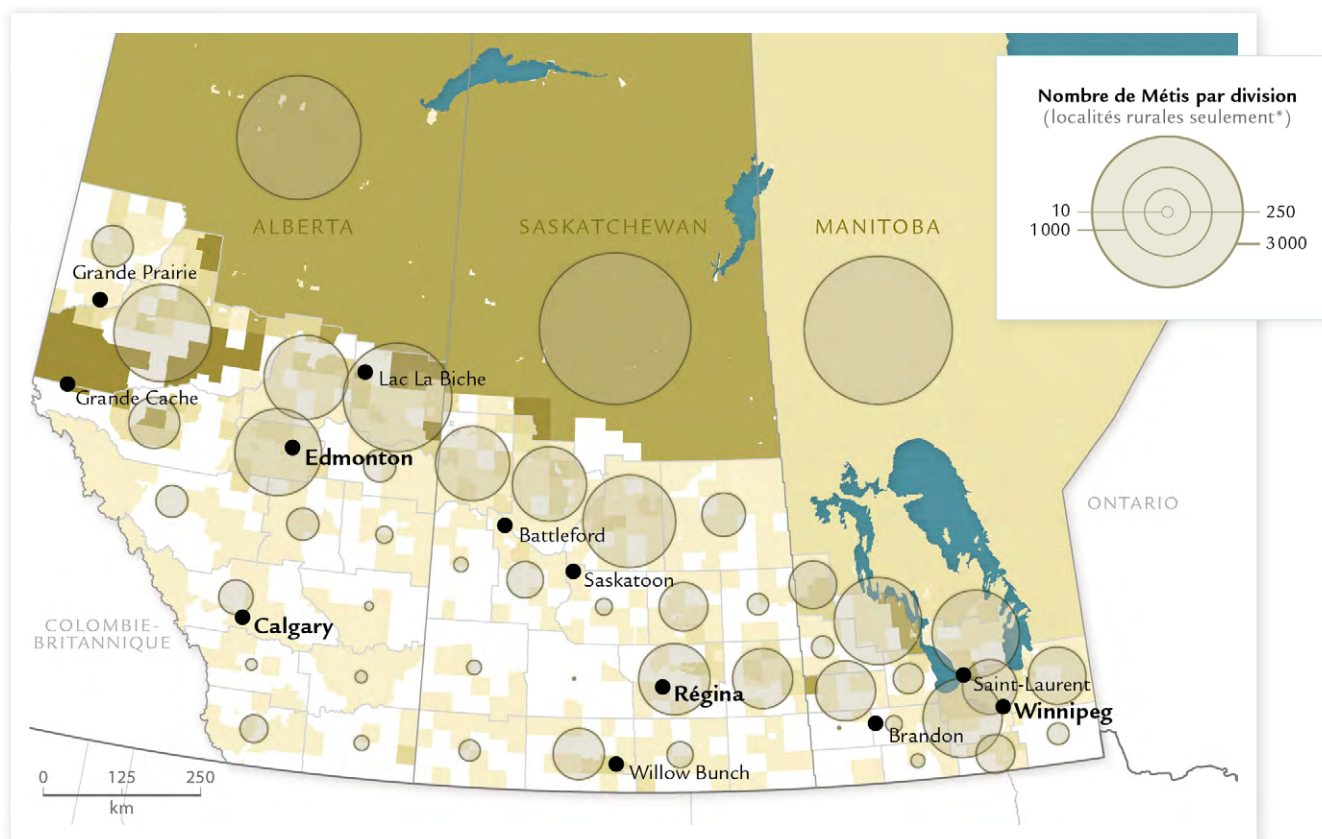
En parcourant les écrits des historiens et des sociologues, on ne peut qu'être incité à penser que les catholiques auraient été partout et en tous lieux les plus résistants à l'appel de la ville. Mais tel n'est pas le cas en 1941. En effet, dans la majorité des régions de la province, le taux d'urbanisation le plus élevé est celui des catholiques, et plus particulièrement celui des anglo-catholiques. Les anglo-protestants se situent partout au dernier rang, sauf dans le Nord.



UN HOMME ET UN CHIEN DEVANT UNE MAISON DE COLON, HEARST (ONTARIO), VERS 1930
Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Fonds TVOntario (C21), Ph23-H-2

Population métisse dans l'espace rural des Prairies, 1941

Par Étienne Rivard



* Régions urbaines non représentées en raison de données inutilisables.

Source : Recensement du Canada, 1941

Métis en pourcentage de la population, sous-divisions de recensement



Le recensement canadien de 1941 sera pendant longtemps le dernier à dénombrer les Métis, un témoignage éloquent de leur marginalité sociale, économique et politique depuis 1885, année de leur défaite militaire à Batoche et de la pendaison de Louis Riel, leur chef politique. Cette marginalité s'exprime spatialement. Ils sont moins nombreux dans leurs anciens fiefs que sont, au XIX^e siècle, les régions de Winnipeg, de Batoche (au nord de Saskatoon) et la zone de prairies. La majorité est maintenant cantonnée dans le nord et l'ouest, ou en bordure de la frange boréale, y vivant surtout de chasse, de pêche et de trappe. Ils résident parfois directement sur la réserve routière (on les appelle les *Road allowance people*) ou à proximité de réserves indiennes, dans des habitations de fortune. C'est dans le but d'améliorer leurs conditions d'existence que le gouvernement de l'Alberta crée, dans les années 1930, douze « réserves » métisses (*Métis settlements*), toutes situées dans la partie septentrionale de la province.



EXPÉDITION DE PÊCHE ET DE CHASSE, LAC LA BICHE, ALBERTA, VERS 1930
Glenbow Museum, NA-3853-3

LES FRANCOPHONES DU POURTOUR NORD-OUEST, 1786-2000

Par Yves Frenette



ON DOIT LE TERME « FRANCOPHONE DU POURTOUR » À GRATIEN ALLAIRE. POUR CET HISTORIEN, LES FRANCOPHONES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, DU YUKON, DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DU NUNAVUT ET DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR SE DISTINGUENT PAR LE CARACTÈRE PÉRIPHÉRIQUE DE LEURS COMMUNAUTÉS (ALLAIRE, 1999).

PRINCIPALES ROUTES VERS LE YUKON, VERS 1898



Source: Davidson, 1898

Ruée vers l'or oblige, le Yukon – et plus spécifiquement la région du Klondike – attire à la fin du XIX^e siècle plusieurs milliers de prospecteurs, dont un sur dix est francophone. Le principal défi reste l'accès à la région, particulièrement la traversée des cols qui séparent la région de la Colombie-Britannique et de l'Alaska.

Les premiers francophones à s'installer sur le pourtour nord-ouest y sont attirés par la traite des fourrures. Ainsi, le premier individu d'origine européenne à parcourir les actuels Territoires du Nord-Ouest et le Yukon serait Laurent Leroux, qui fonde Fort Resolution en 1786 et, quatre ans plus tard, Fort Providence, dans la baie de Yellowknife. Leroux accompagne l'explorateur Alexander Mackenzie jusqu'à la mer de Beaufort en 1789. À partir de ce moment, plusieurs Canadiens s'établissent dans la vallée du

fleuve Mackenzie. Lorsque l'explorateur revient dans la région en 1793, il a encore à ses côtés des Canadiens (Lamontagne, 1999).

Là et ailleurs sur le pourtour nord-ouest, le déclin de la traite, un phénomène qui commence au milieu du XIX^e siècle, se traduit par une diminution du nombre de francophones. Toutefois, en Colombie-Britannique en 1857, les Canadiens français représentent encore le groupe d'origine européenne le plus nombreux, une situation qui est renversée par une

ruée vers l'or dans la vallée du Fraser un an plus tard. La « fièvre » se poursuit au cours des années suivantes, à mesure que les prospecteurs découvrent d'autres gisements. Cette activité intense attire des hommes de partout, y compris des Français et des Canadiens français, plusieurs arrivant de Californie où ils ont participé à la grande ruée de 1849. Jusqu'à vers 1880, la présence francophone est importante à Victoria et dans les régions minières de la Colombie-Britannique. Quoique la majorité reparte lorsque

le métal précieux se raréfie, certains établissent des fermes prospères sur l'île de Vancouver et dans la vallée de l'Okanagan, où le missionnaire oblat Charles-Marie Pandosy a fondé une mission avec un petit groupe de Canadiens français en 1859. Le prêtre convainc Élie Lequime, un Bordelais arrivé de Californie, de s'établir à la mission, et il recrute d'autres colons français et canadiens-français, aventuriers, trappeurs ou chercheurs d'or. Il fonde une école et plante les premiers arbres fruitiers de la vallée, donnant ainsi le coup d'envoi aux cultures qui font la réputation de la région (Frenette, 1999).

Les Canadiens français jouent aussi un rôle non négligeable dans la découverte de gisements d'or au Yukon à partir de 1863 et dans la ruée de 1898, composant 10 % de l'ensemble des prospecteurs, soit environ 10 000 individus: « presque tous les petits villages (du Québec) étaient représentés par un ou deux de leurs jeunes gens, assez souvent même leur nombre variait de dix à cinquante » (Pomerleau, 1996:126). On trouve également des Acadiens ainsi que des Canadiens français originaires de l'Ontario et des

Prairies. Dans la foulée des chercheurs d'or arrivent des francophones qui les approvisionnent et leur offrent des services de tout ordre et tout acabit, notamment dans la ville champignon de Dawson. Les femmes sont beaucoup plus rares que les hommes au Klondike, mais une d'entre elles, Émilie Tremblay, est devenue un personnage légendaire (Lamontagne, 1999).

L'industrie forestière est également responsable d'un mouvement migratoire, localisé, en Colombie Britannique. En juillet 1909, les propriétaires de la Fraser River Lumber Company, une des plus grandes entreprises forestières de la province, se tournent vers le Québec pour recruter des ouvriers dociles et peu dispendieux. La compagnie dépêche un prêtre irlandais sur les deux rives de l'Outaouais et dans les Cantons de l'Est, régions où abondent les travailleurs du bois qui, de surcroît, offrent l'avantage d'être déjà en contact avec le monde anglophone. Une centaine de familles déménagent ainsi leurs pénates en Colombie-Britannique. Un prêtre venu de France, l'abbé Edmond Maillard, est le curé fondateur de la paroisse

Notre-Dame-de-Lourdes et il donne son nom au village. Pendant deux décennies, la communauté peut quasiment vivre en vase clos: il faut plus d'une heure pour se rendre à Vancouver et les environs immédiats sont peu peuplés. En plus de l'accroissement naturel, Maillardville bénéficie dans les premières années de l'arrivée d'autres migrants, des parents et des amis venus rejoindre les pionniers, ainsi que de Canadiens français originaires des petits centres agonisants de la province (Villeneuve, 1983).

Mais, en dépit de l'apport migratoire de francophones de la Saskatchewan durant la Grande Dépression, les pressions assimilatrices ne manquent pas. Pendant le deuxième conflit mondial et dans l'après-guerre, la ruée des résidents de Vancouver vers la banlieue et l'avènement de la société de consommation ont pour effet de noyer Maillardville sous un raz-de-marée anglophone. Un mouvement de population inverse s'exerce aussi: la mécanisation de l'usine Fraser et la tertiarisation de l'économie colombienne entraînent l'exode des jeunes vers Vancouver où, en dehors du foyer, on vit en anglais (Villeneuve, 1983).

.....

Ce n'est que dans les dernières décennies du XX^e siècle que la francophonie du pourtour nord-ouest reçoit du sang neuf, sous l'effet de courants migratoires composés de Québécois, d'autres francophones canadiens et d'immigrants. Le phénomène est surtout urbain: Vancouver et le delta du Fraser, Victoria et les environs, en Colombie-Britannique; Whitehorse, au Yukon, où habitent les deux tiers des francophones de ce territoire, Yellowknife, dans les Territoires-du-Nord-Ouest et Iqaluit, au Nunavut (Allaire, 1999). Dans la plupart de ces lieux, les francophones ne sont pas nombreux et vivre en français constitue un défi quotidien.

LE CANADA FRANÇAIS À L'ŒUVRE

Par Marcel Martel



IL EST DIFFICILE DE CARACTÉRISER L'HISTOIRE DU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES POUR LA PÉRIODE 1920-1960. LES PARTICULARITÉS DÉMOGRAPHIQUES DE CHAQUE COMMUNAUTÉ EMPÊCHENT LES GÉNÉRALISATIONS. CERTAINES COMMUNAUTÉS SE RÉSEAUTENT AU SEIN D'ASSOCIATIONS PROVINCIALES, ALORS QUE D'AUTRES MULTIPLIENT LE NOMBRE D'INSTITUTIONS, ATTESTANT AINSI DE LEUR DYNAMISME.

Ces institutions, dans le cas de la francophonie canadienne, attestent une volonté d'expérimenter autrement l'américanité ou, pour reprendre les propos de Joseph-Yvon Thériault (2007 : 8), de « faire œuvre de civilisation en français » en Amérique du Nord. Les francophones veulent vivre en français et bénéficient de services offerts par des organismes qui incarnent leurs valeurs culturelles et sociales et, de ce fait, représentent une manière d'être francophone et de maintenir son identité. Ainsi les réseaux institutionnels se sont-ils multipliés et développés en suivant la mouvance des Acadiens et des Canadiens français, dans l'optique de raffermir les liens entre les communautés francophones, qu'elles soient en situation minoritaire ou pas, et à consolider les frontières mouvantes de la nation (Martel, 1997).

Les caisses populaires

Un premier exemple d'institution est celui des caisses populaires, lesquelles voient le jour un peu partout en Amérique du Nord, là où les Canadiens français et les Acadiens ont émigré et se concentrent. La création d'une caisse populaire est d'abord tributaire de l'énergie et de la détermination d'Alphonse Desjardins. Dès 1908, il se rend aux États-Unis, notamment à Boston à l'invitation de Pierre Jay, commissaire des banques

du Massachusetts. Lors de son passage en Nouvelle-Angleterre, Desjardins assiste à la création de la première caisse populaire aux États-Unis, qui résulte du travail de Pierre Hevey, curé de la paroisse de Sainte-Marie de Manchester dans l'État du New Hampshire. Il séjourne à plusieurs reprises aux États-Unis, entre 1909 et 1912. Lorsque les prêtres canadiens-français apprennent que Desjardins est de passage, ils en profitent pour l'inviter à les assister dans la fondation de caisses populaires (Poulin, 1990). On crée également des caisses populaires à Ottawa, avec la fondation de la caisse populaire de Sainte-Famille, en 1910, et en Saskatchewan six ans plus tard. C'est toutefois vers la fin des années 1930 que le mouvement de création de caisses populaires connaît un véritable essor au Canada. Au Québec, de nombreuses caisses voient le jour entre 1939 et 1944. Selon l'historien Pierre Poulin, ce mouvement de création de caisses s'explique par la prospérité économique engendrée par la Seconde Guerre mondiale. En 1944, un Québécois sur douze est membre d'une caisse populaire, contre un sur vingt-trois ans plus tôt (Poulin, 1994). En Ontario, 60 caisses sont fondées entre 1939 et 1950. Trente-huit de ces établissements financiers voient le jour dans le Nord, 18 dans l'Est et quatre dans le Sud, ce qui reflète les caractéristiques du

peuplement franco-ontarien (Bureau, 1992). Une première caisse ouvre ses portes en 1935 en Alberta, en 1937 au Manitoba et, un an plus tard, en Saskatchewan. Dans ces provinces, comme en Ontario et au Québec, on assiste à l'ouverture de plusieurs autres caisses populaires dans les années suivantes (Balian, 1975). Au Nouveau-Brunswick, c'est surtout dans les années 1930 que les Acadiens créent des caisses populaires. Si l'action de Desjardins explique la naissance de ces institutions financières en Ontario et aux États-Unis, il en est autrement dans les Maritimes. C'est plutôt l'Ordre de Jacques-Cartier et le mouvement d'Antigonish qui sont très actifs. Les dirigeants acadiens jugent que l'approche économique de ces cercles d'étude est adaptée aux besoins particuliers de leurs communautés, fort malmenées par la crise économique. En 1936, la première caisse ouvre ses portes au Nouveau-Brunswick et, neuf ans plus tard, la province compte 78 établissements coopératifs (Daigle, 1990).

Les sociétés de secours mutuel

Un autre exemple à prendre en compte dans l'examen des réseaux institutionnels est la création, à la fin du XIX^e siècle, de sociétés de secours mutuel au Québec et dans les communautés francophones en milieu minoritaire. Ces organismes vendent

des assurances à ceux qui désirent se prémunir contre les risques financiers liés à la maladie et la mort. Ils participent également au travail de sauvegarde de l'identité canadienne-française et acadienne ainsi qu'à la promotion des droits des francophones en favorisant la création d'autres d'organismes qui renforcent par leur présence et diversifient par leurs actions le réseau institutionnel. Ces sociétés mutuelles connaissent un important succès. Ainsi, l'Union

Saint-Joseph du Canada, fondée à Ottawa en 1863, compte plus de 500 succursales au Québec et 90 en Ontario. La Société L'Assomption, née aux États-Unis, déménage son siège social à Moncton au début du XX^e siècle et joue un rôle déterminant dans la communauté acadienne. Ces sociétés participent à la création de l'Union des mutuelles-vie française d'Amérique qui regroupe les sociétés mutuelles francophones en Amérique du Nord en 1939.

Éducation et soins de santé

L'analyse du réseau institutionnel dans les domaines de l'éducation et des soins de santé révèle le rôle déterminant des communautés religieuses, dont plusieurs proviennent du Québec. Par exemple, les sœurs de la Providence fondent le premier hôpital français de Moncton en 1922 et les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph font de même dans le nord-est du Nouveau-Brunswick (Thériault, 2000). Dans le domaine de

FONDATION DE COLLÈGES CLASSIQUES À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC, 1920-1960

Années	ALBERTA	MANITOBA	NOUVEAU-BRUNSWICK	ONTARIO	SASKATCHEWAN
1925				Ottawa	
1941 à 1950			Moncton (2), Edmunston et St-Louis de Kent	Cornwall (2)	
1951 à 1960	Fahler	Saint-Boniface	Moncton (2)	Hearst et Ottawa	Prince-Albert

Source: Galarneau, 1978



LE COLLÈGE SACRÉ-CŒUR DE SUDBURY EN ONTARIO, VERS 1930
Université d'Ottawa, Collection générale du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (C38), Ph123-ph1-l-139

À GAUCHE Fondé en 1913 par les jésuites, le Collège Sacré-Cœur deviendra rapidement un lieu éducatif central pour les Canadiens français du Nord de l'Ontario.

CI-DESSOUS Présidente-fondatrice de la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF), Almada Walker-Marchand en dirige les destinées jusqu'en 1946.

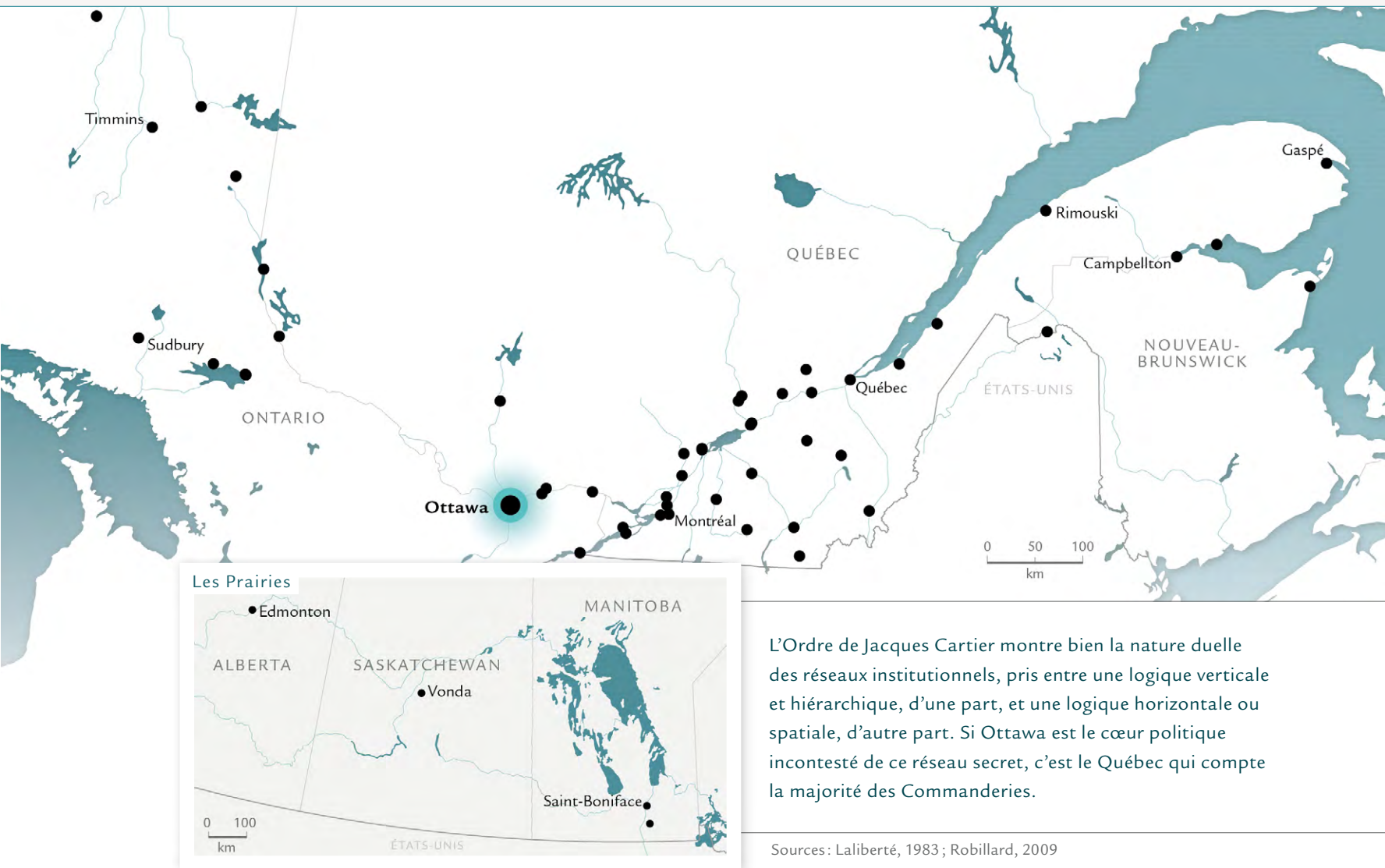


▲ ALMANDA WALKER-MARCHAND, VERS 1928
Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, fonds Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (C53), Ph52-40

FONDATEURS DE SECTIONS DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES, 1914-1960

DATE	NOUVEAU-BRUNSWICK	ONTARIO	QUÉBEC
1914 à 1920		Ottawa (5)	
1921 à 1930		Alexandria, Ottawa, Sudbury, Cornwall et Sturgeon Falls	
1931 à 1940		North Bay, Pembroke, Bonfield, Ottawa (3), Timmins, Kirkland Lake, River Valley, Sault Ste-Marie et Ste-Anne	Rouyn-Noranda
1941 à 1950		Mattawa, Kapuskasing, Espanola et Cyrville	
1951 à 1960	Campbellton	Hearst, Notre-Dame-du-Saint-Esprit, Notre-Dame des Anges, Toronto, Val-Caron, Windsor, Chelmsford, Cornwall (2), Embrun, Oshawa, Paincourt, St-Benoît-Abbé, St-Thomas d'Aquin, St-Vincent-de-Paul, Casselman, Haileybury, Hanmer, St-Joseph d'Orléans, St-Joachim, Ste-Marguerite-Marie, Ste-Jeanne-d'Arc et Azilda	Aylmer

Source: Desjardins, 1991



L'Ordre de Jacques Cartier montre bien la nature duelle des réseaux institutionnels, pris entre une logique verticale et hiérarchique, d'une part, et une logique horizontale ou spatiale, d'autre part. Si Ottawa est le cœur politique incontesté de ce réseau secret, c'est le Québec qui compte la majorité des Commanderies.

Sources: Laliberté, 1983; Robillard, 2009

l'éducation, plus de 14 collèges classiques sont fondés hors du Québec entre 1920 et 1960, soit deux de moins que pendant la période de 1848 à 1920. La plupart de ces nouveaux collèges pour jeunes garçons sont créés au Nouveau-Brunswick et en Ontario (Galarneau, 1978). Cette expansion cache cependant certaines difficultés, notamment le déclin du nombre de prêtres québécois œuvrant dans les communautés francophones à l'extérieur du Québec. À défaut de posséder des données pour l'ensemble du Canada, le cas de la Nouvelle-Écosse est peut-être indicatif de cette tendance: dans cette province, le pourcentage de prêtres québécois dans les paroisses acadiennes qui, en 1910, était de 33 % n'est plus que de 4 %, en 1960 (Boucher, 2000).

Un réseau de femmes canadiennes-françaises

En 1914, un groupe de femmes d'Ottawa et notamment Almada Walker-Marchand, qui devient sa présidente, met sur pied la Fédération

des femmes canadiennes-françaises. Destiné à aider les soldats canadiens qui se battent en Europe pendant la Première Guerre mondiale, cet organisme ne disparaît pas à la fin du conflit armé. Il poursuit son travail social et devient aussi un lieu d'action politique pour les Canadiennes françaises. Les fondatrices de ce regroupement sont très ambitieuses, surtout lorsqu'elles réfléchissent sur les capacités de cet organisme naissant à rejoindre et à encadrer l'ensemble des femmes canadiennes-françaises. Dans une lettre envoyée à un militant de la cause francophone en Saskatchewan, l'une d'entre elles écrit que: « depuis longtemps nous rêvons de former un cordon, reliant les Canadiennes-françaises d'un océan à l'autre » (Desjardins, 1991: 39). Ce projet de regrouper ces femmes ne se matérialise toutefois pas. L'organisme compte de nombreuses cellules surtout en Ontario, mais très peu dans le reste du pays entre 1920 et 1960.

L'Ordre de Jacques Cartier, une croissance éphémère

Un autre organisme, né en 1927, l'Ordre de Jacques Cartier, a également pour ambition de regrouper les Canadiens français, surtout leurs dirigeants politiques, religieux et nationalistes. Il devient le lieu de réflexion et de coordination de la promotion du fait français au Canada. Il est cependant difficile d'évaluer son efficacité et surtout son influence en raison du caractère secret de ses activités, illustré par sa devise: religion, discrétion et fraternité. Les membres agissent par l'entremise d'associations bien connues du public, telles que les Sociétés Saint-Jean-Baptiste au Québec, les associations provinciales dans les milieux francophones minoritaires et la Société nationale l'Assomption dans les Maritimes (Choquette, 1987).

La croissance de l'Ordre est fulgurante, comme l'atteste l'augmentation du nombre de cellules locales. À compter des années 1950, l'Ordre

a toutefois des difficultés à recruter de nouveaux membres et il peine à retenir ceux qui travaillent pour lui. Ces difficultés masquent un important problème structurel : la sous-représentation des Montréalais dans les cellules de l'Ordre. Un autre problème handicape également le fonctionnement de l'Ordre : sa domination par l'élite d'Ottawa, en dépit du fait que plus des deux tiers des membres proviennent du Québec (Laliberté, 1983). Enfin, les désaccords sur les orientations idéologiques de l'Ordre dans le contexte du renouveau de la pensée nationaliste canadienne-française et d'un rapprochement avec les forces indépendantistes québécoises constituent une cause de sa disparition en 1965.

Le Conseil de la vie française en Amérique

Un autre organisme national, le Conseil de la vie française en Amérique, naît à la fin du Deuxième congrès de la langue française en Amérique, tenu à Québec en 1937. Sa mission consiste à épauler les communautés francophones en Amérique du Nord, à promouvoir la cause nationale canadienne-française auprès des pouvoirs politiques et religieux, ainsi qu'à multiplier les gestes de solidarité entre le Québec et les communautés francophones en milieu minoritaire.

Le Conseil appuie notamment la formation de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, fondée en 1947, et l'agence de voyages Liaison française, qui favorise le tourisme dit patriotique en organisant des voyages dans les communautés francophones. Cet organisme s'inspire d'expériences similaires organisées par des quotidiens québécois, dont *Le Devoir* dans les années 1920. Le Conseil appuie aussi les efforts de la Société canadienne d'établissement rural en matière de colonisation dans le nord de l'Ontario et dans les Prairies canadiennes. Il intervient aussi dans la formation du Comité d'orientation franco-américaine en 1947, devenu le Comité de vie franco-américaine dix ans plus tard, du Conseil canadien des associations d'éducation de langue française et de l'Association des Commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada. Ces

deux derniers organismes sont créés en 1959.

Le Conseil cherche aussi à résoudre les problèmes financiers affectant les milieux institutionnels provinciaux. En 1943 et en 1945, il organise des campagnes de souscription pour les communautés francophones en milieu minoritaire, avec comme objectif d'aider ces francophones à se doter de moyens de communication. Dans les années 1950, le financement du réseau institutionnel constitue un important problème et incite le Conseil à créer, avec la collaboration de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, l'organisme appelé Fraternité française, en 1955. Fraternité française est responsable de l'organisation d'une collecte annuelle de fonds destinés aux groupes francophones en Amérique du Nord. L'organisme suscite de nombreux espoirs chez ces groupes, mais il peine toutefois à recueillir les sommes requises. Les problèmes d'organisation de la souscription annuelle et le manque d'aide financière du gouvernement du Québec, à compter des années 1960, provoquent la disparition de l'organisme.

L'expansion des médias francophones et le rôle de Radio-Canada

Le besoin de s'informer dans sa langue amène la création de journaux dans les communautés francophones en milieu minoritaire. Ces quotidiens et ces hebdomadaires ont toutefois une existence précaire et souvent éphémère, à l'exception du *Patriote de l'Ouest*, créé en 1910 en Saskatchewan, du *Droit*, créé en 1913 à Ottawa, de *La Liberté*, en 1913 pour desservir les Franco-Manitobains, de *La Survivance*, créée en 1926 en Alberta, et du *Petit Courrier* né en 1937 en Nouvelle-Écosse. Chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick, l'hebdomadaire *L'Évangéline*, fondé en 1887 et dont le siège est transféré à Moncton en 1905, devient un quotidien grâce au succès de la souscription organisée en 1943 avec l'aide du Conseil de la vie française en Amérique. Deux ans plus tard, le Conseil appuie les communautés francophones de l'Ouest dans leur projet de création de postes de radio française.

La mise en ondes de stations de radio en français s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de lutte à l'assimilation linguistique et à l'américanisation culturelle. Les dénonciations par les élites religieuses et sociales n'empêchent cependant pas les Canadiens français et les Acadiens d'écouter la radio anglaise. Graduellement, les réactions des élites changent et ces dernières appuient les efforts d'hommes d'affaires, comme ceux de Conrad Lavigne de Timmins qui crée des postes de radio et de télévision diffusant des émissions en français. Par contre, la plupart des communautés francophones n'ont pas d'entrepreneurs de la trempe de Lavigne.

C'est pour cela que les dirigeants du réseau institutionnel francophone de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick exercent des pressions sur la Société Radio-Canada et son conseil d'administration. Jusqu'en 1958, la société d'État cumule les responsabilités de diffuseur et de régulateur de l'industrie de la radiodiffusion. Les dirigeants francophones pressent la société d'ouvrir des postes de radio français à Moncton, Ottawa, Toronto et dans le nord de l'Ontario. Ils rappellent au radiodiffuseur public son devoir de favoriser l'épanouissement de la culture de chacune des deux nations fondatrices du pays. Ils tiennent cependant compte des conseils d'Adrien Pouliot, qui siège au conseil d'administration de la société d'État et est également membre du Conseil de la vie française en Amérique. Ses connaissances du dossier de la radiodiffusion et son influence lui confèrent un capital symbolique important auprès des communautés francophones. Bien entendu, les dirigeants canadiens-français et acadiens comptent sur Pouliot pour qu'il promeuve la cause de la radio française auprès de ses collègues de la Société Radio-Canada. Certains dirigeants s'impatientent lorsque Pouliot rappelle que les moyens financiers limités de la société d'État l'empêchent de se lancer dans des projets de construction de stations de radio et que la forte opposition au développement du réseau français incite les directeurs à tergiverser. Sans l'avouer directement, la société d'État traîne souvent les pieds,

puisque la population francophone constitue une minorité insignifiante dans la plupart des régions où leurs dirigeants demandent la radio en français ou l'obtention de permis pour faire fonctionner leurs stations. Dans ce dernier cas, les dirigeants francophones se résignent à un patient lobby devant les difficultés rencontrées pour créer quatre postes de radio dans l'Ouest.

Devant le refus de la Société Radio-Canada de diffuser en français dans les Prairies, les francophones du pays appuient, en 1944 et 1945, une campagne de souscription en versant plus de 300 000 \$ au projet de construction de postes de radio diffusant en français dans la région. Fort de leur succès

financier, les dirigeants du projet de radio française éprouvent toutefois de nombreuses difficultés à obtenir les permis requis pour faire fonctionner leurs stations de radio. Ces difficultés s'expliquent par l'hostilité de groupes nationalistes canadiens-anglais et d'hommes d'affaires. Ces derniers profitent des audiences publiques pour s'opposer à la création de postes de radio français. Ils insistent sur le fait que le marché francophone est très petit et ils rappellent que le français est une langue parlée par bien peu de gens dans leur région. Ce sont toutefois les arguments d'ordre politique qui agacent les promoteurs du projet de radio française dans l'Ouest. Les opposants affirment que l'octroi d'un

permis de radiodiffusion constituerait un privilège accordé à un groupe ethnique particulier.

D'autres groupes ethniques, comme les Ukrainiens qui sont beaucoup plus nombreux que les Canadiens français, vont invoquer ce privilège pour justifier leur « droit » à obtenir des stations de radio dans leur langue. Ce que les opposants à la radio française définissent comme un privilège fait l'objet d'une vive condamnation. Les promoteurs ont cependant finalement gain de cause : en 1946, un premier poste de radio française ouvre ses portes à Saint-Boniface, un autre à Edmonton ensuite, trois ans plus tard, puis à Gravelbourg et à Saskatoon en 1952.

.....

La francophonie canadienne est solide, alimentée par les migrations interprovinciales qui se poursuivent et constituent un apport démographique pour les groupes francophones en milieu minoritaire. Ce sont toutefois des événements sur lesquels ces derniers ont bien peu de prise qui vont transformer le réseau institutionnel.

La Révolution tranquille et l'intervention de l'État québécois dans les relations entre le Québec et les groupes francophones en Amérique du Nord, puis la tenue du concile Vatican II et le recentrage du clergé sur les activités pastorales, amènent les communautés francophones à se repositionner (Martel, 1997; Sanfillipo, 2006). Enfin, l'adoption de la Loi fédérale sur les langues officielles en 1969 ainsi que l'appui financier du gouvernement fédéral au réseau institutionnel consacré aux communautés francophones placent ces dernières au centre du jeu politique entre le Québec et le gouvernement fédéral sur la place du Québec dans la Confédération canadienne.



HÔPITAL MONTFORT, 30 JUILLET 1955
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
(Outaouais), P174,S1,D6118

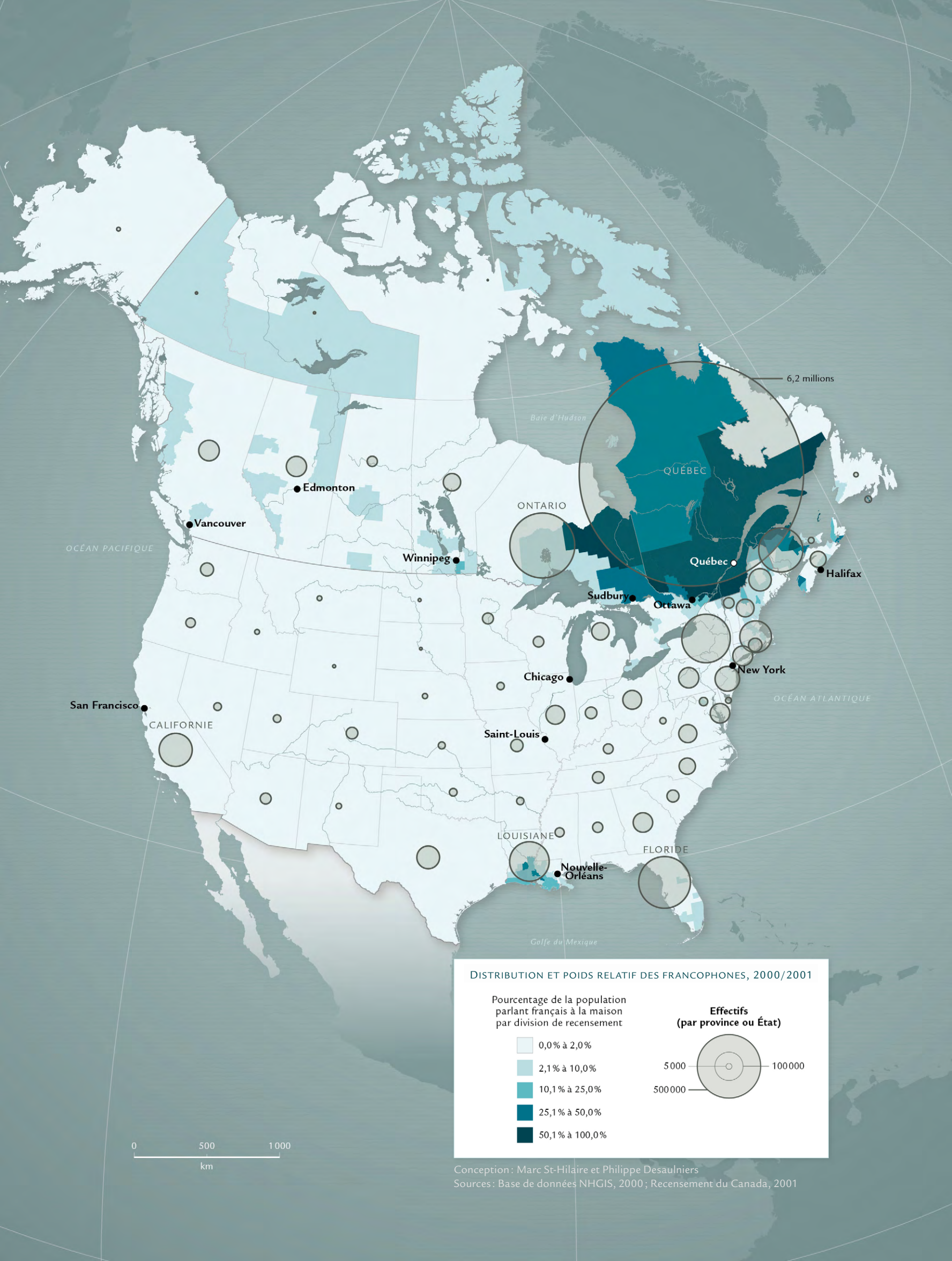


Les reconfigurations

1960 à nos jours

- ▶ **LES STRATÉGIES IDENTITAIRES FRANCO-LOUISIANAISES**
Par Sara Le Menestrel et Jacques Henry
- ▶ **L'ACADIE CONTEMPORAINE**
Par Samuel P. Arseneault, Nicole Barrieau et Cécyle Trépanier
- ▶ **UN ESPACE FRANCO-ONTARIEN EN PLEINE TRANSFORMATION**
Par Anne Gilbert
- ▶ **WELLAND, ONTARIO, 1829-2005**
Par Sylvie Roy
- ▶ **LES RESTRUCTURATIONS D'UN ESPACE FRANCOPHONE DANS L'OUEST CANADIEN**
Par Étienne Rivard
- ▶ **L'IMMIGRATION, L'IMMERSION ET LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE FRANCOPHONIE**
Par Robert A. Stebbins
- ▶ **LES MUTATIONS DE LA FRANCOPHONIE CONTEMPORAINE**
Par Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire



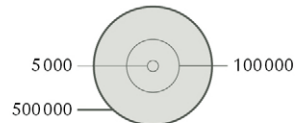


DISTRIBUTION ET POIDS RELATIF DES FRANCOPHONES, 2000/2001

Pourcentage de la population parlant français à la maison par division de recensement

- 0,0% à 2,0%
- 2,1% à 10,0%
- 10,1% à 25,0%
- 25,1% à 50,0%
- 50,1% à 100,0%

Effectifs (par province ou État)



PRÉSENTATION

À PARTIR DES ANNÉES 1960, LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE CONNAÎT UNE RECONFIGURATION MAJEURE, ASSOCIÉE À DES FACTEURS EXOGÈNES ET ENDOGÈNES. EXOGÈNES PARCE QU'ELLE S'INSCRIT DANS UNE MOUVANCE D'ABORD OCCIDENTALE, PUIS, À MESURE QU'ON SE RAPPROCHE DU XXI^e SIÈCLE, DANS UNE MOUVANCE MONDIALE.

La natalité chute ; les baby-boomers contestent et refont les sociétés ; l'État providence croît et décroît, suivant les aléas des grands courants idéologiques du libéralisme, du socialisme et du conservatisme ; les périodes de récession alternent avec les années de prospérité ; dans la foulée de la décolonisation qui conduit à l'émergence de dizaines de nouveaux États, des nations minoritaires revendiquent des droits politiques et linguistiques, voire leur souveraineté ; la mondialisation des échanges amène en Europe et en Amérique du Nord des centaines de milliers de ressortissants des pays du Sud ; la Francophonie devient un nouvel acteur international.

En même temps et de façon interreliée, la francophonie de l'Amérique du Nord est travaillée par des dynamiques internes. Aux États-Unis,

au tournant du XXI^e siècle, la langue française ne demeure parlée que par deux millions de locuteurs, des micro-réseaux sans assises communautaires ou institutionnelles, alors que le nombre d'individus d'origine française est, lui, de onze millions. Les communautés linguistiques franco-américaines ont pratiquement été effacées, remplacées par des communautés de mémoire, parfois entretenues par le tourisme, où prévaut une identité surtout symbolique. La volonté de « faire société » en français ne se retrouve guère que dans les « petits Haïtis » et les « petites Afriques » des grandes villes ainsi qu'en Floride, qui attire des immigrants, des migrants temporaires et des visiteurs saisonniers francophones, originaires surtout du Québec et d'Haïti.

Au Canada, les transferts linguistiques vers l'anglais affectent négativement l'évolution des collectivités francophones, mais ils sont compensés en partie par le dynamisme du Québec, qui, en dépit d'une dénatalité encore plus marquée que dans le reste du continent, compte à la fin du XX^e siècle plus de six millions de locuteurs du français ayant plein contrôle sur leur État. Peu importe leur allégeance souverainiste ou fédéraliste, les Québécois sont presque tous d'accord pour se servir du gouvernement provincial comme d'un levier de promotion de la langue et de la culture françaises. Tôt dans la période, la montée souverainiste au Québec amène l'État fédéral à adopter une politique de bilinguisme officiel et certains gouvernements provinciaux à accorder des droits à leurs minorités francophones. Dans

EN PAGE DE GAUCHE Au tournant du XXI^e siècle, les locuteurs du français se concentrent très largement au Québec. Sous l'effet combiné de la croissance des autres groupes linguistiques et des transferts linguistiques en milieu minoritaire, la population utilisant le français à la maison est partout moins nombreuse que ne l'était la population de langue maternelle française en 1940-1941, en valeurs relatives sinon en effectifs absolus, sauf là où les migrations francophones (principalement haïtiennes) jouent un rôle positif : au Québec, dans le Nord ontarien et dans certaines métropoles états-uniennes (New York, Floride, Californie). Au Canada, malgré les lois linguistiques, le déclin est sévère à l'ouest de l'Ontario : selon le recensement de 2006, le français est la troisième langue parlée à la maison au Manitoba, la cinquième en Saskatchewan et en Alberta, la dixième en Colombie britannique. C'est également le cas à Terre-Neuve-et-Labrador, seule province atlantique où le français n'est pas en deuxième place parmi des langues parlées à la maison.

ce sillage, une minorité d'anglophones prend fait et cause pour le bilinguisme, comme en fait foi la mise sur pied d'écoles d'immersion à l'échelle du Canada. Mais si de grands progrès sont accomplis, c'est surtout en raison du militantisme de chefs de file qui s'approprient les outils politiques et juridiques à leur disposition et qui saisissent les occasions de s'en servir.

Si le dynamisme de la société québécoise profite aux francophones du continent, il crée toutefois une grande rupture. En adoptant une approche territoriale et politique de leur identité, les Québécois se retirent du projet canadien-français, un projet qui était essentiellement culturel. Ils contribuent ainsi à la fragmentation et à la provincialisation de la francophonie entamée depuis quelques décennies.

Le poids démographique des collectivités francophones conditionne pour beaucoup leur marge de manœuvre. Ainsi, pour prendre l'exemple de l'Acadie, il y a tout un monde de différences entre un Nouveau-Brunswick

officiellement bilingue où les francophones constituent le quart de la population et où ils dominent numériquement sur des portions du territoire, et Terre-Neuve où le fait francophone est confiné à quelques centaines de personnes à St. John's et dans deux communautés de la péninsule de Port-au-Port. Et l'absence de mouvements migratoires massifs du Québec et de la France vers les communautés minoritaires de langue française continue de jouer un rôle négatif dans leur renouvellement démographique et culturel. L'Alberta présente un contre-exemple intéressant : l'exploitation accrue des ressources pétrolières dans les dernières décennies du XX^e siècle y amène un contingent d'Acadiens et de Québécois qui enrichit la francophonie provinciale, même si ces apports peuvent parfois être à la source de tensions et de conflits. Par ailleurs, en Alberta comme dans le reste du Canada, l'immigration internationale francophone commence à transformer en profondeur les communautés.

Il va de soi que ces bouleversements ont un impact identitaire. Dans les milieux francophones minoritaires du Canada se développe ainsi, au cours des quarante dernières années du XX^e siècle, une identité biculturelle. Le bilinguisme constitue l'élément majeur de cette identité, ce qui marginalise encore davantage la langue française en effectuant une coupure entre celle-ci et les référents culturels d'origine, qu'ils soient français, métis, acadiens, québécois ou franco-provinciaux. Cette identité biculturelle est en général davantage le fait des jeunes et se retrouve sur tout le territoire, à l'exception évidemment du Québec. Elle est partagée par des proportions importantes de la population dans les régions où sévit l'assimilation (Côte du Pacifique, Prairies, Nouvelle-Écosse), mais demeure sensiblement moins répandue au Nouveau-Brunswick.

De 1973 à 1999, l'émission « Génies en herbe », produite par la station CBOFT d'Ottawa, a représenté un instrument de développement culturel et intellectuel pour les élèves de tout le Canada français.



L'ÉQUIPE DE HANMER AFFRONTÉ L'ÉQUIPE DE KAPUSKASING DURANT LA SAISON 1980-1981
Photo : Harold Whyte. Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Fonds Société Radio-Canada, région de l'Ontario (programmation française) (C31), Ph237-99

LES STRATÉGIES IDENTITAIRES FRANCO-LOUISIANAISES

Par Sara Le Menestrel et Jacques Henry



UNE CAMPAGNE ORGANISÉE DURANT LE RECENSEMENT DE 2010 INCITAIT LES FRANCO-LOUISIANAIS À REVENDIQUER LEUR CULTURE FRANCOPHONE QUELLE QU'ELLE SOIT EN UTILISANT LA CATÉGORIE « LOUISIANA CAJUN AND CREOLE ». UNE BELLE EXPRESSION DE L'HÉRITAGE COMPLEXE LIÉ AUX REVENDICATIONS IDENTITAIRES FRANCO-LOUISIANAISES AU XX^e SIÈCLE, ET QUI TROUVE SA SOURCE DANS DEUX MOUVEMENTS DISTINCTS : UNE MOBILISATION DES CADIENS, D'ABORD ENTAMÉE PAR LEUR ÉLITE, ET LE MOUVEMENT « CRÉOLE NOIR », ISSU DU COMBAT DES NOIRS POUR LES DROITS CIVIQUES DEPUIS LES ANNÉES 1960¹.

Le contexte d'une résurgence de l'identité franco-louisianaise

Le début du XX^e siècle amorce une période de mutation économique provoquée par la découverte du pétrole à Jennings en 1901 et l'industrialisation de l'est du Texas. Métayers pour la plupart depuis le lendemain de la guerre de Sécession, de nombreux Cadiens se convertissent en cols bleus et ces nouvelles opportunités professionnelles suscitent un intérêt plus grand pour l'enseignement supérieur et professionnel. La progression du réseau routier à l'initiative du gouverneur Huey P. Long dans les années 1930 et l'électrification dans les années 1940 contribuent de leur côté à l'amélioration des conditions de vie. La Seconde Guerre mondiale confronte les jeunes GI's et leurs familles au mode de vie américain standard et contribue à l'évolution de leurs aspirations. C'est dans ce contexte que l'anglais, par le pouvoir économique qu'il confère, se substitue progressivement à un français déprécié et, de surcroît, interdit dans les établissements scolaires par la législation louisianaise à partir de 1921.

Ces facteurs concourent à l'américanisation des Cadiens, leur permettant de ne plus être en marge de la société américaine, position qui leur valait

une légende noire depuis le milieu du XIX^e siècle. Cette intégration socio-économique va également jouer en faveur d'une mobilisation « ethnique » : l'ascension sociale assure aux Cadiens une réhabilitation et leur permet de faire valoir leur identité et d'affirmer leur différence. Les migrations (notamment liées à l'emploi dans l'industrie pétrolière), l'ouverture sur le monde extérieur offerte par l'enseignement et la diffusion de l'audiovisuel ainsi que le développement du tourisme amènent les Cadiens à prendre conscience de leur appartenance à une communauté francophone internationale et à mesurer la spécificité de leur culture. Le rôle du regard extérieur sur le renforcement de la conscience identitaire est bien illustré par le Newport Folk Festival de 1964 : invité aux côtés de Joan Baez et de Bob Dylan, le violoniste Dewey Balfa est profondément marqué par l'ovation du public et va dès lors déployer tous ses efforts pour

revitaliser la musique en Louisiane, dont il représente aujourd'hui, même à titre posthume, un des ambassadeurs les plus acclamés.

Un mouvement d'abord soutenu par une élite acadienne et blanche

Les éléments précurseurs du renouveau identitaire sont toutefois avant tout issus de l'élite acadienne. Le sénateur Dudley J. Leblanc s'attache à célébrer l'histoire des Acadiens dans deux ouvrages (*The True Story of the Acadians*, 1932 ; *The Acadian Miracle*, 1966) fidèles à l'héritage d'Évangéline, en ce qu'ils présentent une culture vertueuse, inchangée et dépourvue de divisions sociales. En 1955, il organise la célébration du Bicentenaire de la déportation des Acadiens avec Roy Thériot, maire d'Abbeville, qui, de son côté, mobilise enseignants et folkloristes pour représenter le folklore acadien dans le Dairy Festival de 1961. Un intérêt érudite

EN HAUT DE PAGE Dewey Balfa (1927-1992), pilier du renouveau de la musique cadienne dans les années 1970. En Louisiane, la musique est souvent une affaire de famille et les Balfa constituent une dynastie : aujourd'hui Christine perpétue l'héritage et l'action de son père avec le groupe Balfa Toujours et l'association culturelle Louisiana Folk Roots.



Le président fondateur du CODOFIL, James Domengeaux, est reçu à Paris par le premier ministre français Jacques Chirac lors de l'opération Louisiane Bien Aimée organisée par Radio France en 1976.

◀ LOUISIANE BIEN-AIMÉE, 1976

Dupré Library, Université de Louisiane à Lafayette, Collection CODOFIL

désireux de promouvoir la noblesse du patrimoine acadien et le prestige de la culture française se manifeste également au sein de la bourgeoisie cadienne par l'entremise d'associations établies à Lafayette (La Louisiane acadienne-française), à Lake Charles (France-Amérique) ainsi qu'à La Nouvelle-Orléans, parmi l'élite créole blanche (L'Athénée louisianais, Les Causeries du lundi, La Société française du quatorze juillet). La presse locale et diverses entités publiques, longtemps dédaigneuses ou ignorantes de leur côté à leur consacrer articles et manifestations, vantant des qualités que l'Amérique d'Eisenhower sait apprécier (respect des traditions, capacité d'adaptation, exotisme). C'est ainsi que la cuisine cadienne suscite des commentaires élogieux, tandis qu'en 1966 la Chambre de commerce de la petite communauté de Pont Breux crée le Festival de l'écrevisse, crustacé qui prolifère grâce aux techniques modernes de riziculture et d'aquaculture.

Dans le même temps, les changements structurels que connaît la société américaine (entrée des femmes sur le marché du travail, déclin de l'industrie lourde et développement du secteur tertiaire) ainsi que le mouvement des droits civiques des années 1960 créent les conditions d'émergence d'une ethnicité « blanche ». Au moment où les Noirs

américains obtiennent des droits qui mettent un terme à la ségrégation, la croissance du pays ralentit, les salaires diminuent et le chômage augmente considérablement. Les Blancs du bas de l'échelle sociale, dont le statut est désormais égal à celui des Noirs, se trouvent en compétition directe avec eux et entendent dès lors défendre des avantages sociaux que leur couleur de peau ne suffit plus à assurer. Ce mouvement suscite l'émergence d'« Américains-à-trait-d'union » (hyphenated Americans) parmi les descendants d'immigrants italiens, allemands, irlandais et bien d'autres, éveillant des craintes sur la capacité de la société américaine à assimiler les différentes cultures constitutives du fameux melting pot.

Le CODOFIL, au cœur du renouveau identitaire des années 1970

Dans les années 1970, à l'image des premières tentatives de renouveau, la première forme institutionnelle de mobilisation est issue d'une élite politique et intellectuelle, qui fonde son action sur trois critères : la langue, l'héritage et l'appartenance à une francophonie mondiale.

C'est à un nouveau venu sur la scène francophone, James Domengeaux, qu'il revient de catalyser les énergies et les moyens, et de fonder en 1968 le Conseil pour le développement du français en Louisiane, le CODOFIL (en anglais : Council for the Develop-

ment of French in Louisiana). Avocat influent de Lafayette, ancien représentant au Congrès (1941-1948), homme politique confirmé, Domengeaux obtient du corps législatif louisianais l'établissement et le financement d'une agence publique dont le rôle est de promouvoir « le développement, l'utilisation et la préservation du français [...] pour le bénéfice culturel, économique et touristique de l'État ». La clé de voûte de cette entreprise ambitieuse est un programme d'enseignement du français dans les écoles primaires de la Louisiane, rendu possible grâce à l'aide internationale francophone qui fournit enseignants, méthodes et moyens financiers. Revendiquant une stratégie de réparation (« L'école a détruit le français, l'école va le restaurer », proclame un slogan), vantant les bénéfices du bilinguisme, le CODOFIL remporte d'abord un certain succès. En 1972, 16 000 élèves de l'enseignement primaire, puis 37 000 en 1977 et 51 000 en 1982, reçoivent des cours de français dispensés par des instituteurs venus de France, du Québec et de Belgique, auxquels se joignent au début des années 1980 un corps d'enseignants louisianais formés à l'enseignement des langues.

Cependant, le CODOFIL rencontre rapidement des difficultés. Elles proviennent en partie des paradoxes inhérents à l'approche choisie : comment combiner l'apprentissage d'un

français académique et la défense d'un particularisme ethnique, comment susciter la participation du corps enseignant et des parents en imposant des obligations pédagogiques et financières sans consultation préalable? La résistance s'organise: celle des administrateurs locaux jaloux de leur indépendance, celle des parents frustrés par l'incapacité de leurs enfants à converser dans le français local, celle des activistes qui militent pour une inclusion plus large des cultures francophones louisianaises et de la dimension acadienne. Le faible rendement du programme pédagogique – les élèves n'apprennent guère le français à raison de 30 minutes d'enseignement par jour – semble donner raison aux critiques. Les problèmes budgétaires auxquels l'État est confronté à la suite de la crise économique du milieu des années 1980 ainsi qu'une certaine lassitude envers l'entreprise médiatique et culturelle de la machine CODOFIL entraînent une remise en question et un sérieux réalignement.

Plusieurs modifications de stratégie contribuent à stabiliser la situation: des enseignants louisianais sont recrutés, des méthodes pédagogiques adaptées à l'enseignement du français spécifiquement destiné à de jeunes anglophones sont mises en place et les références locales relativisent la perspective hexagonale. D'autre part, la création de programmes d'immersion dans les années 1990 et leur nombre croissant (3 055 élèves dans 27 écoles en 2009) assurent la formation de véritables francophones qui représentent, en petit nombre certes, un exemple probant du bien-fondé de l'opération CODOFIL, maintenant entrée dans sa quatrième décennie d'existence. Certes, le bilan pédagogique n'est pas à la taille des espoirs et des moyens mis en œuvre, récemment menacés à nouveau par la situation économique difficile en ce début de troisième millénaire. Il convient cependant de relativiser cette réserve en prenant la mesure de l'impact culturel et économique qu'a eu et que persiste à avoir le CODOFIL.

La réhabilitation de la culture franco-louisianaise par le CODOFIL contribue à générer un nouvel élan culturel: l'influence de Dewey Balfa

mène le Conseil à la création en 1974 du Festival de musique acadienne à Lafayette, qui remporte un succès inespéré auprès des Louisianais et marque le début d'un mouvement de revitalisation de la musique franco-louisianaise. La même année est mis sur pied, au sein de l'Université de Louisiane à Lafayette, le Centre de folklore acadien et créole, devenu en 1980 le Centre d'études louisianaises, qui légitime ainsi l'intérêt de la culture franco-louisianaise au sein du milieu académique. Par les polémiques qu'il a suscitées, le CODOFIL a stimulé le développement d'une littérature qui exprime les questionnements sur le devenir du français en Louisiane et la transcription du français régional louisianais. Avec *Lâche pas la patate* (1976), Revon Reed inaugure la naissance d'une littérature cadienne composée de pièces de théâtre, de recueils de poésie, d'essais et de la revue *Feux-Follets* publiée par l'Université de Louisiane à Lafayette.

Les années 1980: tourisme, gastronomie et musique

À partir du milieu des années 1980, la renaissance francophone prend une nouvelle dimension en devenant l'objet d'une promotion touristique. La crise pétrolière incite à diversifier l'économie louisianaise et à se tourner vers d'autres sources de revenus. Dès lors, la culture franco-louisianaise devient l'un des thèmes privilégiés de l'Office du tourisme de l'État, soutenu à partir de 1990 par un véritable plan d'action et un doublement de son budget. Gastronomie et musique occupent une place prépondérante dans cette promotion. En 1984, l'exposition universelle organisée à La Nouvelle-Orléans accorde aux manifestations culturelles cadiennes et créoles une place de choix et les expose à un large public. À la même époque, le chef cuisinier cadien Paul Prudhomme se rend à San Francisco et à New York où son « poisson noir » remporte un succès tel qu'il confère à la cuisine cadienne une renommée internationale. Emportés par cet élan, les mets cadiens se répandent dans tous les commerces et les industries alimentaires du Sud louisianais, et se trouvent mis à toutes les sauces – épicées – dans les innom-

brables restaurants dits cadiens qui fleurissent dans les grandes villes des États-Unis.

La musique profite également de cette promotion et se traduit par le développement de cours, de bals, de festivals, de concerts, de stages, de sites web prolifiques et de listes de diffusion qui favorisent la constitution de réseaux d'amateurs dans tout le pays, notamment dans la région de la Bay Area en Californie et sur la côte Est. Cette musique acquiert une reconnaissance officielle grâce à des prix attribués par les institutions artistiques nationales les plus renommées, depuis le National Heritage Fellowship du National Endowment for the Arts à partir de 1982, jusqu'au Grammy Awards de la Recording Academy, qui depuis 2008 inclut une catégorie Cajun & Zydeco. Les groupes louisianais se produisent dans des tournées nationales et internationales, tandis qu'au-delà des frontières régionales se créent des groupes de musique cadienne et zydeco. Des festivals spécifiquement associés à la culture cadienne, apparus dès 1968, se multiplient et deviennent le symbole de la « joie de vivre » associée aux Franco-Louisianais. La promotion commerciale de la culture cadienne n'est plus l'apanage du Cajun Country, elle est désormais accaparée par La Nouvelle-Orléans et le nord de l'État.

Elle n'est pas non plus laissée au seul secteur privé. Après les grandes manifestations promotionnelles des débuts du CODOFIL, comme l'opération Louisiane Bien Aimée, une série d'émissions organisée avec Radio France en 1976, et l'assistance généreuse offerte aux touristes de passage, l'organisme s'est tourné dès le milieu des années 1980 vers l'industrie touristique, explorée comme une voie nouvelle vers le développement du français. L'objectif consiste à inciter les Louisianais à apprendre et transmettre le français en les convaincant des bénéfices économiques qu'ils peuvent en tirer. Les militants souhaitent ainsi mettre un terme à l'image folklorique et moribonde de la francophonie louisianaise en relevant le défi linguistique. Plusieurs projets coordonnés grâce à la création d'un poste spécifique au CODOFIL sont



À GAUCHE Même à Lafayette, l'étiquette « cajun » est désormais associée à de nombreux mets peu caractéristiques de la gastronomie cadienne.

CI-CONTRE L'African American Museum partage, avec l'Acadian Memorial Museum, le bâtiment du Cultural Heritage Center de Saint-Martinville.

alors conçus dans le but de constituer une main-d'œuvre touristique francophone (formations professionnelles, certificats du gouverneur, cours de conversation en cadien). Parallèlement, dans certaines communautés rurales, des individus s'efforcent de revaloriser la culture locale et de la promouvoir auprès des touristes. Le tourisme culturel confère ainsi un pouvoir d'attraction et une valeur marchande qui contribuent à la reconnaissance et à la validation de la culture franco-louisianaise. Il encourage de la sorte la mise en valeur du patrimoine culturel, tout en renforçant la conscience identitaire des Cadiens.

Les Créoles noirs

L'expression « Créole noir » n'apparaît que dans les années 1980. Elle désigne tous ceux qui partagent une culture francophone et catholique, qu'ils soient descendants de gens de couleur libres ou d'esclaves émancipés lors de l'abolition de l'esclavage. Rappelons qu'en 1900, pour la première fois, le recensement rassemble les personnes noires ou d'ascendance noire, quel qu'en soit le degré, sous la catégorie « Black », supprimant la catégorie « Mulatto ». La dénégation par la législation ségrégationniste d'une société louisianaise tripartite avait incité les gens de couleur libres à s'identifier comme « Créoles de couleur » après la guerre de Sécession, afin de se distinguer des esclaves émancipés. Les alliances endogames participent de stratégies d'exclusion qui vont perdurer jusqu'au milieu du XX^e siècle, visant à maintenir la clarté de la peau et les attributs physiques qui y sont

associés, et tentant de conférer à cette caractéristique une supériorité sociale. La résistance des Créoles de couleur à la classification raciale imposée par la législation est perceptible par le biais des contestations de décisions législatives. En 1982, une Créole de couleur, qui n'était noire qu'à un trente-deuxième, maintint qu'elle avait le droit légal de s'identifier comme blanche, en dépit de la législation en vigueur. Ce cas força l'État de Louisiane à reconsidérer la loi sur la classification raciale et conduisit à la promulgation du décret de 1983, qui autorisa l'auto-identification.

La complexité de l'origine des Créoles dits noirs confère à leur identité une ambivalence bien souvent perceptible aujourd'hui, source de divisions internes. Certains Noirs dénoncent par exemple l'appellation « Créole », qu'ils associent toujours à une élite sociale et perçoivent comme une dénégation de l'identité afro-américaine. Le choix de s'identifier comme Créole n'est toutefois plus exclusif, au contraire. La persistance d'une identité spécifique n'est ainsi nullement incompatible avec l'identification comme Afro-Américain. Ainsi, confondus en une même catégorie par la disparition de leur distinction légale puis le rapprochement socio-économique qui suit la guerre de Sécession, les Créoles de couleur et les esclaves émancipés s'unissent pendant la période de la Ségrégation. La formation d'une coalition pour défendre les droits civiques des Noirs dans les années 1960 les amène à forger une identité commune fondée sur l'ascendance noire. Cette

nouvelle conscience identitaire devient le corollaire de l'identité créole. De là découle le facteur qui fonde, dans le paysage franco-louisianais, la distinction entre Créoles et Cadiens.

La distinction Cadien-Créole

Même si la proximité sociale et culturelle est reconnue, chaque groupe se définit par opposition à l'autre, en vertu de sa couleur. Dès 1971, des étudiants noirs s'insurgent contre l'appellation Ragin' Cajuns qui désigne l'équipe sportive de l'Université de Louisiane à Lafayette. La création de l'association CREOLE Inc. en 1989 traduit la ferme volonté des Créoles noirs d'être représentés au sein du paysage franco-louisianais, alors dominé par les Cadiens. De son côté, le CODOFIL multiplie les tentatives pour les associer à ses initiatives et les représenter, tout en s'appliquant à ne pas parler en leur nom. Leur longue mise à l'écart du mouvement francophone rend toutefois la collaboration délicate et suscite une volonté d'indépendance de la part des Créoles, qui tiennent à contrôler la présentation de leur patrimoine.

Le tourisme suscite chez les Créoles des stratégies similaires à celles des Cadiens. La découverte d'un marché touristique afro-américain ne fait que les conforter dans leur démarche. Jusqu'au milieu des années 1990, dans la littérature touristique, le terme « créole » se référait surtout à l'héritage créole blanc (descendants de colons français et espagnols) de la Louisiane et à une gastronomie urbaine et raffinée. Le potentiel prometteur des touristes afro-américains a attisé

l'intérêt des autorités touristiques louisianaises, qui ont depuis entrepris une promotion active de la culture créole noire. Un guide touristique dédié aux « attractions afro-américaines » est désormais disponible. On voit dès lors se profiler un tourisme spécifiquement afro-américain, qui englobe tant la dimension créole que les racines africaines communes à tous les Noirs américains, comme à Saint-Martinville.

La mise en valeur du patrimoine créole a suscité des revendications de paternité (notamment culinaire et musicale), dans un jeu d'appropriations réciproques entre Créoles et Cadiens. Cette orientation est encouragée par la distance que les Cadiens persistent à établir dans leurs rapports sociaux avec les Créoles : en dépit d'une égalité de droits depuis les années 1960, les relations entre Cadiens et Créoles sont encore souvent circonscrites à l'espace public. La reconnaissance des compétences professionnelles, la civilité, la complicité (en particulier à travers la langue), la générosité (parfois le paternalisme envers les Noirs, notamment avec des employés), l'entraide, le partage de loisirs communs n'impliquent pas le franchissement de cette barrière. Ces règles tacites resurgissent précisément dans le domaine touristique au détriment des touristes noirs, dès lors qu'ils les enfreignent, par exemple en fréquentant des établissements fréquentés par un public cadien, donc blanc.

Les pratiques et les représentations musicales apparaissent comme une voie privilégiée pour rendre compte de la complexité des interactions entre Cadiens et Créoles. Les catégories musicales jouent un rôle fondamental dans la reproduction des stéréotypes sociaux, qui modèlent à leur tour les goûts et les stratégies du public et des musiciens. La mise en avant d'une tradition musicale commune aux Cadiens et aux Créoles s'accompagne parallèlement d'une rhétorique des origines qui fonde les catégories musicales (cadien d'une part, créole et zydeco d'autre part) sur des ascendances distinctes. Les catégories et les discours sur la musique évoluent sans cesse, effaçant ou réitérant selon les circonstances des différences fondées sur des préjugés

de race et de classe. Ces négociations relèvent d'enjeux identitaires, offrant des facettes symboliques, sociales et économiques au marché musical.

Les années 1990 et le souvenir de la diaspora acadienne

La notion de diaspora acadienne a pris de plus en plus d'ampleur ces vingt dernières années dans la définition de l'identité cadienne. Ce sentiment d'appartenance est fondé sur plusieurs facteurs : une mémoire collective commune construite autour de l'expérience du Grand Déangement, le thème de la Survivance comme expression de la ténacité et de l'indépendance du groupe jusqu'à nos jours, une filiation « par le sang » avec les Acadiens des Provinces maritimes et pour finir un territoire fictif dont témoignent les parallèles terminologiques établis entre « Acadiana » et « Acadie » ou entre « Acadie du Sud » et « Acadie du Nord ». Les congrès mondiaux acadiens organisés depuis 1994 et la multiplication de musées, de monuments, d'expositions et d'événements culturels rendant hommage à la diaspora acadienne illustrent la prégnance de cette dimension diasporique. Ce sentiment d'appartenance trouve un écho dans le milieu musical : chansons, processus de circulation de jeunes Louisianais et de jeunes Acadiens par l'entremise de l'apprentissage du français et de l'exploration d'un répertoire franco-louisianais « traditionnel ».

Dans ses efforts pour redonner à la culture francophone une image positive, et après avoir mis en valeur l'origine française et la connexion québécoise afin de bénéficier des moyens d'action offerts par ces gouvernements pour la défense du français, le CODOFIL favorise depuis le début des années 1990 l'origine acadienne des Cadiens, au détriment de la mixité culturelle dont ils sont issus. Nombreux sont ceux qui l'ont dès lors intégrée comme un critère de définition du groupe, non seulement parmi les acteurs du mouvement francophone, mais également dans l'ensemble de la population, sans distinction sociale.

Plusieurs désignations révèlent l'association persistante entre culture franco-louisianaise et Cadiens,

et par extension avec Acadiens : Acadiana devient dès 1971 la dénomination régionale officielle d'un triangle sud-louisianais de 22 paroisses, se superposant à l'appellation régionale « Louisiane française » (French Louisiana) ; la région touristique Cajun Country s'ajoute également à ces dénominations à partir de cette période ; l'Université de Lafayette est surnommée « l'Université des Acadiens » et son palais des sports le « Cajundome », sans compter les trois centres culturels « acadiens » du Parc national Jean Lafitte. Le recours à la généalogie vient appuyer cette revendication d'une ascendance acadienne. L'engouement pour les recherches généalogiques s'inscrit dans la lignée des études historiques sur les Cadiens dans les années 1960. En outre, le père Donald Hébert produit en 1974 une série de recueils des descendants des Acadiens qui encourage les habitants à reconstituer leur arbre généalogique, série qui continue d'être consultée avec assiduité dans les bibliothèques municipales.

Des réunions de famille sont organisées à l'échelle du continent américain, donnant lieu à la constitution d'associations. Le Premier Congrès mondial acadien organisé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, en août 1994, a donné un nouvel élan à ces rassemblements qui constituèrent un des piliers de l'événement : beaucoup de Cadiens se rendirent pour la première fois dans les Provinces maritimes pour y assister. L'attachement aux ancêtres acadiens s'est traduit par la constitution d'un centre de recherche généalogique, sous l'impulsion d'un ensemble de notables qui entendent diffuser leur engouement pour leur origine acadienne. Créé en 1997 à Saint-Martinville, il offre au public un système de recherche informatisé qui permet de retracer son ascendance acadienne. Il donne également accès à l'histoire des Acadiens de 1604 à nos jours ainsi qu'à des notices biographiques sur chacun des exilés parvenus en Louisiane.

Symbole du passé commun à tous les Acadiens, le souvenir du Grand Déangement fixe dans le temps l'identité de la diaspora acadienne. Les souffrances endurées lors de cet épisode



En Acadiana, ici à Scott dans la paroisse Lafayette, des ti-noms (surnoms) sont souvent nécessaires pour distinguer des candidats qui partagent des noms de famille fort répandus.

◀ VOTEZ POUR ... BROUSSARD, BROUSSARD, BROUSSARD, LALONDE, OU TAUZIN !

Photo: Jacques Henry

tragique posent les bases d'une identité commune à l'ensemble des Acadiens. Même si tous n'ont pas connu la Déportation, parvenant à fuir vers le Canada ou vers Saint-Domingue puis la Louisiane, le Grand Déangement est à l'origine d'un exil et d'une persécution qui touchent la totalité du groupe. Des sites et des personnages se parent d'une valeur emblématique. Lieu historique du départ des groupes de déportés, Grand Pré, en Nouvelle-Ecosse, et son église où les Acadiens furent faits prisonniers, deviennent de véritables symboles. Indissociable du déchirement des Acadiens, Evangéline, héroïne du poème de Longfellow, incarne le personnage emblématique le plus marquant. Sa statue, à Grand Pré depuis 1920, a son pendant à Saint-Martinville, marque de la gémellité de ces deux lieux de mémoire.

La mémoire historique des Acadiens se fonde sur l'évocation d'un passé qui fait d'eux un peuple martyr et mutilé par l'expérience du Grand Déangement, mais aussi insoumis et résistant. Néanmoins, il ne semble pas que les Cadiens s'insèrent dans une stratégie de victimisation ou du moins qu'ils s'en tiennent à cette perspective. De façon assez révélatrice, lorsqu'un législateur cadien proposa en 1988 d'inclure les Cadiens dans la liste des groupes minoritaires leur offrant ainsi un statut privilégié et certains avantages économiques, son initiative ne reçut aucun support de la classe politique, des militants ou du public cadien.

Si le passé est communément évoqué, l'opiniâtreté, la capacité d'adaptation et la figure du « survivor » dominant désormais les discours, surtout depuis les désastres qui ont récemment touchés la région, comme les ouragans Katrina et Rita en 2005 ou la marée noire causée par l'explosion d'une plate-forme pétrolière BP dans le Golfe du Mexique en 2010. La notion de diaspora acadienne tend à passer sous silence la multiplicité des critères d'appartenance, la prégnance d'autres registres d'identification, et leur dimension conflictuelle contradictoire et concurrentielle.

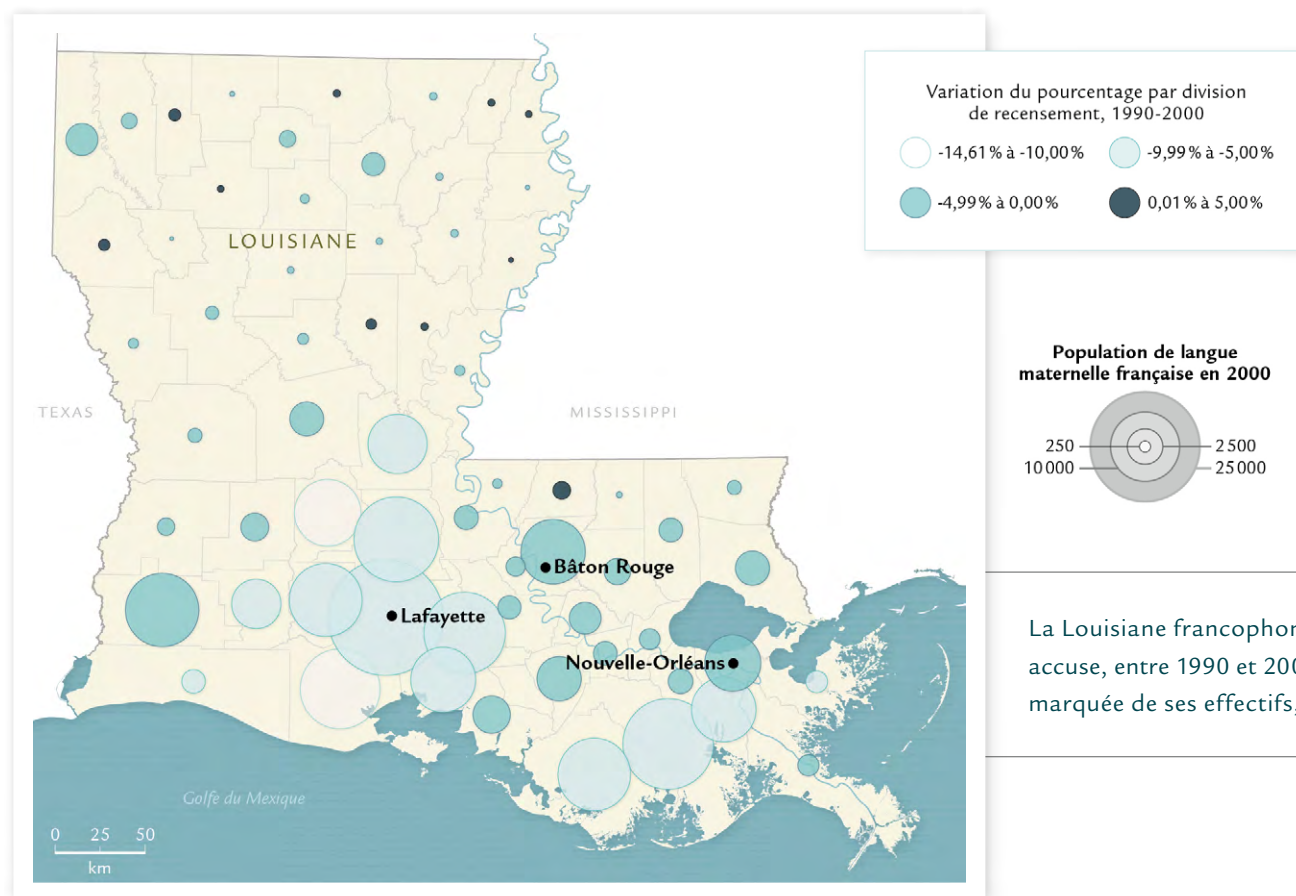
Nouveaux visages de la créolisation

La mise en valeur de l'ascendance acadienne n'exclut nullement d'autres registres d'identification, selon les contextes et selon l'appartenance des interlocuteurs. Elle se combine également à la revendication d'origines multiples. Depuis le mouvement de renaissance francophone, la notion de créolisation est utilisée pour se référer à la mixité culturelle dont la culture régionale est issue. Elle est présentée comme une idiosyncrasie franco-louisianaise, aussi bien dans le milieu académique que dans les médias ou la littérature touristique, qui en a fait un facteur d'attraction illustré par une métaphore culinaire, le gumbo.

La créolisation a depuis longtemps été mise de l'avant pour définir le processus d'ethnogenèse des Cadiens. L'insistance des chercheurs louisianais

sur la capacité d'« assimilation » des Cadiens se combine à une tendance à vanter leurs capacités d'adaptation (à l'environnement, aux circonstances historiques, à la modernité) et d'innovation, dans un effort de réhabilitation du groupe, et une volonté de démentir les prédictions récurrentes d'une disparition imminente. L'appropriation du processus de créolisation apparaît ainsi comme une stratégie destinée à contrer la marginalisation des Cadiens jusqu'au deuxième tiers du XX^e siècle, en revendiquant leur rôle comme acteurs à part entière de la construction de l'identité américaine, tout en affirmant leur spécificité. La publication en 2010 du *Dictionnaire du français louisianais* tel qu'il est « parlé dans les communautés cadiennes, créoles et indiennes-américaines » atteste de l'évolution des représentations de la langue régionale dans le milieu académique, en prenant la mesure des implications de la notion de créolisation et en se distanciant d'une rhétorique des origines très présente par ailleurs, notamment dans le domaine musical.

Les références incessantes à la notion de créolisation et à ses emblèmes régionaux (gumbo culturel, corne d'abondance, melting pot...) pour caractériser l'identité régionale et la musique franco-louisianaise demeurent circonscrites à des influences et des contextes bien spécifiques. Focalisée sur sa dimension créatrice et sur les différents apports culturels dont elle



Source : Base de données NHGIS, 1990 et 2000

est issue, la valorisation du processus de créolisation ne va pas sans ambiguïté. Elle tend à faire l'impasse sur les clivages sociaux, au profit de l'image lisse d'un mélange enrichissant qui fait de la culture franco-louisianaise le paradigme du creuset culturel américain. Les divisions entre Cadiens et Créoles, notamment, se trouvent souvent reléguées dans le champ de l'histoire par les universitaires louisianais, comme si on ne s'autorisait à les verbaliser que protégé par une distance temporelle. Les mécanismes d'exclusion sont occasionnellement reconnus, voire dénoncés, sans donner lieu à des analyses approfondies. En outre, le renforcement de la notion de diaspora acadienne incite les Créoles, qui en sont exclus, à mettre de l'avant leur ascendance distincte. Leur statut socio-économique au plus bas de la population louisianaise et les discriminations qu'ils continuent de subir les amènent à se positionner de façon à répondre au mieux à leur exigence de reconnaissance et leur quête de promotion sociale.

Un déclin des identités fondées sur l'ethnicité?

Les données du recensement de la population américaine réalisé en 2000 fournissent une bonne illustration de l'ambiguïté persistante de la situation ethnique louisianaise. Ainsi, l'absence virtuelle de personnes se déclarant d'origine ou de race créole et le petit nombre de personnes reconnaissant parler créole (4470) sont bien en deçà des estimations qui situent le nombre de Créoles entre 25 000 et 60 000. La créolité n'est pas, de toute évidence, une identité dont se réclament officiellement les Louisianais; elle ne transparaît qu'à la jonction de ses deux composantes principales, l'identité noire et l'usage du français (créole et/ou cadien). L'analyse détaillée des données du recensement de 2000 montre que si le nombre de créolophones n'était que de 4 470, celui des noirs francophones atteignait 30 295.

Étant donné le regain d'intérêt et d'activités autour de l'identité cadienne, les données concernant les Cadiens de l'an 2000 sont d'autant plus

surprenantes. En effet, l'ampleur de la revendication identitaire cadienne a chuté de près de 90 % depuis le recensement de 1990 : si à l'époque, 431 651 Louisianais avaient indiqué qu'ils se considéraient d'origine cadienne, ils n'étaient plus que 44 960 à le faire en 2000. Parallèlement, les ascendances parentes (French, French Canadian) enregistrées par le Bureau du recensement connaissent des fortunes diverses, l'origine française restant stable quoiqu'à la baisse (de 550 573 à 545 429), l'origine canadienne-française étant, elle, fortement en hausse (de 87 260 à 134 779).

Après plus de trente ans de renouveau culturel et de revendications identitaires, où sont donc passés les Cadiens? Plusieurs hypothèses peuvent d'emblée être évacuées. Tout d'abord, les Cadiens de 1990 n'ont pas été victimes d'une disparition rapide et massive, ce que confirment un taux normal de mortalité et une légère croissance de la population totale louisianaise. Un autre scénario possible impliquerait une migration massive

vers d'autres États, voire l'étranger : cela n'est guère probable étant donné la grande stabilité géographique des Cadiens, d'ailleurs identifiés comme le groupe ethnique le plus sédentaire des États-Unis, et le fait qu'à l'échelle nationale, le nombre de Cadiens a lui aussi diminué dans des proportions comparables (de 667 624 à 85 414).

Le déclin de la revendication identitaire cadienne intervient dans un contexte changeant. Renversant une tendance établie depuis que le Bureau du recensement enregistre les origines

ethniques de la population américaine, l'ampleur de la revendication identitaire est en baisse, de 3 % au niveau national et de 12 % en Louisiane. En plus du fait que les Américains semblent de manière générale se détourner de leurs origines ethniques, les racines européennes sont particulièrement touchées par le processus : ainsi les origines allemande, anglaise, irlandaise et française sont revendiquées par respectivement 26 %, 25 %, 21 % et 18 % de personnes en moins qu'en 1990 (seule l'ascendance

italienne s'est accrue). Par contre, l'affiliation à une origine américaine a augmenté de près de 60 % dans la même période, tant en Louisiane qu'à l'échelle nationale. Il semble donc probable que les Cadiens de 2000 s'inscrivent dans ce mouvement, en choisissant de s'identifier plus étroitement avec la nation américaine et délaissant au passage un particularisme culturel désormais réévalué et largement accepté.

▼ CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DE LA « FLAMME ÉTERNELLE », 10 DÉCEMBRE 1995
Photo : Sara Le Menestrel



Il est également possible que la chute de la revendication identitaire soit une manifestation d'ethnicité symbolique, autrement dit une identification superficielle qui ne repose pas sur la pratique quotidienne d'une différence culturelle. De fait, le nombre de locuteurs francophones continue de baisser : ils étaient 198 000 en 2000, 63 000 de moins qu'en 1990. Le déclin qui semblait avoir ralenti entre 1980 et 1990, avec une perte de seulement 2 000 locuteurs, s'est de nouveau accéléré. De plus, la proportion de jeunes locuteurs s'amenuise, les moins de 18 ans ne représentant que 8,4 % du nombre de francophones. Enfin, la disparition statistique de 400 000 Cadiens peut également s'expliquer par la modification de la méthodologie des recenseurs. En effet, le questionnaire de 2000 n'a pas fait figurer les termes acadien et cajun, employés comme synonymes, dans la liste des exemples accompagnant la question relative à l'origine ethnique. Ne voyant pas de référence à leur identité, peut-être les Cadiens ont-ils jugé inutile ou inopportun de la mentionner, conformément à « l'effet d'exemple » déformant mis en lumière par les statisticiens du Bureau de recensement.

Le Mémorial acadien de Saint-Martinville comporte une flamme éternelle en hommage aux victimes du Grand Dérangement. Elle fut allumée le 10 décembre 1995 et bénie par le prêtre de la ville. Le maire, Eric Martin, prend la parole, et la présence de Kathleen Blanco, lieutenant-gouverneur de la Louisiane marque la reconnaissance officielle de la tragédie acadienne. Sur le socle de granit est représentée une carte où figurent tous les lieux de refuge des Acadiens, ainsi que l'inscription : « Un peuple sans passé est un peuple sans futur ».



MUR DES NOMS DE 3 000 RÉFUGIÉS AU MÉMORIAL ACADIEN DE SAINT-MARTINVILLE
Mémorial acadien de Saint-Martinville

L'ACADIE CONTEMPORAINE

Par Samuel P. Arseneault, Nicole Barrieau et Cécyle Trépanier

UN IMPORTANT MOUVEMENT D'INTERNATIONALISATION ET L'ÉVOLUTION DU CADRE GÉOGRAPHIQUE QUI LA DÉFINIT ONT, DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉES, ÉBRANLÉ QUELQUE PEU LES REPÈRES HISTORIQUES, CULTURELS ET GÉOGRAPHIQUES DE L'ACADIE. COMMENT CERNER CETTE ACADIE CONTEMPORAINE, QUI SE COMPLEXIFIE ET SEMBLE INSAISSISSABLE ?

Un portrait politique et démographique de l'Acadie

La période contemporaine est marquée par plusieurs changements en Acadie. D'abord, sur le plan institutionnel. En éducation, les collèges classiques cèdent la place à des universités, celle de Moncton au Nouveau-Brunswick et Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, qui assument des rôles majeurs au sein de leur communauté. Les écoles se francisent et leur gestion s'acadianise. Sur le plan économique, le mouvement coopératif prospère et s'étend à plusieurs secteurs. Il devient le symbole par excellence du dynamisme acadien. Traditionnellement employés, les Acadiens se métamorphosent de plus en plus en entrepreneurs dans les industries traditionnelles de la pêche et de la forêt, mais aussi dans les petites entreprises de toutes sortes et dans les services. La présence des francophones dans les grands centres, particulièrement au Nouveau-Brunswick, contribue à donner à ces villes un visage moins « anglo » et plus « bilingue ». De fait, à Moncton, la situation démographique pourrait être renversée en faveur des Acadiens dans un avenir rapproché. Le militantisme se laïcise.

Les associations traditionnelles se transforment en associations provinciales officielles, financées par le gouvernement fédéral, et demeurent



VUE AÉRIENNE DE MEMRAMCOOK, 2006
Société historique de la Vallée de Memramcook et Village de Memramcook

L'ACADIE DES MARITIMES PAR LES CHIFFRES, 2006 (selon la langue maternelle)

PROVINCE	Français	Français et autre langue	Population totale	Part des francophones dans la population totale
Île-du-Prince-Édouard	5 345	530	134 205	4,4 %
Nouvelle-Écosse	32 540	2 380	903 090	3,9 %
Nouveau-Brunswick	232 980	4 595	719 650	33,0 %
ENSEMBLE DU CANADA	6 817 655	152 750	31 241 030	22,3 %

Source : Recensement du Canada, 2006



VUE DU CARREFOUR DE LA MER À CARAQUET, 2009
Photo : Émilie Lapierre Pintal, CIEQ

L'Acadie contemporaine se définit par sa démographie – le Nouveau-Brunswick en étant le pivot – et par son patrimoine maritime ou littoral, souvent mis en scène à travers l'offre touristique. C'est notamment le cas à Caraquet, auto-proclamée comme cœur de l'Acadie.



PORT DU VILLAGE DE NEGUAC, 2007
Village de Neguac

des lieux de revendication importants. Cependant, elles sont sans pendant politique. Leur représentativité pose parfois problème, la bureaucratie l'emportant de plus en plus sur la volonté populaire. Néanmoins, elles sont le fer de lance de batailles, trop souvent devant les tribunaux, pour amener les gouvernements provinciaux à respecter des droits supposément acquis.

Cette situation s'explique par le fait que les Acadiens ne sont pas majoritaires au sein des Provinces maritimes. Ainsi, quel que soit le critère utilisé, langue maternelle (française unique et multiple) ou francité (langue parlée à la maison), les francophones ne constituent jamais une forte proportion de la population de leur province : 33 % et 30 % respectivement au Nouveau-Brunswick, mais seulement 3,9 % et 2,1 % en Nouvelle-Écosse, et 4,4 %

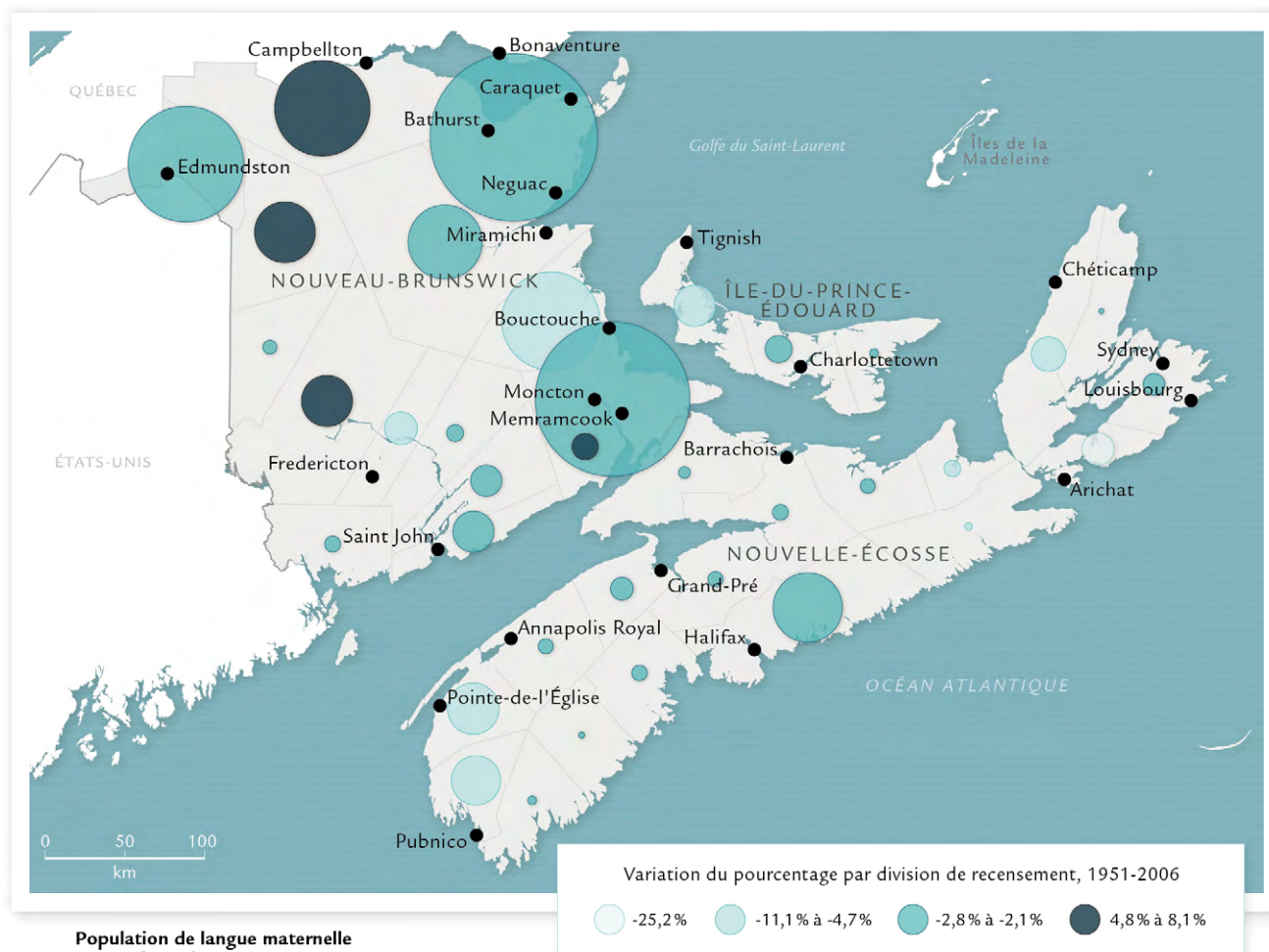
et 2,0 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Leur pouvoir politique en est bien sûr limité. De plus, à l'intérieur de chaque province, comme les centres et les domaines acadiens sont éparpillés sur le territoire, le régionalisme des Acadiens est important. La mobilisation à l'échelle d'une province est tout un défi, à l'échelle des trois provinces plus encore, puisque les politiques provinciales diffèrent considérablement. Par exemple, seuls les francophones du Nouveau-Brunswick bénéficient du bilinguisme officiel au sein de leurs institutions gouvernementales provinciales.

Les Acadies du paysage

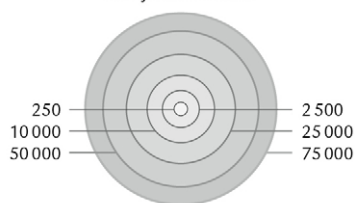
Dans le contexte de fragmentation géographique et politique des Maritimes, pour certains Acadiens, il devient essentiel d'essayer

de définir des régions acadiennes « homogènes », susceptibles de développer une connivence. Celles-ci pourraient devenir des vecteurs de concertation et d'action régionale. Des régions qui s'appuieraient sur le concept de paysage, porteur d'un mode de vie et d'une économie particulière, représentent un pas dans ce sens (Arseneault, 1999; Arseneault et Lamarche, 1993). Nous pouvons définir ainsi neuf Acadies du paysage, chacune dominée par un caractère géographique particulier.

L'Acadie fluviale, en amont de la rivière Saint-Jean, se situe au carrefour des Maritimes, du Québec et de l'État du Maine. C'est une région caractérisée par une agriculture spécialisée et une importante industrie forestière. L'Acadie des montagnes comprend les monts, les plateaux et les vallées du



Population de langue maternelle française en 2006



Source : Recensements du Canada, 1951 et 2006

grand bassin hydrographique de la rivière Ristigouche ayant une frontière commune avec le Québec. L'Acadie de la baie, centrée à l'embouchure de la Népissiquit, possède un domaine littoral continu et, dans l'arrière-pays, une mouvance forestière et minière. L'Acadie de la péninsule, par contre, se distingue par une grande mouvance maritime entre la péninsule gaspésienne et les îles de la Madeleine. Son domaine agricole est limité. Ses trois centres principaux, Caraquet, Shipagan et Tracadie, se trouvent sur le littoral à la jonction des mouvances terrestre et maritime. L'Acadie du golfe se définit presque exclusivement par une mouvance maritime qui inclut les bancs au sud du chenal laurentien et s'étend à la haute mer au large des îles de la Madeleine. On y retrouve les centres de Chéticamp en Nouvelle-Écosse,

Tignish à l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que Richibouctou et Néguauc au Nouveau-Brunswick. L'Acadie du détroit comprend les centres et les domaines du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard localisés le long de la mouvance maritime de la partie nord du détroit de Northumberland. Ainsi, elle englobe Bouctouche, Shédiac et Cap-Pelé au Nouveau-Brunswick et la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard (extrémité sud-ouest de l'île). L'Acadie des marées se situe dans les bassins versants des rivières Memramcook et Petitcodiac. Traditionnellement, les domaines créés par l'amplitude des marées furent récupérés par la construction de digues et d'aboiteaux. La région est dominée par la grande agglomération de Moncton, qui inclut la municipalité du même nom ainsi

que celles de Dieppe et de Riverview. L'Acadie des bancs, au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, se caractérise par une mouvance essentiellement maritime. Les centres tels que Météghan et Pubnico profitent d'une pêche continue (à longueur d'année) sur le banc George. Sa mouvance terrestre favorise l'exploitation forestière mais très peu l'agriculture. L'Acadie de l'océan, centrée sur Arichat à l'Île Madame sur la côte sud du Cap-Breton, tire sa subsistance uniquement de sa mouvance maritime. Ses pêcheurs ont accès aux nombreux bancs de pêche du plateau continental de la Nouvelle-Écosse.

Quatre des neuf Acadies du paysage, soit celles de la péninsule, du golfe, des bancs et de l'océan, doivent leur existence à leur mouvance maritime. Trois Acadies, celles du fleuve, des montagnes et de



GÉRALD LEBLANC LORS D'UNE SOIRÉE
DE POÉSIE EN FÉVRIER 1984
Archives de l'Université de Moncton,
UM-000812-A

Gérald Leblanc, poète « phare » de l'Acadie, est né à Bouctouche dans le sud-est néo-brunswickois au cœur d'une Acadie dite « frileuse », c'est-à-dire qui vit, sans s'en réclamer, la culture « acadienne ».

la baie, dépendent de leur mouvance terrestre. Une Acadie, celle du détroit, tire autant avantage de sa mouvance terrestre que de sa mouvance maritime. Enfin, l'Acadie des marées, bien qu'enracinée dans les marais, devient, quant à elle, de plus en plus urbaine grâce à l'influence du trio Moncton-Dieppe-Riverview. Enfin, autour de ces neuf Acadies traditionnelles se développent des communautés acadiennes au sein des grandes villes des provinces maritimes. C'est le cas à Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard, Fredericton et Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'Halifax et Sydney en Nouvelle-Écosse.

Les Acadies de l'acadianité

Si la fragmentation de l'Acadie des Maritimes se révèle dans ses paysages, elle est aussi évidente dans la façon d'être et de penser de ses habitants. Parcourir son territoire, c'est non seulement découvrir des paysages différents mais aussi des gens différents. Très différents. Pourquoi ? Les Acadiens vivent leur acadianité dans des conditions tout à fait différentes les uns des autres selon leur province et leur région. L'exploration des six régions des Maritimes permet de découvrir six Acadies : une Acadie torturée, une Acadie silencieuse, une Acadie solidaire, une Acadie frileuse, une Acadie prétentieuse et une Acadie brayonne (Trépanier, 1996).

L'Acadie torturée, c'est celle de Chéticamp, une localité au site enchanteur du Cap-Breton en Nouvelle-Écosse. La torture transpire de l'histoire éco-

nomique de la région, de l'attitude discriminatoire des différents niveaux de gouvernement à l'égard des Acadiens, incluant un faible pouvoir politique, même au niveau municipal, et des divisions internes de la communauté où les militants doivent parfois combattre leurs propres troupes. L'Acadie silencieuse réside dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, à Pointe-de-l'Église. Bien que l'on soit ici dans la région la plus francophone de la province et que « l'Acadie des origines » soit tout près, la patience, la tolérance et l'harmonie à tout prix l'emportent sur la fierté et la combativité. Ici, on manque de confiance en soi. L'identité est stigmatisée, les plaies historiques sont profondes, on sait moins qu'ailleurs où on va mais on revient de loin. L'Acadie solidaire personnifie la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette solidarité est manifeste sur tous les plans. Elle se reflète dans le domaine de l'éducation par la consolidation physique des écoles (dans les années 1960), leur francisation (à partir de 1973) et la consolidation administrative des écoles françaises de la province (à partir de 1980). En économie, le mouvement coopératif règne. Socialement, le bénévolat est l'affaire de chacun. On a l'impression qu'ici, le mot « impossible » n'existe pas.

Au sud-est du Nouveau-Brunswick, à Bouctouche, se trouve l'Acadie frileuse. Elle a vu naître l'écrivaine Antonine Maillet et le poète Gérald Leblanc. Ici des gens d'une très grande bonté vivent leur culture acadienne

peut-être sans vraiment le réaliser. Ils sont peu politisés et connaissent peu leur histoire. Leur fierté est moins grande que dans les autres régions acadiennes de leur province peut-être parce que, pour certains, être acadien c'est aussi être misérable et pas très moderne. Bien qu'ils soient majoritaires dans leur communauté, leurs actions ne le reflètent pas toujours. L'Acadie prétentieuse loge à Caraquet, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Elle se proclame la « Capitale de l'Acadie ». Ici les gens assument l'identité acadienne avec une très grande fierté et l'associent à la nécessité de vivre en français. Leur attitude impressionne et dérange à la fois les autres Acadiens. Ils sont fiers de qui ils sont, de ce qu'ils ont réalisé et, surtout, ils voient ce qui reste à faire. On leur associe l'Acadie brayonne, au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. L'identité acadienne y est fragile. Elle concurrence une identité régionale très forte, l'identité brayonne. Cette particularité s'explique par la double origine française de la population, soit acadienne et québécoise, et par des différences culturelles marquées. Ici, l'Acadie fluviale est aussi celle de la forêt et non de la mer. Les habitudes alimentaires s'en ressentent. D'ailleurs, les gens définissent un Brayon comme un « mangeur de ployes », une crêpe à la farine de bocouite (*buckwheat* en anglais, soit du sarrasin) associée à la région. Culturellement, la proximité des États-Unis et du Québec ajoute aussi à sa particularité. Pour toutes ces raisons, le regard



VILLAGE HISTORIQUE ACADIEN, 2009
Photo : Émilie Lapière Pintal, CIEQ

des Brayons vers l'Acadie est le plus souvent le regard de l'Autre : l'Acadie, « c'est par en bas » dans les autres régions francophones de la province, soit le Sud-Est mais aussi... le Nord-Est ! Donc, tout laisse croire qu'il y a encore beaucoup d'autres Acadies à découvrir si l'on parle d'acadianité.

Les Acadies de l'idéologie

Il y a quatre grandes définitions idéologiques de l'Acadie, chacune étant fondée sur une vision de l'identité et du territoire acadiens (Bérubé, 1987 et 1989). La première est l'Acadie historique, celle des premiers habitants, qui occupaient une partie de la Nouvelle-Écosse actuelle. Si l'on se fie aux cartes de l'époque, elle s'étendait parfois même au-delà des Provinces maritimes d'aujourd'hui. Cette Acadie est maintenant disparue et, logiquement, il n'y a plus d'Acadiens. Cette vision est celle non pas des Acadiens eux-mêmes, mais des « autres », notamment des Français et des Anglais. La seconde est l'Acadie généalogique, celle des descendants des déportés. Elle englobe les régions d'accueil de part et d'autre de l'océan Atlantique. Elle est apolitique puisque l'Acadie est là où il y a des Acadiens, c'est-à-dire presque partout ! La troi-

sième est l'Acadie opérationnelle. On peut l'identifier en délimitant les régions où la population est francophone à l'intérieur du territoire des Maritimes. Opérationnelle, puisque cette définition permet de compter les Acadiens. Enfin, la quatrième est l'Acadie prospective. C'est un projet à réaliser, soit celui de l'établissement d'une province acadienne, le rêve des nationalistes-autonomistes qui appuyaient le Parti acadien du Nouveau-Brunswick dans les années 1970. On voyait cette province au nord d'une diagonale orientée nord-ouest (Grand-Sault)/sud-est (Memramcook) et excluant les villes dites loyalistes de Fredericton et Saint-Jean. Aujourd'hui, cette Acadie rêvée n'existe plus...

Les Acadies du tourisme

En Amérique du Nord, dans la foulée de la modernité et au seuil de la postmodernité, dans un monde de plus en plus urbain et homogène, les régions culturelles traditionnelles deviennent tout à coup particulièrement populaires et attrayantes. Elles représentent des exemples de convivialité touchante. Dans ce contexte, ce qu'on appelle parfois « l'Acadie » tout court ne fait pas exception. Son nom

évoque des images fortes qui en font un attrait indéniable pour l'industrie touristique. Au sein des Maritimes, l'Acadie touristique ne se limite pas aux régions acadiennes. Elle inclut aussi des sites historiques importants de différents types. Par exemple, il y a ceux qui rappellent l'ancienne Acadie, comme Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse péninsulaire, où l'on dépeint la Déportation des Acadiens. Plus nombreux sont les sites qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui. C'est le cas de la forteresse de Louisbourg, au Cap-Breton, et des vestiges du fort de Port-La-Joie, à l'Île-du-Prince-Édouard. Même des villes anglophones, comme Halifax en Nouvelle-Écosse et Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, font parfois partie de l'Acadie touristique.

Celle-ci a la main longue, puisqu'elle déborde le territoire des Provinces maritimes, parfois de façon légitime, parfois de façon insolite, et il n'est pas toujours facile de distinguer entre les deux. Ainsi, Plaisance, devenue depuis Placentia, le cœur d'une ancienne colonie française mais non acadienne du tournant du XVII^e siècle à Terre-Neuve, se dit de l'Acadie. Officiellement, comme la

province de Terre-Neuve-et-Labrador fait partie de l'Acadie de l'Atlantique de la Société nationale de l'Acadie, on ne devrait peut-être pas s'en étonner. Au Québec, des régions du golfe du Saint-Laurent ont reçu au milieu du XVIII^e siècle des réfugiés et des rescapés de la Déportation. C'est le cas de plusieurs localités du littoral sud de la Gaspésie et de la Côte-Nord. Par exemple, les gentils traditionnels des gens de Bonaventure en Gaspésie et de Havre-Saint-Pierre sur la Côte-Nord sont « cayens ». Aux Îles-

de-la-Madeleine, c'est plus de 90 % de la population qui est francophone et d'origine acadienne, soit environ 14 000 personnes. Le cœur de l'Acadie y bat.

La Société nationale de l'Acadie appuie des entreprises qui développent des sites Internet pour faire la promotion de circuits touristiques en Acadie. Les circuits qu'on propose commencent et se terminent souvent dans les grandes villes anglophones des Maritimes. Les arrêts privilégiés des circuits proposés sont des lieux touristiques

qui peuvent être acadiens ou non. Pour les compagnies concernées, ce qui importe, c'est de faire de l'argent. Constatant que l'Acadie se vend bien, on la définit sur un territoire que l'on veut le plus grand possible, qui peut inclure l'île de Terre-Neuve, la côte du Labrador, les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon et, éventuellement, n'importe laquelle autre région où l'on veut attirer des touristes. L'Acadie touristique semble sans limites...

.....

L'Acadie contemporaine, invisible sur la carte, fragmentée géographiquement, riche culturellement, faible démographiquement et politiquement, est toujours en devenir. Longtemps oubliée, elle est maintenant reconnue, adulée sur la scène internationale et exploitée à des fins touristiques. Entre la volonté d'étendre de façon démesurée cette Acadie et celle de nier son existence, il existe quelque part des Acadies réelles et bien vivantes. Acadies du paysage, elles sont fluviale, des montagnes, de la baie, de la péninsule, du golfe, du détroit, des marées, des bancs et de l'océan. Acadies de l'acadianité, elles sont brayonne, prétentieuse, frileuse, solidaire, silencieuse, torturée et probablement autre chose encore. Acadies idéologiques, elles sont historique, généalogique, opérationnelle et prospective. L'Acadie des Maritimes est plurielle. Une chose est certaine, c'est ici que la notion de « pays acadien » est enracinée. Cet enracinement, qui date d'avant la Déportation, se concrétise de nouveau grâce à l'expérience collective de la reconstruction de la Nouvelle-Acadie. Ce que le futur lui réserve réside dans la volonté des gens du pays.



UN ESPACE FRANCO-ONTARIEN EN PLEINE TRANSFORMATION

Par Anne Gilbert

L'ESPACE FRANCO-ONTARIEN S'EST TRANSFORMÉ RADICALEMENT AU COURS DES QUARANTE DERNIÈRES ANNÉES. LA POPULATION FRANCO-PHONE A GLOBALEMENT AUGMENTÉ. LE POIDS DE CHACUNE DES CINQ GRANDES RÉGIONS DE L'ONTARIO FRANÇAIS A ÉVOLUÉ. LA PROPORTION DE FRANCOPHONES A ÉGALEMENT VARIÉ, TANT À L'ÉCHELLE DE CES GRANDES RÉGIONS QUE DES COMTÉS QUI LES COMPOSENT¹.



Un profil provincial

On comptait 425 302 personnes de langue maternelle française en Ontario en 1961, formant 6,8 % de la population totale de la province. Leur nombre s'élève à 513 788 en 2001, mais elles ne représentent plus que 4,6 % de la population totale de la province. La croissance des effectifs francophones en Ontario, d'abord très affirmée, puis fortement ralentie, voire inversée entre 1971 et 1981, ne s'est donc pas traduite par une part plus importante à l'échelle de la province. Certains milieux ont davantage profité que d'autres de ce double processus.

Une nouvelle carte de l'Ontario français

Tous les comtés et districts n'ont pas été également touchés par les hausses des effectifs. L'Ouest a subi des pertes importantes, de même que le Nord : ces deux régions ont connu une forte émigration francophone. Seules les deux métropoles régionales de Thunder Bay et de Sudbury échappent à cette tendance, quoique la croissance des effectifs francophones soit moins forte que la moyenne provinciale (20,8 %). Le Sud n'a pas été épargné, notamment la région de Windsor. Ceci surprend d'autant plus que les grandes villes du Sud attiraient de forts contingents de population. Ce sont l'Est et le Centre qui ont beaucoup gagné sur



L'HÔPITAL MONTFORT, 2010
Photo : Émilie Lapierre Pinal, CIEQ

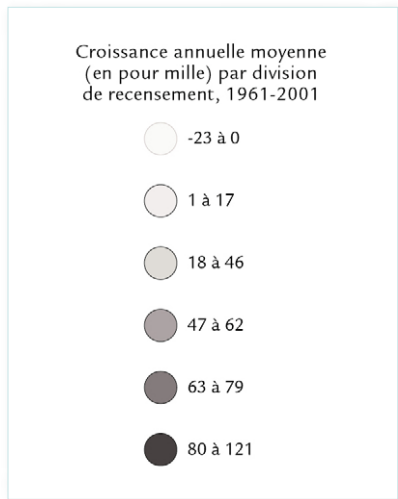
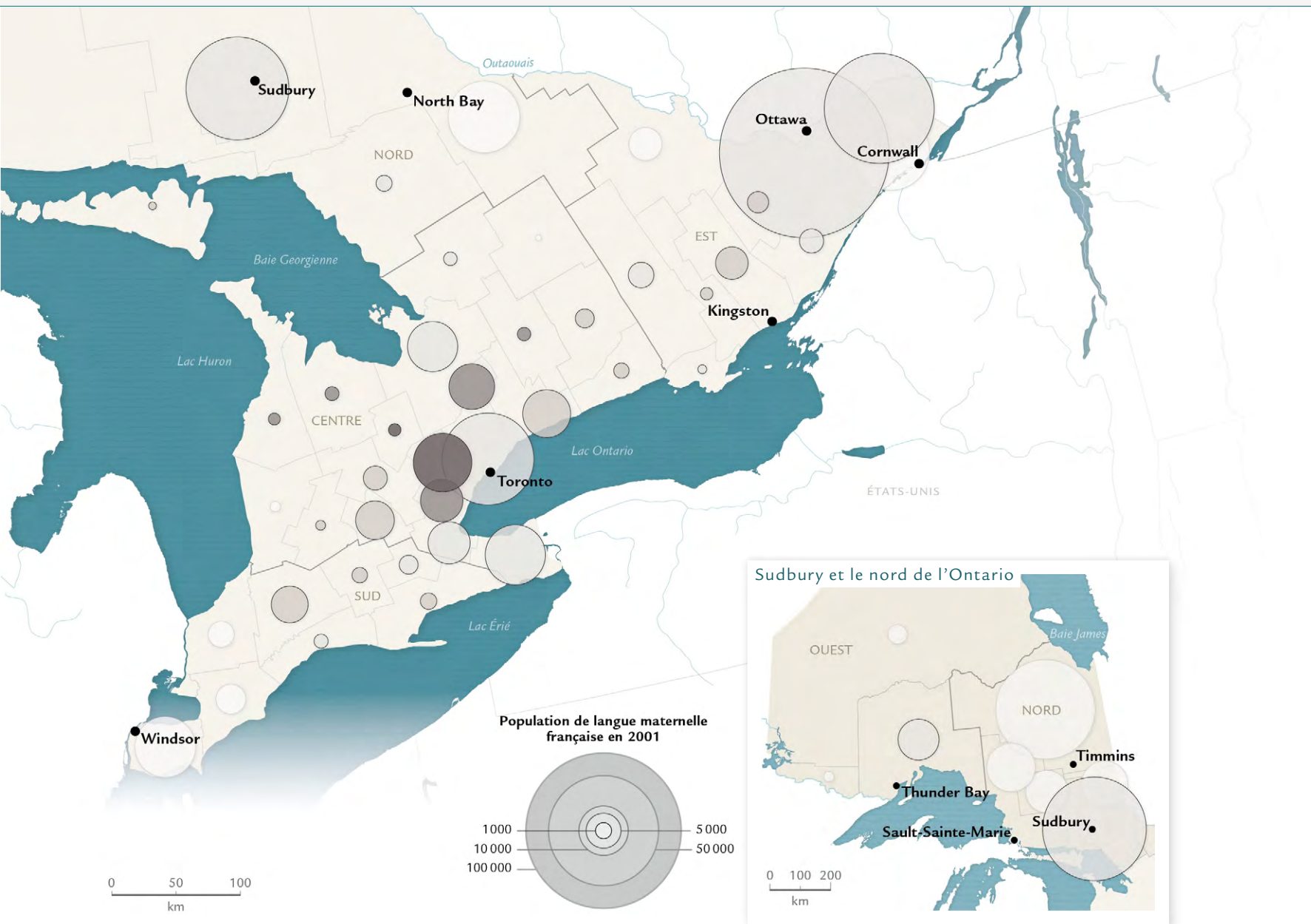
le plan des effectifs. Prescott-Russell et Ottawa ont vu leur population francophone croître respectivement de 31 % et de 44 % sur la période. Toronto, Simcoe et, dans une moindre mesure Niagara, autres bastions traditionnels de la francophonie ontarienne, ont aussi connu d'importantes hausses de population de langue maternelle française.

Ce qui frappe toutefois davantage, c'est la très forte croissance du nombre de francophones dans des comtés de l'Est, du Centre et du Sud, n'ayant pas eu jusque à présent d'effectifs francophones importants. La hausse a dépassé les 100 % dans 20 comtés, tous (sauf Manitoulin) faisant partie de ces trois régions. La présence française a fortement augmenté dans Halton, York et Peel, faisant du grand Toronto le milieu qui a le plus changé quant aux effectifs francophones

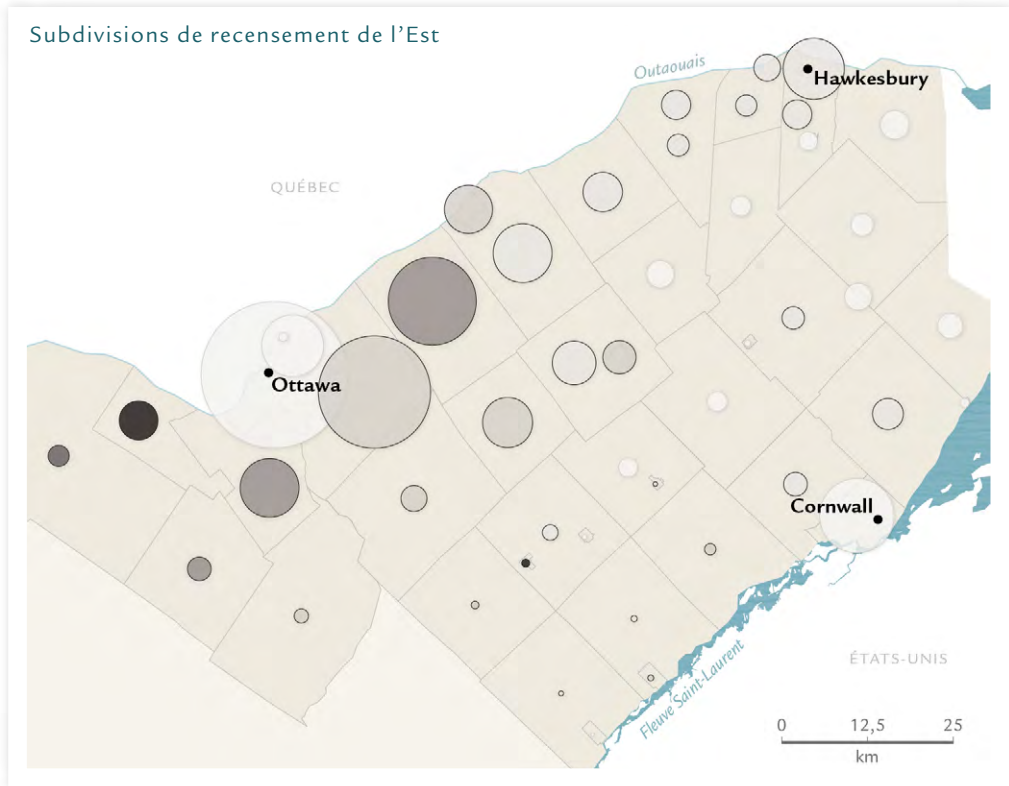
à l'échelle de la province. London (Middlesex) a vu sa population de langue maternelle française presque tripler, si bien qu'elle est devenue une des régions désignées pour recevoir les services du gouvernement provincial en français. Le nombre de francophones a été aussi multiplié par trois dans Kitchener-Waterloo.

La vulnérabilité des lieux de vie francophones

Depuis 1961, l'espace francophone s'est donc étendu, sur le plan géographique, pour inclure ces nouveaux lieux. Ces cellules de vie française ne constituent cependant pas des maillons forts du territoire : elles ne comptent généralement que quelques milliers de francophones dispersés à l'échelle du comté. Le développement institutionnel s'y fait difficilement, et le français y occupe une place guère



Source: Recensements du Canada, 1961 et 2001



RÉGIONS	1961		1971		1981		1991		2001	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Est	162 907	17,7 %	174 910	16,3 %	184 230	15,5 %	207 475	14,9 %	213 628	14,1 %
Nord	152 455	28,5 %	163 345	28,0 %	151 805	26,0 %	144 088	24,8 %	133 945	24,6 %
Centre	60 306	1,7 %	93 455	2,0 %	94 290	1,8 %	113 958	1,8 %	125 408	1,7 %
Sud	40 193	3,9 %	40 955	3,5 %	35 340	2,8 %	33 315	2,4 %	31 900	2,2 %
Ouest	9 441	4,4 %	9 335	4,2 %	9 930	4,2 %	9 655	4,0 %	8 908	3,8 %
Ontario	425 302	6,8 %	482 045	6,3 %	475 605	5,5 %	508 490	5,0 %	513 788	4,6 %

Source: Recensements du Canada, 1961 à 2001

plus importante aujourd'hui qu'il y a 40 ans. Les francophones demeurent tellement minoritaires qu'il serait illusoire de penser que le changement ait un effet marqué sur la place du français dans les échanges. Par ailleurs, les pertes, parfois lourdes, subies par certaines composantes traditionnelles de l'espace francophone ont eu des effets marqués. Plusieurs communautés francophones du Nord, de l'Ouest et du Sud s'en sont trouvées fragilisées, d'autant plus que les baisses s'accompagnent partout d'un fort vieillissement de la population.

Un regard sur l'évolution en pourcentage à l'échelle des mêmes comtés et districts illustre une autre dimension des changements qui ont marqué l'espace franco-ontarien depuis 40 ans. Le poids des francophones a diminué dans presque tous les milieux où les francophones constituent une part importante de la population, et ce dans toutes les régions de la province. Prescott-Russell, Stormont-Dundas-Glengarry, Ottawa, Sudbury, Nipissing par exemple ont connu une baisse de proportion de francophones plus importante que celle de la province dans son ensemble (-2,3 %), ce qui ajoute à la fragilisation évoquée plus haut. Cochrane constitue à cet effet une exception : le poids des francophones a augmenté dans le comté, du fait d'un exode plus marqué des anglophones que des francophones.

Regard sur l'Est ontarien

Une analyse des transformations qui ont affecté l'espace franco-ontarien à une échelle plus fine met en lumière la diversité des évolutions et de leurs conséquences sur la vitalité des communautés. L'exemple de l'Est ontarien, pourtant avantagé par les change-

ments qui ont marqué l'évolution de la carte de l'Ontario français au cours des quarante dernières années, révèle ainsi une dynamique fort différente en zone urbaine et en zone rurale.

Un espace régional en mutation

Les cinquante localités formant, avant la vague de fusion de 2001, les trois comtés d'Ottawa, de Prescott-Russell et de Stormont-Dundas-Glengarry comptaient en 1961 150 675 francophones. Leur nombre s'élève en 2001 à 196 445, soit une hausse de 30,4 %. Cette hausse n'est pas répartie également sur tout le territoire. Le fait le plus marquant est sans contredit la forte hausse de la population francophone dans la zone métropolitaine : elle concerne toutes les localités qui font partie de la nouvelle ville d'Ottawa à l'exception des centres, Ottawa et surtout Vanier, où les effectifs ont baissé de façon significative. Les localités du canton de Russell, à la périphérie immédiate, ont aussi été l'objet d'une forte croissance de la population de langue maternelle française au cours des 40 dernières années, à un taux supérieur à 75 % entre 1961 et 2001. C'est une conséquence de la tendance des Franco-Ontariens de la région à délaisser les quartiers centraux pour des quartiers moins denses, où le logement est plus accessible et l'environnement naturel et humain de meilleure qualité.

Dans les milieux ruraux, la situation est variée et la croissance globalement moins forte. Certaines localités ont bénéficié de fortes hausses de leur population francophone, alors que d'autres ont vu celle-ci stagner, sinon diminuer. Les cantons, villages et villes qui affichent la plus grande propension à la croissance sont situés

le long de la rivière des Outaouais. Bien desservis par la route 17, ils ont été davantage soumis à la périurbanisation ayant affecté tout l'Est ontarien. Ainsi Longueuil, Plantagenet Nord et L'Original ont-ils vu leur population francophone augmenter de plus de 30 % depuis 1961. Au sud de la région, plusieurs localités de Glengarry subissent des pertes alors que les hausses sont parfois phénoménales plus à l'ouest. Comme les francophones demeurent en définitive peu nombreux, les effets de cette croissance sont à peine visibles. Quant à la baisse du nombre de francophones à Cornwall, elle a été compensée par une croissance à l'échelle du canton du même nom, si bien que la vitalité de ce milieu de vie francophone n'a guère été affectée jusqu'ici.

Une minorisation croissante

Cette évolution s'est accompagnée d'importants changements dans l'équilibre minorité/majorité. Il faut en tenir compte pour saisir l'ampleur des transformations qu'a connues l'espace franco-ontarien depuis 1961. Le portrait est relativement sombre : que le nombre de francophones ait augmenté ou non, leur importance relative, elle, a eu tendance à baisser. Le rapport minorité/majorité a été complètement modifié dans les localités les plus francophones d'Ottawa. Le poids des francophones a baissé de 6,6 points à Ottawa, de 10,9 à Vanier, qui n'est plus majoritairement francophone en 2001. Les jeunes francophones préfèrent la banlieue, abandonnant le centre à une population plus diversifiée sur le plan ethno-linguistique et souvent moins favorisée socio-économiquement. L'importance relative des franco-



ORLÉANS (ONTARIO), 2010
Photo: Émilie Lapierre Pintal, CIEQ



VUE AÉRIENNE D'ORLÉANS, 1976 ▶
Photothèque nationale de l'air, Ministère
des Ressources naturelles du Canada

phones a chuté à Cumberland et à Gloucester, du fait d'un important développement résidentiel qui a attiré de forts contingents d'anglophones. Le mouvement semble avoir cependant ralenti depuis le début des années 1990, la francophonie affichant une plus grande stabilité. Les localités de la périphérie orientale ont connu le même sort. Les zones rurales ont, elles aussi, subi une baisse relative de leur population francophone. Dans Prescott et dans Glengarry, la domination du français n'est, sauf rares exceptions, jamais aussi forte en 2001 qu'elle ne l'était en 1961. De fait, les seules localités dont la proportion de francophones est en hausse sont celles où ces derniers étaient tout à fait absents il y a 40 ans, et où leur présence reste cependant marginale aujourd'hui.

La montée des banlieues: le cas d'Ottawa et du canton de Russell

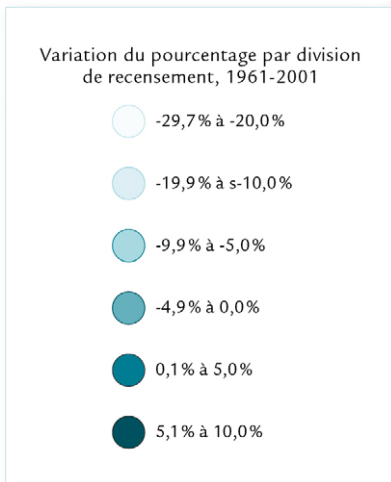
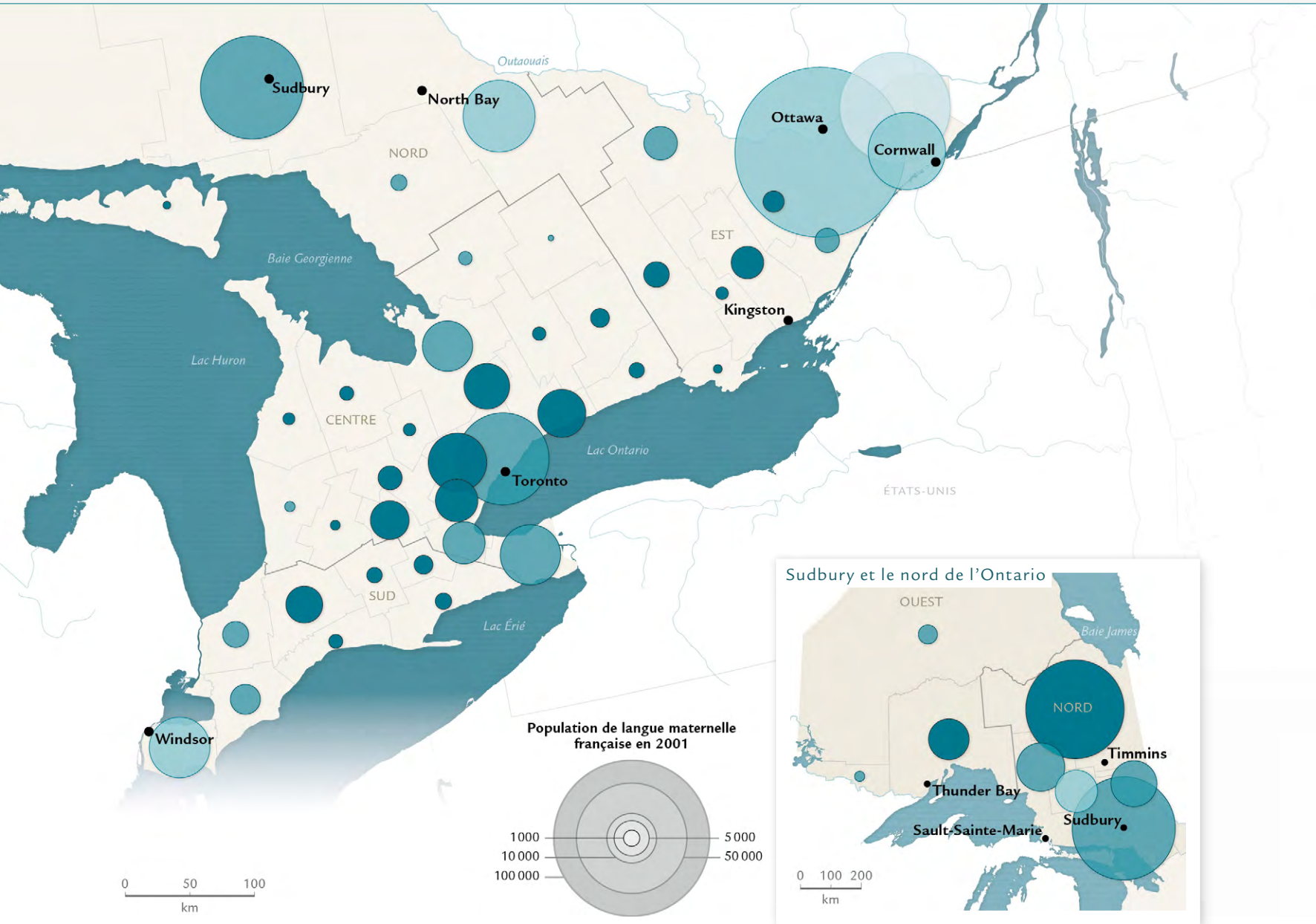
La francophonie métropolitaine a sa propre dynamique territoriale. Étant donné le poids de plus en plus grand des métropoles dans l'espace franco-ontarien, nous avons choisi de les analyser plus en détail. On observe ainsi une réorganisation importante de l'espace francophone d'Ottawa depuis 1961. Le canton de Russell est

un exemple particulièrement intéressant de la tension qui caractérise les périphéries métropolitaines sur les plans linguistique et culturel, la croissance ayant engendré un bouleversement majeur du rapport entre francophones et non francophones.

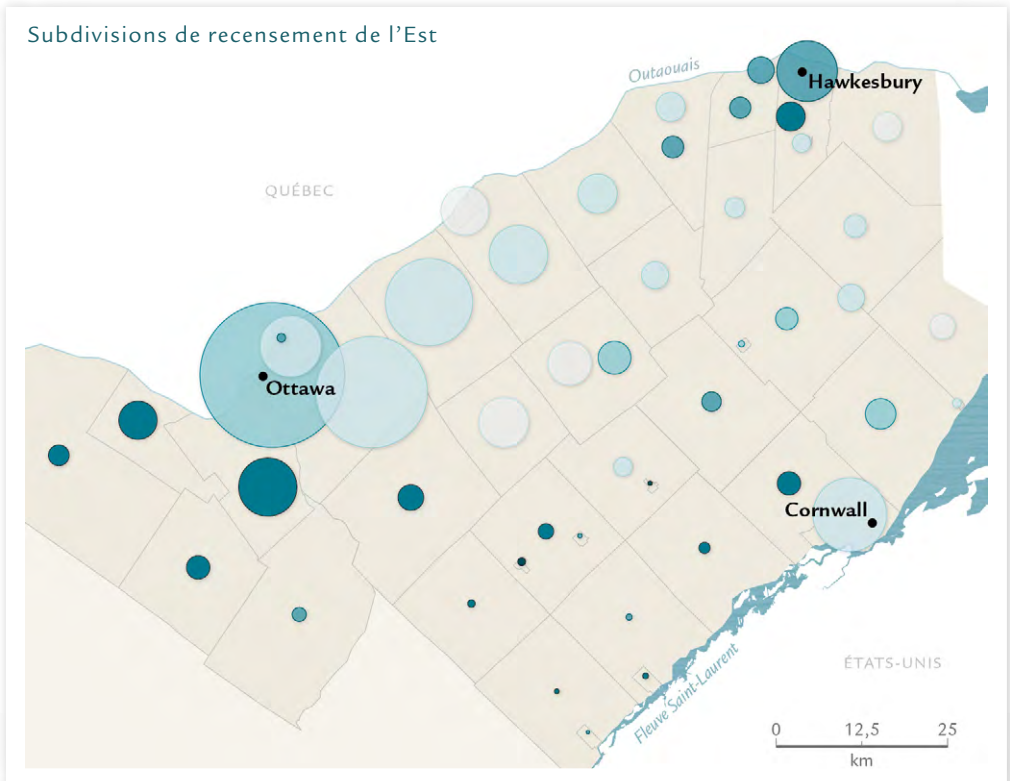
Les banlieues, nouveaux centres de la vie française d'Ottawa

On compte 115 220 francophones sur le territoire de la nouvelle ville d'Ottawa en 2001, contre 83 838 en 1961. La population de langue maternelle française du plus important centre de la francophonie ontarienne a donc connu une forte croissance au cours de la période qui nous intéresse. Différents facteurs y ont contribué, dont l'explosion de l'emploi dans la fonction publique entre 1960 et 1980, qui a profité à de nombreux francophones, venus de toutes les régions du pays, et seuls capables de répondre aux exigences de bilinguisme de certains postes. Plus récemment, l'industrie de la haute technologie a aussi profité d'une main-d'œuvre francophone engagée de plus en plus activement dans la nouvelle économie. Enfin, comme les autres métropoles, Ottawa a connu une forte croissance des services, et la francophonie y a largement participé.

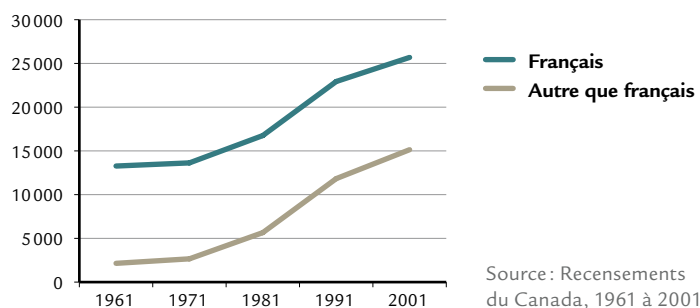
L'espace francophone d'Ottawa s'est beaucoup modifié au gré de ces changements. Largement concentrés dans l'ancienne ville d'Ottawa en 1961, où habitaient plus des deux tiers d'entre eux, les francophones se sont dispersés au sein du territoire métropolitain, au point où celle-ci n'accueille plus aujourd'hui que 40 % des francophones d'Ottawa. Vanier, une autre localité centrale, a aussi perdu bon nombre de francophones au profit de la banlieue. En 2001, Gloucester et Cumberland comptent ensemble 39 % des francophones d'Ottawa et sont le siège de plusieurs institutions, dont le célèbre Mouvement d'implication des francophones d'Orléans (MIFO). La Cité collégiale a choisi de s'implanter à Gloucester, tout comme l'ont fait les bureaux de plusieurs organisations francophones provinciales jusque-là situés à Ottawa. Les banlieues sud et ouest accueillent aussi des contingents importants de francophones: les sept autres localités qui forment la nouvelle ville d'Ottawa, dont Nepean et Kanata, comptent 15 040 personnes de langue maternelle française en 2001, soit 13,1 % des francophones de la ville. Ces derniers ont mis sur pied des écoles, élémentaires et secondaires, autour desquelles se greffent progressivement divers services.



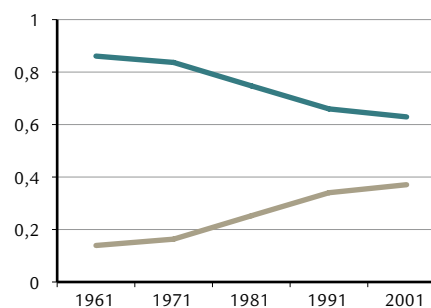
Source: Recensements du Canada, 1961 et 2001



EFFECTIFS DE POPULATION SELON LA LANGUE MATERNELLE, COMTÉ DE RUSSELL, 1961-2001



RÉPARTITION PROCENTUELLE SELON LA LANGUE MATERNELLE, COMTÉ DE RUSSELL, 1961-2001



Source : Recensements du Canada, 1961 à 2001

Un espace sous tension, Russell

Le cas de Russell est révélateur de cette affirmation des banlieues à Ottawa et du bouleversement du rapport entre francophones et non francophones, dans des milieux jusque-là dominés par les premiers, mais qui se sentent fortement menacés linguistiquement et culturellement. En effet, alors que le nombre de francophones a presque doublé entre 1961 et 2001 à l'échelle des cinq localités formant le comté

avant les fusions, passant de 13 269 à 25 688, celui des anglophones a été multiplié par sept, passant de 2 148 à 15 138. Durant la même période, le poids des premiers est passé de 86,1 % à 62,9 %, alors que celui des seconds passait de 13,9 % à 37,1 %. Certes, la population francophone est toujours majoritaire dans Russell, et la forte croissance de ses effectifs lui a permis d'y créer une gamme plus large d'institutions, offrant des services plus

diversifiés. Elle n'en doit pas moins apprendre à composer avec une présence non francophone de plus en plus marquée sur un territoire où elle était presque seule il y a quelques années à peine. Ce territoire lui échappe peu à peu, ce qui crée chez elle un sentiment grandissant d'insécurité. Cette situation particulièrement inconfortable est source de tensions de plus en plus palpables dans la vie sociale à l'échelle locale.

.....

Les transformations importantes de l'espace franco-ontarien ont des effets sur les relations qu'entretient la communauté franco-ontarienne avec la majorité aux différentes échelles spatiales. Toutes les régions de l'Ontario francophone sont touchées, pas simplement l'Est de l'Ontario ou Ottawa et Russell que nous avons évoqués ici. Les formes et les modalités des changements dans ces exemples sont spécifiques, mais néanmoins similaires, à ceux des autres milieux de la francophonie ontarienne: ajout de nouveaux lieux de vie francophone, au gré de la mobilité des Franco-Ontariens vers des localités d'où ils avaient été absents jusque-là ; fragilisation des piliers traditionnels de l'Ontario français, avec, sinon une baisse des effectifs, tout au moins une croissance plus faible que celle de la population non francophone. Ces deux processus sont visibles, à des degrés divers, dans toutes les régions, et ils ont contribué à en changer le visage. Le premier a permis de multiplier les points d'ancrage territoriaux des francophones : il n'y a qu'à comparer une carte actuelle des écoles de langue française avec une d'il y a 10 ou 15 ans à peine pour s'en convaincre. Le second a eu des conséquences plus négatives, réduisant l'emprise des francophones sur les territoires qu'ils occupaient depuis plusieurs générations, sans nécessairement augmenter celle qu'ils ont dans les nouveaux lieux qu'ils occupent. Certains milieux ont connu des pertes si importantes qu'on peut douter de leur capacité de résilience. L'avenir dira si les autres sauront s'adapter pour offrir aux francophones de la province des conditions de vie permettant le maintien du français et la préservation des communautés.



WELLAND, ONTARIO, 1829-2005

Par Sylvie Roy

LA RÉGION DU NIAGARA EST DEMEURÉE LONGTEMPS UNE ZONE INDUSTRIELLE OÙ LA DEMANDE EN MAIN-D'ŒUVRE ATTIRAIT DE NOMBREUX MIGRANTS, Y COMPRIS DES FRANCOPHONES. À WELLAND, APRÈS UNE PÉRIODE DIFFICILE ÉCONOMIQUEMENT, LE BILINGUISME EST AUJOURD'HUI UN ATOUT.

Les premières assises de Welland, 1829-1929

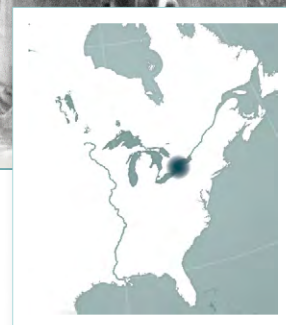
Le canal Welland a été d'une grande importance pour l'économie de la région et l'emploi. Son ouverture en 1829 amorce une longue période d'immigration dans la péninsule du Niagara. Le canal représente un passage important entre le Saint-Laurent et le centre du continent, du côté canadien comme américain. Long d'environ 43 kilomètres, il relie le lac Ontario au lac Érié. C'est autour de la Première Guerre mondiale que la première vague de francophones (en majorité de Montmorency, de Bellechasse et de la Gaspésie au Québec) arrive pour travailler dans une filature de coton (Empire Cotton Mill), située au cœur de la ville de Welland. La plupart s'installent à l'est de la ville en raison de la présence des industries ainsi que du pont à bascule sur le canal qui, s'ouvrant régulièrement pour laisser passer les embarcations, rend précaire l'accès à l'autre côté de la ville (Aubé et Frenette, 2004).

La venue de francophones dans la petite localité de Welland sera assez importante pour permettre la création d'institutions, dont la paroisse Sacré-Cœur, en 1920. Située sur la rue Empire, l'église sera au centre de la communauté francophone, désormais appelée French Town. L'Église catholique et la paroisse Sacré-Cœur jouent un rôle important dans le développe-

ment communautaire. Cette dernière organise, par exemple, les premiers loisirs et aide à mettre sur pied divers mouvements ou organisations, tels que les Scouts, les Enfants de chœur, les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie, la Ligue du Saint-Nom de Jésus et une caisse de décès (Cardinal, Lapointe et Thériault, 1988). L'Église a également contribué à l'éducation. Par exemple, les familles canadiennes-françaises n'avaient pas d'école de langue française lors de leur arrivée, ni de droits à l'éducation dans leur langue. De 1920 à 1932, la paroisse offre des cours en français dans l'église. À la suite de l'abrogation du Règlement XVII en 1927 (qui empêchait les francophones d'être instruits dans leur langue) et au début de la crise des années 1930, l'école du curé passe sous la tutelle de la Commission des écoles publiques, la communauté ne pouvant plus payer pour elle. Par ailleurs, depuis 1926, le ministère de l'Éducation accordait la permission d'enseigner une heure de français par jour dans les écoles publiques qui en faisaient la demande. Les écoles Empire et Central de Welland avaient donc embauché un enseignant de français. En 1936, il existe six classes bilingues. Cette organisation scolaire bilingue pour les francophones restera la même jusqu'au début des années 1960 (Cardinal *et al.*, 1988).

La Grande dépression et la Seconde Guerre mondiale, 1930-1959

En 1933, l'église Sacré-Cœur est devenue trop petite pour la congrégation francophone. L'abbé Tanguay a donc la permission de construire une église en brique. Toutefois, les années 1930 sont difficiles pour l'économie de Welland. L'église est donc restée avec une dette énorme pendant de nombreuses années, en conséquence de sa construction (Aubé et Frenette, 2004). En raison de la dépression économique, beaucoup de Canadiens français quittent la région et ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale qu'une deuxième vague d'immigration permet d'en augmenter le nombre (ainsi que celui d'immigrants tels que les Italiens, les Ukrainiens, les Polonais). Cette migration se poursuit pendant le boom économique des années 1950 jusqu'au début des années 1960 (Béniak, Mougeon et Valois, 1985). Comme dans le passé, les francophones s'établissent autour des usines (de textile, de métallurgie et d'acier) où ils travaillent. Quelques institutions desservent la population en langue française. En fait, près de l'église s'ouvre une caisse populaire afin d'aider les ouvriers à acheter leurs maisons, qui jusqu'alors appartenaient aux entreprises pour lesquelles ils travaillaient (par exemple la compagnie Wabasso). La Caisse populaire





VUE DES PONTS 14 ET 13 (AVAL VERS LE HAUT),
CANAL WELLAND, 1930
Bibliothèque et Archives Canada, PA-048191

Sacré-Cœur sera créée en 1947 dans le sous-sol de l'église et aura son propre bâtiment en 1948. Plus tard, elle sera nommée la Caisse populaire de Welland. Il existe également quelques marchands francophones offrant des services en français.

L'expansion industrielle à Welland à partir de la Seconde Guerre mondiale ne repose plus sur l'industrie du textile (en déclin), mais sur les industries lourdes. Ces industries sont Atlas Steel, Page Hersey Tubes, Union Carbide; elles offrent des emplois aux francophones ainsi qu'aux immigrants de l'Europe et du Canada (Aubé et Frenette, 2004). En général, les nouveaux venus n'ont pas de problème à se trouver un emploi, mais ils rencontrent des défis pour se loger. Au cours d'une entrevue en 1998, une dame nous a raconté qu'elle avait deux groupes de gens qui dormaient chez elle. Un premier groupe dormait la nuit et l'autre le jour, donc elle faisait une rotation avec les chambres et les lits (Projet Prise de Parole, 1998). En 1946, Welland compte 500 familles canadiennes-françaises sur une population de 13 900 habitants de Welland.

Pendant plusieurs années, les francophones de Welland appartiennent à la

classe ouvrière. Il existe toutefois quelques exceptions, des professionnels étant venus au cours de la deuxième vague d'immigration : médecins, enseignants, avocats, employés de la caisse populaire et assureurs (Béniak *et al.*, 1985). En 1955 est créée l'Association des hommes d'affaires, qui deviendra l'Association des gens d'affaires canadiens-français de la péninsule du Niagara en raison du rôle accru des femmes dans le domaine. Ce groupe promeut l'entrepreneuriat, mais également la langue française (Lapierre, 1982).

En ce qui concerne la vie politique du FrenchTown, elle a longtemps été menée par Edmond Lemelin, qui possédait un magasin général au coin des rues Welland et Queen. Il fut également le premier président de la Société mutuelle d'assurance-vie « Les Artisans » local 612, en octobre 1920. Lemelin aimait parler de politique et plusieurs personnes s'assemblaient dans son magasin pour cette raison. Son fils Joseph et son frère Loyola ont été élus tous les deux au conseil municipal (en 1949 et 1957). Aurel Gervais a été un autre politicien très actif dans la francophonie de Welland. Il a fait la promotion des sports et autres

activités ludiques. Les francophones ont toujours siégé au conseil municipal, mais n'ont jamais représenté un groupe fort au niveau politique (Aubé et Frenette, 2004).

L'éducation des francophones continue à se développer, malgré les défis que rencontrent ces derniers à ce que cette éducation se fasse en français. En 1945, des religieuses d'Ottawa, les sœurs du Sacré-Cœur, sont invitées à ouvrir une maternelle de langue française. À la suite du succès de cette initiative, elles mettent sur pied un cours élémentaire. L'école élémentaire privée française voit le jour en 1950. En ce qui concerne le secondaire, ceux qui avaient les moyens envoyaient leurs enfants dans une autre ville (Ottawa, Cornwall, Sturgeon Falls). Les autres élèves abandonnaient l'école ou fréquentaient l'école de langue anglaise. Au cours des années qui suivirent, il y eut plusieurs tentatives d'ouvrir des classes bilingues au secondaire dans le système scolaire public, mais sans succès. On se tourna donc de nouveau vers les religieuses. La décision fut prise avec elles en 1965 de construire une école secondaire de langue française, qui fut achevée en 1967. Au départ nommée



Comptant sur la clientèle de ses compatriotes ouvriers, Edmond Lemelin fait de son commerce un lieu de vitalité canadienne-française dans le French Town.

▲ MAGASIN LEMELIN ET BELLEAU, AU COIN DES RUES WELLAND ET QUEEN, WELLAND (ONTARIO), VERS 1920
Reproduit de la collection de Émile Demers, Welland (Ontario).
Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Fonds TVOntario (C21), Ph23-W-2

POPULATION FRANCOPHONE DE WELLAND, 1946-2001

Années	POPULATION TOTALE DE LA VILLE DE WELLAND	LANGUE FRANÇAISE PARLÉE ET ENCORE COMPRISE	POURCENTAGE DE LA POPULATION QUI PARLE FRANÇAIS
1946	≈ 13 941	≈ 3 000	21,5 %
1971	44 395	7 590	17 %
2001	48 402	6 255	12,9 %

Sources : Aubé et Frenette, 2006 (chiffre de 1946) ; Cardinal *et al.*, 1988 (chiffre de 1971) ; Recensements du Canada, 1941, 1951 et 2001

école secondaire Sacré-Cœur, elle devient rapidement en 1968 une école publique, sous le nom d'école Confédération, ceci en raison des lois ontariennes votées en 1968 (lois 140 et 141) et qui régissent la création d'écoles secondaires françaises (Cardinal *et al.*, 1988). Après une longue attente, les francophones ont donc pu être instruits en français, et non dans des classes bilingues où l'anglais avait prédominance.

Une communauté dynamique qui s'anglicise, 1960-1989

L'immigration continue dans les années 1960, avec des familles venant de l'Abitibi et du nord de l'Ontario en raison des problèmes des compagnies minières. Les familles francophones continuent à être des familles au revenu moyen (cols bleus). Certains ont gravi les échelons dans la hiérarchie des compagnies pour lesquelles ils travaillaient, mais on rencontre rarement des ingénieurs

francophones dans les industries lourdes. Toutefois, plusieurs francophones créent leur propre entreprise, ce qui diversifie les secteurs dans lesquels ils travaillent.

Sur le plan scolaire, les lois de 1968 insufflent un nouveau dynamisme. Au début des années 1970, l'arrivée d'enseignantes et d'enseignants francophones du nord et de l'est de la province consolide cet élan. Cependant, cette diversification de la structure sociale ne modifie pas le



▲ CANAL WELLAND – LE TROIS MATS NORVÉGIEN CHRISTAN RADICH, 1979
Reg & Ruth Deacon. Niagara Falls (Ontario) Public Library, 96176

Le tracé et la capacité d'origine du canal sont remaniés à quatre reprises après 1829, permettant le passage de voiliers, de vapeurs, puis de « lakers » de plus en plus grands. La dernière modification a lieu dans les années 1970 pour éviter le centre-ville de Welland.

caractère fondamentalement ouvrier de la communauté francophone, du moins jusqu'aux années 1990 (Cardinal *et al.*, 1988).

C'est également autour des années 1960 que l'on constate un changement dans le visage démographique des francophones de Welland. De petits commerces offrent des services en français. Toutefois, au cours des années, leur clientèle et leur main-d'œuvre n'étant pas exclusivement françaises, l'anglais y devient la langue de communication. C'est également le cas dans les grandes entreprises (Cardinal *et al.*, 1988). De plus, les familles franco-ontariennes utilisent moins la langue française à la maison et le bilinguisme devient courant.

Pour Cardinal *et al.* (1988), la communauté linguistique de Welland est loin d'être stable. Les mariages mixtes, l'absence de toute nouvelle immigration francophone pendant plusieurs années, la dispersion de l'habitat et la prise de conscience par les jeunes de la faible valeur utilitaire et communautaire du français dans la région (et en Ontario en général) ont engendré un affaiblissement de l'usage du français au profit de l'anglais. Des études sur les transferts linguistiques et les variétés du français parlé dans cette

région du sud de l'Ontario indiquent que l'usage restreint de la langue minoritaire a donné lieu à une simplification de celle-ci, si on la compare à une certaine norme monolingue, tout en intensifiant les pratiques bilingues (Mougeon *et al.*, 1975 à 1981). Les francophones de Welland ayant vécu dans le French Town ont néanmoins eu l'occasion de préserver le français. Comme le mentionnent Aubé et Frenette (2004 : p. 5) :

a high concentration living in close proximity, a regular influx of native speakers, strong cultural institutions contributed to the unusually high rate of language retention in the community

Mougeon *et al.* continuent en mentionnant qu'en 1988 la rétention de la langue française à Welland était comparable à Cornwall, qui comprenait une population francophone nettement supérieure (34 %, contre 16 % à Welland).

Au cours des années 1980, l'économie de Welland est en voie de transformation. Par exemple, en 1982, il existe à Welland dix-huit établissements industriels qui emploient plus de 100 personnes chacun. En 1988, trois aciéries donnent du travail à respectivement plus de 2 000, 1 300

et plus de 800 personnes (Cardinal *et al.*, 1988). En 2001, les quelques usines restantes n'embauchent plus qu'une centaine de personnes. Les fermetures d'usine ont eu pour conséquence d'augmenter le niveau de chômage. Même dans les entreprises encore en place, le travail est souvent temporaire. Welland doit donc miser sur d'autres initiatives afin de revitaliser son économie.

À l'heure de la mondialisation, 1990-2005

Dans la ville de Welland, les francophones de la première génération sont généralement nés au Québec ou au Nouveau-Brunswick; ils vivent pour la plupart en couples homogènes linguistiquement. Leur langue au foyer est le français, d'où encore le nombre important de francophones parlant et comprenant le français. Les francophones de la deuxième génération sont généralement nés dans la région. Ils ont utilisé le français à la maison ou à l'école dans leur enfance. Ils ont tendance à se marier hors de la communauté linguistique francophone et certains quittent la région pour de meilleures perspectives d'avenir. Ceux qui restent continuent à envoyer leurs enfants à l'école française. De

Take a look at :

A state-of-the-art communications infrastructure with survivable fibre optics loops

A skilled bilingual work force 18 percent of Welland's population is French Canadian

Leading post-secondary facilities which offer skill specific training in both Canada's official languages

Welland is not just « heavy metal » anymore. Welland is poised to challenge winds of technology as they breathe life into a new world economy based upon rivers of information through its call centre facilities. An old hand at capitalizing upon waterways of opportunity, Welland is perfectly positioned geographically to be Canada's best high-tech alternative. [...] Fifteen per cent of Welland's population is English/French bilingual and many are multilingual, with Italian being the third predominant language spoken.

Les décideurs de Welland misent sur le capital linguistique de la ville comme outil de promotion et de développement de l'économie urbaine.

nos jours, les francophones peuvent compter sur des écoles élémentaires et secondaires séparées et publiques, ainsi que sur une antenne du collège Boréal. Il existe également un centre d'alphabétisation (L'ABC communautaire) qui offre des services en français à la communauté. Mille six cent quinze élèves fréquentent les écoles de langue française à Welland en 2001 (Welland Development Commission, 2002).

De plus, beaucoup de jeunes parents, considérés comme assimilés, ont repris conscience de l'importance de la langue française pour diverses raisons (emplois, voyages, etc.), et ils envoient leurs enfants dans les écoles de langue française. Les jeunes, pour leur part, ont souvent tendance à parler en anglais avec leurs pairs et dans leurs activités quotidiennes; la communication en langue française se limite donc à certains milieux familiaux, scolaires ou associatifs. Toutefois, certains jeunes prennent de plus en plus conscience de la valeur de la langue française et ils sont convaincus que le bilinguisme leur donne plus facilement accès à des emplois, surtout depuis l'émergence des secteurs des services, de l'information et du tourisme, où les francophones bilingues trouvent des emplois. La péninsule du Niagara

et la ville de Welland possèdent toutefois une population vieillissante, avec la migration de personnes du troisième âge de la région de Toronto. Cette population ne parle pas nécessairement français. La région reçoit également un grand nombre d'immigrants du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, certains possédant le français comme langue maternelle (The Niagara Training and Adjustment Board, 1999).

Quant au visage économique de la région, celui-ci s'est transformé depuis quelques années. Ainsi, les secteurs du tourisme, des services et de l'information regroupent 71,8 % des travailleurs. D'autres domaines sont en essor : la construction, le commerce, le transport, la culture, les loisirs, le secteur professionnel et technique, l'administration publique. Des secteurs plus traditionnels dans l'économie locale sont en décroissance : le secteur manufacturier, les services éducationnels, les finances, les assurances, l'assistance sociale, la santé. La reprise économique, après la récession des années 1990, se traduit par un taux de chômage qui est passé de 12,5 % en 1992 à 7,6 % en 1999 (The Niagara Training and Adjustment Board, 1999).

C'est en réponse au déclin de l'économie industrielle que les élites de la ville décident de miser sur de nouveaux secteurs. Elles essaient de combattre le chômage devenu plus élevé dans la région que la moyenne provinciale. Vers la fin des années 1980, le conseil municipal met sur pied une série d'initiatives pour promouvoir la ville. Par exemple, on fait installer des câbles en fibre optique, au début des années 1990, dans l'espoir de devenir l'une des municipalités à la fine pointe de la technologie, et d'attirer des compagnies du secteur des services et de l'information, dont des centres d'appels. On fait également de la publicité afin de promouvoir la région. On mise sur la proximité géographique avec les centres urbains. En plus, on met l'accent sur la population bilingue et multilingue, qui représente un atout pour accéder aux marchés nationaux, voire mondiaux. Par exemple, le « Niagara Economic & Tourism Corporation » mise sur la fibre optique, la main-d'œuvre bilingue et les établissements post-secondaires dans les deux langues officielles pour attirer les entreprises.

Ce virage technologique a pour conséquence de remettre l'économie en marche. Il facilite également l'accès

à l'emploi des personnes possédant des compétences bilingues. Puisque ces compagnies traitent avec des clients de partout au Canada, voire en Amérique du Nord, une main-d'œuvre bilingue ou multilingue est nécessaire. La population francophone va avoir accès à ces emplois, où les compétences linguistiques sont valorisées.

Les centres d'appel, un atout pour les francophones

En 2005, les centres d'appel constituent des employeurs importants. Il en existe au moins cinq, qui embauchent de 14 à 1 500 employés. Pour certains francophones, les centres d'appel représentent une bouée de sauvetage, puisqu'on peut y parler français et y obtenir un emploi parce qu'on est

bilingue. Les francophones ainsi que les anglophones bilingues semblent donc posséder un avantage sur les anglophones unilingues.

Les centres d'appel nécessitent surtout une main-d'œuvre bilingue à un niveau hiérarchique peu élevé, c'est-à-dire des représentants téléphoniques. Les jeunes qui obtiennent des postes dans l'informatique ou le marketing n'utiliseront pas nécessairement le français dans leur milieu de travail. C'est uniquement dans les services à la clientèle que le bilinguisme est valorisé, ce qui a des conséquences pour la communauté francophone. Les jeunes utilisent le français quotidiennement, mais accèdent peu aux échelons supérieurs avec leur français. Ces nouveaux secteurs économiques en cette ère de

mondialisation apportent des contradictions qui touchent les francophones de Welland, comme les francophones d'ailleurs. Les centres d'appels offrent la possibilité aux jeunes et moins jeunes d'obtenir un emploi en raison de leur bilinguisme (anglais et français), mais ces derniers demeurent aux échelons les moins élevés, en attendant de meilleurs emplois. D'un autre côté, les centres d'appels offrent de l'emploi à ceux qui veulent demeurer dans la région. Il reste cependant que nous avons rencontré plusieurs jeunes qui nous ont mentionné avoir choisi de travailler dans les centres d'appel pour avoir l'occasion de pratiquer leur français (Projet Prise de Parole, 1998).

.....

La minorité francophone de Welland a été touchée par des changements économiques, politiques et sociaux importants. Les gens se sont dispersés et d'autres se sont tournés vers la langue anglaise à la recherche de meilleures ressources. Certains jeunes ont opté pour une scolarisation plus poussée et ont quitté la petite localité pour des emplois mieux rémunérés dans les grandes villes. French Town, le vieux quartier français, a perdu quelque peu de son éclat malgré la présence continue de l'église, de la caisse populaire et de quelques associations. En 1995, la paroisse Sacré-Cœur est au service de 1 200 familles (5 000 paroissiens). L'ouverture de centres d'appel qui nécessitent des compétences bilingues et multilingues donne confiance à la vieille génération pour la survie de la communauté. Les jeunes voient aussi d'un bon œil la possibilité de trouver un emploi grâce à leur bilinguisme, même s'ils ont aussi l'espoir de partir. Autrefois, être francophone signifiait faire partie d'une communauté dynamique et moins prospère. À l'orée du XXI^e siècle, être bilingue permet d'accéder à un marché auparavant fermé aux compétences langagières, ce qui est important pour l'avenir d'une communauté francophone qui a su préserver ses acquis contre vents et marées.



LES RESTRUCTURATIONS D'UN ESPACE FRANCOPHONE DANS L'OUEST CANADIEN

Par Étienne Rivard



DE PROFONDS CHANGEMENTS SOCIAUX ONT AFFECTÉ LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DE L'OUEST CANADIEN DEPUIS LES ANNÉES 1960, ENTRAÎNANT L'ÉROSION DES REPÈRES TRADITIONNELS. CETTE ÉVOLUTION MÉRITE D'ÊTRE MISE EN PARALLÈLE AVEC CELLE DES MÉTIS QUI, LONGTEMPS MARGINALISÉS, OSTRACISÉS ET REJETÉS DE LA GRANDE FAMILLE FRANCOPHONE, SEMBLANT REPRENDRE LEUR PLACE, NE SERAIT-CE QUE SYMBOLIQUEMENT ET PARTIELLEMENT, DANS LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE CONTEMPORAINE.

Les relations franco-métisses ou l'apogée d'une rupture historique

Les années 1960 constituent l'apogée d'une rupture historique pour la francophonie de l'Ouest. La place des Métis dans le paysage francophone de la région, pourtant centrale à partir de la fin du XVIII^e siècle et pour la presque totalité du XIX^e, se retrouve remise en question, bien que progressivement, dès les premiers instants de l'existence du Manitoba au début des années 1870. La marginalisation économique, politique et ethnique du fait métis est au cœur de cette rupture. Découlant en bonne partie de la perte d'une assise territoriale, de l'arrivée massive de colons et des profonds changements économiques que celle-ci entraîne, ainsi que de la montée du racisme scientifique dans le monde occidental, cette marginalisation est intensifiée par les conséquences politiques du soulèvement métis de 1885 en Saskatchewan (Payment, 1990). Les Métis deviennent à ce point marginalisés qu'ils sont connus, dans la première moitié du XX^e siècle, sous l'étiquette de « *Road allowance people* », une expression qui rend bien leur condition matérielle, condamnés qu'ils sont à vivre comme des squatteurs sur les terres de la Couronne. Dans cet état de marginalisation, la distinction métisse a tôt fait, dès le

début des années 1870, d'être marquée au fer rouge de la dépréciation, et ceux qui s'en réclament sont exposés à un ostracisme grandissant, autant de la part de la société en général que de celle des communautés francophones (canadiennes-françaises et franco-européennes) nouvellement installées. Ces dernières s'évertuent d'ailleurs à déprécier, par moquerie et par tentative d'assimilation, le mitchif – cette langue mixte et variée dont les Métis ont hérité des métissages franco-indiens aux XVIII^e et XIX^e siècles – ou le français métis (celui parlé encore aujourd'hui à Saint-Laurent au Manitoba), qu'elles considèrent comme des tares linguistiques, contraignant du coup Métis et autres francophones à une espèce de mutisme interculturel (Lavallée, 1991). Cette ambiance dépréciative et ostracisante incite aussi plusieurs Franco-Métis, parmi ceux plus à l'aise financièrement, à répudier leur origine culturelle mixte et à s'intégrer à l'élite francophone (St-Onge, 2004), creusant ainsi davantage le fossé entre Métis et autres communautés de langue française.

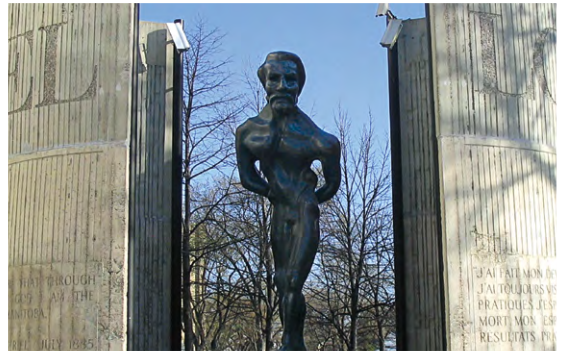
Évidemment, cette rupture historique n'est ni irréversible ni totale, laissant le tableau de la francophonie contrasté à l'aube des années 1960 (Payment, 1990). Par exemple, l'Union nationale métisse Saint-Joseph du

Manitoba (UNMSJM), fondée en 1887 comme outil d'autopromotion socio-culturelle, mène dans les premières décennies du XX^e siècle plusieurs batailles dans le combat incessant que doivent livrer les francophones du Manitoba pour la sauvegarde de leurs droits linguistiques. Dans le même sens, on note des variations régionales ou même locales dans les relations qu'entretiennent entre elles les communautés métisses et francophones. Si ces relations montrent des signes de tension raciale à Saint-Eustache sur l'Assiniboine ou à Saint-Laurent sur le lac Manitoba, elles semblent être plus cordiales ailleurs, à Saint-Pierre-Jolys sur la rivière aux Rats par exemple.

Quoi qu'il en soit, en dépit des efforts de l'UNMSJM et des variations régionales qui le caractérisent, ce fossé ethnique et historique et la marginalisation dont il est le fruit expliquent pour beaucoup le taux d'anglicisation élevé dans les communautés métisses contemporaines (Payment, 1990 ; Sing, 2002).

Urbanisation, exode rural et dispersion

Les années 1960 sont marquées par la désarticulation du Canada français et la perte d'influence de l'Église catholique. La combinaison de ces



▲ STATUE D'UN LOUIS RIEL « TORTURÉ », PAR M. LEMAY ET É. GABOURY, 2005
Photo: Carole Pelchat



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE, 2005
Photo: Carole Pelchat

D'abord érigée au Parlement provincial en 1971, cette statue controversée est déplacée au Collège universitaire de Saint-Boniface en 1996.

profonds changements aura pour conséquence, d'une part, de raviver les menaces anciennes d'effritement communautaire et culturel, de minorisation et d'assimilation et, d'autre part, de modifier les repères sociaux et identitaires de ces communautés (Thériault, 1999).

Cela est d'autant plus vrai que l'exode rural, généralisé dans les provinces des Prairies à partir des années 1960, affecte grandement l'organisation sociale et spatiale des populations francophones. L'urbanisation contribue largement au déracinement de ces communautés, dont les assises traditionnelles, locales et rurales, constituaient jusqu'alors de solides remparts face aux menaces assimilatrices. Elle contribue aussi, par les migrations qu'elle commande, au dispersement et à l'effritement des forces francophones, tout particulièrement en Saskatchewan (Allaire, 1999; Behiels, 2005). Excepté peut-être à

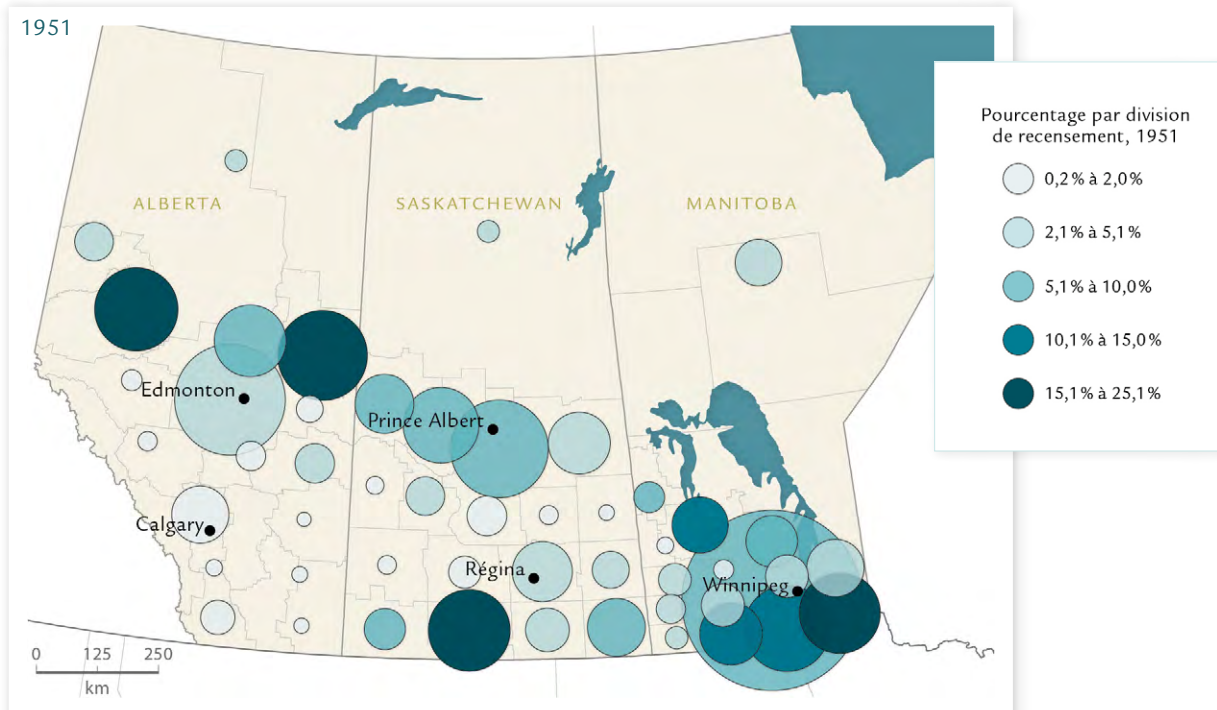
Saint-Boniface au Manitoba, le milieu urbain n'offre pas la protection culturelle que permettait l'ancienne localité rurale et paroissiale. Même lorsque les migrants francophones parviennent à se concentrer dans des quartiers spécifiques, le milieu socio-économique essentiellement anglophone de l'espace urbain tend à affaiblir les assises linguistiques francophones (Viaud, 1999). Le ménage devient d'ordinaire le dernier véritable bastion du fait français, une protection toute relative toutefois puisque, comme l'illustre l'exemple de l'Alberta, elle tend souvent à s'étioler d'une génération à l'autre (Allaire et Fedigan, 1990). À l'exception de quelques communautés rurales ou petites villes – Falher en Alberta, Ponteix et Domrémy en Saskatchewan ou bien Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Pierre-Jolys et Sainte-Anne-des-Chênes au Manitoba en sont quelques exemples –, cet effritement démographique et cette

minorisation des populations francophones s'étendent à l'ensemble de l'Ouest canadien (Aunger, 1999).

La provincialisation des identités francophones et métisses

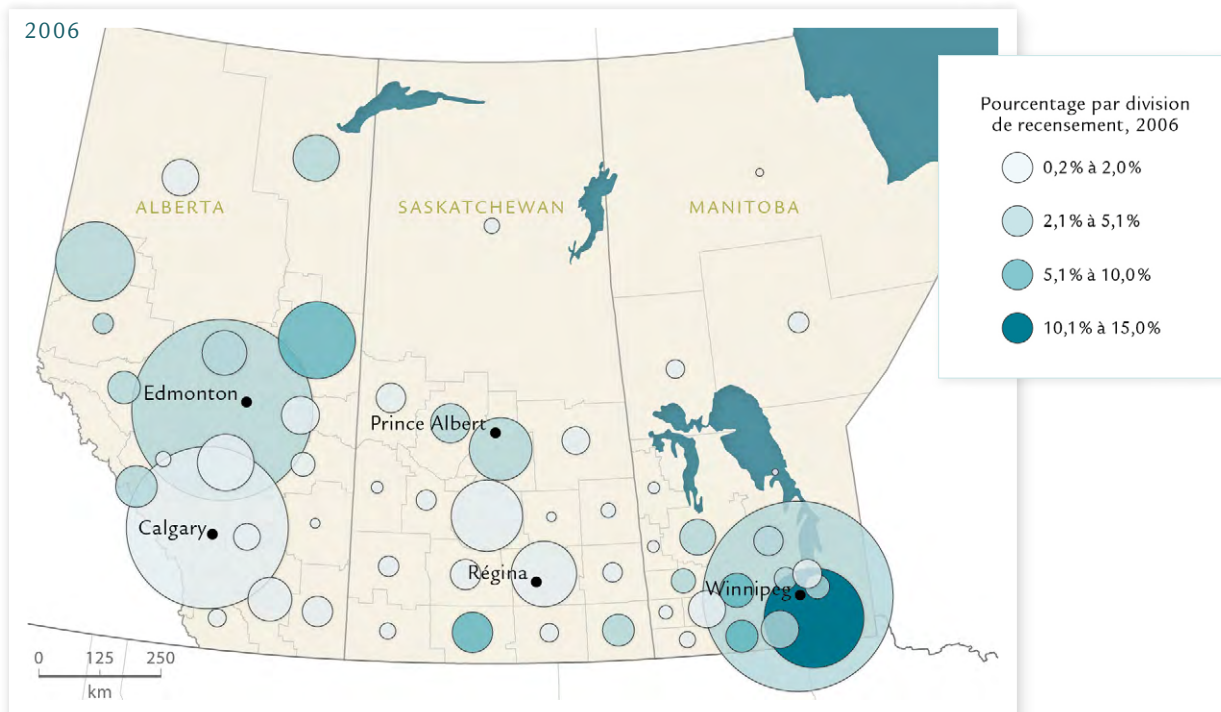
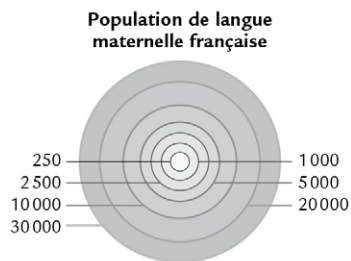
Depuis les années 1960, et malgré le fossé ethnique qui les divise, les Métis et les autres communautés francophones ont un point commun : leur cheminement social et identitaire respectif passe par l'avènement de l'espace provincial comme cadre principal de mobilisation et par l'adhésion à des associations provinciales. La constitution de tels organismes n'est pas en soi un phénomène nouveau, ni pour les communautés francophones de l'Ouest, ni pour les Métis. Par exemple, l'Association canadienne-française de l'Alberta et la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique sont fondées respectivement en 1926 et en 1945, alors que, du côté des Métis,

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE, 1951 ET 2006



Source: Recensement du Canada, 1951

En comparant la distribution spatiale des personnes ayant le français comme langue maternelle en 1951 et en 2006 dans les provinces des Prairies, on note que les francophones ont eu tendance à s'urbaniser dans les dernières décennies et que leur poids relatif a subi une diminution générale, plus particulièrement dans les zones rurales qui servaient d'assises traditionnelles – en Saskatchewan, dans le sud du Manitoba et dans le nord de l'Alberta. Si leur poids relatif est resté sensiblement le même à Edmonton et à Calgary, il s'est affaibli à Winnipeg, cœur historique de la présence francophone dans l'Ouest canadien.



Source: Recensement du Canada, 2006

l'UNMSJM et l'Association des Métis d'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest (qui deviendra plus tard la Métis Association of Alberta) sont déjà solides, dès la fin du XIX^e siècle pour la première, et dans les années 1930 pour la seconde. Ce qui est différent toutefois à partir des années 1960, c'est que les organismes existants, ainsi que ceux qui naîtront par la suite, deviennent la composante essentielle des réseaux de solidarité francophone (Thériault, 1999).

Parmi tous les facteurs explicatifs de la provincialisation des identités francophones non métisses, le plus significatif est la combinaison du vide institutionnel et symbolique laissé par le recul de l'Église catholique – et avec lui la perte du référent « canadien-français » – et le rôle grandissant des gouvernements provinciaux dans la vie des citoyens. Les différentes associations provinciales (lesquelles seront rassemblées à l'échelle canadienne en 1975 sous l'égide de la Fédération des francophones hors Québec, renommée Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada en 1991), sont donc appelées à remplacer l'Église catholique comme ciment social. Outils de mobilisation, c'est principalement à travers elles que passent les revendications culturelles et que sont menés – et parfois même gagnés – les combats en matière de droits linguistiques et de langue d'enseignement (Behiels, 2005; Denis et Li, 1988). Parallèlement à ces changements dans le domaine de l'action politique, on note l'émergence graduelle au cours des dernières décennies de nouvelles dénominations identitaires de nature provinciale : Franco-Manitobains, Fransaskois, Franco-Albertains, Franco-Colombiens ou Franco-Ténois (Viaud, 1999). Ces nouvelles appartenances, bien qu'elles ne soient pas nécessairement partagées par tous (Allaire, 1999), témoignent de la fin d'un Canada français uni par la foi et du besoin de recourir à de nouvelles balises identitaires (Thériault, 1999).

La provincialisation des réalités métisses s'inscrit dans un contexte différent : elle est davantage liée aux critiques internationales en matière de droits autochtones dont le Canada

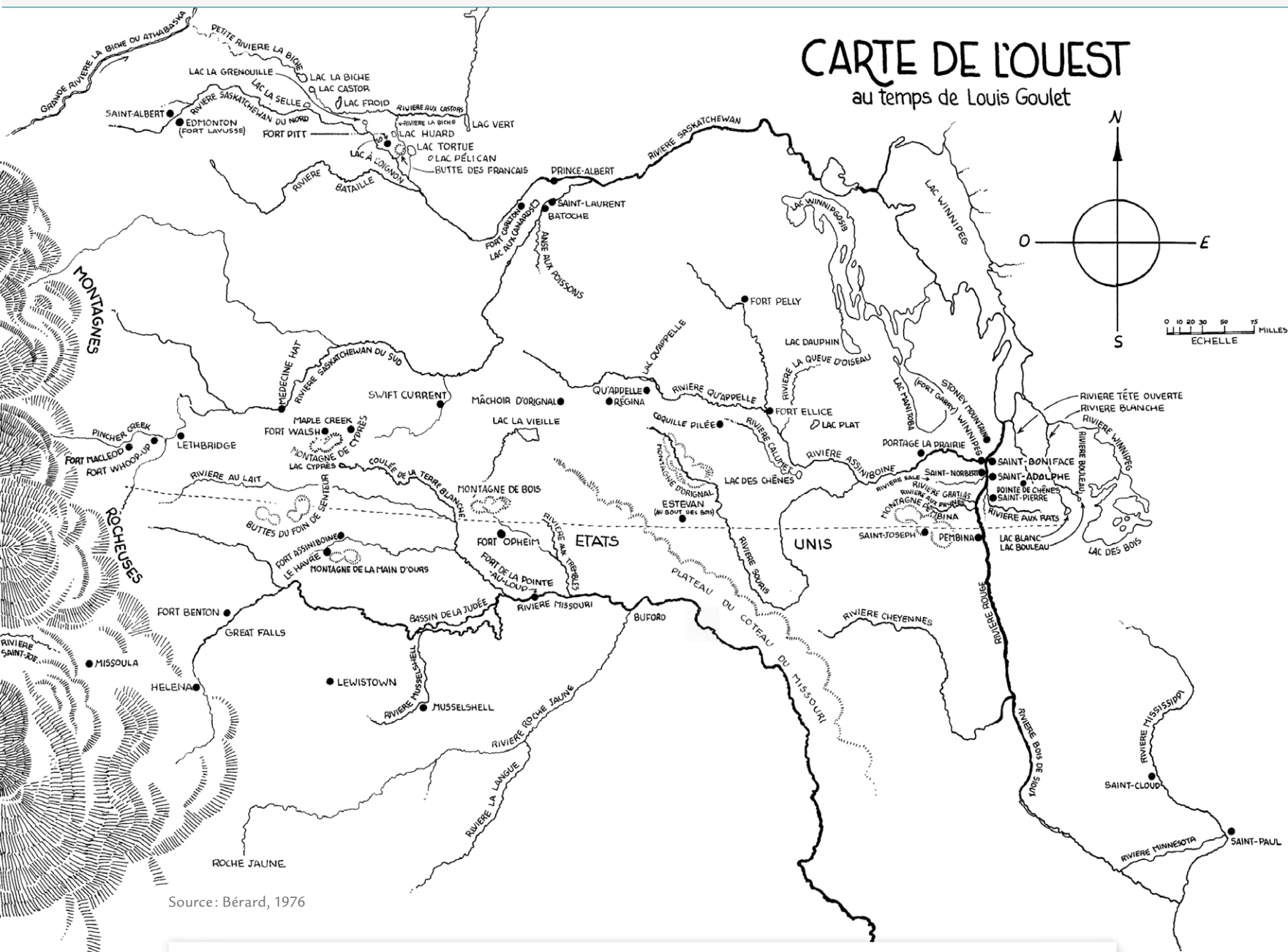
fait l'objet dans les années 1960 et à l'ampleur des problèmes socio-économiques dont sont victimes les populations autochtones hors réserve, notamment les communautés métisses. C'est pour répondre à ces critiques et à ces problèmes que le gouvernement fédéral va mettre en place des programmes ciblés d'aide sociale, notamment dans les champs du logement et de l'éducation, programmes dont la gestion sera laissée aux organismes autochtones hors réserve de chacune des provinces. Compte tenu de leur rôle et de leurs moyens, ces organismes provinciaux se retrouveront, avec le temps, au cœur des actions collectives des Métis et deviendront les principales sources de mobilisation pour la sauvegarde de leurs droits (Sawchuck, 1978). D'ailleurs, le Conseil national des autochtones du Canada, fondé en 1971 et antenne à l'échelle nationale de ces organismes provinciaux, est directement responsable de l'enchâssement des droits des Métis lors du rapatriement de la Constitution en 1982. Il devient le Congrès des peuples autochtones en 1993.

À l'instar des communautés francophones, cette provincialisation de l'univers métis s'exprime également, dans une certaine mesure, à travers l'usage de nouvelles références identitaires provinciales, ce que des organismes tels que la *Métis Nation – Saskatchewan*, la *Métis Nation of Alberta* ou la *Métis Nation British Columbia* illustrent à merveille. Il faut toutefois noter que l'appartenance identitaire et territoriale des Métis de l'Ouest se situe essentiellement à une échelle spatiale supérieure, celle d'un territoire ancestral qui chevauche les frontières provinciales et internationales. Le contrepois identitaire qu'offre cette appartenance au territoire national métis et qui diminue la prépondérance provinciale n'a bien sûr plus d'équivalent parmi les communautés francophones. Ces dernières n'ont jamais véritablement remplacé le référent à l'ancienne appartenance nationale canadienne-française, pan-canadienne de nature, qui balisait autrefois l'imaginaire identitaire de plusieurs d'entre elles.

Le « fait franco », rapprochement de deux solitudes ?

Depuis le milieu des années 1970, les efforts croissants déployés par les Métis pour reprendre leur place dans l'espace francophone de l'Ouest canadien sont un signe tangible de rapprochement avec les autres communautés de langue française de la région. L'exemple du combat en Cour suprême de Georges Forest, un Franco-Métis du Manitoba, vient naturellement à l'esprit, puisque ce combat mènera à l'abolition, en 1979, de la Loi du Manitoba de 1890, qui privait les francophones de l'usage de leur langue dans les écoles et l'administration manitobaine.

Ce retour des Métis dans la famille francophone s'articule aussi souvent à travers l'instauration de partenariats entre les sociétés métisses et francophones. C'est sous l'égide d'un tel partenariat que la communauté métisse de Saint-Laurent au Manitoba a fondé, en 1994, l'école communautaire Aurèle-Lemoine, laquelle est vouée à la promotion de la culture métisse auprès des jeunes de la communauté. Non seulement le nom de l'établissement réfère-t-il à un ancien curé canadien-français, mais ce projet a profité du soutien de la communauté francophone, si bien que l'école s'est trouvée intégrée à la Division scolaire franco-manitobaine (Martin et Capitaine, 2005). La parution, en 1976, de la « Carte de l'Ouest au temps de Louis Goulet » (Bérard, 1976) constitue un autre exemple de partenariat et de ré-intégration des Métis dans l'espace francophone. Produite par un artiste franco-manitobain non métis originaire de Saint-Pierre-Jolys, Réal Bérard, cette carte illustre le récit biographique de Louis Goulet, un Métis né au milieu du XIX^e siècle. Les propos de Goulet furent recueillis et retranscrits dans les années 1920 par Guillaume Charrette, de l'UNMSJM, et le récit, comme la carte de Bérard, sont publiés par une maison d'édition métisse, les Éditions Bois-Brûlés (Charrette, 1976). En outre, cette carte affiche, à travers une couverture toponymique bien mise en évidence, l'étendue et la profondeur de l'expérience franco-métisse et suggère l'antériorité du français dans l'Ouest canadien.



Source: Bérard, 1976



Source: Métis Nation Saskatchewan, 2004

Ce mouvement de réinsertion des Métis dans l'univers francophone se manifeste également dans l'attention renouvelée qu'ils prêtent au mitchif, cette langue longtemps objet de discrimination et aujourd'hui considérée comme en grand danger d'extinction. Cette attention est d'abord politique, le mitchif s'imposant comme un symbole de l'imaginaire national métis. Ainsi le Ralliement national des Métis (RNM) – un organisme qui représente depuis 1983 une bonne part des Métis de l'Ouest à l'échelle nationale – fait-il officiellement du mitchif, en 2000, la langue officielle de la nation métisse. Depuis cette officialisation, le RNM tient un congrès annuel sur le mitchif dont l'objectif principal est la préservation et le renforcement de cette langue.

En parallèle, la parution de dictionnaires (Fleury, 2000 ; Laverdure et Allard, 1983) et de livres d'enfants ou la création de cours d'introduction et de conversation en mitchif, confirment l'intérêt populaire envers cette langue.

Néanmoins, tous les efforts investis par les Métis dans la promotion de leur patrimoine francophone restent somme toute modestes. L'usage du mitchif (qui n'est qu'une langue métisse parmi d'autres, comme le français métis de Saint-Laurent, Manitoba) concerne aujourd'hui simplement quelques individus, relativement isolés, et il est souvent sporadique : la langue première de nombreux Métis de l'Ouest demeure l'anglais (Gagnon et Gagné, 2007). La facture anglophone de la plupart des

dictionnaires de mitchif, comme les codes phonétiques qui les composent, sont symptomatiques de l'état réel des connaissances linguistiques du public cible. La revalorisation récente de cette langue franco-métisse se fait avant tout pour marquer une présence socio-culturelle ancienne, comme le font par ailleurs les références à la ceinture fléchée ou à la charrette de la Rivière-Rouge. Elle ne vise pas, du moins dans son objectif premier, à munir les Métis d'un outil communicationnel ayant pour objectif de créer des ponts culturels avec les communautés francophones et de participer à la mobilisation d'une réalité francophone par ailleurs fort diversifiée.

.....

Le retour en force du mitchif dans l'imaginaire identitaire et historique métis constitue un rappel de ce qui unit les populations francophones et métisses de l'Ouest canadien, le partage d'un espace linguistique antérieur et longtemps dominant, lieu des métissages qui ont permis l'émergence de l'identité métisse dans la région, bref, le partage d'un même mythe fondateur (Allaire, 1999). C'est d'ailleurs en s'appuyant sur cette antériorité du fait franco-métis que le juge L. J. Wenden de la Cour du banc de la Reine de l'Alberta confirme, dans un jugement rendu en juillet 2008, la constitutionnalité des droits linguistiques des Franco-Albertains (voir R. c. Caron, 2008 ABPC 232). Après plus d'un siècle passé à l'enseigne de la rupture, ce rapprochement entre Métis et Francos, si partiel soit-il, demeure digne de mention, car il constitue un signe concret du dynamisme socio-culturel qui anime l'espace francophone de l'Ouest suite à l'érosion, depuis les années 1960, de ses repères traditionnels.

L'IMMIGRATION, L'IMMERSION ET LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE FRANCOPHONIE

Par Robert A. Stebbins



LES IMMIGRANTS FRANCOPHONES ET LES ÉLÈVES AYANT COMPLÉTÉ LES PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS AU NIVEAU SECONDAIRE PARTAGENT D'ÉTONNANTES SIMILARITÉS. CES DEUX GROUPES PARTICIPENT À LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE FRANCOPHONIE.

Trois similitudes

Tout d'abord, les deux groupes connaissent une certaine marginalité culturelle et linguistique au sein des communautés francophones locales. Leur accent est différent de la majorité francophone locale, car il provient d'un autre milieu, sans compter que ces immigrants, tout comme les élèves d'immersion au sein de la communauté anglophone locale, sont guidés par toute une gamme de pratiques culturelles inconnues. De plus, ces groupes ne jouissent d'une reconnaissance que depuis une quarantaine d'années, pour des raisons, nous allons le voir, bien différentes. Troisièmement, l'urbanité : les immigrants préfèrent les grandes villes pour des raisons de facilité d'accès à l'emploi et pour les possibilités de rencontre de compatriotes, tandis que les élèves, eux, ont grandi dans ces mêmes villes où sont concentrées les écoles offrant des programmes d'immersion.

Ces traits partagés entre immigrants francophones et élèves en cours d'immersion française justifient l'examen des deux groupes dans ce texte. Il est néanmoins évident qu'ils se distinguent de bien des façons. Commençons notre étude par les immigrants qui, en tant que groupe, sont au Canada depuis bien plus longtemps que les élèves d'immersion.

PART DES IMMIGRANTS FRANCOPHONES DANS LA POPULATION FRANCOPHONE DE QUELQUES VILLES CANADIENNES, 1971 ET 2006

	Immigrants francophones		% des francophones de la ville	
	1971	2006	1971	2006
Halifax	285	625	4,2	6,2
Montréal	62 155	126 705	3,4	6,4
Toronto	6 000	18 955	13,2	30,3
Winnipeg	1 615	1 220	5,3	4,4
Edmonton	1 330	1 770	7,3	7,8

Source : Recensements du Canada, 1971 et 2006

L'origine des immigrants francophones

De nouvelles lois, en 1962 et 1967, ont ouvert la voie à d'importants changements influençant autant l'immigration francophone qu'anglophone au Canada. Dès 1962, l'origine nationale a été éliminée comme critère d'entrée, invalidant ainsi le statut privilégié dont jouissaient certains pays francophones comme la France, la Belgique et la Suisse. Du côté anglophone, ce sont les États-Unis, le Royaume-Uni et certains pays du Commonwealth qui prirent du recul. À la suite d'une autre loi promulguée en 1967 et permettant le parrainage de membres

de familles par des immigrants déjà établis au Canada, le nombre d'immigrants maîtrisant une des deux langues officielles et provenant de pays autres que les pays traditionnels a largement augmenté. De façon analogue, le nombre d'immigrants provenant des anciens pays « privilégiés » est en chute libre et représente une partie toujours décroissante du nombre total d'immigrants.

Les destinations

Les immigrants francophones provenant de pays non occidentaux ont toujours largement préféré le Québec comme première terre d'adoption



CITÉ COLLÉGIALE D'OTTAWA, 2007
Cité collégiale d'Ottawa

Avec un tiers de sa population étudiante issue de l'immigration francophone récente, la Cité collégiale d'Ottawa témoigne des changements qui s'opèrent dans la francophonie canadienne. Fondée en 1990, la Cité est le premier collège communautaire de langue française en Ontario.

mais, comme nous le verrons, ils n'y sont pas toujours restés. Vu la préférence marquée des immigrants pour les grandes villes, Montréal a toujours été la destination privilégiée des francophones, tandis que la majorité des immigrants anglophones atterrissait à Toronto ou à Vancouver. Malgré la faible proportion qu'occupent les francophones dans l'immigration canadienne (3,0 à 3,9 % des effectifs immigrants entre 1961 et 2006 sont de langue maternelle française), leur nombre représente une part croissante de la population francophone dans la quasi-totalité des grands centres. À Toronto et à Vancouver en particulier, la proportion d'immigrants francophones relative au nombre total de francophones a fortement augmenté.

Il est difficile de connaître précisément le nombre d'immigrants ou de réfugiés francophones dont le français est soit la première, soit la deuxième langue. Mais il appert que la vaste majorité de ces nouveaux arrivants se dirige vers le Québec, et plus particulièrement vers Montréal,

où ils font face à des problèmes qu'ils ne partagent pas avec les deux autres catégories linguistiques d'immigrants, les allophones et les anglophones. Des observations (Stebbins, 2000) ont permis de constater que, de nos jours, la plupart des Québécois sont ouverts aux immigrants francophones, et même allophones. Cependant, puisque la plupart des immigrants proviennent désormais de pays en voie de développement, leur présence au Québec soulève l'épineuse question de leur intégration. Si, en 2006, 77,6 % des immigrants peuvent parler français, comparativement aux 17,5 % qui peuvent parler anglais seulement (le reste ne pouvant parler ni français, ni anglais), ces immigrants diffèrent par leur origine ethnique, leur culture, leur langue et parfois leur religion, de la majorité francophone « pure laine » québécoise.

En outre, il est aussi difficile de retenir les immigrants qui arrivent au Québec que d'y retenir les Québécois de naissance qui désirent s'installer ailleurs au Canada. En 2006, par

exemple, selon l'Institut de la statistique du Québec, le solde migratoire international atteint 39 736 personnes, tandis que 32 377 personnes partent vers une autre province canadienne. Si on ignore combien parmi ces derniers sont des immigrants, il reste que plusieurs d'entre eux suivent le trajet historique de l'immigration québécoise au Canada, en déménageant par ordre de préférence en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Certains autres immigrants francophones, en arrivant au Canada, choisissent de s'établir ailleurs au pays, souvent pour des raisons de facilité d'accès à l'emploi ou parce qu'ils y ont déjà des contacts (Korazemo et Stebbins, 2001; Chambon *et al.*, 2001).

Ethnicité, identité et intégration

Une composante ethnique (c'est-à-dire raciale, nationale, religieuse) est évidente dans le mode de vie linguistique que poursuivent les « nouveaux francophones » – immigrants et réfugiés francophones – dans les grandes villes canadiennes. Des observations

antérieures ont révélé qu'ils ont une plus grande tendance à s'associer entre eux qu'avec les francophones canadiens, allant parfois jusqu'à créer leurs propres associations nationales (Beaudoin, 1988; Savas, 1990 : 30; Stebbins, 1994 : 120). En effet, ils se sentent exclus des associations canadiennes-françaises de souche, qui sont souvent très spécialisées (par exemple, en art, en sport, en religion, en affaires) et qui n'ont pas grand-chose à offrir à des immigrants venant de pays en voie de développement (Chambon, 2001 : 5-6). De plus, Korazemo et Stebbins (2001 : 49) ont noté que les immigrants francophones à Calgary préfèrent travailler le plus possible aux dépens de leurs heures de loisir. Par conséquent, il ne reste pas beaucoup de temps pour participer à la vie communautaire.

Ils sont aussi aptes à démontrer un profil identitaire particulier, soulignant leur origine nationale et dans certains cas leur ethnicité. Bref, la recherche sur l'identité francophone en milieu minoritaire dans l'Ouest et ailleurs au Canada s'harmonise avec les conclusions de Heller (1996 : 35) : l'univers de ces nouveaux arrivants est en pleine transition. C'est ainsi qu'ils redéfinissent les normes linguistiques qui symbolisent et déterminent l'identité francophone au Canada.

Par exemple, en 2006, Calgary a accueilli 205 immigrants de langue maternelle française. Ceci représente moins de 2 % de la population francophone de Calgary, mais la présence et l'influence de ce type de migrant se font de plus en plus ressentir. Des organismes voués à l'accueil de ces nouveaux arrivants ont été créés dans des villes telles que Calgary, Edmonton et Toronto. Ils facilitent l'intégration non seulement au sein des communautés francophones, mais également parmi les anglophones. Le fait que de nombreux nouveaux arrivants ne soient pas chrétiens et ne répondent donc pas aux critères d'admission des écoles catholiques a contribué à l'ouverture d'écoles non confessionnelles dans le courant des années 1990 dans la plupart des grandes villes canadiennes. Ce que nous ignorons, c'est la perception qu'ont les francophones minoritaires de ces nouveaux arrivants qui, malgré une

grande maîtrise de la langue française, sont différents en ce qui concerne la religion et l'ethnicité.

En Ontario, Bellavance (1994 : 15) remarque que certains observateurs voient ces vagues d'immigrants francophones comme étant une bouée de sauvetage pour les communautés francophones, et ce plus particulièrement dans les grands centres urbains. Tout comme au Québec, le taux de natalité des francophones est en chute libre, ce qui implique un besoin urgent de solution pour maintenir une proportion viable de francophones. Bellavance note également que les écoles semblent bénéficier de cet apport de nouveaux francophones, car nombre de nouveaux arrivants désirent instruire leurs enfants en français. Il cite l'exemple de la Cité Collégiale à Ottawa où le tiers de la population étudiante est issue de familles immigrantes francophones. Dans le même ordre d'idée, Gratton (1994 : 15) mentionne que dans une école secondaire de langue française d'Ottawa, plus de la moitié des élèves sont immigrants et, de ce fait, qu'ils contribuent largement à l'amélioration de la qualité du français utilisé en classe par les Franco-Ontariens de souche.

À cet égard, il est possible que l'Ontario soit exceptionnel. Pour en savoir davantage, il faudrait approfondir l'analyse en recueillant des données sur l'influence des immigrants francophones dans les autres communautés et régions francophones du Canada.

Le recensement de 2006 révèle certaines facettes importantes de la vie des immigrants francophones au début du XXI^e siècle. D'abord, 86 % d'entre eux résident dans les grandes villes (régions métropolitaines de recensement), contre 68 % de la population canadienne. Parmi ces grandes villes, Montréal et Québec occupent une place de choix en accueillant 62 % des immigrants francophones. Enfin une proportion sensible (17,6 %) préfère néanmoins, en ordre décroissant, les villes anglophones où la croissance économique est vive et le marché de l'emploi favorable : Toronto, Ottawa-Gatineau, Vancouver, Calgary, et Edmonton.

Les débuts des programmes d'immersion

L'idée d'utiliser la langue française comme langue d'enseignement des matières habituelles (par exemple, la physique, la géographie, l'histoire) aux élèves de l'élémentaire et du secondaire est une invention canadienne. C'est une solution au problème d'instruire efficacement les jeunes anglophones dans l'autre langue officielle du pays, ce que les programmes de français langue seconde n'ont jamais réussi à faire. Stern (1988 : 1970) explique qu'au début des années 1960, un groupe de parents à Saint-Lambert, en banlieue de Montréal, a contacté des chercheurs en linguistique à l'Université McGill dans l'espoir de trouver une solution. C'est en 1965 que fut établi à Saint-Lambert un programme expérimental d'immersion en maternelle, le prototype de l'école d'immersion au Canada.

Le climat politique national était enfin prêt pour la diffusion de ce nouveau concept. En 1969, le Parlement fédéral adopta la loi sur les langues officielles, suivie d'une autre en 1971 instituant le multiculturalisme comme politique nationale. Les programmes d'immersion ont, selon l'Association canadienne des professeurs d'immersion, attiré en 2008-2009 presque 300 000 élèves anglophones (et quelques milliers de francophones) dans 2 375 écoles. Dans ces programmes, les professeurs sont pour la plupart de langue maternelle française et ils enseignent aux élèves comme si ces derniers étaient eux aussi francophones. Sont proposées les mêmes matières que celles offertes dans un programme uniquement en anglais, mais la langue d'enseignement est le français.

Il y a trois types de programmes d'immersion. En *première immersion*, les élèves passent par une phase unilingue où l'enseignement est totalement en français et où, selon les circonstances, l'enseignant et l'enfant peuvent communiquer en anglais. Cette phase débute en maternelle et continue jusqu'à la 2^e ou 3^e année. Elle est suivie d'une phase bilingue (de la 2^e ou 3^e année jusqu'à la 6^e) où les cours sont donnés à part égale en français et en anglais. Finalement, une phase



REGIOPOLIS-NOTRE DAME CATHOLIC HIGH SCHOOL, ÉCOLE D'IMMERSION FRANÇAISE À KINGSTON, 2010
 Photo: Rob McDonald. Modern Languages Department, Regiopolis-Notre Dame Catholic High School

Née dans les années 1960, l'immersion française au primaire et au secondaire se répand au Canada dans la décennie suivante avec la politique du bilinguisme officiel. La popularité de ces programmes ne se dément pas aujourd'hui, contribuant fortement à la progression du nombre de personnes ayant le français comme langue seconde : en 2010, selon les provinces considérées, 6 % à 26 % des élèves admissibles étaient inscrits en immersion française. Le taux atteint 40 % pour les élèves allophones. Quelque 2 300 établissements à travers le Canada offrent de telles classes d'immersion.

de maintien de la langue comprenant de 3 à 5 matières enseignées en français est offerte aux étudiants de la 7^e à la 12^e année. *L'immersion différée* est identique, excepté que le français est la langue principale d'enseignement jusqu'à la 4^e année environ. En *immersion tardive*, l'utilisation du français comme langue d'enseignement est repoussée à la fin de l'école élémentaire ou au commencement de l'école secondaire.

L'amélioration de l'apprentissage du français comme langue seconde n'est pas l'unique raison d'être des programmes d'immersion. Les parents de Saint-Lambert, en communiquant avec les chercheurs de McGill, désiraient aussi contrecarrer le manque de communication entre francophones et anglophones au Québec. Ils voulaient

augmenter le niveau de contact interlinguistique pour ainsi promouvoir un partage des cultures.

Stern (1988 : 1970-1971) dénote que ce genre d'éducation immersive « est reconnu mondialement comme étant un des rares succès de l'enseignement d'une langue seconde ». Des écoles d'immersion en français et dans d'autres langues existent désormais dans plusieurs pays, dont les États-Unis, où certaines communautés dans quelques États gèrent leurs propres écoles d'immersion française. De plus, selon lui, un des traits caractéristiques de ce mouvement est la participation des parents, couronnée par la fondation de l'association nationale Canadian Parents for French (CPF) en 1977. Cet organisme soutient activement l'enseignement du français sous

toutes ses formes auprès des divers paliers gouvernementaux. La CPF travaille en partenariat avec l'Association canadienne des professeurs d'immersion, fondée en 1976.

Des élèves francophones fréquentent aussi les écoles d'immersion, mais ils ne sont pas très nombreux. À Calgary, dans les années 1990, certains parents trouvaient ces écoles mieux équipées que les écoles de langue française (Stebbins, 1994 : 44). Cependant, les parents francophones se plaignent souvent que dans ces écoles d'immersion, leurs enfants apprennent à parler français avec un accent anglais.

L'immersion aujourd'hui

Environ la moitié des élèves de l'élémentaire et du secondaire admissibles suivent des cours de français à l'école.

PROPORTION D'ÉLÈVES INSCRITS DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE ET AU PROGRAMME D'IMMERSION EN FRANÇAIS, 1991-2008

ANNÉES	Nombres d'élèves inscrits en immersion française	Proportions des élèves inscrits	Nombres d'élèves inscrits en français langue maternelle	Proportions des élèves inscrits
1991-1992	300 403	7,9	1 790 216	47,1
1999-2000	318 244	7,9	1 749 916	43,6
2007-2008	315 541	8,6	2 069 851	56,5

Source: Canadian Parents for French (<http://www.cpf.ca>. enrôlement trends 2007-2008, consulté le 26 janvier 2010)

FRANCOPHONES DE LANGUE MATERNELLE ET DE LANGUE SECONDE DANS QUELQUES GRANDES VILLES, 2006

VILLES	Francophones de langue maternelle (%)	Francophones de langue maternelle ou seconde (%)	Ratio colonne 1 sur colonne 2
Villes avec communautés itinérantes			
Toronto	1,5	9,4	0,16
Hamilton	1,5	6,1	0,25
Calgary	1,8	8,0	0,23
Edmonton	2,3	7,7	0,29
Vancouver	1,4	7,8	0,18
Villes avec communautés indigènes			
Ottawa	16,1	38,8	0,41
Winnipeg	4,4	11,0	0,40

Source: calculs fondés sur les données du recensement du Canada, 2006

Les inscriptions au programme d'enseignement en français langue maternelle ont diminué de 1,6 % en 2006-2007 par rapport à 2005-2006. Par contraste, les inscriptions au programme d'enseignement en immersion française ont augmenté de 1,7 %.

Il est impossible de connaître le nombre de diplômés des programmes d'immersion qui contribueront d'une façon ou d'une autre à l'épanouissement des communautés francophones, mais ils peuvent le faire selon quatre niveaux d'intensité, les trois premiers comprenant soit un emploi en français, soit un emploi bilingue (français-anglais). Ceux ayant un *mode vie actif* peuvent, durant les heures de loisir, voir un film ou une pièce de théâtre en français, être bénévoles lors d'activités publiques nécessitant

l'usage du français, être membres d'un ou deux organismes ou clubs francophones. Par contraste, ceux qui ont un *mode de vie inactif* évitent ces activités et, par conséquent, la communauté locale. Ils limitent l'emploi du français à leur lieu de travail et mènent une vie essentiellement en anglais, un choix facile en milieu majoritairement anglophone. Entre ces deux extrêmes, certains profitent d'un *mode de vie actif modéré*, comprenant par exemple un peu de lecture en français, une émission occasionnelle à la télévision en français ou une sortie avec un(e) ami(e) francophone. Le *mode de vie loisirs*, le moins engageant du point de vue linguistique, s'apparente au mode de vie de style actif ou actif modéré, mais mené parallèlement à un emploi unilingue anglophone.

Il est également impossible de connaître le nombre de diplômés issus de ces programmes qui n'obtiendront jamais un emploi nécessitant un niveau de compétence quelconque en français ou qui ne participeront jamais à la vie en français. Ce groupe pourrait être assez grand, puisque la plupart des finissants désirent poursuivre leurs études post-secondaires le font dans des institutions anglophones. Ils y approfondissent leurs intérêts et leur goût pour la culture de langue anglaise, s'y créent des réseaux d'amis anglophones, etc. Puisque leur formation supérieure est en anglais, ils chercheront des emplois dans cet environnement culturel.

Les francophones de langue seconde, comprenant une proportion croissante de finissants des programmes

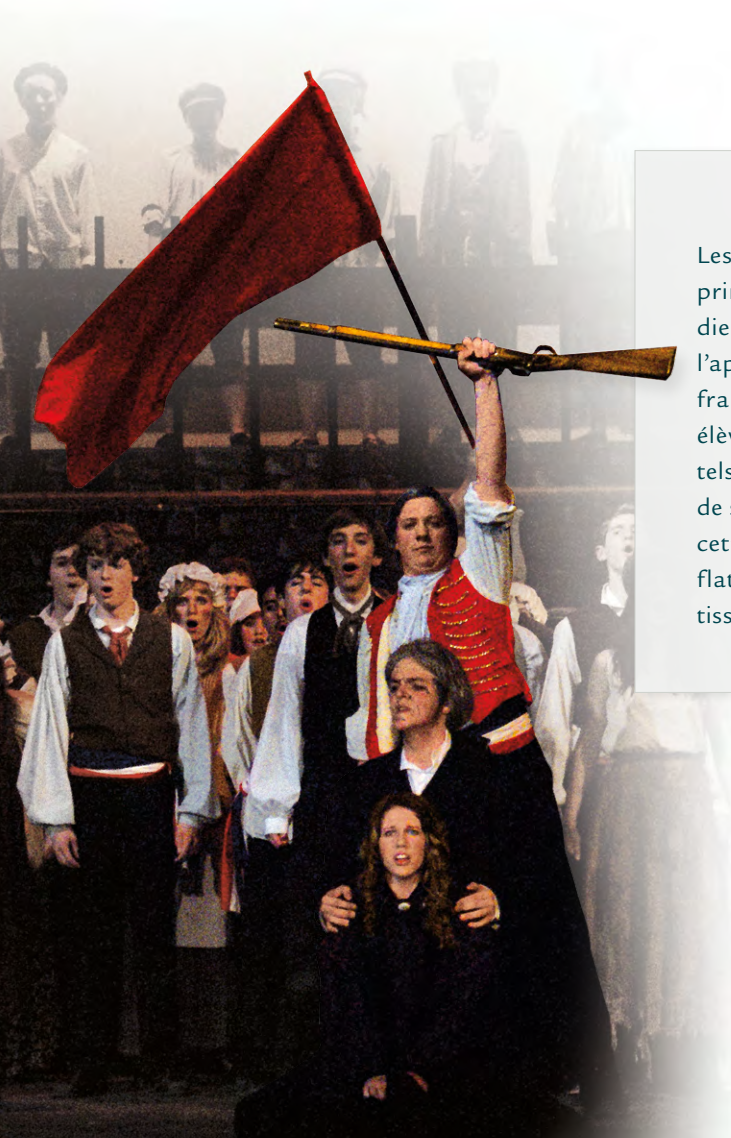
d'immersion, sont plus nombreux que les francophones de langue maternelle dans les grandes villes du Canada, hors du Québec. Le calcul de proportions et ratios entre les deux groupes permet d'illustrer ce phénomène. Un ratio faible indique une proportion beaucoup plus élevée de francophones de langue seconde au sein de la population d'une ville. Dans les villes à forte population itinérante (villes avec une proportion importante de francophones nés ailleurs), les francophones de langue maternelle sont minoritaires par rapport aux francophones de langue seconde, alors que dans les villes à forte population indigène (villes avec une proportion importante de francophones y étant nés) la proportion des deux groupes est plus équilibrée.

La principale, et peut-être l'unique, conclusion que nous pouvons tirer de ces chiffres est que les francophones de langue maternelle vivant dans des communautés itinérantes ont

plus souvent l'occasion de côtoyer des francophones de langue seconde que leurs homologues résidant dans des communautés indigènes. Ceci laisse supposer une plus grande participation active aux affaires francophones de la part des francophones de langue seconde, que ce soit dans l'organisation d'activités culturelles ou en tant que clients de commerces francophones, tels que restaurants, cinémas et librairies. Nous pouvons donc en conclure que les francophones de langue seconde contribuent abondamment au maintien des collectivités francophones. Leur degré de participation est moindre dans les communautés indigènes.

Certaines études semblent indiquer qu'une telle participation pourrait s'avérer être assez considérable (Genesee, 1998 : 318-321). Ainsi, la participation d'élèves aux programmes d'immersion a contribué à faire disparaître les barrières cultu-

relles avec les francophones de souche. De plus, les élèves d'immersion sont plus aptes que les autres à apprécier les diversités culturelle et linguistique du Canada et d'en tirer profit. Ils se sentent aussi plus à l'aise de discuter en français avec des francophones que leurs congénères anglophones. Ils vont répondre plus facilement en français lorsqu'ils sont interrogés dans cette langue et n'évitent pas les situations où l'emploi du français est demandé. Cependant, leur participation, comme d'ailleurs celle des francophones inscrits aux programmes d'enseignement en français au sein des communautés francophones, est atténuée par un désintérêt flagrant pour le cinéma, les émissions de télévision, la radio, les revues et les journaux en français.



.....

Les immigrants francophones et les élèves d'immersion sont les deux groupes principaux pouvant compenser le taux de natalité des francophones canadiens en milieu minoritaire. Il ne faut donc pas sous-estimer l'importance de l'apport de ces deux forces salutaires à la survie de la langue et de la culture françaises au Canada. Selon les origines ethniques de ces immigrants et élèves, des modifications vont être apportées à la culture francophone. De tels changements ne seront pas toujours bien accueillis par les francophones de souche, même si un nombre grandissant de ces derniers s'est déjà résigné à cette réalité. Les francophones de langue maternelle sont néanmoins parfois flattés que les élèves des programmes d'immersion aient opté pour l'apprentissage de la *belle langue* à une époque où l'anglais devient la *lingua franca*.

LES MUTATIONS DE LA FRANCOPHONIE CONTEMPORAINE

Par Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire



FAÇONNÉE PAR L'ÉCONOMIE MONDIALE ET LES MOUVEMENTS TRANSNATIONAUX ACCRUS QUI L'ACCOMPAGNENT, LA FRANCOPHONIE CONTEMPORAINE EST EN RAPIDE TRANSFORMATION, EN RAISON SURTOUT DE L'APPORT DE NOUVEAUX ARRIVANTS VENUS DE SOURCES D'IMMIGRATION AUTREFOIS MARGINALES : PROCHE-ORIENT (LIBAN), AFRIQUE (EN PREMIER LIEU LE MAGHREB) ET ANTILLES (TRÈS MAJORITAIREMENT HAÏTI). LA FRANCOPHONIE CONTINENTALE PRÉSENTE AINSI UN VISAGE TOUJOURS PLUS COSMOPOLITE. IMPORTANT FACTEUR DANS LE MAINTIEN DU POIDS RELATIF DES FRANCOPHONES SUR LE CONTINENT, CES MOUVEMENTS MIGRATOIRES RÉCENTS SOULÈVENT AUSSI LEUR PART D'ENJEUX ET DE DÉFIS SUR LES PLANS DE L'INTÉGRATION, DE L'APPARTENANCE ET DE LA COHÉSION SOCIALE.

Un tel questionnement se pose dans la société francophone majoritaire du Québec et a fortiori dans les milieux minoritaires. Il se pourrait même que l'espoir qu'entretiennent certains promoteurs du fait français à l'effet que l'immigration assurera la survie des communautés francophones hors Québec ne soit que chimère (Frenette, 2008).

Migrations en constant devenir

Aujourd'hui comme hier, les mouvements migratoires demeurent le principal facteur configurant la francophonie nord-américaine : ils mettent en contact, à travers des réseaux complexes, des communautés culturelles séparées par des distances parfois considérables. Ces réseaux peuvent être continentaux et réactualisent alors les liens anciens existants entre les différentes régions francophones, les principaux foyers – la Louisiane, l'Acadie et le Québec – servant de pivots au gré des opportunités économiques.

Au Québec d'abord, où la chute de la natalité a été plus forte que dans le reste de l'Amérique, la vitalité démographique repose de plus en plus sur une immigration croissante, quoique moins intense que dans l'ensemble du

Canada. Cette immigration fait une place grandissante aux francophones d'ailleurs, qui s'établissent pour la plus grande part dans la province : d'environ 50 % en 1961, la proportion des immigrants francophones arrivant au Canada et qui s'installent au Québec est passée à 59 % en 1981 puis à 65 % en 2006, concentration qui contribue à accentuer le poids du Québec dans les francophonies canadienne et continentale. Cette concentration est largement le fait de l'augmentation de la part des pays francophones dans les bassins de recrutement des immigrants au Québec, laquelle est passée d'environ 10 % en 1961 à 33 % en 2006. L'entente Cullen-Couture, conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec en 1978 et qui permet à ce dernier de définir ses propres critères de sélection des immigrants, participe à cette évolution. Compte tenu de l'élargissement des sources migratoires francophones et de la francisation d'une partie des immigrants d'autres appartenances linguistiques, il en découle une diversification importante de la population québécoise sur le plan ethnoculturel, ce qui sollicite fortement les mécanismes d'insertion au sein de l'ensemble social. Les débats

récents sur les accommodements reliés aux différences culturelles (Commission Bouchard-Taylor) et à la laïcité en sont des expressions manifestes.

Aux échelles canadienne et continentale, les migrations actuelles montrent une forte tendance à la métropolisation. Les espaces qu'ils dessinent ne se superposent que très partiellement à l'espace historique francophone. Si certaines villes régionales constituent des lieux de chute significatifs – pensons à Moncton en Acadie, à Sudbury en Ontario ou à Edmonton en Alberta – ce sont surtout les grandes villes de l'Amérique du Nord qui accueillent le plus gros des effectifs, Montréal venant en tête de liste. La diaspora haïtienne en représente un bel exemple. Si, dans l'État de New York, les locuteurs de créole (membres de la famille francophone élargie) sont pratiquement aussi nombreux que les locuteurs de français (selon le recensement de 2000), ils sont beaucoup moins dispersés. En fait, 98 % d'entre eux habitent le grand New York, soit plus précisément les comtés de Bronx, Kings, Nassau, New York, Queens, Rockland, Suffolk et Westchester (Rivard, 2008).

LIEU DE NAISSANCE DES IMMIGRANTS, CANADA, 1961-2006

PAYS DE NAISSANCE	QUÉBEC				CANADA MOINS LE QUÉBEC			
	1961	1981	2001	2006	1961	1981	2001	2006
France	5,5 %	7,1 %	7,1 %	7,0 %	0,6 %	0,6 %	0,4 %	0,4 %
Belgique ^a	2,2 %	1,8 %	1,2 %	1,1 %	0,8 %	0,5 %	0,2 %	0,2 %
Suisse ^a	0,8 %	1,0 %	0,8 %	0,7 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %
Sous-total Europe	8,6 %	9,8 %	9,1 %	8,7 %	1,7 %	1,4 %	1,0 %	0,9 %
Haïti		4,9 %	6,8 %	6,7 %		0,0 %	0,1 %	0,1 %
Liban		1,4 %	4,1 %	4,1 %		0,5 %	0,8 %	0,8 %
Afrique du Nord ^b		1,8 %	5,2 %	8,2 %		0,1 %	0,1 %	0,2 %
Cambodge		0,6 %	1,1 %	1,0 %		0,1 %	0,2 %	0,2 %
Autres pays francophones ^c				5,2 %				0,8 %
Total francophone	8,6 %	18,6 %	26,3 %	33,7 %	1,7 %	2,0 %	2,2 %	2,9 %
Amérique latine ^d		1,4 %	3,0 %	9,5 %		1,1 %	1,7 %	4,2 %
Population née à l'étranger (100%)	388 449	525 955	706 975	851 495	2 455 814	3 341 205	4 741 515	5 335 405

^a toutes appartenances linguistiques ; ^b Maroc en 1981, plus Algérie en 2001, plus Tunisie en 2006 ; ^c 33 pays, dont 20 d'Afrique subsaharienne
^d Mexique et Amérique du Sud en 1981 ; Mexique, Chili, Salvador en 2001 ; tous pays latino-américains en 2006 (Amériques centrale et du Sud)
 Source : Recensements du Canada, 1961, 1981, 2001 et 2006 (données disponibles sur les pays de naissance)

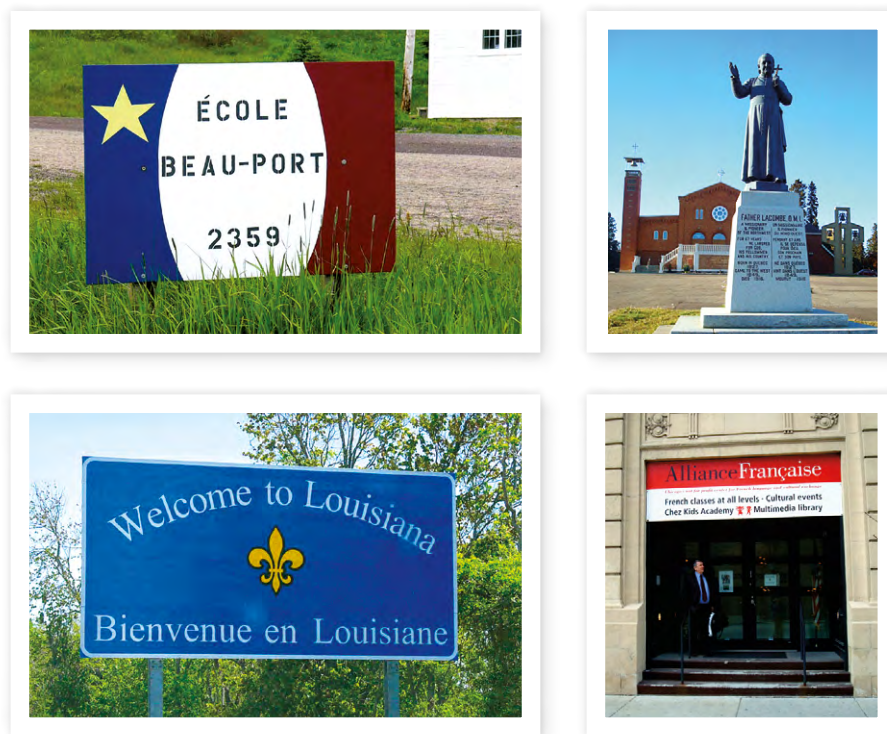
Les données sur les pays de naissance des immigrants sont inconstantes dans les publications de Statistique Canada. Quelques pays seulement sont identifiés avant 1981, puis des régions du monde et, enfin, le détail des pays en 2006. Les proportions totales d'immigrants francophones et latino-américains avant cette date sont donc des minima. L'évolution des taux montre bien la concentration au Québec des immigrants francophones et hispanophones. La province accueille 90 % ou plus des Africains du Nord et des Haïtiens et jamais moins de 60 % des Européens francophones ainsi que des ressortissants francophones d'Afrique subsaharienne. La concentration des latino-américains au Québec est moindre en général (un peu plus du quart en 2006) et très variable selon les pays (près de la moitié des Péruviens, le tiers des Vénézuéliens, des Colombiens, des Chiliens, des Argentins et des Guatémaltèques, mais le sixième seulement des Mexicains), mais elle augmente de façon soutenue depuis 1981.

Les conséquences de cette polarisation migratoire sont nombreuses. La première est que plusieurs communautés francophones anciennes ne profitent pas d'apports externes pour assurer leur maintien. Leur marginalisation démographique, et par conséquent politique, accentuée par de faibles taux de natalité, ne s'en trouve que plus lourde à porter. Les

pressions assimilatrices semblent destinées à s'amplifier, à la différence du Québec qui voit son poids dans la francophonie continentale augmenter et dont le rôle de principal pôle francophone nord-américain s'accroît. Plus que jamais, le sort de la francophonie semble reposer sur le seul État francophone du continent.

Les nouveaux espaces de l'interculturalité en français

En dehors du Québec, l'accueil d'immigrants en milieux francophones soulève des questions fondamentales sur les plans de l'intégration et de la cohésion sociale (Farmer, 2008). D'un côté, comment redéfinir l'identité de communautés établies depuis longtemps, mais bouleversées par



DE GAUCHE À DROITE École Beau-Port, Arichat (Nouvelle-Écosse); Statue du père Lacombe, St-Albert (Alberta); Bienvenue en Louisiane, entrée de l'État de Louisiane; Alliance française, Chicago (Illinois).

Photos: Dean Louder, 2003 à 2011

ces apports culturels? Il n'est pas rare d'observer les nouveaux venus se réappropriant des institutions parfois anciennes. C'est généralement le cas dans les principales villes canadiennes (Toronto ou Vancouver), lesquelles accueillent une population francophone de plus en plus diversifiée, mais aussi de villes régionales comme Sudbury, depuis longtemps au cœur de la francophonie nord-ontarienne. Ces enjeux d'intégration et de cohésion rappellent ceux vécus par les populations métisses des Prairies canadiennes au moment de l'expansion de la frontière agricole au XIX^e siècle. L'arrivée de Canadiens français, de Français ou de Belges a en effet exercé une pression culturelle soutenue sur les Métis occupant déjà la région, modifiant profondément du même coup les bases socioculturelles sur lesquelles reposait cet espace francophone. En dépit du fait que de nos jours les rôles soient inversés (aujourd'hui, ce sont

les immigrants et non les populations en place qui subissent davantage les pressions culturelles), les défis que pose l'interculturalité contemporaine en milieu minoritaire francophone restent entiers.

D'un autre côté, à l'instar des métissages anciens qui ont modelé le paysage francophone, les interactions culturelles nouvelles découlant de l'immigration contemporaine vont agir sur son devenir. Par exemple, la Floride s'affiche aujourd'hui comme une figure d'importance de cette frange métissée de la francophonie (Louder et Waddell, 2008), là où, en fait, se rencontrent les différents éléments francophones de l'Amérique du Nord et des Antilles. C'est un rôle que la Louisiane a déjà joué à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e à la suite de l'arrivée de déportés acadiens et de réfugiés fuyant, souvent avec leurs esclaves, la révolution de Toussaint Louverture à Haïti.

La francophonie semble aussi de plus en plus appelée à se redéfinir selon les lignes de force de la mouvance culturelle du continent, en regard de l'anglophonie qui l'entoure, mais aussi en rapport avec l'hispanophonie (et, dans une certaine mesure, la lusophonie). C'est ce que, par exemple, laissent entrevoir les données récentes de l'immigration internationale au Québec, les pays hispanophones d'Amérique latine occupant une place grandissante dans les bassins de recrutement des migrants. La Colombie et le Mexique figurent maintenant parmi les dix premiers pays d'origine des immigrants québécois. Le gouvernement de la province a également établi des bureaux d'immigration au Mexique pour desservir les Amériques Centrale et du Sud, sans compter que des antennes du ministère des relations internationales sont en place au Brésil et au Chili. Les francophones participent d'un espace culturel non hégémonique (il faut comprendre non



FOULE DEVANT LE 2, CÔTE DE LA FABRIQUE À QUÉBEC LORS DE L'INAUGURATION DU CENTRE DE LA FRANCOFONIE DES AMÉRIQUES EN 2008
Photo: Line Gigault

anglophone) qui les invite à se repositionner sur l'échiquier culturel et politique des Amériques.

La francophonie continentale: objet d'étude en expansion

Ce repositionnement possible appelle bien évidemment à concevoir la francophonie au-delà des frontières fixées à cet ouvrage. Dans le contexte actuel, le glissement d'une francophonie nord-américaine vers une « francophonie des Amériques » devient de plus en plus pertinent. Et les faits en témoignent. Avec plus de 9 millions de locuteurs franco-créoles, Haïti est plus qu'un simple « foyer oublié » de la francophonie continentale (Louder et Waddell, 2008) ; elle s'impose de plus en plus comme une véritable « zone pivot », rivalisant avec le Québec au titre de principal foyer de la francophonie. Que la diaspora haïtienne serve de lien entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud ne vient que confirmer la pertinence d'étudier l'espace francophone dans un contexte géographique plus large. Mais il y a plus encore. En dépit du fait que le dénombrement des

francophones soit complexe dans l'ensemble des Amériques (en raison de problèmes liés aux données disponibles et à la définition de ce qu'est un « francophone »), les estimations fournies par des organismes comme l'Organisation internationale de la Francophonie dressent un portrait plutôt dynamique du fait francophone. Certes, leur poids relatif en dehors des Antilles est pour le moins modeste. Néanmoins, en incluant les « francophiles », on dénombre presque autant de francophones au Brésil qu'en Ontario ; pratiquement autant au Mexique, au Costa Rica et en Bolivie qu'en Colombie-Britannique, en Alberta ou même au Nouveau-Brunswick ; approximativement le même nombre en Colombie, au Chili, au Venezuela, en Équateur, en Argentine ou au Pérou qu'au Manitoba, en Saskatchewan ou en Nouvelle-Écosse. Ce que révèlent ces comparaisons en valeurs absolues, c'est surtout le poids jusqu'ici insoupçonné de l'Amérique dite « latine » dans l'espace francophone continental.

La nouvelle francophonie qui émerge suscite de multiples questions. Quels furent et quels sont les liens unissant

ces communautés francophones dispersées ? Sont-ils directs ou passent-ils par des points de relais anciens (la France particulièrement) ou plus récents comme la Francophonie internationale, principalement chapeauté par l'Organisation internationale de la Francophonie ? Si tel est le cas, des arrimages avec l'histoire de la France ou du français dans les Amériques sont-ils envisageables ? C'est ce que laissent supposer des travaux récents sur l'existence de courants migratoires reliant la France, le Canada, les États-Unis et l'Amérique du Sud aux XVIII^e et XIX^e siècles (Cherubini, 2002, 2008-2009 ; Barbosa et Frenette, 2011, 2012).

Les relations entre les communautés francophones sont-elles, au contraire, en voie de se reformuler selon une mémoire endogène découlant de leur expérience historique en Amérique ? Quels rôles les foyers historiques de la francophonie nord-américaine sont-ils appelés à jouer dans cette reformulation mémorielle et identitaire ? Ces foyers sont-ils condamnés à se définir en vase clos, selon des histoires spécifiques et strictement régionales, ou ces histoires régionales

peuvent-elles être mises en relation de manière à construire une trame historique commune et résolument panaméricaine? S'il existe aujourd'hui une certaine propension dans la construction d'une telle trame historique partagée et continentale, c'est le Centre de la Francophonie des Amériques qui l'incarne. Fondé à Québec en 2008 dans le but de promouvoir la

francophonie par la mise en réseau de communautés francophones et francophiles à l'échelle continentale, le Centre est gouverné par un conseil d'administration dont une part importante des membres provient des quatre coins des Amériques : du Québec, de l'Acadie, de l'Ontario et du Manitoba, mais aussi de la Louisiane, de la Californie ou d'Haïti.

.....

Ces questions et ces développements récents mettent en évidence le fait que de grands pans de l'histoire et de la géographie de la francophonie nord-américaine restent encore à explorer. Si les chercheurs sont ainsi conviés à adopter une lecture moins centrée sur l'expérience canadienne-française, il ne faut pas pour autant négliger l'influence fondamentale sur les plans historique, socioculturel et géographique des premiers foyers de la francophonie nord-américaine.



MANIFESTATION DU MOUVEMENT MONTRÉAL FRANÇAIS
À LA FÊTE NATIONALE, 24 JUIN 2010
Photo : Mathieu Breton

CHAPITRE 1 LES PREMIERS FOYERS DE PEUPLEMENT, 1604-1763

p. 9 L'ancienne Acadie, 1604-1754

1. Cet article s'appuie sur les travaux des auteurs et ceux de plusieurs autres dont Daigle (1993), Griffiths (1997), Hynes (1985), LeBlanc (1983), LeBlanc (2005), Roy (1975), White (2005) et Wicken (1994).

p. 17 Plaisance et l'île Royale, 1658-1758

1. Cet article s'appuie sur les travaux des auteurs et ceux de plusieurs autres dont Arsenault (1971), Baker (1955), Balcom (1984, 1995), Boissonnault (1971), Bollan (1966), Brun (1994, 1997), Chard (1980), Clark (1965, 1968), Crowley (1990), Donovan (1982), Downey (1965), Dunton et Johnson (1986), Gwynn (1977), Hugolin (1911), Humphreys (1970), Johnston (1983, 1988, 1989, 1991, 2001), L'Anglais (1994), Lacroix-Girard (1978), Lamontagne (1964), Leblant (1932a et b), Manion et Handcock (1985), McLennan (1957, 1959), McNeill (1985), Moore (1974, 1977, 1979, 1981, 1982), Morgan (1976), Morgan et MacLean (1974), Pichon (1966), Piédalue (1977), Plaze (1991), Pothier (1969), Pouyez (1973), Power (1982), Proulx (1969), Rawlyk (1974, 1984), Reardon *et al.* (1997), Rubinger (1980), Salagnac (1976) et Thorpe (1980).

p. 25 La péninsule gaspésienne, 1530-1760

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Auger, Fitzgerald et Turgeon (1992), Biggar (1911), Blanchard (1935), Desjardins, Frenette *et al.* (1999), Laverdière et Casgrain (1871), Le Blant et Baudry (1967), Leclercq (1999), D'Entremont (1982), Innis (1954), et Roy (1951-1953).

2. L'auteur tient à souligner l'aide apportée par Yolaine Sirois dans la rédaction de ce travail et lui fait part sa reconnaissance. Il aimerait aussi exprimer sa gratitude envers Yves Frenette dont les observations ont permis de donner au contenu de cet article toute la rigueur qui convient à une telle présentation.

p. 31 L'occupation de la vallée laurentienne

1. Cet article se fonde sur les travaux de plusieurs auteurs dont Beauregard et Laberge (1986), Choquette (1997), Courville (1996), Dechêne (1974), Joutard et Wien (2005), Landry *et al.* (1995), Larin (2000), Mathieu et Laberge (1991) et Trudel (1973, 1998).

p. 41 La colonie du Mississippi

1. Outre les références mentionnées dans le texte, cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Aubert (2002), Bond (2005), Brasseaux (1996), Burton et Smith (2008), Clark (2007) Conrad (1995), Dawdy (2008), Giraud (1953-1973), Havard et Vidal (2006), Lachance (2006), Saadani (2008), Spear (2009), Usner (1992), Vincent (1999), White (2000) et Zitomersky (2009).

p. 51 Le Pays des Illinois, 1673-1818

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Alvord (1920), Balesi (1992), Belting (1948), Briggs (1985), Ekberg (1985, 1998, 2002, 2007), Hinderaker (1997) et Lessard, Mathieu et Gouger (1988).

p. 59 Le refuge huguenot, 1562-1780

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Augeron *et al.* (2010), Baird (1886), Birnstiel (2001), Butler (1983), Carlo (2005), Caron (2006), Chinard (1925), Friedlander (1979), Hirsch (1999), Lambert (2010), Lestringant (1990), McGrath (2000) et Yardeni (1985).

CHAPITRE 2 LA FRONTIÈRE COMMERCIALE ET AGRICOLE, 1763-1860

p. 73 Le Madawaska, 1785-1870

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Bouchette (1832), Campbell (1793), Cyr (1988), Deane et Kavanagh (1980), Fisher (1838, 1921), Judd (1989), Lugin (1872), Simard (1987), Smith (1969, 1972), Stephenson (1915) et Wynn (1981).

p. 83 Les immigrants franco-européens

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Beaufort (2002), Brasseaux (1990-1992), Brasseaux et Conrad (1992), Childs (1940), Creagh (1994, 1988, 1983), Debien et Le Gardeur (1980), Dillingham (1911), Douglas et Bilbao (1975), Fohlen (1990), Fouché (1985, 1992), Foucrier (1999, 2001), Galarneau (1989), Gilman *et al.* (1979), Hebert (1984), Houpert (1988), Jaumain (1998, 1999), Lagarde (2003), Landry (2008), Maire (1980), Pastor (1996), Stengers (1978), Sutton (1994) et Weil (1996).

p. 89 L'établissement des Canadiens français dans les Cantons de l'Est

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Henripin et Perron (1973), Kesteman (2000), Kesteman, Southam et Saint-Pierre (1998) et Vicero (1968).

CHAPITRE 3 LES GRANDES MIGRATIONS, 1860-1920

p. 111 Essor démographique et migrations dans l'Acadie des Maritimes, 1871-1921

1. Centre d'études acadiennes Anselme Chiasson, Collection Jocelyne Marchand, Entrevue de Narcisse Marchand, 1980.

p. 115 Canadiens français, Français, Anglo-Normands et Acadiens dans le golfe Saint-Laurent

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Allard (1982), Allard (1963), Anonyme (1979), Arsenault (1985, 1987, 1995), Basque (1991, 1995) Beaudoin (1998), Beaulieu (1960), Bernard (1936, 1938), Blanchard (1956), Blanchard (1935), Bureau de l'agriculture et des statistiques (1863), Carufel (1903), Chiasson (1961), Collectif (1982), Deveau (1995), Desjardins, Frenette *et al.* (1999) Frenette (1996), Frenette (1991, 1996), Guay (1902), Guyotjeannin (1986), Hubert (1979), Laberge *et al.* (1993), Landry et Lavoie (1997), Landry (1989), Landry et Lang (2001), Langelier (1884), Le Boutillier (1860), Le Garignon (1978), Lepage (1980, 1983), Lepage (1862), MacKay (1979), Naud (1993), Ommer (1991), Pelland (1914), Remiggi (1983), Robichaud (1981), Robichaud (1976, 1999, 2000), Ross et Deveau (1995), Roy (1947), Samson (1980) et Turk (1974).

p. 123 L'émigration canadienne-française vers la Nouvelle-Angleterre, 1840-1930

1. Ce texte reprend dans ses grandes lignes la synthèse parue dans l'ouvrage *Population et territoire* (Roby, 1996). Comme le soulignait alors Yves Roby, il s'agissait d'un emprunt libre à ses ouvrages antérieurs, soit Hamelin et Roby (1971), Roby (1976) et Roby (1990). Pour sa part, Yves Frenette est intervenu pour rendre compte des progrès de la recherche dans les derniers quinze ans et pour intégrer au texte sa perspective sur les causes de l'émigration avant 1840 et sur les caractéristiques du mouvement migratoire. L'iconographie et la cartographie sont nouvelles.

p. 133 Les Canadiens français du Midwest américain

1. Cet article s'appuie sur les travaux des auteurs et ceux de plusieurs autres dont Benoit (1975), Benson, (1977), Bouchard (1996), Brouillette (1939), Defnat *et al.* (1986), Dulong (2001), Dunbar (1980), Hansen et Brebner (1940), Kilar (1987), Lanctôt (1941), Louder et Waddell (1983), Lovell (1857), Magnan (1900), McQuillan (1979), Perreault (1849), Rameau de Saint-Père (1861), Ramirez (2003), Richard (1975), Rubinstein (1981), Saint-Pierre (1895), Thurner (1994), Vander Hill (1970) et Williams (1992).

p. 143 Du Québec vers l'Ontario

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Akenson (1984), Allaire (1999), Bernard (1988), Boucher (1992), Cecillon (1989), Choquette (1975, 1984, 1993), Darroch et Soltow (1994), Dennie (2001), Dionne (1995), Elliott (1988), Frenette (1998), Gaffield (1993), Gervais (1993, 1995a et b), Taylor (1986) et Thériault (1993).

2. Ce chiffre est peut-être inférieur à la réalité, puisque, selon le recensement nominatif des cantons de Malden et de Sandwich, la proportion des chefs de maisonnée (âge moyen : 43 ans) nés en Ontario s'élevait à 76 %, alors que celle des enfants adultes vivant à la maison, dont l'âge moyen se situait à 23 ans, atteignait les 85,5 %. Ajoutons à cela les enfants en bas âge dont la proportion de naissance ontarienne était encore plus substantielle que celle de leurs aînés.

3. Selon le recensement nominatif, si elle ne s'élève qu'à 16 % parmi les chefs de maisonnée, dont l'âge moyen est 42 ans, la proportion de natifs de l'Ontario chez les Canadiens français atteint 39 % chez les enfants adultes vivant à la maison, avec un âge moyen de 23 ans. Dans la ville d'Ottawa, ces proportions ne sont que de 7 % chez les chefs de maisonnée, mais de 37 % parmi les enfants adultes vivant à la maison, dont l'âge moyen est de 20 ans.

p. 159 Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, 1890-1914

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Frémont (2002), Frenette (1998), Dupasquier (1970), Gaborieau (1990), Lalonde (1983), Painchaud (1987) et Péniisson (1992).

p. 169 Les migrants français et leurs communautés aux États-Unis

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de Cordillot (2002) et Foucrier (1999).

p. 173 Français et Canadiens français en Californie

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Fogelson (1993), Gontard (1922), Lanson (1925, 1916), Lemire (1986), Lévy (1884), Ligue Henri IV (1930), Loyer et Beaudreau (1932), Mars (1898) et Pomerleau (1996).

p. 179 Les transformations de la population franco-louisianaise

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Bell (1997), Brasseaux (1992) et Hirsch et Logsdon (1992).

p. 181 Le contexte de fondation des communautés de la diaspora canadienne-française

1. Les auteurs tiennent à remercier Susana Miranda, leur assistante de recherche.

p. 199 Les conflits ecclésiastiques, 1860-1930

1. Cet article s'appuie sur les travaux des auteurs et ceux de plusieurs autres dont Choquette (1977, 1984), Daigle (1980), Hamelin et Gagnon (1984), Hurtubise, Codignola et Harvey (1999), Roby (1990) et Weil (1989, 1993).

**CHAPITRE 4
LES ANNÉES DE TRANSITION,
1920-1960**

p. 219 Les nouvelles tendances migratoires des Québécois

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Barette (1975), Blanchard (1954), Byais (1964), Fortin *et al.* (1993), Frenette (1996), Girard et Perron (1989) et Vincent *et al.* (1995).

p. 225 Les progrès de la population franco-ontarienne

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Bernier et Boily (1986), Courville (2000), Drummond (1987), Frenette (2006), Hamelin et Roby (1971), Keyfitz (1953), McCalla (1993), Porter (1967) et Raynauld (1961).

**CHAPITRE 5
LES RECONFIGURATIONS,
1960 À NOS JOURS**

p. 243 Les stratégies identitaires franco-louisianaises

1. Cet article s'appuie sur les travaux des auteurs et ceux de plusieurs autres dont Ancelet (1988, 1989, 1993), Ancelet, Edwards et Pitre (1991), Ancelet et Morgan (1999[1984]), Bernard (2003), Brasseaux (1988), Brasseaux, Fontenot et Oubre (1994), Dormon (1983, 1996), Henry et Bankston (1998, 2002), Kein (2000), Sexton et Guidry (2000), Valdman (1997) et Valdman et Rottet (2002).

p. 257 Un espace franco-ontarien en pleine transformation

1. Cet article s'appuie sur les travaux de l'auteur et ceux de plusieurs autres dont Bernard (1988, 1998) et Langlois et Gilbert (2000).

BIBLIOGRAPHIE

- AKENSON, Donald H. (1984). *The Irish in Ontario: A Study in Rural History*. Montréal: McGill-Queen's University Press.
- ALLAIRE, Gratien (1999a). *La francophonie canadienne: portraits*. Québec et Sudbury: AFI-CIDEF et Prise de parole.
- ALLAIRE, Gratien (1999b). « Le rapport à l'autre: l'évolution de la francophonie de l'Ouest », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*. Moncton: Éditions d'Acadie, p. 163-189.
- ALLAIRE, Gratien et Laurence FEDIGAN (1990). « D'une génération à l'autre: le changement linguistique en Alberta », dans André Fauchon (dir.), *Langue et communication*. Saint-Boniface: Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, p. 1-18.
- ALLARD, Gérard (1982). « Traversier Dalhousie-Miguasha », dans Collectif, *Carleton est en fête avec les Allard*. Desbiens: Imprimerie Amqui, p. 22-28.
- ALLARD, Lionel (1963). « L'éducation en Gaspésie en 1855 ». *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. 1, n° 2, p. 65-69; vol. 1, n° 3, p. 117-122; vol. 1, n° 4, p. 161-167.
- ALVORD, C. W. (1920). *The Illinois Country, 1673-1818. Centennial History of Illinois*, vol. I. Chicago: A.C. McClurg & Co.
- AMERICAN HERITAGE PUB. (1966). *The American Heritage Pictorial Atlas of United States History*. New York: American Heritage Pub & McGraw.
- ANCELET, Barry (1993). « La politique socio-culturelle de la transcription: la question du français en Louisiane ». *Présence francophone*, n° 43, p. 47-61.
- ANCELET, Barry (1989). *Cajun Music: Its Origin and Development*. Lafayette: Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana.
- ANCELET, Barry (1988). « A Perspective on Teaching the 'Problem Language' in Louisiana ». *The French Review*, vol. 61, n° 3, p. 345-356.
- ANCELET, Barry Jean, Jay EDWARDS et Glen PITRE (dir.) (1991). *Cajun Country*. Jackson: University Press of Mississippi.
- ANCELET, Barry Jean et Elemore MORGAN Jr. (1999 [1984]). *Cajun and Creole Music Makers*. Jackson: University Press of Mississippi.
- ANDREAE, C. A. et Geoffrey J. MATTHEWS (1995). *Lines of Country: an Atlas of Railway and Waterway History in Canada*. Erin (Ont.): Boston Mills Press.
- ANONYME (s. d.). *Autobiography of Park Holland, Unpublished Typescript*. Bangor (Maine): Bangor Historical Society.
- ANONYME (1979). *Il était une fois Newport*. Magog: Imprimerie Louis Faucher.
- ARSENAULT, Bona (1971). *Louisbourg, 1713-1758*. Québec: Conseil de la vie française en Amérique.
- ARSENAULT, Georges (1995). « Le sénateur Joseph-Octave Arsenault (1829-1897) ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 26, n° 2, p. 72-84.
- ARSENAULT, Georges (1987). *Les Acadiens de l'Île, 1720-1980*. Moncton: Éditions d'Acadie.
- ARSENAULT, Georges (1985). « La colonisation et les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard à l'époque des premières conventions nationales acadiennes ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 16, n° 1, p. 19-30.
- ARSENAULT, Georges (1980). *Complaintes acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard*. Montréal: Leméac, 1980, p. 95-98.
- ARSENEAULT, Samuel (1999). « Aires géographiques en Acadie », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*. Moncton: Éditions d'Acadie, p. 41-54.
- ARSENEAULT, Samuel P. (1994). « "La charrie, voilà ce qu'il faut à un acadien": géographie historique de la péninsule acadienne », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 27, n° 1, p. 97-125.
- ARSENEAULT, Samuel et Rodolphe LAMARCHE (1993). « Les géographes et l'aménagement des structures spatiales » dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*. Moncton: Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 93-139.
- AUBÉ, Mary Elizabeth et Yves FRENETTE (2004). *Frenchtown, Welland*. Toronto.
- AUBERT, G. (2002). « *The Blood of France: Race and Purity of Blood in the French Atlantic World* ». Thèse de doctorat, Tulane University.
- AUGER, Réginald, William FITZGERALD et Laurier TURGEON (1992). « Les objets des échanges entre Français et Amérindiens au XVI^e siècle ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXII, nos 2-3, p. 152-167.
- AUGERON, Mickaël, Didier POTON et Bertrand VAN RUYMBEKE (dir.) (2009). *Les huguenots et l'Atlantique*. Vol. 1: *Pour Dieu, la Cause ou les Affaires*. Paris: Les Indes savantes / Presses Universitaires de Paris-Sorbonne.
- AUNGER, Edmund A. (1999). « Les communautés francophones de l'Ouest: la survivance d'une minorité dispersée », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*. Moncton: Éditions d'Acadie, p. 283-304.
- AZCONA PASTOR, José Manuel (1996). « Las bienandanzas y fortunas de los pastores vascos en Norteamérica », dans Ronald Escobedo Mansilla, Ana de Zaballa Beascochea et Óscar Álvarez Gila (dir.), *Emigración y redes sociales de los Vascos en América*. Vitoria-Gasteiz: Universidad del País Vasco, p. 73-90.
- BAIRD, Charles W. (1886). *History of the Huguenot Emigration to America*. New York: Dodd & Mead, 1885 [traduction française, Toulouse, 1886; réimpression, 1998].
- BAKER, Raymond F. (1955). *Une campagne d'amateurs: le siège de Louisbourg, 1745*. Ottawa: Parcs Canada et Patrimoine canadien.
- BALCOM, B. A. (1995). « The Cod Fishery of Isle Royale, 1713-1758 », dans Éric Krause, Carol Corbin et William O'Shea (dir.), *Aspects of Louisbourg: Essays on the History of an Eighteenth-Century French Community in North America*. Sydney (N.S.): University College of Cape Breton Press/Louisbourg Institute, p. 169-197.
- BALCOM, B. A. (1984). *La pêche de la morue à l'île Royale, 1713-1758*. Hull: Approvisionnements et services Canada.
- BALESI, C. J. (1992). *The Time of the French in the Heart of North America, 1673-1818*. Chicago: Alliance française.
- BALIAN, Ohannes Sarkis (1975). *The Caisse Populaire: A French-Canadian Institution in Manitoba*. Winnipeg: University of Manitoba Press. (Anthropology Papers; n° 17)
- BARBOSA Rosana et Yves FRENETTE (2012). « À la recherche des passagers du Panola: un épisode de migration française et nord-américaine au Brésil, 1875-1876 » [En ligne]. *E-crini*, 3, 11 p. Consultable à partir du site de la revue: <http://www.ecrini.univ-nantes.fr/>
- BARBOSA, Rosana et Yves FRENETTE (2011). « De l'Amérique du Nord au Brésil: deux épisodes d'immigration francophone dans la deuxième moitié du XIX^e siècle », dans Laurent Vidal et Tania Regina de Luca (dir.), *Les Français au Brésil (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris: Les Indes Savantes, p. 79-90.
- BARRETTE, R. (1975). « Le plan Vautrin et l'Abitibi-Témiscamingue », dans *L'Abittibi-Téminkaming, hier et aujourd'hui*. Rouyn: Collège du Nord-Ouest.

- BARTHOLOMEW, J. G. (1922). « Ontario & Quebec ». *The Times atlas & gazetteer of the world*. London : The Edinburgh Geographical Institute, John Bartholomew & Son.
- BASQUE, Maurice (1995). *Des hommes de pouvoir. Histoire d'Otto Robichaud et de sa famille, notables acadiens de Port-Royal et de Néguaac*. Néguaac : Société historique de Néguaac.
- BASQUE, Maurice (1991). *Entre Baie et Péninsule. Histoire de Néguaac*. Cap-Saint-Ignace : Village de Néguaac.
- BEAUDOIN, Lorraine (1998). *Histoire de Cap-Chat*. Sainte-Anne des Monts : Les Éditions Cham.
- BEAUDOIN, Réjean (1988). « Les nouveaux francophones dans un milieu multi-culturel », dans Monique Bournot-Trites, William Bruneau et Robert Roy (dir.), *Les outils de la francophonie*. Saint-Boniface : Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, p. 266-70.
- BEAUFORT, Christian de Liedekerke (dir.) (2002). *Mémoire de la Marquise de la Tour du Pin, journal d'une femme de cinquante ans (1778-1815), suivi d'extraits de sa Correspondance (1815-1846)*. Paris : Éditions Mercure de France.
- BEAULIEU, J.-Alphonse (1960). *Un Siècle de Foi, de Courage et de Persévérance. Histoire de la paroisse de Saint-Alexis de Matapédia 1860-1960*. Chandler : s. éd. (réimpression 1990).
- BEAUREGARD, Yves et Alain LABERGE (1986). « Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 3, p. 391-405.
- BEHIELS, Michael D. (2005). *La francophonie canadienne : renouveau constitutionnel et gouvernance scolaire*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- BELL, Caryn Cossé (1997). *Revolution, Romanticism, and the Afro-Creole Protest Tradition in Louisiana, 1718-1868*. Baton Rouge : Louisiana State University Press.
- BELLAVANCE, Joël-Denis (1994). « Un nouveau visage : la francophonie ontarienne n'est plus la même ». *Le Droit*, 11 mai.
- BELLERIVE, Georges (dir.) (1908). *Orateurs canadiens aux États-Unis. Conférences et discours*. Québec : Imprimerie H. Chassé.
- BELTING, N. M. (1948). *Kaskaskia under the French Regime*. Urbana (Illinois) : The University of Illinois Press.
- BÉNIAC, Édouard, Raymond MOUGEON et Daniel VALOIS (1985). *Contact des langues et changement linguistique : étude socio-linguistique du français parlé à Welland (Ontario)*. Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- BENOIT, Virgil (1975) « Gently, A French Canadian Community in the Minnesota Red River Valley ». *Minnesota History*, vol. 44, p. 278-289.
- BENSON, Barbara, B. (1977). *Logs and Lumber. The Development of the Lumber Industry in the Michigan Lower Peninsula, 1837-1870*. Thèse de doctorat, Indiana University.
- BÉRARD, Réal (1976). « Carte de l'Ouest au temps de Louis Goulet », dans Guillaume Charette, *L'espace de Louis Goulet*. Winnipeg : Éditions Bois-Brûlés.
- BERNARD, Antoine (1938). *Histoire de l'Acadie*. Moncton : L'Évangéline Ltée.
- BERNARD, Antoine (1936). *Le Drame acadien depuis 1604*. Montréal : Les Clercs de Saint-Viateur.
- BERNARD, Roger (1998). *Le Canada français : entre mythe et utopie*. Ottawa : Le Nordir.
- BERNARD, Roger (1996). *De Québécois à Ontario*. Ottawa : Le Nordir.
- BERNARD, Roger (1988). *De Québécois à Ontario*. Ottawa : Le Nordir.
- BERNARD, Shane K. (2003). *The Cajuns : Americanization of a People*. Jackson : University Press of Mississippi.
- BERNIER, Gérard et Robert BOILY, avec la collaboration de Daniel Salée (1986). *Le Québec en chiffres de 1850 à nos jours*. Montréal : ACFAS.
- BÉRUBÉ, Adrien (1989). *L'identité acadienne : être ou ne pas être, voilà la question*. Poster.
- BÉRUBÉ, Adrien (1987). « De l'Acadie historique à la Nouvelle-Acadie : les grandes perceptions contemporaines de l'Acadie », dans Jacques Lapointe et André Leclerc, (dir.), *Les Acadiens : État de la recherche*. Québec : Conseil de la vie française en Amérique, p. 198-228.
- BIGGAR, H. P. (1911). *The Precursors of Jacques Cartier, 1497-1534 : A Collection of Documents Relating to the Early History of the Dominion of Canada*. Ottawa : Government Printing Bureau.
- BIRNSTIEL, Eckart (dir.) (2001). *La Diaspora des Huguenots. Les réfugiés protestants de France et leur dispersion dans le monde (XVI^e-XVIII^e siècles)*. Paris : Honoré Champion.
- BLANCHARD, J.-H. (1956). *Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard*. Charlottetown : L'Imprimerie acadienne Ltée.
- BLANCHARD, Raoul (1954). *L'Ouest du Canada français. Tome 2 : Les pays de l'Ottawa, l'Abitibi-Témiscamingue*. Montréal : Beauchemin.
- BLANCHARD, Raoul (1935). *L'Est du Canada Français*. 2 vol. Paris : Masson ; Montréal : Librairie Beauchemin.
- BOISSONNAULT, Réal (1971). *L'administration du gouverneur Le Brouillon à Plaisance, 1689-1701*. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa.
- BOLLAN, William (1966). *The Importance and Advantage of Cape Breton*. East Ardsley, Yorkshire : S. R. Publishers.
- BOND, Bradley G. (dir.) (2005). *French Colonial Louisiana and the Atlantic World*. Baton Rouge : Louisiana State University Press.
- BONIER, Marie-Louise (1920). *Débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket*. Framingham (Mass.) : Lakeview Press.
- BOUCHARD, Gérard (1996). *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*. Montréal : Boréal.
- BOUCHER, Neil (2000). « L'Église, l'État et l'élite du Québec en Acadie néo-écossaise, 1880-1960 : reconforter les minorités par un Québec fort », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000 : de la tradition à la modernité*. Sainte-Foy (Québec) et Moncton : Éditions de l'IQRC et Éditions d'Acadie, p. 73-94.
- BOUCHER, Neil (1992). *Acadian Nationalism and the Episcopacy of Msgr. Édouard-Alfred Leblanc, Bishop of Saint John, New Brunswick (1912-1935) : A Maritime Chapter of Canadian Ethno-Religious History*. Thèse de doctorat, Dalhousie University.
- BOUCHETTE, Joseph (1832a). *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*. London : Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman.
- BOUCHETTE, Joseph (1832b). *The British Dominions in North America*. London : Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman.
- BRASSEAU, Carl A. (dir.) (1996). *A Refuge for All Ages : Immigration in Louisiana History*. Lafayette : Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana.
- BRASSEAU, Carl A. (1992). *Acadian to Cajun : The Transformation of a People, 1803-1877*. Jackson : University Press of Mississippi.
- BRASSEAU, Carl A. (1990-1992). *The Foreign French : Nineteenth Century French Immigration into Louisiana*. Lafayette : Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana.
- BRASSEAU, Carl A. (1988). *In Search of Evangeline : Birth and Evolution of the Evangeline Myth*. Thibodaux : Blue Heron Press.
- BRASSEAU, Carl A. (1987). *The Founding of New Acadia : The Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765-1803*. Baton Rouge : Louisiana State University Press.
- BRASSEAU, Carl et Glenn R. CONRAD (dir.) (1992). *The Road to Louisiana : The Saint-Dominique Refugees, 1792-1809*. Lafayette : Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana.
- BRASSEAU, Carl A., Keith P. FONTENOT et Claude F. OUBRE (1994). *Creoles of Color in the Bayou Country*. Jackson : University Press of Mississippi.
- BRIGGS, Winstanley (1985). *The Forgotten Colony : Le Pays des Illinois*. Thèse de doctorat, University of Chicago.
- BROUILLETTE, Benoît (1939). *La pénétration du continent américain par les Canadiens français, 1763-1846 : traitants, explorateurs, missionnaires*. Montréal : Librairie Granger Frères.
- BROWN, W. E. (1963). *Santa Fe Trail*. Washington D. C. : National Park Service.
- BRUN, Josette (1997). « Les femmes d'affaires en Nouvelle-France au 18^e siècle : le cas de l'île Royale ». *Acadiensis*, vol. XXVII, n° 1, p. 44-66.
- BRUN, Josette (1994). *Les femmes d'affaires dans la société coloniale nord-américaine : le cas de l'île Royale, 1713-1758*. Mémoire de maîtrise, Université de Moncton.
- BUREAU DE L'AGRICULTURE ET DE STATISTIQUES (1863). « Rapport sur les chemins de colonisation dans le Bas-Canada pour l'année 1862 », dans *Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada*, Document de la session n° 4.
- BUREAU, Brigitte (1992). *Un passeport vers la liberté. Les caisses populaires de l'Ontario de 1912 à 1992*. Ottawa : Mouvement des caisses populaires de l'Ontario.
- BURTON, H. S. et F. T. SMITH (2008). *Colonial Natchitoches : A Creole Community on the Louisiana-Texas Frontier*. College Station : Texas A&M University Press.

- BUTLER, Jon (1983). *The Huguenots in America. A Refugee People in New World Society*. Cambridge: Harvard University Press.
- BYAIS, Pierre (1964). *Les marges de l'œkoumène dans l'est du Canada (partie orientale du Bouclier canadien et île de Terre-Neuve)*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- CALVERLEY, Dortha (2009). « The Kelly Lake Métis Settlement ». [En ligne] <http://www.calverley.ca/Part01-First Nations/01-135.html>
- CAMPBELL, Patrick (1793). *Travels in the Interior Inhabited Parts of North America, in the years 1791 and 1792*. Édimbourg: chez l'auteur.
- CANADA, GOUVERNEMENT DU (1996). *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*. Vol. 4: *Perspectives et réalités*. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services.
- CANADIAN PARENTS FOR FRENCH (2000). *The State of French-Second-Language Education in Canada 2000*. Ottawa: Canadian Parents for French.
- CARDINAL, Linda, Jean LAPOINTE et Joseph-Yvon THÉRIAULT (1988). *La communauté francophone de Welland, la minorité francophone de Welland et ses rapports avec les institutions*. Rapport d'étude présenté au Bureau du Commissaire aux langues officielles. Ottawa: Département de sociologie, Université d'Ottawa.
- CARELESS, J. M. S. (1984). *Toronto to 1918: An Illustrated History*. Toronto: James Lorimer & Company.
- CARLO, Paula W. (2005). *Huguenot Refugees in Colonial New York: Becoming American in the Hudson Valley*. Brighton: Sussex Academic Press.
- CARNES, Mark C. et Malcolm SWANSTON (2003). *Historical Atlas of the United States*. New York: Routledge.
- CARON, Caroline-Isabelle (2006). « Une fondation "française" de New York? Le Tricentenaire huguenot-wallon de 1924 », dans Thomas Wien *et al.* (dir.), *De Québec à l'Amérique française. Histoire et mémoire*. Québec: Presses de l'Université Laval, p. 175-194.
- CARUFEL, L. E. (1903). *La péninsule gaspésienne et la colonisation dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure*. Montréal: E. H. Tellier.
- CECILLON, Jack D. (1989). *Turbulent Times in the Diocese of London: Bishop Fallon and his French-Canadian Flock, 1910-1918*. Mémoire de maîtrise, University of Windsor.
- CHAMBON, Adrienne *et al.* (2001). *L'immigration et la communauté franco-torontoise. Rapport final*. Toronto: Université de Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne.
- CHARD, Donald F. (1980). « The Price and Profits of Accommodation: Massachusetts-Louisbourg Trade, 1713-1744 », dans Philip C. Smith (dir.), *Seafaring in Colonial Massachusetts: A Conference Held by the Colonial Society of Massachusetts, November 21 and 22, 1975*. Boston: The Society (distribué par University Press of Virginia), p. 131-151.
- CHARENTE, Guillaume (1976). *L'espace de Louis Goulet*. Winnipeg: Éditions Bois-Brûlés.
- CHARRETTE, Pierre-Philippe (dir.), (1884). *Noces d'or de la Sainte-Jean-Baptiste. Compte rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal*. Montréal: Le Monde.
- CHAUVEAU, P. J. O. (1849). *Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada*, vol. 8, appendice n° 2.
- CHERUBINI, Bernard (2008-2009). « Les Acadiens en Guyane (1765-1848): une société d'habitation à la marge ou la résistance d'un modèle d'organisation sociale ». *Port Acadie*, vol. 13-14-15, p. 147-172.
- CHERUBINI, Bernard (2002). *Interculturalité et créolisation en Guyane française*. Paris: L'Harmattan.
- CHIASSON, Anselme (1961). *Chéticamp: histoire et traditions acadiennes*. Moncton: Éditions des Aboiteaux.
- CHILDS, Frances S. (1940). *French Refugee Life in the United States, 1790-1800: An American Chapter of the French Revolution*. Baltimore: The Johns Hopkins Press.
- CHINARD, Gilbert (1925). *Les réfugiés huguenots en Amérique*. Paris: Belles Lettres.
- CHOQUETTE, Leslie (1997). *Frenchmen into Peasants: Modernity and Tradition in the Peopling of French Canada*. Cambridge (Mass.) et Londres: Harvard University Press. (Harvard Historical Studies; n° 123).
- CHOQUETTE, Robert (1993). « L'Église de l'Ontario français », dans Cornélius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-ontariens*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, p. 201-229.
- CHOQUETTE, Robert (1987). *La foi gardienne de la langue en Ontario, 1900-1950*. Montréal: Bellarmin.
- CHOQUETTE, Robert (1984). *L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa. (Cahiers d'histoire de l'Université d'Ottawa; n° 13).
- CHOQUETTE, Robert (1977). *Langue et religion: histoire des conflits anglo-français en Ontario*. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa.
- CHOQUETTE, Robert (1975). *Language and Religion: A History of English-French Conflict in Ontario*. Ottawa: University of Ottawa Press. (Cahiers d'histoire de l'Université d'Ottawa; n° 5).
- CLARK, Andrew Hill (1968). *Acadia: The Geography of Early Nova Scotia to 1760*. Madison: University of Wisconsin Press.
- CLARK, Andrew Hill (1965). « New England's Role in the Underdevelopment of Cape Breton Island during the French Régime, 1713-1758 ». *The Canadian Geographer / Le géographe canadien*, vol. IX, n° 1, p. 1-12.
- CLARK, Emily (2007). *Masterless Mistresses: The New Orleans Ursulines and the Development of A New World Society, 1727-1834*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.
- COLLECTIF (1982). *Carleton est en fête avec les Allard*. Desbiens: Imprimerie Amqui.
- COMEUX, Malcolm (1978). « Louisiana's Acadians: The Environment Impact », dans Glenn R. Conrad, *The Cajuns: Essays on Their History and Culture*. Lafayette: University of Southwestern Louisiana, p. 142-160.
- CONRAD, Glenn R. (dir.) (1995). *The French Experience in Louisiana*. Lafayette: Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana.
- CORDILLOT, Michel (2002). *La Sociale en Amérique. Dictionnaire biographique du mouvement social francophone aux États-Unis, 1848-1922*. Paris: Éditions de l'Atelier.
- COUES, Elliott (1897). *New Light on the Early History of the Greater Northwest: The Manuscript Journals of Alexander Henry, Fur Trader of the Northwest Company and of David Thompson, Official Geographer of the Same Company 1799-1814 [...]*. New York: F.P. Harper.
- COUES, Elliot (1895). *The Expeditions of Zebulon Montgomery Pike...* New York: Francis P. Harper.
- COURVILLE, Serge (2000). *Le Québec: genèses et mutations du territoire. Synthèse de géographie historique*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, (coll. « Géographie historique »).
- COURVILLE, Serge (dir.) (1996). *Population et territoire*. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université Laval. (coll. « Atlas historique du Québec »).
- COURVILLE, Serge, Jean-Claude ROBERT et Normand SÉGUIN (1995). *Le pays laurentien au XIX^e siècle: les morphologies de base*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, (coll. « Atlas historique du Québec »).
- COURVILLE, Serge et Normand SÉGUIN (1989). *Le monde rural québécois au XIX^e siècle*. Ottawa: Société historique du Canada. (Brochure historique, n° 47).
- COUTTS, Robert (2000). *The Road to the Rapids: Nineteenth-Century Church and Society at St. Andrew's Parish, Red River*, Calgary, University of Calgary Press.
- COWAN, James L. (1998). « Les Créoles de couleur néo-Orléanais et leur identité littéraire ». *Francophonies d'Amérique*, n° 8, p. 119-130.
- COZZENS, Frederic S. (1859). *Acadia or A Month With the Blue Noses*. New York: Derby et Jackson.
- CRAIG, Béatrice (2003). « Solder les comptes: les sources de crédits dans les magasins généraux ruraux de l'est canadien au milieu du XIX^e siècle ». *Revue de la Société historique du Canada*, vol. 13, n° 1, p. 23-47.
- CRAIG, Béatrice (1995). « Agriculture et marché au Madawaska, 1799-1850 ». *The River Review / La revue rivière*, n° 1, p. 13-38.
- CRAIG, Béatrice (1993). « Agriculture in a Pioneer Region: The Upper St. John Valley in the First Half of the Nineteenth Century », dans Kris Inwood (dir.), *Farm, Factory and Fortune: New Studies in the Economic History of the Maritime Provinces*. Fredericton (N.-B.): Acadiensis Press, p. 17-36.
- CRAIG, Béatrice (1992). « Le développement agricole dans la haute vallée de la rivière Saint-Jean en 1860 ». *Revue de la Société historique du Canada*, vol. 3, n° 1, p. 13-26.
- CRAIG, Béatrice (1988). « Agriculture and the Lumberman's Frontier: The Madawaska Settlement, 1800-1870 », *Journal of Forest History*, vol. 32, n° 3 (July), p. 125-137.
- CRAIG, Béatrice (1986). « Migrant Integrations in a Frontier Community ». *Histoire Sociale/Social History*, vol. 19, n° 38 (novembre), p. 277-298.

- CRAIG, Béatrice, Judith RYGIEL et Elizabeth TURCOTTE (2002). « The Homespun Paradox: Market-Oriented Production of Cloth in Eastern Canada in the Nineteenth Century ». *Agricultural History*, vol. 76, p. 28-57.
- CRAIG, Béatrice, Judith RYGIEL et Elizabeth TURCOTTE (2001). « Survival or Adaptation? Domestic Rural Textile Production in Eastern Canada in the Nineteenth Century ». *Agricultural History Review*, vol. 49, n° 2, p. 140-171.
- CREAGH, Ronald (1988). *Nos cousins d'Amérique : histoire des Français aux États-Unis*. Paris: Payot.
- CREAGH, Ronald (1983). *Laboratoires de l'utopie : les communautés libertaires aux États-Unis*. Paris: Payot.
- CREAGH, Ronald, avec le concours de John P. Clark (dir.) (1994). *Les Français des États-Unis, d'hier à aujourd'hui : actes du premier colloque international sur les Français des États-Unis – Montpellier*. Montpellier: Éditions Espace 34. (Espace international).
- CROWLEY, Terry (1990). *Louisbourg : forteresse et port de l'Atlantique*. Ottawa: Société historique du Canada.
- CYR, Jean-Roch (1996). « La colonisation dans le nord du Nouveau-Brunswick durant la crise économique des années 30 », dans Jacques-Paul Couturier et Phyllis E. LeBlanc (dir.), *Économie et société en Acadie, 1850-1950*. Moncton: Éditions d'Acadie, p. 98-128.
- CYR, Jean-Roch (1988). « Aspects de l'agriculture chez les francophones du Nouveau-Brunswick au XIX^e siècle: le recensement de 1861 ». *Material History Review/Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 27, p. 51-60.
- D'AMOURS, J. A. (1917) *Saint-Mathieu de Central Falls*. Québec: Imp. De l'Action Sociale Ltée.
- D'ARLES, Henri (1919). « Le français en Nouvelle-Angleterre. 1. Dans le Connecticut ». *La Revue nationale*, vol. 1, n° 1, p. 6-18.
- D'ENTREMONT, Clarence-Joseph (1984). « La survivance acadienne en Nouvelle-Angleterre », dans Claire Quintal (dir.), *L'émigrant acadien vers les États-Unis: 1842-1950*. Québec: Conseil de la vie française en Amérique. (Perspectives).
- D'ENTREMONT, Clarence-Joseph (1982). *Nicolas Denys: sa vie et son œuvre*. Yarmouth (N.-É.): Imprimerie Lescaobot.
- DAIGLE, Jean (1993). « L'Acadie de 1604 à 1763: synthèse historique », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes: études thématiques des débuts à nos jours*. Moncton: Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 1-43.
- DAIGLE, Jean (1990). *Une force qui nous appartient: la Fédération des caisses populaires acadiennes, 1936-1986*. Moncton: Éditions d'Acadie.
- DAIGLE, Jean (dir.) (1980). *Les Acadiens des Maritimes: études thématiques*. Moncton: Centre d'études acadiennes.
- DAIGLE, Jean et Robert LEBLANC (1987). « Déportation et retour des Acadiens », dans R. Cole Harris (dir.), *Atlas historique du Canada. Volume I: Des origines à 1800*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, planche 30.
- DARROCH, Gordon et Lee SOLTOW (1994). *Property and Inequality in Victorian Ontario: Structural Patterns and Cultural Communities in the 1871 Census*. Toronto: University of Toronto Press. (Social History of Canada).
- DAVIDSON, George (1898). *Map Showing Routes From San Francisco To Alaska And The Klondike*. San Francisco: The Alaska Exploration Company.
- DAWDY, Shannon Lee (2008). *Building the Devil's Empire: French Colonial New Orleans*. Chicago: University of Chicago Press.
- DAWSON, S. J. (1859a). « Plan Shewing the Region Explored by S. J. Dawson and His Party Between Fort William, Lake Superior and the Great Saskatchewan River », dans S. J. Dawson, *Report on the Exploration of the Country between Lake Superior and the Red River Settlement and between the Latter Place and the Assiniboine and Saskatchewan [...]*. Toronto: John Lovell.
- DAWSON, S. J. (1859b). *Rapport sur l'exploration de la contrée située entre le Lac supérieur et la colonie de la rivière rouge, et entre ce dernier endroit et les rivières Assiniboine et Saskatchewan*. Toronto: John Lovell.
- DEANE, John G. et Edward KAVANAGH (1980). « Wilderness Journey: A Nineteenth Century Journal ». *Maine History Newsletter*, n° 16.
- DEBIEN, Gabriel et René LE GARDEUR (1980). « Les colons de Saint-Domingue réfugiés à la Louisiane, 1792-1804 ». *Revue de Louisiane / Louisiana Review*, vol. 9, n° 2, p. 101-140.
- DECHÊNE, Louise (1974). *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Paris: Plon. (Civilisations et mentalités).
- DEFNAT, Mary A. et al. (1986). *From Grez-Doiceau to Wisconsin. Contribution à l'étude de l'émigration wallonne vers les États-Unis d'Amérique au XIX^e siècle*. Bruxelles: De Boek-Wesmael.
- DENIS, Wilfrid B. (1993). « Ethnicité et conflits scolaires en Saskatchewan de 1905 à 1980 », dans Linda Cardinal (dir.), *Une langue qui pense: la recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- DENIS, Wilfrid B. et Peter S. LI (1988). « The Politics of Language Loss: A Francophone Case from Western Canada ». *Journal of Education Policy*, vol. 3, n° 4, p. 351-370.
- DENNIE, Donald (2001). *À l'ombre de l'Inco: étude de la transition d'une communauté canadienne-française de la région de Sudbury (1890-1972)*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa. (Amérique française; n° 8).
- DESAULNIERS, Annie (2002). *Le secours mutuel en transformation: l'Alliance nationale (1892-1948)*. Mémoire de maîtrise (études québécoises): Université du Québec à Trois-Rivières.
- DESJARDINS, Marc et Yves FRENETTE, avec la collaboration de Jules BÉLANGER et Bernard HÉTU (1999). *Histoire de la Gaspésie*. Sainte-Foy (Québec): Institut québécois de recherche sur la culture. (Les régions du Québec; n° 1).
- DESJARDINS, Micheline (1991). *Les Femmes de la diaspora canadienne-française: brève histoire de la FNFCF de 1914 à 1991*. Ottawa: Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.
- DEVEAU, J.-Alphonse (1990). *Diary of a Frenchman: Francois Lambert Bourneuf's Adventures from France to Acadia, 1787-1871*. Halifax: Nimbus Publishing.
- DEVINE, Heather (2004). *The People Who Own Themselves: Aboriginal Ethnogenesis in a Canadian Family, 1660-1900*. Calgary: University of Calgary Press.
- DICKASON, Olive Patricia (2002). « Métis », dans Paul Robert Magocsi (dir.), *Aboriginal Peoples of Canada: A Short Introduction*. Toronto: University of Toronto Press, p. 189-213.
- DICKASON, Olive Patricia (1996). *Les Premières Nations du Canada depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours*. Sillery (Québec): Septentrion.
- DICKASON, Olive Patricia (1992). *Canada's First Nations: A History of Founding Peoples from Earliest Times*. Toronto: McLelland & Stewart.
- DICKASON, Olive Patricia (1985). « From "One Nation" in the Northeast to "New Nation" in the Northwest: A Look at the Emergence of the Métis », dans Jacqueline Peterson et Jennifer S. H. Brown (dir.), *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America*. Winnipeg: University of Manitoba Press, p. 19-36.
- DICKS, Joseph (2001). « French Immersion: Bilingualism, Without Borders », dans *The State of French-Second-Language Education in Canada 2001*. Ottawa: Canadian Parents for French, p. 6.
- DILLINGHAM, William P. (1911). *Reports of the Immigration Commission. Volume 5: Dictionary of Races of Peoples*. Washington: Government Printing Office.
- DIONNE, René (1995). « 1910. Une première prise de parole collective en Ontario français ». *Cahiers Charlevoix: études franco-ontariennes*, n° 1, p. 17-126.
- DOBBIN, Murray (1981). *The One-and-a-Half Men: The Story of Jim Brady and Malcom Norris, Metis Patriots of the Twentieth Century*. Vancouver: New Star Books.
- DOLAN, Sandra (1998). « Hay River's West Channel Métis », dans *Picking up the Threads: Métis History in the Mackenzie Basin*. Yellowknife: Métis Heritage Association of the Northwest Territories et Parks Canada, p. 271-279.
- DONOVAN, Kenneth (1982). « Communities and Families: Family Life and Living Conditions in Eighteenth-Century Louisbourg ». *Material History Bulletin*, n° 15, p. 33-47.
- DORMON, James H. (dir.) (1996). *Creoles of Colour of the Gulf South*. Knoxville: University of Tennessee Press.
- DORMON, James H. (1983). *The People Called Cajuns: An Introduction to an Ethnohistory*. Lafayette: Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana.
- DOUGLASS, William A. et Jon BILBAO (1975). *Amerikanuak: Basques in the New World*. Reno: University of Nevada Press.
- DOWNEY, Fairfax (1965). *Louisbourg: Key to a Continent*. Englewood Cliffs (N. J.): Prentice-Hall.

- DRUMMOND, Ian, avec la collaboration de Peter GEORGE, Kris INWOOD, Peter W. SINCLAIR et Tom TRAVES (1987). *Progress Without Planning: The Economic History of Ontario from Confederation to the Second World War*. Toronto: University of Toronto Press. (Ontario Historical Studies).
- DUFFUS, Robert L. (1972[1930]). *The Santa Fe Trail*. Albuquerque: University of New Mexico Press.
- DUFRESNE, Michel (1983). « Localisation des lieux fortifiés sur le continent nord-américain jusqu'au dernier tiers du XVIII^e siècle », dans *Historique et survol des fortifications françaises en Amérique du Nord*. Québec: Ministère des Affaires culturelles.
- DULONG, John P. (2001). *French Canadians in Michigan*. East Lansing: Michigan State University Press.
- DUNBAR, W. F. (1980). *Michigan. A History of the Wolverine State*. Grand Rapids (Mi.): Eerdmans Pub.
- DUNTON, Hope et A. J. B. JOHNSTON (1986). *From the Hearth: Recipes from the World of 18th-Century Louisbourg*. Sydney (N.-É.): University College of Cape Breton Press.
- DUPASQUIER, Maurice (1970). *Dom Paul Benoit et le Nouveau Monde, 1850-1915*. Thèse de doctorat, Université Laval.
- DUSSAULT, Gabriel (1983). *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec, 1850-1900*. Montréal: HMH.
- EKBERG, Carl J. (2007). *Stealing Indian Women: Native Slavery in the Illinois Country*. Urbana: University of Illinois Press.
- EKBERG, Carl J. (2002). *François Vallé and his World: Upper Louisiana before Lewis and Clark*. Columbia: University of Missouri Press.
- EKBERG, Carl J. (1998). *French Roots in the Illinois Country: The Mississippi Frontier in Colonial Times*. Urbana: University of Illinois Press.
- EKBERG, Carl J. (1985). *Colonial Ste. Genevieve: An Adventure on the Mississippi Frontier*. Gerald (Mo.): Patrice Press.
- ELLIOTT, Bruce (1988). *Irish Migrants in the Canadas: A New Approach*. Kingston et Montréal: McGill-Queen's University Press.
- EMERY, George et J. C. Herbert EMERY (1999). *A Young Man's Benefit: The Independent Order of Odd Fellows and Sickness Insurance in the United States and Canada, 1860-1929*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- ENS, Gerhard J. (1996). *Homeland to Hinterland: The Changing Worlds of the Red River Metis in the Nineteenth Century*. Toronto: University of Toronto Press.
- ESMAN, Marjorie R. (1985). *Henderson, Louisiana: Cultural Adaptation in a Cajun Community*. New York: Holt, Rinehart, and Winston.
- ESMAN, Marjorie R. (1984). « Tourism as Ethnic Preservation: The Cajuns of Louisiana ». *Annals of Tourism Research*, vol. 11, n° 3, p. 451-67.
- ESMAN, Marjorie R. (1983). « Internal conflict and ethnic activism ». *Anthropological Quarterly*, vol. 42, n° 1, p. 57-59.
- FARAGHER, John Mack (1992). « Americans, Mexicans, Métis: A Community Approach to the Comparative Study of North American Frontiers », dans William Cronon, George Miles et Jay Gitlin, *Under an Open Sky: Rethinking America's Western Past*. New York: W. W. Norton & Company, p. 90-109.
- FARMER, Diane (2008). « L'immigration francophone en contexte minoritaire: entre la démographie et l'identité », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada: nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*. Montréal: Fides.
- FISHER, Peter (1921[1825]). *History of New Brunswick, as Originally Published in 1825 (With a few additional Explanatory Notes)*. Saint-John: New Brunswick Historical Society.
- FISHER, Peter (1838). *Notitia of New-Brunswick, for 1836, and extending into 1837: comprising Historical, Geographical, Statistical, and Commercial Notices of the Province*. Saint-John: imprimé pour l'auteur par Henry Chubb.
- FISHER, Ronald M. (2004). *National Geographic Historical Atlas of the United States*. Washington (DC): National Geographic Society.
- FLEURY, Norman (2000). *La Lawng: Michif Peekishkwewin – The Canadian Michif Language Dictionary (Introductory Level)*. Winnipeg: Métis Resource Centre et Michif Language Program of the Manitoba Métis Federation.
- FOGELSON, Robert M. (1993 (1967)). *The Fragmented Metropolis: Los Angeles, 1850-1930*. Berkeley, Los Angeles: University of California Press.
- FOHLEN, Claude (1990). « Perspectives historiques sur l'immigration française aux États-Unis ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 6, n° 1, p. 29-41.
- FORBES, J. (1916). *Records of the Town of New Rochelle 1699-1828*. New Rochelle (NY): The Paragraph Press.
- FORGET, Ulysse (1952). *La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Warren, État du Rhode Island (1877-1952)*. Montréal: Imprimerie populaire limitée.
- FORTIN, Jean-Charles et al. (1993). *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Québec: IQRC. (Les régions du Québec; n° 5).
- FOSTER, John (2001). « Wintering, the Outsider Adult Male and the Ethnogenesis of the Western Plains Métis », dans Theodore Binnema, Gerhard J. Ens et R. C. MacLeod (dir.), *From Rupert's Land to Canada*. Edmonton: The University of Alberta Press, p. 179-192.
- FOUCHÉ, Nicole (1992). *Émigration alsacienne aux États-Unis, 1815-1870*. Paris: Publications de la Sorbonne.
- FOUCHÉ, Nicole (dir.) (1985). *L'émigration française: études de cas, Algérie – Canada – États-Unis*. Paris: Publications de la Sorbonne.
- FOUCRIER, Annick (2001). « "... To Divide Their Love". Celebrating Frenchness and Americanization in San Francisco, 1850-1909 », dans Geneviève Fabre, Jürgen Heideking et Kai Dreisbach (dir.), *Celebrating Ethnicity and Nation. American Festive Culture from the Revolution to the Early Twentieth Century*. New York et Oxford: Berghahn, p. 140-156.
- FOUCRIER, Annick (1999). *Le rêve californien: migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*. Paris: Belin.
- FRANCHÈRE, Gabriel (1954). *A Voyage to the Northwest Coast of America* (édité par M. M. Quaife). Chicago: R. R. Donnelley & Sons Co.
- FRÉMONT, Donatien (2002). *Les Français dans l'Ouest canadien*. Saint-Boniface: Éditions du Blé. (réédition de 1980)
- FRENETTE, Pierre (dir.) (1996). *Histoire de la Côte-Nord*. Sainte-Foy (Québec): Institut québécois de recherche sur la culture. (Les régions du Québec; n° 9).
- FRENETTE, Yves (2008). « Immigration et francophonie canadienne au tournant du XXI^e siècle », dans Dean Louder et Eric Waddell (dir.), *Franco-Amérique*. Sillery (Québec): Septentrion, p. 345-354.
- FRENETTE, Yves (2006). « L'Ontario français du Centre et du Sud-Ouest, 1940-1970 ». *Cahiers Charlevoix: études franco-ontariennes*, n° 7, p. 145-183.
- FRENETTE, Yves (2004). « L'évolution des francophonies canadiennes. Éléments d'une problématique », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. Québec: Presses de l'Université Laval, p. 3-18. (Culture française d'Amérique).
- FRENETTE, Yves (2001). *Les francophones de la Nouvelle-Angleterre, 1524-2000*. Sainte-Foy (Québec): INRS-Urbanisation, culture et société.
- FRENETTE, Yves (dir.) (1999-). *Franco-phonies canadiennes: identités culturelles*. [En ligne] www.francoidentitaire.ca
- FRENETTE, Yves (1998). *Breve histoire des Canadiens français*. Montréal: Boréal.
- FRENETTE, Yves (1998). « Capitalisme maritime, peuplement colonisateur et relations ethnoculturelles dans la région du golfe Saint-Laurent aux XVII^e et XIX^e siècles », dans Caterina Ricciardi, Laura Ferri et Fabio Mugnaini (dir.), *Acqua. Realtà e metafora. Atti del XI Convegno internazionale dell'Associazione Italiana di Studi Canadesi* (Siena, 6-9 novembre 1996). Roma: Semar, p. 375-392.
- FRENETTE, Yves (1998). « La Louisiane et la Nouvelle-Angleterre francophones, 1865-1914: une comparaison ». *Francophonies d'Amérique*, n° 8, p. 143-151.
- FRENETTE, Yves (1995). « Macroscopie et microscopie d'un mouvement migratoire: les Canadiens français à Lewiston au XIX^e siècle », dans Yves Landry et al. (dir.), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec, XVII^e-XX^e siècles*. Louvain-la-Neuve et Beauport: Éditions Academia et Publications MNH, p. 221-232.
- FRENETTE, Yves (1991). « Le peuplement francophone de la Gaspésie, 1760-1940 – Essai de synthèse historique ». *Gaspésie*, vol. XXIV, n° 3-4 (sept.-déc.), p. 35-44.

- FRENETTE, Yves (1989). « La genèse d'une communauté canadienne-française en Nouvelle-Angleterre: Lewiston, Maine, 1800-1880 ». *Historical Papers / Communications historiques*, p. 75-99.
- FRENETTE, Yves (1988). *La genèse d'une communauté canadienne-française en Nouvelle-Angleterre: Lewiston, Maine, 1800-1880*. Thèse de doctorat, Université Laval.
- FRIEDLANDER, Amy E. (1979). *Carolina Huguenots: A Study in Cultural Pluralism in the Low Country, 1679-1768*. Thèse de doctorat, Emory University.
- FRIESEN, Gerald (1987). *The Canadian Prairies: A History*. Toronto: University of Toronto.
- GABORIEAU, Antoine (1990). *Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) 1891-1990, un siècle d'histoire*. Notre-Dame-de-Lourdes (Man.): Comité des fêtes du centenaire.
- GABRIEL DUMONT INSTITUTE (1994). *The Canadian Atlas of Aboriginal Settlement*. Regina.
- GAFFIELD, Chad (1993). *Aux origines de l'identité franco-ontarienne: éducation, culture, économie*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- GAGNON, Denis et Suzanne GAGNÉ (2007). « L'étude des langues métisses et les programmes de revivification du mitchif: un état de la situation ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 37, n° 2-3, p. 77-87.
- GALARNEAU, Claude (1989). « Les Français au Québec durant la Révolution (1789-1815) », dans Michel Grenon (dir.), *L'image de la Révolution française au Québec, 1789-1989*. LaSalle: Hurtubise HMH, p. 43-59.
- GALARNEAU, Claude (1978). *Les collèges classiques au Canada français, 1620-1970*. Montréal: Fides.
- GALENSON, Alice (1985). *The Migration of the Cotton Textile Industry from New England to the South, 1880-1930*. New York: Garland Publishing.
- GATINEAU, Félix (1927). *Historique des conventions générales des Canadiens-français aux États-Unis, 1865-1901*. Woonsocket: USJBA.
- GENESEE, Fred (1998). « French immersion in Canada », dans John Edwards (dir.), *Language in Canada*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 305-326.
- GERLACH, Arch C. (1970). *The National Atlas of the United States of America*. Washington: Geological Survey.
- GERVAIS, Gaétan (1995a). « Aux origines de l'identité franco-ontarienne ». *Cahiers Charlevoix: études franco-ontariennes*, n° 1, p. 127-168.
- GERVAIS, Gaétan (1995b). « L'historiographie franco-ontarienne: à l'image de l'Ontario », dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield (dir.), *La francophonie ontarienne: bilan et perspectives de recherche*. Ottawa: Le Nordir, p. 123-134.
- GERVAIS, Gaétan (1993). « L'Ontario français (1821-1910) », dans Cornélius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, p. 99-124.
- GILBERT, Anne (dir.) (2010). *Territoires francophones. Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones au Canada*. Québec: Septentrion.
- GILBERT, Anne (2005). « La diversité de l'espace franco-ontarien: un défi au développement », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, p. 57-75.
- GILBERT, Anne (1999). *Espaces franco-ontariens: essai*. Ottawa: Le Nordir.
- GILMAN, Rhoda R. et al. (1979). *The Red River Trails: Oxcart Routes Between St. Paul and the Selkirk Settlement, 1820-1870*. St. Paul: Minnesota Historical Society Press.
- GIRARD, Camil et Normand PERRON (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec: IQRC. (Les régions du Québec; n° 2).
- GIRAUD, Marcel (1991). *A History of French Louisiana. Vol. 5: The Company of the Indies, 1723-1731*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- GIRAUD, Marcel (1984). *Le métis canadien. Son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest*, tome II. Saint-Boniface: Édition du Blé.
- GIRAUD, Marcel (1953-1973). *Histoire de la Louisiane française*. Paris: Presses universitaires de France.
- GITLIN, Jay (2002). *Negotiating the Course of Empire: The French Bourgeois Frontier and the Emergence of Mid-America, 1763-1863*. Thèse de doctorat, Yale University.
- GONTARD, Jean (1922). *À travers la Californie*. Paris: P. Roger & Cie.
- GRATTON, Denis (1994). « Du renfort... ». *Le Droit*, 11 mai, p. 15.
- GREER, Allan (2000). *Habitants, marchands et seigneurs*. Québec: Septentrion. [traduction]
- GRIFFITHS, Naomi E. S. (1997). *L'Acadie de 1686 à 1784: contexte d'une histoire*. Moncton: Éditions d'Acadie.
- GUAY, Charles (1902). *Lettres sur l'île d'Anticosti à l'Honorable Marc-Aurèle Plamondon*. Montréal: C. O. Beauchemin et Fils.
- GUYOTJEANNIN, Olivier (1986). *Saint-Pierre et Miquelon*. Paris: L'Harmattan.
- GWYN, Julian (1977). « War and Economic Change. Louisbourg and the New England Economy in the 1740s ». *Revue de l'Université d'Ottawa*, n° 47, p. 114-131.
- HALL, Gwendolyn Midlo (1992). *Africans in Colonial Louisiana: The Development of Afro-Creole Culture in the Eighteenth Century*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- HAMELIN, Hormidas (1916). *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou une paroisse franco-américaine*, [s.l]: chez l'auteur.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON (1984). *Le XX^e siècle: 1898-1940*, dans Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois* (vol. III, t. I). Montréal: Boréal Express.
- HAMELIN, Jean et Yves ROBY (1971). *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal: Fides. (Histoire économique et sociale du Canada français).
- HAMON, Édouard (1891). *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*. Québec: N. S. Hardy, Libraire-Éditeur.
- HANSEN, Marcus Lee et J. B. BREBNER (1940). *The Mingling of the Canadian and American Peoples*. New Haven: Yale University Press.
- HARRIS, R. Cole, Geoffrey J. MATTHEWS et Louise DECHÈNE (1987). *Atlas historique du Canada*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- HAVARD, Gilles (2003). *Empire et métissages: Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*. Québec: Septentrion.
- HAVARD, Gilles et Cécile VIDAL (2006). *Histoire de l'Amérique française*. Paris: Flammarion.
- HEBERT, Catherine A. (1984). « The French Element in Pennsylvania in the 1790s: The Francophone Immigrants' Impact ». *The Pennsylvania Magazine of History and Biography*, vol. 108, n° 4, p. 451-469.
- HÉBERT, Georges (1965). *Les débuts de Gravelbourg: son fondateur, ses pionniers, les institutions, 1905-1965*. Gravelbourg: chez l'auteur.
- HELLER, Monica (1996). « Langue et identité: l'analyse anthropologique du français canadien », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie: méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag, p. 19-36.
- HENRIPIN, Jacques et Yves PERRON (1973). « La transition démographique de la province de Québec », dans Hubert Charbonneau (dir.), *La population du Québec: études rétrospectives*. Montréal: Boréal Express.
- HENRY, Jacques (2006). « Pourquoi les Cadiens disparaissent et les Créoles restent invisibles », dans Guy Clermont, Michel Beniamino et Arielle Thauvin-Chapot (dir.), *Mémoires francophones: la Louisiane*. Limoges: PULIM, p. 179-196.
- HENRY, Jacques M. et Carl L. BANKSTON III (2002). *Blue Collar Bayou: Louisiana Cajuns in the New Economy of Ethnicity*. Westport: Praeger.
- HENRY, Jacques M. et Carl L. BANKSTON III (1998). « Propositions for a Structural Analysis of Creolism ». *Current Anthropology*, vol. 39, n° 4, p. 558-566.
- HICKEY, Daniel (dir.) (1990). *Moncton, 1871-1929: changements socio-économiques dans une ville ferroviaire*. Moncton: Éditions d'Acadie.
- HIND, Henry Youle (1860). *Narrative of the Canadian Red River Exploring Expedition of 1857 and of the Assiniboine and Saskatchewan Exploring Expedition of 1858*. London: Longman, Green, Longman and Roberts.
- HINDERAKER, Eric (1997). *Elusive Empires: Constructing Colonialism in the Ohio Valley, 1673-1800*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HIRSCH, Arnold R. et Joseph LOGSDON (dir.) (1992). *Creole New Orleans: Race and Americanization*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- HIRSCH, Arthur H. (1999 [1928]). *The Huguenots of Colonial South Carolina*. Columbia: University of South Carolina Press.
- HOUPERT, Jean, (1988). *Les Lorrains en Amérique du Nord*. Sherbrooke: Naaman.
- HUBERT, Paul (1979). *Les Îles de la Madeleine et les Madelinots*. Îles-de-la-Madeleine: Éditions de la Source.

- HUGOLIN, R. P. (1911). *L'établissement des Récollets de la province de Saint-Denis à Plaisance en l'île de Terre-Neuve, 1689*. Québec: s. n.
- HUMPHREYS, John (1970). *Plaisance: Problems of Settlement at this Newfoundland Outpost of New France 1660-1690*. Ottawa: National Museums of Canada.
- HURTUBISE, Pierre, Luca CODIGNOLA et Fernand HARVEY (dir.) (1999). *L'Amérique du Nord française dans les archives religieuses de Rome, 1600-1922: guide de recherche*. Québec: Éditions de l'IQRC.
- HYNES, Gisa (1985). « Some Aspects of the Demography of Port Royal, 1650-1755 », dans P. A. Buckner et David Frank (dir.), *Atlantic Canada before Confederation. The Acadiensis Reader: Volume One*. Fredericton: Acadiensis Press, p. 11-25.
- INGERSOLL, Thomas N. (1999). *Mammon and Manon in Early New Orleans: The First Slave Society in the Deep South, 1718-1819*. Knoxville: University of Tennessee Press.
- INNIS, Harold A. (1954). *The Cod Fisheries: The History of an International Economy*. Toronto: University of Toronto Press.
- JAENEN, Cornélius J. (1985). *Les relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France et en Acadie*. Ottawa: Affaires indiennes et du Nord.
- JANZEN, Olaf U. (1996). « 'Une petite république in Southwestern Newfoundland': the limits of imperial authority in a remote maritime environment », dans L. Fischer et W. Minchinton (dir.), *People of the Northern Sea*. St John's: International Maritime Economic Association, p. 15-27.
- JANZEN, Olaf U. (1987). « 'Une grande liaison': French Fishermen from Île Royale on the Coast of Southwestern Newfoundland 1714-1766 ». *Newfoundland Studies*, vol. 3, n°2, p. 183-200.
- JAUMAIN, Serge (dir.) (1999). *Les immigrants préférés: les Belges*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- JAUMAIN, Serge (1998). « Les Belges au Canada: des immigrants très courtisés », dans Anne Morelli (dir.), *Les émigrants belges*. Bruxelles: EVO, p. 115-132.
- JOHNSTON, A. J. B. (2001). *Control and Order in French Colonial Louisbourg, 1713-1758*. East Lansing: Michigan State University Press.
- JOHNSTON, A. J. B. (1991). « The People of Eighteenth-Century Louisbourg ». *Nova Scotia Historical Review*, vol. 11, n° 2, p. 75-86.
- JOHNSTON, A. J. B. (1989). « The Fishermen of Eighteenth-Century Cape-Breton: Numbers and Origins ». *Nova Scotia Historical Review*, vol. 9, n° 1, p. 62-72.
- JOHNSTON, A. J. B. (1988). *La religion dans la vie à Louisbourg (1713-1758)*. Ottawa: Service canadien des parcs, Environnement Canada.
- JOHNSTON, A. J. B. (1983). *L'été de 1744: la vie quotidienne à Louisbourg au XVIII^e siècle*. Ottawa: Parcs Canada, Environnement Canada.
- JOUTARD, Philippe et Thomas WIEN (dir.), avec la collaboration de Didier POTON (2005). *Mémoires de Nouvelle-France: de France en Nouvelle-France*. Actes des premières rencontres franco-québécoises sur les lieux de mémoires communs (Poitiers/La Rochelle, nov. 2001). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- JUDD, Richard W. (1989). *Aroostook, A Century of Logging in Northern Maine*. Orono (Me.): University of Maine Press.
- KEIN, Sybil (dir.) (2000). *Creole. The History and Legacy of Louisiana's Free People of Color*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- KEMBLE, Warren (1867). *Map Of The Territory Of The United States From The Mississippi River To The Pacific Ocean*. New York: Julius Bien, 1: 3 041 280. [David Rumsey Collection, www.davidrumsey.com]
- KEMMER-LAFLAMME, Jean Léon (1910). « À l'assaut des institutions canadiennes-françaises ». *La Revue franco-américaine*, vol. 4, n° 4.
- KERMOAL, Nathalie (2006). *Un passé métis au féminin*. Québec: Les Éditions GID.
- KERMOAL, Nathalie (2005a). *Les francophones de l'Alberta*. Québec: Les Éditions GID.
- KERMOAL, Nathalie (2005b). « Pour une relecture de Louis Riel », dans André Fauchon (dir.), *L'Ouest: directions, dimensions et destinations*. Winnipeg: Presses de l'Université de Saint-Boniface, p. 115-130.
- KESTEMAN, Jean-Pierre (2000). *Histoire de Sherbrooke. Tome 1: De l'âge de l'eau à l'ère de la vapeur (1802-1866)*. Sherbrooke: Éditions GGC.
- KESTEMAN, Jean-Pierre, Peter SOUTHAM et Diane SAINT-PIERRE (1998). *Histoire des Cantons de l'Est*. Sainte-Foy (Québec): Institut québécois de recherche sur la culture. (Les régions du Québec; n° 10).
- KEYFITZ, Nathan (1953). « Population Problems », dans Jean-Charles Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain / Essays on Contemporary Quebec*. Québec: Presses de l'Université Laval, p. 67-95.
- KILAR, Jeremy W. (1987). *The Lumbertown: A Socioeconomic History of Michigan Leading Center, Saginaw, Bay City and Muskegeon, 1870-1905*. Thèse de doctorat, University of Michigan.
- KORAZEMO, Charles et Robert A. STEBBINS (2001). « Les immigrants francophones de Calgary: leurs problèmes d'insertion dans les communautés francophones et anglophones ». *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 13, n° 1, p. 37-50.
- L'ANGLAIS, Paul-Gaston (1994). *Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII^e siècle, à partir de collections archéologiques*. Tome 1: Place-Royale; tome 2: Louisbourg. Québec: Gouvernement du Québec, Ministère de la culture et des communications.
- LA MORANDIERE, Charles (1962). *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale*. Paris: Maisonneuve et Larose.
- LABERGE, Alain (dir.) (1993). *Histoire de la Côte-du-Sud*. Sainte-Foy (Québec): Institut québécois de recherche sur la culture. (Les régions du Québec; n° 4).
- LACASSE, Gustave (1938). « La langue et l'esprit français dans l'Ontario », dans *Deuxième Congrès de la langue française au Canada, 27 juin - 1^{er} juillet 1937*, compte rendu. Québec: Imprimerie de l'Action catholique.
- LACHANCE, Paul (2006). « Existe-t-il un seul modèle colonial français en Amérique du Nord? Recherches récentes sur les relations raciales en Louisiane », dans Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frenette (dir.), *De Québec à l'Amérique française. Histoire et mémoire*. Québec: Presses de l'Université Laval, p. 139-153.
- LACHANCE, Paul F. (1988). « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans: Reception, Integration and Impact ». *Louisiana History*, vol. 29, n° 2, p. 109-141.
- LACROIX-GIRARD, Gilles (1978). *La chute de Louisbourg: le journal du 1^{er} siège de Louisbourg du 25 mars au 17 juillet 1745*. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa.
- LAGARDE, François (dir.) (2003). *The French in Texas: History, Migration, Culture*. Austin: University of Texas Press.
- LALIBERTÉ, G.-Raymond (1983). *Une société secrète: l'Ordre de Jacques Cartier*. Montréal: Hurtubise HMH. (L'homme dans la société).
- LALONDE, André N. (1987). « La terre promise: l'Église catholique et les francophones de l'Ouest (1870-1930) », dans Guy-Marie Oury (dir.), *La croix et le Nouveau Monde. Histoire religieuse des francophones d'Amérique du Nord*. Montréal: C.L.D./C.M.D., p. 181-193.
- LALONDE, André N. (1983). « L'immigration française et belge dans les Prairies », dans Collectif, *Perspectives sur la Saskatchewan française*. Regina: Société historique de la Saskatchewan, p. 49-65.
- LAMARRE, Jean (2006) « La présence des Canadiens français dans le Midwest américain, 1860-1930: une évaluation », dans T. Wien et al. (dir.), *De Québec à l'Amérique française. Histoire et mémoire*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- LAMARRE, Jean (2000). *Les Canadiens français du Michigan: leur contribution dans le développement de la vallée de la Saginaw et de la péninsule de Keweenaw, 1840-1914*. Sillery (Québec): Septentrion.
- LAMARRE, Jean (1985). *Étude d'une communauté canadienne-française de la Nouvelle-Angleterre. Le cas de Warren, Rhode Island, 1880-1895*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- LAMBERT, David E. (2010). *The Protestant International and the Huguenot Migration to Virginia*. New York: Peter Lang Publishing, Inc.
- LAMBERT, Thérèse (1969). *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*, vol. 10, 1855-1900, 2 tomes. Montréal: Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame.
- LAMONTAGNE, Roland (1964). *Chabert de Cogolin et l'expédition de Louisbourg*. Montréal: Éditions Leméac.
- LAMONTAGNE, Sophie-Laurence (1999). *Les francophones du Nord canadien: les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon*. Sainte-Foy (Québec): INRS-Culture et société.

- LANCTÔT, Gustave (1941). *Les Canadiens français et leurs voisins du sud*. Montréal: Editions Bernard Valiquette.
- LANDRY, Michel et Laval LAVOIE (1997). *Histoire de Carleton (Tracadie)*, 1766-1996. Sillery (Québec): Septentrion.
- LANDRY, Nicolas (2009). *Une communauté acadienne en émergence: Caraquet (Nouveau-Brunswick), 1760-1860*. Sudbury: Prise de parole.
- LANDRY, Nicolas (2008). *Plaisance, Terre-Neuve, 1650-1713: une colonie française en Amérique*. Québec: Septentrion.
- LANDRY, Nicolas (2002). « Portrait des activités de course à Plaisance, Terre-Neuve, 1700-1715 ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 33, n° 1-2, p. 68-87.
- LANDRY, Nicolas (2001). « Peuplement d'une colonie de pêche sous le régime français: Plaisance, 1671-1714 ». *The Northern Mariner/Le marin du nord*, vol. XI, n° 2, p. 19-37.
- LANDRY, Nicolas (2000). « Contexte historiographique et méthodologique pour l'étude de l'élite marchande à Plaisance, Terre-Neuve, 1700-1714 ». *Les Cahiers du Gerhico*, n° 1, p. 81-90.
- LANDRY, Nicolas (1999). « Processus d'inventaire des biens des gens de mer à l'île Royale au 18^e siècle ». *Acadiensis*, vol. XXVIII, n° 2, p. 71-92.
- LANDRY, Nicolas (1998). « Niveaux de richesse chez les pêcheurs de Plaisance et de l'île Royale, 1700-1758 ». *Revue d'histoire de la culture matérielle*, n° 49, p. 101-122.
- LANDRY, Nicolas (1989). « La pêche de la morue dans la Péninsule acadienne au XIX^e siècle ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 20, n° 1, p. 4-39.
- LANDRY, Nicolas et Nicole LANG (2001). *Histoire de l'Acadie*. Sillery (Québec): Septentrion.
- LANDRY, Yves et al. (dir.) (1995). *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec, XVII^e-XX^e siècles*. Louvain-la-Neuve et Beauport: Éditions Academia et Publications MNH.
- LANGELIER, J. C. (1884). *Esquisse sur la Gaspésie*. Québec: C. Darveau.
- LANGLOIS, André et Anne GILBERT (2000). *Atlas du développement des communautés francophones hors Québec*. [En ligne] <http://aix1.uottawa.ca/~andrelan/atlas/>
- LANGLOIS, Simon (2000). « Les changements sociaux: tendances de 1960 à 2000 », dans Roch Côté (dir.), *Québec 2001*. Montréal: Éditions Fides, p. 11-88.
- LANSON, Georges (1925). *Almanach des Français en Californie*. San Francisco.
- LANSON, Georges (1916). *Guide des Français en Californie*. San Francisco: G. Lanson.
- LAPIERRE, André (1982). *L'Ontario français du sud-ouest: témoignages oraux*. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa.
- LAPOINTE, Richard et Lucille TESSIER (1986). *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*. Regina: Société historique de la Saskatchewan.
- LARIN, Robert (2000). *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France*. Sillery (Québec): Septentrion.
- LAVALLÉE, Guy A. (1991). « The Michif French Language: Historical Development and Métis Group Identity and Solidarity at St. Laurent, Manitoba ». *Native Studies Review*, vol. 7, n° 1, p. 81-93.
- LAVERDIÈRE, Charles-Honoré et Henri-Raymond CASGRAIN (1871). *Le Journal des Jésuites publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec*. Année 1659. Québec: Léger Brousseau.
- LAVERDURE, Patline et Ida-Rose ALLARD (1983). *The Michif dictionary: Turtle Mountain Chippewa Cree*. Winnipeg: Pemmican Publications.
- LAVOIE, Yolande (1980). « Québécois et francophones dans le courant migratoire vers les États-Unis aux XIX^e et XX^e siècles ». *Critère*, vol. 27, p. 205-219.
- LAVOIE, Yolande (1979). *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*. Québec: Conseil supérieur de la langue française.
- LAVOIE, Yolande (1973). « Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIX^e et XX^e siècle: étude quantitative », dans Hubert Charbonneau (dir.), *La population du Québec: études rétrospectives*. Montréal: Boréal Express.
- LE BOUTILLIER, Georges (1860). « Rapport sur le progrès des travaux de colonisation pour 1859 », dans *Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada*. Document de la session n° 12, p. 33.
- LE MENESTREL, Sara (2007a). « Créolisation et imaginaire racial: les négociations à l'œuvre dans la musique franco-louisianaise ». Colloque Parallaxes: anthropologies du monde occidental, CNRS, Paris. (actes à paraître).
- LE MENESTREL, Sara (2007b). « The Color of Music. Social Boundaries and Stereotypes in Southwest Louisiana French Music ». *Southern Cultures*, vol. 13, n° 3, p. 87-105.
- LE MENESTREL, Sara (2001). « Connecting Past to Present: Louisiana Cajuns and their Sense of Belonging to an Acadian Diaspora », dans Anne Luyat et Francine Tolron (dir.), *Flight from Certainty. The Dilemma of Identity and Exile*. Amsterdam (NY): Rodopi, p. 201-210. (Rodopi Perspectives on Modern Literature; n° 23).
- LE MENESTREL, Sara (1999a). *La voie des Cadiens: tourisme et identité en Louisiane*. Paris: Belin.
- LE MENESTREL, Sara (1999b). « Le tourisme francophone en Louisiane: un enjeu identitaire ». *Ethnologies*, vol. 21, n° 1, numéro spécial « Ethnicités et régionalismes », p. 133-163.
- LE MENESTREL, Sara (1999c). « À la croisée des regards: la construction du patrimoine franco-louisianais ». *Ethnologie française*, vol. 29, n° 3, n° spécial Musée, nation, après les colonies, p. 409-419.
- LE MENESTREL, Sara et Jacques HENRY (2010). « Figure du *survivor*. Gestion de la catastrophe et mémoire en Louisiane après les ouragans Katrina et Rita ». *Ethnologie française*, vol. 40, n° 3, n° spécial Le patrimoine immatériel de l'Amérique française, p. 495-508.
- LE BLANT, Robert (1932a). « La colonie française de Terre-Neuve sous Louis XIV: Daniel d'Auger de Subercase, Gouverneur de Plaisance (1703-1705) ». *Nova Francia*, vol. 7, n° 1, p. 1-80.
- LE BLANT, Robert (1932b). « Une sédition basque à Terre-Neuve en 1690 ». *Revue archéologique et historique du Béarn et du Pays basque*, p. 3-21.
- LE BLANT, Robert et René BAUDRY (1967). *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*. Vol. 1: 1560-1622. Ottawa: Imprimeur de la Reine. (Publications des Archives publiques du Canada; n° 15).
- LEBLANC, Phyllis E. (1996). « Une communauté en transition: Moncton, 1870-1940 », dans Jacques Paul Couturier et Phyllis E. LeBlanc (dir.), *Économie et société en Acadie, 1850-1950*. Moncton: Éditions d'Acadie, p. 131-152.
- LEBLANC, Robert A. (1983). « Les migrations acadiennes », dans Dean R. Louder et Eric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé: le Québec et l'Amérique française*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- LEBLANC, Robert A. (1979). « Les migrations acadiennes ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 23, n° 58, p. 99-124.
- LEBLANC, Ronnie-Gilles (2005). « Du "dérangement des guerres" au Grand Dérangement: la longue évolution d'un concept », dans Ronnie-Gilles LeBlanc (dir.), *Du Grand Dérangement à la Déportation: nouvelles perspectives historiques*. Moncton: Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 11-20.
- LEBLANC, Ronnie-Gilles (2002). *Dynamiques familiales dans la communauté acadienne de Cap-Pelé – Chimougouï au XIX^e siècle: un regard sur le rôle de la famille à l'époque de la survivance acadienne*. Thèse de doctorat (histoire), Université Laval.
- LECLERCQ, Chrestien (1999). *Nouvelle relation de la Gaspésie*. Édition critique par Réal Ouellet. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- LEGARIGNON, John P. (1978). « Un héritage normand sur la côte de Gaspé – Une étude socio-historique de la présence jersiaise sur le côte de Gaspé ». *Revue d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie*, nos 62-63, p. 53-192.
- LEMIRE, Maurice (1986). « La patrie ou l'exil », dans *Transactions of the Royal Society of Canada*, série 5, vol. 1. Ottawa: la Société, p. 143-150.
- LEPAGE, André (1983). *Le capitalisme marchand et la pêche à la morue en Gaspésie: la Charles Robin and Company dans la Baie des Chaleurs (1820-1870)*. Thèse de doctorat, Université Laval.
- LEPAGE, André (1980). *Images de la Gaspésie au XIX^e siècle – Thomas Pye*. Québec: Presses Coméditex.
- LEPAGE, J.-B. (1862). « Rapport de l'agent du chemin de colonisation de Matane et Cap-Chat », dans *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada*. Documents de la session n° 11, p. 1.

- LESSARD, Rénald, Jacques MATHIEU et Lina GOUGER (1988). « Peuplement colonisateur au pays des Illinois », dans Philip P. Boucher et Serge Courville (dir.), *Proceedings of the Twelfth Meeting of the French Colonial Historical Society, Ste. Genevieve, May 1986*. Lanham: University Press of America, p. 57-68.
- LESTRINGANT, Frank (2004). *Le huguenot et le sauvage: l'Amérique et la controverse coloniale, en France, au temps des Guerres de religion (1555-1589)*. Genève: Librairie Droz.
- LÉVY, Daniel (1884). *Les Français en Californie*. San Francisco: Grégoire, Tauzy & Cie.
- LIGUE HENRI IV (1930). *Statuts de la Ligue Henri IV*. San Francisco: Imprimerie J. Lauray.
- LITALIEN, Raymonde, Jean-François PALOMINO et Denis VAUGEUIS (2007). *La Mesure d'un continent. Atlas historique de l'Amérique du Nord, 1492-1814*. Québec: Septentrion.
- LITTLE, J. I. (1991). *Crofters and Habitants: Settler Society, Economy, and Culture in a Quebec Township, 1848-1881*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- LITTLE, J. I. (1989). *Nationalism, Capitalism, and Colonization in Nineteenth-Century Quebec: The Upper St. Francis District*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- LITTLE, J. I. (1981). « Colonization and Municipal Reform in Canada East ». *Histoire sociale / Social History*, vol. 14, n° 27, p. 93-121.
- LITTLE, J. I. (1976). *The Peaceable Conquest: French-Canadian Colonization in the Eastern Townships during the Nineteenth Century*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa.
- LOGSDON, Joseph (1996). « La Nouvelle-Orléans: diversité culturelle et émergence d'une nouvelle culture de la cité », dans Alain Saussol et Joseph Zitomersky (dir.), *Colonies, territoires, sociétés: l'enjeu français*. Paris: L'Harmattan, p. 71-88.
- LONG, Stephen H. (1823). *Account of an Expedition from Pittsburgh to the Rocky Mountains...* Philadelphia: H. C. Caray & I. Lea.
- LOUDER, Dean et Eric WADDELL (dir.) (2008). *Franco-Amérique*. Sillery: Septentrion.
- LOUDER, Dean et Eric WADDELL (dir.) (1983). *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*. Québec: Presses de l'Université Laval. [réédité en 2007]
- LOVELL, J. (1857). *Rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir des causes de l'émigration du Canada vers les Etats-Unis ou ailleurs*, Toronto.
- LOYER, Fernand et Charles BEAUDREAU (dir.) (1932). *Le Guide français de Los Angeles et du Sud de la Californie*. Los Angeles: The Franco American Publishing Co.
- LUGRIN, Charles S. (1872). *Appendix to the Journal of the Provincial House of legislature*. Secretary of the Agricultural board of New Brunswick.
- MACKAY, Donald (1979). *Le paradis retrouvé – Anticosti*. Montréal: Éditions La Presse.
- MAGNAN, J.-R. (1901). « Nos écoles paroissiales ». *L'Avenir National*, Manchester, 14 mars, p. 2.
- MAGNAN, J.-R. (1900). *Notes historiques sur la paroisse de St-Jean-Baptiste à Muskegeon, Michigan et divers renseignements utiles, 1883-1900*. Bay City (Mi.): J. G. Duval.
- MAGORD, André (dir.) (2002). *Les Franco-Terreneuviens de la péninsule de Port-au-Port. Evolution d'une identité franco-canadienne*. Moncton: Chaire d'Études Acadiennes, université de Moncton. (coll. Mouvange).
- MAGORD, André (1995). *Une minorité francophone hors Québec: les Franco-Terreneuviens*. Niemeyer: Tübingen.
- MAIRE, Camille (1980). *L'émigration des Lorrains en Amérique, 1815-1870*. Metz: Centre de recherches Relations internationales de l'Université de Metz.
- MANION, John et Gordon HANDCOCK (1990). « Les pêches du XVII^e siècle », dans R. Cole Harris (dir.), *Atlas historique du Canada. Volume I: Des origines à 1800*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, planche 23.
- MARS, Amaury (1898). *Les Pyrénées et la Californie*. San Francisco: J. Tauzy et Cie.
- MARTEL, Marcel (1997). *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, luttes et déroute du Canada français: les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- MARTEL, Marcel et Martin PÂQUET (2010). *Langue et politique au Canada et au Québec*. Une synthèse historique. Montréal: Boréal.
- MARTIN, Thibault et Brieg CAPITAINE (2005). « Comment flirter avec la modernité pour conforter son identité: projet éducatif d'une communauté métisse au Manitoba ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 35, n° 3, p. 49-58.
- MASSON, Philippe (1875). *Le Canada-Français et la Providence*. Québec: Atelier typographique de Léger Brousseau.
- MATHIEU, Jacques (2001). *La Nouvelle-France: les Français en Amérique du Nord, XVI^e-XVIII^e siècle*. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université Laval.
- MATHIEU, Jacques et Alain LABERGE (dir.) (1991). *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent: les aveux et dénombrements, 1723-1745*. Sillery (Québec): Septentrion.
- MCCALLA, Douglas (1993). *Planting the Province: The Economic History of Upper Canada, 1784-1870*. Toronto: University of Toronto Press. (Ontario Historical Studies).
- MCGRATH, John T. (2000). *The French in Early Florida: In the Eye of the Hurricane*. Gainesville: University Press of Florida.
- MCLENNAN, J. S. (1957). *Louisbourg, from its Foundation to its Fall, 1713-1758*. Sydney: Fortress Press.
- MCLENNAN, Katharine (1959). *Fortress of Louisbourg National Historic Park*. Ottawa: Canadian Government Travel Bureau, Department of Northern Affairs and National Resources.
- MCNEILL, John Robert (1985). *Atlantic Empires of France and Spain: Louisbourg and Havana, 1700-1763*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.
- MCQUILLAN, Aidan D. (1979). « French-Canadian Communities in the American Upper Midwest during the 19th Century ». *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 23, n° 58, p. 53-72.
- MÉTIS NATION – SASKATCHEWAN (2004). « The Historic and Contemporary Homeland of the Métis ». Dans: *In the Best Interest of All, the Métis Nation Agenda: A Report of the People – March 2000* [Internet]. Consulté sur le site: <http://www.mn-s.ca/main/>
- MILES, H. H. (1862). *Canada East at the International Exhibition*. London: G. Norman.
- MILTON, Viscount et W. B. CHEADLE (1865). *The North-West Passage by Land*. London: Cassell, Petter, and Galpin.
- MIMEAULT, Mario (2002). « Les bancs de pêche ». [en ligne]. <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=137>
- MIMEAULT, Mario (2000). *Théodore-Jean Lamontagne, 1833-1909: marchand et industriel canadien-français de la fin du XIX^e siècle*. Sainte-Anne-des-Monts: Éditions de la S.H.A.M.
- MIMEAULT, Mario (1998). *L'agriculture en Gaspésie*. Gaspé: Musée de la Gaspésie.
- MIMEAULT, Mario (1995). *Esquisse historique de L'Anse-au-Griffon*. Gaspé: Patrimoine canadien, Parcs Canada.
- MIMEAULT, Mario (1994). *John Le Boutillier (1797-1872): la belle époque de la Gaspésie*. L'Anse-au-Griffon: Corporation du Manoir Le Boutillier.
- MIMEAULT, Mario (1990). « Regard historique sur les pêches: Jean Gatin dit Saint-Jean, aubergiste et entrepreneur en pêche ». *Gaspésie*, vol. XXVIII, n° 2, p. 15-22.
- MIMEAULT, Mario (1987). *Destins de pêcheurs: les Basques en Nouvelle-France. Une étude de la présence basque en Nouvelle-France et de son implication dans les pêches sous le régime français*. Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- MIMEAULT, Mario (1985). « La pêche sédentaire de la morue sous le régime français », *Gaspésie*, vol. XXIII, n° 3, p. 17-25.
- MIMEAULT, Mario (1983). « La déportation de Gaspé, 1758 ». *Gaspésie*, vol. XXI, n° 3, p. 40-49.
- MIMEAULT, Mario (1979). « Michel Mahiet et la pêche côtière au Mont-Louis, 1744-1759 ». *Gaspésie*, vol. XXII, n° 2, p. 4-19.
- MIMEAULT, Martin (1997). « Critique d'un document: le premier voyage de Jacques Cartier... ou Jacques Cartier entre les lignes ». *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XX, n° 1, p. 28-31.
- MOORE, Christopher (1982). *Louisbourg Portraits: Life in an Eighteenth-Century Garrison Town*. Toronto: Macmillan of Canada.
- MOORE, Christopher (1981). *Fortress of Louisbourg: Guide*. Sydney (N.-É.): Fortress of Louisbourg Volunteers Association et College of Cape Breton Press.
- MOORE, Christopher (1979). « The Other Louisbourg: Trade and Merchant Enterprise in Ile Royale, 1713-1758 ». *Histoire sociale / Social History*, vol. 12, n° 23, p. 79-96.
- MOORE, Christopher (1977). *Merchant Trade in Louisbourg, Ile Royale*. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa.

- MOORE, Christopher (1974). « The Maritime Economy of Isle Royale ». *Canada: An Historical Magazine*, vol. 1, n° 4, p. 33-46.
- MORGAN, Philip D. (1998). *Slave counterpoint: Black culture in the eighteenth-Century Chesapeake and Lowcountry*. Chapel Hill: Omohundro Institute of Early American History and Culture; Williamsburg (Virginia): University of North Carolina Press.
- MORGAN, Robert J. (1976). « La vie sociale à Louisbourg au 18^e siècle ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 7, n° 4, p. 171-182.
- MORGAN, Robert J. et Terrence D. MacLEAN (1974). « Social Structure and Life in Louisbourg ». *Canada: An Historical Magazine*, vol. 1, n° 4, p. 61-75.
- MORICE, A.-G. (1912). *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, du lac Supérieur au Pacifique (1659-1905)*. Montréal: Granger Frères.
- MORISSONNEAU, C. (1978). *La terre promise: le mythe du Nord québécois*. Montréal: Hurtubise HMH.
- NAUD, Chantal (1993). *Îles de la Madeleine, 1793-1993: deux siècles d'histoire – Chronologie des Îles de la Madeleine assortie de quelques dates-repères de l'histoire de l'Amérique et du Monde et précédée des chronologies historiques comparées des Îles de la Madeleine et de l'Acadie*. Îles de la Madeleine: Éditions Vignaud.
- NEVERS, Edmond de (1900). *L'âme américaine* (vol. II). Paris: Jouve et Boyer.
- OMMER, Rosemary E. (1991). *From Outpost to Outport: A Structural Analysis of the Jersey-Gaspé Cod Fishery, 1767-1886*. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- OUELLET, Fernand (2004). *L'Ontario français dans le Canada français avant 1911: contribution à l'histoire sociale*. Sudbury: Prise de parole.
- OUELLET, Fernand (2002). « Disparités socio-ethniques et hiérarchies de la terre en perspectives: du poste de Détroit aux cantons de Malden et de Sandwich, comté d'Essex (1871) ». *Cahiers Charlevoix: études franco-ontariennes*, n° 5, p. 49-137.
- OUELLET, Fernand (2000). « Inégalités ethniques, disparités socioculturelles et hiérarchie de la terre à Hawkesbury et à Alfred en 1871 ». *Cahiers Charlevoix: études franco-ontariennes*, n° 4, p. 51-148.
- OUELLET, Fernand (1999). « L'historiographie francophone traditionnelle au Canada », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*. Moncton: Éditions d'Acadie et Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, p. 99-130.
- OUELLET, Fernand (1998). « Aperçus comparatifs sur la démographie des communautés francophones dans l'est du Canada avant 1911 ». *Cahiers Charlevoix: études franco-ontariennes*, n° 3, p. 87-177.
- OUELLET, Fernand (1997). « Fréquentation scolaire, alphabétisation et société au Québec et en Ontario jusqu'en 1911: les francophones et les autres ». *Cahiers Charlevoix: études franco-ontariennes*, n° 2, p. 265-349.
- OUELLET, Fernand (1995a). « Canadiens français et non-francophones dans les villes québécoises et ontariennes, 1851-1911: une perspective comparative et régionale », dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agrès Whitfield (dir.), *La francophonie ontarienne: bilan et perspectives de recherche*. Ottawa: Le Nordir, p. 135-184.
- OUELLET, Fernand (1995b). « Franco-phones et Franco-Ontariens dans l'univers agricole canadien, 1851-1911: perspectives comparatives ». *Cahiers Charlevoix: études franco-ontariennes*, n° 1, p. 293-357.
- OUELLET, Fernand (1993). « L'évolution de la présence francophone en Ontario: une perspective économique et sociale », dans Cornelius J. Jaenen (dir.), *Les Franco-Ontariens*. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa, p. 127-199.
- OUELLET, Fernand (1991). *Economy, Class, and Nation in Quebec: Interpretive Essays*. Toronto: Copp Clark Pitman.
- OUELLET, Fernand (1986). « Économie et société minoritaires. Propos incertains sur l'économie et la minorité francophone en Ontario: vers un nouveau regard sur le passé et le présent franco-ontariens ». *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 8, p. 103-119.
- PAINCHAUD, Robert (1987). *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*. Saint-Boniface: Éditions des Plaines.
- PAYMENT, Diane (1998). « Métis People in Motion: From Red River to the Mackenzie Basin », dans *Picking Up the Threads: Métis History in the Mackenzie Basin*. Yellowknife: Métis Heritage Association of the Northwest Territories et Parks Canada, p. 69-110.
- PAYMENT, Diane (1990). « Les gens libres – Otipemisiwak »: *Batoche, Saskatchewan, 1870-1930*. Ottawa: Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Service des Parcs, Environnement Canada.
- PELLAND, Alfred (1914). *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie – La Gaspésie: esquisse historique, ses ressources, ses progrès et son avenir*. Québec: Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
- PÉNISSON, Bernard (1992). « L'émigration française au Canada (1882-1929) » dans Nicole Fouché, *L'émigration française: études de cas, Algérie – Canada – États-Unis*. Paris: Publications de la Sorbonne.
- PÉRIN, Roberto (1993). *Rome et le Canada: la bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903*. Montréal: Boréal.
- PERREAU, Louis (1849). *Rapport du comité spécial de l'Assemblée législative nommé pour s'enquérir des causes et de l'importance de l'émigration qui a lieu tous les ans vers les États-Unis*. Montréal.
- PETERSON, Jacqueline (1985). « Many Roads to Red River: Métis Genesis in the Great Lakes Region, 1680-1815 », dans Jacqueline Peterson et Jennifer S. H. Brown (dir.), *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America*. Winnipeg: University of Manitoba Press, p. 37-71.
- PETITCLERC, Martin (2007). « Nous protégeons l'infortune »: les origines populaires de l'économie sociale au Québec. Montréal: VLB Éditeur.
- PETITCLERC, Martin et Yvan ROUSSEAU (2005). « De la protection du revenu à la consommation de soins de santé: les origines privées de l'assurance publique québécoise (1900-1961) ». *Histoire et sociétés*, vol. 16, n° 4, p. 32-43.
- PETITOT, Émile (1891). *Autour du Grand Lac des Esclaves*. Paris: A. Savine.
- PICHON, Thomas (1966). *Lettres et mémoire pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du Cap Breton*. New York: Johnson Reprint Corporation.
- PIÉDALUE, Gilles (1997). « Épisodes corsaires en Nouvelle-France, étude préliminaire des aspects sociaux et politiques, 1688-1762 ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 1, p. 66-84.
- PLAZE, Roland, (1991). *La colonie royale de Plaisance, 1689-1713: impact du statut de colonie royale sur les structures administratives*. Mémoire de maîtrise, Université de Moncton.
- PLOURDE, Michel (dir.) (2000). *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*. Montréal: Fides et Québec: Publications du Québec.
- POMERLEAU, Jeanne (1996). *Les chercheurs d'or: des Canadiens français épris de richesse et d'aventure*. Sainte-Foy (Québec): Éditions Dupont.
- PORTER, John A. (1967). *Canadian Social Structure: A Statistical Profile*. Toronto: McClelland and Stewart. (Carleton Library, n° 32).
- POTHIER, Bernard (1969). « Les Acadiens à l'île Royale, 1713-1734 ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, 23^e cahier, p. 96-111.
- POULIN, Pierre (1994). *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome II: La percée des caisses populaires, 1920-1944*. Montréal: Québec/Amérique et Société historique Alphonse-Desjardins.
- POULIN, Pierre (1990). *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome I: Desjardins et la naissance des caisses populaires, 1900-1920*. Montréal: Québec/Amérique et Société historique Alphonse-Desjardins.
- POUYEZ, Christian (1973). « La population de l'île Royale en 1752 ». *Histoire sociale / Social History*, vol. 6, n° 12, p. 147-180.
- POWER, Edward-Patrick (1982). *A Report on the Development of an Instructional Unit entitled Placentia. The French Regime, 1662-1713*. Mémoire de maîtrise, Memorial University of Newfoundland.
- PROJET PRISE DE PAROLE (1998). *La construction discursive de l'espace francophone en Amérique du Nord*. Toronto: Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (OISE/University of Toronto).
- PROULX, Jean-Pierre (1969). *Histoire militaire de Plaisance: une étude sur les fortifications françaises*. Ottawa: Parcs Canada. (Travail inédit, n° 121).
- PYÉE, Audrey (2005). *La terre promise: migration de France vers Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Claude, Manitoba, 1890-1914*. Thèse de doctorat, Université York.
- QUAIFE, Milo M. (1921). *Alexander Henry's Travels and adventures in the years 1760-1776*. Chicago: Lakeside Press.

- QUENNEVILLE, Jean-Guy (1980). *Les Fransaskois de la Saskatchewan : aperçu historique, démographique et linguistique*. Saskatoon : Unité de recherches pour les études canadiennes-françaises, Université de la Saskatchewan.
- QUIGLEY, Colin (1987). *Creative process in musical composition : French Newfoundland fiddler Emile Benoit*. Thèse de doctorat, University of California.
- RAMEAU DE SAINT-PÈRE, Edme (1861). *Notes historiques sur la colonie canadienne de Detroit*, Montréal : J.B. Rolland.
- RAMIREZ, Bruno (1992). *Par monts et par vaux : migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*. Montréal : Boréal.
- RAMIREZ, Bruno, avec la collaboration d'Yves OTIS (2003). *La ruée vers le sud : migrations du Canada vers les États-Unis, 1840-1930*. Montréal : Boréal.
- RAWLYK, George (1994). « 1720-1744 : Cod, Louisbourg, and the Acadians », dans Phillip A. Buckner et John G. Reid (dir.), *The Atlantic Region to Confederation: A History*. Toronto et Fredericton : University of Toronto Press et Acadiensis Press, p. 107-123.
- RAWLYK, George (1984). « Louisbourg Revisited ». *Acadiensis*, vol. 1, n° 14, p. 116-122.
- RAY, Arthur J. (1996a). *An Economic History of the Robinson Treaties Area Before 1860*. Rapport non publié. Amisk Heritage.
- RAY, Arthur J. (1996b). *I Have Lived Here Since the World Began: An Illustrated History of Canada's Native Peoples*. Toronto : Lester Publishing.
- RAYNAULD, André (1961). *Croissance et structure économiques de la province de Québec*. Québec : Ministère de l'industrie et du commerce.
- REARDON, Chris, A. J. B. JOHNSTON et Robert PICHETTE (1997). *Louisbourg: reflet d'une époque*. Halifax : Nimbus Publishing.
- REMIGGI, Frank W. (1983). *Nineteenth-Century Settlement and Colonization of the Gaspé North Coast – An Historical-Geographical Interpretation*. Thèse de doctorat, McGill University.
- RICHARD, Adrien M. (1975). *The Village: A Story of Bourbonnais*. Bourbonnais : Centennial Committee of the Village of Bourbonnais.
- RIVARD, Étienne (2008). « Francophonie des Amériques : définition, localisation et cartographie ». Rapport de recherche. Québec : Musée de la civilisation et Centre de la francophonie des Amériques.
- ROBERT, Adolphe (1946). *Mémorial des Actes de l'Association Canado-Américaine*. Manchester : l'Avenir National.
- ROBICHAUD, Deborah (1981). « Les conventions nationales (1890-1913) : la Société nationale L'Assomption et son discours ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 12, n° 1, p. 36-58.
- ROBICHAUD, Donat (2000). « Joseph Comeau (1861-1947) », dans *Dictionnaire biographique du Nord-Est du Nouveau-Brunswick*, dixième cahier. *Revue d'histoire de la société historique Nicolas-Denys*, vol. XXVIII, n° 2, p. 25-27.
- ROBICHAUD, Donat (1999). « John Haché (1873-1939) », dans *Dictionnaire biographique du Nord-Est du Nouveau-Brunswick*, huitième cahier. *Revue d'histoire de la société historique Nicolas-Denys*, vol. XXI, n° 2, p. 38-42.
- ROBICHAUD, Donat (1976). *Le Grand Chipagan : histoire de Shippagan*. Montréal : D. Robichaud.
- ROBILLARD, Denise (2009). *L'Ordre de Jacques Cartier, 1926-1965 : une société secrète pour les Canadiens français catholiques*. Montréal : Fides.
- ROBY, Yves (1996). « Partir pour les "États" », dans Serge Courville (dir.), *Population et territoire*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval, p. 121-131.
- ROBY, Yves (1990). *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*. Sillery (Québec) : Septentrion.
- ROBY, Yves (1976). *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- RONDEAU, Clovis (1923). *La Montagne de Bois (Willow Bunch Sask.) : Histoire de la Saskatchewan méridionale*. Québec : L'Action Sociale.
- ROSS, Sally et J. Alphonse DEVEAU (1995). *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui*. Moncton : Éditions d'Acadie.
- ROUSSEAU, Yvan (2004a). « Les marchés de l'assurance-vie au Québec entre 1880 et 1960 : une étude de la distribution spatiale des centres de décision et de l'appropriation des revenus », dans Claude Bellavance et Pierre Lanthier (dir.), *Les territoires de l'entreprise*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 149-172. (Géographie historique).
- ROUSSEAU, Yvan (2004b). « Le commerce de l'infortune. Les premiers régimes d'assurance-maladie au Québec, 1880-1939 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, n° 2, p. 153-186.
- ROUSSEAU, Yvan, avec la collaboration d'Annie Desaulniers et Amélie Mainville (2003). « De la cotisation à la prime d'assurance. Le secours mutuel au Québec entre 1880 et 1945 ». *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, vol. 110, n° 4, p. 151-169.
- ROY, Charles-Eugène (1947). *Percé: sa nature, son histoire*. Percé.
- ROY, Muriel K. (1993). « Démographie et démolinguistique en Acadie, 1871-1991 », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes: Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 141-206.
- ROY, Muriel K. (1980). « Peuplement et croissance démographique en Acadie », dans Jean Daigle, *Les Acadiens des Maritimes: études thématiques*. Moncton : Centre d'études acadiennes, p. 135-207.
- ROY, Pierre-Georges (1951-1953). « Témoignage de liberté au mariage (15 avril 1757 au 27 août 1763) ». *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1951-1952 et 1952-1953*. Imprimeur de Sa Majesté la Reine.
- ROY, Raymond (1975). *La croissance démographique en Acadie de 1671 à 1763*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- RUBINGER, Catherine (1980). « Marriage and the Women of Louisbourg ». *Dalhousie Review*, vol. 60, n° 3, p. 445-461.
- RUBINSTEIN, Sarah P. (1981). « The French Canadians and French ». dans J.D. Holmquist (dir.), *They Chose Minnesota. A Survey of the State's Ethnic Groups*. St. Paul (MN) : Minnesota Historical Society Press, pp. 36-54.
- RUMILLY, Robert (1958). *Histoire des Franco-Américains*. Montréal : USJBA.
- SAADANI, Khalil (2008). *La Louisiane française dans l'impasse, 1731-1743*. Paris : L'Harmattan.
- SAINT-PIERRE, Téléspore (1895). *Histoire des Canadiens du Michigan et du Comté d'Essex, Ontario*. Montréal : Typographie de la Gazette. [réédité chez Septentrion en 2000]
- SALAGNAC, George Cerbelaud (1976). « La reprise de Terre-Neuve par les Français en 1702 ». *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 231, p. 1-22.
- SAMSON, Roch (1980). *La pêche à Grande-Grave au début du XX^e siècle*. Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services Canada. (Histoire et Archéologie; n° 41).
- SANFILIPPO, Matteo (2006). « Écrire à Rome : la correspondance entre les francophones de l'Amérique du Nord et les représentants du Vatican (1850-1914) », dans Yves Frenette, Marcel Martel et John Willis (dir.), *Envoyer et recevoir. Lettres et correspondances dans les diasporas francophones*. Québec : Presses de l'Université Laval, p. 227-247.
- SANFILIPPO, Matteo (2003). *L'affermazione del cattolicesimo nel nord America : elite, emigranti e Chiesa cattolica negli Stati Uniti e in Canada, 1750-1920*. Viterbo : Sette Città.
- SANFILIPPO, Matteo (1999). « Un regard original sur les Belges en Amérique du Nord. L'apport des sources ecclésiastiques romaines (XVIII^e-début du XX^e siècle) », dans Serge Jaumain (dir.), *Les immigrants préférés : les Belges*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, p. 53-74.
- SAVAS, Daniel (1991). « Institutions francophones et vitalité communautaire : motivations symboliques et fonctionnelles du choix de réseau institutionnel », dans Jean-Guy Quenneville (dir.), *À la mesure du pays... : les actes du dixième Colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenue au Collège Saint-Thomas More, Université de la Saskatchewan, les 12 et 13 octobre 1990*. Saskatoon : Unité de recherches pour les études canadiennes-françaises, Collège Saint-Thomas More et le Département de français, Université de la Saskatchewan, p. 67-86.
- SAWCHUK, Joe (1978). *The Métis of Manitoba : Reformulation of an Ethnic Identity*. Toronto : Peter Martin Associates.
- SAWCHUK, Joe, Patricia SAWCHUK et Theresa FERGUSON (1981). *Métis Land Rights in Alberta: A Political History*. Edmonton : Métis Association of Alberta.
- SEBILLOT, Paul (1901). *Le Folklore des pêcheurs*. Paris : Maisonneuve. (coll. Littérature populaires de toutes les nations).
- SEXTON, Rocky L. et John GUIDRY (2000). « "You Might Be a Cajun if..." : The Tenacity of Place in a Changing World », dans Jim Norvine et Jonathan M. Smith (dir.), *Worldview Flux: Perplexed Values among Postmodern Peoples*. Lanham (MD) : Lexington Books, p. 111-132.

- SIMARD, Cyril (1987). « Le lin au Madawaska au 19^e siècle: les "Brayons" n'étaient pas seuls à filer ce "mauvais coton" ». *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 15, n° 4, p. 9-25.
- SING, Pamela V. (2002). « Défense et illustration du *mitchif* dans la littérature de l'Ouest canadien ». *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 14, n° 1-2, p. 197-242.
- SMITH, David C. (1972). *A History of Lumbering in Maine, 1861-1960*. Orono: University of Maine Press.
- SMITH, David C. (1969). « Maine and its Public Domain: Land Disposal in the Northeastern Frontier », dans David M. Ellis (dir.), *The Frontier in American Development: Essays in Honor of Paul Wallace Gates*. Ithaca: Cornell University Press, p. 113-137.
- SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS DE LA CITÉ DE MONTRÉAL (1877). *Constitution et règlements de la Société des artisans canadiens-français de la cité de Montréal*. Montréal: Imprimerie de Louis Perreault et Cie.
- SPEAR, Jennifer M. (2009). *Race, Sex, and Social Order in Early New Orleans*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- SPIGELMAN, Martin S. (1975). « Race et religion – Les Acadiens et la hiérarchie catholique irlandaise du Nouveau Brunswick. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, n° 1, p. 71-84.
- STEBBINS, Robert A. (2000). *The French Enigma: Survival and Development in Canada's Francophone Societies*. Calgary: Detselig Enterprises.
- STEBBINS, Robert A. (1994). *The Franco-Calgarians: French language, leisure, and linguistic life-style in an anglophone city*. Toronto: University of Toronto Press.
- STENGERS, Jean (1978). *Émigration et immigration en Belgique au XIX^e et XX^e siècles*. Bruxelles: Académie royale des sciences d'outre-mer. (Classe des sciences morales et politiques, t. XLVI, fasc. 5).
- STEPHENSON, Isaac (1915). *Recollections of a Long Life, 1829-1915*. Chicago: R. R. Donnelley & Sons Company.
- STERN, H. H. (1988). « Second-language instruction », dans *The Canadian Encyclopedia*, 2^e éd., vol. 3. Edmonton: Hurtig, p. 1970-1971.
- STIELER, Adolf (1875). « Vereinigte Staaten Von Nord-Amerika In 6 Blattern, Bl. 2 », dans Justus Perthes Gotha, *Hand Atlas Uber Alle Theile Der Erde Und Uber Das Weltgebaude*, 1: 3 700 000. [David Rumsey Collection, www.davidrumsey.com]
- STOKER, J.T. (1954). « Spoken French in Newfoundland ». *Culture*, vol. XXV, p. 350-359.
- ST-ONGE, Nicole (2004). *Saint-Laurent, Manitoba: Evolving Métis Identities, 1850-1914*. Regina: Canadian Plains Research Center, University of Regina.
- SUTTON, Robert P. (1994). *Les Icaris: The Utopian Dream in Europe and America*. Chicago: University of Illinois Press.
- TACHÉ, Alexandre A. (1901). *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*. Montréal: Beauchemin.
- TANNER, Helen Hornbeck et Janice L. REIFF (1995). *The Settling of North America: the Atlas of the Great Migrations into North America from the Ice Age to the Present*. New York: Macmillan.
- TASSÉ, Joseph (1881). « L'émigration canadienne aux États-Unis », dans H.-J.-J.-B. Chouinard (dir.), *Fête nationale des Canadiens-Français célébrée en 1880*. Québec: Imp. A. Côté.
- TAYLOR, John H. (1986). *Ottawa: An Illustrated History*. Ottawa: James Lorimer & Company et Canadian Museum of Civilization, National Museums of Canada.
- TEILLET, Beverley-Jean (2008). *The Metis of the Northwest: Towards a Definition of a Rights-Bearing Community for a Mobile People*. Mémoire de maîtrise, University of Toronto.
- THE NIAGARA TRAINING AND ADJUSTMENT BOARD (1999). [En ligne] <http://niagaraworkforceboard.ca>
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2008). « À quoi sert la Franco-Amérique? », dans Dean Louder et Eric Wadell (dir.), *Franco-Amérique*. Québec: Septentrion, p. 355-365.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007). *Faire société. Société civile et espaces francophones*. Sudbury: Prise de parole (coll. Agora).
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1999). « Introduction », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*. Moncton: Éditions d'Acadie, p. 9-16.
- THÉRIAULT, Léon (2000). « L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960), froideur ou méfiance? », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000: de la tradition à la modernité*. Sainte-Foy (Québec) et Moncton: Éditions de l'IQRC et Éditions d'Acadie, p. 49-71.
- THÉRIAULT, Léon (1993). « L'acadianisation des structures ecclésiastiques aux Maritimes, 1759-1953 », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes: études thématiques des débuts à nos jours*. Moncton: Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 432-464.
- THÉRIAULT, Léon (1976). « Les missionnaires et leurs paroissiens dans le nord-est du Nouveau-Brunswick 1766-1830 », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 9, n° 1-3, p. 47.
- THÉROUX, Bernard (1976). « La consolidation du groupe franco-américain », dans Bernard Thérioux (dir.), *Le Franco-Américain au XX^e siècle*. Comité de la vie franco-américaine.
- THIBAUT, Charles (1887). *Le double avènement de l'Homme-Dieu ou les deux unités politiques et religieuses des peuples. Discours prononcé à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Waterloo, le 28 juin 1887*, Montréal.
- THOMAS, Gerald (1983). *Les deux traditions. Le conte populaire chez les Franco-terreneuviens*. Éditions Bellarmin.
- THORNE, Tanis C. (1996). *The Many Hands of My Relations: French and Indians on the Lower Missouri*. Columbia: University of Missouri Press.
- THORPE, Frederick J. (1980). *Remparts lointains: la politique française des travaux publics à Terre-Neuve et à l'île Royale, 1695-1758*. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa. (Cahiers d'histoire de l'Université d'Ottawa; n° 11).
- THURNER, Arthur W. (1994). *Strangers and Sojourners: A History of Michigan's Keweenaw Peninsula*. Detroit: Wayne State University Press.
- THWAITES, Reuben Gold (1906). *Early Western Travels, 1748-1846: Part III of Maximilian, Prince of Wied's, Travels in the Interior of North America, 1832-1834*. Cleveland: Arthur H. Clark Co, 3 vol.
- TOUGH, Frank et Alison MAGILL (2003). *The History and Development of the Green Lake – Carlton Trail*. Saskatoon: Infinity Research, Development & Design Inc.
- TRÉPANIÉ, Cécyle (1996). « Le mythe de l'Acadie des Maritimes ». *Géographie et Cultures, Spécial Québec*, n° 17, p. 55-74.
- TRÉPANIÉ, Cécyle (1993). « La Louisiane française au seuil du XX^e siècle: la commercialisation de la culture », dans Gérard Bouchard (dir.), avec la collaboration de Serge Courville, *La construction d'une culture: le Québec et l'Amérique française*. Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université Laval, p. 361-394.
- TRÉPANIÉ, Cécyle (1991). « The Cajunization of French Louisiana: Forging a Regional Identity ». *The Geographical Journal*, vol. 157, n° 2, p. 161-171.
- TRUDEL, Marcel (1998). *Le terrier du Saint-Laurent en 1674, tome 1: De la Côte-Nord au lac Saint-Louis; tome 2: Du lac Saint-Louis à la Gaspésie*. Montréal: Éditions du Méridien.
- TRUDEL, Marcel (1973). *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa. (Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française; n° 6).
- TRUDELLE, Clermont et Pierre FORTIER (1987). *Toronto se raconte: la paroisse du Sacré-Cœur*. Toronto: Société d'histoire de Toronto.
- TRUESDELL, Leon E. (1943). *The Canadian Born in the United States: An Analysis of the Statistics of the Canadian Element in the Population of the United States, 1850 to 1930*. New Haven: Yale University Press.
- TURGEON, Laurier, (1986). « Pour redécouvrir notre 16^e siècle: les pêches à Terre-Neuve d'après les archives notariales de Bordeaux ». *Revue de l'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n°4, p. 523-549.
- TURIN (1822). *Notice sur l'état actuel de la mission de la Louisiane*. Marietti.
- TURK, Marion G. (1974). *The Quiet Adventurers in Canada*. Detroit: Harlo Press.
- URELAND, P. S. (1996). « Introduction », dans P. S. Ureland et I. Clarkson (dir.), *Language contact across the North Atlantic. Proceedings of the working groups held at University College, Galway (Ireland), August 29-September 3, 1992 and the University of Göteborg (Sweden), August 16-21, 1993*. Tübingen: Niemeyer, p. 1-34.
- USNER Jr., Daniel H. (1992). *Indians, Settlers, and Slaves in a Frontier Exchange Economy: The Lower Mississippi Valley before 1783*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.

- VALDMAN, Albert (dir.) (1997). *French and Creole in Louisiana*. New York: Plenum Press.
- VALDMAN, Albert et Kevin J. ROTTET (dir.) (2010). *Dictionary of Louisiana French. As spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*. Jackson: University Press of Mississippi.
- VALLIÈRES, Marc (1973). *Les industries manufacturières du Québec, 1900-1959: essai de normalisation des données statistiques en dix-sept groupes industriels et étude sommaire de la croissance de ces groupes*. Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- VAN RUYMBEKE, Bertrand (2006). *From New Babylon to Eden. The Huguenots and Their Migration to Colonial South Carolina*. Columbia: University of South Carolina Press.
- VAN RUYMBEKE, Bertrand (2005). « The Walloon and Huguenot Elements in New Netherland and Seventeenth-Century New York: Identity, History, and Memory », dans Joyce D. Goodfriend (dir.), *Revisiting New Netherland: Perspectives on Early Dutch America*. Leiden et Boston: Brill, p. 41-54.
- VAN RUYMBEKE, Bertrand (2001). « The Huguenots of Proprietary South Carolina. Patterns of Migration and Integration », dans Jack P. Greene, Rosemary Brana-Shute, and Randy J. Sparks (dir.), *Money, Trade, and Power: The Evolution of Colonial South Carolina's Plantation Society*. Columbia: University of South Carolina Press, p. 26-48.
- VAN RUYMBEKE, Bertrand (1995). *L'émigration huguenote en Caroline du Sud sous le régime des Seigneurs Propriétaires: étude d'une communauté du Refuge dans une province britannique d'Amérique du Nord (1680-1720)*. 2 vols. Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne-Nouvelle.
- VAN RUYMBEKE, Bertrand et Randy J. SPARKS (dir.) (2003). *Memory and Identity: The Huguenots in France and the Atlantic Diaspora*. Columbia: University of South Carolina Press.
- VANDER HILL et C. WARREN (1970). *Settling the Great Lakes Frontier: Immigration to Michigan, 1837-1924*. Lansing (Mi.): Historical Commission.
- VAUGEOIS, Denis (2002). *America 1803-1853: l'expédition de Lewis et Clark et la naissance d'une nouvelle puissance*. Sillery: Septentrion.
- VIAUD, Gilles (1999). « La géographie du peuplement francophone de l'Ouest », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*. Moncton: Éditions d'Acadie, p. 77-96.
- VICERO, Ralph D. (1980). « L'exode vers le Sud – Survol de la migration canadienne-française vers la Nouvelle-Angleterre au XIX^e siècle », dans Claire Quintal et André Vachon (dir.), *Situation de la recherche sur la Franco-Américanie*. Québec: Conseil de la vie française en Amérique.
- VICERO, Ralph D. (1971). « Sources statistiques pour l'étude de l'immigration et du peuplement canadien-français en Nouvelle-Angleterre au cours du XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 12, n^o 3, p. 361-377.
- VICERO, Ralph D. (1968). *Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900: A Geographical Analysis*, Thèse de doctorat, University of Wisconsin.
- VIDAL, Cécile (1995). *Les implantations françaises au pays des Illinois au XVIII^e siècle (1699-1763)*. Thèse de doctorat, E.H.E.S.S. [à paraître aux éditions Belin].
- VILLENEUVE, Paul Y. (1983). « Maillardville: à l'Ouest rien de nouveau », dans Dean R. Louder et Eric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé: le Québec et l'Amérique française*. Québec: Presses de l'Université Laval, p. 129-135.
- VINCENT, Charles (dir.) (1999). *The African American Experience in Louisiana. Part A: From Africa to the Civil War*. Lafayette: Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana.
- VINCENT, Odette et al. (1995). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Québec: Éditions IQR. (Les régions du Québec; n^o 7).
- VOISINE, Nive (1980). *Louis-François Laflèche. Deuxième évêque de Trois-Rivières*. Saint-Hyacinthe: Edisem.
- WADDELL, Éric et Dean LOUDER (2008). « Conceptualiser et cartographier la Franco-Amérique: une tâche redoutable », dans Dean Louder et Éric Waddell (dir.), *Franco-Amérique*. Sillery: Septentrion, p. 13-23.
- WEIL, François (dir.) (2000). Numéro spécial « Les Français d'Amérique ». *Annales de démographie historique*, n^o 1.
- WEIL, François (1996). « French Migration to the Americas in the 19th and 20th Centuries as a Historical Problem ». *Studi Emigrazione / Études migratoires*, vol. 33, n^o 123, p. 443-450.
- WEIL, François (1993). « Religion et ethnicité franco-américaines en Nouvelle-Angleterre, 1860-1930 ». *Archives de sciences sociales des religions*, 84, p. 189-198.
- WEIL, François (1989). *Les Franco-Américains*. Paris: Belin.
- WELLAND DEVELOPMENT COMMISSION (2002). *Community Profile of Welland, Ontario, Canada*. Welland.
- WHITE, Richard (1991). *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*. Cambridge: Cambridge University Press.
- WHITE, Sophie (2000). *Trading Identities: Cultures of Consumption in French Colonial Louisiana, 1699-1769*. Thèse de doctorat, Courtauld Institute, University of London.
- WHITE, Stephen (2005). « The True Number of the Acadians », dans Ronnie-Gilles LeBlanc (dir.), *Du Grand Dérangement à la Déportation: nouvelles perspectives historiques*. Moncton: Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 21-56.
- WICKEN, William C. (1994). *Encounters with Tall Sails and Tall Tales: Mi'kmaq Society, 1500-1760*. Thèse de doctorat, McGill University.
- WILLIAMS, Michael (1992). *Americans and their Forests: A Historical Geography*. Cambridge: Cambridge University Press.
- WISE, Mark (1969). *An Areal Analysis of French-Canadian Settlement and Linguistic Assimilation in the Prairie Provinces*. Mémoire de maîtrise non publié, University of British Columbia.
- WYNN, Graeme (1981). *Timber Colony: A Historical Geography of Early Nineteenth century New Brunswick*. Toronto: University of Toronto Press.
- YARDENI, Myriam (1985). *Le refuge protestant*. Paris: Presses universitaires de France.
- ZEILIG, Ken et Victoria ZEILIG (1987). *Ste. Madeleine: Community Without a Town. Metis Elders in Interview*. Winnipeg: Pemican Publications Inc.
- ZITOMERSKY, Joseph (2001). « In the Middle and on the Margin: Greater French Louisiana in History and in Professional Historical Memory », dans Claude Féral (dir.), *Alizés*, numéro spécial « Le citoyen dans l'empire du milieu: perspectives comparatistes », Faculté des lettres et des sciences humaines, Université de la Réunion, mars, p. 201-264.
- ZITOMERSKY, Joseph (1996). « Ville, État, implantation et société en Louisiane française: la variante "mississippienne" du modèle colonial français en Amérique du Nord », dans Alain Saussol et Joseph Zitomersky (dir.), *Colonies, territoires, sociétés: l'enjeu français*. Paris: L'Harmattan, p. 23-48.

SOURCES STATISTIQUES, BASES DE DONNÉES ET FICHIERS GÉOGRAPHIQUES

Par Marc St-Hilaire

Définie comme étant l'ensemble des locuteurs du français, la francophonie ne se laisse pas cartographier aisément sur 400 ans. Avant le milieu du XIX^e siècle, les recensements sont partiels et, dans les secteurs où il s'en trouve, tenus à des intervalles irréguliers. Sans données chiffrées, nous avons choisi de recourir aux sources textuelles et cartographiques afin de reconstituer l'occupation effective du sol par les francophones au milieu du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e pour les cartes synthèse des deux premiers chapitres (pour une analyse fine des sources cartographiques de ces périodes, voir l'ouvrage de Litalien, Palomino et Vaugeois, 2007).

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, les recensements canadiens et états-uniens deviennent plus systématiques et permettent de tracer certains portraits d'ensemble. Les variables relatives à l'appartenance culturelle et la langue sont toutefois limitées avant la fin du XX^e siècle. Dans les données agrégées publiées au Canada, elles réfèrent successivement à l'origine ethnique ou nationale et au pays de naissance (depuis 1852), à la langue maternelle (à partir de 1921) et à la langue parlée à la maison (à partir de 1971). Aux États-Unis, les données disponibles sont le pays de naissance et l'origine ethnique à partir de 1850 (*English Canada* et *French Canada* sont distingués comme lieu de naissance à partir de 1910), la langue maternelle à partir de 1910 pour les immigrants et de 1940 pour toute la population et, enfin, la langue parlée à la maison à partir de 1980. Toutes ces informations sont disponibles à l'échelle de la province ou de l'État, parfois à l'échelle de la division et de la subdivision de recensement. Ainsi, pour la carte synthèse de la francophonie en 1940-1941 (chapitre 4), les données états-uniennes sur la langue maternelle étaient disponibles par division de recensement pour une partie seulement des États et nous avons dû nous résoudre à utiliser celles à l'échelle des États.

Selon les variables, les données de recensement recouvrent des réalités différentes. Ainsi, l'origine française, utilisée à quelques reprises comme révélatrice des effectifs francophones, peut référer aux personnes originaires de France, aux Canadiens français, aux Acadiens et aux Métis, que ces personnes utilisent toujours le français à la maison ou non. Il en va de même pour la langue maternelle qui peut, surtout en milieu minoritaire, être inutilisée, voire pratiquement oubliée. Au total, nous avons donc employé par ordre de priorité la langue parlée à la maison (carte synthèse du chapitre 5), la langue maternelle (cartes synthèse des chapitres 3 et 4) et l'origine (quelques cartes à l'intérieur des chapitres 3 et 4). Pour cartographier les dynamiques démographiques, nous avons par ailleurs tenu compte à la fois de la progression des effectifs (croissance générale) et de l'évolution du poids relatif des francophones au sein de chaque unité spatiale. À l'instar d'Anne Gilbert (2010), nous croyons que la vitalité du fait français dans une collectivité s'appuie à la fois sur le nombre de locuteurs et sur la place relative de la langue dans la communauté (500 francophones dans une localité rurale de 800 personnes constitue une communauté plus forte que 2 000 francophones dans une ville de 75 000 habitants).

Les statistiques agrégées et publiées par Statistique Canada ont été rassemblées soit par l'équipe de rédaction de l'ouvrage, soit par le projet Infrastructure de recherche sur le Canada au 20^e siècle (IRCS, pour les recensements de 1911 à 1951). Les statistiques du United States Bureau of Census ont été colligées et rendues disponibles par le National Historical Geographic Information System (NHGIS) parrainé par le Minnesota Population Centre à Minneapolis. Que ces deux initiatives de recherche reçoivent ici l'expression de notre gratitude.

Voilà pour les données agrégées publiées par les agences statistiques nationales. Nous avons également utilisé les microdonnées organisées en base de données, créées soit par le projet IRCS pour le recensement canadien de 1911, soit par le Minnesota Population Centre dans le cadre de son projet Integrated Public Use Micro-data Series – USA pour les recensements de 1910 et de 1940. L'utilisation des renseignements individuels originaux, transcrits par les recenseurs sur les formulaires et saisis par ces équipes de recherche, a permis de pallier l'absence de données agrégées en 1910, 1911 et 1940 relativement à la langue maternelle (cartes synthèse des chapitres 3 et 4) et de raffiner certaines analyses dans le chapitre 3. Ces microdonnées nous ont été gracieusement fournies par les responsables de ces bases de données : nous leur en sommes très reconnaissants.

Sur un autre plan, pour procéder à la cartographie comme telle, nous avons utilisé différents ensembles de fichiers géographiques (fonds de carte). Pour le Canada, il s'agit des divisions de recensement et les fichiers ont été fournis soit par l'IRCS (1911, 1921, 1941 et 1951), soit par le Historical Atlas of Canada Data Dissemination Project de l'Université de Toronto (1961), soit directement par Statistique Canada (2001, 2006). Ces fichiers ont été complétés par la Base nationale de données topographiques (BNDT) de Ressources naturelles Canada (hydrographie, voies ferrées) et quelques fichiers supplémentaires fournis par le CIEQ et Esri. Pour les États-Unis, les fichiers des divisions de recensement et des États nous ont été gracieusement rendus accessibles par le NHGIS. Nous adressons nos remerciements à tous ces organismes.

ACCÈS AUX BASES DE DONNÉES

Gaffield, Chad *et al.* (2008). *Infrastructure de recherche sur le Canada au 20^e siècle / Canadian Century Research Infrastructure*, Universités d'Ottawa et d'Alberta (<http://datalib.library.ualberta.ca/~ccri/>)

Historical Atlas of Canada Data Dissemination Project (s. d.). *Canada 1961 Census Divisions*. Toronto, University of Toronto (<http://www.historicalatlas.ca/website/hacolp/index.htm>)

Minnesota Population Center (2004). *National Historical Geographic Information System: Pre-release Version 0.1*, University of Minnesota, Minneapolis (www.nhgis.org)

Ruggles, Steve *et al.* (2010). *Integrated Public Use Microdata Series: Version 5.0*, Minneapolis, Minnesota Population Center (<http://usa.ipums.org/usa/index.shtml>)

ATLAS HISTORIQUE DU QUÉBEC

Collection dirigée par
DONALD FYSON et YVAN ROUSSEAU

DÉJÀ PARUS



Portraits de campagnes. La formation du monde rural laurentien au XVIII^e siècle
Par Alain Laperge



La paroisse
Sous la direction de Serge Courville et Normand Séguin



Le Nord. Habitants et mutations
Sous la direction de Gérard Duhaime



Québec, ville et capitale
Sous la direction de Serge Courville et Robert Garon



L'institution médicale
Sous la direction de Normand Séguin



Le territoire
Par Claude Boudreau, Serge Courville et Normand Séguin

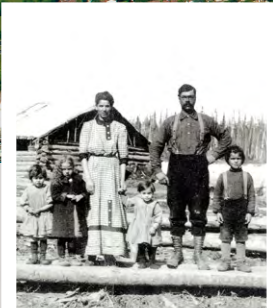
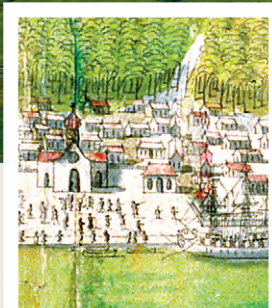


Population et territoire
Sous la direction de Serge Courville



Le pays laurentien au XIX^e siècle. Les morphologies de base
Par Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin

*Pour en savoir plus sur les collections
du CIEQ, visitez le www.cieq.ca*



Avec l'anglaise et l'espagnole, la langue française façonne le paysage culturel de l'Amérique du Nord depuis quatre siècles. Ses locuteurs ont exploré, défriché, peuplé et chanté un continent vu comme neuf par les trois principales cultures européennes qui s'y sont implantées durablement. En commençant par la mise en place des premiers foyers de peuplement à l'époque coloniale, cet ouvrage aborde l'histoire et la géographie de la population de langue française sur l'ensemble du continent, de ses mouvements d'expansion et de contraction au gré des changements, voire des ruptures, économiques et politiques qui ont jalonné son évolution. Mouvements migratoires intercontinentaux, internationaux et interrégionaux; relations entre communautés francophones et celles d'autres cultures, dont l'anglaise et l'amérindienne; place du français dans les milieux minoritaires; échanges entre francophones de diverses origines: ce sont là autant de sujets abordés par 36 spécialistes nord-américains et européens de la présence des francophones dans leur Amérique.



Visitez les Presses
www.pulaval.com



Presses de
l'Université Laval

Histoire